ARCHIVES DE LA GRANDE CHARTREUSE

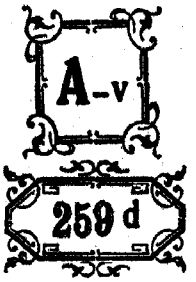

A-5-259 d

# CHARTREUSE de **BOUVANTES**

## Val-Sainte-Marie

( PROVINCE DE PROVENCE )

*Inventaire des Titres*

***Manuscrit du Ven. Père Dom Palémon BASTIN***

# Inventaire

## des titres de la Chartreuse du Val Ste Marie de Bouvante.

## - 1737. -

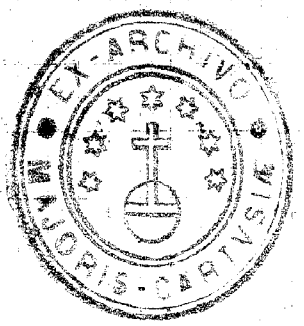


---

Nota. - Tel est le titre d'un manuscrit in 4° de 970 pages, provenant de la chartreuse du Val Ste Marie et conservé aux archives de la Préfecture à Valence. Il a été copié par Mgr le Chanoine A. Magnat, curé de Châteaudouble, du 15 avril 1910 au 13 oct. de la même année. - C'est cette copie, faite sur 3 cahiers, que je transcris. Monsieur le Chanoine dit du manuscrit: « Vol. in 4° de 970 pages, dont quelques une restées blanches, d'une fort belle écriture. Quelques additions postérieures à 1737, sont d'une autre main. »

---

- 1911. -

**Nota.** — Après avoir copié cet Inventaire de 1737, je dois faire remarquer que l'auteur a pu se tromper plus d'une fois pour les dates, comme il est facile de s'en convaincre par les noms des prieurs, dont la cronologie est certainement connue par ailleurs. — J'ai corrigé ou averti pour les dates qui m'ont paru évidemment fausses. — Quelquefois, mais moins souvent, l'écrit auteur a pris le nom d'un prieur pour celui de procureur et vice versa. J. B. P. —

# Répertoire du présent Inventaire.—


| Titres | | Pages orig. | Pages copie |
|---|---|---|---|
| I.— | Divers Mémoires du Val Ste Marie et autres étrangers. | 1. | 4. |
| II.— | Etats, dénombrements, hommages et inventaires des titres du V. I. M. | 25. | 14. |
| III.— | Succession de Mre Sébastien de Lionne, et papiers de son héritie. | 45. | 23. |
| IV.— | Acquisitions, échanges et ventes d'immeubles du V. I. Mte et autres (cahiers) | 63. | 31. |
| V.— | Privilèges du V. Ste Mte, généraux de l'ordre et de diverses maisons. | 81. | 40. |
| VI.— | Fondations, concessions et donations faites au Val Ste Mte. | 100. | 47. |
| VII.— | Domaines de la Correrie, Lante et la Rue. | 109. | 52. |
| VIII.— | Moulins, fonds, domaines de Bouvante, Pierroid et Peiron. | 132. | 62. |
| IX.— | Domaine des Ollats. | 159. | 72. |
| X.— | Domaines des Maillats et de Peonier. | 170. | 77. |
| XI.— | Domaine, moulin et scie de Chaillaz. | 180. | 80. |
| XII.— | Domaine de Bonnet Blanc, biens à Rochaz et Peumian. | 189. | 84. |
| XIII.— | Vignes à Oriol et biens à St Martin et St Jean de Royans. | 211. | 91. |
| XIV.— | Montagnes, pâturages, pelrerages et bucherages. | 223. | 96. |
| XV.— | Communautés de Vercors, Quint et Vacion. | 248. | 105. |
| XVI. | Montagne de la Rochette et Bois des accensements. | 269. | 112. |
| XVII.— | Titres du hameau des Vignes et autres droits. | 290. | 120. |
| XVIII.— | Eglise, cure et dimes de Bouvante. | 300. | 123. |
| XIX.— | Affaires du clergé, des dîmes et autres ecclesiastiques | 328. | 135. |
| XX.— | Amortissements et autres impositions royales. | 342. | 139. |
| XXI.— | Impositions des tailles et autres taxes sur le Val Ste Mte. | 357. | 145. |
| XXII.— | Capitation, tailles et autres sur les habitants de Bouvante. | 385. | 157. |
| XXIII.— | Titres et droits de justice du Val Ste Marie. | 393. | 160. |
| XXIV.— | Seigneurie directe du Val Ste Marie. | 409. | 168. |
| XXV.— | Limites et confins des terres et seigneurie du Val Ste Mte. | 415. | 170. |
| XXVI.— | Bois et Forêts du Val Ste Marie. | 421. | 173. |
| XXVII.— | Diverses affaires concernant les Bois du Val Ste Mte. | 439. | 181. |
| XXVIII.— | Affaires litigieuses concernant les Bois du Val Ste Mte. | 458. | 189. |
| XXIX.— | Communauté de Bouvante. | 469. | 193. |

# Repertoire

| Tiroirs. | | Pages orig. | Pages copie |
|---|---|---|---|
| XXX.— | Affaires avec la communauté de Bouvante concernant les Bois. | 490. | 201. |
| XXXI.— | Affaires avec la même concernant les faturages et bois | 508. | 210. |
| XXXII.— | Affaires avec divers particuliers de Bouvante. | 527. | 218. |
| XXXIII.— | Mandement de St Nazaire et ses dépendances. | 529. | 219. |
| XXXIV.— | Affaires avec le mandement de St Nazaire. | 562. | 226. |
| XXXV.— | Affaires avec le mandement de St Nazaire pour les Pasquerages et Bois | 565. | 234. |
| XXXVI.— | Affaires avec plusieurs particuliers du mandement de St Nazaire. | 573. | 237. |
| XXXVII.— | Divers allergements et abenevis pris et donnés. | 584. | 241. |
| XXXVIII.— | Conventions et prisfaits pour bâtiments et autres choses. | 596. | 245. |
| XXXIX.— | Divers arrentements et fermes pris et donnés. | 611. | 252. |
| XL.— | Affaires avec Chartreuse et autres maisons de l'ordre | 614. | 253. |
| XLI.— | Rentes constituées et pensions passives. | 621. | 256. |
| XLII.— | Rentes constituées et pensions actives. | 623. | 257. |
| XLIII.— | Capitaux et pensions passives remboursés | 655. | 265. |
| XLIV.— | Capitaux et pensions actives remboursés | 675. | 274. |
| XLV.— | Edits du Roi. | 680. | 276. |
| XLVI.— | Déclarations du Roi. | 689. | 280. |
| o. XLVII.— | Arrêts du conseil d'Etat du Roi (non inventorié) | 698. | 283. |
| o. XLVIII.— | Réglements du Roi et de la Cour. (non inventorié) | 704. | 283. |
| o. XLIX.— | Arrets et réglements des parlements et Intendants du Dauphiné (non inventorié) | 710. | 283. |
| o. L.— | Arrêts et réglements des parlements de Paris. (non inventorié) | 716. | 283. |
| o. LI.— | Bulles des Papes et mandements des Evêques. (pas compté, inventorié) | 722. | 283. |
| o. LII.— | Factums et affaires étrangères. (non inventorié) | 727. | 284. |
| LIII.— | Choranches, Vignes du château Châtelus | 731. | 284. |
| LIV.— | Rente noble à St Laurent, St Jean, St Martin. | 756. | 291. |
| LV.— | Domaine de Laval et ses dépendances. | 760. | 294. |
| LVI.— | Suite du Domaine de Laval et dépendances. | 785. | 302. |
| LVII.— | Transactions avec plusieurs seigneurs, communautés et autres. | 805. | 307. |
| LVIII.— | Manque. | 812. | 309. |
| Rayons: | | | |
| A.— | Papiers de diverses affaires et de la rente noble... à Romans. | 817. | 310. |

# Repertoire.—

| Rayons. | | Pages orig.— | Copie |
|---|---|---|---|
| B.— | Anciens titres des cens et rente noble de... Romans. | 822. | 311. |
| C.— | Reconnaissances et papiers de la rente noble.. de Romans. | 826. | 311. |
| D.— | Terriers, reconnaissances de la rente noble et autres affaires à Romans. | 829. | 312. |
| E.— | Papiers de la rente noble de.... Bouvante. | 833. | 313. |
| F.— | Autres papiers de la rente noble de... Bouvante | 836. | 314. |
| G.— | Livres et reconnaissances de la rente noble de Bouvante. | 837. | 314. |
| H.— | Terriers et reconnaissances de la rente noble de Bouvante. | 839. | 314. |
| | **Nota**: que les Rayons des lettres I. K. L. M. N. O. P. Q. des pages 841 à 870, sont en blanc, pour n'être garnis aux archives d'aucuns papiers.— | | 314. |
| R.— | Papiers de la fabrique des fers. | 873. | 314. |
| S.— | Livres de la fabrique des fers. | 875. | 315. |
| T.— | Divers comptes du Val Ste Marie.. | 877. | 315. |
| V.— | Livres des comptes anciens. | 879. | 316. |
| X.— | Livres des comptes modernes | | 316. |
| Y.— | Quittances anciennes. (Livres des comptes modernes) de IX. | 881. | 316. |
| Z.— | Quittances modernes. | 886. | 317. |
| AA.— | Lettres missives. | 888. | 317. |
| BB.— | Titres étrangers. | 890. | 318. |
| CC.— | Procès criminels et civils. | 895. | 320. |
| DD.— | Divers procès civils. | 921. | 325. |
| EE.— | Divers procès civils. (non inventoriés).— | 938. | 330. |
| Au dessus des rayons, du côté du vent: Titres particuliers. | | 946. | 330. |
| Au dessus des Rayons, du côté du couchant: Papiers de la famille de Messire Sébastien de Lionne. | | 948. | 330. |

Invent. 1737. — Tiroir I. Liasse A. —

# Tiroir I. — Divers Mémoires de Val Ste Marie, et autres.

## Liasse A. —

1° Mémoires étrangers :

- Formulaire d'informations.
- Formulaire de requêtes au parlement pour obtenir lettres générales
- Formulaire d'exploits sur lettres de debités.
- Mémoire pour les évocations.
- Mémoire pour les rétributions ecclésiastiques.
- Avis de Mr Fromont sur le terme de cessa cessation.
- Liste des fêtes qui se font à la chartreuse de Montrieu.
- Liste des fêtes qui se font à la chartreuse de Marseille.
- Mémoire pour une fontaine à la chartreuse de Bonpas. —
- Mémoire de Mgr Le Camus, cardinal, évêque de Grenoble : sur l'acquisition d'un domaine de Madame de Valin à Vaunaveys, de la directe de Mons. de Lesdiguières . . . semble regarder Prémol.
- Bordereau d'espèces du royaume, et étrangères.

1291. — Reconnaissance d'Ismidon Constantin de Rochechinard envers la cour d'Adémar de Poitiers, pour dédomagement de malefice.

1326. — Rentes du terrier de St Nazaire.

1492. — Mémoire sur la Vicomté de Martigues, en Provence.

1527. — Extrait des lettres patentes du roi François 1er en faveur des habitants du Dauphiné, pour n'être tirés en instance en d'autres cours qu'en celles du Pays. Donnés à Compiègne le 19 sept.

1587. — Mémoire pour le dessèchement de l'Etang de Peyaut, pour la chartre de Villeneuve.

1612. — Bail passé à Mr Feron fermier général des Gabelles du sel de Dauphiné, pour dix ans ; et continué audit en 1627, pour autres dix ans. —

1616. — Etat des droits de Claude Chabert sur les biens d'Antoine Faure, son beau père.

1653. — Mémoire sur les bâtiments de la chartreuse de Montrieu.

1654. — Mémoire sur la prise d'un vaisseau français sur les côtes de Smirne par un vaisseau anglais. —

1655. — Mémoires de Mr Carlet pour établir à Marseille des manufactures royales de rap.

de Diap et Cie pour le commerce du Levant.

1655. – Mémoire sur la direction des Gabelles de Provence.

1666. – Lettre de Dom André Ferrus, coadjuteur de la chartreuse de Lyon, faisant mention du Sr Lanchenu partisan Bastard.

1672. – Factum de Mlle de Lalle contre André de Chatas, de Bouvante.

1677. – Lettre de Dom Prolat, de Ste Croix, à Dom Decharnes, prieur du Val Ste Marie, où il fait mention de Mre le comte de St George, qui autrefois a été archevêque de Lyon.

1684. – Certificat de l'origine de quelques nobles familles de Milan.

1685. – Consulte d'avocats sur une affaire avec la Dame Raphael : semble regarder St Hugon.

1694. – Mémoires de quelques affaires et bordereau des pièces, pour Claude Gex, suisse.

1706. – Mémoire pour Pierre Tavardon, contre Louise de Chatas, son beau-père.

1710. – Etat des revenus de la principauté d'Orange.

1715. – Mémoire de frère Joseph Blanc pour quelques meubles qu'il marque appartenir au nommé Vachier, ci-devant rentier à Laval, sur quoi il faut s'informer.

1642. – Vente et affectionnement faite par le Sr Sibeud à Louis Roux, des bâtiments appartenant audit Sr Sibeud, à l'Echarrasson, moyennant 8 barattes d'avoine.
92 nos

## Liasse B. –

2e Mémoires sur les guerres civiles et de la Religion en ce qui concerne le Val Ste Marie. –

– Rôle des habitants de Bouvante qui doivent faire la garde au Val Ste Marie.

2. 1562. – Papiers concernant la saisie faite des biens du Val Ste Marie par commission du Conseil politique établi pour le roi à Valence. (Baron des Adrets). Délivrance et bail à ferme des domaines et autres droits du Val Ste Marie et de St Just, fait à Romans par Claude Armand, procureur du roi, de Gap, député par le conseil politique (huguenot) et des finances, établi à Valence, avec la requête du prieur du Val Ste Marie pour rentrer en jouissance des biens et revenus de la dite chartreuse. Ordonnance de Mr de la Vieilleville, gouverneur de la province, qui le rétablit en la jouissance des dits biens. –

9. 1562. – Extrait d'arrentement fait à noble François Baille, de Pontaix-Royans de tous les biens de la chartreuse du Val Ste Marie, en conséquence du règlement

Invent. 1737. — Tiroir I. Liasse B. —

règlement du conseil politique, établi (mons. ongèrement) pour la rade à Valence. Ledit arrentement donné par plusieurs particuliers et par les frères Laurent Didier et Jean Gallet, tonnés sa ladite chartreuse.

4. 1563. — Lettres de maintenue de Mr de Vieilleville, contenant l'intégration des biens dépendant du Val Ste Marie, et consentement du Sr Baille, de Pont-en-Royans, rentiers des susdits biens et Cie.

5. 1563. — Etat des dépens et offerts faits par Dom Albert Faure, prieur, par la chartreuse du Val Ste Marie, pour le bétail qu'on lui a pris et amené à Die. —

6. 1565. — Mandat du baron de Breyssieux pour contribution à l'entretien de la garnison de Romans.

7. 1569. — Copie de la commission donnée par Mr de Gordes, lieutenant général, à Mr de la Cardonière, pour faire contribuer les habitants de Bouvante à l'entretien de six soldats en garnison au château de Rochechinard.

8. 1569. — Requête du Val Ste Marie à Mr de Gordes, pour être compris au rôle des tailles pérequées pour la subsistance des gens de guerre, avec un bref montré à la chambre des comptes. —

9. 1574. — Requête du Val Ste Mie à Mr de Gordes pour être déchargé de douze hommes de garnison mis au Val Ste Marie.

10. 1575, 7 Mai. — Ordonnance de Mr de Gordes portant que la garnison étant présentement au Val Ste Mie, ne sera plus à sa charge, passé le mois etc

11. 1575. — Requête du capitaine Besson à Mr de Gordes pour le paiement de la garnison et réparations au fort du Val Ste Mie : apparemment la correrie et ordonnance dudit Mr de Gordes à ce sujet.

12. 1575. + — Sommation du conseil de Bouvante à Dom Albert Faure, prieur du Val Ste Mie résidant à Romans, de payer la moitié des frais de la compagnie du capitaine Besson, en garnison à la correrie.

13. 1578. — Procès verbal et communauté de Bouvante pour faire supporter à Dom prieur du Val Ste Mie quelque contribution : laine, blé, argent etc... fournis au temps des guerres de la religion. —

14. 1579 vieux. Rôle des grains du Val Ste Mie portés au château de Rochechinard sous la régie de Dom Jean Dagoneau prieur — Lettre de Mr Romans

Monier

15. Mondor, seigneur de Rochechinard touchant les frais de la garnison dudit lieu.

1584. — Déclaration de Mr de Mussiray, commandant des troupes de la religion P. R., contre le capitaine Costa, de la même religion, sur ce que ce dernier avait perçu des revenus de la chartreuse du Val Ste Marie.

16. 1584. + — Acte de Dom Dagoneau, prieur, contre le capitaine La Colle du Pont-en Royans et de la religion P.R., qui s'était ingéré, sans commission, de lever les cens du Val Ste Mie au Pont-en-Royans etc. —

17. 1584. — Lettre de Mr de Montaison de Crest à Dom prieur du Val Ste Mie à l'occasion des guerres de la religion. —

18. 1585. + — Lettre de Mr de la Baume d'Ostun qui avertit Dom Dagoneau, prieur du Val Ste Mie que les gens de la Religion P. R. veulent le surprendre et lui faire un mauvais parti.

19. 1585. + — Autre du même avis, par laquelle il lui conseille de faire raser son fort et de se retirer en lieu de sureté pour éviter la surprise des gens de la Religion P. R. Cette lettre est une réponse à celle que lui avait écrite Dom Dagoneau, du clocher de St Jean, où il s'était réfugié. —

20. 1586. — Autre de Sr Simon Thomas, agent de Mr de Sassenage, écrite de château de la Batie, au sujet de la guerre de la religion et de la peste qui régnait pour lors. —

21. 1586. + — Requête de Dom Dagoneau, prieur du Val Ste Mie, à Mr de la Valette, commandant des armées du roi, pour avoir permission de faire garder ladite chartreuse, avec permission dudit Seigneur.

22. 1586. — Réglement fait par Mr de la Valette pour l'entretien des gens de guerre en Dauphiné pendant les troubles de la religion.

23. 1587. — Lettre de Mr Chabaud, de Grenoble, à Dom prieur du Val Ste Mie touchant les contributions demandées pour le château de Rochechinard.

24. 1587. — Procuration passée par les habitants de Bouvante à Dom prieur du Val Ste Mie pour les faire décharger des contributions à eux demandées pour la garnison de Rochechinard.

25. 1587. — Remontrances faites à Dom prieur du Val Ste Mie par les habitants de Bouvante au sujet de la garnison de Rochechinard.

26. 1587. — Lettre du capitaine Chabanas, religionaire de Die, qui demande au prieur du Val Ste Mie quelques contributions pour les gens de son parti. —

27. 1587. — Lettre de Mr de Maugiron à Dom prieur du Val Ste Mie par laquelle il lui remet à lui

à lui pour la garde de la Chartreuse. –

28. 1587. – Autre des habitants de Bouvante à Dom prieur de Val Ste Marie, qui lui marquent ne vouloir garder ladite maison qu'à certaines conditions.

29. 1587. – Rôle des biens du Val Ste Marie fait par les habitants de Bouvante ... et construction du fort Tolliret sur un rocher appelé de la Ranche en Bouvante, au dessus de notre domaine de Peiron.

30. 1587. – Procédure contre les habitants de Bouvante qui refusaient de payer à Dom prieur du Val Ste Marie ce qu'il leur avait avancé au temps de la guerre de la religion.

31. 1588. + – Lettres de Debités, à la requête de Dom Dagoneau, prieur, pour contraindre les habitants de Bouvante au remboursement de plusieurs avances à eux faites pendant les troubles de la religion.

32. 1588. – Ordre de Mrs Eugne, de Gouvernet et Layre, réligionaires, aux habitants de Bouvante de raser, jusqu'aux fondations, les maisons du Val Ste Mie et de Lioncel.

33. 1588. – Défenses faites par Mr de Maugiron, lieutenant général en Dauphiné, d'exécuter les ordres susdits de démolition etc...

34. 1588. – Ordre de Mr le duc de Mayne au? capitaine Pinat, dit Magnin, de sortir du fort Tolliret, soit Chatelart, situé en la Ranche de Bouvante, et de le raser.

35. 1588. – Un dossier de plusieurs procédures pour avoir payement de 250 écus, à quoi tous les biens du Val Ste Marie avaient été arrentés à Srs Guigues Buisson, de Romans, par ordre de Mr de Lesdiguières, lieutenant général pour le roi de Navarre (en Dauphiné).

36. 1589. – Lettres et pièces concernant les revenus des biens du Val Ste Mie, mis en ferme pendant les guerres de la religion.

37. 1590. – Lettre du capitaine Pinat, dit Magnin, qui fait des excuses à Dom prieur d'avoir fait bâtir le fort Tolliret en Bouvante, assurant l'avoir fait par ordre de Mr de la Baume et de Mr de Montoison. Il offre une retraite au dit prieur au dit fort. –

38. 1592. – Ordre de Mr Alphonse d'Ornano aux consuls de Montéliers de restituer au domaine de Laval, dépendant du Val Ste Mie, un fénier qu'ils y avaient pris de contribution.

39. 1592. + – Plusieurs requêtes de Dom Dagoneau, prieur, à Mr de la Valette, pour obliger les habitants de Bouvante à faire garde au Val Ste Marie etc...

40. 1592. – Autre dudit prieur à Mr de Maugiron pour exempter les habitants de Bouvante de corvées, tailles, et de travailler à la démolition des tours de St Nazaire etc...

41. 1593. – Monitoire de l'Archevêque de Vienne contre les religieux du Val Ste Mie, hors de leur solitude ... Dom Dagoneau ... et contre ceux qui ont enlevé des effets et titres de ladite (maison etc.

42. 1596. – Acte de déclaration de Dom Maurice, procureur du Val Ste Mie, à capitaine Courtet que les habitants de Bouvante ne doivent pas contribuer à la demolition du fort de (Rochefort

43. 1691. – Ordonnance de la cour de parlement de Dauphiné pour faire raser les forts de Barbières et de Rochefort. –

## Liasse C.

### 3e Mémoires sur le droit de prélation. –

1644. – Deux cahiers imprimés concernant le procès que le Val Ste Mie a eu avec Dlle Pamule Didier Pourroy, veuve de Marc Cara, à cause du domaine de Peyron, où il est traité fort au long du droit de prélation acquis aux Seigneurs. –

## Liasse D. –

### 4e Mémoires sur différentes affaires du Val Ste Marie. –

1. 1515. – Abrégé des affaires du Val Ste Mie à Grenoble, St Marcellin, St Nazaire, + Romans etc... sous la régie de Dom Pierre Bernard prieur. –

2. – Mémoire des possessions du Val Ste Mie que l'on ne doit pas abergerni accenser.

3. 1548. – Mémoire des principaux points de trois contrats, en vertu desquels François Gagnon dit le Flamand, a bati et possède une scie au dessous du pré de la cure de Bouvante joignant la rivière de Lionne, et pour vérifier quel tribut (il doit) à la maison ou cure de Bouvante par la contenue au dernier article.

4. 1563. – Requête présentée à Mr le Vibailly de St Marcellin par Dom Albert Faure prieur du Val Ste Mie, aux fins d'être restitué aux biens et revenus de ladite maison, à elle usurpés pendant les troubles de la religion.

5. 1580. – Mémoire des procès et dettes de la chartreuse du Val Ste Marie. –

6. 1593. – Déclarations de Dom Jean Dagoneau, ci-devant prieur du Val Ste Mie, à Dom Pierre Masse, procureur; et mémoires sur les affaires de ladite maison. –

7. 1595. – Mémoires que Mr Guillaume Carrot, notaire de St Jean-en-Royans, envoyait à Dom de Brezenaut, prieur, pour l'avertir de plusieurs choses pour lors nécessaires.

8. 1604. – Rôle des acquisitions faites par divers particuliers en Bouvante, pour raison des lods etc... dont ces contrats ont été reçus par Mr Giroud notaire. –

9. 1621-1627. – Etat des réparations faites au Val Ste Marie et domaines en dépendant, par Dom Bruno

# Suivant 1737 - Tiroir I. Liasse D. —

Bruno Gaute, prieur de ladite maison.

2 10. 1630. — Mémoire sur les montagnes du Val Ste Mie et moulin de scie en Bouvante au mas des Reissard, près de Lauland, dont la construction a été fournie à Jacques Bastée de Lalla en 1518.

2 11. 1631. — Lettre d'un nommé Raymond de St Jean, très curieuse à lire, à l'occasion de quelque cens de cire qu'il devait au Val Ste Marie. —

3 12. 1642. — Mémoire sur l'état de la chartreuse de Val Ste Mie, et notamment en ce qui concerne les amortissements. — Il est dit au susdit mémoire, qu'on

3 a choisi au Val Ste Mie des religieux pour former la communauté de la chartreuse de Paris. —

3 13. 1646. — Mémoire des menus rentes actives et passives de Val Ste Marie. —

3 16. 1649. — Mémoire pour le bucherage et pâturage de notre montagne de Montoré.

3 15. 1673. — Mémoire de Dom de Moufraulle, prieur du Val Ste Mie, sur quelque discussion.

3 16. 1678. — Etat des gages des valets du Val Ste Marie.

3 17. 1680-1685. — Mémoire des ventes des fonds qui se sont faites à Bouvante par divers particuliers.

3 18. 1686. — Lettre de Mr Le Pellatier au prieur du Val Ste Mie, par laquelle il lui marque que le roi n'a pas jugé à propos d'accorder ce que ledit prieur demande.

3 19. 1688. — Mémoire de plusieurs affaires de Val Ste Mie par Dom Elzéard Juste Grégoire, procr

3 20. 1696. — Mémoire des grains des dîmes de dessous le Cerf de la Croix. —

3 21. 1702. — Mémoire d'Etienne Sibut, ci-devant domestique à la corrarie, demandant quelque salaire, et auquel il n'est rien dû.

3 22. 1705. — Lettre et consulte sur l'insinuation des actes du Val Ste Mie, demandés par le bureau des insinuations à St Marcellin.

3 23. 1707. — Etat des garçons de Bouvante propres à porter les armes, depuis l'âge de 18 ans jusques à 50 ans.

3 24. 1743. — Mémoire sur différentes affaires du Val Ste Mie, fait par le R. P. Dom Augustin Georget, sortant du prieuré du Val Ste Marie. —

## Liasse E. —

### 5e Mémoires pour les fabriques des fers. —

4 1. 1284. — Anciennes informations des antiquages et droits des seigneurs à cause des mines

Inventaire 1737 - Tiroir I. Liasse E. -

mines de fer, faites à St Pierre d'Allevard en Dauphiné, etc... N° 1.

2. - Mémoire très instructif pour une couléa de mine pendant sept mois. - N° 2

3. - Autre de même de ce qu'il faut de mine et de charbon, frais et produit d'une couléa N° 3

4. - Autre de frère Jacques Noyer pour les fosses à mines de la chartreuse de St Hugon, leurs noms, leur qualité etc... et instructions pour les voitures etc... N° 4.

5. - Autre de Dom Barthélemy sur la fourniture, façon, prix etc. des mines et des fers. N° 5.

6. 1705 - Autre de Dom Guillaume Moreau de 1705, sur les fournitures de mines, frais etc... et de profit en fer. N° 6.

- Autre où sont proposés plusieurs expédients en la fabrique des fers, pour obvier à bien des peines et des embarras. - N° 7.

8. - Autre pour une couléa de mine pendant 7 mois. N° 8.

9. - Autre sur les charbons et mines. Noté de peu d'attention. N° 9.

10. 1672. - Copie des conventions de Mre de Boissieu au nom de messire Charles Louis Alphonse de Lesdiguières, avec Guigues Chevalier, marchand de Grenoble, pour construire à St Laurent, au marquisat du Pont-en-Royans, un fourneau à guaise, couloir, martinet etc... du 26 Janvier. - N° 10.

11. 1673, 14 Mai. - Conventions entre Dom Alphonse de Monfreulle, prieur du Val Ste Mie et Sr Félicien Thomas, marchand de Grenoble, pour établissement d'un fourneau, couloir à guaises, 3 martinets et une martinette à fer, en Bouvante. - N° 11.

12. 1675-1679. - Autres conventions entre ledit Dom de Monfreulle, Dom Bruno de Charmes, prieur, et le Sr Félicien Thomas et Sr Pierre Brassieu, subrogé au lieu et place dudit Sr Félicien Thomas, pour faire valoir lesdites fabriques des fers en Bouvante; avec arrentement audit Sr Brassieu du moulin et domaine et dépendances de Bouvante; domaines de la corrarie, chaillias etc.

Note! Pièces à consulter. N° 12.

13. 1674. - Marché par forme de société fait entre Dom Alphonse de Monfreulle, prieur du Val Ste Mie et Dom Etienne Fraidoux, prieur de St Hugon, pour la fourniture des mines, voitures etc. nécessaires à la fabrique des fers établie à Bouvante. N° 13.

14. 1674. - Conventions entre Dom Alphonse de Monfreulle, prieur du Val Ste Mie, et Sr Vincent Chaix, de St Jean, pour la voiture de la mine pour les fourneaux de Bouvante, depuis

le port

# Invent. 1737. — Tiroir I. Liasse E. —

le port de Rochebrune ou Livias, sur l'Isère, par charrete, jusques à la Correrie. N° 14.

15. 1674. — Privilege donné au nom de Dom prieur du Val Ste Marie et de Sr Felician Thomas, à Jacques Fontaine, tailleur de pierres de Romans, pour la construction des fabriques et martinets de Bouvante. N° 15.

16. 1675. — Conventions entre les Srs Thomas et Bressieu, d'une part, et le Val Ste Marie, d'autre part, pour la fabrique des fers, réglées par le V. P. Dom Rouillot et Chamoy, commis à ce. (N° 16.)

17. 1676, 12 Août. — Nouvelles conventions entre Dom Alphonse de Monfraulle, prieur du Val Ste Marie, d'une part, et les Srs Felician Thomas et Pierre Bressieu, d'autre: qui rédigent en bonne forme les précédentes conventions, pour la fabrique des fers de Bouvante; qui sont rapportées au présent acte; avec un inventaire des effets et meubles de la fabrique, remis audit Sr Thomas; et les comptes réglés avec lui jusques en 1677 inclus. N° 17.

18. 1676. — Mémoires et réflexions de Dom Chamoy, procureur de St Hugon, sur ledit acte. N° 17 ½

19. 1676. — Transport fait au Sr Felician Thomas par Dom Alphonse de Monfraulle prieur du Val Ste Marie, d'une somme de 6680 livres à prendre sur les Srs Jean Bouche, marchand de Grenoble, laquelle était obligée de la même somme envers le Val Ste Marie. — N° 18.

20. 1679. — Acte de déclaration de Sr Pierre Bressieu fait à Sr Felician Thomas, par lequel il lui notifie qu'il se départ de l'arrentement du fourneau, couloir, fabrique de fers, domaines etc.., à lui passé par Dom prieur du Val Ste Marie, sous le cautionnement dudit Sr Thomas; comme n'ayant, lui Pierre Bressieu, que prêté (té) son nom etc. N° 19.

21. 1681. — Quittance de Mr Alexandre Labbé, au nom de Claude Colin Jeannot, pour son travail de 108 jours à la coulée du fourneau à gueuses de Val Ste Marie en Bouvante. N° 20.

22. 1681. — Accord et conventions entre Dom prieur du Val Ste Marie, d'une part: et Jean François, dit Gagnor, et Barthelamy Vigne, de Bouvante, pour faire vue de dommage causé sur leurs fonds par le chemin pris sur iceux au service des martinets de Bouvante. N° 24.

23. 1682. — Assignation au Val Ste Marie par le syndic fermier du domaine de France, par devant Mr l'Intendant de Dauphiné, aux fins de faire payer les droits de forges, marques etc... au Val Ste Marie, sur les fers, gueuses, aciers etc.. fabriqués en leurs martinets de Bouvante etc... N° 21.

24. 1684. — Conventions du Val Ste Marie avec Dominique Canaples, forgeron de St Pierre d'Allevard, pour la fabrique des fers des martinets de Bouvante etc.. N° 22.

25. 1685. — Procès au bailliage de St Marcelin contre le susdit Dominique Canaples, pour n'avoir exécuté les conditions des susdites conventions. N° 23.

26. 1689. — Permission d'Etienne François, de Bouvante, accordée au Val Ste Marie, pour faire faire le chemin qui va du plus haut martinet et au dessus de la source de Lionne, en l'endroit appelé le Piet, jusques au dessus de la montagne, du côté où était la machine pour descendre les charbons d'Ambel. N° 25.

27. 1688. — Bail à vie titre, donné par D. Jacques Grégoire, procureur du Val Ste Marie, à Claude Chastillet, pour les charbons, mines et fers des martinets... N° 26.

28. 1689. — Lettre de Mr de Pluvinel de la Roque du Crest, qui se plaint que les charbonniers du Val Ste Marie, qui travaillent à Ambel, sont entrés sur ses fonds, du côté des limites d'Eglury ; et note de frère Jacques Noyer. N° 27.

29. 1692. — Lettre de frère Jacques Noyer, qui se plaint de la mine du sieur Gaillard de St Gervais, n'abonde pas à la fonte du fourneau. — N° 28.

30. 1691. — Vente faite au Val Ste Marie par la chartreuse de St Hugon de 300 douzaines bonnes de mine, rendues à Goncelin, à bord de l'Isère. N° 29.

31. 1693. — Convention de frère Jacques Noyer avec Dom Gayot, coadjuteur de St Hugon, pour faire fourniture de mines au Val Ste Marie, avec arrêté de comptes. N° 31.

32. 1693. — Etat de frère Jacques Noyer de ce que les mines coûtent, de la dépense et produit du (Liv. N° 30.

33. 1695. — Convention de Dom Raymond, prieur du Val Ste Marie, avec Mrs Batrac et Dufrêne de la Pierre d'Allevard, pour fourniture de mines. N° 32.

34. 1695. — Rapport du sieur Pierre Bressieu, de Grenoble, pour l'établissement d'un nouveau martinet au dessous du fourneau et moulin du Val Ste Marie, à Bouvante, qu'il déclare le pouvoir faire. N° 31 1/2.

35. 1700. — Etat et mémoire très curieux de Dom du Pont, prieur du Val Ste Marie, sur la fabrique des fers de Durbon. — N° 33.

36. 1703. — Requête contre les habitants de Châtaudouble, qui troublaient le Val Ste Marie dans l'exploitation des bois, qu'elle avait achetés de Mr le duc de Lallard à Ambel et à la Saulce, pour l'usage de ses martinets. N° 34.

37. 1703. — Lettres écrites à Dom prieur du Val Ste Marie par Mr de Champé touchant quelque explication sur les conventions avec Mr le duc de Lallard, pour le prix des coupes que ce Val Ste Marie avait achetées de ses bois d'Ambel et de la Saulce, et instructions de frère Jacques Noyer à examiner sur ce sujet. — N° 35.

38. 1703. — Table et mémoire sur les fabriques de Chartreuse, sous Dom Duchesne procureur. — N° 36.

Inventaire 1737. – Tiroir I. Liasse F. –

Liasse H. –

6e Mémoires pour un nouvel établissement de fabriques de fer. –

1731. – Plusieurs projets, mémoires et lettres pour un nouvel établissement de fabriques concertés avec Mr Lecouturier, intendant de Mgr le duc de Lallard.

1732, 24 Avril. – Accommodement entre noble Jean Richaud et François Baquin Charmant, son fermier, tous deux de Bourcante, par Dom Hugues Moreau, prieur du Val Ste Mie et le Sr Dailbon, curé dudit lieu etc...

---

Tiroir II. – Etats, dénombrements, hommages, inventaires des titres du Val Ste Marie. –

Liasse A. –

1e Inventaires des titres du Val Ste Marie. –

– Vieux Abrégé et Inventaire de quelques anciens titres avec plusieurs avertissements tant des privilèges du Val Ste Mie, que des actions intentées pour la maintention de la seigneurie de ladite maison, contre ceux de St Nazaire, St Jean et autres. – n° 1.

– Copie en bonne forme dudit Abrégé et Inventaire. n° 2.

1593. – Inventaire des titres du Val Ste Mie retiré des mains de Madame Catherine de Villeneuve, Abbesse de St Just les Romans, par Dom Nicolas Molin, Commissaire député par le R. P. Général de Chartreuse. n° 2. 1/2.

1597. – Ancien inventaire des titres des biens du Val Ste Mie à Romans. n° 3.

1597. – Autre de même des reconnaissances audit Romans. n° 4.

1597. – Autre de même d'anciens titres audit Romans. n° 5.

1597. – Autre de même sous l'ancienne cotte D, et la nouvelle n° 6.

1597. – Autre de même de divers abergements audit Romans. n° 7.

1603. – Inventaire des contrats et autres papiers de la chartreuse du Val Ste Marie depuis 1563 jusques en 1598, fait par Dom Luc Duguet, procureur, sous diverses cottes de l'alphabet, avec une remarque curieuse de Dom Louis Pichon à la fin. n° 8.

1604. – Petit inventaire abrégé des titres et papiers du Val Ste Mie, concernant Bourcante, le Lout-en-Royans et autres lieux par Dom Luc Duguet. – n° 9.

1622. – Inventaire des titres et papiers du Val Ste Mie en ce qui concerne Bourcante, par Dom Bruno Gaude. – n° 10.

12. 1629. – Mémoire et Inventaire des titres et documents du Val Ste Mie, qui concernent Chaillas, Rochas, St Martin, Oriol, par Dom Bruno Gaude. – n° 11.

13. 1629. – Mémoire et Inventaire des titres et documents du Val Ste Mie, qui concernent en quelque chose St Martin, La Rochette, Oriol, Chaillas, par Dom Bruno Gaude; Lesquels titres sont au tiroir XVII, et pour la Rue, au tiroir VII. – n° 12.

14. 1629. – Inventaire des titres et documents du Val Ste Mie, qui concernent Chorancha, et le Pont-en-Royans, par Dom Bruno Gaude, prieur; Lesquels titres sont au tiroir I. III. (n° 13.

15. 1597. – Vieux Inventaire des titres et papiers du Domaine de Laval et Montélier. n° 14.

16. 1629. – Inventaire abrégé des titres et pièces du Val Ste Mie en ce qui concerne Laval et Montélier, par Dom Bruno Gaude, prieur. n° 15.

17. 1629. – Inventaire abrégé des titres et papiers du Val Ste Mie, en ce qui concerne les biens de Romans, par Dom Bruno Gaude. n° 16.

18. 1629. – Inventaire abrégé des titres du Val Ste Mie en ce qui concerne les affaires de St Nazaire et Varcors, par Dom Bruno Gaude, prieur. – n° 17.

19. 1629. – Un grand livre relié en parchemin, contenant un inventaire général de tous les titres et papiers de la chartreuse du Val Ste Mie, fait par Dom Bruno Gaude, prieur, et qui comprend tous les inventaires énoncés ci-dessus, et auquel il y a des additions faites en 1656 par Dom Alexis Arnaudi, prieur; et d'autres faites en 1706 par Dom Bérard coadjuteur du Val Ste Mie, avec une liste des Prieurs du Val Ste Mie. n° 18.

20. 1709. – Inventaire de plusieurs titres de la chartreuse du Val Ste Mie, et principalement de ceux de la fondation, généalogie et histoire de la famille des Dauphins et des comtes de Poitiers: et remarques sur la terre de Pisançon, dressé par Dom Guillaume Moreau coadjuteur du Val Ste Mie, et ensuite mot prieur de la chartreuse d'Aix le 13e jour d'Avril 1728. – (n° 19.

21. 1711. – Inventaire de plusieurs titres du Val Ste Mie, fait par Dom Gabriel Lajard, couvreur de ladite maison, avec un état des titres qui manquent. – n° 20.

22. 1711. – Inventaire des terriers de la rente noble du Val Ste Mie à Romans, fait par Dom Gabriel Lajard couvreur. n° 21. –

23. 1730. – Recueil extrait tout au long de plusieurs des principaux titres de la chartreuse du Val Ste Marie. n° 22. –

## Liasse B. –

2° Etats et quittances des actes reçus par divers notaires au profit du Val Ste Mie et parcelles

40. 1717. - Parcelle de vacations et quittances de patrocines de Mr Langon, procureur à Romans de 1701 à 1717. - nº 40.

41. 1721. - Autre de même et quittances de Mr Vallesvertin, procureur au parlement de Grenoble. - nº 41.

42. 1724. - Parcelle de Vacations et quittances de Mr Charbonnier, procureur au bailliage de St Marcelin de 1705 à 1724. - nº 42.

## Liasse C. -

3e Inventaires des titres qui manquent aux Archives, et quelques Etats des meubles du Val Ste Marie. -

1. 1562 et années suivantes : - Inventaire des meubles et autres choses du Val Ste Mie, des échandis et mesures, quartaux etc. des habitants de Bouvante. nº 1.

2. 1563. - Etat des fournitures faites à Valence pour le recouvrement des titres et papiers du Val Ste Mie, qui étaient entre les mains d'un nommé de Bona. (nº 2.

3. 1586. - Remarques de Dom Luc Duguas, procureur, sur plusieurs titres et documents du Val Ste Marie. nº 3.

4. 1604. - Monitoire de Mr l'official de Valence contre tous ceux qui retiennent ou cèlent les titres et papiers du Val Ste Marie. nº 4.

5. 1605. - Inventaire des meubles du Val Ste Mie fait par Dom de Canto, profès de la chartreuse de Paris dans la courante année qu'il est retourné à sa maison de profession. nº 5. -

6. 1667. - Mémoire de Dom Alexis Arnaudi, prieur, sur plusieurs titres, procès et affaires du Val Ste Marie. nº 6.

7. 1667. - Inventaire des meubles du Val Ste Mie par le dit Dom Alexis Arnaudi, nº 7.

8. 1667. - Chargé du Sr Raymond de plusieurs actes appartenant au Val Ste Mie nº 8.

9. 1673. - Mémoire des actes à chercher à la Chambre des Comptes de Grenoble pour Mr le marquis de la Baume et pour le Val Ste Marie. nº 9.

10. 1703. - Etat des actes et procédures qui manquent à la 3e liasse des titres de Bouvante, et quelques états des meubles du Val Ste Marie. - nº 10.

11. 1704. - Etat des titres de fondations qui manquent aux Archives, avec état des privilèges qui y manquaient aussi.

12. 1704. - Etat des papiers du Val Ste Mie, qui sont à Grenoble chez Mr Valat procureur pour

pour l'affaire avec Madame d'Aublériou. n° 12.

13. 1704. – Etat des actes qui manquent à la liasse des titres de St Nazaire, St Jean, et Vercors, sous la lettre M. n° 13.

14. 1715. – Mémoire de plusieurs titres et papiers à retirer de quelques maisons de l'ordre et de quelques particuliers. n° 14. –

## Liasse D. –

4e. – Dénombrements, déclarations et états du Val Ste Marie. –

1. – Ancien dénombrement des biens et droits du Val Ste Marie. – n° 1.

2. 165? – Autre de même. – n° 2.

3. 1689. – Déclaration des immeubles acquis par la chartreuse du Val Ste Me depuis le mois d'août 1641 ... 3 extraits cottés chacun n° 3. –

4. 1689. – Déclaration et dénombrement donné à Mr l'Intendant du Dauphiné des biens immeubles acquis par le Val Ste Me depuis 1641, où sont insérées les ordonnances de Mr Dalaguela, intendant, de 1644, qui défend aux habitants de St Martin le Colonnal de comprendre les fonds etc. du Val Ste Me dans leurs rôles. Autre ordonnance de Mr Le Brat, intendant, de 1683, qui défend aux nommés Magolat et Buisson de rechercher le Val Ste Me pour les droits du roi etc. ... n° 4. –

5. 1692, 18 Mars. – Arrêt du conseil qui ordonne que les bénéficiers et gens de mainmorte feront déclaration de leurs biens. – n° 5.

6. 1692. – Déclaration des biens immeubles de la chartreuse du Val Ste Me par Dom Elzéard Juste Grégoire, procureur. – n° 6

7. 1693. – Dénombrement et déclaration des revenus de la chartreuse du Val Ste + Marie, donné au bureau des enregistrements par D. A. Raynaud, prêcer de ladite maison. – n° 7.

8. 1699. – Déclaration des fonds de la chartreuse du Val Ste Me, donnée par le + susdit Dom Antoine Raynaud, prêcer, au Sr Cortays, commissaire, à cause de la révision des feux du Dauphiné, ensuite de l'arrêt du 1er mai 1699. n° 8.

9. 1700. – Déclaration des nouvelles acquisitions du Val Ste Me depuis 1689 jusque en 1699 inclusivement, donné au Sr Payn, commissaire à St Marcellin, + par Dom François Paydle adjuteur, sous Dom Jean Barthelemy prêcer. – n° 9.

# Inventaire 1737. — Titre II. Liasse D. —

10. 1701 + — Ampliation de la déclaration négative fournie par Dom. Jean Barthelemy, prieur du Val Ste Marie, à cause des amortissements. — n° 10.

11. 1712, 15 Avril. — Déclaration des biens et revenus du Val Ste Marie, donnée par Dom. Joseph Fontaine procureur, en vertu de l'ordonnance de sa Majesté du 22 dec. 1711. — n° 11.

12. 1712, 2 Juin. — Déclaration des revenus que le Val Ste Marie fait à des personnes laïques, donnée par Dom. Jos. Fontaine procureur, à Mr Cartier à Valence. — n° 12.

13. 1712, en Sept. — Déclaration des biens acquis par le Val Ste Marie, principalement par retrait féodal, donnée par Dom. Joseph Fontaine, procureur. — n° 13.

14. 1713, 15 Avril. — Déclaration des biens et revenus de la chartreuse du Val Ste Marie, en conséquence de l'ordonnance du roi du 22 Dec. 1711, donnée par Dom. Jos. Fontaine, procureur. — n° 14.

15. 1713, 25 Avril. — Addition de déclaration des redevances du Val Ste Marie, donnée par Dom. Jos. Fontaine procureur, à Mr Cartier de Valence. — n° 15.

## Liasse E. —

### 5e. Aveux, dénombrements, foy et hommages du Val Ste Marie. —

1. 1476. — Ordonnance du parlement de Dauphiné, et, en 1678, Lettres patentes de Louis XI pour la prestation de foy et hommage des terres mouvantes des Seigneurs Dauphins. — n° 1. —

2. 1540. — Dénombrement de fief et arrière fief du Val Ste Marie, donné au Vibally de St Marcellin par Dom. Gonnet Simon, prieur de ladite maison, extrait de la chambre des comptes de Grenoble, avec attestation de Mr Bonier, secretaire de ladite chambre. — n° 2. —

3. 1541. — Prestation de foy et hommage au roi en sa chambre des Comptes de Grenoble pour la terre et seigneurie de Bouvante, par Dom. Gonnet Symon, prieur. — n° 3. —

4. 1669. — Frais soufferts pour l'arrière-ban etc. . . . — n° 17.

5. 1704. — Arrêt de la chambre des Comptes de Grenoble portant injonction aux vassaux du roi de venir lui prêter foy et hommage de leurs fiefs et seigneuries, en ladite chambre. n° 4.

6. 1704, 1er Juillet. — Requête du Val Ste Marie, arrêt et assignation de Mrs de la chambre des comptes de Grenoble audit Val Ste Marie de venir prêter foy et hommage au roi en ladite chambre des comptes pour la terre de Bouvante. — n° 5.

8. 1704, 24 Dec. — Assignation donnée par Mrs de la chambre des Comptes de Grenoble au Val Ste Marie pour venir prêter foy et hommage au roi en ladite chambre, pour la terre et seigneurie de Bouvante. — n° 7. —

7. 1704, 24 Nov. — Consultation du Val Ste Marie et avis de Mrs Brunet et Pajelle, avocats au conseil de Paris.

de Paris, sur la foy et hommage de la terre de Bouvante, demandée par Mrs de la Chambre des comptes de Grenoble. — nº 6.

9. 1705, 23 Janvier. — Consultation du Val Ste Mie et avis de Mrs de Lamps, Vion, Dufrêne et Clément de St Didier, avocats de Grenoble, sur la prestation de foy et hommage au roi, demandée par Mrs de la chambre des comptes de Grenoble. nº 8.

10. 1705, 24 Janv. — Prestation de foy et hommage au roi de la terre et seigneurie de Bouvante, faite en la chambre des comptes de Grenoble par Dom Benoit Rivoire prieur du Val Ste Mie nº 9.

11. 1705, 26 Janv. — Autre prestation de foy et hommage en meilleure forme, faite comme dessus par ledit Dom Benoit Rivoire. nº 10.

12. 1705, 26 Janvier. — Bordereau des frais faits par le Val Ste Mie en la susdite prestation de foy et hommage, 56 livres, 15 sols, 6 deniers. nº 11.

13. 1705, 3 Mai. — Aveu et dénombrement du Val Ste Mie de la terre et seigneurie de Bouvante et dépendances, donné à la chambre des comptes de Grenoble par Dom Jean Barthelemy prieur, et reçu en ladite chambre le 10 dudit mois, ensuite de la foy et hommage. nº 12.

14. 1717, 30 Janvier. — Arrêt de la chambre des comptes de Dauphiné qui ordonne aux vassaux du roi de venir lui prêter foy et hommage en ladite chambre. — nº 13.

15. 1717, 8 Avril. — Assignation de Mrs de la chambre des comptes de Dauphiné au Val Ste Mie pour venir prêter foy et hommage au roi de la terre et seigneurie de Bouvante. nº 14.

16. 1717, 10 Juillet. — Prestation de foy et hommage à la chambre des comptes de Dauphiné pour la terre et seigneurie de Bouvante, faite par Dom Benoît de Ricou prieur du Val Ste Mie nº 15.

17. 1717, 10 Juillet. — Bordereau des frais faits à la prestation de foy et hommage ci-dessus, 51 l. 5 s. 6 den. nº 16.

## Liasse F. —

6e. — Dénombrements et déclarations du Val Ste Mie, donnés au Clergé. —

1728, 2 Nov. — Déclaration et dénombrement des biens et revenus de la chartreuse du Val Ste Mie donné à la chambre diocésaine de Die, avec plusieurs pièces instructives à ce sujet.

Nota: Cette déclaration n'a pas eu lieu, on en a donné une autre le 30 déc. 1728, comme ci-après. —

## Liasse G. —

7e. Déclarations et dénombrements du Val Ste Mie, donnés au Clergé. —

1728, 30 Déc. — Dénombrement et déclaration des biens, revenus et charges du Val Ste Mie, donnés à la chambre diocésaine de Die, ensuite des avertissements, assignations &c. de Mrs de

Inventaire 1737. – Tiroir II. Liasse H. –

Mrs les députés de ladite chambre. –

## Liasse H. –

### 8e Divers états de la fabrique des fers du Val Ste Marie. –

1. 1698, 28 Juin. – Etat de la fabrique des fers et des fonds d'icelle, dressé par père Jacques Noyer + et signé par Dom Jean Bte Dufont prieur et autres officiers du Val Ste Mie n°1. –
2. 1712, 12 février. – Autre de même audit père, sous Dom Jean Bte Chiquet, prieur du Val Ste Mie n°2.
3. 1713, 22 Juillet. Autre de même audit père et de Dom Joseph Fontaine procureur et par eux signé (n°3.
4. 1714, 14 février. – Autre de même de Dom Antoine Lacornes, prieur de la Selve, commissaire député par le très R. P. Général, qui ordonna le 20 dudit mois, au bas d'icelui, que la fabrique des fers du Val Ste Marie sera supprimée. – n°4.
5. 1661. – Un cahier en parchemin contenant l'état des pensions, revenus et arrentements de la chartreuse du Val Ste Marie. n°5.
6. 1670. – Un autre cahier en papier contenant l'état des rentes et revenus de la chartreuse du Val Ste Marie, avec la note de tous les arrentements et pensions etc... n°6. –

## Liasse I. –

### 9e Divers Etats de la chartreuse du Val Ste Marie. –

1. 1592. – Etat du Val Ste Marie par Dom Jean Dagoneau, prieur. n°1.
2. 1595. – Autre par Dom Pierre Sarval, scribe du très R. P. Général et commissaire député au (Val Ste Mie n°2.
3. 1603. – Autre par Dom de centenariis, prieur. n°3.
4. 1610. – Autre par Dom Louis Pichon, prieur. n°4.
5. 1630. – Autre par Dom Bruno Gaude, prieur. n°5.
6. 1631. – Autre par Dom Jacques Fig, prieur. n°6.
7. 1633. – Autre par Dom Bruno Gaude prieur, à Dom Charles Jacob son successeur. – n°7.
8. 1645. – Autre par Dom Jean Bte Giraud, prieur. n°8.
9. 1667. – Autre par Dom Alexis Arnaudi, prieur. n°9.
10. 1687. – Etat des dettes actives du Val Ste Mie par Dom Elzéar Faste Grégoire procureur. n°10.
11. 1692. – Etat du Val Ste Mie par Dom Bruno de Charnes, prieur, à sa sortie. – n°11.
12. 1692. – Etat du Val Ste Mie par D. Antoine Reynaud prieur. n°12
13. 1698. – Autre par Dom François Payolle, prieur, remis à Dom Dufont son successeur. n°13.
14. 1701. – Autre par D. Jean Barthelemy, prieur. n°14.
15. 1712. – Autre par Dom Hugues de Montagnac, prieur. – n°15.

16. 1727 + – Etat du Val Ste Marie par Dom Hugues Moreau, prieur. n° 16.

17. 1728 – Etat des capitaux et pensions actives du Val Ste Marie par Dom Basile Barnard, procr. n° 17.

Nota : que outre les états ci-dessus inventoriés, il y en a encore plusieurs autres, non compris ici, qui sont dans les livres des comptes-rendus. –

18. 1737 – Aveu et dénombrement des biens du Val Ste Marie, donné le 18 juillet 1737, en conséquence de l'assignation à nous donnée le 20 août 1736. – n° 18.

19. 1777 – Hommages et dénombrements. – n° 19.

---

## Tiroir III. – Succession de Mre Sébastien de Lionne, chanoine de Saint Barnard de Romans, et papiers de son hoirie. –

### Liasse A. –

1°. – Généalogies de la famille de Mre de Lionne. –

1. 1581. – Lettres de noblesse données à Blois par Henry III, roy de France, à Messire Sébastien de Lionne, secrétaire de la chambre du roy, en considération de ses services, et notamment de la réduction du fort et château du Pont-en-Royans, avec la généalogie de la famille dud. Mre de Lionne. –

2. 1645. – Généalogie de Dame Anne de Lionne, femme de Mre de Gironde, juge de Die, et sœur de Mre Sébastien de Lionne. –

### Liasse B. –

2°. – Lettres d'ordination à Mre Sébastien de Lionne, et résignation à lui faite d'un canonicat à St Barnard de Romans. –

1. 1596, 9 Mars. – Lettres de Mgr François Fléchard, évêque de Grenoble, pour la tonture qu'il a conférée à Mre Sébastien de Lionne de St André de Royans, fils d'Aynard de Lionne et de Madeleine Raynaud. n° 1. –

2. – Autres de même pour les quatre ordres mineurs. – n° 2. –

3. 1598, 8 Mai. – Résignation en cour de Rome faite d'un canonicat à St Barnard de Romans, par Messire Hugues de Lionne à Mre Sébastien. n° 3.

4. 1599, 17 Avril. – Vidé de Mre Barthelemy Loison, official de Vienne, des lettres de Rome, portant provision d'un canonicat de St Barnard de Romans pour Mre Sébastien de Lionne, et certificat de vie et mœurs par ledit official. – n° 4.

5. 1599, 18 Avril. – Acte de mise en possession dud. canonicat susdit. – n° 5. –

Inventaire 1737. - Tiroir III. Liasse B. -

6. 1590, 12 Août. - Quittance passée par Mrs les chanoines et chapitre de St Barnard de Romans à 60 écus d'or sol, à Mre Sébastien de Lionne, pour les droits de chape, bréviaire etc. nº 6.

7. 1600, 1er Avril. - Lettre de Mgr Pierre André de Leberon, évêque de Valence, pour le diaconat conféré à Mre Sébastien de Lionne. nº 7

8. 1600, 12 Mai. - Acte du chapitre de St Barnard de Romans touchant la résidence de Mre chanoine Sébastien de Lionne, et dispense de ladite résidence. - nº 8.

9. 1600, 19 Mai. - Dimissoire de Mgr François Fléchard, évêque de Grenoble, à Mre Sébastien de Lionne, pour prendre la prêtrise hors de son diocèse. nº 9.

10. 1600, 27 Mai. - Approbation de Mgr l'évêque de Valence sur dimissoire à Mre Sébastien de Lionne pour recevoir l'ordre de prêtrise. - nº 10.

11. 1600, 5 Juin. - Lettres de prêtrise conférée par Mgr Guillaume Chelsoom, écossais, évêque de Vaison, auparavant prieur de la chartreuse de Lyon, à Mre Séb. de Lionne. (Par malheur D. Guillaume Chelsoom est mort prieur de la Ch.e de Romele 26 sept. 1593) nº 11.

12. 1600, 27 oct. - Requête de Mre Sébastien de Lionne en cour d'Avignon, au vicelegat, pour avoir rémission d'avoir reçu la prêtrise avant l'âge compétent, et de n'avoir gardé les interstices, avec absolution moyennant pénitence à recevoir de l'archevêque de Vienne ou de son grand vicaire, ou de son official. nº 12.

13. 1600, 8 Nov. - Pénitance imposée par Mre l'official de Vienne à Mre Sébastien de Lionne, de jeuner pendant un mois etc... pour l'irrégularité par lui encourue, pour avoir reçu la prêtrise avant l'âge compétent. - nº 13.

## Liasse C. -

3e Papiers concernant les bénéfices de Mre Sébastien de Lionne.

1. 1579. - Extrait du pouillé du diocèse de Grenoble concernant les cures et chapelles qui sont de la collation et dépendance du prieuré de St Etienne de Nacon, avec état de leurs revenus. nº 1,

2. 1622, 28 février. - Provisions pour la cure de St André de Royans, données à Mre Sébastien de Lionne par Mre François de Garcin, prieur commendataire de St Robert et vicaire général de Mgr l'évêque de Grenoble. nº 2.

3. 1623. - Provisions pour la cure de St Etienne de Nacon, données par Mgr Pierre Scarron, évêque de Grenoble, à Mre Thomas Andelin, à la présentation de Mre Sébastien de Lionne, prieur dudit lieu. - nº 3. -

Inventaire 1737. — Tiroir III, Liasse C. —

4. 1623. — Provisions pour une chapelle de St André de Royans, donnée par Mgr Scarron, évêque de Grenoble, à Mre Sébastien de Lionne. — n° 4.

5. 1626. — Résignation des prieurés de la Chaux et de St Pierre de Baboux, diocèse de Gap, en faveur de Mre Artus de Lionne, seigneur d'Arcelle, ci-devant conseiller au parlement de Dauphiné, à présent chanoine de Notre Dame de Grenoble, par Mre Sébastien de Lionne. — n° 5.

6. 1638. — Mémoire, écrit de la main de Mre Sébastien de Lionne, touchant la cure de St André, qu'il avait résignée à Mre Sébastien Braytous et qu'il avait depuis retirée dès la jeunesse; laquelle cure Mre Sébastien de Lionne désirait retirer. (n° 6.

7. 1646. — Cahier des patronages de St Barnard de Romans, sur lesquels Mre Sébastien de Lionne prenait ses prébendes. n° 7.

8. 1647. — Etat des patronages dépendant de l'église et chapitre de St Barnard de Romans. n° 8. —

## Liasse D. —

### 4°. — Biens de Mre Sébastien de Lionne à Alixan. —

1. De 1597 à 1647. — Titres, papiers et procédures concernant les biens de Mre Sébastien de Lionne à Alixan, et particulièrement ceux provenus de Jacques et Jean Fanton.

## Liasse E. —

### 5°. Divers papiers de Mre Sébastien de Lionne. —

1. 1626. — Rente faite par Mre de Lionne, conseiller du roy, sieur de Loyssins, à Mre Sébastien de Lionne, chanoine de Romans, de six setiers de blé de rente annuelle, aliénés ci-devant du prieuré de Nacon par ordre du roy, comme biens ecclésiastiques, pour les besoins de l'Etat.

2. 1635. — Quittance passée par Emmanuel Toffray, charpentier de St Nazaire, pour réparations faites à la maison de Mre Sébastien de Lionne, scise à St Paul les Romans.

3. 1636. — Saisie et vente d'une pièce de terre à St Paul-les-Romans, provenue de Gille Arnaud, au profit de Mre Sébastien de Lionne. —

4. 1642. — Avis de Mre Maltaste, avocat de Dijon, pour Mre Sébastien de Lionne en instance avec messire Pierre Galien de Chabeuil, fondé de procuration du chapitre de St Barnard de Romans, pour les intérêts dudit chapitre. — 1645. —

# Inventaire 1737. – Tiroir III. – Liasse E. –

5. 1645. – Sentance arbitrale entre Mr Sébastien de Lionne et le chapitre de St Barnard de Romans, sur les portandas que ledit sieur de Lionne a à prendre sur le patronage de St Paul-les-Romans et sur les autres bénéfices dépendant dudit (Chapitre

6. 1646. – Avis de Mr Boissat, avocat de St Marcellin, portant que Mr Sébastien de Lionne, comme patron de la cure de St Paul-les-Romans, peut procéder contre les dégradateurs des bois de ladite cure. –

## Liasse F. –

6e. – Testament, codicille et autres pièces de la succession de Mr Seb. de Lionne.

1. 1646, 21 Juin. – Copie informe du testament de Mr Sébastien de Lionne, chanoine de l'église de St Barnard de Romans, prieur de St Etienne de Nacon, en faveur de la chartreuse du Val Ste Marie. n° 1.

2. 1647, 1er Sept. – Codicille de Mr Sébastien de Lionne reçu par Me Ganthon, notaire de Romans. n° 2.

3. 1647, 13 Sept. – Apposition du scellé à la maison de Mr Sébastien de Lionne, à requête de Sr Esprit Baboy, mari de Dame Jeanne Patinot; de Sr Benoît Cabaret, notaire de St Lattier, mari de Dlle Eléonore Patinot; de Sr Antoine de Beaumont, marchand de St Nazaire, mari de Dlle Judith Patinot; les dites Dlles Patinot nièces de Mr Sébastien de Lionne et prétendantes à la succession. n° 3.

4. 1647, 16 Sept. – Acte de remise au juge de Romans du testament de Mr Sébastien de Lionne; ouverture d'icelui; procédures en conséquence; opposition des Dlles Patinot ses nièces, et exécution en forme dudit testament. n° 4.

5. 1647, 19 Sept. – Inventaire général des biens de feu Mr Sébastien de Lionne, coté DCXLI. n° 5.

6. 1647. – Etat des biens de feu Mr Sébastien de Lionne et des sommes payées par ses héritiers. Coté DCXLI. – n° 6.

7. 1649, 19 Juin. – Transaction entre Dom Etienne Le Sauvage, prieur du Val Ste Me, et Dlles Jeanne, Eléonore et Judith Patinot, nièces de feu Mr Sébastien de Lionne, par laquelle lesdites Dlles Patinot se départent de leurs prétentions à la succession dudit Seb. de Lionne, moyennant 3000 livres payables dans 6 mois par ladite chartreuse. – n° 7.

8. 1675. – Chargé de plusieurs actes de l'hoirie de feu Mr Sébastien de Lionne

au profit de la chartreuse du Val Ste Marie, et notamment de l'original du testament dudit Sr Sébastien de Lionne par Mre Giraud. n° 8.

3. — Copie en forme du testament de Mre de Lionne — n° 9.

2. 1643, 20 Déc. — Consultation de Mre du Barral, avocat à Grenoble, sur le testament de feu Mre de Lionne, au sujet de l'édit du Château Briand et de l'ordonnance de Blois n° 10.

## Liasse G. —

7e. — Divers comptes, mémoires, pièces etc... pour les héritiers de Mre Sébastien de Lionne. —

1. 1647. — Requête du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné pour contraindre le Sr Rambaud, greffier de Romans, de représenter le testament de Mre Sébastien de Lionne.

2. 1647. — Inventaire des procès de Mre Sébastien de Lionne qui sont à Ste Marcellin chez Mre Pierre Charbonnier, procureur.

3. 1647. — Mémoire des fonds dépendant des bénéfices de feu Mre Sébastien de Lionne à St André, Pont-en-Royans, Macon et Ste Quiteria.

4. 1647. — Compte du Sr Rozeran, apothicaire de feu Mre Sébastien de Lionne.

5. 1647. — Rôle des fonds restant à St Pierre de l'Esperaine que Mre Sébastien de Lionne y avait acquis et qui ne tombent à Mre le vibally de St Marcellin.

6. 1648. — Commande de bétail donnée par le Val Ste Marie à Pierre Ducourt, rentier du domaine de St Paul-les-Romans, provenu de l'hoirie de Mre Seb. de Lionne.

7. 1648. — Plan de la maison de St Nicolas à Romans, de l'hoirie de Mre Seb. de Lionne.

8. 1648. — Etat des biens de l'hoirie de feu Mre Sébastien de Lionne.

9. 1648. + — Compte de Mre Genthon, notaire de Romans, à Dom Etienne Le Sauvage prieur du Val Ste Marie, concernant les affaires de feu Mre Sébastien de Lionne.

10. 1648. — Monitoire laxé pour recouvrer les effets de la succession de Mre Seb. de Lionne.

11. 1649. — Etat des frais et dettes payées par les héritiers de feu Mre Sébastien de Lionne.

12. 1649. + — Comparant de Dom Etienne Le Sauvage, prieur du Val Ste Marie, qui prouvent que ladite chartreuse a payé les aumônes ordonnées par feu Mre Sébastien de Lionne, d'abord après (son décès.

13. 1649. — Mémoire sur les deux granges de St Pierre d'Esperaine, de la succession de feu Mre Sébastien de Lionne. —

14. 1651, 16 Déc. — Compte de recette et de dépense faite sur l'hoirie de Mre Sébastien de Lionne par la chartreuse du Val Ste Marie. —

15. 1651. — Papiers de l'hoirie de Mre Seb. de Lionne, demandés par Mre de la Bastide de Grenoble. —

1653. —

Inventaire 1737. — Tiroir III. G. —

16. 1653. — Copie des tailles de St Romain, imposées sur les biens provenus de l'hoirie de Mr Séb. de Lionne.

17. 1657. — Arrentement passé à Sr Jacques Baboy de St Romain, par le Val Ste Mie, de pré Boyard d'Heron, provenu de l'hoirie de Mr Sébastien de Lionne.

18. 1658. — Minute de procuration du Val Ste Mie passée à Mr Foucaud, de Lyon, pour recevoir de Mr d'Avigne, conseiller au présidial de Lyon, 100 livres pour pension d'un an, sur 1000 livres de principal, dus à l'hoirie de Mr Sébastien de Lionne.

19. 1661. — Autre de même pour le même sujet, passée à Mr Philibert Magnan, de St Romain Royans.

## Liasse H. —

### 8e. — Quittances pour les héritiers de Mr Sébastien de Lionne. —

1. 1646. — Quittances de Mr Sébastien de Lionne à Mr Bon. — n° 1.
2. 1647. — Autres de quelques frais funéraires payés par le Val Ste Mie, pour Mr Séb. de Lionne. n° 2.
3. 1647. — Autre de frais de justice, greffiers etc.. payés de même. n° 3.
4. 1647. — Autre d'Hélène Gaillaud, servante de feu Mr Sébastien de Lionne. — n° 4.
5. 1647. — Autre du boulanger... de même de même... n° 5.
6. 1647. — Autre pour le drap fourni à l'habillement des pauvres, ordonné par le testament de feu Mr Sébastien de Lionne. — n° 6.
7. 1647. — Autre pour la fourniture de 30 chapeaux, de même. n° 7.
8. 1648. — Procuration de Dom Etienne Le Sauvage, prieur du Val Ste Mie, pour recevoir de Mr d'Avigne, conseiller à Lyon, les arrérages de pension dus à l'hoirie de Mr Séb. de Lionne. n° 9.
9. 1648. — Quittance de Mr le président Pourroy passée au Val Ste Mie, pour frais de procédures, qu'il avait avancés pour feu Mr Sébastien de Lionne. — n° 10.
10. 1648. — Autre de Mr Fr. Bon, marchand de Romans, pour diverses fournitures faites à feu Mr Sébastien de Lionne, acquittée par le Val Ste Marie. — n° 14.
11. 1648. — Autre du chapitre de St Barnard de 2 linceuls et 2 florins d'or dus à la mort de Mr Sébastien de Lionne par ses héritiers. — n° 12.
12. 1648. — Autre des Srs Falques et Lancy pour frais de procès de feu Mr Sébastien de Lionne n° 8.
13. 1650. — Autre de Dame Elisabeth Franc, religieuse de St Just, pour fonction annuelle, à elle léguée par feu Mr Sébastien de Lionne. — n° 13.
14. 1650. — Quittance de Sr Esprit Baboy, marié de Dlle Jeanne Patinot, nièce de Mr Sébastien de Lionne, de partie de mille livres à elle accordées par les hoirs de Mr Séb. de Lionne, n° 14.
15. 1650. — Autre de Sr Antoine de Beaumont, marié de Dlle Judith Patinot, et de Mr Labaret, marié

Inventaire 1737. – Tiroir III. Liasse H. –

mari de Dlle Eléonore Patinot, nièce de Mre Sébastien de Lionne, de partie de la somme à elles accordées par les hoirs de Mre Sébastien de Lionne. nº 15.

16. 1651. – Autre de Philiberte Buyssière, de St Paul, passée au Val Ste Mie pour légat à elle fait par Mre Sébastien de Lionne. nº 16.

17. 1655. – Autre de même des Dames religieuses de St Just, pour la pension léguée à Dame Elisabeth Le Franc, religieuse, par Mre Sébastien de Lionne. nº 17.

18. 1655. – Autre générale des Dlles Eléonore et Judith Patinot, pour ce qui leur a été accordé par les hoirs de Mre Sébastien de Lionne, soit le Val Ste Mie. nº 18.

19. 1656. – Autre de même de Dlle Judith Patinot par les maires de St Jacques Pascal, payant pour le Val Ste Marie. – nº 19.

20. 1656. – Autre de Madame l'Abbesse de St Just au Val Ste Mie pour la pension léguée à Dame Elisabeth Le Franc par Mre de Lionne. nº 20.

21. 1657. – Autre de même de ladite Dame Elisabeth Le Franc. nº 21.

22. 1659. – Autre de même des Dames de St Just pour ladite pension. nº 22.

23. 1663. – Quittance de Nicolas Picon, tailleur de pierre de Romans, au Val Ste Mie pour réparations faites à la maison de St Nicolas, provenue de l'hoirie de Mre Sébastien de Lionne. – nº 23.

24. 1672. – Quittance de Dom Salvany, procureur du Val Ste Mie, à Mre d'Arcyne, conseiller à Lyon, de 2168 livres, qu'il devait à l'hoirie de Mre Séb. de Lionne. nº 24.

25. 1742, 22 Mars. – Acte au savoir de l'hôpital général de la ville de Romans, par lequel la chartreuse du Val Ste Mie transporte audit hôpital un fond de 3000 livres sur un tènement de terre, vignes, situés proche le mont Calvaire des RR. PP. Recollets de ladite ville ; et en outre paye comptant audit hôpital la somme de 37 livres 10 sols ; et moyennant ce, ladite chartreuse se trouve déchargée de l'aumône journalière qu'elle était tenue faire de 3 liards à 30 pauvres dudit Romans : ce qui arrivait annuellement à la somme de 136 livres, 17 sols, 5 deniers. Ledit acte approuvé par Mgr l'archevêque de Vienne, le R. P. Général de l'ordre et la communauté du Val Ste Mie. Lequel dudit acte est resté entre les mains et dans les archives du chapitre de St Barnard de Romans, etc. nº 25.

26. 1712. – Lettre de Mre Moret, avocat à Grenoble, au sujet de l'aumône ci-dessus. nº 26.

# Inventaire 1737 - Tiroir III. —

## Liasse J. —

9°. — Affaires du Val Ste Mie avec le chapitre de St Barnard touchant la succession de Mre Sébastien de Lionne. —

1. 1649. — Un dossier de procès commencé ci-devant par Mre Sébastien de Lionne contre le syndic du chapitre de St Barnard de Romans pour sommes demandées audit chapitre par Mre de Lionne; ledit procès continué par le Val Ste Mie

2. 1649. — Acte capitulaire de l'église St Barnard de Romans, signifié au Val Ste Mie, concernant l'exemption des dîmes, que ladite maison prétend avoir audit Romans

3. 1650. — Un dossier de procès du syndic du chapitre de St Barnard, demandant au Val Ste Mie l'anniversaire fondé par feu Mre Sébastien de Lionne.

4. 1650. — Requête et assignation contre le Val Ste Mie par le syndic du chapitre de St Barnard de Romans, demandant la dîme sur une vigne de ladite maison située audit Romans.

5. 1655. — Sentence arbitrale entre le chapitre de St Barnard de Romans et le Val Ste Mie sur les prétentions respectives en la succession de Mre Séb. de Lionne.

6. 1655. — Quittance générale passée au Val Ste Mie par le chapitre de St Barnard de Romans, sur les prétentions en l'hoirie de feu Mre Sébastien de Lionne. —

## Liasse K. —

10°. — Procès avec Sr Guigue Thomassot à cause des biens et droits de Mre Sébastien de Lionne et de ses héritiers. —

1. 1638-1648. — Deux dossiers de procédures contre Sr Guigue Thomassat, fermier des biens du prieuré de Nacon, défendant de Mre Sébastien de Lionne. Lesdites procédures par lui commencées et continuées par le Val Ste Marie

## Liasse L. —

11°. — Procès avec Claude Guignard. —

1. 1650. — Un dossier de procédures du Val Ste Mie contre André et Claude Guignard, dit Vial, fermiers de la grange de St Pierre de Nacon, provenance de l'hoirie de Mre Sébastien de Lionne; avec quelques lettres, par où il se vérifie que les biens des Allards ne sont point dépendants du prieuré de Nacon. —

## Liasse M. —

12°. — Procès avec Messire Philibert Aymon. —

Inventaire 1737 - Tiroir III. Liasse M. -

1. 1653 - Un dossier de procédures du val Ste Mie avec Me Philibert Aymon, chanoine de l'église de St Barnard de Romans, à cause de la succession de Mre Sébastien de Lionne. -

## Liasse N. -

13o. - Procès avec Sr Jean Ruel, notaire de Pisançon. -

1. 1658 - Un dossier de procédures du val Ste Mie contre Sr Jean Ruel, notaire de Pisançon, à cause d'arrérages de ferme des dîmes de Chatuzange, duës par Sr Benoit Blanc à l'hoirie de feu Mre Sébastien de Lionne. -

## Liasse O. -

14o. - Procès avec Esprit et Jacques Baboy. -

1. 1660 et suivantes. - Plusieurs quittances pour le Sr Baboy, marchand de St Romans et fermier du prieuré de Nacon, de Mre Sébastien de Lionne. -

2. 1655 - Un dossier de procédures du val Ste Mie contre Sr Jacques Baboy, fermier de St Pierre de Nacon, ci-devant de Mre Séb. de Lionne. -

3. 1658 - Factum, autres pièces et papiers du procès du val Ste Mie contre Sr Esprit Baboy, fermier du prieuré de St Pierre de Nacon, ci-devant de Mre Séb. de Lionne. -

4. 1662 - Ecriture de Dlle Jeanne Potinot, veuve de Sr Esprit Baboy, communiquée au procès contre le val Ste Mie, ci à l'héritier de Mre Sébastien de Lionne. -

## Liasse P. -

15o. - Procès contre le Sr Charles Cara. -

1. 1672 - Un dossier de procédures du Sr Charles Cara contre le val Ste Mie, disant ledit Sr Cara et ses enfants cohéritiers de l'hoirie de Mre Séb. de Lionne.

---

# Tiroir IV. - Acquisitions et ventes de fonds et immeubles faites par le val Ste Marie et d'autres particuliers. -

## Liasse A. -

1o Acquisitions et ventes entre particuliers. -

1. 1588 (31) - ~~Vente d'une pièce de terre en Bouvante par Veronette, veuve d'Antoine Lourt, à dame Baffart, dit de Lala.~~ Achat d'une pièce de terre en Bouvante à la Reynaude pour Pierre Juge Roissard dit Bouvante. -

2. 1536 (31) - ~~Vente d'une maison, terre en Bouvante~~ pièce de terre en Bouvante à las Tailloas, faite à Pierre, fils de Michel Juge Roissard, ~~faite par Jean Ollat à Julien Reynaud, de St Jean, châtelain de St Nazaire.~~ Vente d'une pièce de terre en Bouvante à las Tailloas, faite à Pierre, fils de Michel Juge Roissard, par Jean Ollat, de la dicte de val Ste Mie,

# Inventaire 1737. – Tiroir IV. – Liasse A. –

3. 1532 – Vente d'un pré en Laulard pour Pierre Tuge, fils à feu Michel de Bouvante.

4. 1533 – Achat d'une pièce de terre en Laulard pour Pierre Tuge dit Roissard.

5. 1534 – Vente d'une pièce de terre et terbe d'environ 8 sétérées en Bouvante, faite par Guillaume Bogat, notaire de St Jean, à Pierre Tuge dit Roissard.

6. 1534 – Investiture faite par Dom Gonet Simon, procureur du Val Ste Me, à Pierre Tuge.. de certaine pièce de terre par lui acquise en Bouvante. –

7. 1543 – Achat pour Pierre Tuge.. et Etienne Poissat, de Bouvante, d'un pré complanté de chataigniers à oriol.

8. 1550 – Appointement et accord entre Henry Roybon, de Moyran, et Perraud Roissard, de Bouvante, sur une pièce de terre d'environ 3 émirées à Bouvante. –

9. 1552 – Appointement et accord entre Pierre Tuge et Etienne Poissat, d'une part: et Domenge Flandyne, d'autre: pour raison d'une pièce de terre de 4 sétérées en Bouvante, en las Vaillas, dont ladite Domenge demandait la moitié.

10. 1555 – Vente faite à Payraud Roissart, de Bouvante, d'un pré par Etienne Poissat. –

11. 1562 – Mariage de Jean Villard Chanel, de Bouvante, avec Gonette, fille de feu Payraud Tuge, dit Roissard, dudit Bouvante. –

12. 1574 – Acquisition faite par Jean Tuge, dit Roissard, de Bouvante, d'une terre en Bouvante au lieu dit au Pré, de Bertrand Tuge, dit Roissard. –

## Liasse B. –

### 2e Acquisitions, ventes et échanges entre particuliers. –

1. 1543 – Vente d'un pré situé à Bouvante par Paronette, veuve d'Antoine Lours, à Claude Baffart dit de Lala. –

2. 1550 – Vente d'une maison située à Bouvante aux Allats, de la directe du Val Ste Me, faite par Jean Allat à Julien Raymond, de St Jean, châtelain de St Nazaire. –

3. 1575 – Vente de 2 pièces de terre faite par Marguerite Didier, femme de Jean Beguin Roya, avec ratification dudit Jean Béguin, à Claude et Louis Beguin.. avec quittance des lods par Dom Albert Faure, prieur du Val Ste Marie. –

4. 1589 – Vente d'une pièce de terre à Bouvante en Bramafaut, faite par François Maillet à Dom Dagoneau, prieur du Val Ste Me, qui la remise à Pierre Rayat.

5. 1606 – Échange de 2 pièces de pré à Bouvante au Loche et Pré Rond, donné par François François, dit Gagnor, à Jacques Raval, qui remet audit Gagnor une pièce de terre et pré en Bouvante au Pré Rond. –

6. 1610. – Ratification d'investiture d'un fief d'échange donnée par Dom Jean Bte Giraud, Recteur du Val Ste Me.
7. 1614. – Vente, cession et rémission de droits et d'une maison et dépendances en Bouvante vers les Maillats, faite par Jean Malhet à P. –
8. 1618. – Vente, cession et transport d'une pension foncière faite par Marc Raymond, de St Jean, à Jean Macaire, cordonnier du Pont en Royans. –
9. 1629. – Vente d'une maison et autres fonds à Bouvante, aux Allets, faite par Eynard Raymond dit Bouvante, à Sébastien François, meunier lieu.
10. 1644. – Echange d'un pré en Bouvante, au curtil de Charrel, donné par Jean Vigne à P. Brichat, qui remet audit Vigne une pièce de terre, chasal, audit Bouvante, lieu dit en Cl Autagne.
11. 1646. – Vente d'un bois en Bouvante à Rochas, passée par Fr Eynard dit Bouvante à Claude François.
12. 1671. – Vente d'une pièce de terre en Bouvante vers Rochas, faite par Charles de Chevas Baron à Pierre de Chese, de Bouvante.
13. 1678. – Quittance de 16 livres 10 sols pour le prix de l'arrentement d'un pré à Rochabrune affermé à Mre Félicien Thomas, fermier des martinets de Bouvante par Dlle Antoinette Dravet, veuve de Mre Emmanuel Pinat de St Nazaire, et de Mre Pierre Pinat, leur fils.
14. 1700. – Extrait de vente d'un tènement de maison, pré etc. en Bouvante aux Roillarts, passée par Jean Baffart dudit Bouvante à Fr. Turga.
15. 1675. – Investiture d'une maison acquise à Romans par Dom de Monfreuille, ladite investiture faite par le chapitre de St Barnard.

## Liasse C. –

3e Rôle des acquisitions faites par le Val Ste Marie et par quelques autres particuliers depuis 1588 jusqu'en 1682. –

1. De 1588 à 1591. – Décharge des tailles pour les biens acquis en Bouvante par le Val Ste Me.
2. De 1604 à 1610. – Rôle des acquisitions faites par le Val Ste Marie et par plusieurs particuliers de Bouvante, dont les actes ont été reçus par Me Jourdan Giroud, notaire du Pont-en-Royans. –
3. De 1641 à 1682. – Rôle des acquisitions faites par le Val Ste Marie dans le mandement de Bouvante. –
4. 1669. – Actes des fonds acquis par le Val Ste Me hors du terroir de Bouvante.

## Liasse D. –

1e. – Ventes d'immeubles faites par le Val Ste Marie. –

# Inventaire 1737. - Tiroir IV. - Liasse D. -

1. 1593 - Vente d'un tènement de pré en Bouvante à la chenatière passée par Dom. J. de Bregnaut, prieur du Val de Ste Marie à Pierre Maussan, dit Cornet.

2. 1595 - Reconnaissance d'une pension annuelle de 6 sols, passée par Pierre Flandin, drapier de Bouvante, sur le jardin de la cure dudit Bouvante, de la contenue d'une quarte, situé aux Flandins, et au profit de ladite cure, à la requisition de Dom. Martin Gelliat, prieur et de Dom. Pierre Masle procureur du Val Ste Marie. -

3. 1620 - Vente d'une pièce de terre en Bouvante, aux Violières, provenue d'Emmanuel Reymond faite à Jacques François, dit Gagnor, par dom Giraud, prieur du Val Ste Mie, avec quittance passée audit Jacques François de la façon d'une écluse qu'il a faite pour abreuver le pré acquis par ladite chartreuse dudit Emmanuel Reymond au dit lieu des Violières.

4. 1623 - Appensionnement du susdit jardin de la cure, donné par Dom Jérome Manigler prieur, sic proc.? au profit du Val Ste Mie, à Jean Planel, sous la pension annuelle de 7 sols; avec une note de dom Le Sauvage qu'il faut faire déclarer ledit appensionnement nul, attendu les défauts de formalités et à cause de lésion en toutes choses et tous les chefs; ledit jardin a été repris par le Val Ste Mie, sous led. Dom. Et. le Sauvage en 1653. -

5. 1654 - Mémoire de la valeur des fonds que le Val Ste Mie possède à St Pierre de Nacon.

6. 1655 - Lettres, mémoires et conventions de Me Jacques Baboy, fermier des biens du Val Ste Mie à St Pierre de Nacon, avec ladite chartreuse. -

7. 1655 - Accord avec ledit St Jac Baboy et le Val Ste Mie, par lequel et icelui audit St Baboy les droits sur quelques fonds à Iseron, sur lesquels il était dû quelque somme au Val Ste Marie, comme héritiers de Me Sébastien de Lionne.

8. 1658 - Vente de maison et fonds à St Pierre d'Entraine, mandement d'Iseron, passée à Me Jacques Baboy de St Romain, par D. Alexis Arnaud, prieur du Val Ste Mie, pour 500 livres.

9. 1658 - Mémoire de ce qui est dû de cens pour les biens d'Iseron vendus à Baboy.

10. 1661 - Quittance de 150 livres passée à Benoit Guinard Brun des mains et deniers du St Baboy par Dom Al. Arnaud, prieur, pour somme due à l'hoirie de Me Séb. de Lionne.

11. 1673 - Vente de 2 pièces de terre à St Jean-en-Royans, en la Sédière, faite à Me Vincent Brenier, notaire dudit St Jean, par Dom de Monfrueille, prieur du Val Ste Marie.

12. 1695 - Vente d'une maison à Romans, rue de la Tour, provenue de l'hoirie de Me Sébastien de L.

Inventaire 1737. – Tiroir IV. Liasse D. –

de Lèone, faite à Me Barthélemy Charavel, curé de St Bernard dudit Roman, par d. Antoine Raynaud, prieur du Val Ste Mie, moyennant 80 livres, avec déclaration dudit D. Raynaud, prieur du Val Ste Mie, que ladite somme a été employée à payer un capital de pareille somme due par le Val Ste Marie, à noble Antoine Blanc, d'Avignon. –

Liasse E. –

5e Echanges d'immeubles faits par le Val Ste Marie. –

1. 1542. – Echange d'un pré en Flandène, donné par Dom Gouet Simon, prieur du Val Ste Mie, à Sr Julien Raymond, qui remet en place une pièce de terre au (terroir des Vignes.

2. 1620. – Echange d'une pièce de terre en Bouvante, au curtil des Rochas, remise par Dom Jean Bte Giraud, prieur du Val Ste Mie, à Antoine Vigne, qui donne en échange une pièce de pré au curtil des Vignes. –

3. 1625. – Echange d'une terre et pré en Bouvante, vers Rochas, remise par Dom Jérome Manigliet procureur du Val Ste Mie, à Jean Chevas fils de Noël, lequel remet en échange une terre audit Bouvante, en la Gabère.

4. 1632. – Copie du contrat d'appartenance d'un pré et terre en Bouvante, appelé le pré de la Coste, donné par Me Jean Sarsoulat, curateur de Sr François Raymond, fils de feu Sr Emmanuel Raymond, de Chabeuil, à Sr Pierre Brasson, drapier de Bouvante, avec mémoire sur ledit tènement.

5. 1639. – Echange d'une maison, grange, sautagne avec autre grange, étable, four, curtil, terre bois châtaigniers en Bouvante, lieu dit vers Bardon et Burlet ou Allières, plus un curtil audit lieu appelé Rambaud: plus un pré, curtil et broue audit lieu vers Bardon, le tout remis par Dom Jérome Manigliet, prieur du Val Ste Mie, à Pierre et Claude Baguin père et fils, de Bouvante; lesquels remettent en échange au Val Ste Mie un tènement de grange, pré, cour, plassage, curtil et bois châtaigneraie, situés en Bouvante, lieu dit vers la Rue, avec leur part de four indivis avec Claude Baguin Royat: plus un pré, curtil audit lieu au clos de la Rue: plus un pré et bois châtaigneraie appelé le bois de la Rue; plus une pièce de terre et broue, audit lieu, en la combe: plus une terre en Bouvante, en Fois Gatones vers Barbarin.

6. 1645. – Ratification dudit échange fait auxdits Pierre et Claude Baguin par Dom Etienne Le Sauvage prieur, avec la pension annuelle de 15 livres au capital de 300 livres pour la plus

la plus value de ledit échange.

7. 1696 + – Echange d'une maison, terres en 2 pièces, situées à St Paul-les-Romans, provenues de l'hoirie de Mre Sébastien de Lionne, donné par Hon. Mph. de Monfraville, prieur de Val Ste Mie, à Jacques, fils de Jean Maillat de Bouvante, lequel remet au Val Ste Mie, en échange, un tènement de maison, grange, hautagne, curtil et pré, audit Bouvante, aux Maillats (dits en Paris et curtil de Rochas); plus une terre et pré aux Maillats; plus une terre audit Bouvante, aux Rivaux ou champs de la Croix; plus une autre terre auxdits Rivaux; plus une terre et bois au terroir de Pagron; plus une autre terre à la Romandière; plus une terre au grand Péflenry et Malatorre; plus une terre en la Tondière, sur 3 Etablies que la chartreuse du Val Ste Mie a donnés de retour audit Jacques Maillet pour la plus value de ledit échange.

8. 1720 + – Requête de Dom Louis de Brest, prieur du Val Ste Mie et des religieux de ladite maison, présentée au très V. P. Visiteur, aux fins d'échanger quelques fonds nobles du Val Ste Marie en la Gabère vers Chaillas, contre d'autres roturiers, situés en la charbonière, au long du rif Ste Catherine, contre la clôture de la chartreuse, appartenant à Marguerite Tuvanon f. Valet, femme de Jean Vignon Carême, du hameau des Vignes.

9. 1720, 27 Août. – Echange des fonds susdits entre le Val Ste Mie et ladite Marguerite Tuvanon Valet. Acte reçu par Macaire, notaire de St Jean en Royans. – Nota: Il y a dans ladite liasse une copie informe du contrat ci-dessus.

Nota: Il y a encore d'autres acquisitions et échanges de fonds et immeubles faits par le Val Ste Mie, réunis à plusieurs de ses domaines, dont les titres sont inventoriés avec les papiers dans chaque tiroir desdits domaines, où on pourra avoir recours.

10. 1734, 23 Août. – Echange d'une terre de 8 ictérées, sise au mas de Lézière, échangée contre une autre de 9 ictérées et 1 quartelée, sise au bart de la Croix, par le V. P. Dom Denis + Godard, prieur de ladite chartreuse, à Jean et Fr. Cuses, de Bouvante. –

## Liasse F.

6e Fonds et immeubles retenus par le Val Ste Mie par droit de prélation. –

1. 1653. – Vente d'un tènement de pré en Bouvante, aux Flandins à Fontmargot, passée par Catherine de Cuses et Jacques Planel, son fils, à Pierre Planel Pagraud.

+2. 1653. – Acte de rétention du pré susdit par droit de prélation par Dom Etienne de Lauvergne, (prieur du Val Ste Mie)

3. 1653. — Cession de jouissance dudit tènement, faite par la susdite Marguerite à D. St. Lasauvage

4. 1688. — Vente d'un pré à Bouvante, en la Corna, près ms Allats, passée par Jean Allat à Sr Fr. Brichet, de Bouvante, pour 320 livres. —

5. 1689. — Acte de rétention dudit pré susdit par droit de prélation, par Dom Elzéard Juste Grégoire, procureur du Val Ste Marie. —

## Liasse G. —

### 7°. Adjudications et mises en possession de fonds et immeubles pour le Val Ste Mie.

1. 1591. — Discussion des biens d'Antoine Villars, dit Charral, de Bouvante, et mise en possession de quelques fonds au mas des Alliers, au profit du Val Ste Marie.

2. 1596. — Mise en possession du domaine et fonds de Valfangeouse, sur Sr Jean Raymond Fontany, au profit du Val Ste Mie, par ordonnance de Mr de Garagnial, vibally de St Marcellin: Dom Nicolas Molin, prieur, recevant à cause des rentes dudit Sr Raymond envers le Val Ste Mie, avec divers actes à ce sujet. —

3. 1638. — Un dossier de procédures concernant le fond acquis par Louis de Clusas, de Choirie de feu Jean Lazier Bourraud; lequel fond est terre et pré appelé de Robert, en Bouvante, entre les ruisseaux de Chailas et des Branes, avec un tènement de blache au Fournian.

4. 1638. — Adjudication des susdits terre, pré et blache, au banc de cour de Bouvante, au profit du Val Ste Mie; Dom Magnifier Manigher prieur recevant. —

## Liasse H. —

### 8°. — Ventes de fonds et immeubles faites au Val Ste Marie. —

1. 1526. — Vente d'une maison à St Nazaire, rue de Lays, par Nicolas Simon, barbier dudit St Nazaire, passée à Dom Jean Barbally, prieur du Val Ste Marie.

2. 1529. — Albergement d'un moulin à Bouvante, en las Tuideras, Logo ou Logue, passée par Dom François Ruffy, Recteur du Val Ste Mie, à Jean Juge Roissard, près de leur tènement des Roissards.

3. 1596. — cession et remise faite à Dom Me Perrucaud, procureur du Val Ste Mie, par François Flandin Bist et Jean Gagnor, de Bouvante, d'une pièce de pré et plassage de sayte, audit Bouvante, d'environ une quarte de contenue, lieu dit vers Guillet, joignant au chemin du serf de la croix à l'église dudit lieu, du levant, avec les bois dépendant dudit tènement, moyennant 8 écus etc. ...

4. 1627. — Vente d'un moulin susmentionné (1529), situé au dessous des Roissards, passée par Jacques Planel

# Inventaire 1737 – Tiroir IV. Liasse H. –

+ Plaud à Dom Bruno Garde, prieur de Val Ste Mie, avec quittance générale de Sr Plaud, pour raison dudit moulin. –

5. 1547. – Echange d'une pièce de pré en Bouvante, lieu dit au Verre, et d'une pièce de
+ terre et verdil audit Bouvante, au Prénoy, donné par Dom Gouet Simon, prieur, à Michal Vignon, qui remet en échange un pré... vers les Vignes.

6. 1558. – Remise d'une pièce de terre herme en Bouvante, vers Lalla, en la visitation faite au Val Ste Marie par Pierre Vigne, pour payement de dettes.

7. 1553. – Vente d'une partie de maison et pré en Bouvante, à Lalla, faite au Val Ste Marie par Antoine de Lalla.

8. 1571. – Vente d'une terre en Bouvante, en Champroud, passée par Antoine, fils de
+ feu Blaise Laurent, de St Jean, au Val Ste Mie, Dom Albert Faure, prieur.

9. 1573. – Vente de 2 sétérées de terre et pré en Bouvante, à Péonier, passée par Jean Pierre et Guillaume Basset, dit Lalo, au Val Ste Mie, Dom Claude Faure prieur (lire c'est procureur) recevant. –

10. 1608. – Vente d'un jardin de la contenance de 6 coupes, en Bouvante, aux Flandins, joignant la maison, où habitait le St Curé, par François Bonifant, veuve de François Flandin Lacroix, tutrice de leurs enfants, à Louis Achard, de Bouvante.

Nota: que la susdite maison où habitait le St Curé a été vendue à Jean François Gagnon.

11. 1608. – Vente du susdit jardin passée par le susdit Achard au profit du Val Ste Mie, Dom
+ Louis Pichon prieur.

12. 1653. – Le susdit jardin, qui avait été aliéné en 1629 par Dom Bruno Garde, prieur, à
+ St Jean François, de Bouvante, a été repris par le Val Ste Mie, de Pierre François Vallet,
+ qui l'a cédé à Dom Et. le Sauvage, prieur, par acte reçu Macaire, notaire de St Jean.

## Liasse I. – 9es

1. 1676. – Vente d'un pré et d'une terre, en Bouvante, au mas du Maillet; plus autre pré et terre au mas des Roux, faite par Guillaume Tastevin... de Bouvante,
+ à Dom Alphonse de Monfraville, prieur du Val Ste Mie, pour 1600 livres.

2. 1677. – Vente de fruits passée par Pierre Mollat, de Bouvante, à D. Alph. de Monfraville
+ (prieur du V. S. M.

3. 1696. – Vente d'un pré à Rochebrune, passée par St Antoine et Pierre de St Nazaire
à Dom Antoine Reynaud, prieur du Val Ste Marie.

4. 1704. – Vente d'une petite maison et étable en Bouvante, joignant la grange
des Olmet

des Ollats, par Et. Darnal de la Baume d'Hostas, avec quittance du prix pour les amortissements et autres pièces sur ladite acquisition. –

5. 1710. – Commission du très R. P. Général et des PP. Définiteurs pour acheter les biens de Barthélemy Rosan, situés à Bouvante aux Taillous, vers le moulin.

6. 1710. – Vente d'un tènement de maison, grange, écuries, hiérat, pré, cacer, pré, marcillières, terres tertres, côtés et rochers, à Bouvante aux Taillous; plus autre terre, côtés, rochers, bois de haute futaie et broussailles aux Taillous, passée par Barthelemy, fils de Guillaume Rosan, de Gambalous, paroisse de Léoncel, à Dom Hugues de Montagnard, prieur du Val Ste Marie: prix 1610 livres. –

7. 1712. – Quittance générale passée par Barth. Rosan au Val Ste Mie pour le prix de la vente des fonds susdits aux Taillous. –

8. 1692. – Vente d'un chazal, prés, à Bouvante, au curtil des Boutain; plus d'un pré audit lieu; plus d'une terre au Cerf d'Andrieux; plus d'une terre tertre, rance et bochages au Davès; plus d'une autre terre au Cerf de la Croix, passée par Guillaume des Chezes Coconat, de Bouvante, à Pierre Rimet: prix 240 livres, une émine de blé et 2 brabis. –

9. 1693. – Quittance de Guillaume des Chezes Coconat passée à Pierre Rimet pour entier payement de la vente des fonds ci-dessus. –

10. 1710. – Vente d'un tènement de terre tertre et rochers à Bouvante, en la Ranche, au Cerf de la Croix, d'environ 3 setérées, passée par Jean Rose Rimet à Dom Hugues de Montagnard, prieur du Val Ste Mie: prix 150 livres avec quittance de ladite somme

11. 1689. – Copie de l'acte de vente d'un pré de Jean Ereingaar à Jean et Pierre Clusas Nivat, qui fait servir pour les biens que nous avons acquis dudit Ereingaar, au hameau des Vignes, pour faire voir que ses dettes sont acquittées.

12. 1698. – Quittance de Jean Ereingaar pour les intérêts de la somme que le Val Ste Mie lui devait de la vente de son domaine de Bonnet-Blanc, retenu par droit de prélation par ladite chartreuse.

13. 1707. – Obligation de Jean Clusa à Sr Pierre Garnier de Romans, de 77 livres 10 s. acquittée par le Val Ste Mie à Me Pierre Brenier en 1712. –

14. 1707. – Testament de Marguerite Clusa en faveur de François Béguis son époux

p. 8 à

fils à feu Jean Boguin.

15. 1708. — Cession de droit portant obligation de 60 livres pour Louis de Clusel, de St-Martin le Colonel, contre Jean Clusel, fils à Pierre, de Bouvante. —

---

## Tiroir V. — Privilèges du Val Ste Marie, généraux de l'ordre et de divers maisons.

### Liasse A. —

1° Privilèges généraux accordés à l'ordre des Chartreux par nos St Pères les Papes

1. — Extrait en bonne forme des privilèges pour l'exemption de dimes &c. accordés par les papes Martin V, Honorius IV, Jean XXII, Innocent VI, Pie II et Clement ... n° 1.

2. — Autre extrait de même pour les susdites exemptions pour tout l'ordre, et pour les chartreuses de Villeneuve, Ste Croix, Bonpas et Bourgfontaine en particulier. — n° 2.

3. 1564 — Un arrêt et règlement de Charles IX, roy de France, rendu à Paris, pour le payement des dimes au pays de Dauphiné, enregistré au parlement de Grenoble. n° 3.

4. 1623. — Bulle informe de notre S. P. le Pape Grégoire XV, confirmative des privilèges, tant au spirituel qu'au temporel, accordés par ses prédécesseurs à l'ordre des Chartreux. n° 4

5. 1728, 23 Dec. — Patente de Rome pour l'autel privilégié du Val Ste Marie. n° 5.

6. 1729, 16 Janv. — Patente de notre S. P. le Pape Benoit XIII, de l'autel privilégié, pour tous les jours de la semaine à perpétuité, à la chapelle de St Bruno, dans tout l'ordre. — n° 6.

### Liasse B. —

2° Privilèges généraux de l'ordre. —

1. 1626. — Arrêt du conseil d'Etat du roy pour l'exemption de droit de foraine en faveur de l'ordre des chartreux. n° 1.

2. 1630. — Ordonnance de la cour des Aides de Montpellier pour l'exemption des droits de foraine, rasve et hauts passages, en faveur de l'ordre des chartreux. — n° 2

3. 1633 — Jugement contradictoire rendu par les commissaires députés par Sa Majesté à Lyon, par lequel l'ordre des chartreux est déclaré exempt de la douane de Valance. n° 3

4. 1641 — Signification de l'exemption de la douane de Valance, à la requête du Val Ste Marie, faite aux commis de Romans. n° 3 bis

5. 1663 — Extrait en forme parte in quâ, des privilèges généraux de l'ordre, confirmés par Louis XIV, roy de France. — n° 4.

6. 1663 — Extrait informe des privilèges généraux de l'ordre, notamment pour les droits d'entrées

Inventaire 1737. — Tiroir V. Liasse B. —

issus, traités et forainal, confirmés par Louis XIV. n°5.

7. 1663. — Autre informe des privilèges généraux de l'ordre sous Louis XIV n°5bis

8. 1666. — Lettres patentes confirmatives des privilèges généraux de l'ordre, accordées par Louis XIV, enregistrées au greffe de la judicature de la ville de Romans et au greffe du Bourg de Péage de Pisançon. n°6.

9. 1670. — Lettres patentes de Louis XIV en faveur de l'ordre des Chartreux, avec committimus pour aller en 1ère instance aux requêtes du Palais, ou par devant les baillifs et sénéchaux des lieux de la résidence et maisons des Chartreux n°7.

10. 1670. — Lettres patentes du roi Louis XIV en faveur de l'ordre des chartreux pour user librement de leurs bois. — n°8.

11. 1670. — Autres de même avec arrêt en faveur de la chartreuse de Paris. n°9.

12. 1714. — Confirmation des privilèges de l'ordre.

13. 1715. — Arrêt contradictoire du Conseil, et lettres patentes de Louis XIV, roi de France, confirmatives de tous les privilèges de l'ordre des chartreux. n°10.

14. 1727. — Lettres patentes de Louis XV, roi de France, confirmatives des privilèges en faveur de l'ordre des chartreux, pour disposer librement de leurs bois. — n°11.

15. 1734. — Arrêt du Conseil confirmatif des privilèges de l'ordre quant aux bois. n°12.

16. 1663. — Trois cahiers contenant chacun en bonne forme la rénovation des privilèges généraux de l'ordre, accordée par Louis XIV.

17 1745, 15 Janvier. — Lettre de Mr de Maurepas, ministre de la Majesté, de 15 Janv. 1745, donnant pouvoir au V.P. Dom Ducrat, prieur de Val Ste Marie, d'exploiter les bois contenus dans la déclaration. —

## Liasse C. —

3e. — Autres privilèges pour l'Ordre, portant notamment que leurs équipages ne seront point fouillés dans leurs voyages. —

1. 1719. — Ordre du roi, signé de Mrs les fermiers généraux, pour l'exécution des privilèges de l'ordre, portant particulièrement que les équipages des particuliers dudit ordre ne seront point fouillés dans leurs voyages. —

2. 1727, 9 Janvier. — Ordre de Mrs les fermiers généraux, pour l'exécution dudits privilèges (comme dessus)

3. 1727, 3 Mars. — Autre de même pour lesdits privilèges. —

4. 1746, 21 Mai. — Copie des privilèges de l'ordre approuvés par les fermiers généraux. —

5. 1714.

Inventaire 1737 - Tiroir V. Liasse C.-

5. 1744, 23 Mars. - Arrêt du Conseil, qui défend aux frères donnés qui tiennent de l'ordre, ou qui en sont congédiés, de s'adresser à aucune autre justice que celle de l'Ordre etc.

Liasse D.-

4°.- Sauvegarde pour exemption des gens de guerre pour tout l'ordre.-

1. 1656, 18 Mars. - Sauvegarde pour l'exemption de logement des gens de guerre, donnée à Paris par Louis XIV en faveur de l'ordre des Chartreux.

2. 1668, 18 Avril. - Autre de même, donnée à St-Germain en Laye par Louis XIV.-

3. 1712, Mars. - Autre de même, donnée à Versailles par Louis XIV.-

Liasse E.-

5°.- Exemption du 50e en faveur du clergé de France.-

1. 1726, 8 oct. - 4 exemplaires de la déclaration du roi, donnée à Fontainebleau, en faveur du clergé, pour l'exemption du droit du 50e des revenus imposé en France; enregistrée au parlement de Grenoble avec modification, sans préjudice de la réalité des tailles, et que les gens de mainmorte ne pourront plus rien acquérir à l'avenir.-

Liasse F.-

6°.- Privilèges et arrêts en faveur de diverses maisons.-

1. 1183. - Extrait informe des privilèges de Guillaume, Dauphin, en faveur de la chartreuse de Durbon

2. 1248. - Autre de même de Guigue XII, Dauphin, en faveur de la même chartreuse.-

3. 1258. - Autre de même de François, comte de St-Paul, gouverneur de Dauphiné, pour la grande chartreuse.-

4. 1574. - Autre de même des privilèges accordés à la Grande Chartreuse, par Henry III, roi de France et de Pologne

5. 1618. - Extrait en forme d'un arrêt du Conseil qui décharge la chartreuse de Prémol des impositions pour les réparations des rivières d'Isère et de Drac.-

6. 1634. - Extrait d'arrêt du parlement de Dauphiné, qui confirme à Messire Louis de Groslée de Maillon, marquis de Bressieu, le droit de prélation sur les fonds qui se vendront dans sa seigneurie.-

7. 1646, 16 Mars. - Extrait d'arrêt du parlement de Toulouse en faveur de la chartreuse de Bourdeaux, pour l'exemption de payer les dîmes.

8. 1666. - Ordonnance de la Maîtrise des eaux et forêts de l'Isle de France, qui condamne la chartreuse de Val Dieu à amende, etc... à cause de ses bois.-

9. 1666. - Règlement de la Maîtrise des eaux et forets de l'Isle de France, intéressant la chartreuse du Val Dieu

10. 1667.

Inventaire 1737. - Trois V. Liasse F. -

10. 1667. - Ordonnance de la ditte Maitrise qui reconnait le droit de haute justice du Valdieu, et portant permission à ladite chartreuse de couper annuellement 13 arpents de bois, faisant la 100e partie de ses forets.

11. 1667. - Acte de délivrance de 13 arpents de bois pour la chartreuse de Valdieu.

12. 1668. - Autre de même.

13. 1668. - Acte de remise des verbaux par ladite chartreuse à la Maitrise des eaux et forets.

14. 1669. - Acte de délivrance de 13 arpents de bois pour ladite chartreuse.

15. 1685. 3 Avril. - Arrêt en bonne forme du Conseil privé du roi en faveur de la chartreuse du Ligat pour la taxe des dixmes, Note: très avantageux.

16. 1701. - Arrêt en bonne forme du Conseil d'Etat confirmant les privilèges des bois pour la chartreuse de Bonlieu et de Vaucluse, du 11 octobre.

17. 1706. - Requête présentée au roy par le Général des Chartreux aux fins d'obtenir une somme à prendre sur les dégrèvements de la province de Dauphiné, pour le rétablissement de la chartreuse de Prémol incendiée depuis peu. -

18. 1727. 24 Juillet. - Extrait informe d'arrêt rendu à la cour des Aides de Montpellier, portant exemption en faveur de l'ordre des chartreux, des péages de Serrières, Baix et du Pont St. Esprit, à la diligence de la chartreuse de Ste Croix. -

19. 1730. 22 Août. - Arrêt du Conseil d'Etat du roy contradictoirement rendu contre la Maitrise des eaux et forets de Villeneuve de Berre, confirmant les privilèges des bois en faveur de la chartreuse de Villeneuve d'Avignon.

20. 1734. 28 Mars. - Patente du roi Louis XV pour exemption de logement de guerre dans nos maisons, granges et de toute autre contribution, etc. -

## Liasse G. -

7e. - Privilèges ecclésiastiques pour la chartreuse du Val Ste Marie.

1. 1405. - Subdélégation en bonne forme faite par Rde Dne Aymon, évêque de Grenoble, aux officialités de Vienne, Valence et Die, pour la conservation des privilèges accordés par nos SSts PP les Papes à l'ordre des chartreux, pour en faire jouir la chartre de Val Ste Marie

2. 1443. - Dixmes et subdélégation en bonne forme par Rme Aymon de Chissiacq, évêque de Grenoble, aux Srs archevêques de Vienne et d'Ambrun, évêques de Valence, Die, Avignon, Carpentras, Vaison, Ste Paul trois châteaux, Gap, Apt, Le Puy et à leurs vicaires généraux pour la conservation des privilèges accordés par nos SS. PP. les Papes à l'ordre des

Inventaire 1737 - Tiroir V. Liasse G. —

des chartreux, et pour en faire jouir la chartreuse du Val Ste Mie. signé de Cruce.

## Liasse H. —

### 8e. — Exemptions des dîmes accordées au Val Ste Mie par Mrs du chapitre de Saint Barnard de Romans. —

1. 1435. — Vidimus en bonne forme de Mrs du chapitre de St-Barnard de Romans de quelques bulles de nos SS. PP. Les Papes, et en particulier de Martin V, pour l'exemption des dîmes; et acte en conséquence pour la susdite exemption pour le Val Ste Mie, en ce qui concerne ledit chapitre.
2. 1435. — Copie informe du susdit acte.
3. 1649-1657. — Un dossier de plusieurs procédures de Mrs du chapitre de St Barnard de Romans, qui voulaient faire payer ces dîmes au Val Ste Marie, au préjudice de l'acte ci-dessus de 1435, et d'un arrêt du 20 Avril 1506. Voir au rayon B. liasse 7e pour ledit arrêt.

## Liasse I. —

### 9e. Extraits des privilèges du Val Ste Marie. —

1. 1345, 2 sept. — Extrait informe des Lettres de fondation par forme de transaction d'Humbert II, Dauphin, pour la chartreuse du Val Ste Marie. —
2. — Deux cahiers contenant chacun les extraits informes des privilèges particuliers de la chartreuse du Val Ste Marie, et des généraux de l'ordre. —

## Liasse K. —

### 10e. — Privilèges particuliers du Val Ste Marie. —

1. — Mémoire sur les privilèges particuliers du Val Ste Marie. — n° 1.
2. 1212. — Extrait informe d'exemption de péage et de fontenage pour les droits de la ville de Romans, accordée au Val Ste Mie par Mgr J. Archevêque de Vienne et Abbé de St Barnard de Romans. L'original est au tiroir VI. — n° 2.
3. 1436. — Extrait informe des Lettres de confirmation des privilèges du Val Ste Mie, par Charles VII, roi de France. L'original est au tiroir VI. n° 3.
4. 1436. — Autre de même en bonne forme du susdit Charles VII. — n° 4.
5. 1538. — Autre de même informe des privilèges de François Ier, roi de France, enregistré au greffe de la ville de Romans. L'original ibidem. n° 5.
6. 1555. — Autre de même informe des privilèges d'Henri II, roi de France. Ibidem. n° 6.
7. 1556 et 1575. — Requêtes du Val Ste Marie au parlement de Grenoble pour l'enregistrement des privilèges de ladite maison. — n° 7.

n° 1575.

8. 1575. — Extrait en forme des privilèges d'Henri III, roi de France et de Pologne pour la chartreuse du Val Ste Marie. L'original est au tiroir VI. — n°8.

9. 1577. — Protestation du Val Ste Mie contre le fermier du pontenage de Romans, qui en avait voulu exiger les droits contre la teneur des privilèges de ladite maison. — n°9.

10. 1588. — Confirmation des privilèges du Val Ste Mie par Mr le duc du Maine, lieutenant général du Dauphiné, avec défense de bâtir aucune forteresse en Bouvante. — n° 10.

11. 1593. — Extrait en forme des privilèges d'Henri IV, roi de France, pour le Val Ste Mie, enregistrés au parlement et en la chambre des comptes de Grenoble. — Tiroir VI. — n° 11.

12. 1607. — Requête au parlement de Grenoble par le Val Ste Mie pour l'enregistrement des privilèges (n° 12.

13. 1657. — Ordre de Mr Milet de Noves pour la franchise des provisions du Val Ste Marie. — n° 13.

14. 1672. — Mémoire de Dom Monfraulle, prieur, sur les privilèges du Val Ste Marie. — n° 14.

15. 1677. — Ordonnance de Mr Roux, directeur général des fermes du Dauphiné, pour l'exemption des droits pour le Val Ste Marie. — n° 15.

16. 1681. — Le Sr Carlet, commis à la direction de Valence, donne avis qu'il a reçu ordre de Mrs les fermiers généraux pour la franchise des droits accordée à l'ordre des Chartreux. n° 16.

17. 1704. — Extrait en bonne forme de l'arrêt du conseil en faveur du Val Ste Marie pour l'exploitation de ses bois. L'original est au tiroir VI. — n° 17.

## Liasse L. —

11e. — Exemption du péage de Pisançon pour la chartreuse de Val Ste Marie. —

1. 1680 et suiv. — Un dossier de procédures contre Jean Robin, receveur du péage de Pisançon, qui avait exigé ledit péage sur le Val Ste Marie.

2. 1680, 29 févr. — Communication des privilèges des anciens Dauphins et comtes de Valentinois, et sentence de Mr Nicolas de Garagnol, vibally de St Marcellin, du 29 févr. 1680, qui confirme lesdits privilèges et exemption dudit péage. —

3. 1710 et suiv. — Un dossier de procédures contre Pierre Fayolle, fermier du péage de Pisançon, qui avait troublé ce Val Ste Mie dans son droit et possession d'exemption dudit péage.

4. 1710, 25 Juin. — Communication des anciens privilèges des Dauphins et comtes de Valentinois, et sentence de Mr Brenier, juge royal de Romans et Bourg de Pisançon, qui confirme lesdites exemptions de péage, par la sentence du 25 juin 1710 et ordonne l'enregistrement desdits privilèges, lequel a été fait par Raymond, greffier de la judicature du Bourg de péage de Pisançon le 25 juin 1710. —

Inventaire 1737. - Tiroir V. Liasse I. -

5. 1710. - Mémoire de Dom Tournus, procureur du Val Ste Mie, sur le péage de Pisançon: très instructives et qui font voir qu'avant que Mrs de Poitiers eussent ledit péage, les comtes de Valentinois et Dauphins, dès l'an 1212, avaient accordé au Val Ste Marie l'exemption dudit péage; ce qui peut aussi servir, au cas de besoin, pour prouver que le Val Ste Marie ne doit point le péage de Rochebrune, qu'on dit avoir appartenu à Mrs de Poitiers. -

Liasse M. -

12e. - Sauvegardes pour exemption de logements de gens de guerre et contributions, en faveur du Val Ste Marie. -

1. 1574. - Sauvegarde de François de Bourbon, prince Dauphin, en faveur du Val Ste Marie, donnée à Romans.

2. 1586. - Autre de Mr de la Valette, gouverneur du Dauphiné, donnée à Valence.

3. 1589. - Autre de Mr Alphonse d'Ornano, lieutenant général du Dauphiné, donnée à Grenoble.

4. 1592, 20 Juillet. - Autre dudit, de même donnée à Romans.

5. 1592, 6 Août. - Autre dudit, de même donnée à Romans.

6. 1622. - Autre de même de Mr le duc de Lesdiguières, maréchal de France et lieutenant général du Dauphiné; donnée à Valence. -

Liasse N. -

13e. - Ordonnances des gouverneurs, commandants et intendants de Dauphiné pour exemption de logement de gens de guerre, et autres contributions dans la terre et seigneurie de Bouvante et dépendances de la chartreuse du Val Ste Marie, et aussi pour son hospice de Romans.

1. 1586. - Ordonnance de Mr de la Valette, lieutenant général du Dauphiné, portant que les habitants de Bouvante continueront de faire la garde au château de Rochechinard, et jouiront du règlement pour l'extinction des contributions. -

2. 1586. - Défense de Mr de Lesdiguières, lieutenant général du roi de Navarre en Dauphiné, au seigneur de Triol et à capitaine Chaston, commandant au Pont-en-Royans, et autres, sous peine de la vie, d'exiger aucunes contributions des habitants de Bouvante que celles ordonnées par ledit seigneur Lesdiguières.

3. 1588. - Sauvegarde de Mr le baron de la Roche, gouverneur de Romans, donnée à Bourg-Argental, prieur du Val Ste Mie retiré audit Romans avec la communauté, pour exemption de logement de gens de guerre et autres immunités, et pour pouvoir

à suivre

Inventaire 1737. - Tiroir V. Liasse N. -

4. Sortir dudit Romans en cas de siège.

1590. - Exemption donnée par Mr de Passage aux habitants de Bouvante de ne contribuer aux fortifications de la citadelle de Romans.

5. 1598. - Sauvegarde donnée par Mre Alphonse d'Ornano, gouverneur du Dauphiné, aux habitants de Bouvante, pour exemption de logement des gens de guerre, etc.

6. 1621. - Défenses du Conseil du Dauphiné, en l'absence de Mr de Lesdiguières, aux prévôts du mandement de St Nazaire, de lever aucuns deniers ni contributions sur les habitants de Bouvante, pour l'entretien de la compagnie de Mr de la Cardonière et garde de St Nazaire.

7. 1637. - Défenses de Mr le comte de Sault, lieutenant général du Dauphiné, aux consuls de Beauregard, de n'établir aucun logement de gens de guerre etc. chez les habitants de Bouvante.

8. 1669. - Autres, du même, de Mr de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, en faveur de la chartreuse de Val Ste Mie et ses dépendances et des habitants de Bouvante.

9. 1654. - Une compagnie de cavalerie du régiment de Balthasard, logée à Bouvante pendant 12 jours, par ordre de Mr de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné.

10. 1683. - Un dossier contenant plusieurs procédures contre les consuls de Romans, qui avaient logé des gens de guerre à l'hospice du Val Ste Mie audit Romans; sauvegarde du roi de 1668; ordonnance de Mr de Chaze de la Guetie, intendant du Dauphiné de 1643, qui défend aux consuls de Romans de loger gens de guerre à l'hospice du Val Ste Mie, à peine de 500 livres d'amende; autre ordonnance de Mr Lambert d'Herbigny, intendant, de 1680, qui défend ledit logement aux consuls de Romans, à peine de 500 livres d'amende; autre ordonnance de Mr La Bret, aussi intendant, de 1683, défendant auxdits consuls le même logement sous les mêmes peines.

Liasse O. -

14e. Lettres générales de Committimus, de débits du parlement de Grenoble et de Dijon, pour contraindre à la nouvelle reconnaissance et payement des cens et autres dettes, pour et contre le Val Ste Marie, depuis 1583 jusques en 1700. Autre de même de 1733. -

---

Tiroir VI. — Fondations, concessions et Donations faites au Val Ste Marie.

1. 1157. - Extrait informe de donations de... en faveur de la chartreuse du Val Ste Marie. -

2. - 1173. -

Inventaire 1737. – Tiroir VI. –

2. 1173 – Sentence arbitrale non signée, rendue par Dom Pontius, prieur du Val Ste Mie, portant accommodement entre Guillaume et Pontius, frères, qui étaient en différend sur quelques bâtiment et héritages. –

3. – Donation faite au Val Ste Mie par Laude de St Nazaire et autres, d'un tènement appelé Podium d'arnico, compris et contenu depuis le Escala jusqu'à Chanjala, à Ente, dans

4. – 3 Manuscrits ensemble : Le 1er très-informe, contient les limites de la donation (Date) faite au Val Ste Mie par Flotte de l'Auxence, dame de Royans. –

Le 2e, Mémoire sur la généalogie du Dauphin conservé dans la chartreuse du Val Ste Marie.

Le 3e, 1532. – Reconnaissance en bonne forme, en faveur du Val Ste Mie, du pré Coupart en Darbonouze, joignant le pré des Aiguilliers, par Pierre Gautier de Vaciou.

5. 1189. – Remission faite par Pierre, abbé de St Bénigne de Dijon, et de son chapitre, à Messire Robert, évêque de Die, de l'église de St Pierre de Bouvante avec tous les droits spirituels ; avec remission à la chartreuse du Val Ste Mie de toutes les autres possessions et autres droits, que lesdits Abbé et chapitre de St Bénigne avaient à Bouvante, avec une vigne à Oriol, moyennant 112 marcs d'argent.

6. – Requête de l'Abbé et couvent de St Bénigne de Dijon à notre S.P. le Pape pour avoir son consentement sur la remise faite des droits temporels de l'église de Bouvante à la chartreuse du Val Ste Marie. –

7. – Confirmation accordée par notre S.P. le Pape Clément III, de la remise faite par l'abbé et couvent de St Bénigne de Dijon, à la chartreuse du Val Ste Mie, des droits etc. de l'église de St Pierre de Bouvante. –

8. 1189. – Rémission des droits spirituels et dépendances de l'église de St Pierre de Bouvante, faite par Rme Robert, évêque de Die, et par son chapitre au Val Ste Mie, avec pouvoir d'instituer un vicaire pour le service de ladite église, qui sera pourvue par ledit Val Ste Mie de nécessaire, et lequel vicaire lui sera représenté ; et à la charge d'une livre d'encens payable annuellement par le Val Ste Mie audit chapitre. –

9. 1207. (Ite vertu). Accord entre Dom Tarasio, prieur du Val Ste Marie, et Chabert François, à la prière de Mgr l'évêque de Grenoble ; par lequel accord ledit Dom prieur donne audit Chabert François 60 livres et lui permet de se retirer dans quelle religion il voudra. –

10. 1215 – Exemption des droits de péage, etc.. accordée au Val Ste Mie, par Simon, comte de Leycester et de Montfort ... de Valence et de Dauphiné, pour en jouir dans toutes ses terres. –

Inventaire 1737. — Tiroir VI. —

10. 1212 — Exemption du droit de pontonage, etc.. de Romans, accordée au Val Ste Mie par Revme T. Archevêque de Vienne et abbé de St Barnard, et par son chapitre à Romans. —

12. 1219 — Accord fait par le chapitre général entre la chartreuse du Val Ste Marie et celle de Seillon par lequel celle-ci remet au Val Ste Mie un droit de paturage à Colonchet, que le Val Ste Marie avait acquis d'un Mr de Colonico. —

13. 1240 — Exemption du droit de leyde, etc.. accordée au Val Ste Mie par Revme Humbert, évêque de Die, en ladite ville de Die.

14. — Attestation d'une nommé de Platea au sujet d'Etienne Pinolati donné à la chartreuse (du Val Ste Mie.

15. 1241 — Lettres en bonne forme de confirmation des donations et privilèges pour exemption de péage, etc.. par Guigue XII, Dauphin de Viennois, comte d'Albon : de tout ce que son père avait accordé à la chartreuse du val Ste Marie. —

16. 1256 — Concession faite par les seigneurs de Beauregard à la chartreuse du Val Ste Mie portant permission à ladite chartreuse d'envoyer paître les troupeaux dans tout le mandement droit (Beauregard.

17. 1272 — Commission du Pape Grégoire au prieur de Gordanière pour faire restituer au Val Ste Marie quelques possessions qu'on avait fait saisir pour payement de dimes. —

18. 1324 — Henry... gouverneur du Dauphiné, mande au châtelain de St Nazaire de remettre le péage et gabelle de St Nazaire au prieur du Val Ste Mie, jusqu'à ce qu'il lui soit satisfait de quelques sommes à lui dues.

19. 1345, 21 Sept. — 3 extraits en bonne forme de la confirmation de fondation, donations, par forme de transaction, et concession de privilèges faite par etc.. d'Humbert II, Dauphin, en faveur du Val Ste Mie.

20. 1345, 2 Sept. — Titre original, en parchemin, en bonne forme, de la susdite confirmation de fondation, donations, concessions, privilèges, etc.. d'Humbert II, Dauphin, scellé du grand sceau en cire rouge sur lacs pendants de soie.

21. 1349, 26 Mars. — Extraits, en bonne forme, des échanges faits entre Humbert II, Dauphin, et Henry de Tassanage ; lequel reçoit dudit Seigneur Dauphin, pour plus value, tous les biens et rentes qu'il avait entre les Rivières de Cholet, Varnaison, Bourne et Lionne.

Nota : servira pour les lieux usurpés sur le Val Ste Marie par le Seigneur de Pont-en-Royans.

22. 1355 — Vidimus sur parchemin, en bonne forme, du titre de fondation, donation etc.. faite en 1345 au Val Ste Mie, par Humbert II, Dauphin ; ledit vidimus est fait à St Marcellin par Jacques Morelli, notaire impérial de Bucia, diocèse de Grenoble ; par ordonnance et en présence de noble Arnaud de Rippie, juge-mage du Dauphiné, Viennois et Valentinois.

Inventaire 1737. — Tiroir VI. —

23. — Mémoire sur la fondation de la chartreuse du Val Ste Marie. —

24. — Extrait informe des titres de fondations, concessions et privilèges accordés à la chartreuse du Val Ste Marie depuis 1221 jusqu'en 1613, tant par les comtes de Valentinois, Dauphins de Viennois, rois de France et autres seigneurs.

1666. Ensemble, Extrait des privilèges accordés à tout l'ordre des Chartreux en 1666, avec tous les enregistrements desdites patentes. —

25. 1363 — Donation au profit de Val Ste Mie d'une pension annuelle de 36 aunes de toile, réduite depuis à 18 gros tournois; par Michon Cordier, d'Annonay, sur une vigne située audit Annonay, diocèse de Vienne. —

26. 1436. — Extrait informe des patentes et privilèges accordés par Charles VII, roi de France et Dauphin, à la chartreuse de Val Ste Marie. —

27. 1436. — Original de confirmation faite par Charles VII, roi de France, Dauphin, au Val Ste Mie des fondations, concessions, privilèges et donations de Lambert, comte de Valentinois, et d'Hugue son fils, de 1221; et d'Adémar aussi comte de Valentinois de 1237; et de St Louis IX, roi de France, de 1260; de Guigue XII, Dauphin, de 1241; de Lambert, seigneur de Montélimar, de 1252; et d'Humbert II, Dauphin, de 1345; dans lequel original de confirmation sont insérés tout au long les donations et concessions des susdits roi, princes et seigneurs, le tout en bonne forme. —

28. 1490. — Original de confirmation desdites fondations, privilèges et concessions susdites, insérées tout au long au présent titre, par Charles VIII, roi de France et Dauphin. —

29. 1538. — Original de confirmation des susdites fondations, privilèges et concessions, par François 1er, roi de France; enregistrée au parlement de la chambre des comptes de Grenoble. —

30. 1538. — Arrêt du parlement de Dauphiné pour l'enregistrement des privilèges et concessions faites au Val Ste Mie par les rois de France, princes, Dauphins et comtes de Valentinois.

31. 1555. — Original de confirmation des susdites fondations etc. par Henri II, roi de France, enregistrées de même.

32. 1556. — Autre arrêt dudit parlement et chambre des comptes de Dauphiné, comme dessus, et enregistrement à la judicature de la ville de Romans en 1716.

33. 1568. — Enregistrement comme dessus au parlement et chambre des comptes. —

34. 1575. — Arrêt du parlement de Dauphiné pour l'enregistrement des privilèges et concessions faites au Val Ste Marie, par lettres patentes de 1575; enregistrées aussi à la judicature de Roma

de Romans en 1710.

35. 1578. – Original de confirmation par Henry III, roi de France et de Pologne, des fondations, privilèges et concessions accordés au val de Ste Marie par les rois de France, comtes de Valentinois et autres seigneurs du Dauphiné.

36. 1593. – Original de confirmation d'Henri IV, roi de France, des susdits privilèges, concessions accordés au val de Ste Mie; enregistrés en 1609 au parlement et chambre des comptes et en 1710 à la judicature de Romans. –

37. 1613. – Original de confirmation par Louis XIII, roi de France, des susdits privilèges et concessions accordés au val de Ste Mie; enregistrés en 1614 au parlement et chambre des comptes du Dauphiné, et à la judicature de Romans en 1710: le tout avec les patentes d'Henri IV.

38. 1625. – Donation entre vifs faite au val de Ste Mie par Claude Tassat, dit Clerc, de St Martin le colonel, de tous et chacuns ses biens meubles et immeubles. –

39. 1626, 16 février. – Verbal et enquête faite par commission du vibally de St Marcellin, de l'incendie de la maison et principaux titres de la chartreuse du val de Ste Mie. Ledit incendie commis en 1566 ou 1567 par les gens de la Religion P.R.

40. 1627, 25 février. – Concession au val de Ste Mie de Louis XIII, par arrêt de son conseil, de 24 minots de sel franc salé, à prendre au grenier à sel de Valance, en payant le prix de marchand à ce lament, avec commission pour l'exécution dudit arrêt, et consentement de Sr Le Feron, fermier général des gabelles du Dauphiné, et signification dudit arrêt audit Sr Le Feron. –

41. 1729. – Plusieurs mémoires et lettres de Mre Nicolas de Bombourg, directeur des fourniture des sels à Lyon, et de Mr Gras et Le couturier pour obtenir la jouissance des susdits 24 minots de sel. –

42. 1656, 15 nov. – Lettre de cachet de Louis XIV, signée de sa main, et plus bas Letellier, adressée à Mre le duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, pour faire jouir la chartreuse du Val Ste Marie et les habitants de Bouvante de tous leurs privilèges.

43. 1664. – Testament de Sr Jean Bernard, avocat de Romans, en faveur de la chartreuse du Val Ste Mie, qu'il institue son héritière universelle. – Nota: qu'on prétend que l'auteur de ce testament était insensé. –

44. 1704, 8 Mars. – Arrêt de conseil d'Etat du roi en faveur de la chartreuse du val Ste Mie, qui lui accorde la faculté d'user librement de ses bois, sans être sujette à l'ordonnance des eaux

Inventaire 1737. — Tiroir VI. —

des eaux et forêts de 1669 : titre des bois ecclésiastiques, rapp. commission de la Maj. astie pour l'exécution du dit arrêt, signifié au bureau des eaux et forêts à Grenoble, à Mre Blaise Rosset. —

---

## Tiroir VII. — Domaines de la Correrie, de Lente et de la Rue. —

### Domaine de Lente. —

### Liasse A. —

1re. Etats, Mémoires, etc. de Lente.

1. 1629. — Prix fait donné par Dom. Jérome Manigliar, procureur du Val Ste Mie, à Matthieu Charbonnier, dit Billard, de St Jean, pour faire venir la fontaine du Brudor à la grange de Lente : à la prendre au dessus de l'ancienne scie dudit Lente, au dessus de Lespillay : Prix 315 livres, du 20 septembre.

2. 1635 + — Prix fait donné par dom Jean Bte Giraud, prieur, à Jaime Tossaud, de Vaciau, pour la fontaine de Lente, à prendre à l'endroit le plus commode de la fontaine de Brudor, moyennant 120 livres, une charge de vin, une émine de froment et 10 livres fromage.

3. 1652. — Plan des bois de Lente par Dom A. Arnaud, prieur. —

4. 1654 + — Mémoire sur quelque bétail saisi en contravention sur des particuliers de Bouvante.

5. 1656. — Etat des astanches de Lente.

6. 1664-1671. — Etat des revenus et dépenses des granges de Lente et de la Correrie, par Dom. Alphonse de Montrevelle, prieur du Val Ste Marie. +

7. 1680. — Requête à Mr le vibally de St Marcellin, à cause du bétail qu'on avait emporté à Lente.

8. 1686 29 Juin. — Acte pour servir contre ceux qui s'ingéreront de tenir foire à la St Pierre à Font d'Urle.

9. 1687. Déclaration de quelques particuliers de Quint pour restitution de vol fait à Lente par les Brabançonneurs. —

10. 1691. — Etat des revenus de Lente tous les frères François Rat, économe de la dite grange de Lente

11. 1693. — Arpentage de quelques places dans les bois de Lente, semble être pour les charbons des fabriques, par Dom Et. Hyacinthe Grégoire, procureur, mort à Villeneuve le jour de la Purification, 2 février 1698. —

12. 1699-1701. — Inventaire des meubles de Lente fait par les frères Jean Brun et Jacques Noyer

13. 1701. — Etat du beurre et fromage que le domaine de Lente a fourni dans la courante année.

14. 1703 5 déc. — Etat de Lente pour les troupeaux de menu et gros bétail, et de foin qui est nécessaire

Inventaire 1737 - Titre VII. - Liasse A. -

nécessaire à leurs nourritures, fait par Dom Bérard, coadjuteur du Val Ste Marie très instructif.

15. 1727, 25 Août. - Etat de Lente et projet de ferme dudit domaine avec Pierre Alexe Violette de la Corrie.

16. 1729. - Etat des revenues et dépenses de Lente par Dom Garcier. -

17. 1730. - Projet de ferme pour Lente avec les Srs Agustin, de Vaucluse, qui ont depuis été assassinés, en revenant de la foire de Quint le 5 mai 1732. -

18. 1731. - Projet d'économie pour le domaine de Lente. -

19. 1732. - Autre projet d'économie pour le domaine de Lente, coupe des bois, hyvernage des boeufs et moutons, emploi du foin, etc... de 1er Juillet. -

Liasse B. -

2e Divers comptes de recettes et de dépenses et des fenaisons de Lente très instructifs.

1. 1668-1669. - Comptes de recettes et dépenses d'un frère économe de Lente.

2. 1687. - Comptes de Lente par frère Jacques Noyer.

3. 1695. - Autre de même.

4. 1695. - Autre pour frère François Rat, par le même.

5. 1702. - Comptes des fenaisons de Lente par Dom Berard... très instructifs.

6. 1703. - Autre par le même.

7. 1704. - Autre par le même.

8. 1704-1705. - 3 cahiers de recettes et de dépenses faites à Lente par frère Jean Bruno, convers, économe audit Lente.

9. 1699. - Requête à Mre le vibailly de St Marcellin, recrée contre les usagers qui la retirent à Lente sans permission de la chartreuse du Val Ste Marie. -

10. 1706. - Décret d'ajournement de Mre le vibailly de St Marcellin contre Etienne Raval Patin, de St Martin, qui avait commis quelques violences à Lente. -

Liasse C. -

3e. - Divers arrentements du domaine et scie de Lente. -

1. 1560. - Arrentement de la scie de Lente, passé à Jean Mollat par Dom Michel Richardon, procureur du Val Ste Marie. -

2. 1561. - Chargé de meubles, outils et ferrements de la maison et scie de Lente et Brudor, non loin de la source dudit Brudor, passé à Jean Mollat, de Bouvante, fermier, par Dom Jean Mulet, prieur.

3. 1564. - Ferme de maison et scie, situées à Lente, passée par Dom Albert Faure, à Jean Mollat, de Bouvante, moyennant 6 écus d'or sol et l'entretien desdites maison et scie.

4. 1565.

Inventaire 1737 - Tiroir VII. - Liasse C. -

4. 1565, 5 Mai. - Prisfait donné par Dom A. Faure ... à Jean Mottet ... pour construire une scie neuve à Lante, à la cime du pré, moyennant 100 florins.

5. 1566. - Cautionnement d'Etienne Mottet pour Jean Mottet, chargé par Dom. Albert Faure de construire la scie de Lante, appelée la scie neuve.

6. 1569. - Arrentament des prés et pâturages de Lante, passé par Dom Albert Faure à Stève Algod, dit Grollet, de la chapelle de Vercors. - Nota: Pièce curieuse. -

7. 1569. - Arrentament passé par Dom Albert Faure de la scie vieille de Lante à Jean Mottet, dit Laibier, de Bouvante.

8. 1569. + - Accord fait entre Dom Albert Faure, prieur de Val Ste Marie, et Jean Mottet ... sur les différends survenus à cause de l'arrentament passé par ledit prieur audit Mottet, des deux scies vieille et neuve de Lante.

9. 1609. - Arrentament de la scie de Lante, passé par Dom Louis Pichon, à Amaré Textoris Vigne.

10. 1630. - Arrentament de la grange de Lante et des herbages des montagnes, passé par Dom Jacques Fiaz, prieur de Val Ste Marie, à P. et A. Charabod, père et fils. -

11. 1733, 26 Août. + - Arrentament du domaine de Lante passé par Louis Godard, prieur, à Jean Vignon Guiguatte, reçu Macaire notaire.

12. 1737, 17 Sept. - Bail à ferme dudit domaine passé par le même à Blanc et Reybat, de St Laurent.

## Liasse D. -

### 4e. - Conventions concernant le domaine de Lante. -

1. 1731, 29 Sept. - Convention de Val Ste Marie avec Mre François de Bombourg, intéressé aux voitures des sels, pour 600 quintaux foin à faire consumer à Lante par les boeufs du tirage qui doivent hyverner audit Lante, à raison de 30 sols le quintal et un minot sel. -

2. 1732, 3 Nov. - Convention de Val Ste Marie avec Mre Fr. de Bombourg pour 3000 quintaux foin à faire consumer à Lante par les boeufs du tirage, qui doivent hyverner audit Lante, à raison de 18 sols le quintal, et un minot sel comble. -

## Domaine de la Correrie. -

## Liasse D. -

### 5e. - Mémoires, comptes et rôles de la Correrie. -

1. 1594. - Acte contre Pierre Bergier, fermier de la correrie, portant sommation de dorer les chemins, nettoyer les arbres, etc. à la teneur des clauses de son bail à ferme. -

2. 1665. - Prisfait donné par Dom U. le Sauvage, prieur du Val Ste Marie, à Balthasard Bernard et Guillaume

Inventaire 1737. - Titres VII. - Liasse D. -

et Guillaume Magnan Chabert, pour faucher les prés de la corrarie de Laute et de la (maison

3. 1660. - Etat des dégrèvements et réparations payés à la corrarie, en l'année 1660. comptes de recette et de dépenses faits à la corrarie par frère Paul.

4. 1678. - Rôle des habitants de Bouvante au dessous de la Croix, qui doivent les corvées affermées au fermier de la corrarie.

5. 1689. - Quittance de Fr. Morel et Jean Simeon du prix fait pour faucher les prés de la corrarie (et de Laute.

6. 1692. - Rôle des habitants de Bouvante au dessous de la Croix qui doivent les corvées affermées au fermier de la corrarie.

7. 1693. - Acte pour dégrèvement fait à Jean et Fr. Tacteur Lanin, fermiers de la corrarie, par Dom Antoine Raynaud, prieur du Val Ste Marie.

8. 1693 et 1694. - Rôle des domestiques de la corrarie remis à Dom Elzear Jutte Grégoire, procureur, par frère Antoine Charmail. Appareamment qu'on faisait pour leur (à domaine.

9. 1694. - Rôle des grains reçus au grenier de la corrarie dans la courante année. -

10. 1698. - Rôle des domestiques et de la récolte et comptes de la corrarie par frère Ant. Charmail.

11. 1703. - Divers comptes, mémoires et demandes au Val Ste Marie de Pierre Tacteur Bassot et Jean Claude Nicolet Violette, fermiers de la corrarie. -

12. 1706. - Rôle des habitants de Bouvante au dessous de la Croix qui doivent les corvées à la ferme de la corrarie.

13. 1706. - Rôle et mémoire des valets de la corrarie et de leurs gages.

14. 1712. - Etat des terres et des grains semés etc. à la corrarie, dans la présente année.

Liasses E. et F. -

6e et 7e. - Fermes et grangeages de la corrarie. -

1. 1553. - Grangeage de la corrarie passé à Jac. et André Bassée, dits de Lala, par Dom Jean
+ Mulet, prieur du Val Ste Marie.

2. 1558. - Louage d'une forge à la corrarie passé à Guillaume Vézian d'Oriol, par Dom Michel Richardon, procureur du Val Ste Marie.

3. 1560. - Arrentamant de la grange de la corrarie et de celle de Péronier, passé à Jacques et
+ Jean Bassée, dit de Lala, par Dom Jean Mulet, prieur du Val Ste Marie.

4. 1564. - Autre du même, (sur mêmes par la même (lie). de Jean Mulet du mois de 13 [illegible] 1564.

5. 1568. - Grangeage des terres de Malhiete, des prés de la corrarie, du pré de la Rivière, passé à
+ Pierre de Clapet, dit Brunier alias Bassée, de St Martin le Colonel, par Dom Albert Faure prieur du Val de Ste Marie

6. 1569. — Addition audit grangeage (ou même par la même).

7. 1579. — Grangeage à moitié de la Corrarie de Malhiete, passé à Guigon et Pierre Baguin Royat + de Bouvante, par Dom Albert Faure et Dom Claude Rambert, procureur du Val Ste Marie.

8. — Nota. Formulaire à consulter pour la Malhiete.

9. 1581. — Arrentament des terres de Malhiete, qui se pouvant labourer avec bœufs, et du pré de la + Rivière, sous la Corrarie, passé à Pierre Vignon, dit Plot, de Bouvante, par Dom Albert Faure (prieur du V. S. M.

10. 1583. — Grangeage de la Corrarie, terre de la Mayane, toutes les terres labourables confrontant au chemin allant de Chaillas à Bouvante, au couchant, la rivière de Chaillas jusque aux Roches, de la bise; passant au serf de Malhiete et jusqu'au chemin allant des dits Roches à Lente, passant par ledit serf de Malhiete et joignant le tènement de Jean Bastie, dit Lala, devant. Réservés à Dom prieur les prés compris dans lesdits confins, où les fermiers ne pourront rien prendre, excepté aux 12 bâtiers de la Mayane; ledit grangeage passé à Guigon et Guichard Baguin, dits Royat, et Matthieu et Pierre Baguin + Rogat, de Bouvante, par Dom Albert Faure, prieur du Val Ste Marie.

11. 1593. — Arrentament du pré du verger et de celui de la Rivière, etc... passé à Guillaume Lazier et Pierre Baegar, de Bouvante, par Dom Pierre Masse, procureur du Val Ste Marie.

12. 1594. — Bail à ferme de la moitié du pré du verger de la Corrarie, passé à Pierre et Claude Vigne, dits Plot, Collier de Bouvante, par Dom Pierre Masse, procureur du Val Ste Mie. N'a eu lieu.

13. 1594. — Grangeage de la Corrarie, la Rua et Léonier et dépendances, passé à Jean Malsang Frétus, de la Charge, mandement de St Nazaire, par Dom Pierre Masse, procr du Val Ste Mie (N'a eu lieu.

14. 1596. — Confirmation de la ferme des domaines de la Corrarie et de la Rua, passée à Pierre Fréd dit Borgier, de Bouvante, par Dom Maurice Perrucard, procureur du Val Ste Marie.

15. 1596. — Ferme à moitié du moulin et bise de la Corrarie, passée à Jacques Bastie, dit Lala, par Dom Maurice Perrucard, procureur du Val Ste Marie.

16. 1596. — Grangeage de la Corrarie et de la Rua, passé à Fr. Gagnon, de Bouvante, par Dom Maurice Perrucard, procureur du Val Ste Marie. N'a eu lieu.

17. 1605. — Grangeage de la Corrarie passé à Jean Lazier, maréchal de Bouvante, par Dom Louis + Pichon, prieur du Val Ste Marie.

18. 1606. — Grangeage à moitié fruits des terres de Malhiete, passé à Jean Brénat, dit Perrin, de + Bouvante, par Dom Louis Pichon, prieur du Val Ste Marie. — A été convenu que là où ledit Brénat ne pourrait faire valoir les dites terres de Malhiete, et que dit Dom. prieur en donnerait

– ... pendamment à faire valoir à d'autres, ledit grangeage ne prendra rien des grains ni des pailles provenant desdites terres ainsi baillées à d'autres particuliers. –

19. 1608. – Grangeage à moitié de la Correrie et de Malhiete, passé audit Jean Brénat, dit Parisien, par ledit Dom Louis Pichon, prieur du Val Ste Marie.

20. 1609. – Grangeage à moitié fruit des terres de Malhiete et de la moitié du pré de la Rivière, passé à P. Tastour Vigne par Dom Louis Pichon, prieur du Val Ste Mie. Et a été dit que dans ledit bail ledit prieur ne pourrait faire valoir lesdites terres de Malhiete, et que ledit Dom prieur ne pourrait faire valoir à d'autres particuliers, ledit grangeage ne prendra rien des grains ni des pailles provenant desdites terres ainsi baillées à d'autres; avec commende de bestiaux.

21. 1610. – Grangeage à moitié fruit de la Corrarie, passé à Etienne Magnan Chabart, par Dom Louis Pichon, prieur du Val Ste Mie, avec commande de bestiaux.

22. 1613. – Continuation dudit grangeage ... (au même par le même (sic)) –

23. 1617. – Grangeage à moitié fruit de la Corrarie et de Malhiete, passé à Jean Brénat, par Dom Jean Bte Giraud, prieur du Val Ste Marie.

24. 1625. – Grangeage à moitié fruit de la corrarie et de la Rue, passé à Claude Fréd Bergier, par Dom Bruno Gaud, prieur du Val Ste Marie.

25. 1627. – Grangeage de la Corrarie passé à Jacques et Pierre Tastour Cumela Vigne, par Dom Bruno Gaud, prieur du Val Ste Mie. A été dit que lesdits grangers maintiendront les chemins bons aux endroits aboutissant aux pièces dudit grangeage; et outre plus, la moitié du chemin du riz de la Mayane.

26. 1633. – Grangeage à moitié fruit de la Corrarie, passé à Jacques, Pierre et Claude Tastour Vigne Cumela, par Dom Charles Jacob, prieur du Val Ste Marie.

27. 1635. – Grangeage à moitié fruit de la Corrarie, passé à Claude Fréd Bergier par D. Jean Bte Giraud prieur

28. 1670. – Grangeage à moitié fruit de la Corrarie, passé à Louis Tastour Vigne, de Bouvante, par Dom Alphonse de Monfreulle, prieur du Val Ste Mie; avec inventaire et chargé de meubles et bétail.

29. 1692. – Arrentamant de la Corrarie et de la Rue, passé à Jean et Fr. Tastour Lonin, père et fils, par Dom Bruno de Charnes, prieur du Val Ste Mie; avec charge d'inventaire.

30. 1699. – Arrentament de la Corrarie et de la Rue, passé à Pierre Tastour Bassat et à Jean Claude Vidal Violatte, de Bouvante, par Dom Jean Bte Dufonte, prieur, et Dom François Payalle, coadjuteur du Val Ste Mie, au nom de Sieur Antoine Brichet, fermier général des domaines du Val Ste Marie.

Inventaire 1737. - Tiroir VII. Liasses E et F. -

31. 1709. + Arrentament de la Correrie et de la Rue, passé à Pierre Bresson, par Dom Jean Barthelemy, prieur (Cart. N.M.)

32. 1718. + Arrentament de la correrie, la Rue, Caillau et Rochat passé à Barthélemy Rodan et Antoine Vigne, par Dom Bruno de Ricau, prieur, et Dom Joseph Fontaine, procureur de Val Ste M^ie, avec chargé d'inventaire et acte d'hypothèque sur leur récolte de 1717, pour la somme de 205 livres qu'ils restant à devoir au Val Ste M^ie pour capitaux. -

33. 1716. + Bail à ferme de la Correria et la Rue, passé à Jean dite Nivat Violette, par Dom Bruno de Ricau prieur et Dom Hugues Chein procureur de Val Ste Marie. -

34. 1726. + Continuation de bail à ferme de la Correrie et la Rue, passé à Jean dite Nivat Violette, par Dom Louis de Brest, prieur, et Dom Authelme de St Jacques, procureur de Val Ste M^ie; avec chargé d'inventaire fait en 1716 et rôle fait en 1713, des cornées dues au Val Ste M^ie au dessous de la Croix, cédées à ladite ferme: chacun des habitants au dessus (Croix)

35. 1733, 23 Juillet. + Arrentament de la Correrie et de la Rue, passé à Pierre Farlin, d'Oriol, par Dom Daniel Godard, prieur de Val Ste Marie. -

36. 1737. + Désistament de l'arrentament de la Correria et de la Rue par Farlin, d'Oriol.

37. 1738, 15 Nov. + Arrêté de comptes avec ledit Farlin, ancien fermier, et Dom Augustin Gleyet prieur, par lequel ils se trouvent respectivement quittes.

38. 1737, 15 Sept. + Arrentament de la Correrie et de la Rue, passé par Dom Daniel Godard, prieur, a Jean Vignon Guiguette.

39. 1738, 17 Avril. + Convention de Dom Daniel Godard, prieur avec Jean Vignon, fermier de la Correrie, touchant la terme de la sortie dudit fermier.

40. 1738, 23 dec. + Arrêté de comptes entre le fermier de la correria et Dom Godard, prieur, par lequel ledit fermier reste devoir 86 livres 13 sols, qu'il a comptés payés.

## Domaine de la Rue. -

## Liasse G. -

### 8e Acquisitions, échanges, etc. faites au terroir de la Rue, réunies au domaine dudit lieu. -

1. 1571. + Vente de 3 tézérées de terre au territoire de la Rue, passée par Antoine et Eymard Laurent, de Bouvante, à Dom Albert Faure, prieur du Val Ste Marie.

2. 1577. + Vente d'une pension de 8 florins et 6 sols, passée par Guillaume Béguin Royat, de Bouvante, à Dom Albert Faure, prieur de Val Ste Marie, ladite pension hypothéquée sur une maison et curtil dans 3 tézérées à la Rue, en la combalte; avec la mi

Spécifications des fonds au profit du Val Ste Marie. –

1586 5bre. – Item bail à ferme de domaine de Lante, passé en 15[illegible] à Antoine Milland dit Chanal et audit Guill. Baguin ; y compris une isle à construire aux défens de la chartreuse et une autre aux défens dudit Chanal et Baguin. –

4. 1583. – Item autre bail à ferme de domaine de Pénier, passé audit Guill. Baguin en 158[illegible], avec plusieurs autres pièces et procédures.

5. 1590. – Echange passé entre le Val Ste Mie, d'une part : et Jacques et Pierre Vignon Guindan, d'autre : ceux-ci remettant au Val Ste Mie une terre d'environ 7 quartelées à la Rue, en la Combatte : et le Val Ste Mie leur remet en échange une terre en Bouvante, vers les Rajis.

6. 1591. – Vente d'une pièce de pré, d'une éminée, en Bouvante, territoire de la Rue, passée par Pierre Pornier, dit Vignon, à Dom Jean Dagoneau prieur du Val Ste Mie.

7. 1591, 24 février. – Transaction et cession de biens, maison, grange, four, pré, bois chataigneraies et autres fonds, passée au Val Ste Mie, par Guigon Baguin.

8. 1591 et 1594. – Un dossier contenant deux transactions par lesquelles Pierre et G. Baguin Royat dit Renoud, Guigon Baguin fils de Louis, et Pierre fils de Claude et Consors, cèdent au Val Ste Mie les biens qu'ils avaient au territoire de la Rue. La transaction de 1594 est celle énoncée au l'inventaire de Dom Bruno Gaude. Dans ledit dossier sont aussi les papiers des acquisitions faites de Jean, fils de Charles Textour Courtil, de Jeanne Allier veuve de susdit Guigon Baguin, et des biens aux des Vignon Guindan et d'autres, par échange ; avec plusieurs procédures concernant les acquisitions et échanges ci-dessus, et les contrats de fondation des Baguin.

9. 1592. – Echange entre Jean, fils de Jaquemon Baguin Royat, d'une part : et Jean, fils de Charles Textour Vigne. celui-ci donne à Baguin une terre au territoire de la Pène avec une autre au territoire de la Chaume ; et Baguin remet en échange à Textour une terre et bois châtaignerais d'environ 3 éminées, situé à la Rue ; avec promesse par ledit Textour de remettre au Val Ste Marie ladite terre et bois. –

10. 1593. – Vente d'une pièce de terre et bois châtaignerais, d'environ 3 éminées à la Rue. C'est apparemment la pièce ci-dessus ; passée par Jean, fils de Charles Textour Vigne, à D. Pierre Masse, procureur du Val Ste Marie.

11. 1593. – Vente d'une grange Theolanche, à la Rue, passée par Pierre Baguin à Dom Pierre Masse, procureur du Val Ste Marie. –

12. 1602. –

Inventaire 1737. - Titres VII. Liasse G. -

12. 1602. - Transaction passée entre le Val Ste Mie et le dit Pierre Baguin Royat, ensuite de quelques difficultés, pour confirmer la vente de la grange ci-dessus.

13. 1594. - Vente d'une pièce de pré, d'environ une quartalée, passée par Pierre, fils de Jacques Vignon Guindon à Dom Pierre Masse, procureur du Val Ste Marie.

14. 1596. - Mémoire de la vente d'un tènement de maison, pré, verger, moitié d'un four etc., de la contenance d'une éminée, à la Rue; - Item, d'un tènement de terre et bois châtaignerais, audit lieu, près des rêts de Chorier et de la Combatte; - Item, d'un bois châtaignerais de 2 sétérées, audit lieu; - Item, de 3 éminées de terre, audit lieu, en bas de la Loberge, passée par Louis Baguin, de Chabeuil, à Dom Nicolas Molin prieur.

15. 1598. - Quittance de 4 écus pour reste des susdits biens rendus, passée par le susdit Louis Baguin. - Ont été depuis donnés en échange ou autrement à plusieurs personnes, de sorte que serait difficile de les vérifier. -

16. 1602. - Echange fait entre le Val Ste Mie, d'une part: et Pierre fils de Claude Baguin Royat; laquel Baguin remet au Val Ste Mie la moitié d'une étable à cochons, à la Rue: une pièce de pré de 3 quartalées, audit lieu, avec son droit de mise au four de la Rue. (da).

17. 1604. - Vente d'un bois châtaignerais, d'environ 3 éminées, situé à la Rue, passée par Jeanne Allior, veuve de Guigon Baguin Royat, au Val Ste Mie, au territoire des Charbonnières.

18. 1619. - Transaction passée entre Dom Jean Bte Giraud, prieur du Val Ste Mie et Pierre Baguin Royat, pour garantie, autres droits etc. prétendus par ledit Baguin.

19. 1652. - Lettre de Me Allard, procureur de St Marcellin, touchant les affaires du domaine de la Rue, et les réparations des chemins à Bouvante.

20. 1678. - Vente d'un tènement de maison presque ruinée, placage, pré, précour, terre et bois châtaignerais, d'environ 5 sétérées, à la Rue, passée par Catherine Lantour, veuve de Claude Baguin Royat le jeune, et héritière de Guigue Baguin, son fils, à Ste Etienne de Quelques, de St Jean; lesquels fonds le Val Ste Mie s'est retenue par droit de prélation. (Ce dossier contient 5 actes en bonne forme et les quittances. -

Liasse H. -

9e. - Arrentements, fermes et grangeages du domaine de la Rue. -

1. 1593. - Convention passée entre Dom Pierre Masse, procureur du Val Ste Mie, et Pierre Fraod Bargat, fermier de la Rue, pour fourniture d'eau. -

2. 1605. - Grangeage à moitié du domaine de la Rue, passé à Pierre et Antoine Vignon

Inventaire 1737. – Titre VII. – Liasse H. –

par Dom Louis Pidon, prieur du Val Ste Marie. –

3. 1614. – Continuation de grangeage dudit domaine de la Rue et de l'acquet, passée à Fran-
+ – çois Fraod Dit, par Dom. Jean B.te Giraud, prieur du Val Ste Marie. –

4. 1617. – Continuation au même par le même. –

5. 1629. – Arrentement de domaine de la Rue passé à Pierre Tartour Vigne par Dom. Bruno
+ Gaude, prieur du Val Ste Marie. –

6. 1633. – Arrentement du domaine de la Rue, passé à Pierre Tartour Vigne, par Dom. Charles Jacob (prieur).
+

7. 1635. – Grangeage de domaine de la Rue, passé à Jean Bazin Royal par Dom. Jean B.te
+ Giraud, prieur du Val Ste Marie.

8. 1639. – Autre de même passé à Claude Fraod Champay par Dom. Jérome Manglier (prieur du Val Ste Mie.)
+

9. 1642. – Continuation passée (au même par le même.)
+

10. 1645. – Autre de même passé au même par Dom. Jérome Le Sauvage, prieur du Val Ste M.
+

11. 1649. – Grangeage (passé au même par le même).

12. 1654. – Autre de même (au même par le même).

13. 1658. – Arrentement du domaine de la Rue, passé à Louis Tartour Vigne par Dom. Alexis Armand (prieur du Val Ste Mie)
+

14. 1665. – Continuation (au même par le même).

15. 1670. – Autre arrentement dudit domaine passé à Pierre et Claude Fraod Champay, par
+ Dom Alphonse de Monfraulle, prieur du Val Ste Mie, avec charge d'inventaire.

16. 1677. – Sous-ferme du domaine de la Rue et bail à ferme des prairies de la Courrie, passé par Ste Félicien Thomas, fermier du Val Ste Mie, à Vincent Chaix. –

17. 1679. – Arrentement du domaine de la Rue, avec la prairie de la Lazarnière et 25 quintaux de foin payables annuellement par Barthelemy de Cluse; 14 quintaux de foin de même par Jacques Vignon Guidon; avec 50 quintaux foin à pouvoir par le Val Ste Marie, passé à St Vincent Chaix, marchand de St Jean, par Dom Bruno de
+ Charmes, prieur du Val Ste Mie; avec convention de voitures de mine à faire par ledit St Vincent Chaix; ensemble plusieurs comptes, saisies et procédures contre le dit St Vincent Chaix, à la poursuite du Val Ste Marie, pour raison de ladite ferme, etc.

18. 1684. – Arrentement du domaine de la Rue passé à Pierre Bretton de Bonvente, par Dom Elzear Justa Grégoire procureur du Val Ste Marie. –

19. 1690. – Autre de même dudit domaine, à moitié fruit, passé à Jean et François Tartour Vigne, père
+ et fils, avec charge d'inventaire, par Dom Bruno de Charmes, prieur du Val Ste Marie. –

Inventaire 1737.—

# Tiroir VIII.— Moulins, fonds et domaines de Bouvante, Pichoud et Peyron

## Liasse A.—

### 1°. Acquisitions et échanges de fonds en Bouvante.—

1. 1543, 7 Dec.— Vente d'un tènement et moulin à scie, avec son précours à Bouvante, vers Taillon, passée par Claude Robin, de St Jean en Royans, à Dom Gonet Simon, prieur de V.S.M.
2. 1545.— Quittance de 300 florins passée par le susdit Claude Robin au Val Ste Mie, pour le prix de l'acquisition susdite.
3. 1563, 8 Dec.— Dégarpissement et remission faite d'une grange située sur le chemin allant de St Jean à Bouvante, d'un pré de 2 sétérées en la Boussarre joignant le rif de la Bergère, appartenant en Pichoud vers la Pène; d'une terre de 2 sétérées en Loberge, par Richard Juvenon au Val Ste Mie, Dom Gonet Simon prieur.—
4. 1544.— Vente d'une terre et pré de 2 sétérées en Pichoud; d'une pièce de terre arrière au Collet, et d'une autre terre appelée le Pré Coton, passée par Jaime Laurens de St Jean, au Val Ste Mie, Dom Gonet Simon prieur.
5. 1546.— Vente d'un tènement de maison, pré et terre, d'environ 2 sétérées, en Bouvante, vers la Pène, passée par Pierre Juvenon, dit Parnet, et sa femme, à la dite Chartreuse du Val Ste Mie, Dom Gonet Simon prieur.—
6. 1547.— Echange passé entre Dom Gonet Simon, prieur du Val Ste Mie, et Antoinetta Vigne dite Parelle, veuve de Guillaume Vayssen: laquelle remet au Val Ste Mie la moitié d'une maison et plastrage à Bouvante, vers Lalle, joignant la maison de Guillaume Lalle; et le Val Ste Mie remet à ladite Antoinette une maison et tertil en Bouvante vers la Pène, provenue de Pierre Parnet.—

## Liasse B.—

### 2°.— Discussion des biens d'Antoine Rosan dit Taillon.—

1699. Jusques en 1699.— Un dossier contenant les pièces et papiers de la discussion des biens, grange et moulin, scie, etc... situés à Bouvante, d'Antoine Rosan, dit Taillon: et mise en possession en faveur de la chartreuse du Val Ste Marie.—

## Liasse C.—

### 3°.— Acquisitions et échanges de fonds à Bouvante.—

1. 1593.— Vente d'un tènement de terre et pré à Bouvante, vers Taillon, au dit Michaël Lérat, contenant un pré 3 faucherées et un terre 4 sétérées, passée par Jacques

# Inventaire 1737 - Tiroir VIII. Liasse C. -

fils de Thevenon Mottat, au Val Ste Marie, Dom Pierre Massa, procureur du Val Ste Mie.

2. 1618 + - Echange passé entre Dom Bruno Gaude, prieur du Val Ste Marie, et Antoine Rosan, dit Taillon. Ledit Dom prieur remet audit Rosan un tènement de pré d'une sétérée aux Vignes, Bouvante, vers Lionne ; et ledit Rosan remet audit Dom prieur un tènement de maison, grange et plaçage ensemble, audit Bouvante, vers Taillon, moyennant 160 livres de retour. -

3. 1622 - Echange passé entre Dom Jérôme Maniglier, procureur du Val Ste Mie, et Antoine Rosan, dit Taillon : Ledit Dom procureur remet audit Rosan une pièce de terre d'environ une quarte au Bouvante, vers Taillon ; et ledit Rosan remet une maison haute et basse, précour, pré, curtil ... vers Taillon, moyennant 367 livres de retour. -

4. 1625 - Echange passé entre Dom Jérome Maniglier, procureur du Val Ste Mie, et Antoine Rosan, ledit Dom procureur remet ... une petite pièce de terre et terre d'environ une quartalée au Bouvante, au pied du Vivier ; et ledit Rosan remet en échange ... un petit plaçage, jadis jardin, vers Taillon, de deux fugnérées. -

5. 1628 + - Echange d'un tènement de pré d'environ une sétérée en Bouvante, au Vivier, remis par Dom Bruno Gaude, prieur du Val Ste Mie, à Antoine Rosan ; lequel remet ... un tènement de maison, grange, plaçage et curtil d'environ 5 quartalées, en Bouvante, vers Taillon. -

6. 1629 + - Quittance de 180 livres passée à Dom Bruno Gaude, prieur du Val Ste Mie, par le susdit Antoine Rosan ... pour la plus value des fonds ci-dessus échangés. -

7. 1696 + - Vente d'une pièce de terre, pré, bois, ranc et rochers, d'environ 50 sétérées en Bouvante, lieu dit en Granier, près de Taillon, passée par François et Antoine Brichet, père et fils, au Val Ste Mie, au prix de 385 livres : Dom Antoine Raynaud, prieur du Val M.

8. 1702 - Saisie et mise en vente de pré et fonds à Bouvante, contre Guillaume Rosan, dit Bouchard, à la poursuite du Val Ste Marie. - Nota : que les susdits fonds et autres ont été ensuite vendus au Val Ste Marie. Voir au tiroir IV, Liasse T. 1710. -

9. 1710 - Quittance de 460 livres passée au Val Ste Marie par Barthélémy Rosan, dit Bouchard, pour partie de prix des fonds qu'il a vendus à ladite chartreuse. -

10. 1711 - Mémoire de la taille de la courante année que supportent les biens de Rosan, de Charnaud et de Clusa : appartenant de ceux que le Val Ste Marie tient ou a acquis des dits particuliers. - Nota : qu'il y a d'autres acquisitions et échanges au tiroir IV. -

# Inventaire 1737. – Tiroir VIII. –

## Liasse D. –

4°. – Commande de bestiaux donnée à divers particuliers de Bouvante par le Val (Ste Mie

1. 1593. – Commande de bestiaux donnée par Dom Pierre Masse, procureur du Val Ste Marie, à Pierre Fred, dit Berger. –
2. 1599. – Autre de même par Dom Nicolas Molin, prieur du Val Ste Mie, à Pierre et Jean Fred.
3. + 1604. – Deux autres par Dom Louis Pichon, prieur, à Claude Vigne Collet. –
4. + 1605. – Autre par D. Louis Pichon, prieur, à Jacques Bassée, granger de Péquier.
5. 1605. – Deux autres par D. Louis Pichon, prieur, à Etienne Magnan Chabert, granger de Taillon.
6. 1605. – Deux autres par D. Louis Pichon, prieur, à Pierre Vignon, granger de la Rue.
7. 1605. – Autre (du même) à ~~Etienne Magnan Chabert~~ Blaise Champon, granger de Péquier et de Malhiete.
8. 1606. – Autre (du même) à Etienne Magnan Chabert.
9. 1606. – Autre (du même) à Pierre Vignon, granger de la Rue. –
10. 1606. – Autre (du même) à Domange Bénistant.
11. 1607. – Autre (du même) à Claude Lecteur Vigne Collet.
12. 1607. – Autre (du même) à Jacques Bassée. –
13. 1608. – Autre (du même) à Jean Brenet, granger de la Correrie.
14. 1611. – Autre par Dom Jean Bte Giraud, prieur (ita), à François Fred Berger, granger de la Rue.
15. + 1611. – Autre (du même) à Claude Lecteur Collet. –
16. 1611. – Autre (du même) à André Lecteur Vigne.
17. 1611. – Autre par Dom Jean Bte Giraud, Recteur, à François Fred Berger dit Bit, granger de la (Rue.
18. 1611. – Autre par Dom Raphael Robert procureur du Val Ste Mie, à Pierre et Fr. Fred Bit, granger de la (Rue.
19. 1613. – Autre par Dom Jean Bte Giraud, prieur, audit François Fred, granger de la Rue.
20. + 1613. – Autre (du même) à Etienne Chabert.
21. 1617. – Autre (du même) à François Fred Bit, granger de la Rue. –
22. 1617. – Autre (du même) à Jean Chese dit Baron. –

## Liasse E. –

5°. – Mémoires sur plusieurs affaires concernant les fonds du Val Ste Mie à Bouv- (-ante.

1. 1587. – Arrentement des revenus de la chartreuse du Val Ste Mie passé par Mr de Cugis au Cugne (apparemment de la Religion P.R. Mr Maguet met en note : c'était un des chefs les plus farouches des Huguenots) à tous les habitants de Bouvante moyennant 250 écus annuellement.

NB. –

Inventaire 1737. — Tiroir VIII. Liasse E. —

2. 1685. — Inhibition, contre Guillaume Maltang, de bouvanta, de passer sur les fonds du Val Ste Marie audit Bouvante. —

3. 1698. — Rôle des corvées dues au Val Ste Mie par les habitants de Bouvante, qui doivent aller aux bleds du serf de la Croix. —

4. 1710-1723. — Divers mémoires et lettres du frère Jacques Noyer touchant les domaines (de Bouvante.

5. 1731. — Permission demandée au Val Ste Mie par Jean Cluse, maréchal de Bouvante, pour passer ses billons sur les fonds de la chartreuse audit Bouvante. —

## Liasse E. —

6e. — Arrentaments de plusieurs fonds, scies, etc... du Val Ste Mie à Bouvante.

1. 1555. — Grangeage des terres et prés de la Coste de Méchane, de Malbiete jusques au riv Bouchier, et autres terres en Bouvante, passé à Vincent Baguin Royat, par Dom Jean Mulat (prieur du Val S. M.
+

2. 1556. — Arrentament d'une scie à Bouvante, vers... passé à Guillaume Lazier dit Rustic, Forial,
+ par Dom Jean Mulat, prieur.

3. 1562. — Grangeage des prés et terres de la Coste, de la Cardonière, champ du Roure, terres de Malbiete jusqu'au riv des Boucliers, etc... passé à Vincent Baguin Royat, par Dom
+ Albert Faure, prieur du Val Ste Marie.

4. 1568. — Arrentament de tous les prés et de la terre du Val Ste Mie, situés à Bouvante, au dessus du serf de la Croix, passé à Emmanuel Flandin, Antoine Rosas dit Teillon, et
+ d'Antoine Flandin, dit Giet, de Bouvante, par Dom Albert Faure, prieur.

5. 1574. — Arrentament de la moitié des prés du Val Ste Mie, situés... au dessus du serf de la Croix
+ passé à Guillaume Lazier par Dom Albert Faure prieur du Val Ste Marie. —

6. 1578. — Arrentament d'un pré du Fiou ou du Frou, à Bouvante, passé à Simon et Claude
+ Flandin par Dom Albert Faure, prieur.

7. 1578. — Arrentament de la moitié des prés et terres du Val Ste Mie au dessus du serf de la Croix
+ passé à Guillaume Lazier par Dom Albert Faure, prieur. —

8. 1583. — Arrentament de 2 prés en Bouvante, à la Chomate, au dessous de la grange, passé à
+ Pierre Maussang, dit Coconat, par Dom Albert Faure, prieur. —

9. 1583. — Arrentament d'un pré appelé de Charral, à Bouvante, au dessus du serf de la Croix,
+ passé à Jean Bargier Tournier par Dom Albert Faure prieur.

10. 1584. — Arrentament d'un pré appelé sous la grange, au dessus du serf de la Croix, passé à
+ Pierre Roillard, par Dom Jean Dagoneau, prieur du Val Ste Marie. —

Inventaire 1737 – Titres VIII. Liasse F.–

11. 1593. – Arrentement d'une terre en Bouvante à Beauvoir, passé à Jacques Bellet par Dom Pierre Masse, procureur du Val Ste Marie.

12. 1594. – Arrentement de la scie et achat de Bouvante, entre le rocher de Chaillas, passé à Guillaume Ezier par Dom Pierre Masse, procureur.

13. 1594. – Pactes entre Louis Achard, dit Guillet, et Dom Pierre Masse, procureur du Val Ste Marie pour les réparations et travail des moulins et scies acquises par le Val Ste Marie au rocher de Chaillas de Guillaume Ezier.

16. 1596. – Arrentement du pré de la grange passé à Jean Mollat par Dom Maurice Perrucard, procureur (du Val S. M.

15. 1596. – Arrentement du pré de la Rivière passé à Guillaume Ezier, par D. Maurice Perrucard, procr.

16. 1597. – Arrentement des prés Bachas et de la grange, passé à Pierre Vigne, dit Plot, par Dom Nicolas Malin, prieur du Val Ste Marie.

17. 1605. – Arrentement des prés Bachas et de la grange passé à Jean Vigne Peralle par Dom Louis Pichon (prieur du Val S. M.

18. 1608. – Arrentement desdits prés à Jacques Tacteur ... par Dom Louis Pichon, prieur du Val S. M.

19. 1677. – Arrentement du bien et domaine de Clue Coconet, situé au dessus de ceux de la Croix, grange à Charles Juvenon, par Dom Alphonse de Monfraulle, prieur du Val Ste Marie.

20. 1687. – Arrentement du pré de la Lizarnière, vers Rochas, passé à Claude Chesa Chillet par Dom Elzéard Justa Grégoire, procureur du Val Ste Marie.

21. 1692. – Bail à ferme du pré neuf, vis à vis la chartreuse du Val Ste Marie et jouir cueillir les noix, passé à Jean Chesa et Jean Juvenon, valet des Vignes, par Dom Bruno de Chomel, prieur (du Val Ste Marie.

## Liasse G.

7e. – Arrentements des prés de Valençat, de la Cure, du Fil et de la scie, donnés par le Val (Ste Marie

1. 1584. – Arrentement des prés des Roits et de Valençat passé à Fr. François dit Gagnor, par Dom Jean Dagneau, prieur du Val Ste Marie.

2. 1600. – Arrentement du pré de la Cure, dit Valençal, d'environ 3 setérées, en Bouvante, passé à Jaime Champay par Dom Nicolas Malin prieur.

3. 1603. – Autre de même dudit pré, d'environ 6 setérées, passé à Jaime Champay par Dom Etienne de Centenariis, prieur du Val Ste Marie.

4. 1605. – Autre de même audit pré passé audit Jaime Champay et consorts par D. Louis Pichon, prieur du V. S. M.

5. 1623. – Autre de même, dudit pré de Valençat, passé à Guillaume François, dit Gagnor, par D. Etienne Manglier, procr (du V. S. M.

6. 1633. – Autre du pré de Valençat passé à Guillaume François par Dom Charles Jacob, prieur du Val S. M.

7. 1637. – Autre de même dudit pré passé à Guillaume Blanc par Dom Jean Ste Giraud, prieur du Val S. Mie

Inventaire 1737. - Titres VIII. - Liasse G. -

8. 1644. - Autre de même dudit pré, de la scie et de Lobe ou Lobe, passé à Louis Richard par Dom Chrétien Brasson, procureur du Val Ste Marie. -

9. 1653. - Autre de même des prés de Valençat et du Fil, passé à Guillaume François par Dom Etienne + Le Sauvage, prieur du Val Ste Marie.

10. 1658 + 11. 1662. - Arrentament des prés de Valençat et du Fil, passé à Jean François par D. Al. Arnaudi, prieur du V.S.M.

11. 1662. - Autre de même du pré Valençat, passé à Pierre Girard et Pierre Boutis par D. Al. Arnaudi, prieur.

12. 1670 + - Autre de même dudit pré, passé à Jean François par Dom Alph. de Monfraulle, prieur du Val Ste Mie, moyennant 9 livres par an et six traines à fournir à Mre le Curé. - Nota: qu'en 1673 le susdit pré Valençat a été échangé contre le domaine de Piafroid, remis au Val Ste Marie par Jean François, de Bouvante, à cause de la commodité dudit domaine pour (les martinets.

13. 1653 + - Arrentament d'un pré et jardin vers la Cure et près le cimetière de Bouvante, de matin acquis par le Val Ste Mie de Jacques Planel, ledit arrentament passé à Pierre François Valois par Dom Et. Le Sauvage, prieur. -

14. 1658 + - Autre de même dudit pré et jardin passé à Pierre François par D. Alexis Arnaudi, prieur.

15. 1662. - Autre de même ... passé à Pierre François par la même.

16. 1670 + - Autre de même dudit pré et jardin, passé à Jacques François pour 11 livres annuellement par Dom Alphonse de Monfraulle, prieur.

17. 1583 + - Arrentament du pré du Fil passé à Pierre Flandin par Dom Albert Faure, prieur du Val M.

18. 1588 + - Autre de même dudit pré passé à noble Juste du Baille et Jean Maussang par Dom Jean Dagoneau, prieur du Val Ste Marie.

19. 1599 + - Autre de même dudit pré passé à François Gagnor par Dom Nicolas Malin, prieur.

20. 1602 + - Autre de même dudit pré passé à Fr. François Gagnor par Dom Etienne de Centenaris, prieur (du Val S.M.

21. 1605 + - Autre de même dudit pré passé à Fr. et Grosjean François par D. Louis Pichon, prieur.

22. 1670 + - Autre de même dudit pré passé à Guillaume Rolan par Dom Alph. de Monfraulle, prieur du Val Ste Marie pour 120 livres annuellement. -

23. 1594. - Arrentament des prés de Valençat, de la scie et des Lagières ... passé à Fr. François Gagnor par Dom Pierre Masse, procureur. -

24. 1605 + - Autre des prés de la scie et de Lobe, passé à Jean Olliat dit Platon par Louis Pichon, prieur.

25. 1633 + - Autre du pré de la scie passé à Louis Richard par Dom Charles Jacob, prieur.

26. 1649 + - Autre dudit pré passé à Jean Richard par Dom Etienne le Sauvage, prieur.

27. 1653 + - Autre dudit pré passé à Louis et Jean Richard par le même. -

Inventaire 1737. - Tiroir VIII. - Liasse G. -

28. 1658 + - Autre dudit pré passé ainsi mentionné par Dom Alexis Arnaudi prieur.

29. 1669 - Autre ... de même passé par le même à Jean Richard.

30. 1669 + - Autre dudit pré passé à Jean Tailleur par Dom. Alexis Arnaudi, prieur.

31. 1670 + - Autre dudit pré passé à Jean Richard par Dom. Alphonse de Monfaulle, prieur, moyan. mant 36 livres, et s'amera ledit Richard 6 traines fagard à Mr le Curé, et lui sera loisible de tirer à son profit des réserves du val Ste Marie 2 douzaines de billons l'un.

32. 1716 - Autre ... dudit pré à Jean François Luron par Dom. Hugues Chais, procureur.

33. 1726 - Autre ... dudit pré passé à Jacques Pinat, de Bouvante, par Dom. Anthelme de St Jacques procureur de Val. I. M.

## Liasse H. -

8e. - Arrentements de domaine, moulin, scie, etc. de Taillon et autres fonds. -

1. 1557 + - Arrentament de moulin, pré etc. de Bouvante vers Taillon, passé à Jean Lézier, dit Rustre, d'Oriol, par Dom. Jean Mulet, prieur de Val Ste Marie.

2. 1565 - Autre de moulin, scie et pré etc. passé à Guillaume Lézier par D. Albert Faure prieur.

3. 1565 + - Grangeage des maisons, terres, prés, bois châtaigneraie etc. possédés par le Val Ste Me au Bouvante vers Lala et les Royats, provenus de Claude Bessée dit Lala; ledit grangeage passé à Claude Lanthéaume et consorts par Dom. Albert Faure prieur de Val Ste Marie.

4. 1565 + - Arrentament de toutes les terres, prés, etc. de Val Ste Me à Bouvante, au dessus la Croix de la Croix, vers Taillon etc. passé à Domenge Raymond, de Chabanil, et Guillaume Lézier, de Bouvante, par Dom. Albert Faure, prieur. -

5. 1566 + - Autre des susdits fonds passé à Fr. François, dit Gagnor, par Dom. Albert Faure, prieur.

6. 1582 + - Autre de moulin, scie et pré vers Taillon, passé à Jean Magnan et consorts par D. Albert Faure

7. 1585 + - Autre de même dudit moulin ... passé à Jean Magnan par Dom. Jean Dagonneau prieur de V. I. M.

8. 1593 - Autre dudit moulin et scie, avec les terres et prés vers Taillon, passé à Jacques Motet par Dom. Pierre Massa, procureur de Val Ste Marie.

9. 1596 - Autre de même des mêmes ... (sic).

10. 1599 ? + - Autre de même des susdits artifices et fonds passé à Antoine Achard par Dom. Albert Faure prieur de Val Ste Me. (La date doit être prob. 1579 car D. Alb. Faure est mort en 1584). -

11. 1602 + - Autre de même passé à Pierre François Gagnor par Dom. Etienne de Centenariis prieur de (V. I. M.

12. 1603 + - Revocation du susdit arrentament ... par Dom. Louis Pichon, prieur. -

13. 1604 + - Annotation de l'arrentament des artifices et fonds de Bouvante vers Taillon, faite à Pierre et Jean Fred Bergier, par Dom. Louis Pichon, prieur. -

Inventaire 1737. - Tiroir VIII Liasse H. -

14. 1605. - Grangeage et terres et prés, etc. de Bouvante, vers Taillon, passé à Etienne Magnon,
+ chabert par Dom. Louis Pichon, prieur.

15. 1606. - Arrentement de moulin, scie et prés de Taillon, passé à Jean Combe par D. L. Pichon, prieur.
+

16. 1607. - Grangeage des terres et prés de Bouvante, vers Taillon, passé à Etienne Chabert par D. L. Pichon (prieur).
+

17. 1610. - Grangeage, avec commandement de bastiaux et faches à cultiver, dites terres et prés susdits,
+ passé à Antoine Rolan Taillon par Dom. Jean Bte Giraud, Recteur du Val Ste Marie.

18. 1613. - Autre de même passé au même par Dom. Jean Bte Giraud, prieur du Val Ste Mie.
+

19. 1616. - Grangeage des terres et fonds vers Taillon, passé à Claude Fred Champay par D. J.B. Giraud, prieur.
+

20. 1618. - Arrentement des moulins, scie et fonds de Taillon et autres en Bouvante, au dessus le cerf
de la croix, avec inventaire et chargé, passé à Fred Jean François, dit Gagnor, par Dom.
+ Jean Bte Giraud, prieur du Val Ste Marie.

21. 1625. - Autre de même des susdits fonds, passé à Sébastien François, par Dom. Bruno Gaud, prieur de
+ (V. I. M.

22. 1629. - Autre de même (au même par le même).

23. 1633. - Autre des batiments de Taillon et de quelques autres fonds à Bouvante, passé à Barthele-
my Malsang, par Dom. Jacques Fiz, prieur. - (sic, la date doit être fausse, Jacques Pr 1630-1631)

24. 1637. - Autre des moulins, scie et fonds en Bouvante, vers Taillon, passé à Etienne Bayot par
+ Dom. Jean Bte Giraud, prieur du Val Ste Marie. -

25. 1641. - Autre et continuation... au même par Dom. Jérôme Maniglier prieur du Val Ste Marie.
+

26. 1645. - Autre de même... passé à Sébastien François par D. Jean Bte Giraud, prieur du Val S. M.
+

27. 1650. - Inventaire des meubles et ustensiles et état du domaine et moulin de Bouvante vers
Taillon, pour servir à la ferme passée à Etienne Bayot. -

28. 1614. - Arrentement du moulin, scie, pré, etc. à Bouvante vers Taillon, passé à Claude Fred
+ Champay par Dom. Jean Bte Giraud, prieur du Val Ste Marie. -

29. 1653. - Autre de même desdits artifices et fonds vers Taillon, passé à Etienne Bayot et
+ Guillaume François par Dom. Etienne Le Sauvage, prieur du Val Ste Marie. -

30. 1661. - Autre de même... à Barthelemy et Guillaume Malsang, avec chargé d'inventaire
+ et compte de dépenses par Dom. Alexis Arnaudi, prieur du Val Ste Marie. -

31. 1665. - Continuation... (aux mêmes par le même). -

32. 1669. - Arrentement de même (aux mêmes) par Dom. Alphonse de Monfraulle, prieur du V. S. M.
+

33. 1675. - Grangeage des terres de Taillon, avec le pré de la scie, passé à André Claude Coconat, par sieur
Pierre Brassicaut, praticien de Grenoble, au nom de Mre Félicien Thomas, fermier du Val Ste Mie.

Inventaire 1737. – Tiroir VIII. Liasse H. –

34. 1679. – Etat du domaine de Taillon et inventaire des meubles. – – –

35. 1689. – Arrentament des moulins, scie et fonds de Bouvante, vers Taillon, passé à Fr. Brichet par
+ Dom Bruno de Carnas, prieur du Val Ste Marie. –

36. 1693. – Convention d'arrentament du moulin, scie et fonds de Bouvante, passé à Fr. Brichet par dom
+ Antoine Raynaud, prieur du Val Ste Marie. –

37. 1699. – Mémoire pour les arrentaments des granges des Ollats, de Peyron, du moulin et scie
de Bouvante vers Taillon. –

38. 1704. – Arrentament des domaines de Bouvante, la Correria, la Rata, Chaillas, Bernat Blanc,
Peyron et Piefroid, passé à Jean Antoine Brichet dudit, maréchal par Dom Benoît Ricoire, prieur du Val S. M.

39. 1713. – Arrentament de l'émoulerie de la fabrique à Bouvante, vers le moulin de Taillon,
| passé à Jean dudit, maréchal, par Dom Joseph Fontaine procureur du Val Ste Marie. –

40. 1717. – Inventaire et chargé de bâtiments et artifices du domaine, moulins etc.. de Bou-
+ vante, donnés en ferme à Jean Chese, maréchal de Bouvante par D. Bruno de Ricou prieur (du V. S. M.

41. 1723. – Bail à ferme du domaine, moulin, scie et fonds etc... de Bouvante vers Taillon,
passé à André et Joseph Planel Peyraud par Dom Barthelme de St. Jacques, procureur de
Val Ste Mie, avec inventaire et chargé des artifices, bâtiments etc... et mémoire à ce sujet.

42. 1726. – Bail à ferme (des susdit domaine etc..) avec chargé d'inventaire, passé à Srs Jean
+ et Jean François Duron, père et fils, par Dom Léon Favière, prieur du Val Ste Marie.

43. 1720. 14 Mars. – Supplément au contrat d'arrentament, passé à dudit (1717) du domaine de Bouvante, etc..
+

## Liasse K. –

### 9e. – Domaine de Piefroid.

1. 1673, 16 Juin. – Echange du domaine de Piefroid et dépendances, en Bouvante, remis par
Sr Jean François, habitant dudit Bouvante, à la chartreuse du Val Ste Mie, qui a remis
en échange audit Sr François le pré Valançat, situé audit Bouvante, dom Alphonse
+ de Monfraulle, prieur dudit et Ste Marie, recevant. –

2. 1677. – Arrentament du domaine de Piefroid passé à Rebecque Odefroy, veuve de Fr. Juge
+ Potillon, par Dom Nicolas Thiaume, procureur du Val Ste Marie. –

3. 1714. – Autre dudit domaine, passé à Charles Motte par dom Bruno de Ricou, prieur (du V. S. M.
+

4. 1720 (sic) – En 1720 continué audit Charles Motte par Dom Léon Favière (sic) – prieur du Val Ste Mie.
+

5. 1636. – Procédure contenant partage fait entre Guillaume François, d'une part: et Jacques
Juge, dudit lieu, d'autre: La part de Guillaume François fait le contenu de notre domaine (de Piefroid.

6. 1852. 19 Janvier. Ledit Domaine de Pierredon été vendu à Jacques François et Joseph Pinet pour le prix de 3000 livres, avec la dixade et la censive de 4 coupes froment. Acte reçu par Me Egingeard, notaire de St Jean. –

## Liasse L. –

### 10e. – Domaine de Payron. –

Acquisitions :

1. 1642. – Procédures entre le Sr Fr. Brenier, les Srs Raymond et Chapeyron, concernant leurs prétentions respectives, à cause du Domaine de Payron, etc... provenu des Srs Raymond. –
2. 1644. – Mémoires sur le procès avec la Dame Paule Didier Pourroy, veuve de Sr Marc Cara, à cause du domaine de Payron. très instructifs pour le droit de prélation acquis au Val (Ste Mie.
3. 1649, 28 Août. – Acte de vidange de fonds et domaine de Payron et dépendances ; accord et convention + entre les religieux du Val Ste Mie, Dom Etienne Lasauvage prieur, d'une part : et Dame Paule Didier Pourroy, veuve de Sr Marc Cara, d'autre : à cause du droit de prélation. –
4. 1649. – Mémoire sur l'acquisition faite du domaine de Payron, de ladite Dlle Paule Didier, veuve Cara, pour servir à la demande des amortissements faite au Val Ste Mie ; et articulats des fonds possédés au Bauvanie en 1666 par Mr Pierre Cara, étant de la censive du Val (Ste Mie –
5. 1675. – Vente de deux pièces de terre vers Payron, passée par Jean Vignon au Val Ste Marie, + Dom Alphonse de Mouffaulle prieur. –
6. 1682. – Requête présentée au très R. P. Général par la communauté du Val Ste Mie, aux fins d'échanger le domaine de Payron contre le domaine de Clos Coconet : requis n'a pas eu lieu.

Nota : qu'il y a d'autres acquisitions et échanges au Tiroir IV. –

### Arrentements. –

7. 1647. – Grangeage du domaine de Payron et dépendances, passé à Jean Malhet par Dlle Paule Didier Pourroy, veuve Cara, de St Nazaire, pour lors possesseresse dudit domaine. –
8. 1652. – Autre dudit domaine de Payron et Tollet et dépendances, avenus au Val Ste Mie par droit + de prélation, passé à Guigon Vignon par Dom Etienne Le Sauvage, prieur du Val Ste Marie. –
9. 1656. – Autre de même... passé à Jean Allet par Dom Alexis Arnaudi, prieur. –
10. 1676. – Autre de même... passé à Pierre Mollet, avec inventaire et chargé de meubles et bestiaux + en 1680, par Dom Alphonse de Mouffaulle, prieur du Val Ste Mie. –
1. 1684. – Autre de même... passé à Fr. Vignon par Dom Elzéar de Sainte Grégoire procureur du V. M.
2. 1689. – Autre... passé à Jean Richard par Dom Elzéar de Sainte Grégoire, proc. du Val Ste Mie.

Inventaire 1737. – Tiroir VIII. Liasse I. –

13. 1717. – Autre – faite à Jean Vignon l'ainé par Jean Barbaroux et Jacques Jaubert procureur de la Ville.

## Tiroir IX. – Domaine des Ollats et Dépendances. –

### Liasse A. –

1e. – Titres de feu Pierre Ollat, de Bouvante, L

qui peuvent servir d'instruction pour ce qui concerne le domaine des Ollats, et le domaine vers Bardon et Burlatmas des Alliers, acquis dudit Pierre Ollat par le Val St-Marie en 1639.

1. 1564. – Mariage de Pierre Ollat, de Bouvante avec Domange Bresson.

2. 1588. – Vente d'un bois châtaignerais, pré, curtil etc. au Bouvante au bois Roy et pré Giraud, faite par Humbert Jossaud audit Pierre Ollat.

3. 1589. – Autre d'une grange, etc. au Bouvante joignant au Rochas de la chartreuse de Lavant, passée par Benoite Ollat, veuve de Guichard Bagnin, audit Pierre Ollat. –

4. 1590. – Autre d'une maison et terre au curtil des Alliers, passé par Antoine Ollat audit Pierre Ollat.

5. 1590. – Autre d'une terre et curtil châtaignerais, vers les Alliers et Burlon, passé par Pierre Jaye audit P. Ollat.

6. 1591. – Autre d'une maison etc. au curtil des Alliers, passée par Françoise Rambaude, femme de Jean Vigne Rougat, audit Pierre Ollat. –

7. 1591. – Autre d'une pièce de terre et pré, en la Bessée, passée par P. Maussang audit Pierre Ollat.

8. 1592. – Revente d'une pension au capital de 300 livres, passée par Ant. Reymond audit Pierre Ollat.

9. 1593. – Echange de quelques fonds, vers la Rue, faite entre Ant. Vigne et ledit Pierre Ollat. –

10. 1596. – Vente d'une terre, en la Bessée, d'une grange et fonds au bois de Barlon, passée par P. Maussang et ratifiée par Benoite Ollat, audit Pierre Ollat. –

11. 1599. – Revente d'une terre et broussaille, en la Bessée, passée par Jean Vigne audit Pierre Ollat. Avec inventaire des susdits titres. –

### Liasse B. –

2e. – Papiers de Pierre et Marguerite Ollat, des Brassons et autres, qui peuvent servir d'instruction pour ce qui concerne le domaine des Ollats et le domaine au mas des Alliers, vers Bardon et Burlat, acquis par le Val St-Marie en 1639 de Pierre Ollat.

1. 1595. – Vente d'une terre en la Rouchière, d'une autre audit lieu, d'une autre en les Combes du pré Pachier, vers les Ollats, et pavenue des Ollats, passée par Dom. Martin Gallifet, prieur du Val de Marie, à Pierre Pinat, de Bouvante. –

2. 1599. – Un dossier de procédures de Dlle Françoise Bertrand de Chatronières, veuve de St Jean Reynaud

Raymond et tutrice de ses enfants, contre Marguerite Ollat, veuve de Benoît Morel, pour payement de dettes. –

3. 1600. – Un autre dossier de procédures de Me Jean Morel contre Pierre Ollat, pour payement de dettes.

4. 1605. – Quittance de 36 écus passée par Pierre Pourroy à Pierre Ollat.

5. 1619. – Obligation de 90 livres de Pierre Ollat en faveur de Lea Terrot, veuve de Jean Chaix.

6. 1619. – Testament de Dimanche Bresson, femme de Pierre Ollat, qui constitue P. Brasson, son frère, (héritier,

7. 1619. – Obligation de 12 livres de Pierre Ollat pour Pierre Bresson.

8. 1622. – Quittance de 9 livres passée par Jean Chamosin, mari de Louise Chaix, et gendre de Lea Terrot, à Pierre Ollat.

9. 1626. – Obligation de 36 écus de Pierre Ollat pour Pierre Pourroy.

10. 1631. – Obligation de 46 livres 8 sols de Pierre Ollat pour Pierre Brasson.

11. 1636. – Cancellation, obligation et hypothèque pour Me Moïse Murel, de Pont-en-Royans, contre Pierre Ollat, de Bouvante. –

## Liasse C. –

3e. – Actes et procédures entre et contre divers particuliers concernant les biens et domaine du Val Ste Marie aux Ollats. –

1. De 1631-1663 jusques en 1680. – Un dossier d'actes et procédures concernant un capital de 1200 livres, sous la pension de 60 livres, hypothéqué sur des fonds en Bouvante, aux Ollats, où étaient intéressés les Srs Raymond, Jean Macaire Binat, Jean et Just Baudoin, Louis et Marguerite Arod, Antoine Brenier, de St Nazaire, le Val Ste Marie et autres. –

2. De 1619 à 1680. – Un autre dossier d'actes et procédures entre Jean Macaire Binat, de Pont-en-Royans, Jean Baudoin, Sebastien François, Aymon, Jacques et Marc Raymond, à cause de plusieurs fonds situés aux Ollats, et pensions sur iceux.

3. De 1622 à 1677. – Un autre dossier d'actes et procédures entre Jean, Balthazard, Jacques et Domenge Rous Rimet, et Françoise fille de Jacques Ollat, Aymard Raymond et autres, pour dettes hypothéquées sur quelques fonds aux Ollats. –

4. De 1657 à 1665. – Un autre dossier d'actes et procédures entre Me Antoine Brenier, notaire royal et greffier de St Nazaire, contre Jean Ollat dit Rous, à cause d'une grange et autres fonds situés aux Ollats, que ledit Me Brenier avait acquis de Charles Raymond.

5. De 1657-1658. – Un autre dossier d'actes et procédures entre Me Antoine Brenier, notaire ... et Jeanne Allard

Inventaire 1737. — Tiroir IX. — Liasse C. —

Allard, reçu de Jacques Travers, pour rente sur des biens dudit Ste Brenier, situés aux allats provenus de Marc, Charles et Jeanne Raymond.

6. 1657. — Mémoire de la communauté de Bouvante pour répondre aux demandes de Ste Antoine Brenier, notaire royal de St Nazaire, sur l'imposition et cotisation du logement des gens de guerre et des tailles; à cause de ses biens aux Allats.

7. 1670. — Mémoire de Ste Antoine Brenier, notaire et greffier de St Nazaire, contre les habitants de Bouvante, à cause de quelques difficultés sur une draye, une fontaine, place à four à chaux, passage d'un chemin, etc... vers le domaine des Allats. —

## Liasse D. —

4e. — Actes et procédures entre Ste Antoine Brenier, notaire et greffier de St Nazaire, d'une part: et la chartreuse du Val Ste Marie, à cause de biens et dépendances des allats.

1. 1657. — Un dossier de procédures entre Ste Ant. Brenier, notaire et greffier de St Nazaire, et la chartreuse du Val Ste Mie et autres particuliers de Bouvante, à cause de l'usage d'une draye, fontaine, place à four à chaux, et chemin et plaçage des Allats. —

2. 1657. — Etat des frais fournis par le Val Ste Mie au procès ci-dessus.

3. 1658-1674. — Un dossier d'actes et procédures, compromis, arrêt, etc.. entre le Val Ste Marie et ledit Ste Brenier, pour les causes que dessus au plaçage des Allats.

4. 1658. — Compromis d'accommodement entre Dom Alexis Arnaudi, prieur du Val Ste Marie et ledit Ste Brenier sur les faits que dessus: Me de Barral, avocat, arbitre pour le Val Ste Marie, et Me Basançon, avocat, arbitre pour le Ste Brenier. —

5. 1658, 17 Janvier. — Sentence préparatoire des Srs Barral et Basançon aux différends entre le Val Ste Marie et le Ste Brenier.

6. 1658. — Un dossier de procédures dudit Ste Ant. Brenier, appelant de la sentence arbitrale, contre la chartreuse du Val Ste Marie et autres consorts.

7. 1658. — Autre dossier de procédures entre ledit Ste Brenier et le Val Ste Marie, Dom Alexis Arnaudi prieur, à cause de la draye aux Allats. —

8. 1670. — Autre dossier d'actes et de procédures entre Ant. Brenier et Jean Allat, dit Lovers, à cause de quelques fonds situés aux Allats. —

9. 1671. — Minute d'exploit pour la chartreuse du Val Ste Mie au procès contre Ste Ant. Brenier. —

10. 1672. — Plan des fonds à héritages situés en la Bovactière, aux allats, contentieux entre le Ste Ant. Brenier et le Val Ste Marie. —

Inventaire 1737. - Tiroir IX. Liasse D. -

11. 1673. - Extrait en forme d'arrêt préparatoire du parlement de Dauphiné obtenue par ... Mre Ant. Brenier, en cause des biens situés aux Ollats. ...

12. 1676. - Obligation de 18 livres de Dom Alphonse de Monfreulle, prieur du Val Ste Marie, au profit de Sr Ant. Brenier, pour le prix de blé, chaux, tuiles, etc. ..., ladite somme hypothéquée sur le domaine et fonds aux Ollats, acquis par ledit dompriour dudit Sr A. Brenier.

13. 1647-1697. - Un dossier de plusieurs titres, actes, papiers, documents et procédures, rendus au Val Ste Marie, par Mre Brenier, concernant les biens du domaine des Ollats. -

14. 1697. - Etat des dépenses que la chartreuse du Val Ste Marie a soffert aux procès contre le Sr Antoine Brenier, à cause du domaine des Ollats et ses dépendances. -

## Liasse E. -

5e. - Divers actes concernant le domaine des Ollats. -

1. 1584. - Lettre de Mre Chaperon, de St Marcellin à Dompriour du Val Ste Marie, pour quelque somme dus au Val Ste Mie, par sa sœur, à l'occasion des biens des Ollats.

2. 1621. - Vente d'un pré au cartel des Ollats, passée par Jacques Ollat, dit Lours, au profit de Mre Marc Raymond. -

3. 1632. - Vente d'une maison, grange et autres fonds aux Ollats, passée par Pierre Bertrand à Sébastien François.

4. 1638. - Transaction et cession passée par Sébastien François de la grange des Ollats, fonds et dépendances, avec désignation de toutes les pièces, à Charles Raymond, coûtant 420 livres en principal, 150 livres de lods. -

5. 1640. - Vente et transport du domaine des Ollats, fonds et dépendances, passée par Charles fils à feu Jacques Raymond, de St Jean, à Sr Antoine Brenier, notaire et greffier dudit Mayres.

6. 1640. - Acte de visite et vue de lieu du domaine des Ollats, fonds et dépendances fait à la requête de Sr Antoine Brenier. -

7. 1675, 11 Juin. - Transaction entre le Val Ste Marie et Sr Ant. Brenier, qui termine tous les procès, à l'occasion du domaine des Ollats ... et par laquelle ledit Sr Brenier remet ledit domaine au Val Ste Marie, Dom Alphonse de Monfreulle prieur.

8. 1677. - Quittance de 4522 livres, 15 sols pour le prix du domaine, fonds et dépendances des Ollats, passée par Sr Ant. Brenier à la chartreuse du Val Ste Mie, Dom Nicolas Thierry procr.

Nota: qu'il y a d'autres acquisitions au tiroir XV. -

## Liasse F. -

6e. - Acquisition de fonds au mas des Allières, vers Barbon et Burlat, faite par le Val Ste Mie

Inventaire 1737. — Titre IX. Liasse F. —

N.B. Mairie de Pierre Ollat. —

1. 1639. — Vente de maison, grange, bastagne, étable, bois châtaigneraie etc. au Bouvante, vers Barbon, Bierlet ou les Alliers, pour 1890 livres, passée par Pierre Ollat, de Bouvante, au Val Ste Marie, Dom Jérôme Manigliez prieur. —

Nota: que les biens susdits sont au dessous du Serf de la Croix, au mas des Alliers, et qui ont été échangés contre quelques biens au territoire de la Rue. Voir titre XV. Liasse E. pour s'en éclaircir.

2. 1639. — Quittance de 300 livres sur la dote de la maison, grange, etc. ci dessus, passée par Antoine fils de Noble Muret, de Pontcharra-Rapons, recevant pour le susdit Pierre Ollat, de Dom Jérôme Manigliez, prieur du Val Ste Marie. —

3. 1680. — Mémoire sur l'acquisition susdite.

4. 1692. — Autre mémoire concernant les susdits biens et la cession faite au Sr Barron des biens de Jean Chiste. —

## Liasse G. —

### 1e. — Arrentement et grangeage du domaine des Ollats. —

1. 1679. — Arrentement du domaine des Ollats passé à Fr. Brichet, de Bouvante, avec charge d'inventaire, par Dom Bruno de Chanos. —

2. 1699. — Mémoire de compte de Dom Juste Grégoire, procureur avec A. Brichet, fermier des Ollats (D. Elzéard Juste Grégoire est mort simple religieux à Villeneuve le 2 février 1698. Donc n'était pas procureur du Val Ste Mie en 1699. — La date serait elle 1589? —)

3. 1699, 3 Juin. — Arrentement du domaine des Ollats passé à Fr. Vignon Carême. —

4. 1705. — Mémoire des semences de la grange des Ollats par Dom Rivoire.

5. 1712. — Bail à ferme passé par Dom Bruno de Rivoire, prieur du Val Ste Marie, du domaine des Ollats et dépendances, à Antoine Vignon Rochefort, avec obligation dudit Ant. Vignon de 341 livres, 1 sol, 6 deniers et reconnaissance d'une pension annuelle de 26 livres, 5 sols au seigneur du Val Ste Marie. — Nota: que la susdite pièce est au titre XIII, liasse H, et ci après.

6. 1713. — Convention entre Dom Joseph Fontaine, procureur du Val Ste Mie et le susdit Ant. Vignon Rochefort, pour refaire une grange et autres réparations au domaine des Ollats, moyennant 68 livres et une charge de vin.

7. 1715. — Convention entre frères Jacques Vignon et Antoine et Jean Vignon Rochefort frères et [illegible]

Inventaire 1737. Tiroir IX. Liasse G.—

père et fils, pour refaire la couvert de la grange des ollats pour 33 toises.—

8. 1716 + — Continuation de la ferme du Domaine des ollats, passée par Dom. Bruno de Ricou à Ant. et Jacques Vignon Rochefort, père et fils, avec constitution de rente sur lesdits Vignon d'une pension annuelle de 60 livres au profit du Val Ste Marie.—

9. 1724 + — Bail à ferme du domaine des Ollats passé par D.m. Rocais de Brest prieur du Val Ste Mie, avec charge d'inventaire et bétail, à Jacques Vignon.—

10. 1727 + — Compte de Dom Léon Favière prieur du Val Ste Mie avec Jacques Vignon, fermier du domaine des ollats.—

11. 1731 + — Continuation de bail audit Jacques Vignon par Dom Hugues Moreau prieur du Val Ste Mie.

---

# Tiroir X. — Domaines des Maillets et Péonier.—

## Liasse A.—

1°: Papiers de la discussion des biens de Jacques Maillet.—

1. 1651. — Requête et saisie, à la poursuite de Pierre Villard, contre Jacques Maillet pour payement de dettes.

2. 1658. — Un dossier de procédures du Val Ste Mie contre Jacques Maillet pour payement de 60 agneaux etc..

3. 1660. — Saisie et requête du Val Ste Mie contre Jacques Maillet pour payement d'arrérages de censes, etc.

4. 1675. — Un dossier de papiers et procédures pour servir au Val Ste Mie, pour les sommes à elle dues dans la discussion des biens de Jacques Maillet, à la poursuite de Mre le conseiller Chalvet, de Mre Cara et de Mre de Galle et autres, ensuite de l'échange fait du domaine et fonds de St Paul-les-Romans, provenus de Mre Sébastien de Lhomie, contre le domaine des Maillets, et à cause d'autres sommes dues au Val Ste Marie.—

5. 1676. — Requête, décrets et procédures de vente de lieu au domaine des Maillets, pour le Val Ste Marie, et état des créanciers à la discussion des biens de Jacques Maillet, avec mémoire sur l'échange dudit domaine contre le domaine et fonds de St Paul-les-Romans.

1678. — Un dossier de procédures du Val Ste Mie pour la distribution du prix de l'échange des biens de feu Jacques Maillet, contre Me Antoine Brenier, notaire et greffier de St Nazaire, Créancier

1697. — Un dossier de procédures de Mre Marc Cara, de la Batie, créancier de feu Jacques Maillet, contre Claude Maillet, fils et héritier dudit feu Jacques.—

1699. — Inventaire des pièces employées pour la charte du Val Ste Mie aux procès et discussion des biens

# Inventaire 1737 - Tiroir X. - Liasse A. -

biens de feu Jacques Maillet.

9. 1700. - Un dossier de procédures du Val Ste Mie, créancière sur les biens de Jac. Maillet et Claude Maillet se disant héritier dudit Jacques. -

10. 1701. - Autre dossier de procédures du Val Ste Mie, créancière de feu Jac. Maillet, contre Pierre Maillet se disant héritier dudit feu Jacques. -

11. 1701. - Autre dossier de procédures du Val Ste Mie, créancière de feu Jac. Maillet, contre Claude Maillet, fils et héritier dudit Jacques. -

12. 1701. - Autre dossier de procédures de Fr. et Guigue Maillet, demandeurs en la discussion des biens de feu Jac. Maillet, contre la chartreuse du Val Ste Marie. -

13. 1710. - Autre dossier des sommes employées par la chartreuse du Val Ste Mie, en la discussion des biens de feu Jacques Maillet, et mémoires très instructifs sur cette affaire. -

## Liasse B. -

Echange et rémission du domaine des Maillets, faite à la chartreuse du Val Ste Marie, par Jacques Maillet. - Quittances et Mémoires. -

1. 1664. - Vente de plusieurs fonds au curtil des Maillets et ailleurs, en Bouvante, passée par Fr. Maillet, dit Bouvante, à Jacques Maillet, son frère. -

2. 1676, 10 Juin. - Echange de domaine des Maillets et dépendances... remis par Jacques Maillet à Dom Alphonse de Monfreville, prieur du Val Ste Mie; lequel remet audit Jacques au contre échange, le domaine et dépendances dudit Val Ste Marie, situé à St Paul les Romans, par devant Me Sébastien de Lionne, et donne audit Maillet, pour la plus value, 326 livres.

3. 1676. - Acquisition de quelques prés et terres au curtil des Maillets, faite par Dom Alphonse de Monfreville, prieur du Val Ste Mie, de Guillaume Luctot et Vignon Guillaumat. -

4. 1676. - Projet de procédures du Val Ste Mie, à cause du contrat avec Jacques Maillet sur les échanges de nos biens à St Paul les Romans, contre le domaine des Maillets et ses dépendances.

5. 1683. - Diverses quittances de pensions passées à la veuve de Jacques Maillet par Madame la présidente de Charmes. -

6. 1697. - Comptes de l'hoirie de feu Jacques Maillet en ce qui intéresse le Val Ste Marie.

7. 1697 à 1698. - Lettres de Me Pangon, procureur à Romans, sur l'affaire de la discussion des biens de feu Jacques Maillet. -

8. 1701. - Quittances passées à Dom Jean Barthelemy, prieur du Val Ste Marie, par Pierre Maillet dit Doria, sur les prétentions en l'hoirie de feu Jacques Maillet.

9. 1709, 2

9. 1709, 22 Mai. - Lettre et mémoire de Dom Barthelemy concernant la discussion des biens de feu Jac Maillet.
10. 1709, 23 Juin. - Lettre et mémoire de Dom Reynaud concernant la discussion des biens de feu Jac. Maillet.
11. 1709, 12 Déc. Lettre de Me Pongon procureur de Romans, concernant la discussion des biens de feu Jac Maillet.
12. 1713. - Quittance de 44 livres, 7 sols, 2 deniers, passée au Val Ste Marie, par plusieurs particuliers se prétendant héritiers en la discussion des biens de feu Jacques Maillet. -

Nota: qu'il y a d'autres acquisitions au Tiroir IV.

## Liasse C. -

3e. - Arrentements du domaine des Maillets et dépendances. -

1. 1676. Arrentement du domaine des Maillets et dépendances, passé à Pierre Terlin par Dom
+ Alphonse de Monfraulle, prieur du Val Ste Marie. -
2. 1682. - Autre de même passé à François fils à feu Guigue Vignon, par Dom Alph. de Monfraulle,
+ prieur (lire doit être procureur, car il était plus prieur en 1682) du Val Ste Marie. -
3. 1688. - Extrait de l'arrentement du domaine de Lalle, en Bouvante, passé à Claude Fred Champ par Me Pierre Cora, qui charge son rentier de payer au Val Ste Marie les rentes à elle dues sur ledit domaine.
4. 1699. - Arrêté de compte de Dom Antoine Reynaud prieur du Val Ste Marie avec Jean Vignon Payre
+ fermier du domaine des Maillets. (D. Reynaud n'était plus prieur en 1699. Lire 1689 !).
5. 1702. - Autre de même de Dom Jean Barthelemy prieur du Val Ste Marie, avec ledit Jean Vignon Payre
+ fermier dudit domaine des Maillets. -
6. 1712. - Arrentement du domaine des Maillets et dépendances, passé à Jean Vignon Guigotte, par Dom
+ Bruno de Ricou prieur du Val Ste Marie. -
7. 1726. - Continuation de l'arrentement du domaine des Maillets, avec chargé d'inventaire,
+ et du domaine de Péonier, passé audit Jean Vignon Guigotte par D. Louis de Brest prieur du V. S. M.
8. 1571, 2 Juillet. - Acquisition de 2 petites granges couvertes de paille, pré et terres au Péonier,
+ faite d'Etienne Ollat, pêcheur, et d'Anne Ollat, sa fille, par Dom Albert Faure, prieur du
Val Ste Marie... Aux vieux inventaires de Dom Gaude. -

## Liasse D. -

4e. - Arrentements du domaine de Péonier. -

1. 1568. - Arrentement du domaine de Péonier et pré de la Baume, passé à Claude Lenthéaume,
+ par Dom Albert Faure, prieur du Val Ste Marie,
2. 1572. - Autre dudit domaine de Péonier et de celui acquis d'Etienne Ollat, terre et pré en
Champ Berger, et des terres labourables en Malliate, aux issues du chemin allant à Lente

passé à

3. + Passé à Jean Roussat, dit Guillot, par Dom Albert Tarre, prieur du Val Ste Marie

3. 1596. – Autre dudit domaine de Péonier et de la dîme des agneaux, passé à Pierre Bayard
+ dit Royat, par Dom Guillaume Dumarest, Recteur du Val Ste Marie.

4. 1605. – Autre dudit domaine et de Malhiate, passé à Jacques Bessie par Dom Louis
+ Lichon, prieur du Val Ste Marie.

5. 1605. – Autre de même passé à Blaise Chanfray par Dom Louis Lichon, prieur du

6. 1608. – Autre dudit domaine de Péonier et de la Rue, passé à Pierre et François
+ Frad dit, avec commande de bétail, par Dom Louis Lichon, prieur. –

7. 1618. – Autre dudit domaine de Péonier, passé à Pierre Grimaud, par Dom Jean
+ Bte Giraud, prieur du Val Ste Marie. –

8. 1620. – Arrentement du domaine de Péonier à Barthelemy Eynard Roux Brunet, par
+ Dom Jean Bte Giraud, prieur du Val Ste Mie, avec commande de bétail et quittance de
24 livres passée par ledit Eynard Roux audit Dom Jean Bte Giraud. –

9. 1626. – Autre dudit domaine, passé à Gaspard et Pierre Roux Rivat, par Dom Jérôme Manig
prieur (sic dit prieur) du Val Ste Marie. –

10. 1629. – Autre dudit domaine passé à Pierre Bresson par Dom Bruno Gaude, prieur. –
+

11. 1633. – Autre dudit domaine passé à François Juvenon par Dom Charles Jacob, prieur du V.

12. 1637. – Autre dudit domaine passé à Jacques Juvenon par Dom Jérôme Manigliar, prieur.
+

13. 1649. – Autre d'une petite chabotte et terre, passé à Aymard Juvenon par D. Et. Le Sauvage, prie
+

16. 1649. – Autre du domaine de Péonier passé à Jacques Baguin Royat par D. Et. Le Sauvage, prie
+

15. 1649. (sic) Autre dudit domaine passé (au même par le même).

16. 1679. – Mémoire sur l'arrentement de Pure de Péonier passé à Jean Chez Nivat et Claud
Contour Penet pour 65 livres par an.

17. 1734. – Arrentement du domaine de Péonier passé par Dom Le Gris de Brest, prieur du Val Ste,
+ à Jean Vignon Grégotte, avec chargé d'inventaire et bétail. –

18. 1731, 12 Août. – Convention passée par le susdit Jean Vignon Grégotte, fermier de Péonier, par
+ laquelle il augmente sa dite ferme annuellement, à Dom Moreau, prieur du V. L.
de 4 setiers blé seigle, à cause des réparations faites à la citerne dudit domaine. –

---

## Tiroir XI. – Domaine, moulin et scie de Chaillaz, etc...

Liasse A – 10. – Albergement des eaux de Chaillaz pour la construc
d'un m

d'un moulin, d'une scie, etc. et procédures en conséquence. –

1. 1578. – Albergement des eaux du ruisseau de Chaillaz pour la construction d'un moulin, d'une scie et d'un batoir à chanvre, etc. . . passé à Guillaume Lésier, maréchal de Bouvante, par Dom Albert Faure, prieur du Val Ste Marie. –

2. 1584. – Un dossier de procédures contre Noble Guill. Lésier et contre le Val Ste Marie, à la poursuite de Dalmas Raymond, de Chabeuil, opposant à la construction et service du susdit moulin etc. dudit Lésier, prétendant ledit Raymond avoir albergé, cent ans auparavant, les eaux de Chaillas et construit lui-même un autre moulin au lieu de celui dudit Lésier, dont il demande la destruction. –

3. 1584. – Contrat de pension annuelle de 25 livres passé en faveur du Val Ste Mie par Guill. Lésier, hypothéquée sur ses biens et moulin et scie de Chaillas. –

4. 1585. – Sentence du vibally de St Marcellin en faveur de Guill. Lésier, dit Chaille, de Bouvante, contre Dalmas Raymond, de Chabeuil, qui voulait inquiéter ledit Lésier sur la construction d'un nouveau moulin à Chaillas. –

5. 1593. 6 Janvier. – Obligation de 9 écus passée par Guillaume Jean Lésier en faveur de Dom Dagoneau prieur du Val Ste Mie, ; avec note que cet acte a été fait pour frauder, etc. . .

6. 1593. 26 Mars. Sommation de Dom Brezenaut prieur du Val Ste Mie, à Guille Lésier de déclarer le vrai de l'obligation passée à Dom Dagoneau, ci-devant prieur du Val Ste Marie. –

7. 1593. 17 Mai. – Vente des moulin, scie et batoir de Chaillas, etc. . . passée à Pierre Masse, procureur du Val Ste Marie, par Guillaume Lésier. –

8. 1594. 12 février. – Sommation de Dom Pierre Masse, procureur du Val Ste Mie, à Guille Lésier, de faire voir les moulin, scie etc. par lui vendus au Val Ste Mie, qui ont depuis été ravis par ledit Dom Masse audit Lésier pour en retirer les produits à moitié. –

9. 1594. 21 Avril. – Acte de visite des moulin, scie, etc de Chaillas, vendus ci-devant au Val Ste Mie par Guill. Lésier et par lui tenus présentement en ferme. – à requête du Val Ste Marie. –

10. 1595. – Acte signifié à Guill. Lésier . . . par lequel Dom Martin Gallifet, prieur moderne du Val Ste Mie, la somme de reprendre le moulin, scie, etc. . . de Chaillas, sous la pension de 8 écus 20 sols, et de ne vouloir s'en tenir à l'acte de remise que Dom Pierre Masse, procureur, en a passé audit Lésier, et celui-ci refusant de la faire, –

11. 1597. – Requête du procureur syndic du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné et commission aux fins de faire reparaître à Guill. Lésier le moulin, scie etc. . de Chaillas, sous la pension de 8 écus

Inventaire 1737. - Titre XI. - Liasse A. -

des écus et sols, ainsi réglés mal à propos et transmis par D. Pierre Motte, à Devay, procureur du Val Ste Marie. -

12. 1632 - Saisie sur saisie, à la poursuite du Val Ste Marie, contre Jean Tétier de Chaillas, pour payement de rentes.

13. 1632. Nota: Ordonnance de Vibally de St Marcellin, pour quelques gerbes prises par le curé de St Martin le Colonal, dans la dîmerie du Val Ste Marie à Chaillas. -

## Liasse B. -

2e. Acquisitions du moulin, scie, fonds, dépendances, etc... de Chaillas, faites par le Val Ste Marie, avec quittances du prix. -

1. 1596. - Reconnaissance des moulin, grange, fonds, etc... de Chaillas, passée au profit du Val Ste Marie, par St Emmanuel Raymond, bourgeois de Chabeuil.

2. 1616, 2 Juillet. - Acquisition du domaine, moulin, scie, fonds et dépendances de Chaillas, Paenia + faite par Dom Jean Bte Giraud, prieur du Val Ste Marie, de St Emmanuel Raymond, bour- = geois de Chabeuil, au prix de 6100 livres, avec quittance de ladite somme, du 23 Mars 1619.

3. 1617. - Requête présentée à Mr le juge de Bouvante aux fins de faire appeler St Emmanuel Raymond, pour convenir d'accord, pour la visite des bâtiments etc... de Chaillas, délaissés acquis par le Val Ste Marie.

4. 1617-1619. - Plusieurs quittances passées au Val Ste Marie par St Emmanuel Raymond, pour la vente par lui faite à ladite maison de domaine, etc... de Chaillas. -

## Liasse C. -

3e. - Arrentements du domaine, moulin, scie, etc. de Chaillas. -

1. 1594. - Arrentement à moitié du moulin, scie, etc... de Chaillas, provenus de Guillaume Tétier, passé à Pierre Fréod Berger, par Dom Pierre Massa, procureur du Val Ste Marie.

2. 1618. - Autre de domaine, moulin, scie, fonds, etc... de Chaillas, acquis de St Emmanuel Ray- + mond, passé à Claude Fréod Champay par Dom Jean Bte Giraud, prieur du Val Ste Ma- = avec charge d'inventaire. -

3. 1625. - Autre de même... passé à Jean Bronat Marmot par Dom Bruno Gaude, prieur du V. +

6. 1630. - Autre de même... passé à Jacques François dit Gagnor par D. Bruno Gaude prieur... +

5. 1630. - Autre de même des fonds dudit domaine, passé à Jean Lentour Vigne par D. Bruno Gaude +

6. 1633. - Autre de même... passé au même par Dom Charles Jacob, prieur du Val Ste Marie +

7. 1633. - Autre de même de moulin et scie dudit domaine, passé à St Jacques François, + dit Gagnor, procureur d'office, par Dom Charles Jacob, prieur du Val Ste Marie. -

8. 1638 – Autre de même ... du même ... passé par Dom Jérôme Manigliar, procureur du Val Ste Mie

9. 1648 – Autre de même des fonds du domaine ... passé à Jean et Louis Vigne par Dom Jérôme
+ Manigliar, procureur (sic. c'est prieur qu'il faut) du Val Ste Marie.

10. 1642 – Arrentement du moulin, scie ... de Chaillas, passé à Jacques François par Dom Jérôme
+ Manigliar, procr (sic. Prieur) du Val Ste Marie. –

11. 1645 – Autre de même ... passé au même par Dom Guillaume Le Sauvage, prieur du Val Ste Mie.

12. 1654 – Autre de même ... du domaine etc. ... passé à Louis Vigne par Dom Gl. Le Sauvage, prieur.
+

13. 1654 – Autre de même ... du moulin, scie ... passé à Jacques François par le même. –

16. 1658 – Autre du domaine, fonds, moulin, scie, pressoir etc. ... de Chaillas, passé à Claude
+ Fred Champay par Dom Alexis Arnaudi, prieur du Val Ste Mie, avec chargé d'inventaire.

15. 1665 – Autre de même ... du moulin ... passé à Jac. et Jean François par D. Al. Arnaudi, prieur.

16. 1665 – Autre ... du domaine ... passé à Jean Vigne Canal par Dom Al. Arnaudi prieur.
+

17. 1670 – Autre ... du moulin ... avec quelques fonds ... passé à Pierre Loiral, par D. Alphons de
+ Monfroulle, prieur du Val Ste Marie, avec chargé d'inventaire. –

18. 1675 – tous ferme des domaine, moulin, etc. ... de Chaillas, passé par St Pierre Brassieux, chargé de
procuration de St Félicien Chomab, fermier de la fabrique du Val Ste Mie à Bouvante,
passée à Laurent Fred Champay, avec chargé d'inventaire. –

19. 1679 – Arrentament des domaine et moulin de Chaillas, passé à Laurent Fred champay,
+ par Dom Bruno de Charnas, prieur du Val Ste Marie, avec chargé d'inventaire de 1680.

20. 1682 – Autre de même ... passé à Laurent Fred par Dom Juste Grégoire, procureur du Val Ste Mie

21. 1684 – Autre de même ... passé à P. Vigne, par le même.

22. 1689 – Autre de moulin, scie, parassoir ... à P. Vigne, par le même.

23. 1691 – Compte et quittance, passés à P. Vigne ... pour reste de ferme de Chaillas, par D. Ugues
Juste Grégoire, procureur du val Ste Marie.

24. 1693 – tous Arrentement des moulin etc. passé à P. Abiel par Fr. Brichet, fermier du Val Ste Mie au
domaine de Chaillas

25. 1694 – tous arrentament du domaine et fonds murgus de Chaillas, passé à A. Vignon par Fr. Brichet,
fermier ... avec quelques quittances de ferme, passées par F. J. Grégoire, procr du Val Ste Mie.

26. 1702 – Arrentament du domaine ... passé à A. Vignon, par Dom Jean Barthelemy, prieur du Val Ste Mie
+ avec quelques arrêtés de comptes ...

27. 1705 – Arrentament du domaine ... passé à A. Contour ... avec cession de bétail, par D. Jean Barthelemy prieur
+

Inventaire 1737. – Tiroir XI. Liasse C. –

28. 1705 + – Autre des artifices et moulin de Chaillas, passé à G. Abiral, par D. Jean Barthelemy, prieur... et ensuite désistement de ladite ferme. –

29. 1720 + – Autre... passé à Joseph et P. Baguin, à la décharge de Michel Roussat, par D. Louis de Brail (prieur.

30. 1728 + – Autre... passé à P. Cluse... par Dom Moreau, prieur.

31. 1729 + – Autre... passé à Michel Roussat Canaples par Dom Hugues Moreau, prieur du Val Ste Me.

Nota: qu'il y a un mémoire de titres de Chaillas au Tiroir II. –

32. 1740, 4 Nov. – Autre dudit domaine en faveur de Jean Cluse Nivet, par dom Georget, prieur...

33. 1741, 30 Nov. + – Ce est bail à ferme dudit Domaine pour Jean Cluse Nivet en faveur de Louis Breuil + Dom Georget, prieur du Val Ste Marie. –

---

## Tiroir XII. – Domaine de Bonnet Blanc, Biens à Rochas et Paumian. –

### Liasse A. –

1°. – Domaine et fonds de Bonnet Blanc, provenus de St Jean Esaingeard, dit Bonnet Blanc, et ensuite de Guillaume Morin, dit Luna, du hameau des Vignes. –

1. 1667. – Mariage de Jean Esaingeard, dit Bonnet Blanc, avec Marie Didier, d'Oullège. –

2. 1667. – Mariage de Benoit Chuilbon Robert de St Jean, avec Jeanne Esaingeard, de Bouvante. –

3. 1667. – Quittance de 60 livres à compte de la dot de Jeanne Esaingeard, passée par Benoit Chuilbon son mari, à Jean Esaingeard. –

4. 1677. – Procédures entre Jean Lestour Paumian, demandeur, contre Jean Esaingeard... à l'occasion de quelques fonds situés à Bouvante, au territoire de Pélissier. –

5. 1680. – Quittance de plusieurs sommes et effets, passée par Jean Esaingeard, à Marie Didier, sa (femme

6. 1680. – Testament de Jean Esaingeard, dit Bonnet Blanc...

7. 1681. – Quittance de 92 livres passée à Jean Esaingeard par Jac. Roux Rimet, de Bouvante.

8. 1681. – Testament de Marie Didier, veuve de Jean Esaingeard...

9. 1682. – Quittance de 2 bolivars etc... passée à Jean Esaingeard, de Bouvante, par Benoit Chuilbon Robert, son beau-frère.

10. 1683. – Quittance de 6 o livres passée par Jacques Roux Rimet, mari de Dimanche Esaingeard, pour partie de sa droite dotale, à Jean Esaingeard,

11. 1689 à suiv. Un dossier de procédures, à la poursuite du Val Ste Marie, contre Jean Esaingeard Bonnet Blanc, pour payement de pensions: saisie de grange, fonds etc... à Bonnet Blanc, vallon (Vignes

12. 1691. – Vente d'un tènement de maison, grange, étable, pré, verger, terre de... et joignant (cast

(est le domaine de Bonnet Blanc) à Bouvante, au terril des Vignes, au serf de la Gabière ou Gabère, joignant au chemin du Val Ste Marie au Pont-en-Royans, de couchant; ledit chemin etroas faisant la séparation des paroisses de St Martin et Bouvante, de bise, etc... Plus une blache au Paumian et au Cros, de 5 quartelées; ladite vente passée par Jean Escingeas, dit Bonnet Blanc, de Bouvante, à claude Morin, dit Lune, du hameau des Vignes, sur lequel la Val Ste Marie a retenu ledit domaine, etc... par droit de prélation, par acte du 7 nov. 1693, reçu par Me Macaire, notaire de St Jean-en-Royans. —

13. 1692. — Quittance passée par Jean Lacteur, mari d'Emmanuelle Escingeas, à Jean Escingeas Bonnet Blanc.

14. 1692. — Convention entre Jean Escingeas Bonnet Blanc et Jean Lacteur pour les droits d'Emmanuelle.

15. 1694. — Quittance de Jean Escingeas Bonnet Blanc et de P. Brénat-Marmot au faveur du Val Ste Me avec subrogation des susnommés à ladite maison, de leurs droits sur les biens de P. Baguin, maréchal de Rochas, et sur ceux de P. Vigne.

16. 1697. — Un dossier de procédures pour Jean Escingeas Bonnet Blanc, demandeur, contre l'héritier de P. Baguin de Rochas pour le payement d'une terre et blache au Paumian, confinée dans un acte reçu Macaire, notaire de St Jean, contenu audit dossier.

17. 1698. — Quittance de Jean Escingeas passée au Val Ste Me pour pardon du capital sur le domaine de Bonnet Blanc, retenu par droit de prélation.

18. 1699. — Autre quittance ... de même ...

19. 1700. — Quittance de 13 livres à compte pour la grange de Bonnet Blanc.

20. 1701. — Quittance .. où est expliqué au long ce qui concerne la retenue par droit de prélation du domaine de Bonnet Blanc.

21. 1702. — Autre quittance dudit Jean Escingeas.

22. 1703. — Extrait informe du précis de l'acte de rétention par droit de prélation, faite par le Val Ste Marie du domaine de Bonnet Blanc, sur claude Morin ... qui l'avait acquis. — Nota: qu'il faudra retirer une expédition en forme dudit acte du 7 nov. 1693...

23. 1704, 22 Mai. — Quittance de 50 livres passée par Jean Escingeas au Val Ste Me, qui lui a payé le 1er octobre suivant... 170 livres, en quoi consistait tout ce que ladite maison lui restait (devoir?) sur le domaine de Bonnet Blanc. —

## Liasse B. —

2o Biens à Bonnet Blanc provenus de Jean et Pierre Lacteur... et ensuite de Me Alexandre Chalvet de la Garagate, du Pont-en-Royans, qui les a cédés au Val Ste Marie.

Inventaire 1737. — Tiroir XII. Liasse B. —

1. 1606. — Accord et convention entre Guigue Textour — (1re) —

2. 1637. — Cession de Jean Textour Peyrat, passée à Pierre Vigna Camel, dun fond à la Rochète faisant partie de ceux inféodés à divers particuliers par le Val Ste Marie. —

3. 1673. — Quittance de 305 livres 18 sols, passée à Me Pierre Brenier par Dom Alphonse de Monfraulle, prieur du Val Ste Me, ayant droit de Jean Textour. —

4. 1680. — Mémoire de Dom de Monfraulle... sur l'affaire Textour et Ant. Baudin.

5. 1684-1695. — Comptes pour les sommes dues à Françoise Textour... veuve de feu Jean François Gagnor, fille et héritière de Judith Garnier, sa mère, décédée le 16 juin 1684.

6. 1687 et suiv. — Un dossier de procédures du syndic du Val Ste Marie et de Françoise Textour... demanderesses... contre Sr Alexandre Chalvet, Sr de la Garguesta, du Pont-en-Royans, créancier et dernier enchérisseur pour 1200 livres des biens de feu Jean Textour... situés au curtil des Vignes en Bonnet Blanc, présentement possédés par Pierre Textour... fils dudit Jean... et mis en discussion pour le payement des créanciers, etc...

7. 1692. — Compte de ce que Pierre Textour... doit à la chartreuse du Val Ste Marie.

8. 1695. — Note: Un dossier de procédures pour Sr Alexandre Chalvet... sur les biens de Jean et Pierre Textour... saisie des biens et mise en possession au profit dudit Sr Chalvet, avec dénombrement des fonds dud. question, qui pourra servir contre Claude Textour... de St Martin, prétendant pour les droits de sa femme un fond à la Rochète, qu'il dit n'être compris au présent dénombrement: ce qui est supposé de sa part. —

9. 1695. — Minute de transaction entre le Val Ste Marie et Sr Alexandre Chalvet, concernant les biens de Jean et Pierre Textour... cédés à la maison par ledit Sr Chalvet. —

10. 1695, 7 Mars. — Transaction... par laquelle ledit Sr Chalvet cède à ladite maison tous les biens situés à Bonnet Blanc, dont il avait été mis en possession le 6 Nov. 1694, sous les conditions énoncées dans la transaction. —

11. 1697. — Mémoire du Val Ste Marie pour répondre aux écritures et prétendue créance de Sr Pierre Sibaud, de St Jean, sur les biens des Textour à Bonnet Blanc.

12. 1711. — Mémoire sur la demande de la veuve de Claude Textour, de St Martin, où il est remarqué qu'elle n'a rien à prétendre sur lesdits biens...

13. 1743, 22 Juin. — Lettre de Me Macaire, de St Jean, au sujet de la demande que veut intenter Jean Escingeard... sur notre grange de Bonnet Blanc. —

Liasse C. —

3e. — Biens à Rochas provenus de Pierre Baguin, maréchal.

1664-1698. — Un gros paquet de papiers et procédures des créanciers en la discussion des biens de Pierre Baguin... lesquels biens sont à présent possédés par le Val Ste Marie, qui a payé les créanciers. Et dans le 1er dudit dossier... est un état et dénombrement des fonds ci devant possédés par ledit Pierre Baguin. —

Liasse D. —

4e. — Maison, forge, pré, etc.. à Rochas; prés et blache en Peumian, provenus de feu Pierre Baguin, maréchal de Rochas, adjugés à Ste George Aubanel, de Romans, avec subrogation à la chartreuse du Val Ste Marie. —

1. 1654. — Un dossier de procédures pour Me Augustin Giraud, notaire, demandeur contre Valentin Tardeau... comme possédant biens de Jean Pélier à Rochas. —

2. 1659. — Mémoire du contrat d'engagement pour 260 livres, passé par Valentin Tardeau... à Louis de Chesa Baron, sur une pièce de terre et pré de 5 quartalées à Bouvante, en Gamin.

3. 1686. — Vente d'une pièce de pré, d'un faucheur, appelé Pont Margot, en Bouvante, passée par P. Giraud, de Bouvante, à Ste Aubanel, son beau-frère. —

4. 1694. — Un dossier de procédures pour Me de la Grange, de Ste Marcellin, curateur de l'hoirie de feu P. Baguin... demandeur contre Benoît, Jeanne et Magdelaine Béguin, prétendant à ladite hoirie.

5. 1695. — Adjudication des maison, forge, fonds, etc... de Pierre Beguin, faite au banc de la cour de Bouvante, à Ste George Aubanel, de Romans, pour son ami élu ou à élire, avec dénombrement des fonds et affert. —

6. 1695. — Un dossier contenant la mise en possession, du 10 mars, en faveur de Ste George Aubanel, des biens... de Pierre Baguin... à Rochas et Peumian. —

7. 1697. — Mémoire fort instructif de Me de la Grange, procureur à Ste Marcellin concernant la discussion des biens de Pierre Baguin.

8. 1698, 10 apt. — Subrogation faite par Ste George Aubanel... en faveur du Val Ste Marie, de l'adjudication à lui faite des maison, forge, fonds à Rochas, moyennant 800 livres.

9. 1698. — Actes, mémoires et quittances concernant ladite maison, forge etc... subrogées au Val Ste Marie par Ste George Aubanel. —

# Inventaire 1737. — Titres XII

## Liasse E. —

5e. — Acquisitions, échanges etc. à Rochas, La Lusernière, Pré Robert et Pounian faits par le Val Ste Marie et quelques autres particuliers. —

1. 1620. — Echange fait entre Dom. Jean Bte Giraud, prieur du Val Ste Marie et Jean Lélior; lequel remet au Val Ste Me une terre d'une éminée en Bouvante à la Laguillasse. —

2. 1632. — Vente d'une blache de 2 sétérées et 1/2, en Pounian, passée par Pierre Cluse à Jean Texier

3. 1642. — Cancellation d'acquisition faite au Val Ste Marie par L. et R. de Cluse, et remise faite au Val Ste Marie par Ledit Cluse des fonds par eux acquis, ci-après désignés, savoir un pré et terre au Robert vers Rochas, contenant un pré 2 faucheurs, en terre 2 sétérées, ayant de bise le ruisseau de Berne au Bruné; plus un petit chenevier d'une quartelée + Dom. Jean Bte Giraud prieur. —

4. 1643. — Vente d'une terre et chenevier de 3 quartelées ... vers Rochas ... D. J. Bte Giraud prieur ...

5. 1655. — Vente d'une blache d'une sétérée à Pounian, passée par Val. Vigne à D. Alexis Arnaud prieur

6. 1663. — Vente d'une terre d'une sétérée en Bouvante à Châteauneuf ...

7. 1669. — Vente d'une terre et pré d'une éminée ... au quartil de la Mure au Rochas, passée par Jean de Cluse ... à Dom. Alphonse de Monfraulla, prieur du Val Ste Marie. —

8. 1672. — Vente d'un coin de pré de 12 coupes ... au Rochas en Garnil, passée par Rare Texteur à + Dom. Alphonse de Monfraulla, prieur ...

9. 1687. — Obligation de 13 livres de Jean Cluse ... pour les lods de son acquisition. —

10. 1692, 12 Mars. — Convention entre Laurent Cluse ... et Dom. Bruno de Charnel prieur ... par laquelle ledit Cluse, moyennant 17 livres une fois payées, qu'il a reçues pour dédommagement dudit Dom. prieur, lui permet et au Val Ste Marie, de tirer un fossé ou canal grotté de 5 pieds de large, de 15 pas d'homme de longueur et de profondeur nécessaire, dans le pré dudit Cluse, qui est attenant le chemin du Bruné, pour faire tirer l'eau qui est dans ledit pré, enfoncée en terre d'environ 16 pieds, à ce qu'on croit ... pour être conduite ensuite pour l'arrosage du pré de la Lusernière, appartenant à la chartreuse.

11. 1692, 9 Mai. — Procédure, en cas de trouble, à la judicature de Bouvante, à la poursuite du Val Ste Marie, contre Pierre Texteur ... qui avait rompu le canal où passe l'eau d'arrosage pour le pré de la Lusernière. —

12. 1692, 11 Oct. — Transaction passée entre Dom. Bruno de Charnes, prieur et Pierre Texteur ... par laquelle celui-ci demande pardon de l'excès qu'il a commis en rompant le canal.

et reconn

et reconnait que le droit de prise d'eau appartient au Val Ste Marie. –

13. 1692. – Demande du Val Ste Marie pour faire assigner Jean et Jacques Clusa au payement des cens sur une terre et bois au Croc de Peumian. –

14. 1693. – Décret, adjudication et mise en possession d'une terre de 4 sétérées au Peumian ... au profit du Val Ste Marie ... contre Jean ... Clusa. –

15. 1697, 3 Avril. – Vente d'un tènement de terre, blache, de 3 sétérées à Peumian ; item autre terre ... 1 sétérée audit lieu, passé par Jacques de Clusa, de St Martin, pour 176 livres, + à Dom Antoine Reynaud, prieur du Val Ste Marie. –

16. 1698. – Lettre de Mr de la Grange, de St Marcellin concernant les affaires ... Clusa. –

17. 1707. – Obligation de 77 livres 10 sols, passée au profit de P. Garnier. –

18. 1707. – Testament de Marguerite Clusa en faveur de François Beguin, son époux. –

19. 1708. – Cession de droits portant obligation de 6 livres pour Louis de Clusa, de St Martin le Colonel, contre Jean de Clusa, fils de Pierre, de Bouvante. –

20. 1711, 19 Mai. – Appensionnement de 85 livres de rente au capital de 1700 livres, passé par + Dom Hugues de Montaynard, prieur du Val Ste Mie, au profit d'Hugues et François Charmeil, de St Marcellin, sur les fonds ci-après, qu'ils ont remis au Val Ste Marie, savoir :

1° Maison, grange, étable, cour et précoer à Rochas, joignant à la maison de Jean Grella Duchouchant.

2° Item une grange Balam, à Rochas, joignant au communage de Rochas de toutes parts.

3° Item, un pré et terre de 4 sétérées, audit Rochas, au Gamil, joignant le chemin de St Jean.

4° Item, une terre et pré d'1 sétérée, audit lieu, à la Prédière, joignant la terre du Val Ste Mie. –

5° Item, une terre d'une éminée, audit lieu en la Gabère.

6° Item, une pièce de bois châtaigneraie et pré de 6 quartalées, en la Rue.

7° Item, une terre de 2 sétérées, audit lieu, en la Marcière. –

8° Item, les blaches de Peumian, soit Piadman, consistant en trois pièces faisant environ vingt sétérées ; l'une appelée en Plaine, l'autre vers les Champs, l'autre les Goutaux, dont les acquéreurs ont dit être bien certiorés. – 9° Item, un pré d'un saucheur, au Gamil. –

10° Item, une terre d'une éminée à St Martin le Colonel, lieudit en Locha. –

21. 1711, 15 Juin. – Vente passée à Dom Hugues de Montaynard, prieur du Val Ste Mie par Jean, fils + de Pierre Clusa, de Rochas, au prix de 400 livres, des fonds ci-après, savoir : Une maison, grange, étable, plassage, précoer et mangilliare de 2 quartalées et 5 pugn. ; – Item, terres, terres, côtes, broussailles et foyt s'abloneux, au Bouvante, aux bois de la Rue, joignant

au ruis

# Inventaire 1737. — Tiroir XII. Liasse E. —

au rifodé Ricoucat.

22. 1712, 19 Nov. — Quittance au profit du Val Ste Mie, passée par Mrs Joseph Brenier et Pierre Garnier Barraque, créanciers de Jean Clusa, pour le prix des fonds, que ledit Clusa a vendus au Val Ste Marie le 15 juin 1711.

23. 1712 et 1713. — Quittance d'Hugues et Fr. Charmeil au profit du Val Ste Mie pour 2 années de pension (de 85 livres chacune)

24. 1714. — Déclaration de Fr. Charmeil, par laquelle il réduit la pension de 85 livres, qu'as lui fait le Val Ste Marie, à 68 livres. —

25. 1715. — Quittance de 2 ans de pension, passée par Fr. Charmeil au Val Ste Marie.

26. 1717, 22 Nov. — Quittance de 1700 livres passée par Fr. Charmeil à Dom Bruno de Ricou, prieur du Val Ste Marie, pour le capital et somme des biens à Rochas, énoncés ci-dessus. —

27. 1718. — Quittance de 2 ans de pension, passée au Val Ste Marie par Fr. Charmeil. —

Nota: qu'il y a d'autres acquisitions au Tiroir IV. —

28. — Mémoire sur le contenu des bois et terres que la Chartreuse possède au Faumian. On n'a pas encore vérifié si toutes les possessions de la chartreuse addition sont contenues dans (ledit mémoire.

## Liasse F. —

### 6e. — Arrentements de Bonnet Blanc. —

1. 1712. — Arrentement de Bonnet Blanc et dépendances, passé à Jean et Pierre Tantour Bastet, par Dom Bruno de Ricou, prieur du Val Ste Marie. —

2. 1721. — Autre de même ... du même Pierre ... par Dom Louis de Brest, prieur du V.S.M.

3. 1729. — Autre de même ... et de la dîme de la Rochète, passé à P. Jay et Joachim Tuga ... par Dom Hugues Morlaas, prieur du V.S.Mie.

4. 1704, 1er Oct. — Arrentement au même (ito) ... par Dom Barthelemy, prieur.

5. 1734. — Copie du tènement et domaine de Bonnet Blanc avec les confronts. —

6. 1595. — Arrentement d'une maison et pré en la Mure de Rochat, provenue de Jean Tantour Comal, passé à P. Actoris, d'Oriol, par Dom Martin Gallifet, prieur du Val Ste Marie. —

7. 1696. — Arrentement des biens de St George Aubanel au mas de la Mure de Rochas et Faumian, par lui passé à Pierre Tantour. —

8. 1708. — Autre ... passé par Hugues Charmeil à G. Bourron. —

9. 1718. — Autre à Claude Vignon par Dom Barthelme de St Jacques, procureur du Val Ste Mie.

10. 1702. — Autre de la maison et forge de Rochas, passé par G. Bourron à P. Vignon, du consentement de Dom Jean Barthelemy, prieur du Val Ste Marie. —

11. 1718. — Autre ... passé par Dom Antoine de St Jacques, procureur du Val Ste Marie. —

12. 1595. — Arrentement d'une terre à Loumian à Colombange, passé par Dom Pierre Massa, proc^r du V. S. M.

13. 1692. — Acte pour grâce faite à Claude Clusa, pour avoir coupé un chêne dans notre blache à Loumian.

14. 1683. — Arrentement d'un pré et terre ... au Gamil par D. Justa Grégoire, procureur. —

15. 1692. — Autre du pré de Lasarnière passé ... par Dom Bruno de Charnes, prieur ...

16. 1643. — Autre ... passé en pré Robart ... par Dom Jean Ste Giraud, prieur ...

17. 1666. — Autre ... passé ... par Dom Guillaume le Sauvage, prieur.

18. 1728. — Appansionnement d'une maison ... en Loche ... passé par Dom Hugues Moreau, prieur ... pension annuelle de 20 livres.

19. 1738. — Appansionnement d'une maison à Rochas ... sous la pension de 20 livres, passé par D. Aug. Georgot, prieur

20. 1738. — Appansionnement de la maison et forge, acquises de Pierre Beguin ... sous la pension annuelle de 15 livres ... passé par Dom Augustin Georgot, prieur du Val Ste Marie. —

---

## Tiroir XIII. — Vignes à Oriol et Biens à St Martin et St Jean. —

### Liasse A. —

1°. Succession de Guillaume Carbonnelli, de St Martin le Colonal. —

1. 1362. — Testament de Guillaume Carbonnelli, de St Martin le Colonal, en faveur de la chartreuse du Val Ste Marie, avec substitution de tous ses biens à ladite maison, au cas que ses enfants viennent à mourir sans postérité.

2. 1374. — Inventaire des biens meubles et immeubles de Alisia Carbonnelli, fille du susdit Guillaume.

Nota: Faudrait savoir si ladite Alisia a laissé des enfants. —

### Liasse B. —

2°. — Pensions et hypothèques sur les biens de quelques particuliers à St Martin et grange du Val Ste Marie à St Jean. —

1. 1469. — Création d'une pension annuelle foncière de 4 florins, faite par Antoine Grasse, de St Martin, sur tous ses biens, en faveur du Val Ste Marie. —

2. 1564. — Remission d'une maison, curtil et jardin, situés à St Martin, vers les Roches, faite par le nommé Fayau et Catherine Vincent à Jean Grasse. —

3. 1666, 10 Mai. — Déclaration de P. Guerrand, de St Jean, faite au Val Ste Marie, par laquelle il s'oblige d'acquitter au Val Ste Marie 1363 livres 16 sols pour la moitié de 3180 livres aud^t Val Ste Marie par la Communauté de St Jean. —

Inventaire 1737. – Tiroir XIII. Liasse B. –

4. 1672. – Un dossier de procédures au bailliage de St Marcellin et au parlement de Dauphiné, à la poursuite du Val Ste Marie, contre Fr. fils de P. Courraud, pour payement de 1843 livres dues par son dit père au Val Ste Mie; saisie, encan et mise en possession d'une grange, pré, curtil et autres fonds, à St Jean, au profit du Val Ste Marie. –

5. 1673. – Arrentement d'une grange du Val Ste Mie à St Jean... vers Courraud... passé par Jean Paul de Rieu, procureur du Val Ste Marie.

Nota: que ladite grange a été fossoyée à présent par Mre Macaire.

6. 1639. – Un dossier de procédures et d'informations à St Marcellin, à la poursuite de Jean Létia de Bouvante, contre J. Mre Jacques Bassa, curé de St Martin, Etienne Garnier, Jean Barneron, Jacques Boussonet et Jean Morle, habitants de St Martin, pour avoir enlevé des garbes d'un garbier à la terre de Robert en Bouvante. –

## Liasse C. –

3e. – Affaires litigieuses avec cens de St Martin le Colonel. –

1. 1639. – Lettre de Mre Cara, de St Nazaire, au sujet de la taille que les habitants de St Martin voulaient imposer sur le fonds de Jean Létier, au pré Robert, prétendant que ledit fonds fut de la paroisse de St Martin.

2. 1639. – Délibération de la communauté de St Martin, pour emprunter 650 livres pour les besoins urgents de ladite communauté.

3. 1644. – Requête du Val Ste Mie à Mre de la Quete de Chasé, intendant de Dauphiné, pour faire prononcer sur l'entreprise des habitants de St Martin, qui voulaient cotiser au leur rôle de tailles, quelques fonds de Bouvante, à Rochas. – ~~le tènement de Pré Robert, situé dans le mandement de Bouvante~~

4. 1644, 13 Avril. – Extrait en forme de l'ordonnance de Mre de... Chasé... portant défense à la communauté de St Martin, sous peine de 500 livres d'amende, de cotiser à l'avenir dans leur rôle de tailles, le tènement de Pré Robert, situé dans le mandement de Bouvante, et condamne la communauté de St Martin aux dépens de l'instance.

Nota: Le procès de l'affaire ci-dessus est au tiroir XXI, des tailles du Val Ste Marie.

5. 1644. – Quittance de frais faits en l'instance contre la communauté de St Martin, faite au Val Ste Marie par le Sr Cogne, procureur.

6. 1666. – Etat des bois nécessaires pour la construction de la maison curiale de St Martin. –

7. 1670. – Requête du Val Ste Mie au parlement de Dauphiné contre les habitants de St Martin, qui voulaient cotiser en leur rôle de tailles quelques fonds en Bouvante au la Bobière ou Bobi

(vers Rochas

Liasse F. –

4e. – Diverses entreprises des curés et habitants de St. Martin contre le Val Ste Marie

1. 1627-1632. – Decret de Mgr de Lobaron, évêque de Die, qui ordonne aux habitants de Rochas de recevoir les sacrements du curé de Bouvante leur paroisse, et défend au curé de St. Martin de les leur administrer, et autres procédures à ce sujet. –

2. 1675, 6 Dec. – Lettre du R. P. M. de St. Agoulin, capucin de Die, à Mre Ponnat, curé de Bouvante par laquelle il lui marque, de la part de Mgr l'évêque de Die, de ne point favoriser les habitants de Rochas à se soustraire de la paroisse de Bouvante pour se réunir à celle de St. Martin.

3. 1705, 19 février. – Copie de la lettre écrite au R. P. général des Chartreux par Mre J. curé de St. Martin, contre le prieur, officiers et religieux du val Ste Marie, tous Dom Barthelamy, prieur.

4. 1705, 19e Avril. – Lettre de Mgr Gabriel de Cosnac, évêque de Die, à Dom prieur du val Ste Marie, par laquelle il lui marque qu'il a mis Mre J. curé de St. Martin, au séminaire, et prie Dom prieur de faire prendre soin de la paroisse de St. Martin.

5. 1705, 1er Mai. – Verbal de Mre Robin, prêtre commis pour faire les fonctions curiales de St. Martin ... en l'absence de Mre J. (étant actuellement au séminaire), des violences à lui faites par les habitants dudit lieu.

6. 1705, 2 Mai. – Lettre de Mre J. curé de St. Martin, écrite du séminaire de Die, à Mre Robin, prêtre commis aux fonctions curiales dudit lieu, par laquelle il lui demande excuse des violences exercées contre lui et contre son servant à l'office divin.

7. 1705, 2 Mai. – Lettre de Mre Dailhe, vicaire général de Mgr l'évêque de Die, par laquelle il commet Mre Robin prêtre pour exercer les fonctions curiales à St. Martin, ... en l'absence de Mre Juge, curé dudit lieu, étant actuellement au séminaire de Die.

8. 1710, 9 Sept. Lettre de frère Jacques Meyer, de Bouvante, à Dom procureur du val Ste Marie, sur le compte de Mre Daillon, curé dudit Bouvante, et sur les entreprises des habitants de Rochas pour se soustraire de la paroisse de Bouvante et se réunir à celle de St. Martin.

9. 1732, 5 Janvier. – Lettre du R. P. Jean François, missionnaire Dominicain, de la réforme de Lyon, à Dom prieur du val Ste Marie, où il expose les mauvaises excuses de Mre Juge, curé de St. Martin, qui a fait faire une quête dans la paroisse de Bouvante pour subvenir aux frais de la mission à faire à St. Martin, sans la participation de Dom prieur du val Ste Marie, ni celle du curé dudit Bouvante. –

Inventaire 1737. – Tiroir XIII. –

Liasse D. –

5e. – Directe et pensions du Val Ste Marie à Oriol. –

1. 1561. – Reconnaissance d'une maison, terre et curtil à Oriol, passée par Vincent François au profit du Val Ste Marie

2. 1570. – Un dossier de procédures contenant un contrat de création de pension annuelle de 16 gros en faveur du Val Ste Marie, et autres pourvoitas à St Marcellin, contre Antoine Pinet, meunier d'Oriol, ladite pension hypothéquée sur un sien moulin à Oriol. –

3. 1571. – Reconnaissance d'une maison et curtil à Oriol, passée par Jean Bailla, de la Réparra, au profit du Val Ste Marie.

4. 1599. – Chargé de titres reçus par Pierre Falavel, de Romans, et reçu quelques titres à lui remis par Mre de Laubarivière, concernant quelques procès touchant la vigne du Val Ste Mie à Oriol.

Liasse E. –

6e. – Vigne provenue de Mrs de St Benigne de Dijon, et autres acquists à Oriol par le Val Ste Marie. –

1. 1594. – Vente d'une vigne de 22 fossorées à oriol, aux clots, joignant à la terre de Jean Farlin, du matin : ladite vente passée par Jean Faure, chatelain de Bouvante, et à lui provenue par échange de St Jean Falaval et vendue, comme dessus, à Dom Pierre Massa, procureur du Val Ste Marie, moyennant 80 écus d'or sol.

(1616) Nota : que la susdite vigne a été avignée au Val Ste Mie, en 1616, par Mre de Grolée. –

2. 1597. – Un dossier de procédures, à la poursuite du Val Ste Mie, contre Monde Baille, prétendant rentrer, par droits d'otaux, dans la vigne susdite contre François Faure appelé en garan par le Val Ste Mie, et contre Mre Sébastien de Lionne, comme seigneur direct de ladite vigne et (Jamaudaux

3. 1604. – Procédures au bailliage de St Marcellin, à la poursuite du Val Ste Marie, contre Claude Didier de St Jean-en-Royans, habitant par indivis avec Antoine Charrel, dit Villars, de 30 écus d'or sol. –

4. 1605. – Vente d'une vigne de 5 fossorées à Oriol, aux Clots, joignant la grande vigne du Val + Ste Marie, de levant : passée par Claude Didier, de St Jean, à Dom Louis Pichon, prieur du Val Ste Mie, pour acquittement de la part des 30 écus d'or sol, qu'il doit au Val Ste Mie avec Anto (Charrel Villa

5. 1609 & 1616. – Quittance de lods et cansas, passée par Mre Marc Carra, notaire de St Nazaire et receveur de Mr le marquis de la Baume, au Val Ste Mie, pour la vigne acquise par le Val Ste Mie à Oriol de Claude Didier. –

6. 1610. – Reconnaissance d'une vigne de 4 fossorées à Oriol, aux Clots, joignant à la vigne du Val + Ste Mie, de bise, passée par Dom Louis Pichon, prieur du Val Ste Mie, au profit de Mre Sébast de Lion

De Lionne, seigneur de Barcis, Elasmes et Letteins : état appartenant la vigne provenue de Claude Didier (portion, celle-ci bornée à Rossorées et touche à la vigne du Val Ste Mie au levant d'un côté) ; avec note de plusieurs reconnaissances passées au profit du terrier d'Oriol. —

Nota : que la susdite vigne a été évincée au Val Ste Marie.

7. 1612. — Vente d'une vigne de 2 Rossorées à Oriol, aux dots, joignant à la vigne du Val Ste Mie + devant, passée par Raymond Flandin à Dom Jean Bte Giraud, prieur, pour 13 livres tournois.

8. 1615. — Contrainte et procédures pour le payement de 16 livres 3 sols 9 deniers, imposés sur la vigne du Val Ste Mie, à Oriol, provenue d'Etienne Gaguol, mulatier, Pierre Brun de Bourral et Pierre Marot, à la poursuite de Gaspard Raymond, de Chabeuil, pour le prorata de 1463 livres, 17 deniers de rente de la communauté d'Oriol.

9. 1616. — Un dossier de procédures pour le Val Ste Mie contre Jacques Antoris et Mre Jacques de Grolée, seigneur de la Combe, demandeur en action hypothécaire, à cause des vignes dudit Val Ste Mie, provenues de Mre Jean Faure et auparavant de Jean et P. Falavel, et des autres vignes audit Oriol, provenues de Claude Didier et Raymond Flandin.

10. 1616, 27 Juin. — Transaction passée entre Dom Jean Bte Giraud, prieur du val Ste Mie, et noble + Jacques de Grolée, seigneur de la Combe, et Pierre Falavel, par laquelle ledit Dom prieur relâche audit Falavel la vigne de 2 Rossorées, à Oriol, acquise en 1594 de Mre Jean (Faure).

11. 1617. — Contenu et confins de la vigne d'Oriol acquise de Claude Didier. —

12. 1699. — Requête de la communauté du Val Ste Marie aux très Rev. PP. Visiteurs, par eux décrétée et par le très R. P. Général, aux fins d'acquérir tout le hameau de Rochas, devenue un pré de 2 fuguérées à St Jean et la vigne d'Oriol, provenue en 1189 des religieux de St Benigne de Dijon ; laquelle vigne a été aliénée sous pension de 4 marcs, acte reçu en 1699 + par Frère, notaire à St Jean, par Dom Antoine Reynaud, prieur... au nommé Ant. Passard (d'Oriol).

Nota : Le titre de Mrs de St Bénigne est au tiroir VI. —

13. 1702. — Lettre de Dom Antoine Reynaud, ci-devant prieur du Val Ste Mie, instructive, touchant l'aliénation de la vigne d'Oriol, provenue de St Benigne de Dijon.

14. 1704, 28 Nov. — Acte signifié à Antoine Passard, à requête de Dom Benoît Rivoire, procureur du Val Ste Mie, avec offre de reprendre la vigne d'Oriol, à lui remise par Dom Antoine Reynaud, en lui remboursant le prix et loyaux coûts ; avec défense de reconnaître ladite vigne au profit d'aucun seigneur direct, étant allodiale, avec autres protestations. —

Liasse E.

Inventaire 1737. — Tiroir XIII. —

Liasse F. —

7e. — Arrentements des vignes du Val Ste Marie, situées à Oriol. —

1. 1602. — Arrentement de la vigne d'Oriol, provenue de Jean Faure, passé à Etienne Vinay et + Jean Faure par Dom Etienne de Cantonariis, prieur du V al Ste Marie. —

2. 1606. Autre, à moitié fruit, de la susdite vigne, passé à Pierre François Gagnor par D. Louis Pithon (Prieur

3. 1608. + — Autre de même, au même par le même.

5. 1647. — Autre d'une autre vigne à Oriol, aux Clots, appartenant de celle provenue de Mre de Ste Béaigne de Dijon, passé à Fr. François Gagnor, par Dom Joachim Chalvet, procureur du Val Ste Marie, moyennant 5 barraux de vin annuellement. —

6. 1630. — Autre d'une autre vigne à oriol, passé à Jean Mollat au prix de 7 livres 10 sols par an

---

# Tiroir XIV. — Montagnes, patuarages, pulverages et Bucherages. —

## Liasse A. —

1e. — Procédures concernant les pâturages et bucherages des Montagnes du Val Ste

1. 1527. — Un dossier de procédures, faites à la requête du syndic de la communauté de Bouvante contre Fr. Odoard, de Romans, qui avait mis dépaître un grand troupeau de menu bétail au terroir dudit Bouvante. —

2. 1541. — Informations faites contre le lieutenant du chatelain de Combovet, près de Chatea-neuf, pour avoir fait payer plus qu'il ne fallait le droit de pulverage au bayle qui conduisait 100 trentenières moutons, qui appartenaient à Madame de St André de Ramières, près d'Orange, pour être mis aux pâturages de la montagne de Montué du Val (Mon

3. 1590. — Acte de Jean Tortour, de Bouvante, au nom de Dom Dagonneau, prieur, à Etienne + Breyton, dit du moulin, de Vaciac, pour déclarer s'il ne devait une somme de 12 écus à feu Antoine Villard, dit Charrol, pour raison des pâturages de Lente, que ledit Villard tenait en ferme du Val Ste Marie. —

4. 1667, 13 Juin. — Protestation du Val Ste Mie contre les bucherans du mandement de St Nazaire où il leur est notifié qu'ils auront à donner leur déclaration à frère Antoine Charm à Lente, et que leur prestation de payement sera faite à Mre Jean Tay, de St Jean. —

5. 1668. — Lettre écrite à Mre Tay, à St Jean, par Dom de Monfreville, prieur, à l'occasion + de quelques bestiaux saisis faquérant dans les réserves de nos montagnes. —

6. 1668. — Formule pour la réception des rôles des bucherages et pasnerages dans nos forêts, que

que les habitants du mandement de St Nazaire sont obligés de nous fournir devant toute autre

7. 1680. + – Formule de verbal de Dom Bruno de Charnes prieur du Val Ste Mie, sur les contraventions commises aux pâturages des montagnes du Val Ste Marie.

8. 1686. – Procédure du Val Ste Mie contre Pierre Peyssion, de St Jean, grangier de Mre Vincent Brenier, qui avait fait dépaître 90 moutons à la montagne du Val Ste Mie, à l'Echarasson, et accord par devant notaire à 12 livres pour dommage; reconnaissant ledit Peyssion pouvoir (coulcun droit.

9. 1688. + – Permission de faire paître 90 moutons vers l'Echarasson accordée à Benoit Forlin, Quine, par Dom Bruno de Charnes, prieur du Val Ste Marie. –

10. 1688. – Un dossier de procédures du Val Ste Mie au bailliage de St Marcellin, contre Pierre et Claude Cluse, Jean Morel, Fr. Arden et Antoine Lavardon Reale, de St Martin, qui avaient coupé 4 sétérées dans nos bois au Pot de la Bayée ou Bagée, avec sentence. –

11. 1688. – Acte de signification faite de la part du Val Ste Marie aux habitants du mandement de St Nazaire et à Charles Martin et Claude Rimet, consuls de St Jean, portant que lesdits consuls aient à se conformer aux transactions, lorsqu'ils présenteront au Val Ste Marie le rôle des pagerants et bucherants etc... avec verbal de la contravention dans les bois.

12. 1690. + – Acte de grâce faite par Dom Bruno de Charnes, prieur du Val Ste Mie, à Claude Faure, fermier du Sgr. marquis de Vachères, qui avait mené dépaître son troupeau dans nos montagnes, en deça du pas de la Ferrière. –

## Liasse B. –

### 2e. – Anciens arrentaments des pâturages du Val Ste Marie. –

1. – Un rouleau contenant 5 arrentaments, ou parchemin, des paturages des montagnes du Val Ste Marie des années 1439. 1460. 1463. 1470. 1479. étant attachés ensemble. –

2. 1690, 19 oct. – Concession par devant Me P. Maccaire, notaire, à Claude Faure, fermier du Sr marquis de Vachère, de faire paître son troupeau dans nos montagnes.

3. 1690, 14 oct. – Requête et décret signifié à Me Jean Gos, fermier de Mre de Pluvinel, conseiller au parlement de Grenoble, seigneur de Quint, avec défense de mener paître son bétail aux montagnes de Lente. –

## Liasse C. –

### 3e. – Autres arrentaments et mémoires des pâturages du Val Ste Marie. –

1439-1479. – Extrait en bonne forme de 5 arrentements (de la liasse B.) avec quelques procédures contre les habitants de Bouvante sur ce sujet. –

2. 1499. –

Inventaire 1737. - Titre XIV. - Liasse C. -

2. 1499 - Arrentement des herbages des montagnes de Val Ste Marie, excepté la grange de Lente, prés et dépendances, passé à Antoine Raymond, dit Boudat, et Jacques Brunier, de St Jean
+ pour 320 florins et 2 quintaux fromage, par Dom Pierre Albi, prieur.

3. 1499-1630. - Mémoire des fermes et noms des fermiers des pâturages des montagnes du Val
+ Ste Marie, dressé par Dom Etienne le Sauvage, prieur... en 1647

4. 1559 et 1560. - Arrentement des herbages des Gagères... de val Ste Marie, passé à Mathieu Tardin, de Vallié, pour 72 florins, par frère Laurent Didier, donné du Val Ste Marie,
+ sous Dom Jean Mulet, prieur; et en 1660, susdites Gagères et Montué à Jean Lorne, de Balhiane, et autres.

5. 1561 - Vente des herbages de la montagne de Montué, passé à Fr. et G. Fraud, de Comborin,
+ mandement de Châteaudouble, pour 120 florins, par Dom Jean Mulet, prieur..

6. 1566. - Arrentement de l'herbage de Montué passé à Benoit et Arnaud Bergier, de Pierrelate
+ pour 80 florins, par frère Laurent Didier, sous Dom Albert Faure, prieur.

7. 1567. - Arrentement de l'herbage de la montagne de Montué, etc... passé à B. et Arn. Bergers de Me Sébastien Fraysinet, de Pierrelate, moyennant 300 florins, par frère Laurent Didier,
+ Donné du Val Ste M^e sous Dom Albert Faure, prieur.

8. 1567. - Autre de l'herbage de Laval et des Gagères, passé à Claude Perceval, Didier Boa
+ -che, Jaime Gautier et Gonet Brayton, de Vaciau, pour 160 florins, par D. Albert Faure, pri

9. 1568. - Autre des herbages de Lente, Bornete, Darbonoise, etc. - passé à P. Jaumont, dit le Gons, de la Vachère, mandement d'Eglay, et Jean Maussang, dit Cogeon, de la
+ Charge, mandement de St Nazaire, pour 120 florins, par Dom Albert Faure, prieur.

10. 1569. - Autre des herbages de Lente et Montué, passé à Et. Grossat, dit Algod, de la chapelle
+ de Vercors, pour 240 florins et ten écu d'étrennes, par Dom Albert Faure prieur. -

11. 1569. - Autre de la montagne de Montué à Fr. Bathelier, pastre de Gl[illegible]adage au service de Me Malliet, de Pierrelate, pour 100 florins, par Dom Claude Faure, courrier et pr
(sous D. M

12. 1570. - Autre des pâturages de Laval et des Gagères, passé à C. Perceval, de Vaciau, pour
+ 100 florins, par André Baffert, commis de Dom Albert Faure, prieur. -

13. 1572. - Autre des pâturages de Darbonouse et Bornete, passé à Etienne Gautier dit La
de Vaciau, pour 100 florins, et 56 livres de fromage, par Dom Claude Faure, courrier.

14. 1583. - Arrentement des pâturages de Montué, Laval, Gagères et Darbonouse, passé à Jacq
+ Gautier, et Etienne Arcipal, de Vaciau, pour 60 écus [illegible] et 75 livres de fromage, par Dom Albert Faure, prieur.

15. 1584. — Autre, des mêmes lieux, passé à Honoré et P. Emeric, St Sorcerval et Jacques Gautier,
+ pour 60 écus d'or 10 s, par Dom Albert Faure, prieur.

16. 1586. — Autre, de Lante etc.. passé à Jac. Bassée, dit Lalo et Barthelemy Beguin, pour 20
+ écus d'or 10 l, par Dom Albert Faure, prieur.

17. 1584. — Autre des paturages de Montué, Laval et Darbonouse, passé à Vincent Beguin.. et
+ et Pierre Rochas, pour 50 écus d'or 10 l, par Dom Jean Dagoneau, prieur. —

18. 1592. — Procédures, à la poursuite de Dom Jean Dagoneau, prieur du val Ste Marie, contre Claude
+ Alloix, de St Jean-en-Royans, pour avoir payement du reste de la ferme des paturages des mon-
tagnes du val Ste Marie.

19. 1592. — Arrentament des paturages de Montué, Laval, les Gagères, Darbonouse, Lante, Pra
Courrier, Chanjola, Bournète, passé à Fr. Achard; de Vaciou, pour 20 écus de 60 sols
+ pièce, par Jean Textour, commis de Dom Jean Dagoneau, prieur. —

20. 1595. — Arrentament (des mêmes lieux) avec les confins y énoncés fort au long, passé à
+ Claude Alloix, de St Jean, pour 40 écus... par Dom Martin Galiffet, prieur. —

21. Nota: qu'au susdit acte Lachelle du val Ste Mamoine est appelé l'Echelle de Léchauson
... et que Montfaucon est appelé à présent Peufort ou Pefort, lieu d'exécution de justice de Bo-
(Crante.

21. 1596. — Arrentament (des mêmes lieux).. à Jean Rolland et Etienne Grossat, de St Julien de
Quint... pour 50 écus d'or 10 l... par Dom Maurice Perrucard, procureur du val Ste Marie,
+ Dom Guillaume Desmarats, Recteur. —

22. 1597. — Copie en bonne forme.. d'arrentement (des mêmes lieux) à Pierre Fraod, dit Borgier,
et consorts pour 70 écus; à condition que les grangers du val Ste Mie, celui de Laval
et celui de Péonier, pourront y mettre et paître leur bétail, et non les étrangers... par
+ Dom Nicolas Molin, prieur. —

23. 1598. — Arrentament des herbages seulement des montagnes de Montué, Laval, les Gagères,
Darbonouse et dépendances, passé à Jean Chese, de St Martin, pour 24 écus, par Dom
Claude Rambert, courrier du val Ste Marie. —

24. 1599. — Autre des herbages des montagnes du val Ste Marie, suivant les limites données par Hum-
bert, Dauphin... passé à Ste Magie Macaire et consorts, de St Jean, pour 70 écus, par Dom,
+ Nicolas Molin, avec la condition de paturages gratis pour les grangers du val Ste Mie;
Montélier et Péonier.

16 oo. — Autre de même, passé à Antoine Raymond et consorts pour 54 écus, par George Batti, Dome de
Val J.M.

Inventaire 1737. - Tiroir XIV. Liasse C. -

+ Val Ste Mie, dom Nicolas Moulin, prieur.

26. 1601. - Autre, (des mêmes lieux), avec la dîme des agneaux de Bouvante, passé à Béguis, pour
+ 60 écus, par Dom Nicolas Molin, prieur.

27. 1602. - Autre ... au même ... pour 66 écus, par Dom. Etienne de Centenaries, prieur du Val Ste Mie,
+ à condition que si, par la guerre des catholiques contre les protestants, ledit fermier ne peut
jouir du fruit du tout ou partie dudit pâturages, il payera à dite d'experts, au prorata de la (jouissance

28. 1604. - Autre ... de même ... passé à Isaac Emaric, de Vaciau, pour 198 livres, par D. E. Pichon, prieur.

+
29. 1607. - Autre de même ....

30. 1614. - Autre de même ... passé à Jean Lésiar, de Bouvante, et à Louis Clesa, de St Martin, pour
+ 228 livres, par Dom Jean Bte Giraud, prieur.

31. 1617. - Autre de même aux mêmes, pour 260 livres ...

32. 1620. - Autre de même et de la dîme des grains, passé à Pierre Brellon, Claude Frad et Jean
+ Lésiar - par Dom Jean Bte Giraud, prieur ... qui sera avec la dîme des agneaux, chanvre, &c.

33. 1623. - Autre de même passé aux mêmes, par Dom Bruno Gauda, prieur

+
34. 1626. - Autre de même par les mêmes.

35. 1635. - Autre de même passé aux mêmes par Dom Jean Bte Giraud, prieur.

+
36. 1660. - Autre de même passé aux mêmes par Dom Jérôme Maniglier, prieur.

+
37. 1643. - Arrantement des herbages des montagnes des Gagères, Montué, Bornète et dépendances,
+ pour 170 livres &c. ... passé aux mêmes, par Dom Jean Bte Giraud, prieur. -

38. 1656. - Autre des herbages de Chanjala, Bourrillon, Plaine longue, Plaine chavâte, passé
à P. Magnan ... Jean Rougny et Emmanuel Raval, de l'Ausance en Vercors, pour 18 livres
par an, par Dom Joachim Calvat, procureur du Val Ste Marie. -

39. 1656. - Convention de Dom Jean Calvat, procureur, avec Jean Charbonnier et P. Royol, de Vercors
pour l'herbage de nos montagnes et pour dommages. -

40. 1657. - Bail à prisfait pour la garde du bétail de la raisse des montagnes du val Ste Marie,
donné à Balthasard Rimet et Claude Brunier ... aux conditions portées par la transaction
+ avec ceux de Vercors et à chacun 11 livres, par Dom Alexis Arnaudi, prieur. -

41. 1659. - Autre de même, passé par le même à P. Eynard, P. et J. Poudrel.

42. 1665. - Arrantement de la raisse de Montué pour le gros bétail, passé à Jean Tastour ... pour
+ 200 livres, par Dom Alexis Arnaudi, prieur.

43. 1667. - Autre des herbages de Montué et autres lieux, où ceux de Vercors ont faculté de
faire

faire réparer leurs bâtiments, à la teneur de la dite convention de 1681; réservé à la chartreuse d'y faire paître son bétail celui de vaches et autres, etc... fait à pour le gros bétail à P. et J. Matthieu, d'Omblèze, pour 200 livres, par Dom Al. Arnaud, prieur.

44. 1668. – Arrentement des pâturages et bacharages dans nos montagnes pour Vercors, Quint et Vaciau, passé à Sr Thomas Reboul, de Vaciau, pour 150 livres, par D. Alph. de Monfreulle (prieur).

45. 1668. – Autre des harbages de Montué et autres lieux accordés à ceux de Vercors, passé à Jean Contour, pour 200 livres, par Dom Alphonse de Monfreulle, prieur.

46. 1671. – Autre de même passé à J. Malsang et B. Magnan, ... pour 180 livres, par D. A. de Monfr. (prieur).

47. 1673. – Compte de frère Fr. Charmail des rébitaux pour les harbages des montagnes de la courante année.

48. 1676. – Arrentement des harbages de Montué pour les endroits accordés à ceux de la Chapelle de Vercors, accepté ce qui concerne le mandement de Sr Nazaire, passé par frère J. B. Liennard, convers de Val Ste Mie, pour 330 (livres) annuelles, à Sr Thomas Reboul, de Vaciau.

49. 1676. – Concession pour cultiver 8 istérées de terre essart à l'Echarasson ... faite à Jean Ollier ... par Dom de Monfreulle, prieur.

50. 1677. – Arrentement comme en 1676 ... passé à Pierre Faure ... et P. Marcon, de Vaciau, pour 200 livres, avec rôle de bétail et compte, par frère Lienard, convers.

51. 1678. – Arrentement de 2 istérées de terre et pré de Vaciau, lieudit à la Chaux du Collet, passé à Cl. Breyton ... pour 5 banatées avoine ... par frère J. B. Liénard.

1682. – Autre, comme en 1676 ... passé à Jean Algoud, pour 156 livres, par D. Alph. de Monfreulle (prieur lors procr).

1683. – Autre de pré du Collet de la Chaux, passé à P. et A. Bournat, de Vaciau, pour 7 livres, par frère Fr. Rat, du Val Ste Marie.

1686. – Autre des harbages de Montué ... comme en 1676 ... passé à Jean Bouvet, par frère Antoine Charmail, convers.

1687. – Autre de pâturage, depuis les limites de Beaucros du Pas de Gilles jusqu'au chemin de l'Auxence, passé à B. Farlin pour mauvais bétail à 10 sols par trentanier, par D. Grégoire (procureur).

1689. – Convention de pâturage de Montué ... passé à Jean Chauvet, bayle de Provence, par Dom Elzéard Juste Grégoire, procureur syndic de la chartreuse du Val Ste Marie.

1690. – Arrentement de Montué, avec les exceptions de 1676 ... passé à P. Rochas ... pour 150 livres, à condition qu'il fera garder à ses frais les bestiaux de ladite Chapelle de son mandement ... par Dom Juste-grégoire, procureur. –

92. – Autre des pâturages des montagnes du Val Ste Mie, pour 2500 moutons, passé à Jean Chauvet et consorts, pâtres de Provence, par Dom Elzéard Juste Grégoire, procr du Val S. M.

59. 1699. – Autre des herbages de la raisse des montagnes du Val Ste Marie, avec réserves, passé à
+ P. Vigne Lantoux Basset, de Rochas, pour 350 livres, par Dom Jean Bte Dufour, prieur.

60. 1700. – Autre de même, passé à Joseph Duserre, de la Chapelle de Varcors, pour 307 livres, par D. J. B. Duf
+ (prieur)

61. 1701. – Autre du pré de la Chaux du Collet de Vaciare, passé à Barthelemy Bournat, pour 8 livres,
par Dom Barthelemy de la Rivière, coadjuteur du Val Ste Marie. –

62. 1703. – Autre des herbages de la raisse des montagnes du Val Ste Marie, avec réserves, passé à
+ Pierre Lantoux ... pour 300 livres, par Dom Barthelemy, prieur.

63. 1706. – Autre du pré du Gillet à la Charasson, passé à P. Terlin ... pour 40 sols, par Dom Hugues
+ de Montagnard, prieur, et D. Benoit Rivoire, procureur du Val Ste Marie.

64. 1708, 26 Juin. – Arrentament des pâturages de Montué, passé à Jac. Gay, par Dom. Gabriel Lajard
(coadjr du V. S. M

65. 1708, 17 oct. – Convention avec Guillaume Laugier, bailli de la baillie de Provence, pour la pâture
de 2000 moutons à Montué, à un sol par tête; et pour la pulvérage, soit passage desdits
2000 moutons, à 3 louis d'or; et s'il en passe plus de 2000, paiera 6 louis d'or; ne pour-
ra mener paître son bétail au delà du pas de la Torrière, ni au dessous de la fontaine
du Playa, ni au delà du pas du Parnet: ladite convention passée par D. Gab. Lajard, coadj.

66. 1708. – Copie informe de l'acte signifié par le Val Ste Marie aux pastres de Provance, qui avaient
passé les limitas à eux assignées pour leur pâturage.

67. – Acte en forme contre lesdits pastres, qui avaient passé à Montué sans permission
et à tout accommodés pour 12 louis. –

68. 1710. – Acte d'opposition signifié au consul de Bouvante, qui avait exigé une somme
pastres de Provence, passant par les pâturages, à ladite communauté à droit d'un
lequel a répondu verbalement que la communauté satisferait la chartreuse, reconnai
avoir exigé ladite somme sans droit.

69. 1717. – Arrentament du pré de la Chaux ... d'environ 3 éterées, passé à Benoit Bernard, p
+ 8 livres annuelles, par Dom Bruno de Ricou, prieur.

70. 1723. – Convention pour les herbages de Montué, passée à Srs Laugier et Gay, baillis de P
vence, par Dom Anthelme de St Jacques, procureur du Val Ste Marie. –

71. 1724. – Arrentament de 8 sétérées de terre au Collet de Vaciare, vis à vis de la Muse, lie
au la grande civière, passé à L. Bocha Breyton ... par Dom Ant. de St Jacques, proc

72. 1727. – Arrentament des raisses et pâturages des montagnes du Val Ste Marie, y compris l
de la Chaux, les pastres de Provence avec leur péage, soit pulvérage, excepté ce

cont

concerne la bâtail de Bouvante, d'un endroit de l'Hospice et des granges du val Ste Marie passé à Claude Brayton, Boche et Antoine Gautier, de Vaciex, touche contenant de Jean Gautier... moyennant 56 livres et 50 livres fromage, par Dom Léon Favier prieur.

73. 1730. — Autre de pré de la Chaux au Collet de Tolliot. - passé à Jean Bonier, de Vaciex, pour 8 livres annuelles, par Dom Bernard, procureur..

74. 1732, 12 Juillet. — Autre des raitis et pâturages des montagnes du Val Ste Marie, y compris les endroits où les pastres de Provence font d'paître leurs troupeaux, qui sont pour lesdits pastres jusque à la plaine de Bornâté, à la plaine de Pernet, au chau soit champ de Clapier, au Tas vieux, au lieu proche de Célage, ledit Célage, à la fontaine de la Galina, à la fontaine du Playe, au pas de la Ferrière, - tous les raisins, etc... Ledit arrentement passé pour un an à Ste J. André Reboul Chamaon, de Guint, Jean Gautier, de Vaciex, et autres consorts, moyennant 500 livres, par Dom Hugues Moreau, prieur, et Dom Basile Bernard proc.) de V.S.M.

75. 1732. — Lettre de Dom Bernard, procureur, au prieur du Val Ste Marie, qui lui donne avis qu'il a arrenté les pâturages de Montué moyennant 500 livres.

76. 1739, 24 Juillet. — Mémoire en forme d'avis de Me de la Salette, avocat au parlement de Grenoble, sur les transactions de 1656. 1685, intervenues entre la chartreuse et la communauté (de Bouvante.

Nota : Ledit avis n'a point été suivi, l'avocat ayant mal entendu le terme de route qui, suivant l'usage des pastres de Provence, signifie troupeaux et non chemin. D'ailleurs depuis ladite transaction les pastres ayant toujours passé, la communauté a convenu qu'ils continueraient à la faire à moins de frais qu'il se pourrait. Si l'on examine bien les termes de ladite transaction, et si on les combine avec l'usage et les dires des gens du pays, on trouvera que ladite transaction a voulu seulement interdire à la chartreuse, la faculté de pouvoir accorder auxdits la permission d'aller pâître dans les endroits accordés à la communauté de Bouvante, tandis qu'ils se trouvent dans notre montagne de Montué ; d'autant plus qu'il ne serait pas possible auxdits pastres de passer ailleurs que dans lesdits pâturages, lorsqu'ils montent ou descendent de Montué, sans de très grands inconvénients, —

## Liasse D. —

4e. — Rôle des bestiaux mis aux pâturages des Montagnes du Val Ste Marie. 1561. 1620. 1624. 1635. 1639. 1644. 1646. 1647. 1649. 1650. 1651. 1652. 1653. 1654. 1655. 1656. 1657. 1658. 1659. 1660. 1661. 1662. 1663. 1664. 1665. 1666. —

1667. —

# Inventaire 1737. — Titre XIV. Liasse D. —

1667. — Rôle des bestiaux pour St Jean et St Martin, signé Bréard, secrétaire, avec protestations de Dom Alexis Arnaudi, prieur du Val Ste Marie.

1668. — Autre de St Jean, St Martin et Oriol, avec protestations de dom Alph. de Monfraulle, pr

1669. Idem. 1670 Idem. 1671. 1672 Idem. 1673. 1675, 1676 Idem. 1677 idem. —

1678. 1679. Idem, avec protestations de Dom de Charnas, prieur. —

1680. Idem. — 1682. Idem, avec protestations de Dom de Monfraulle, procureur.

1683. Idem. 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1697, 1701. 1702. 1703, avec protestations de Dom Benoit Rivoire, procureur du Val Ste Marie.

1710, 1711, 1717 à 1737, avec différentes protestations.

— Formule de la réception des rôles, des usages et réserve des paturages où les bestiaux étrangers ne peuvent aller. —

## Liasse E. —

5e. — Rôles pour les paturages et bucherages de plusieurs paroisses aux Montagnes et Forêts du Val Ste Marie. —

1647. 1648 et 1649. — Papiers concernant les rôles des paqueages et bucherages. —

1681. — Rôle des paqueurants et bucherants du mandement de St Nazaire, avec protestations de Dom de Monfraulle, procureur du Val Ste Marie.

1687. 1691. — Rôle des débiteurs du mandement de St Nazaire pour arrerages de paqueages et buch (-rages)

1694. 1695. — Rôle des paqueurants et bucherants de St Nazaire, St Jean et Oriol, avec protestations de Dom Antoine Raynaud, prieur du Val Ste Marie. —

1696. 1698. 1700. Autre du même pour St Jean, Oriol et St Martin.

1704. Autre de même pour le mandement de St Nazaire, avec protestations de D. Benoit Rivoire, pr (ou V. I. M.)

1705. 1706. 1707. 1708. 1712 jusqu'à 1745. —

## Liasse F.

6e. — Rôles des bucherants usagers dans les forêts du Val Ste Marie. —

1594. — Rôle des bucherants du mandement de St Nazaire. —

1633. — Rôle des bucherants de St Jean-en-Royans.

1666. 1668. — Rôles des bucherants du mandement de St Nazaire, avec protestations de Dom Alexis Arnaudi, prieur du Val Ste Marie. Ladite pièce très-utile. —

1669. — Autre de St Nazaire, avec protestations de Dom de Monfraulle, prieur.

1672. 1673. 1675. 1678 Idem. —

1682.

1682. — Autre de même, avec protestations de Dom Monfraulle, procureur.

1683. — Autre de même, avec protestations de Dom Bruno de Chaines, prieur.

+ 1684, 1685, 1686, 1691. Autre de même, avec protestations de Dom Elzear Iuste Grégoire, proc.

1701. — Autre de même, avec protestations de Dom Jean Barthelemy, prieur. —

## Liasse G. —

1°. — Arrentaments du droit de bucherage... fassé à divers particuliers. —

1595, 6 Juin. — Arrentament du droit de bucherage du Val Ste Marie... fait par les habitants du mandement de St Nazaire, à la forme de la sentence arbitrale du 8 sept. 1593, fassé

+ à Laure Alloix, de St Jean, pour 25 livres... par Dom Martin Galiffet, prieur...

1598. — Autre de même fassé à P. Thomas et à Eynard Alloix, pour 15 livres d'argent et

* 6 livres de chandelles, par Dom Nicolas Molin, prieur...

1600. — Autre de même à P. Thomas, pour 18 livres et 12 livres de chandelles, fassé par D. Mic. Molin prieur

1601. — Autre au même... fassé pour 21 livres et une aune de toile blanche, par D. H. de Centamoris (prieur,

+ 1605. — Autre de même à Mre Moyse Macaire, pour 18 livres et 1 aune de toile blanche, fassé

+ par Dom Loeis Pichon, prieur du Val Ste Marie.

1648, 1er Oct. — Lettres de contrainte du Sr juge de Bouvante contre les habitants du mandement de St Nazaire, qui différent le payement de l'harbage.

1722. — Déclaration et reconnaissance fassée au Val Ste Marie par P. François (fils) à Jean Etienne de Bouvante, qui avait élevé un bâtiment sur les montagnes, avec promesse de le détruire.

— Formule pour séquestration de bétail saisi par le garde forestier. —

---

# Tiroir XV. — Communautés de Vercors, Quint et Vacca. —

## Vercors. Liasse A. —

### 1° Limitages et transactions avec Mgr l'évêque de Die et les habitants de la Chapelle de Vercors. —

1. 1539, 22 Août. — Commission de Mre Mulet, conseiller au parlement de Dauphiné, à la requête du Val Ste Marie, pour assigner les consuls de Vercors pour raison des limites entre le mandement dudit Vercors et celui de Bouvante.

2. 1593. — Assignation donnée, à la requête de Dom Joachim de Bregerand, prieur du Val

+ Ste Marie, à plusieurs particuliers, pour se trouver au Val St Mémoire, aux fins de régler les limites avec les habitants de la Chapelle de Vercors. —

3. 1601. —

Inventaire 1737. – Tiroir XV. Liasse A. –

3. 1601. – Extrait informe de la transaction passée entre Dom. Nicolas Molin, prieur, et les habitants de la Chapelle de Vercors, pour raison des pâturages et bucherages dans les montagnes du Val Ste Marie.

4. 1605, 22 Sept. – Acte informe de limitage des mandements et seigneuries de la Chapelle de Vercors et de Bouvante.

5. 1626. – Mémoire et griefs de Dom. Bruno Gaud, prieur du Val Ste Marie sur la transaction passée en 1601

6. 1678, 18 Mai. – Délibération des habitants de la Chapelle de Vercors pour faire observer et exécuter la transaction de 1601.

7. 1689, 8 Août. – Extrait informe de la transaction passée entre Mgr l'évêque et comte de Die, seigneur de la Chapelle de Vercors, et Dom. Bruno de Charnes, prieur du Val Ste Marie, pour raison de limites des mandements et seigneuries dudit Vercors et de Bouvante.

Nota: que les originaux des transactions et autres pièces avec les habitants de la Chapelle de Vercors sont au Tiroir LVII. (57.). –

## Liasse B. –

1e. – Divers actes et procédures contre les habitants de la Chapelle de Vercors pour charbonnages et excès dans les bois et pâturages du Val Ste Marie. –

1. 1662, 27 Oct. – Déclaration du vicechâtelain et du consul de Vercors, comme les habitants dudit lieu n'ont vendu et ne vendront aucun bois du Val Ste Marie.

2. 1671, 11 Juillet. – Un dossier d'informations, faites à la requête du Val Ste Marie, contre Jean Chalaboud, J. Borrel et autres, de Vercors, qui avaient mis dépaître des troupeaux dans les paquerages, où lesdits de Vercors n'ont aucun droit, et payement fait par lesdits de 75 livres de dommage à Dom de Monfraulla, prieur.

3. 1671, 24 Août. – Quittance desdites 75 livres. –

4. 1678. – Assignation par devant le juge de Bouvante, donnée à la requête du Val Ste Marie, à Jean Patin, L. Magnan et autres, de Vercors, pour excès commis dans les bois du Val Ste Marie.

5. 1678. – Autre à L. Bodin, P. Magnan, Ph. Patin, Gabriel Raval et autres de Vercors.

6. 1680. – Assignation par devant le juge de Bouvante ... donnée à Martin Chabert, G. Raval et autres ... pour excès commis dans les bois du Val Ste Marie.

7. 1678 (sic) Un dossier de procédures contre Barthelemy Reynaud, accusés d'avoir coupé des bois, fait du charbon et semé du grain dans les forêts ... du Val Ste Marie, sans permission ... accord et pardon moyennant dédommagement par acte passé le 10 août 16

1. 1689. – Un dossier de procédures contre P. Julien, de la Chapelle de Vercors, qui avait tiré du grain sans permission dans les forêts du Val Ste Marie près de la Coche de Corès.

9. 1707. – Un paquet de diverses assignations données à plusieurs de Vercors par devant le juge de Bouvante, pour excès dans les bois du Val Ste Marie. –

10. 1726, 26 oct. – Requête du Val Ste Marie et assignation à la Réformation de Dauphiné, contre Jacq. Ballier, de la Chapelle de Vercors, pour contravention dans les bois.
Nota : que le Sr Chabert, dauphin de Romans, est intervenu et a exposé des faussetés, comme il est remarqué dans la note avec ladite requête.

11. 1731, 22 sept. – Acte signifié, sur la requête du Val Ste Marie, à la communauté de la Chapelle de Vercors pour l'exécution des transactions respectives, et à cause des contraventions desdits de Vercors dans les forêts du Val Ste Marie. –

## Liasse C. –

3°. – Actes concernant la garde raisse pour les habitants de Vercors, et arrentements des pâturages du Val Ste Marie auxdits de Vercors. –

1. 1647, 28 Avril. – Députation des habitants de Vercors à Dom. Etienne Sauvage, prieur du Val Ste Marie, pour savoir si ledit Dom prieur fera garder leur bétail à la raisse, dans la courante année, lequel y a consenti et a signé avec les députés. –

2. 1647, 26 Juillet. – Acte des habitants de la Chapelle de Vercors, signifié à Dom prieur, qu'ayant opté de faire garder leur bétail à la raisse, il ait à y pourvoir.

3. 1656. – Extrait informe d'arrentement des pâturages des montagnes de Chamjalla, Desquet, de Baurillon, Plaine longue, Plaine Chauvète, fait par Dom Joachim Calvat, coadjuteur du Val Ste Marie, à P. Magnan, Jean Rougny et Emmanuel et Ph. Raval, de la Luzence en Vercors, pour 5 ans.

4. 1707. – Formule de quittance de Dom Fournus, coadjuteur du Val Ste Mie, pour le payement des redevances de la raisse, à faire par les habitants de Vercors. –

## Liasse D. –

4°. – Rôles des bestiaux de la Chapelle de Vercors, mis à la raisse des pâturages du Val Ste Marie. –

1596–1715. – 62 rôles des bestiaux que les habitants de la Chapelle de Vercors ont mis à paître aux pâturages des montagnes du Val Ste Marie, avec le nom de chaque particulier y ayant bétail ; lesdits rôles signés par les consuls de chaque année dudit lieu de Vercors.

Inventaire 1737. – Titre XV. Liasse D. –

1715-1734. – 18 rôles de même. –

1676. – Copie d'assemblée de la communauté de Vercors, au sujet de la coupe des bois suivant le règlement proposé par la chartreuse de Val Ste Marie, acceptée par ladite communauté aussi bien que par celle de St Nazaire. –

1738.1739. – Autres rôles des bestiaux mis à la taisse. –

Liasse E. –

5e. – Rôles fournis par les habitants de la Chapelle de Vercors des bois qu'ils ont à couper dans les forêts de la chartreuse de Val Ste Marie. –

1614-1715. – 45 rôles de bois à couper chaque année par les habitants de la Chapelle de Vercors dans les forêts de la chartreuse de Val Ste Marie; lesdits rôles fournis par lesdits habitants et signés par les consuls desdits lieux. –

1715-1734. – 16 rôles semblables.

1710. – Contrainte contre le consul de la chapelle de Vercors, poursuivant de l'herbage et bucherage.

Liasse F. –

6e. – Rôles fournis par les habitants de Vercors, Quint et Vacieu pour les paquerages et bucherages dans les montagnes de Val Ste Marie; ensemble quelques arrentements des paquerages.

1663. – Etat des arrérages dus par les communautés de Vercors, Quint et Vacieu, pour raison des paquerages des montagnes de Val Ste Marie.

1663. – Un cottier de plusieurs arrentements, passés par le Val Ste Marie, des paquerages à divers particuliers de la Chapelle de Vercors et de Vacieu, où sont énoncés les endroits réservés à ladite chartreuse, où lesdits de Vercors et de Vacieu ne pouvant faire dépaître

1702, 26 Mai. – Decret du juge de Die portant que Joseph Dusserre, de la Chapelle de V., fournira au Val Ste Marie 614 livres, etc., pour 2 années d'arrentement des herbages de Montué.

1669-1705. – 7 rôles des bestiaux mis aux paquerages et des bucherages aux montagnes et forêts de Val Ste Marie, par les communautés de Vercors, Quint et Vacieu.

Liasse G. –

7e. – Rôles de paturage et bucherage des habitants de la Chapelle de Vercors avec protestations de Val Ste Marie.

1626. – Mémoire de Dom Bruno Gaude, prieur de Val Ste Marie, sur les contraventions des habitants de la Chapelle de Vercors.

1649-1654. – 6 rôles semblables. –

Liasse H. — n° 8

1636-1670. — 11 rôles des pâturages et bucherages sans protestations. —

Liasse I. —

9e. — Permissions demandées au Val Ste Marie par les habitants de Quint, pour couper du bois et du foin dans les forêts et montagnes du Val Ste Marie. —

1. 1250. — Cession faite par Odo de Sray d'un fromage de rente annuelle, que lui devait le Val Ste Marie, sur quelques pâturages aux Roissard en Quint, sous Dom Leautaud (prieur du Val Ste M.)
2. 1584. — Soumission au bonne forme de Pierre Balthane, de Quint, qui avait pris du bois dans les forêts du Val Ste Marie.
3. 1647, 24 Juillet. — Requête en bonne forme présentée à Dom Etienne Le Sauvage, par plusieurs habitants de Quint, pour faire faucher, faner et emporter du foin des montagnes du Val (Marie.
4. 1688. — Permission accordée à plusieurs habitants de Quint de couper du bois dans les forêts du Val Ste Marie, en payant, etc..
5. 1689. — Permission demandée par Me Vigne, curé de St Julien de Quint, de couper quelques arbres dans la forêt du Val Ste Marie.
6. 1697, 1er Mai. — Convention par devant notaire avec les habitants de St Julien de Quint, pour le pâturage et bucherage dans les montagnes du Val Ste Marie.
7. 1697, 15 Juin. — Formule de contrat qu'il faut passer avec les habitants de Quint pour la coupe des bois. Il faut s'adresser à Me de la Tullie.
8. 1701. — Permission ... aux habitants de Quint de couper du bois ... moyennant payement

Liasse K. —

10e. — Informations pour cause d'excès dans les bois du Val Ste Marie, et menaces d'incendie, contre plusieurs habitants de Quint. —

1. 1584. — Ajournement personnel décrété par le juge de Bouvante contre quelques habitants (de Quint.
2. 1675. — Assignation de témoins de Quint au sujet de quelques informations à faire.
3. 1683. — Un dossier d'informations et de plusieurs procédures criminelles contre plusieurs habitants religionaires de Quint, qui avaient menacé de brûler la chartreuse du Val (Ste M.
4. 1683. — Transaction avec quelques particuliers de Quint qui avaient mené paître leurs troupeaux dans les montagnes du Val Ste M.e, où ils n'ont aucun droit. Soumissions et pour
5. 1686. — Autre de même.
6. 1699. — Informations de Dom Jean Bte Dupont, prieur et de Dom François Payelle, coadjuteur du

Inventaire 1737. — Tiroir XV. Liasse K. —

du Val Ste Marie, contre les habitants de Quint pour excès dans les bois de ladite chartreuse

## Liasse L. —

11e. — Rôles des habitants de Quint pour le bucherage et paquerage dans les montagnes du Val Ste Marie; avec quelques arrentements desdits paquerages. —

1. 1653-1705. — 20 rôles . . .

2. 1677 et 1678. — Arrentaments et concessions de paquerage dans les montagnes du Val Ste Marie, passés à plusieurs particuliers de Quint, sous les réserves des endroits de la fontaine du Playa, la Tas viera proche le Calage, la Font Goline, la plaine du Fournet, Tuchefort et généralement tout le terroir tirant desdits lieux vers la grange de Lens

## Liasse M. —

1e. — Diverses reconnaissances et pensions de la communauté de Vacieu au Val Ste Marie

1. 1585. — Extrait informe de plusieurs reconnaissances de quelques particuliers de Vacieu, en faveur du Val Ste Marie, extrait du terrier Parrochin.

2. 1638, 13 Avril. — Délibération de la communauté de Vacieu pour emprunter 300 livres de + Dom Bruno Gauta, prieur du Val Ste Marie, pour les besoins de ladite communauté. —

3. 1638, 13 Juin. — Acte d'assemblée de la communauté de Vacieu contenant ratification du + contrat d'appensionnement passé à Dom Bruno Gauta, prieur du V. S. M. de la somme de 300 livres, sous la rente annuelle de 18 livres. —

4. 1647, 26 janvier. — Obligation de la communauté de Vacieu en faveur du Val Ste Marie, de la somme de 300 livres, sous la pension de 18 livres.

5. 1659. — Exploit de gagerie, à la requête du Val Ste Marie, contre la communauté de Vacieu pour payement de la susdite pension de 18 livres. —

6. 1678. — Comptes de la communauté de Vacieu à cause de la pension due au Val Ste Marie,

7. 1707. — Autre de même, de plusieurs particuliers, à cause de ladite pension. —

## Liasse N. —

13e. — Informations et procédures du Val Ste Marie contre plusieurs particuliers de Vacieu, pour excès commis dans les bois et paturages de la chartreuse. —

1. 1546. — Informations contre Julian Roche et Pierre Arbalétier, de Vacieu, à cause de ba à avoir saisi sur les paturages du Val Ste Marie.

2. 1657. — Plainte et informations du Val Ste Marie contre David Bouache et André Bo du château de Vacieu, pour contraventions dans les bois du Val Ste Marie. —

Inventaire 1737. – Tiroir XV. Liasse N. –

3. 1675. – Autre de même contre plusieurs particuliers de Vacieu, pour contraventions et excès dans les forêts du Val Ste Marie.

4. 1677. – Quittance pour dommagement sur excès commis dans les forêts du Val Ste Marie, passée par frère J. B. Lionard, à Gaspard Raillet et autres de Vacieu, compris dans les informations ci-dessus de l'année 1675. –

5. 1682. – Concession passée par le Val Ste Marie à 11 habitants de Vacieu, pour prendre du bois de chauffage dans les forêts de la chartreuse, moyennant etc...

6. 1688. – Acte de pardon accordé par Dom prieur... à P. Barmarie, dit Compin, de Vacieu, pour excès commis par son bétail aux pâturages de la chartreuse.

7. 1688. – Convention passée par Dom prieur pour couper du bois dans les forêts du Val Ste Mie et accord sur ce fait avec plusieurs particuliers de Vacieu. »

8. 1687. – Acte pour grâce faite à Louis Emery... pour avoir coupé du bois. –

9. 1692. – Procédures contre Claude Bournat et Jean Fremont... pour excès commis dans les bois du Val Ste Mie.

10. 1701. – Procédures du Val Ste Mie contre Jean du Bouchet Lansant, Pierre Lanthaarma et autres, de Vacieu, pour excès dans les bois..

11. 1707. – Un dossier de procédures du Val Ste Marie contre Me Alexis Ybod, notaire de Vacieu, pour payement de pâturage de ses moutons mis à nos montagnes : terminé par accommodement, et a payé le principal et les frais. –

Liasse O. –

14e. – Mémoires et actes concernant les paquerages accordés par le Val Ste Marie à la communauté de Vacieu, moyennant etc...

1. 1592. – Lettre de Jean Tastevet, de Bouvante, à Dom prieur du Val Ste Marie à Romans, par laquelle il le prie d'accorder le paquerage de la raisse de nos montagnes aux habitants de Vacieu.

2. 1619, 1er Juin. – Déclaration des habitants de St Jean, portant qu'ils n'empêchent ceux de Vacieu de mener pâître leurs bestiaux aux montagnes du Val Ste Marie. –

3. 1656. – Plusieurs mémoires de Me Reboul, de Vacieu, concernant ce qui est dû, par les habitants dudit lieu, au Val Ste Marie, pour les pâturages. –

4. 1667. – Mémoire d'un officier du Val Ste Marie des payements à lui faits par les habitants de Vacieu, qui ont mis leur bétail aux pâturages de la chartreuse. –

5. 1680. – Obligation contre les habitants de Vacieu qui auroient pâître leurs bestiaux aux montagnes du Val Ste Marie. –

6. 1689. –

Inventaire 1737. - Tiroir XV. Liasse O. -

6. 1684. - Obligation de 16 livres de quelques habitants de Quint pour bois à eux vendus dans les bois usagers.

7. 1690. - Acte signifié au Val Ste Marie, par lequel il appert que Jacques Nier a gardé les troupeaux de Mr le seigneur de Vachères. -

Liasse P. -

15e. - Rôles des paquerants et bucherants de la communauté de Vacieu. -

1677-1703. - 8 Rôles. -

Liasse Q. -

16e. - Rôles, comptes et obligations des habitants de Vacieu pour le bétail mis aux montagnes du Val Ste Marie. -

1655-1695. - 23 Rôles....

1660. - Un cahier de divers rôles des bestiaux mis comme dessus aux pasturages du Val Ste Marie, par plusieurs particuliers de Vacieu, avec leurs actes obligatoires, où sont énoncés les endroits que la chartreuse se réserve; qui sont aux plaines du Fornet, Chaux ou champ clapier, le Tas vieux proche du Célage, le Tour de la galine et généralement toute la plaine de Lente.

1661. 1666. 1687. - Autres de même.

Liasse R. -

17e. - Rôles, comptes et obligations des habitants de Vacieu et de Quint pour le bétail, mis aux paquerages du Val Ste Marie, et pour le bucherage. -

1658-1672. - 7 rôles, comptes et obligations des habitants de Vacieu et de Quint pour le bucherage et pour le paquerage aux montagnes du Val Ste Marie, Les endroits où ils ne peuvent faire dépaître.. et les réserves de la chartreuse y sont énoncés. -

Il finit le 1er cahier, de 96 pages, de l'abbé Magnat. -

## Tiroir XVI. - Montagne de la Rochète et Bois des accensements. -

Liasse A. -

1e. - Titres de reconnaissances, Vente de bois, transactions sur pâturages, et vente de fonds, faites au Val Ste Marie. -

1. 1441. - Reconnaissance au profit du Val Ste Marie d'un pré, où était autrefois une grange, à la Rochète, passé par Jaquemet et Falco, joignant au pré de Fr. Payson.. et les Bois du Val Ste Marie... sous la censa annuelle de 20 gros. -

2. 1484.

Inventaire 1737. — Titre XVI. Liasse A. —

2. 1484. — Arrentement du bucherage de la forêt de Buxt et Noira, à la Rochète, excepté
4 le bois de Combohaye et dépendances, passé par dom Pierre Michon, prieur de Val Ste Me à Jean et Louis Baudoin, de St Jean.

3. 1493. — Transaction du Val Ste Marie avec le mandement de St Nazaire, par laquelle il est permis aux habitants de faire paître leurs bestiaux aux Clos de la Rochète, moyennant une pension annuelle de 6 sols tournois, etc...

4. 1505. 1530 et 1551. — Un cahier de plusieurs extraits en bonne forme de quelques reconnaissances de fonds situés à la Rochète, passés au profit du Val Ste Marie, par divers particuliers de St Martin la Colonel et de St Jean-en-Royans, par Perrochin et Boyat (notaires).

5. 1541. — Vente d'un tènement de chasal, pré, terre et terre, à la Rochète, où souloit être une grange de Val Ste Marie, d'environ 12 sétérées : joignant au chemin appelé la draye des Fèges... passée par Martin Corente, au profit du Val Ste Me, au prix de 66 florins.

6. — Un lièvre cousinale de plusieurs reconnaissances de divers particuliers au profit du Val Ste Marie sur fonds à la Rochète.

Nota : Sur le rif de Cholsil et source, il a été rapporté que dudit côté, vers l'église St Marnoire, il y a un rocher creux qui sert de limites aux 3 communautés de St Jean, Bouvante et le Seigneur de Vassenage, apparemment pour St Laurent-du Echevis. Il y a un homme, en Vercors, qui montrera ledit rocher. —

## Liasse B. —

### Titres et arrentements des dîmes de la Rochète. —

1. 1508. — Arrentement des dîmes de la Rochète passé à Ant. Dreyson, de St Jean, par dom
+ Vincent Bagodi, prieur, moyennant un setier orge et 5 quartaux avoine. —

2. 1515. — Autre de même, passé à Ant. Colin, de St Jean, par dom Gonat Simond, prieur (Riccat procr) du Val Ste Marie, moyennant 2 setiers orge et 2 setiers avoine.

3. 1563. — Autre de même, de la Rochète, Rochecourbe, Malhiète et les Vignes, passé à Pierre Juvenon, dit Linat, et consorts, par noble François Baille, écuyer de Pontan-Royans, et St Humbert Bonat, marchand de Valence, disant avoir cause et droit
N. — de la maison, biens et revenus du Val Ste Marie, moyennant 17 setiers froment, un setier fèves, 12 setiers seigle, 15 setiers avoine, etc. Acte reçu Perrochin ; appartenant au temps des guerres de religion. —

4. 1634. — Autre de même des dîmes de la Rochette et de Léoniar, passé à Jacques François
Di Gagnon

dit Gagnor, par Dom Chrétien Brasson, procureur de Val Ste Mie, moyennant 8 set. avoine et 2 set. (orge.

5. 1677. - Autre de même de la Rochète, passé à Jean Vigne Cathalin et Pierre Vigne Basset, par Dom Nicolas Thienne, procureur de Val Ste Mie, pour 4 ans, à 75 livres par an.

6. 1682. - Autre de même des dimes de la Rochète et du pré Bachas, dépendant de la grange que le Val Ste Marie avait autrefois à la Rochète, passé à Jean Brénat, etc. par Dom Bruno de Charnas, prieur ... pour 9 livres.

+

7. 1684. - Compte de Dom Elz. Juste Grégoire, procureur ... pour les rentiers de dîme de la Rochète, à ge avec Jean Claus Nivet et Claude Jeantet (livres par an.

8. 1686. - Autre de même. -

9. 1696. - Convention de Dom Elz. Juste Grégoire, procr ... avec Jean Claus Nivet et Claude Jeantet pour les dîmes de la Rochète, à raison de 23 livres par an et 2 quintaux foin rendus à (la Correrie

## Liasse C. -

3e. - Procès avec le mandement de St Nazaire pour le droit de pâturage qu'il prétend au Clot et Balmas de la Rochète. -

1. 1493, 3 Sept. - Extrait informa, en latin et en français, de la transaction du Val Ste Marie avec les habitants du mandement de St Nazaire, pour leur usage de pâturage au clot et Balmas de (la Rochète

2. 1659. - Informations à requête du Val Ste Mie, pour dégats faits aux Balmas de la Rochète par les bestiaux du mandement de St Nazaire. -

3. 1681. - Procédures du Val Ste Marie contre les habitants du mandement de St Nazaire, à cause de leurs prétentions sur les pâturages de la Rochète.

4. 1681. - Autres de même contre les habitants de St Nazaire.

5. 1681. - Decret du parlement de Dauphiné qui défend aux habitants du mandement de St Nazaire de faire paître leurs bestiaux à la Rochète.

6. 1681. - Mémoire de Dom Bruno de Charnas, prieur, au sujet desdits pâturages.

+

7. 1682. - Acte du Val Ste Marie fait aux habitants du mandement de St Nazaire, sur leur prétendu droit aux pâturages de la Rochète.

8. 1683. - Remontrances du Val Ste Marie et mémoire à Me Brenier de la Cardonière sur le (même sujet.

9. 1683. - Mémoire très instructif à consulter de Dom de Maupeau sur les pâturages, que prétendaient ceux du mandement de St Nazaire à la Rochète.

10. 1683. - Autres de même de Dom Bruno de Charnas, prieur.

+

11. 1683, 2 Juin. - Sommation du Val Ste Marie aux habitants du mandement de St Nazaire à (Clefs

12. 1683, 7 Juin. - Délibérations des communautés du mandement de St Nazaire pour terminer par arbit

par arbitres leurs différends avec le Val Ste Marie à ce sujet. –

13. 1683, Déc. – Apointement en droit de parlement de Grenoble, qui ordonne qu'avant faire droit, les consuls et habitants du mandement de St Nazaire prouveront leur possession centenaire de faire déplaître leurs troupeaux aux Balmes de la Rochète, et le Val Ste Marie au contraire.

14. 1683. – Transaction du Val Ste Marie avec les habitants du mandement de St Nazaire pour les limites des pâturages à eux accordés aux Clos de la Rochète, et en 1684

15. 1684. – Procédures du Val Ste Marie pour l'exécution d'icelle.

16. 1684, 4 Mars. – Acte signifié, à requête du Val Ste Marie, aux habitants du mandement de St Nazaire pour le limitage des pâturages à eux accordés à la montagne de la Rochète,

17. 1684, Mars. – Requête de Dom de Charnas, prieur, .. au parlement de Grenoble, aux fins de suivre le limitage. .

18. 1684. – Requête de Dom de Charnas, et décret du parlement de Grenoble du 28 Avril (1684) qui ordonne aux habitants du mandement de St Nazaire l'exécution de la transaction de 1683, pour la vérification des pâturages des clos et Balmes de la Rochète, et cependant leur défend, à peine de 300 livres d'amende, de faire déplaître et rapaître leurs bestiaux aux clos et Balmes susdites : signifié le 15 m à suivant.

19. 1685, 19 Mars. – Sommation à Me Ant. Brenier, secrétaire du Roi, avocat au parlement, arbitre en l'affaire dont il s'agit, de la part des habitants du mandement de St Nazaire, pour se transporter à la Rochète aux fins que dessus. . Excuses de St Brenier jusqu'aux (Pâques prochaines.

20. 1685, 30 Avril. – Sommation au Val Ste Marie aux fins de vérification susdite. .

21. 1685, 28 Mai. – Réquisition de Dom prieur .. aux Srs Brenier, experts, de se transporter à la Rochète aux fins de vérifications des terrains, ordonnées par la cour du parlement.

22. 1685, 12 Juin. – Déclarations respectives du Val Ste Marie et des habitants du mandement de St Nazaire, que Me le lieutenant Brenier, arbitre pour le Val Ste Marie, et Me l'avocat Brenier pour dit mandement, sont arrivés à St Jean pour procéder à la vérification des lieux et pâturages des clos de la Rochette.

23. . – Divers actes reconnaissances de plusieurs fonds aux clos de la Rochète en faveur du Val Ste Marie, pour opposer aux prétentions de pâturage des habitants du mandement de St Nazaire.

24. . – Plusieurs cartes et plans du tènement des clos et Balmes de la Rochète du Val Ste Marie, pour servir contre la prétendu droit de pâturage. .

25. 1685, Juin. – Procédures et sommations du Val Ste Marie pour faire délibérer les rapports des Srs lieutenant et avocat Brenier sur ladite vérification .. avec extrait desdits rapports, lesquels

lesquels sont faits séparément, pour n'avoir lesdits Srs Brenier, lieutenant et avocat, pu con- (-venir

26. 1685, 15 Juin. - Rapport de Mre le lieutenant Brenier pour le Val Ste Marie.

27. 1685, 18 Juin. Rapport de Mre l'avocat Brenier pour les habitants du mandement de St Nazaire sur leur vérification des droits des pâturages... en quoi ils n'ont pu convenir, et partant les ont fait séparément.

28. 1685, + 12 Juillet. - Lettre de Dom Bruno de Chornes, prieur du Val S. Me, qui mande que l'affaire de la Rochète doit se plaider le 16 suivant, avec formule d'acte à signifier. -

29. 1685, 14 Juillet. - Arrêt provisionel du parlement de Grenoble qui, vu les rapports des Srs lieutenant lieutenant et avocat Brenier, qu'il a trouvés non valables, ordonne l'exécution de la transaction de 1683... pour constater des droits... où les habitants devront avoir droit de pâturage. Et pour cet effet que, dans le mois, aux frais communs des parties il sera procédé à l'exécution de ladite transaction de 1683 par esparts, dont les parties conviendront, etc...; et par provision, lesdits habitants pourront faire dépaître leurs bestiaux auxdits clos et Balmes, sans attribution d'aucun nouveau droit; et condamne la Val Ste Marie aux dépens de l'incident. -

Nota: que depuis ledit arrêt provisionnal, il n'apparaît pas qu'on ait fait aucune démarche pour la susdite affaire de la Rochète.

30. + - Minute d'une lettre écrite, à ce qu'on croit, par Dom de Chornes, prieur... à Mre le chancelier, ensuite de l'arrêt ci-dessus. -

## Liasse D. -

4°. - Procédures contre divers particuliers pour excès et contraventions à la montagne de la Rochète. -

1. 1680, 28 Juillet. - Défenses du juge de Bouvante de semer grains à la montagne de la Rochète du Val Ste Marie, et pardons accordés sur ce sujet à plusieurs contrevenants de St Jean et (Martin

2. 1681, 16 Sept. - Ajournement personnel laché par Mre le juge de Bouvante, contre Benoît Turlin et Jean Bénittant, pour avoir semé du grain à la Rochète, sans la permission (du Val St. M

3. 1681, 2 Oct. - Exploit contre Garnier Nouvellet, de St Martin, et Pastour Colhet... pour payement de l'herbage de la montagne de la Rochète.

4. 1682. - Permission du Val Ste Marie à Pastour Pouyet, Jean Maillet et Claude Morin de Vignes, pour tenir de bétail étranger à la Rochète.

5. 1684, 6 Sept. - Transaction passée entre Dom St. Grégoire, procureur du Val Ste Marie, et Jean

Pastour

Tacteur Bitris, des Vignes, lequel se soumet à ne plus tenir des chèvres ni bétail étranger à cause du dommage qu'il avait causé auprès de la chartreuse à la Rochète. –

1688. – Procédures contre Pierre Vigne Bassat et Jean Vigne, du hameau des Vignes, qui avaient fait des essarts à notre montagne de la Rochète. –

## Liasse E. –

5e. – Permissions du Val Ste Marie à divers particuliers de couper du bois, mettre du bétail et de semer à ... la Rochète. –

1669, 6 Avril. – Permission du Val Ste Marie à plusieurs particuliers de St Martin de faire des essart et de semer à la montagne de la Rochète.

1680, 25 Juillet. – Autre donnée à Tamas, Bitris, Morin et Maillat, de mettre dépaître leurs bestiaux à la Rochète.

1680, 15 Nov. – Autre donnée à Louis Ollier, Pierre Revol et autres, de St Jean, pour faire paître leurs chèvres à la Rochète.

1680, 16 Nov. – Autre donnée à Garnier, Bénistant et Tacteur, de St Jean et St Martin, de semer du grain à la Rochète, en payant par an la dime...

## Liasse F.

6e. – Arrentements des prés Bachat et de la grange à la Rochète, et terres à Echares (Son.

1600, 12 Juin. – Arrentament des prés Bachat, de la grange et terral: ... à P. Vigne par D. Nic. Molly (prieur.

+ 1603, 1er Mars. – Arrentament des mêmes prés et terres ... à Jean Vigne par D. St de Cantenarii (prieur.

+ 1619, 20 février. – Autre de même ... à Jac. et Martin Vigne, par D. Jean Bte Giraud, prieur.

+ 1682, 20 oct. – Grangeage à l'Echarasson fait par Pierre Garnain, de St Jean, de la grange à P. Bon, dit lieu.

5. 1680, 23 Sept. – Permission du Val Ste Marie à P. Revol, de St Jean, de semer des grains au terrain appelé Pot de Bay et contre l'Echarasson. –

6. 1681, 3 Nov. – Autre du Val Ste Marie à Fr. Juge ... moyennant la dime ..

7. 1706, – Le pré du Gillet à l'Echarasson a été arrenté par Dom Benoit Rivoire, procureur du Val Ste Marie, à P. Ferlin, dit St Ruf. Vide ci-devant Tiroir 14, Liasse C. –

## Liasse G. –

7e. Procès du Val Ste Marie avec les RR. PP. Minimes, du Péage de Pisançon, prieurs de St Jean, pour les dimes à l'Echarasson et au pré Gillet. –

1681, 22 oct. – Rapport de Ire borne, ravalence, aspart, lequel dédare n'avoir rien pu statuer

sur la vue

Inventaire 1737. — Titres XVI. — Liasse G. —

sur le vu des lieux de l'Echarasson pour la dîme y prétendue, attendu la détention des par

2. 1681. 11 Nov. — Acte du Val Ste Marie signifié aux RR. PP. Minimes, pour la dîme ladite.

3. 1681. 20 Nov. — Acte du frère Jean Bonjour, Minime, par lequel il est déclaré que les lieux contentieux pour la dîme ladite sont situés en la paroisse de St Jean.

4. 1681, 3 Dec. — Quittances pour le Val Ste Marie des dépens adjugés aux RR. PP. Minimes par la sentence arbitrale rendue à Pelanca ce jourd'hui par Mre ... et d'autres frais sur l'affaire des dîmes à l'Echarasson. —

5. 1683, 18 Sept. — Un grossier de procédures, avec l'acte de plantation des limites à l'Echarasson et au pré Gillet, pour la séparation des dîmes des RR. PP. Minimes, du Péage de Pisançon, prieurs décimateurs de St Jean, et de celles des PP. chartreux, prieurs décimateurs de (Bouvante

## Liasse H. —

8e. — Titres des 300 sétérées, Bois et Fonds, albergés par le Val Ste Mie, à la Rochète

1. 1526, 7 Juillet. — Dom. Jean Babally, prieur du Val Ste Marie, donne en albergement à Jean et Guigue Lauteur, alias Vigne, frères, et à Et. et Simon Lauteur, aussi frères, de Bouvante un tènement, tant bois, roches que terres, situé au lieu appelé la Rochète, contenant environ 300 sétérées; confrontant, du levant, la plaine de la Tauvrière tendant à la comb[e] du Fraisse: du couchant, avec certain terme appelé lou Rane Franon, descendant au lieu et roche de l'Escreine jusqu'au lieu appelé Prat André, et de là tendant à la fontaine de la Rochète: de bise, avec ladite fontaine, en montant au pré appelé lou Rarat, avec les terres et tènement de Philibert Perrin et le chemin et draye publique allant de St Martin-le-Colonel et du lieu de Bouvante à Lente, étant entre lesdits prés et le pré André et ledit tènement lui albergé aussi de bise: et vuent, avec certain terme appelé Chambre de Chugle; sous la condition que ladite maison du Val Ste Marie sera toujours regardée comme propriétaire dudit tènement, avec faculté d'y faire hiverner ses troupeaux, et que les albergataires ne pourront faire aucune aliénation sans le consentement de ladite chartreuse, etc...; sous la cense annuelle de 4 bauptées ou mesures d'orge chacune bauptée pour 2 quartaux, mesure de froment, avec le plait ordinaire accoutumé de payer à la maison du Val Ste Marie, payable à la Toussaint. Et donnèrent lesdits Tauteur pour intrages 6 florins et 8 sols. Acte reçu par Mre Chayron, chareau, notaire de Montélier

2. 1668. — Mensuration et partage des 300 sétérées.

3. 1668, 15 et 16 Mai. — Par devant de Reisan, notaire, partage et limitage fut fait entre les sus-nommés

Inventaire 1737. – Tiroir XVI. Liasse H. –

surnommés des susdites 300 sétérées de fonds, par lequel il échut à Louis Textour Vigne un quart, soit 75 sétérées ; à Jean Cluse l'aîné les 3/4 du quart, soit 56 sétérées et 1/4 ; à ... Cluse Nivet le jeune la 1/4 restant dudit quart, soit 18 sétérées ; et les 2/4 soit moitié de tout, ou 150 sétérées, seraient échus, savoir : 1/4 ou 75 sétérées à Jean Textour dit Pouyat ; et l'autre 1/4 ... à Jean Textour Bitrix ; sous la cense annuelle, en tout, de 4 bauetées avoine, acquittée dorénavant à chacun des possesseurs, suivant la contenue de la possession,

4. 1720, 6 Août. – Par devant Me P. Macaire, notaire à St Jean, Pierre Cluse Nivet, l'aîné, et Pierre ... le cadet, Antoine Textour et Louis Textour, père et fils, abandonnant et déguerpissant + au Val Ste Marie, entre les mains de Dom Louis de Brest, prieur, ... 75 sétérées .. P. Cluse l'aîné 56 sét. Pierre Cluse cadet 18 sétérées, pour le prix payé ledit jour, par ledit Dom prieur, savoir : audit Textour Vigne de 60 livres, audit Pierre Cluse l'aîné, 45 livres et à Pierre Cluse cadet 15 livres. – Pourront lesdits Cluse et les leurs dépaître leurs troupeaux au susdit lieu et terrain de la Rochète, sans y pouvoir mettre des étrangers, même des Vignes ; pourront prendre annuellement dans lesdits bois de la Rochète et autres de ladite chartreuse et dans les lieux qu'à eux seront indiqués et marqués par Dom prieur, des bois morts pour leurs usages et chauffage : comme aussi, au cas d'incendie ou autres réparations à faire à leurs bâtiments, sur le certificat des ouvriers qui y devront travailler, pourront couper les bois nécessaires aux dites réparations, dans lesdites forêts de la Rochète ou autres réserves de ladite chartreuse, sans abus ni altération ; Et au moyen dudit déguerpissement ladite chartreuse pourra faire et disposer des portions ci-dessus abandonnées, faisant ensemble 150 sétérées, comme elle le pouvait avant le contrat d'albergement du 7 Juillet 1526.

5. 1720, 8 Août. – Par devant Me P. Macaire, notaire de St Jean, P. Textour dit Pouyat, fils d'André, et présentement fermier de notre domaine de Bonnet Blanc, neveu et héritier de Pierre Textour Pouyat, et Jacques Textour Pouyat, dit Bitrix, déguerpissant au Val Ste Marie, + Dom Louis de Brest, prieur, acceptant, les 150 sétérées restantes ... savoir : ledit Pierre Textour .. de 112 sétérées et 1/2 pour le prix de 90 livres, reçues comptant dudit Dom prieur ; et ledit Jacques Textour .. 37 sét. et 1/2 pour le prix de 30 livres. Pourront lesdits Textour et les leurs prendre pour leur usage et chauffage .. etc. (comme ci-dessus)

6. 1738, 21 Janvier. – Albergement de Dom Denis Godard, prieur .. à Louis Textour .. de + 2 sétérées terre et herbe, à la Rochète, lieu dit pré Andriaz, sous la cense annuelle de 5 sols et l'entrage de 12 livres etc. .. Nota : Dom Augustin Garet, prieur depuis

agant

ayant vérifié que ladite terre avait été ci-devant accensée aux auteurs dudit Louis Le
Tour Pennet, sous la 6e partie des fruits y croissant, a porté ledit Pennet à passer nouv
acte le 9 sept. 1747... par lequel l'acte ci-dessus a été cassé et ledit Tanctour Pennet
s'est obligé à payer annuellement et porter à la grange de la Rochète, 5 quintaux de foin, et

7. 1738, 28 Janvier. – Autre albergement de 2 sétérées à la Rochète, au pré Landriau et au pr
+ Bachat... par Dom Louis Godard, prieur, à Jean Textour Bassat..., sous la rente
annuelle de 6 sols et sous l'introge de 18 livres... reçu Macaire.

Nota: Ledit albergement a été en partie cassé de consentement des parties, sous
Dom Claret, prieur... par un nouvel acte... du 9 sept. 1747. –

---

# Tiroir XVII. – Titres du hameau des Vignes, dîmes et autres droits. –

## Liasse A. –

1re. – Albergements et transactions du Val Ste Marie avec les habitants des Vignes.

1. 1370, 6 sept. – Albergement passé par Dom Guillaume de Montarat, prieur, à Giraud Textou
+ Guillaume et Michel Textour, de Bouvante, de la grange, tènement, territoire et
dépendances des Vignes, situés audit Bouvante, avec les confins et conditions énoncés e
dit contrat d'albergement, par Me Clusa, notaire, comme il est expliqué au long audit
acte, et au abrégé en l'inventaire de Dom Bruno Gaude de 1629...

2. 1460, 8 Janvier. – Extrait de transaction passée entre Dom Pierre Cordonier, prieur, et les
+ autres religieux et couvent du Val Ste Marie, d'une part; et les habitants du hameau
des Vignes, d'autre; par laquelle la dîme d'une portée des fonds dépendant dudit hame
est réduite du 1/3 au 1/6, avec autres conditions énoncées audit acte, mieux explique
au tiroir 2, en 1629 de susdit inventaire.

3. 1477, 30 oct. – Albergement passé par Dom Pierre Cordonier, prieur de Val Ste Me, à Andre
+ Tessayre, dit Vigne, du hameau des Vignes, d'une terre d'environ 6 sétérées, terre, hari
et bois, au clos de la Rochète, joignant au Cerf de Rocheral, du couchant; sous la
redevance de la 1/6 de fruit croissant audit territoire, et autres conditions y énoncé
et au grand inventaire de Dom Gaude.

4. 1521, 26 sept. – Vente d'un pré situé au hameau des Vignes, contenant une sétérée, passée
Martin Textour... à Pierre Rochas.

5. 1567, 7 Juillet. – Transaction passée par Dom Albert Faure, prieur... avec les habitants
des Vignes

des Vignas, par laquelle il est réglé qu'ils ne pourront déplacer leurs gerbes ou gerbiers qu'ils n'aient averti Dom prieur ou Dom procureur pour convenir pour le 1/3 ou 1/6 des grains, qu'ils doivent annuellement. —

1618, 1er Juillet. — Transaction passée entre Dom Jean Bte Giraud, prieur... et les habitants des + Vignas, qui avaient convertis leurs terres en pré, portant qu'au lieu du 1/3 ou du 1/6 de foin qu'ils devaient payer, suivant les anciens contrats, ils paieront ladite redevance en argent. La dénomination des fonds et des propriétaires avec leurs redevances est énoncée audit acte. Et au cas qu'ils remettent lesdits prés en terres, ils payeront le 1/3 ou le 1/6 du produit, comme auparavant.

9. — Deux mémoires sur l'albergement des Vignas en 1370...

10. 1643. — Transaction avec plusieurs habitants des Vignes pour leurs prés. —

## Liasse B. —

2e. — Autres actes et transactions du Val Ste Marie avec plusieurs particuliers des Vignas.

1. 1596. — Divers extraits non signés de reconnaissances de plusieurs habitants des vignes en faveur du Val Ste Marie.

2. 1610, 1er Juillet. — Transaction et modération de pension annuelle à 8 livres 2 sols, faite + par Dom Jean Bte Giraud, recteur du Val Ste Marie, à Claude Vigne.

3. 1645, 16 Dec. — Déclaration faite à Dom Etienne Le Sauvage, prieur du Val Ste Mie, à P. Duses + ... des Vignas... qu'il observera les transactions.

4. 1702. — Convention avec les habitants des Vignes et Dom Amédée la Rivière, procureur, pour donner du lait, moyennant qu'ils pourront faire paître leurs chèvres depuis la Roche, etc.

## Liasse C. —

3e. Procédures contre quelques particuliers des Vignes, qui avaient enlevé leurs gerbes avant de payer la dîme. —

1. 1566. — Procédures, à la poursuite de Dom Albert Faure, prieur,.. décret et saisie contre + Guigne et Claude Vigne et autres habitants des vignes, qui avaient enlevé leurs gerbes avant d'avertir et payer la dîme. —

2. 1566. — Autres procédures de Dom Albert Faure, prieur... contre d'autres qui avaient coupé + du bois au delà du ruisseau de Chaillas. —

1584. — Autres de même

925. — Décret du juge de Bouvante contre trois habitants des Vignes, qui avaient charbonné en contravention

Liasse D. —

# Inventaire 1737. — Tiroir XVII. —

## Liasse D. —

4°. — Procès entre le Val Ste Marie et les habitants des Vignes, qui prétendaient que leur tènement s'étendait jusqu'à Chaillas et Rochas.

1646-1662. — Un gros dossier de procédures par devant le juge de Bouvante, sous la régie de + Dom. Etienne le Sauvage, prieur, entre le Val Ste Marie et les habitants du hameau des Vignes, qui prétendaient que leur tènement prenait partie de Chaillas et Rochat; ensemble plusieurs autres contestations au sujet du 1/3 ou 1/6 de leurs fruits, qu'ils doivent payer au Val Ste Marie de la grange des Vignes, qu'ils devraient entretenir: des 2 sétérées de terre au dessous du chemin du Cérisier, qu'ils devraient ensemencer de blés hyvernaux etc. — Il ne paraît pas qu'il y ait rien eu de statué sur ce différend, ni qu'il y ait de procédures au delà du 25 Nov. 1652. — Il y a dans ce dossier un mémoire fort instructif ... communiqué le 23 août 1646, avec plusieurs sentences qui condamnent (aux dépens) les Vignes

## Liasse E. —

5°. — Procédures du Val Ste Marie contre plusieurs particuliers des Vignes, pour cas de réversion de fonds et arrérages de pension. —

1. 1618. — Décret de Mre Alexandre Allemand, vibally de St Marcellin, au profit du Val Ste Marie, pour avoir payement d'arrérages de pension due et hypothéquée sur les fonds de Jean fils de Guigue Textoris Vigne Camal et Blanche, sa femme, avec un grand mémoire à ce

2. 1652. — Un dossier de plusieurs procédures du Val Ste Marie par devant le juge de Bouvante et le parlement de Dauphiné pour rentrer, par droit d'échute et réversion, dans les biens situés au hameau des Vignes, provenus de Pierre Textoris Sorella et Jean, Textoris Tonin morts sans enfants; avec une consulte de Mre Patin, avocat de Grenoble. Il ne paraît pas que ces affaires aient été décidées.

3. 1689. — Procédures du Val Ste Mie contre les Vigne, Camal, Brénat et Bodin, pour arrérages de pen

## Liasse F. —

6°. — Procédures criminelles contre les habitants du hameau des Vignes. —

1564. — Un dossier d'informations et procédures criminelles du Val Ste Marie contre les habitants des Vignes, qui étaient venus avec armes, pour entrer de force dans ladite maison, emmener quelque bétail saisi autour des murs de ladite maison; ayant, lesdits des V cruellement battu et jusqu'à effusion de sang, un frère Donné et un domestique qui portait à St Marcellin des lettres de Dom Albert Faure, prieur. ...

Inventaire 1737. — Tiroir XVII. —

Liasse G. —

7e. — Arrentements des dîmes des Vignes, et permissions de pâturages par le Val Ste Marie.

1568. — Arrentement de dîme du hameau des Vignes, la Rochète, Malbiete et Léonier, passé à
+ Guillaume Léonier, maréchal, par Dom Albert Faure, prieur. —

1569. — Autre des mêmes lieux et de Villebourte, passé par le même au même.

1586. — Autre du même de la dîme des Vignes, de Bouvante dessus et dessous la croix, des herba-
-ges des montagnes, des ravaux de Charanche, passé à Antoine Villars... pour 30 sétiers
+ froment, un sétier pois blancs, etc... par Dom Jean Dagonneau, prieur...

Liasse H. —

8e. — Estime des grains pour la dîme du hameau des Vignes. —

1638-1709. — 41 rôles d'estime... de la dîme au 1/3 et au 1/6...

1646. — Procédure faite par le châtelain de Bouvante pour l'estime susdite..

Nota: que les habitants du hameau des Vignes doivent les corvées au Val Ste Marie.

1745. — Requête présentée à Mr le vibailly de St Marcellin pour obliger les habitants des Vignes
à nous payer la dîme du chanvre....

---

Tiroir XVIII. — Eglise, cure et dîmes de Bouvante. —

Liasse A. —

1e. — Quittances de la livre d'encens due par le Val Ste Marie au chapitre de Die, sur l'église de Bouvante.

1489. — Quittance pour le Val Ste Marie de la livre d'encens due au chapitre de Die sur l'église de
Bouvante: signée Beurnis. —

1688. — Autre de même de 15 sols... signée Lagier.

1689. — Autre de même de 15 sols... signée Lagier: avec remarque que les chartreux du Val Ste Marie
ne veulent payer que 12 sols.

1734-1739. — Autres quittances. —

1609. — Licentia absolvendi ab haresi prospatio 7 mantium, concessa Domino Ludovico Pichon,
+ priori Domûs Vallis Ste Mariæ, a Domino Vicelegato Avenionensi, de Ferrariis nuncupato.

1624. — Permission de Mgr le Vicelégat d'Avignon, au prieur du Val Ste Mie, de bénir une cloche.

1637. — Permission de Mgr de Valence et de Die, au prieur du Val Ste Marie de bénir une cloche.

1651. — Permission de Mgr de Valence et Die, au prieur du Val Ste Marie, de bénir
une cloche. —

Liasse B. —

# Inventaire 1737. — Tiroir XVIII. —

## Liasse B. —

2e. — Modèles de provision pour une cure, permissions, etc...

1. 1590. — Provision pour la cure de la Baume d'Osteu, donnée par Mre Guillaume Argoud, vicaire général de Rme Charles de Laboron, évêque de Valence, à Maître Claude Lambert, prêtre.

2. 1637, 13 Août. — Permission de Mre Vernier, vicaire général de Die, accordée à Dom prieur du Val Ste Marie, pour l'administration des sacraments et faire les fonctions curiales dans la paroisse de Bouvante, et lui donne les cas réservés à Mgr de Die.

3. 1642. — Lettre de Mre le grand vicaire de Die, qui donne permission à Dom prieur du Val Ste Marie, de bénir une chapelle, révoquant la permission qu'il en avait donnée à Mre le curé (de Bouvante)

4. 1672. — Projet de résignation pour une cure, sous Dom de Monfraulle, prieur du Val Ste Mie.

5. 1680. — Modèle de provision pour une cure, sous Dom Bruno de Charnes, prieur...

6. 1680. — Lettre de Mgr l'évêque de Valence révoquant le pouvoir, donné à Mre Verdun, prêtre d'administrer les sacrements. —

7. 1737, 18 Juin. — Lettre de Mgr de Colmar, évêque de Die, au prieur du Val Ste Marie Dom Gerard, au sujet de la réception de Mre Rebouel, curé de Bouvante. —

## Liasse C. —

3e. — Donation faite à l'église de Bouvante et transaction du Val Ste Mie à ce sujet. —

1. 1468. — Donation faite à l'église de Bouvante par Jean Tossaud, alias Laudra, d'un pré de 3 éminées audit Bouvante, lieudit en Valençan, joignant au pré de Jean Ollat... et au pré Vachier... et fondation d'une messe par ledit Tossaud. —

2. 1515. — Transaction passée entre Dom Jean Babally prieur du Val Ste Mie et les consuls du mandement de Bouvante, par laquelle ladite communauté s'engage de payer annuellement la cense, etc... sur le pré susdit, appelé le pré de l'Aumône, situé en Valençan, et 5 fl... de 10 en 10 ans, à cause de la mainmorte. —

## Liasse D. —

4e. — Titres des fonds et droits annexés ou appelés de la cure de Bouvante.

1. 1558. — Arrentement passé par maître Pierre Achard, curé de Bouvante, à maître Jean Raymond, prêtre de St Jean, des revenus, pensions, etc... et de Eprès en Bouvante, l'un de Valençan et l'autre en Légara, de la moitié de la dîme des cochons et chevaux, et de toute la dîme des agneaux, pour 76 florins et 6 sols, petite monnaie, faisant chaque florin, 18 sols...

2. 1563. — Apointionnement perpétuel, passé par maître Pierre Achard, curé de Bouvante, à... Guillaume

Guillaume et Fr. François, dit Gagnor, de pré, soit dos de la Lagère en Bouvante, contenant en terre environ une sétérée et un pré aussi une sétérée, joignant à la côte restante à la cure, du levant: à la rivière de Lionne, du couchant et vent: à la tèse et maison des François Gagnor... au chemin de St Jean à l'église de Bouvante, de bise; les beaulx et chanaux de la tèse dits Gagnor passant quasi au milieu de ladite pièce, sous l'intrage de 20 florins. –

3. 1595. – Reconnaissance d'une pension annuelle de 22 sols passée au profit de la cure de Bouvante, par Adinge François, dit Gagnor, sur une terre, jardin et plassage audit Bouvante, auprès de l'église, du vent, bise et levant: et le chemin allant du Cers de la Croix... à l'église dudit lieu en la montagne de Lioncel, du couchant. –

4. 1595. – Reconnaissance d'une pension annuelle de 30 sols passée au profit de la cure de Bouvante par Jacques Mottet, sur un tènement de maison haut et bas, plassage, terre et terre audit Bouvante; contenant environ 3 émines, vers la Croix des Landrieux et au Bassat, joignant au chemin de l'église de Bouvante au bourg des Flandins en la charge de Lioncel, du levant: à la terre de Pierre Jugo Roissard, du couchant: à la terre de Guillaume Jugo, du vent: à la terre de François Flandin, le rif de Bassat entre deux, de bise. –

7. 1597. + – Vente passée à Dom Nicolas Molin, prieur du Val Ste Mie, par Fr. Flandin, dit Byat, d'une maison haute et basse, plassage, jardin et terre, au curtil des Flandins, appelée autrement la maison du four, contenant en tout une quartalée, joignant au chemin public allant de la place publique aux Roissards, du couchant: la cimetière et église, chemin entre deux, du levant: ledit chemin allant de la place au bourg des Flandins vers les Roissards, de bise: et le pré de Louis Achard, du vent, pour le prix de 60 écus.

Plus une pièce de pré audit Bouvante, lieu dit vers les vieux moulins de Guillat, d'environ 2 sétérées, joignant au bâal du moulin du Val Ste Marie, du levant: la rivière de Lionne, du couchant: au plassage de la tèse de ladite maison appelée des Guillats, de bise: au pré de Thomas François, dit Gagnor, du vent: pour le prix de 20 écus.

Nota sur l'article 1er: que ladite maison était habitée par le curé; elle fut vendue par le Val Ste Marie à la communauté de Bouvante, et revendue ensuite par ladite communauté, qui a fait bâtir la maison du curé proche de l'église en 1627.

8. 1608. + – Louage et permission donnée par Dom Louis Pichon, prieur,... à Louis Achard, dit Guillat

Guillet, de cultiver une pièce de terre, qui était ci-devant jardin de la cure de Bouv... contenant environ 6 coupl, joignant à la maison de la cure... à moitié fruits.

7. 1631. – Commission du juge de Bouvante pour faire payer à Jacques Mollat les arrérages de la pension annuelle de 30 sols, due à la cure de Bouvante, sur la maison, etc... vers la croix des Andrieux. –

8. 1679 + 1680. – 2 quittances de 27 livres chacune, passées par les recteurs de la confrérie de Bouvante au Val Ste Marie, pour la rente du pré de l'Aunône en Valençan, avec protestations de Dom coadjuteur du Val Ste Marie. –

## Liasse E. –

### 5°. – Nominations et provisions à la cure de Bouvante. –

1. 1549. – Provisions de la cure de Bouvante, accordées par Alexandre Farnèse, Cardinal et légat d'Avignon, à messire Pierre Guillet, par permutation de la chapelle Ste Marguerite, de St-Jean-en Royans, qu'il remettait à Mr François Bogat, ci-devant curé de Bou(-Vante)
Ladite permutation n'a pas eu lieu. –

2. 1549, en Août. – Nomination et présentation faite par le prieur et couvent du Val Ste Marie, de Mr Jean Bte Marral, prêtre, à la cure de Bouvante en la place de susdit messire + Pierre Guillet, sous Dom Jacques Faure, prieur du Val Ste Marie. –

3. 1549, 5 Août. – Copie de permutation de la vicairie de Bouvante.

4. 1549. – Copie informe de nomination à la cure de Bouvante par la chartreuse...

5. 1654. – Provisions par forme de commission par intérim, données pour la cure de Bouvan à Mr Jean Layssaire par Mr Raynaud, vicaire général de Die.

6. 1656. – Lettre de Mr Raynaud, grand vicaire de Die, au sujet de la cure de Bouvante, qu'il voudrait changer; ce que la chartreuse empêcha.

7. 1671. – Démission de Mr Layssère, curé de Bouvante, entre nos mains, en forme.

8. 1673. – Provision et copie en forme desdites provisions... pour Mr Poncet.

9. 1673. – Commission pour servir la cure de Bouvante, donnée par Mr Garnier, grand vicaire de Die, à Mr Poncet, prêtre, que nous avons ensuite nommé à ladite cure.

10. 1673, 7 Juillet. – Lettre de Dom de Monfreulle à un officier de la chartreuse au sujet de la + nomination à la cure de Bouvante. –

11. – Consultation de Mr Morat, avocat au parlement de Grenoble, au sujet du service de la cure de Bouvante. –

12. – Deux autres mémoires de Dom de Montfreville pour la même affaire.

13. – Mémoire curieux sur l'établissement de la cure de Bouvante.

14. (1673) 9 Déc. – Acte de mise en possession du Sr Poncet de la cure de Bouvante.

15. 1700 – Nomination par le couvent du Val Ste Marie de Sre Jacques Chesc à la cure de Bouv. Provisions et mise en possession dudit. –

16. – Un dossier contenant un extrait du droit de nommer un prêtre pour le service de (de l'église de Bouvante)

17. – Un acte fait à Mre Poncet pour s'opposer à sa résignation.

18. – Une consignation de ce qui lui était dû par la chartreuse, soit 1370 livres, 16 s, 8 den.

19. – Une requête de Dom Bruno de Charnas à Mre de Montmorin, nommé à l'évêché de Die, pour défendre à cure de Rochas de faire enterrer à St Martin, et autres pièces concernant ladite affaire. –

20. – Deux quittances de la livre d'encens due annuellement à l'église de Die.

21. – Provision de Rome sur une permutation à la cure de Bouvante. –

## Liasse F. –

6°. – Transactions du Val Ste Marie avec les curés de Bouvante pour leur portion congrue.

1. 1466. – Transaction, soit sentence arbitrale, rendue par le prieur de Léoncel, commissaire député par Maître Louis de Poitiers, évêque de Die et Valence, qui règle la portion congrue et autres fournitures que le Val Ste Marie doit faire au curé de Bouvante, qui + était pour lors Mre Jean Bogat, et Dom Pierre Cordonnier, prieur du Val Ste Marie.

2. 1560 – Quittance de Mre Pierre Achard, curé de Bouvante, passée au Val Ste Marie pour toutes les portions que ladite maison lui fait. –

3. 1569 + – Transaction passée entre Dom Albert Faure, prieur du Val Ste Mie, et Mre Pierre Achard, curé de Bouvante, pour la portion congrue que ledit Sr curé disait n'être suffisante.

4. 1579. – Requête au parlement de Grenoble présentée par Mre Pierre Achard, curé de Bouvante, avec contrainte contre le Val Ste Marie. Nota que ledit Sr curé expose que le Val Ste Marie perçoit la dîme de tous les fruits croissant à Bouvante. –

## Liasse G. –

7°. – Autres transactions et actes avec les curés et habitants de Bouvante pour raison des dîmes, etc...

1. 1466-1691. – Un cahier d'extraits informes de diverses transactions entre le Val Ste Marie et les vicaires perpétuels de Bouvante, pour raison des dîmes, etc....

Inventaire 1737. – Tiroir XVIII. Liasse G. –

2. 1524, 1er Août. – Transaction passée par Dom Jean Babelly, prieur..., avec les habitants de Bouvante, qui règle la dîme de toutes sortes de grains, payable en gerbes de 13 une, sortie le 12e le 13e. –

3. 1545. – Extrait de Lettres royaux de la chancellerie du parlement de Grenoble pour faire payer les dîmes.

5. 1547, 3 Oct. – Acte de protestation des habitants du hameau des Vignes de Bouvante contre la transaction dudit jour, à laquelle ils n'aquiescent qu'en ce qui concerne les enterrements. –

4. 1547, 3 oct. – Transaction passée entre messire François Boyat, curé de Bouvante et les habitants dudit lieu, pour les droits d'enterrement, dîme des agneaux, chevreaux, chanvre, etc...

6. 1549, 5 Août. – Procédures et enquête pour raison de la dîme des grains et bestiaux, sur laquelle Me Pierre Guillet était en différend avec les habitants.

7. 1549, 5 Août. – Transaction passée entre Me Pierre Guillet, curé de Bouvante, et les habitants dudit lieu, qui est en même espèce que celle ci-dessus, du 3 oct. 1547; auy ajoutant que où le nombre de 13 agneaux ne se trouvera complet, lesdits habitants donneront pour chaque bête un liard. Avec extrait de ladite transaction. –

8. 1551, 6 Nov. – Transaction passée entre Me Pierre Achard, curé de Bouvante, et Claude Robert, de St-Martin, Guillaume et Dalmas Raymond et autres, de Bouvante, par laquel ceux-ci reconnaissant, au profit de la cure de Bouvante et payable audit curé et à ses successeurs, une cense morte d'un quartal froment et de 3 sols tournois, imposée sur les biens de Bertrand Rochas, de Bouvante.

9. 1599. – Avis de Me du Bonnet licié de Grenoble à l'occasion des dîmes.

10. 1601. – Requête du Val ste Marie à Me le juge de Bouvante contre Barthelemy Ynard Roux, de Bouvante, refusant de payer la dîme des agneaux; et autres pièces à ce sujet. –

11. 1606. – Autre de même contre Jacques Laurent Vigne, de Bouvante. –

12. 1628. – Extrait de requête et décret du parlement de Dauphiné en faveur de la communauté de Morat, pour contraindre les ecclésiastiques à payer la 24e de la dîme pour les chanvres.

13. 1654. – Procès entre le Val ste Marie et les habitants de Bouvante pour la dîme des agneaux et chevreaux, que les dits habitants refusaient de joindre ensemble, agneaux et chevreaux, pour faire un terrain, réglé ensuite par la transaction de 1656.

14. – Mémoire informatif sur la dîme des agneaux en Bouvante.

15. – Copie informe d'une requête au sujet de la dîme des agneaux. –

Liasse H. –

## Liasse H. –

8e. – Privilèges, arrêts et titres pour exemption des dîmes. –

1. 1466 – Extrait en forme des privilèges de nos SS. Pères les Papes, portant exemption des dîmes pour l'ordre des Chartreux. –

2. 1608 – Arrêt du Sénat du duc de Savoie, à Chambery, en faveur de la grande Chartreuse, qui la maintient dans l'exemption de ne point payer de dîmes sur la grande vigne de Farras au prieuré de St. Loire: avec un recueil très curieux des titres employés audit arrêt. –

3. 1707 – Factum pour le prieur de St. Just, près le Pont St. Esprit, contre le commandeur de Tallès, et arrêt du parlement de Toulouse qui condamne ledit commandeur à payer audit prieur la dîme à la cote 17e, qu'il ne voulait faire que à la cote 50e.

Nota: cet arrêt peut servir de préjugé dans l'occasion. –

## Liasse I. –

9e. – Déclarations du roi, arrêts et avis concernant les portions congrues, dîmes novales, dîmes ab

1. – Arrêt du parlement de Paris et avis du docteur Loret sur les dîmes inféodées et novales.

2. 1643 – Lettre de Mre le curé de Bouvante futur, écrite à Dom prieur du Val Ste Marie de St. Quentin en Dauphiné, par laquelle il promet de se rendre au plus tôt à la cure de Bouvante.

3. 1663 – Contrainte contre le curé de Bouvante pour le payement de ses décimes. –

4. 1686, 29 Janvier. – Déclaration du roi qui règle la portion congrue des curés à 300 livres, celle des vicaires à 150, exemptes de toutes charges; et les curés percevront les dîmes novales.

5. 1690, 14 Janvier. – Arrêt du parlement de Dauphiné portant que le Sr curé de St. Jean de Bournay ne pourra percevoir les dîmes novales sur les fonds de l'abbaye de Bonnevaux, ordre de Citeaux, attendu les privilèges dudit ordre. –

6. 1690, 30 Juin. – Déclaration du roi portant que les curés, sur les 300 livres de leur portion congrue, payeront leur part des décimes, qui ne pourra excéder la somme de 50 livres. –

7. 1691 – Requête du syndic du Val Ste Marie à Mre le vibailly de St. Marcellin, pour enjoindre au Sr Poncet, curé de Bouvante, de remettre à ladite chartreuse les régistres baptistaires à l'occasion de l'administration des sacrements.

8. 1694 – Conseil de Mre le juge Calvet et de Mre Morgier, touchant les 50 livres, à quoi les curés doivent être imposés au don gratuit, et concernant les novales, pour le prieuré de Cucurron, dépendant de la chartreuse de Villeneuve. –

Inventaire 1737. – Tiroir XVIII. Liasse J. –

9. – Acte du Val Ste Marie au Sr curé de Bouvante, pour la publication d'un Monitoire par décret de Mgr l'évêque de Die.

10. 1615. – Défenses obtenues contre le curé de St Martin, d'administrer les sacrements à Rochas, et aux habitants de recourir audit curé. Quelques écritures informes sur le même sujet.

11. 1632. – Ecriture et sentence de St Marcellin contre le curé de St Martin, qui voulait prendre la Dîme dans le territoire de Bouvante.

12. 1632. – Enquête pour la dîme de quelques terres, où le curé de St Martin voulait prendre la dîme, reconnue décimable à Bouvante.

13. 1632, 24 Août. – Acte d'assemblée de la communauté de Bouvante touchant les usurpations du curé de St Martin sur les terres de Bouvante.

14. 1697 (sic). – Décret de Mgr de Lobaron, évêque de Valence et de Die, contre les habitants de Rochas, qui voulaient se soustraire de la paroisse de Bouvante. –

15. 1644. – Arrêt du parlement de Grenoble touchant l'aumône et 24e due aux pauvres, etc..

16. 1687. – Décret de Mgr de Montmorin, contre les habitants de Rochas sur le même sujet que 1632. (ita sans doute le n° 14 qui a 1697 faut être pour 1632). –

17. 1687. – Autre décret de même faisant injonction au vicaire de Bouvante d'avoir soin, et d'administrer les sacrements à ceux de Rochas. –

18. 1697. – Autre de même de Mgr Pajot.

19. 1708. – Consulte à Paris touchant la Dîme. –

## Liasse K. –

10e. – Procès entre le Val Ste Marie et Mr Gabriel Poncet, curé de Bouvante, à cause de la portion congrue, etc....

1. 1646-1670. – Un dossier contenant l'extrait baptistaire, certificat de vie et mœurs et lettres d'ordination de Mr Gabriel Poncet, curé de Bouvante, natif du diocèse de Turin en Piedmont, paroisse de Malarot, de la pélebanie d'Oulx en Dauphiné.

2. 1674, 12 Mai. – Lettre de Mr Poncet, curé de Bouvante, à Dom prieur, par laquelle il lui demande pour ses droits, conformément à la transaction du Val Ste Marie avec Mr Pierre Achard, de 1569, sous Dom Albert Faure, prieur, pour ses droits curiaux : 8 setiers froment, 4 setiers seigle, 2 setiers fèves, 1e poire, 6 saumées vin, 1 émine sel, 3 cannes drap, 16 livres tournois, sans préjudice de la dîme de agneau ; 5/6 de portion sur les fonds d'Antoine Rosan, dit Taillon, 22 sols tournois sur la pièce de

de François Gagnor, &c...

3. 1676, 21 Avril. – Lettre de Mgr Daniel de Cosnac, évêque et comte de Die et Valence, à Bompriou sur ses différends avec Mre Poncet, curé de Bouvante.

4. 1678. – Une liasse, plusieurs lettres contre le Val Ste Marie à l'occasion de ses différends avec Mre Poncet, curé de Bouvante.

5. 1678, 24 Avril. – Transaction passée entre Dom Bruno de Charnas, prieur du V. S. M., et Mre Gabriel Poncet, curé de Bouvante, par laquelle il est convenu que ladite maison donnera annuellement 260 livres audit Mre curé pour la portion congrue au tout et pour tout; cédant ledit Mre curé tous les fonds, pensions, &c. qu'il prétendait appartenir à la cure de Bouvante

6. 1678, 16 Juin. – Homologation au parlement de Dauphiné de la transaction passée le 24 Avril 1678 entre le prieur du Val Ste Marie et le curé de Bouvante, à cause de la portion congrue. –

7. 1678, 6 Sept. – Approbation par Mgr de Cosnac, évêque de Die, de la susdite transaction.

8. 1679. – Acte du Mre Poncet, curé de Bouvante, au Val Ste Marie pour faire homologuer à notre très R. P. Général et à la communauté de la chartreuse la transaction du 24 Avril 1678.

9. 1679, 27 oct. – Ratification par la communauté du Val Ste Marie de la susdite transaction, et insinuation au bureau de la chambre diocésaine de Die.

10. 1679, 28 Nov. – Ratification de la susdite transaction par le très R. P. Général de l'ordre des Chartreux.

11. 1679. – Un dossier de procédures de Mre Gabriel Poncet, curé de Bouvante, contre le Val Ste Marie pour avoir payement de 700 livres &c..; avec extrait de ses provisions accordées par Mgr Daniel de Cosnac, évêque de Die, du 3 nov. 1673, à la présentation et nomination du prieur du Val Ste Marie, et prise de possession de ladite cure par ledit Mre Poncet, &c..

12. 1688. – Autre dossier de procédures dudit Mre Poncet, curé de Bouvante, pour le payement de 137 2 livres à lui dues par le Val Ste Marie, et à lui payées, comme il appert par l'acte inséré audit dossier.

13. 1691. – Projet de transaction entre le Val Ste Marie et Mre Poncet, curé de Bouvante, lequel n'a pas été suivi; mais la portion congrue a été réglée... à 300 livres.

14. 1692. – Déclaration de Mre Poncet que la portion congrue ne consiste qu'en 300 livres.

15. 1695, 27 février. – Requête présentée à Mre le vibailly de Mre Marcellin pour consigner la somme de 75 livres pour un quartier de la portion congrue de Mre Poncet, qui refusait de la recevoir.

Nota: Il y a encore quelques papiers concernant ledit Mre Poncet dans la liasse L. –

## Liasse L. –

1re. – Procès criminel contre Mre Jacques Clusel, curé de Bouvante. –

1704-1706. –

1704-1706. - Six dossiers de procédures criminelles, faites à St Marcellin et à l'officialité de Die, à Mre Jacques Clusa, curé de Bouvante; terminé par la démission volontaire qu'il a faite de ladite cure entre les mains de Mgr Gabriel de Cosnac, évêque et comte de Die; avec quittance des frais du procès. -

## Liasse M. -

1re. - Procès de Mre Pierre Daillon, curé de Bouvante, contre le Val Ste Marie, pour raison des dîmes, novales et établissement d'un vicaire dans la paroisse. -

1. 1710. - Un dossier contenant une lettre et mémoire de Mgr Gabriel de Cosnac, évêque de Die, des demandes et prétentions de Mre Pierre Daillon, curé de Bouvante, avec plusieurs lettres en mauvais termes, écrites par ledit curé aux Vén. PP. officiers de la chartreuse du Val Ste Marie.

2. 1710. - Autre dossier contenant divers mémoires très instructifs sur le fait des dîmes novales; écritures, demandes de Mre Pierre Daillon, curé de Bouvante; autres écritures et réponses du Val Ste M. sur le procès pendant au baillage de St Marcellin; avec extrait de la sentence du vibailly dudit lieu, qui condamne ledit Mre Daillon aux dépens. -

3. 1710. - Autre dossier contenant plusieurs procédures de Mre Pierre Daillon, curé de Bouvante, et autres procédures du Val Ste Mie au baillage de St Marcellin, à cause des dîmes novales etc... demandées par ledit Mre curé.

4. 1710. - Autre dossier contenant, en 24 pièces, le procès entier intenté au Val Ste Marie par Mre Pierre Daillon, curé de Bouvante, au baillage de St Marcellin, pour raison des novales, etc. Sentence de Mre Le vibailly de St Marcellin, qui déboute ledit Mre curé de ses demandes, le condamne aux dépens de l'instance; taxe et exécutoire contre ledit Mre curé. -

Nota que dans le susdit dossier il y a un arrêt du grand conseil, du 30 mars 1688, rendu sur la demande faite des dîmes novales par Mre Pierre Gilles, vicaire de la paroisse de St Nazaire des Gardies, située dans le prieuré de St Sauveur de Tournac, en Languedoc, dépendant de l'ordre de Cluny, à Mre Paul Bavin, religieux de St Benoît, prieur du susdit prieuré de Tournac. Ledit arrêt maintient ledit Mre prieur dans la jouissance et possession des fruits décimaux et des novales dans la susdite paroisse de St Nazaire des Gardies, etc.

5. 1710-1713 inclus. - Un autre dossier contenant plusieurs comptes et quittances de portion congrue, etc. passées au Val Ste Marie par Mre Pierre Daillon, curé de Bouvante. -

6. 1725. - Un autre dossier contenant une requête de Mre Pierre Daillon, curé de Bouvante, et plusieurs habitants du bas Bouvante à Mgr l'évêque de Die, aux fins de l'établissement

Inventaire 1737. — Tiroir XVIII. Liasse M. —

Dim vicaire dans la paroisse ; consulte de Mre Nugue, avocat de Grenoble ; Décret du R.P. Général des Chartreux ; Réponses du Dom prieur du Val Ste Marie ; et Décret de Mgr Gabriel de Cosnac, évêque de Die, par lequel ledit Sr curé et habitants sont déboutés de leur demande ; Ordre au Sr Dallon de faire seul toutes les fonctions curiales dans le Haut et Bas Bouvante ; et défense à lui de sortir de la paroisse sans la permission de monsr seigneur l'évêque ; et en s'absentant mettra un prêtre en sa place.

1710. — Etat des communions de la paroisse de Bouvante : depuis 1678 à 1721, différents états des communions de Bouvante. —

— Procédures pour avoir un second vicaire, etc. . .

1750. — Mémoire pour l'exemption des novales en Bouvante. —

Liasse N. —

13e. — Rôles et estimes des grains des dimes de Bouvantes. —

1659-1713. — Rôles et estimes des grains des dimes de Bouvante de dessus et dessous la Croix de la Croix, et quelques uns de hameau des Vignes. —

1739 et 1740. — Etat des Proustes autour de la maison qui payent la 9e et la paille. —

Nota. — En 1747, on a mis la dite dime à rente au 8e et la paille. On a eu coutume de permettre aux paysans de cultiver et semer dans le terrain appelé Maillette, moyennant qu'ils nous payent la 9e ou 8e grain, qu'ils recueillent, et la paille ; au bout de trois ans on reprend la dite terre, afin qu'il n'y ait aucune légitime possession.

1710, 1er Août. — Assignation libellée contre Joachim Flandin et Jacques Eynard devant Mre le bailly de St Marcellin pour avoir enlevé leurs gerbes avant la dime payée. —

Liasse O. —

14e. — Arrentements des grains des dimes de Bouvante, Pioniar, Maillatte, tèars et terrain (des Vignes.

1564. — Arrentement des grains de dimes de dessous la Croix de la Croix, passé par Dom Albert Faure prieur du Val Ste Marie à Jean et Fr. Ulat, de Bouvante.

1565. — Autre passé par le même de tous les grains de dimes de Bouvante, à Damas Reymond, de Chabeuil, et Guillaume Vélier, de Bouvante.

1568. — Autre etc. . . 1570-1578.

1578. — Autre passé par Dom Albert Faure, prieur. . 1582 Idem. . .

1584. — Autre passé par Dom Jean Dagoneau, prieur. . .

1585-1589. — Autres passés par le même. . .

Inventaire 1737. – Tiroir XVIII. Liasse O. –

7. 1593. – Acte passé par Dom Pierre Masse, procureur...
8. 1596. – Acte passé par Dom Guillaume Desmarets, recteur...
9. 1601 (1604) – Acte passé par Dom Louis Lichon, prieur... (la date de 1601 est fausse).
10. 1605-1607. – Actes passés par le même.
11. 1611. – Acte passé par Dom Raphael Robert, procureur...
12. 1614. – Acte passé par Dom Jean Bte Giraud prieur...
13. 1617. – Acte passé par le même...
14. 1693. – Acte passé par Dom Jérome Maniglier (procureur)...

## Liasse P. –

15e. – Quittances des Vicaires perpétuels et curés de Bouvante pour leur portion (congrue, etc

1. 1497-1670. – Quittances des vicaires perpétuels.
2. 1700-1708. – Quittances des curés de Bouvante pour leur portion congrue. –

## Liasse R. –

16e. Réparations et fournitures faites par le Val Ste Marie à l'église paroissiale de Bouv- (-ante)

1. 1595. – Acte de sommation faite par Dom Guillaume Desmarets, Recteur du Val Ste Marie, à Jacques Vigne Canal pour faire couvrir et fermer l'église de la paroisse de Bouvante. Il est fâcheux que cet article ne mentionne pas quand et comment l'église de Bouvante avait été saccagée et brulée par les Huguenots. –
2. 1611. – Mémoire concernant le baptistère fait dans l'église de Bouvante aux dépens du Val Ste Marie, commencé en 1601, sous Dom de Canto prieur (procr) (vicaire) et fini sous Dom Jean Bte Giraud, prieur.
3. 1646. – Inventaire des meubles et état de dépenses de feu Me Abraam Antoine David, ci-devant vicaire perpétuel de Bouvante. –
4. 1658. – Quittance de 36 livres, passée par le Sr Robin, peintre de Romans, pour le tableau du sanctuaire de l'église paroissiale de Bouvante, payées par les habitants dudit Bouvante, sous Dom Arnaudi, prieur...
5. 1659. – Compte de Me Didier, de Grenoble, pour le soleil et le ciboire, que Dom Arnaudi, prieur du Val Ste Marie, a fait faire pour l'église de Bouvante.
6. 1661. – Quittance passée par les habitants de Bouvante à Dom prieur..., de 150 livres, énoncées en la transaction de 1656, qui devaient être employées en un parement d'autel, et qui l'ont été en un ciboire, un soleil et un calice d'argent. –

7. 1675 + — Sommation faite par Dom Alph. de Monfreulle aux habitants de Bouvante, de faire clore le cimetière et reconnoître la voûte du vestibule de l'église dudit Bouvante.

8. 1681 + — Prise fait donné par Dom Bruno de Charnal, prieur du Val Ste Marie, à Fr. Beguin, pour le rétablissement du dehors et du dedans du presbytère de l'église paroissiale de Bouvante, et quittance de 81 livres passée par ledit Beguin.

9. 1701 — Figure du sanctuaire de l'église paroissiale de Bouvante.

10. 1702 — Quittance passée à Dom prieur du Val Ste Marie, par Ste Ribert de 315 livres, pour le tableau de marbre fait et posé à l'église paroissiale de Bouvante.

11. 1748, 4 Mars. — Déclaration du Val Ste Marie au bailliage de St Marcellin, touchant la luminaire.

---

# Tiroir XIX. — Affaires du clergé, des décimes et autres ecclésiastiques.

## Liasse A. —

### 1°. Titres d'exemption de décimes et dîmes pour l'ordre en général, et pour la chartreuse de Valbonne. —

1. 1409 — Remission faite par lettres patentes des commissaires du clergé de France en faveur de l'ordre des chartreux, d'une décime imposée en 1408 par ledit clergé de France, pour les frais de la députation du royaume au concile de Pise. Ledit titre extrait + vidimé à la diligence de Dom Jean ... prieur du Val Ste Marie, par Hugonetti, notaire de St (Laurent du Pont.

2. 1516 — Arrêt en bonne forme du parlement de Toulouse, qui maintient la chartreuse de Valbonne dans la possession de ne pas payer la dîme sur la vigne de St Michel, la cultivant à la main, ou faisant cultiver à ses dépens. — Nota. A été renvoyé à la Valbonne. —

3. 1638 — Actes au prieur de St Roman de Royans de pourvoir la paroisse d'un bon prêtre, qui fasse dignement les fonctions et le service. —

## Liasse B. —

### 2°. — Pouillés, départements et rôles d'impositions des diocèses de Grenoble et de Die.

1. 1516 — Pouillé d'impositions de décimes sur les bénéfices du diocèse de Die, auquel le Val Ste Marie a été imposé à 2 florins de 12 sols tournois chacun.

2. 1516 — Autre décime sur les bénéfices du diocèse de Grenoble pour l'utilité de l'armée du roi de France, François, contre les infidèles.

1611 — Département de l'imposition des 3 décimes sur les bénéfices du diocèse de Grenoble.

1611 — Rôle de l'imposition de l'outre plus des 3 décimes sur les bénéfices du diocèse de Grenoble. —

Inventaire 1737. - Tiroir XIX. Liasse B. -

5. 1642. - Rôle et département de 13867 livres extraordinaires, imposé sur les bénéfices du diocèse de Die, suivie de l'Assemblée générale du clergé à Mantes. La cote du Val Ste Marie est de 73 livres, 6 sols, 8 deniers. -

Liasse C. -

3e. - Déclarations, arrêts, règlements, contrats et autres pièces concernant le Clergé

1. 1563. - Extrait en bonne forme des lettres patentes de Charles IX, roi de France, portant que les particuliers payant dîme dans la province de Dauphiné, seront tenus d'avertir les décimateurs avant d'enlever leurs garbes, blés, vins, etc... à la requête du syndic du clergé de la province de Vienne. -

2. 1626. - Extrait en bonne forme des lettres patentes de Louis XII (lire XIII?), roi de France, et arrêt de son conseil pour les immunités et privilèges des ecclésiastiques du royaume. -

3. 1625. - Déclaration de l'Assemblée générale du clergé de France sur ce qui est à observer, sous la conduite de Messeigneurs les évêques, par les réguliers, etc...

4. 1625. - Un livret imprimé intitulé: Annotations sur la Déclaration ci-dessus, sur les entreprises des réguliers contre l'autorité épiscopale, etc.

5. 1657, 13 Janvier. - Copie d'arrêt du Conseil d'Etat du roi en faveur du chapitre de St Pierre de Vienne, qui l'exempte de payer la taille sur les biens qu'il a aliénés, qui n'étaient point encadastrés lors de l'aliénation de qui l'ont été depuis, et ensuite retirés par ledit chapitre, qui les seront rayés du rôle du cadastre dans la paroisse de St Alban, et qu'il sera restitué audit chapitre les sommes qu'il a payées depuis son retrait. -

6. 1658. - Requête des curés d'Amiens à Mgr leur évêque contre la doctrine de plusieurs Thésitas qui enseignaient des erreurs dans son diocèse.

7. 1666, 2 Mars. - Contrat passé à Paris entre le Roi et le clergé de France pour l'imposition de 12929 06 livres pour l'apaisement des rentes des Hôtels de ville de Paris et de Toulouse

8. 1670, 13 Nov. - Contrat passé à Pontoise entre le roi et le clergé de France pour l'imposition de 2'200'000 livres. La susdite imposition à lever sur les ecclésiastiques de France. -

9. 1682, 19 Mars. - Lettre de l'Assemblée du clergé de France à Messeigneurs les prélats du royaume pour les formules concernant la régale.

10. 1689. - Lettre touchant l'usage des biens ecclésiastiques, où il est traité s'il est permis de faire des acquets

11. 1689-1693. - Un livre relié en parchemin contenant plusieurs déclarations du roi pour les portions congrues, amortissements, nouveaux acquêts, contrat avec le clergé pour

Don gratuit, création d'offices de greffiers, pour les gens de main morte, ordonnance aux bénéficiers de déclarer leurs biens et revenus, et autres édits et déclarations.

1695, en Avril. – Edit du roi concernant la juridiction ecclésiastique.

## Liasse D. –

4e. – Impositions sur le clergé du Dauphiné et sur le Val Ste Marie au temps des guerres de la Religion, et quittances de payement. –

1505. – Extrait de commission de saisir sous la main du roi la moitié du temporel des ecclésiastiques, exécuté dans le diocèse de Die.

1565. – Quittance de 66 livres, passée au Val Ste Me pour sa part des décimes sous le nom de l'aliénation des biens ecclésiastiques au diocèse de Die et Valence. Regarde notre domaine de Laval (Montalieu).

1569. – Autre de même de 8 o livres pour décimes demandées pour le roi, payées par le Val Ste Marie au diocèse de Die. –

1576. – Autre de 13 écus payés à Die par le Val Ste Me pour sa cotte d'imposition pour l'aliénation des biens ecclésiastiques.

1576-1579. – 2 rôles, l'un au diocèse de Valence, et l'autre au diocèse de Die, contenant l'aliénation et la cote d'imposition du Val Ste Marie pour l'aliénation du temporel de ladite maison.

1579. – Procuration passée par Dom Albert Faure (prieur) à André Baffard, pour agir auprès de Mgr l'évêque de Valence, aux fins d'être exempté de l'imposition qu'on voulait faire sur le Val Ste Marie, à cause de l'aliénation des biens ecclésiastiques, etc..

1585-1588. – Lettres et ordres du capitaine Chabanas, réligionaire de Die, pour avoir payement de la dîme et autres choses en Bouvante.

1589. – Un dossier contenant plusieurs requêtes pour le Val Ste Marie, ordonnances, lettres etc.. concernant la décime imposée à Valence à cause de la trêve faite avec les gens de la Religion P. R.; en conséquence de laquelle trêve le clergé de Dauphiné a payé 8 o o o écus au Sr de Lesdiguières, sous le nom d'aliénation du temporel des ecclésiastiques.

1590. – Copie d'ordonnance de Mr de Lesdiguières pour le payement de 8 o o o écus imposés sur le clergé de Dauphiné à cause des guerres de la religion, et trêve ensuivie. –

1592. – Requête présentée par le Val Ste Marie à Mr Alphonse d'Ornano, gouverneur de Dauphiné, aux fins d'être modéré en la part d'imposition de 8 o o o écus ci-dessus. Ordonnance de payer par provision, sauf, etc..

Inventaire 1737. — Tiroir XIX. — Liasse D. —

12. 1593. — Un dossier contenant quelques pièces de contrainte contre le val Ste Marie pour être payé de la cote part de 50 mille écus pris sur les églises du Dauphiné. —

11. 1592. — Décret de Mr d'Ornano portant surséance pour le val Ste Marie de payer sa cote part de 8000 écus ci-dessus (n° 10 et 9). —

13. 1593. — Transport passé par Dom Masse, procureur du val Ste Marie, à Mr de Bourges, receveur, pour payement de la cote part pour l'imposition de l'aliénation du temporel des ecclésiastiques

14. 1602. — Quittance passée au Val Ste Marie par Mr Gilbert pour l'entier payement de la cote part de l'imposition pour l'aliénation du temporel des ecclésiastiques au Mr Scipion Sardini : 13 écus et 10 sols. —

## Liasse E. —

5e. — Mémoires, requêtes et autres pièces du Val Ste Marie concernant les décimes.

1. 1646. — Règlement pour la perception des décimes du diocèse de Die.

2. 1648. — Copie informe d'un acte fait au syndic du clergé de Die, au sujet de quelque imposition

3. 1653. — Avertissement du syndic du clergé de Die au curé de Bouvante pour le payement des

4. 1654. — Autre semblable à la chastelaine du val Ste Marie. (décimes

5. 1660. — Forme de déclaration des biens des ecclésiastiques dans le Dauphiné

6. 1663. — Contrainte contre le Val Ste Marie pour le payement des décimes à Die.

7. 1674-1710. — Deux cahiers contenant copie de quittances des décimes, don gratuit, etc... payés par le val Ste Marie ; avec quelques mémoires de Dom Lourmes à ce sujet, pour examiner si on a été trop imposé.

8. 1691. — Mémoire sur un don gratuit de 4 millions accordé au roi par le clergé.

9. 1702. — Quittance des frais de retard de payement des décimes à Die, passée au Val Ste Marie par un sergent envoyé par Mr Larochette, receveur, contre sa parole.

10. 1711. — Mémoire dressé par Mr l'Intendant et remis à Mgr l'évêque de Grenoble, pour les octrois de la province de Dauphiné, où on prétendait cotiser le clergé.

11. 1728. — Mémoires sur les décimes du Val Ste Marie au diocèse de Die.

12. 1728. — Requête du val Ste Marie à la chambre diocésaine de Die, avec certificat des officiers des lieux, sur la grêle et mortalité des bestiaux, aux fins de modération de taxes au (clergé

## Liasse F. — 6e. —

1710-1731. — Plusieurs lettres de Mr de Moydieu, syndic du clergé de Die, et de Mr La Rochette, receveur du clergé, à Dom prieur du Val Ste Marie, sur les impositions de décimes, dons gratuits, etc. ; et réponses dudit Dom prieur.

Liasse G.

Liasse G.

6e. – Mémoires et lettres concernant la capitation, soit subvention du Val Ste Marie, et rachat d'icelle. –

1710. – Mémoire pour la capitation du diocèse de Paris et répartition d'icelle.

1710. – Lettre de Dom Jérôme Ricard, procureur de la chartreuse de Paris, en Brie, qui envoie à Dom Tournus la recapisse de Mr Ogier pour le rachat de la capitation du Val Ste Marie.

1710. – Dispositif de la délibération du clergé de France pour le rachat de la capitation.

1710, 14 Mars. – Lettre et mémoire de Mr de La Rochette, receveur du clergé à Die, concernant les décimes et capitation du Val Ste Marie.

1710, 26 Avril. – Mémoire touchant le rachat de la capitation, soit subvention.

1710, 16 Juin. – Autre de Mr de La Rochette pour le rachat de la capitation du Val Ste Marie.

1710, 23 Juillet. – Lettre de Mr l'abbé de Cambout à Mgr l'évêque de Die touchant le rachat de la capitation.

1710, 2 Août. – Certificat de Mgr l'évêque de Die pour la somme de capitation imposée en son diocèse sur le Val Ste Marie.

1710, 2 Août. – Extrait des rôles du diocèse de Die pour les décimes, dons gratuit, capitation, soit subvention, par Dom Tournus. Important.

1710, 8 Sept. – Lettre de Mr de La Rochette sur la capitation, avec copie de recapisse, renvoyée à Dom Montalliat à Lyon le 4 août 1710. (sic). –

Liasse H. –

7e. – Quittances de décimes et pour l'aliénation du temporel des ecclésiastiques du Dauphiné

1468-1600. – Quittances des décimes payées par le Val Ste Marie, y compris celles des impositions sous le nom d'aliénation du temporel des ecclésiastiques en Dauphiné, au temps des guerres de la religion ; avec quelques mémoires et procédures à ce sujet.

Liasse I. –

8e. – Quittances des décimes, dons gratuits, capitations, etc. . .

1601-1700. – Quittances des décimes, dons gratuits, capitation, etc. du clergé de Die pour le Val Ste Mie.

Liasse K. –

9e. – Quittances comme à I. – 1701 –

---

Tiroir XX. – Amortissements et autres impositions royales. –

Liasse A. – 1e. – Impositions et contributions payées par le Val Ste Marie pendant les guerres de religion. – (les guerres)

Inventaire 1737. - Tiroir XX. Liasse A. -

1. 1562. - Nota. - Requête présentée au Conseil Politique à Valance, par les habitants de Bouvante
NB. - pour réunir la paroisse de St Martin le Colonel à celle de Bouvante, et pour avoir un mi
- istre calviniste pour leur administrer la parole de Dieu; ajoutant s'être choisis un diacre.
Mr Magnat a mis en note: « Ce prétendu conseil de roi fut d'abord l'œuvre du baron des Adrets.
C'était une sorte de république anarchique organisée contre l'Eglise et la royauté. -

2. 1563. - Un dossier contenant l'estime des revenus des biens du Val Ste Marie, et du domaine de Lavac
NB. - au Montélier; ceux du Val Ste Marie donnés en ferme à Humbert Bonat, de Valance, par les
- commissaires du Conseil du roi et politique, établi audit Valance, moyennant 420 livres an
- nuellement. Et ceux de Lavel (c'était la grange de Montélier) donnés à Jean Jaillet, de Rom
moyennant 150 livres; avec plusieurs quittances du (prétendu) receveur du roi pour lesdites (fermes).
Nota: Que Léoncel et St Just de Manne ont été dans le même cas. -

3. 1569-1585. - Un dossier contenant plusieurs quittances des contributions et sommes payées par les habita
NB. - de Bouvante pour les frais de la guerre de la religion, et particulièrement pour la garnison d
- Rochachinard, composée de 12 hommes d'ordonnance et commandés par le capitaine Roman
Monier, seigneur dudit Rochachinard, avec l'ordre de Mr de Maugiron, lieutenant géné
- ral du Dauphiné, pour l'établissement et la subsistance de ladite garnison. -

4. 1575. - Un dossier de plusieurs quittances de réparations et de garde, passées au Val Ste Marie
NB. - par capitaine Jean Besson, commandant une compagnie audit Val Ste Marie et à la Correrie.

5. 1577-1590. - Autre dossier contenant plusieurs quittances de divers officiers de la Religion P.R., faite
NB. - aux habitants de Bouvante pour leurs redevances et fermes dues au Val au Val Ste Marie. (q
- ces personnages s'appropriaient). -

6. 1588. - Autre dossier contenant 2 quittances passées par les hôtes de Pontaix, Ste Croix et Die, à
NB. - ceux qui conduisaient à Die le bétail (volé) du Val Ste Marie, saisi par les gens de la religio
- pour avoir j.lis contributions de ladite chartreuse. -

7. 1588. - Acte signifié par les habitants de Bouvante à capitaine Pinat, dit Magnin, de la Vache
NB. - qui avait fait construire un fort appelé Tolliet, ou Châtelard, en la Ranche de Bouvant
- au dessus de notre domaine de Peyron; par lequel acte, ils lui notifient ne vouloir lui paye
- aucune contribution, pour avoir fait construire dit fort sans la permission de Dom prieur de (Ste Ma

8. 1596. - Quittances faites au Val Ste Marie par les capitaines Maillet et Cadet. -
NB. -

Liasses B. et C. - 2e et 3e

1. 1552-1624. - Un dossier contenant plusieurs extraits, pièces, mémoires et quittances concern
- l'année

l'arrière banc pour le Val Ste Marie.

2. 1552-1562. — Plusieurs quittances des sommes que le Val Ste Marie a payées pour l'arrière banc.

## Liasse D. —

4e. — Edits, déclarations du roi, et arrêts de son conseil concernant les amortissements.

1. 1689, 5 Juillet. — Déclaration du roi, donnée à Versailles, pour la levée et liquidation des droits d'amortissement et nouveaux acquêts.

2. 1689, 5 Juillet. — Extrait parte in quâ de la susdite déclaration.

3. 1690, 2 Août. — Arrêt du conseil d'Etat du roi, qui ordonne que les ecclésiastiques et gens de mainmorte donneront déclaration de leurs biens, par rapport aux amortissements, aux commis de Sr Jean Fumée. —

4. 1710, en Sept. — Edit du roi portant suppression des offices de receveurs alternatifs et triennaux des droits d'amortissement.

5. 1711, 13 Juin. — Arrêt du conseil d'Etat du roi, qui ordonne de représenter dans 3 mois, par devant les Intendants, les récépissés des commis des traitants pour les sommes à eux payées pour deniers royaux, amortissements et autres affaires. —

6. 1712, 31 Mai. — Ordonnance de Mr l'Intendant de Dauphiné aux gens de mainmorte de déclarer leurs acquisitions, et aux notaires de délivrer les actes pour les amortissements, etc..

7. 1713. — Déclaration des biens et revenus de la chartreuse du Val Ste Marie faite en 1713.

8. 1689 — Consulte touchant les lods et les amortissements par Mr Calvet, de Villeneuve (d'Avignon).

## Liasse E. —

5e. — Diverses procédures du Val Ste Marie avec les traitants des amortissements.

1. 1689-1697. — Un dossier contenant l'état des acquisitions faites par le Val Ste Marie depuis 1693 jusques en 1697, remis au Sr Lecoq, commis du Sr Etienne Thevenot, chargé par Mr Jean Fumée du recouvrement des amortissements à Grenoble; demande et commandement au Val Ste Marie de payer au Sr Thevenot 5511 livres, 2 sols, 2 deniers pour amortissements, etc.; Griefs et contredits de ladite maison fort vifs contre le Sr Lecoq commis; réponses dudit; requête du Val Ste Marie présentée par Mr Brouot, avocat au conseil de Mrs les commissaires députés pour les amortissements à Paris, pour être exempts desdits droits, attendu que les acquisitions sont des reprises des fonds de son ancien domaine et dotation; signification des dites prétentions et droits du Val Ste Marie à Mr Jean Fumée, traitant, à Paris. —

# Inventaire 1737. – Tiroir XX.

## Liasse F.

6e. – Requêtes, Mémoires et consultes par le Val Ste Mie concernant le droit d'amortissement.

1. 1690. – Minute de requête au roi, rossée par D. Elz. T. grégoire, procureur du Val Ste Mie au sujet des amortissements.
2. 1690, 8 Août. – Consultte pour le Val Ste Marie de Me Bronod, avocat au Conseil au sujet des amortissements, pour favorable à ladte maison.
3. 1690. – Copie de requête du Val Ste Marie, présentée par Me Bronod, à Mrs les commissaires des droits d'amortissement à Paris.
4. 1691. – Minute d'autre requête du Val Ste Maria à présenter aux commissaires des droits d'amortissement; notée par Dom de Charnes qu'elle est mal conçue.
5. 1691. – Avis de Me d'Aigreville, de Paris, touchant les amortissements demandés au Val Ste M (pour favorable.
6. 1703, 31 Juillet. – Requête à Me Bassat, Cer président au bureau des finances pour avoir quittance de 560 livres, payées par le Val Ste Mie, pour amortissements, avec autres écritures à ce sujet.

## Liasse G.

7e. – Déclarations du Val Ste Maria de ses biens sujets au droit d'amortissement; Rôle arrêté au Conseil, et liquidation desdits droits. –

1. 1689, 28 Nov. – Déclaration du Val Ste Marie remise au Sr Lecoq, commis de Me Etienne Thévenot, receveur des droits d'amortissement à Grenoble, de tous les immeubles acquis par le Val Ste Marie, en 20 articles, depuis le mois d'août 1641 jusqu'à présent; et récépissé de ladite déclaration par ledit Sr Lecoq.
2. 1690, 21 oct. – Original du rôle arrêté au Conseil, qui règle les droits d'amortissement payables au roi par le Val Ste Marie, sur 20 articles, à la somme de 551 livres, 2 sols, 2 deniers. Ledit rôle signifié au Val Ste Marie le 22 nov. 1690, à la diligence de Sr Etienne Thévenot, receveur à Grenoble. –
3. 1690, 22 Nov. – Extrait en forme de la signification susdite.
4. 1691, 20 Janvier. – Acte du Val Ste Marie au dessous de l'extrait du rôle ... et réponses et griefs de ladite maison sur icelui; ledit acte signifié à Grenoble, à Me Fr. Marcellier, receveur des droits d'amortissements.
5. 1691, 21 Avril. – Requête du Val Ste Marie à Mrs les commissaires à Paris pour les droits d'amortissements; griefs du Val Ste Marie communiqués à Me Jean Fumée, traitant des amortissements (à Paris)
6. 1691, 15 Juin. – Requête, moyens et oppositions du Val Ste Marie au rôle arrêté au Conseil le 21 oct. 1690, par devant Mrs les commissaires députés pour le fait des amortissements contre

contre Sr Jean Fumée, traitant desdits amortissements. –

7. 1691, en Juillet. – Inventaire de production et griefs du Val Ste Marie contre Sr Jean Fumée... avec note de Dom de Chesnes, prieur du Val Ste Mie, que le 17 juillet 1691, Mr d'Argenson lui a liquidé tous les amortissements à la somme de 3413 livres 5 sols 7 deniers, remis à faire du 1/8ème –

8. 1691, 17 Juillet. – Liquidation de Mr d'Argenson faite au Val Ste Marie pour les droits d'amortissements, à la somme de 3413 livres 5 sols 7 deniers, sur 19 articles; paraphé par Mr d'Argenson et signé par le Sr Boutaine, sous-commis. –

## Liasse H. –

8e. – Autres déclarations, rôles et pièces concernant les amortissements. –

1. 1690, 4 Août. – Lettre de Dom Denlaise, procureur de la chartreuse de Paris, à Dom procureur du Val Ste Marie, touchant les amortissements... instructive et peu favorable..

2. 1701. – Copie de déclaration faite par Dom Fr. Payelle, coadjuteur du Val Ste Mie, des biens acquis par ladite maison, sujets aux amortissements, depuis 1693...

3. 1702, 7 Mars. – Rôle arrêté au conseil d'Etat du roi, tenu à Versailles, pour les droits d'amortissement à payer par le Val Ste Marie, sur 7 articles d'acquisition d'immeubles depuis 1693 à 1698, montant à 634 livres 6 sols.

4. 1707, 4 oct. – Rôle de modération arrêté au conseil sur les 7 articles ci-dessus, sujets aux amortissements, dont la somme de 634 livres 6 sols a été modérée à 566 livr. 16 l. 10 den.

5. 1710. – Avertissement du Sr Bigaard, subdélégué de l'Intendant de Dauphiné, pour représenter les récépissés des taxes, etc.

6. 1712, 5 Janv. et 12 Févr. – Arrêts du Conseil en faveur des Srs Jadet et Rousselot pour le recouvrement des droits d'amortissement.

7. 1712, 15 Mars. – Procuration passée par Mr Rousselot, traitant des amortissements, à Mr des Grands Champs, de Grenoble.

8. 1712, 18 oct. – Rôle arrêté au Conseil pour le droit d'amortissement à payer par le Val Ste Marie pour 3 articles d'acquisition, par elle faite depuis 1710.. à la diligence de Sr Jean Rousselot,.. lequel demande pour les 3 articles 326 livres 13 sols 4 deniers, et assignation au Val Ste Mie du 29 dec 1712 pour payer ladite somme à Mr des Grands Champs à Grenoble.

9. 1716-1730. – Un petit dossier contenant rôle de Mr des Grands Champs et d'un autre commis de Grenoble demandant 142 livres pour l'amortissement de l'acquisition faite par le Val Ste Marie d'Etienne Darnat, d'une maison et étable aux Ollats, en Bouvante, pour le prix de 2161 liv.

de 710 livres, par acte reçu Frère, notaire à St Jean, le 19 mai 1714. Lequel notaire était mort en 1707; et réponse de bon prieur à ce sujet. —

## Liasse I. —

9e. — Quittances d'amortissement et quelques rôles pour le Val Ste Marie. —

1. 1691, 22 Mars. — 3 extraits en bonne forme de quittance passée au Val Ste Marie par Mr Varnet, commis à la recette des amortissements, à Grenoble, de la somme de 2755 livres 11 sols 1 den. pour la moitié de celle de 5511 liv. 2 s. 2 d. contenue au rôle arrêté au conseil le 21 oct. 1690.

2. 1691, 28 Nov. — Quittance passée au Val Ste Marie par Mr Varnet, commis... de 382 livres 3 sols 5 deniers, à compte de la susdite de 5511 Liv. 2 s. 2 d.

3. 1693, 28 sept. — Rôle des fonds sujets au droit d'amortissement acquis par le Val Ste Marie, c'est le même sur lequel la liquidation a été faite par Mr d'Argenson le 17 juillet 1691, avec quittance du trésor royal de 3185 livres 15 s. 11 den. et des 2 sols pour livre montant à 318 livres 11 sols 10 deniers. —

4. 1702, 23 Juillet. — Extrait de quittance de 617 liv. 1 sol 2 den. du Bx Cathural de Grenoble, pour droits d'amortissement sur les acquisitions d'immeubles du Val Ste Mie, de rôle arrêté au conseil le 7 Mars 1702. —

5. 1708, 10 Avril. — Quittance d'amortissement du trésor royal pour 566 liv. 13 s. 10 den. payés par le Val Ste Marie, sur le rôle arrêté ... le 4 oct. 1707.

6. 1708, 10 Avril. — Quittance de 56 livres 13 s. 9 den. pour les 2 sols par livre sur les 566 liv. 16 s. 10 den. de la quittance du trésor royal.

7. 1713, 20 Janvier. — Quittance d'amortissement de Mr Rousselot, étant aux droits du Bx Isaac, fermier général des droits d'amortissement du royaume, pour 325 liv. 13 s. 4 den. payés par le Val Ste Marie, sur le rôle arrêté .... le 18 octobre 1712. —

## Liasse K. —

10e. — Taxes et quittances sur les moulins, fontaines, armoiries, etc.. et autres impositions royales. —

1. 1573. — Quittance de la censive due à Mr Dabeaus, de Valence, sur les biens de François Gay de Montélier

2. 1694. — Quittance de 85 livres 14 sols pour le droit de tiercage de 3 maisons, que le Val Ste Marie possède à Romans. —

3. 1694 et 1696. — Rôle et quittance pour l'imposition sur les fontaines, payé pour le domaine de Val 23 livres 3 s. 4 den. et pour Choranche et Chatelus 11 livres 11 sols. —

4. 1698.

4. 1698. – Quittance de 12 livres 5 sols pour la taxe du jaugeage de bois et charbon pour nos biens (de Romans.

5. 1698. – Exemption d'armoiries donné au Val Ste Marie, et quittance de 27 livres 10 sols payées à St Marcellin pour l'agrément desdites armoiries.

6. 1701. – Quittance de 2 livres 18 s. 6 den. passée au Val Ste Marie par Mr Baquin, habitant apparamment de Romans, pour la cote des nobles.

7. 1706. – Papiers et quittances concernant la taxe sur les moulins du Val Ste Marie en Bouvante

8. 1712. – Quittance de 38 livres passée au Val Ste Marie par Mr Fleury, à Romans, pour la taxe sur les Juges gruyers des seigneurs haut justiciers.

9. 1737, 31 Dec. – Contrainte pour le droit d'amortissement des biens acquis de Chanel de St Marcellin, avec quittance pour le tout de 311 livres 13 sols. –

## Liasse L. –

### 11e. – Divers modèles pour Déclarations. –

1. 1701, 9 fevrier. – Déclaration du curé de Chatte pour les amortissements.

2. 1712. – Lettre de Mr Brenier Flandène, de St Jean, au sujet des déclarations pour le 10e. –

3. 1712. – Autre semblable de Mr Cartier, de Valence.

4. 1713. – Modèle de déclaration sur le 10e, pris sur celle de l'évêché de Valence. –

---

# Tiroir. – Impositions des tailles et autres taxes sur le Val Ste Marie. –

## Liasse A. –

### 1e. – Plusieurs titres à servir au Val Ste Marie pour l'exemption des tailles. –

Un dossier contenant les pièces suivantes :

1. 1600. – Un certificat en bonne forme de Mr Bonier, secretaire du roi en la chambre des Comptes de Dauphiné, portant n'avoir trouvé aux archives de ladite chambre, qu'un titre parlant de l'exemption des chartreux d'Excubiarum. –

2. 1609, 15 sept. – Certificat de Mr Paul Pourroy, receveur des Etats du Dauphiné, portant que dans les péréquaires de la recette des tailles de ladite province, la communauté de Bouvante n'y a point été comprise. –

3. 1621. – Requête des habitants de Bouvante au conseil du roi à Grenoble, pour être maintenus en l'exemption des tailles ; et ordonnance dudit conseil qui les y maintient et défend de les y imposer. –

4. 1643. – Certificat du greffier de l'élection de Valence, qui déclare que dans tous les péréquaires d'impositions

Dimpositions, le lieu de Bouvante n'y est point compris.

5. 1643, 11 Juillet. – Certificat de Mr Guillaume Bernard, commissaire subdélégué pour l'établissement des collecteurs des tailles, qui déclare n'en avoir établi aucun en la terre et communauté de Bouvante, attendu les exemptions, et qu'il n'en avait aucun ordre.

6. 1656, 15 Nov. – Extrait de la lettre de Louis XIV, roi de France, à Mr de Les diguières pour faire jouir le lieu et les habitants de Bouvante, dépendant de la Chartreuse du Val Ste Marie, de ses privilèges et de les soulager. –

7. . – Extrait de plusieurs des pièces ci-dessus, et fin du présent dossier. –

8. 1643, 6 Août. – Requête présentée par le Val Ste Marie à Mr de Chasé de Laguate, intendant de Dauphiné, aux fins que la terre de Bouvante soit continuée exempte des tailles; ordonnance dudit seigneur intendant portant, que jusqu'à ce qu'il soit procédé à la révision générale et particulière des feux du Dauphiné, ladite terre continuera, comme ci-devant, d'être exempte des tailles; défenses au Sr Curé et autres de troubler les suppliants dans ladite exemption. –

9. 1667. – Extrait en bonne forme d'un arrêt du conseil en faveur du chapitre de St Pierre de Vienne, en Dauphiné, portant exemption de la taille sur les biens que ledit chapitre avait aliénés et ensuite repris.

10. 1669, 16 Mars. – Ordonnance de Mr de Champigny, intendant de Dauphiné, portant inhibition aux consuls de cotiser dans leurs rôles de tailles les biens des ecclésiastiques et nobles.

11. 1698. – Lettres de Mr Charavil, de Romans, concernant l'affranchissement des tailles sur la maison que le Val Ste Marie lui a vendue audit Romans, provenue de l'héritage de Mr de Vienne.

12. 1706, 8 Juin. – Arrêt du conseil en faveur de la communauté de Tulette, en Dauphiné, portant confirmation de l'exemption des tailles. –

## Liasse B. –

2e. – Procédures et jugements rendus en faveur du Val Ste Marie pour l'exemption des tailles.

1. 1664. – Un dossier de procédures du Val Ste Marie contre les habitants de St Martin, qui avaient cotisé dans leur rôle de tailles, des fonds en Robart, situés dans l'enclos de Bouvante; production très-instructive de ladite maison à ce sujet, jugement de Mr de Chasé ... du 3 Avril 1664, qui déclare lesdits fonds enclos dans le mandement dudit Bouvante, et comme tels exempts de tailles à perpétuité; défend à ceux de St Martin de cotiser à l'avenir lesdits fonds dans leur rôle de tailles, à peine de 500 livres d'amende.

2. 1655. – Mémoire concernant les tailles de la Mure, avec arrêt du conseil à ce sujet, en faveur de Mre Callicud, seigneur de la Mure St Didier, qui le décharge des tailles, où on l'avait cotisé dans ladite communauté de la Mure. –

3. 1683. – Défenses faites par le parlement de Dauphiné aux consuls de St Jean de Royans, de cotiser dans leur rôle le sr al Ste Marie pour les fonds roturiers, que ladite maison possède audit St Jean, par rapport aux frais de procès que lesdits de St Jean ont contre le sr al Ste Marie; et ce directement ou indirectement, à peine de 300 livres d'amende.

## Liasse C. –

3e. – Arrêts, édits et déclarations pour l'imposition des tailles en Dauphiné.

1. 1602, 15 Avril. – Arrêt du Conseil d'Etat du roi pour l'imposition de la taille en Dauphiné.

2. 1634, 31 Mai. – Autre arrêt semblable, notamment sur le tiers état.

3. 1636, 9 janvier. – Arrêt du conseil d'Etat du roi pour l'imposition de la taille en Dauphiné, en interprétation de celui du 31 mai 1634. –

4. 1639, 6 Avril. – Autre arrêt et règlement du conseil pour les 3 états du Dauphiné, au sujet des tailles, ou pour l'exemption d'icelles, et interprétation des arrêts du 9 Mai 1634 et du 9 janv. (1636.

5. 1643, 14 Dec. – Ordonnance de Mre Chasé... intendant de Dauphiné, portant qu'il sera procédé à la confection d'un parcelaire dans chaque paroisse de ladite province, pour l'imposition (des tailles.

6. 1657, 13 Janvier. – Arrêt du conseil d'Etat du roi en faveur de Mrs les chanoines de St Pierre de Vienne, pour l'exemption des tailles sur certains fonds qu'ils avaient aliénés et ensuite repris.

7. 1695. – Edit du roi portant aliénation des tailles en Dauphiné, etc.

8. 1706, 20 Juin. – Extrait de l'édit du roi pour la révision des feux du Dauphiné, à cause des tailles, et qui ordonne être pris 50 000 livres sur la totalité des tailles de la province pour le soulagement des communautés qui auront souffert.

9. 1709, 11 Juin. – Déclaration du roi portant règlement pour le recouvrement de la taille, attendu la rigueur du grand hiver de ladite année.

## Liasse D. –

4e. – Mémoires et avis de Mre Bouchu, Intendant de Dauphiné, pour l'imposition de la taille en Bouvante: Arrêt du conseil qui l'ordonne, etc...

1. 1698, 4 Mars. – Arrêt du Conseil d'Etat qui ordonne l'imposition des tailles à Eulalta, à l'Entre deux Guyors, à Bouvante et autres lieux du Dauphiné, sauf à représenter les titres d'exemption.

2. 1699, 22 Janv.

Inventaire 1737. – Tiroir XXI. Liasse D. –

2. 1699, 24 février. – 2 extraits de mémoires et avis de Mr Bouchu, intendant de Dauphiné, et des autres commissaires de la révision des feux en ladite province, peu favorables et concluant à l'imposition de la taille sur la communauté de Bouvante et sur le Val Ste Marie.

3. 1699, 12 Mai. – 2 extraits, dont l'un est en forme, de l'arrêt du conseil d'Etat du roi, qui ordonne l'imposition des tailles etc.. en Bouvante, nonobstant l'intervention du Val Ste Marie.

4. 1699, 12 Mai. – 2 copies du dispositif de l'arrêt du conseil de ce jour pour l'établissement de la taille au Val Ste Marie et en Bouvante, et ordonnance de Mrs les commissaires de la révision des feux en conséquence, portant que Sr Antoine Corteys, notaire du Pont-en-Royans, se transportera au lieu de Bouvante pour y faire l'estime des fonds, aux fins de procéder au parcelaire, etc...

5. 1713, 14 Juillet. – Ordonnance de Mr Bouyn d'Angervilliers, intendant du Dauphiné, touchant l'affaire des tailles et les fonds acquis depuis 1635, pour régler etc.. en suite de la procédure de la révision des feux dans la communauté de Bouvante.

6. 1714, 24 Avril. – Arrêt du conseil d'Etat pour la révision des feux et réglement de la taille dans la province de Dauphiné, etc.

## Liasse E. –

5°. – Ordonnances et prisfaits pour la révision des feux, et confection du cadastre des tailles en Bouvante. –

1. 1699, 30 Août. – Prisfait donné par Dom Jean Bte Dupont, prieur, et Dom Antoine Raynaud, procureur du Val Ste Marie, à Jacques Bresson, bourgeois de St Jean, et Antoine Corteys, notaire du Pont-en-Royans, pour l'arpentage des forêts et plaines appartenant à ladite maison en Bouvante, moyennant 300 livres et leur nourriture fournie par ladite maison. –

2. 1701. – Minute de requête à présenter par le Val Ste Marie à Mr l'Intendant de Dauphiné, aux fins de faire ordonner que les particuliers de Bouvante payeront, chacun selon leurs possessions, le travail de Mr Corteys pour la révision des feux, etc.

3. 1703. – Demande du Sr Corteys.. à Dom prieur... de 559 livres 7 sols pour ses vacations à l'arpentage etc.. de Bouvante pour la confection du cadastre de la taille, et copie des lettres que Mr Bouchu, intendant du Dauphiné, lui a écrites à ce sujet. –

4. 1705, 15 Mai. – Requête du Val Ste Marie à Mr Bouchu, intendant de Dauphiné, aux fins de faire cotiser le Val Ste Marie et autres ayant biens immeubles en Bouvante, à proportion de l'estime de leursdits biens, afin de pouvoir avoir égalité au payement de 300 livres

ordonnées par le Sr Intendant, être payées à Aut. Cortays – pour les vacations au procès etc. ; parceque dittes 3 oliviers on en avait imposé 187 sur le Val Ste Marie ; ordonnance de Mr l'Intendant conforme à ladite requête. –

5. 1713, 14 Juillet. – Ordonnance de Mr Bouyn d'Angervilliers, Intendant de Dauphiné, et de Mrs les commissaires de la révision des feux, touchant les tailles et les fonds acquis depuis l'an 1635, pour régler etc. – après la procédure de la révision des feux dans la communauté de Bouvante.

## Liasse F. –

6e. – Edit du roi concernant la révision des feux de la province de Dauphiné, à cause des tailles.

1. 1706, Juin. – Un livre relié en papier rouge contenant l'Edit du roi, donné à Marly, concernant la révision générale des feux de la province de Dauphiné, faite par les commissaires nommés par sa Majesté ; avec le pérequaire des fonds nobles ou exempts des tailles, pour servir à la répartition des ~~tailles~~ cas de droit ; et celui des fonds taillables et affranchis des tailles de toute ladite province. Imprimé à Grenoble chez Alexandre Giroud. –

Nota. Bouvante { feux des fonds nobles : 2 1/4 et 1/8.
feux des fonds taillables : 1 3/4 et 1/96.

## Liasse G. –

7e. – Autre livre relié en papier blanc concernant les tailles. –

1. 1706. – Péréquaire des fonds nobles ou exempts des tailles, pour servir à la répartition des cas de droit et des fonds taillables et affranchis des tailles, pour servir à l'imposition et assiette des tailles dans l'élection de Romans. –

## Liasse H. –

8e. – Mémoires et lettres concernant les tailles du Val Ste Marie et de Bouvante.

1. 1600. – Ferme de quelques fonds dépendant de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, faite pour 99 ans à Antoine Lexier, à la charge de payer les tailles d'Eglise, de ville, etc. –

2. 1699. – Mémoire et observations de Dom Dupont, prieur, et de Dom Payalle, coadjuteur du Val Ste Marie, sur la déclaration et dénombrement du Val Ste Marie à donner par rapport aux tailles.

3. 1699. – Autre mémoire sur les affaires de la taille en Bouvante, et sur l'avis de Mrs les commissaires de la révision des feux ; lequel n'est point un jugement, etc. –

4. 1699. – Autre de Dom Raynaud sur l'affaire des tailles.

5. 1699, 24 Avril. – Lettre de Dom Fr. Payalle, coadjuteur, écrite de Paris, d'où il donne beaucoup d'espérance pour l'exemption des tailles. –

6. 1699. –

Inventaire 1737. — Tiroir XXI. Liasse H. —

6. 1699. — Mémoire à consulter sur l'affaire des tailles de Bouvante, écrit de la main de V. P. Dom Berart.

7. 1700. — Copie d'un mémoire sur la révision des feux de la communauté de Vallard contre ladite communauté.

8. 1702. — Mémoire de Me Morat, avocat de Grenoble, pour répondre à l'avis du 24 février 1699, donné par Me Bouchu, Intendant de Dauphiné, pour imposer le Val Ste Mie et Bouvante à la taille.

9. 1704. — Minute de lettre de Dom Berart, coadjuteur du Val Ste Mie, à Me Bouchu ... sur le fait des tailles, et réponse de celui-ci.

10. 1706. — Un petit dossier contenant les minutes de quelques écritures qui ont été faites au sujet de la taille de Bouvante, qui peuvent servir de mémoire; intervention et opposition du Val Ste Marie au rôle d'imposition de Bouvante contre les consuls dudit lieu.

11. 1707. — Lettre de Me Cara de St Nazaire, à Dom Tournus et ses réponses sur le fait des tailles.

12. 1707. — Mémoire à voir pour le Val Ste Marie et Bouvante sur l'affaire des tailles.

13. 1707. — Autre du Val Ste Marie pour être exempté de la taille.

14. 1707. — Inventaire des actes, arrêts, édits, réglements et mémoires portés à la chartreuse de Villeneuve concernant les tailles du Val Ste Marie.

15. 1707, 20 février. — Mémoire de Dom Tournus sur l'affaire des tailles du Val Ste Marie et de Bouvante pour être remis à Me Morat, avocat de Grenoble.

16. 1707, 25 Avril. — Lettre de Me Brunet, avocat au conseil, sur l'affaire des tailles du Val Ste Marie. Réponses, mémoires et inventaires des titres à lui envoyés par Dom Berart.

17. 1708. — Mémoire de Dom Tournus sur les baux emphitéotiques pour rapport aux tailles.

18. 1708. — Autre dudit sur l'affaire des tailles du Val Ste Marie et de Bouvante.

19. 1708. — Mémoire du Val Ste Mie sur la requête par elle présentée au roi à l'occasion des tailles.

20. 1708. — Mémoire pour donner à Me Bignon, conseiller d'état, et pour être remis à Me Desmarets, Ministre, au sujet des tailles du Val Ste Marie.

21. 1709. — Mémoire de Me Picard, secrétaire de Me Bignon ... aux fins de l'exemption des tailles pour le Val Ste Marie et Bouvante.

22. 1708, 1709. — Plusieurs lettres de Me Morat sur le même sujet.

23. 1709. — Mémoire de Dom Tournus sur le même sujet.

24. 1709. — Autre de même, commencé par N... et achevé par Dom Tournus. —

25. 1709. — Autre de même ... où il est fait mention de l'exemption de la communauté de Vallette.

26. 1710. — Lettres et mémoires de Dom Tournus à Madame de Sinians pour l'affaire des tailles du Val Ste Marie. —

Liasse I. –

9e. – Consultations, avis et conseils pour le Val Ste Marie au sujet des tailles. –

1. 1686, 4 Nov. – Avis de Mr l'avocat Barral, de Grenoble, sur des fonds possédés par gens d'église, depuis 60 ans; lesquels, selon lui, ne doivent point être sujets aux tailles.
2. 1699, 27 Janvier. – Consultation et avis de Mr Bronod, avocat ... pour le Val Ste Marie.
3. 1700, 3 Oct. – Lettre de Mr Bronod ... servant d'avis pour le péage de la chartreuse de Salette, et utile aux privilèges du Val Ste Marie.
4. 1700. – Consulte au sujet de l'imposition des tailles en Dauphiné, et arrêt rendu sur ce fait au Conseil d'Etat le 18 déc. 1642.
5. 1706. – Lettre du V.P. Dom de Moiria, procureur de chartreuse, au sujet des tailles. –
6. 1707, 28 Juillet. – Mémoire du Val Ste Marie au conseil et avis de Mr Bronod ... sur l'affaire des tailles, par lequel il conclut qu'il n'y a aucun moyen à pouvoir revenir contre l'arrêt de 1699 pour l'imposition de la taille à Bouvante.
7. 1707, 16 Janvier. – Consulte et avis de Mrs Lambert, Morat et Piemont St Didier, avocats de Grenoble, touchant l'imposition des tailles sur le Val Ste Marie et Bouvante, et notamment sur l'arrêt du conseil de 1699 qui l'ordonne ..
8. 1707, 26 février. – 3 Mémoires, consulte et avis de Mr Morat.
9. 1707. – Consulte et avis de plusieurs avocats pour ce qui concerne la taille en particulier de la chartreuse du Val Ste Marie, contre les habitants de Bouvante.
10. 1709, 16 Mai. – Consulte et avis de Mrs Audoul, Baussy, Lamoyne, Guanet, Pairiar et Bronod, avocats au conseil, sur l'affaire des tailles du Val Ste Marie, et notamment sur l'arrêt du conseil de 1699, qui ordonne l'imposition des tailles en Bouvante.
11. 1711. – Consulte et avis de Mr Bachasson, avocat de Valence, concernant les tailles qu'on a imposées sur les biens d'ancienne dotation du Val Ste Me aliénés et ensuite par elle repris.

Liasse K. –

10e. – Divers et lettres de recommandation de plusieurs personnes de distinction à Mr d'Angervilliers, Intendant de Dauphiné, sur l'affaire des tailles du Val Ste Marie de 1708 et 1709, etc ...

1. – De Madame de Grignan de Limiane à Mr d'Angervilliers .. et réponse ..
2. – De Madame de la Villière à Mr d'Angervilliers. –
3. – De la Révérence (sans doute le R.P.) à Madame Desmarets.

Inventaire 1737. - Tiroir XXI. Liasse K. -

4. .. De Madame Desmarets à Mr d'Augervilliers.
5. .. De Mr Bontemps à Dom Tournus.
6. .. De Mr Pajot à Dom Tournus.
7. .. De Mr Adam à Dom Tournus et à Mr Basset, commissaire de la révision des feux,
8. .. De Mr Duplessis à Dom Tournus.
9. .. De Mr Gillet à Dom Tournus.
10. .. De Dom Tournus à Mrs de la Vrilliere et autres seigneurs. -
11. .. Ordres aux gardes par Mr d'Harcourt, de laisser entrer Dom Tournus chez le roi. -

## Liasse L. -

Lre. - Placets du Val Ste Marie au roi, au ministre; Requêtes au Conseil, à l'Intendant et aux commissaires de la révision des feux de Dauphiné, aux fins d'exemption des tailles pour ladite maison et pour Bouvante. -

1. 1699, 23 Mars. - Requête de la communauté du Val Ste Marie à Dom Dufour, prieur, pour qu'il envoie D. Fr. Payalle à Paris pour y poursuivre l'exemption des tailles pour ladite maison, appointée par Dom prieur.
2. 1699. - 2 Mémoires, écritures et requête du Val Ste Marie à Mrs les commissaires de la révision des feux du Dauphiné, aux fins de l'exemption de la taille pour ladite maison.
3. 1700. - Requête présentée au roi et à son conseil par le Val Ste Marie, à la même fin.
4. 1700. - Autre du même présentée au roi.
5. 1700. - Requête d'intervention du Val Ste Marie à Mrs les commissaires ... aux fins d'empêcher l'imposition de la taille dans le territoire de Bouvante.
6. 1706, 18 Déc. - Requête du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné aux fins d'être ordonné qu'il ne sera imposé à la taille dans Bouvante, que les fonds roturiers, etc.
   Décret préparatoire qui ordonne une assemblée de communauté.
7. 1707. - Requête du Val Ste Marie et des habitants de Bouvante au roi et à son conseil, aux fins d'être exempts de la taille. -
8. 1707. - Projet ou minute d'arrêt du conseil pour déclarer le Val Ste Marie exempt de la taille, et défenses aux habitants de Bouvante de s'y cotiser.
9. 1707, 21 Oct. - Comparant de Sr Charles François, ancien consul de Bouvante, par lequel il consent que plusieurs particuliers dudit lieu soient déliguataires de divers articles de sommes au rôle des tailles (Cotiz.)
10. 1708, 16 Nov. - Mémoire, consulte et requête du Val Ste Marie au Conseil pour l'exemption des tailles,

11. 1708. — Placet du Val Ste Marie présenté à Mgr... (apparemment Mr Desmarets ministre).

12. 1709. — Minute du Placet du Val Ste Marie au roi.

13. 1709. — Mémoire et extrait du placet pour Mr Brignon, intendant des finances, pour l'exemption des tailles sur le Val Ste Marie et Bouvante, où est fait mention de l'arrêt d'exemption de Tulette.

14. 1709, 20 Nov. — Minute du mémoire ou placet du Val Ste Marie, à présenter à Mr Desmarets, par dom Tournus.

15. 1710, 26 Mai. — Minute de lettre et placet de dom Tournus, adjuteur du Val Ste Mie, à Madame Desmarets, pour l'exemption de la taille; avec un état des quelques frais payés à Mr Brunet.

16. 1710, 28 Mars. — Requête du Val Ste Marie à Mrs les commissaires sur la révision des feux du Dauphiné aux fins d'ordonner aux consuls et habitants de Bouvante, de ne cotiser les biens nobles d'ancienneté à la taille; Ordonnance de soit communiqué aux consuls, etc...

## Liasse M. —

19e. — Arpentages, dénombrements, estimes, etc... et rôles des fonds du Val Ste Marie pour être procédé à l'imposition de la taille. —

1. 1694. — Taille d'écart sur le Val Ste Marie et état des cotes qu'elle doit supporter pour les fonds qu'elle a acquis en Bouvante depuis que le parcellaire de la dite paroisse a été fait en 1659 jusqu'à 1694, sans conséquence ni préjudice aux droits et exemptions de la dite (Chartreuse).

2. 1699. — Extrait de l'arpentage, mensuration et estime des bois, fonds et héritages du Val Ste Marie et de Bouvante, à l'occasion du cadastre pour les tailles; ledit ouvrage fait par Mrs Jacques Brellon, bourgeois de St Jean, et Mr Antoine Cortays, notaire du Pont-en-Royans, clos le 14 juillet 1701. Très curieux et instructif. —

3. 1700. — Extrait informe du parcelaire du Val Ste Marie et de Bouvante.

4. 1703. — Estime des fonds de plusieurs particuliers de Bouvante, par rapport à la taille, faite par Mrs Magnan de Champé et Frère.

5. 1703, 5 Sept. — Extrait du cadastre du Val Ste Marie et de la communauté de Bouvante. Très instructif.

6. 1703, 18 Sept. — Arpentage, dénombrement et estime de tous les fonds du Val Ste Marie et de Bouvante, en cadastrés pour être mis à la taille; ouvrage de Mr Magnan de Champé et Frère, présenté à Mr Bouchu, intendant; Verbal et règlement dudit intendant et des commissaires de la révision des feux... Fait à St Jean.

7. 1704. — Mémoire pour le Val Ste Marie et Bouvante de ce qui a été fourni pour faire l'homologation du cadastre ou parcellaire, suite de l'arrêt du conseil de 17...

8. 1707. — Rôle général des tailles de Bouvante et Val Ste Marie, payables en 1707. —

9. 1707.

9. 1707. - Etat sommaire des terres que le Val Ste Marie possède d'ancienneté à Bouvante, et de celles reprises depuis 1635, extrait du parcelaire, leurs noms, situations, contenu et estime, par rapport aux impositions des tailles, très instructif.

10. 1707-1709. - Rôles des tailles, cas de droit et des jaugeurs et inspecteurs des boissons, payés par le Val Ste Marie.

11. 1707. - Lançon de Mre d'Augervilliers, intendant de Dauphiné, pour la taille du Val Ste Marie et Bouvante de la courante année Livr. 8 s. 14 l. 6 den.

12. 1709. - Mémoire de ce qui se trouve dû par le Val Ste Marie à Sr Jean Fr. Luson, consul de Bouvante, pour les tailles et autres impositions de la courante année.

13. 1710. - Mémoire de la taille, rôle, estime et imposition sur le Val Ste Marie à ce sujet.

14. 1712. - Rôle de Mre Braniat Flandène pour la taille du Val Ste Marie, payé par forma de consignation.

## Liasse N. -

13e. - Contraintes contre le Val Ste Marie pour payement des tailles, capitation, etc...

1. 1650, 9 Mai. - Copie d'exploit de saisie pour les tailles de St Romans, à cause d'un domaine du Val Ste Marie à St Pierre d'Issarina, de la succession de Mre de Lionne.

2. 1707. - Assignation au Val Ste Marie par Sr Charles François, consul de Bouvante, pour le payement de la taille.

3. 1708-1712. - Un dossier contenant diverses exécutions de brigade, à la diligence des consuls de Bouvante, et frais du Val Ste Marie pour le payement de la taille, capitation, etc...

## Liasse O. -

14e. - Quittances des tailles, capitation, etc... passées au Val Ste Mie, sous les protestations.

1. 1566. - Quittance passée à Dom Albert Faure, prieur... par le Sr Allard, receveur pour le roi, de la subvention à St Marcellin. . . . . 100 sols.

2. 1706. - Autre du consul de Bouvante, passée au Val Ste Mie pour la capitation de ?? domestiques (25 livr. 5 sols)

3. 1708. - Autre de la taille de 1707, passée par Sr Charles François, consul de Bouvante au Val Ste Marie, sous les protestations de ladite maison. . . . . 207 livr. 4 s. 1 den.

4. 1710. - Autre de celle de 1708, passée par Jacques Baguin, consul de Bouvante, au Val Ste Marie, sous les protestations de ladite maison. . . . . 170 livr. 6 s. 6 d.

5. 1710. - Autre de celle de 1709, passée par Jean Fr. Luson, consul de Bouvante, au Val Ste Marie, sous les protestations de Dom Gabriel Lajard. . . . . 164 livr. 7 s. 8 d.

Avec quittance dudit Dom Lajard passée audit Fr. Luson de la quittance qu'il a faite de Jean Bonnet (Bellar.

6. 1711. - Autre de celle de 1710 passée par ledit Fr. Luson, consul de Bouvante. . . . . 161 livr. 13 s. 8 d.

7. 1712. - Autre de celle de 1711 passée par P. François, consul de Bouvante, au Val Ste Mie sous les protestations. 169 livr. 17 s. 11 d.

8. 1713-1718. — Une feuille contenant plusieurs quittances des tailles, passées par les consuls de Bouvante au Val Ste Marie avec des protestations.

9. 1716. — Quittance de Jean Vignon au profit de Michel Roussat pour la taille payée à la décharge de Pierre Clusa. 24 livr. 13. 1. 7. d.

10. 1720. — Autre pour le logement des troupes, passée par Jean Achard, consul de Bouvante, au Val Ste Marie, avec des protestations. 12 livr. 7. 1.

11. 1723. — Quittance de Jacques Lantier pour les tailles des bois des accensements repris à la Rochette (par le Val Ste Mie.

12. 1725. — Autre pour la taille, passée au Val Ste Mie, par André François Medalet, consul de Bouvante. 72 livr. 2.

13. 1728. — Autre pour la taille, passée par Claude Freod, consul de Bouvante, au Val Ste Mie, sous les protestations. (165 liv. 4. 2

14. 1729. — Autre pour la taille, passée par Allard, consul de Bouvante au Val Ste Mie sous les protestations 136 livr. 16 s.

## Liasse P. —

15e. — Procès au parlement de Dauphiné entre le Val Ste Marie et la communauté de Bouvante, au sujet de l'imposition des tailles. —

1. 1703. — Parcellaire de Bouvante pour le Val Ste Mie à cause des tailles.

2. 1706. — Acte d'opposition du Val Ste Marie, signifié aux habitants de Bouvante, à l'occasion de l'imposition des tailles.

3. 1707. — Appel du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné de la cotisation de la taille faite sur (ladite maison.

4. 1707. — Projet d'opposition du val Ste Mie contre les consuls de Bouvante, qui voulaient comprendre le Val Ste Marie dans leur rôle de tailles.

5. 1708. — Un dossier coté: 1er Cayer contenant les pièces suivantes:

1706, 12 Déc. — Assemblée générale des habitants de Bouvante au sujet de l'imposition des tailles.

6. 1706. — Acte de protestation du val Ste Marie contre les consuls et habitants de Bouvante, au sujet de l'imposition des tailles, et réponse desdits consuls. —

7. 1707, 16 janvier. — Consulte et avis de Mrs Cas avocats Morat, Lambert, Piemont 1er Dicar, de Grenoble, pour le Val Ste Marie au sujet de la cotisation aux tailles de Bouvante.

8. 1707, 19 janvier. — Lettres du parlement de Dauphiné pour ajourner les consuls de Bouvante, sur l'appel du Val Ste Marie, à cause de la cotisation.

9. 1708. — Consignation du Val Ste Marie à cause de son appellation du rôle des tailles de Bouvante.

10. 1708. — Plusieurs écritures du val Ste Marie; extrait de quittance de tailles payées à Ier Charles François, sous les protestations du Val Ste Marie. —

11. 1708. — Ecritures des consuls de Bouvante et de ses habitants, et affirmation de J. Baguin. Extrait général

général, en très bonne forme, du parcelaire de tous les fonds du val Ste Marie dans le mandement de Bouvante, et des fonds nobles d'autres particuliers,

12. 1708. - Ecritures de Me Morel, avocat de Grenoble, pour le Val Ste Marie, et affirmation de Dom + Hugues de Montagnard, prieur du Val Ste Marie, etc... (fin du cahier). -

13. 1710, 2o Mars. - Acte de la communauté de Bouvante au Val Ste Marie, pour le payement de la taille.

14. 1710, 13 Mars. - Factum de Me Morel... pour le val Ste Marie, contre les consuls et habitants de Bouvante, qui avaient imposé le Val Ste Marie à la taille.

15. 1710, 11 février. - Un dossier coté: 2e cahier, contenant plusieurs écritures du Val Ste Marie, et arrêt sur défaut du parlement de Dauphiné, qui décharge le Val Ste Marie des cotisations de tailles, faites par les consuls de Bouvante, sur les fonds contenus au chapitre des biens nobles du parcelaire dudit Bouvante; défend aux dits consuls d'imposer de même à l'avenir, à peine de 500 livres d'amende, et les condamne aux dépens.

Nota: Cet arrêt n'a eu aucune exécution.

16. 1714, 14 février. - Assemblée et délibération de la communauté de Bouvante sur l'ordonnance de Mrs les commissaires de la réviision des feux, du 14 Juillet 1713, et nommant Me Marc Cara, de la Batie, bailly du duché d'Estun, pour en poursuivre l'exécution, sans égard à l'arrêt ci-dessus du 11 février 1710. -

## Liasse Q. -

16o. - Assemblée des habitants de Bouvante sur le fait des tailles. -

1. 1707, 29 Juin. - Assemblée et délibération des habitants de Bouvante, par laquelle ils prient Dom prieur... et autres officiers du val Ste Marie de la pouvoir pour eux et à leur nom, au roi et à son conseil, pour obtenir l'exemption de la taille sur la communauté de Bouvante, et s'engageant, à cet effet, de payer à ladite chartreuse 4000 livres, au cas + de réussite; lequel offre est accepté par t.R.P. Dom Hugues de Montagnard, prieur, Dom Claude Joseph Bérard, procureur, et Dom Antoine Tournus, coadjuteur du Val Ste Marie; et lesdits habitants ne devront rien payer au cas qu'il n'y ait réussite.

2. 1734, 27 Juin. - Acte d'assemblée de la communauté de Bouvante, dans laquelle assista Dom + Denis Godart (prieur), et Dom Ambroise Garcias, courrier de ladite chartreuse, par laquelle ledit prieur et officier consentent qu'on impose, à l'avenir, aux cas de droit, ladite chartreuse suivant l'estime de ses biens; et ladite communauté promet de reprendre sur le total des impositions la somme de 24 livres annuellement, et de la passer en compte sur la cote de ladite chartreuse. -

Liasse R. —

17e. — Pièces concernant la capitation du Val Ste Marie et Bouvante.

1. 1694. — Formulaire de déclaration pour le Val Ste Marie et Bouvante, pour l'imposition de la capitation.
2. 1694. — Un dossier contenant 2 rôles des familles de toute la paroisse de Bouvante, pour l'imposition de la capitation.
3. 1695. — Rôle des noms des habitants de Bouvante pour la capitation, avec l'imposition de chacun.
4. 1695. — Un dossier contenant avertissement de Mr Bouche, intendant de Dauphiné, pour la capitation et rôle des ouvriers des fabriques du Val Ste Marie.
5. 1725-1728. — Quittances des consuls de Bouvante pour la capitation des domaniques du Val Ste Ma
6. 1728, 11 oct. — Lettre de Mr Lésier, châtelain du Pont, touchant la capitation des domaniques de
7. 1739, 6 Dec. — Lettre de Mr Lésier, contrôleur au Pont-en-Royans, au sujet d'un arrêt du conseil (Cheranche) qui soumet les communautés à certains droits de contrôle...
8. 1740, 15 Janvier — Avis de Mr Raynaud, de Die, au sujet de l'arrêt du conseil du roi touchant les (contrôles).
9. 1742, 19 Juin. — Lettre de Mr Macaire, châtelain de Bouvante, touchant la quittance faite par lui et le Sr François, greffier de Bouvante, au prieur du Val Ste Marie, de la portion reçue par ladite châtellenie des vacations desdits officiers pour rôle des moutons de (Bouvante).

---

Tiroir XXII. — Tailles, capitation et autres sur les habitants de Bouvante.

Liasse A. —

1e. — Arrière-ban et autres impositions sur les habitants de Bouvante. —

1. 1637. — Signification des habitants de Bouvante aux consuls de Taillan et au Sr de la Colombière, capitaine au régiment de Sault, du décret de Mr le comte de Sault, pour faire déloger dudit Bouvante une compagnie dudit régiment y logée.
2. 1656. — Une compagnie de cavalerie du Régiment de gouvernet, logée à Bouvante par ordre de Mr de la Berchère, 1er président au parlement de Dauphiné, et requête des habitants audit seigneur de la Berchère pour la faire déloger.
3. 1662. — Copie de l'assignation donnée, à requête de Mr de la Blache, aux consuls et communauté de Bouvante pour le payement de 45 livres pour leur cote part des frais de l'arrière-ban.
4. 1662. — Quittance donnée aux consuls et habitants de Bouvante par Mr de Fontagier pour leur cote part (de l'arrière-ban de 1634.

Liasse B. —

2e. — Pièces concernant l'exemption et imposition de la taille sur les habitants de Bouvante

1.1588.

Inventaire 1737. - Tiroir XXII. - Liasse B. -

1. 1588 + - Requête de Dom Dagoneau, prieur... à Mr de la Valette pour l'exemption des tailles et autres contributions, excepté la garde de ladite maison : non appointée.

2. 1589 + - Requête présentée au parlement de Dauphiné par les consuls et habitants de Bouvante, et ajournement à Dom Jean Dagoneau, prieur du Val Ste Marie, qui voulait répéter les sommes que lesdits de Bouvante avaient payées aux gens de la religion, pendant les troubles de ladite religion.

3. 1589 + - Requête de Dom Dagoneau, prieur... à Mr de la Valette, pour l'exemption des tailles et contributions au château de Rochechinard, par les habitants de Bouvante. -

4. 1589. - Autre de même duit à Mr le Colonel d'Ornano, pour le même sujet.

5. 1589. - Autre de même duit à Mr de Gordes, pour le même sujet.

6. 1596. - Extrait de partie du parcelaire des tailles de Bouvante, où il appert que le Val Ste Marie a été déchargé desdites tailles sur les fonds qu'elle a repris, énoncés audit parcelaire.

7. 1621. - Extrait de la chambre des comptes de Dauphiné, par lequel il appert que la communauté de Bouvante n'a jamais été cotisée aux tailles de la province.

8. 1623. - Requête des habitants de Bouvante au parlement de Dauphiné, aux fins d'être maintenus en l'exemption des tailles, décrétée : pour n'y avoir lieu pour les démolitions ; sans préjudice du privilège des tailles.

9. 1634, 27 sept. - Ordonnance de Mr Talon, intendant de Dauphiné, pour la déclaration des biens situés dans la province, pour la confection du cadastre des tailles, signifiée à la communauté de Bouvante.

10. 1635. - Requête présentée à Mr Talon... par le Val Ste Marie et par les habitants de Bouvante aux fins d'être maintenus dans l'exemption des tailles, etc. - Décret dudit seigneur intendant, portant que lesdits habitants satisferont à son ordonnance du 27 sept. 1634, pour ensuite leur être fait droit.

11. 1698. - Requête et mémoire des habitants de Bouvante à Mrs les commissaires de la révision des feux du Dauphiné, aux fins d'être maintenus dans l'exemption de la taille.

12. 1699. - Requête des habitants de Bouvante à Mrs les commissaires etc. pour l'exemption de la taille.

13. 1699. - Requête de Dom Payelle, prieur fiscal (cost. collect.) du Val Ste Marie à Mrs les commissaires de la révision, etc. sur l'arrêt du conseil du 6 mars 1698... pour faire décharger les habitants de Bouvante exempts de la taille.

14. 1699. - Remontrances des habitants de Bouvante à Mrs les commissaires de la réviction... au sujet de la taille à imposer audit lieu.

15. 1699. - Inventaire des pièces des habitants de Bouvante pour être déchargés de la taille.

16. 1700. - Production des habitants de Bouvante à Mrs les commissaires... pour l'imposition de la taille

Liasse C. —

3°. — Papiers concernant les tailles et autres charges des habitants de Bouvante. —

1. 1690. — Ordonnance de Mr. Bonval, commissaire des guerres, à la communauté de Bouvante de fournir 36 bêtes de charge pour le transport des munitions de l'armée du roi.
2. 1698, 4 Mars. — Extrait de l'arrêt du conseil d'Etat du roi pour l'imposition de la taille en Bouvante, signifié aux habitants dudit lieu.
3. 1690. — Etat des dettes de la communauté de Bouvante à imposer sur les habitants dudit lieu.
4. 1702. — Mémoire sur l'affaire de l'imposition des tailles en Bouvante.
5. 1703. — Requête des habitants de Bouvante au parlement de Dauphiné pour faire homologuer la pareelaire dudit lieu. —
6. 1703, 16 Apt. — Chargé pris par Mr. Triare, greffier de la judicature de Bouvante, des cadastres de la taille de la communauté dudit lieu.
7. 1706, 12 Dec. Assemblée générale de la communauté de Bouvante pour l'imposition de la taille.
8. 1708. — Comparant des officiers de la communauté de Bouvante pour liquider les arrerages de taille et de capitation dus à la recette par ladite communauté.
9. 1731, 7 Janvier. — Déclaration des fermiers du Val Ste Marie en Bouvante, du nombre de chèvres qu'ils ont actuellement dans leurs granges.
10. 1731, 10 Mai. — Requête des fermiers du Val Ste Marie en Bouvante à Mrs les commissaires de la réformation des bois de Dauphiné, pour tenir le nombre de chèvres énoncé en leur déclaration, le tout adressé à Mr. Chaix, subdélégué de l'intendance de Valence. —
11. 1732, Sept. et Oct. — Divers mémoires du Val Ste Marie et lettres de Mr. Chaix... aux fins d'obtenir un dégrèvement de 200 livres pour la communauté de Bouvante, pour savoir à ce qui est noté ci-après : Tiroir XXXI, sur les affaires des inspecteurs de boissons. —

Liasse D. —

4°. — Pièces concernant la capitation des habitants de Bouvante.

1. 1694. — Formulaire de déclaration pour les habitants de Bouvante, aux fins de l'imposition de la capitation.
2. 1695. — Avertissement à la communauté de Bouvante pour payer la capitation. —
3. 1710, 29 Juin. — Acte d'assemblée et élection de consul de la communauté de Bouvante et compensation de capitation faite aux habitants dudit lieu. —

Inventaire 1737.-

# Tiroir XXIII.- Titres et droits de justice du Val Ste Marie.-

## Liasse A.-

1°.- Institutions d'officiers de la justice du Val Ste Marie sur Bouvante.-

1. 1551.- Remission faite à Dom Jean Mulet, prieur du Val Ste Marie, par Me Guillaume
+ Braniar, notaire de St Jean, des droits qu'il prétendait avoir sur la greffe de la judicature de Bouvante.

2. 1566.- Permutation et remise de l'office de Châtelain de Bouvante faite par Me Bathasson en faveur de Me Balthasard Raymond, de St Jean-en-Royans.

3. 1603.- Lettres de provisions de l'office de lieutenant ou vice châtelain de Bouvante, données
+ par Dom Louis Pichon, prieur... à Me Guillaume Raymond, fils de Balthasard, lequel a prêté serment entre les mains de Me Thomé, juge de Bouvante.

4. 1633, 7 Mars.- Provisions de l'office de procureur juridictionnel, données par Dom Charles
+ Jacob, prieur du Val Ste Mie à Me Jacques François, dit Gaignol.

5. 1649.- Un dossier contenant institution faite par Dom Etienne la Sauvage, prieur du V. de M.
+ de St Pierre Bresson, dit Guerman, de l'office de vice châtelain de Bouvante, et procédures du Val Ste Mie contre ledit Bresson, qui continuait d'exercer sondit office nonobstant ladite destitution.

6. 1662.- Requête du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné, aux fins d'établir un garde forestier pour ladite maison.... Décrétée..

7. 1665. sic (1675?)- Institution de Fr. Malhat, de Bouvante, pour garde-bois du Val Ste Marie, par Dom de Monfrailla, prieur, assermenté par devant Me Antoine Braniar, juge de Bouvante.

8. 1678.- Provisions de lieutenant de judicature de Bouvante, données à Me Fr. de la Grange,
+ de St Marcellin, par Dom Bruno de Charnes, prieur du Val Ste Marie..

9. 1696.- Institution de Guigue Lardoux, de Bouvante, pour garde bois du Val Ste Marie, par Dom
+ Antoine Raynaud, prieur, assermenté par devant Me Braniar de la Cardonière, juge dudit Bouvante.

10. 1698.- Formulaire de provisions pour officiers de justice.

11. 1707.- Modèle de déclaration à faire au roi, de la justice de Bouvante, à cause de la création des juges gruyers.

12. 1724.- Plusieurs lettres de Mrs Cara et Guilhermet, avocats de St Marcellin, qui demandent
+ l'office de juge de Bouvante; accordé à Me Guilhermet par Dom Louis de Brest, prieur.

13. 1730, 28 Mars.- Provision de la judicature de Bouvante, accordée à Me Pierre Cara, de la
+ Bâtie, avocat de St Marcellin par Dom Hugues Moreau, prieur... avec plusieurs Lettres de la

de la Révérence, de Mr le conseiller Brunier et de Mrs de Chateauneuf, à ce sujet.

14. 1730, 24 et 30 Juillet. — Provisions données par Dom Hugues Moreau, prieur, à Balthazard Prat, + de Chabeuil, pour garde-bois de ladite maison, présenté à Mr Chaix, subdélégué de l'intendance de Valence, commissaire de Mrs de la réformation des bois de Dauphiné, et par devant lui (Col. armorié.

15. 1652. — Provisions de la judicature de Bouvante en faveur de Mr Ant. Brunier, par D. Le Sauvage, prieur, + 16. 1665. — Attestation des notables de Bouvante sur la vie et mœurs de Fr. Malhet prétendant garde- (Forestier

17. 1696. — Provisions de l'office de châtelain en faveur de Mr Pierre Magnan, bourgeois de St Jean, + par Dom Antoine Raynaud, prieur.

18. 1648. — Destitution de Pierre Bresson de l'office de sous-châtelain, par Dom Le Sauvage, prieur. + 19. 1699. — Institution de Mr Charbonnier, procureur de St Marcellin, pour procureur juridictionnel de la judicature de Bouvante, par Dom Raynaud prieur (lic. D. Raynaud n'a été prieur que jusqu'en 1697.

20. 1701. — Prestation de serment de Jean Vignon Guiguette devant Mr le juge de Bouvante, pour la charge de garde-forêts.

21. 1710, 28 Avril. — Institution de St Jean Brichat pour procureur d'office de la terre de Bouvante + par Dom Auguet de Montagnard, prieur.

22. 1713. — Institution de Jacques Pinat pour procureur d'office par Dom Bruno de Ricou, prieur. + 23. 1737. — Institution de Barthelemy Vignon pour garde-bois par Dom Denis Godard, prieur, + Prestation de serment dudit Vignon devant le juge de Bouvante.

24. — Modèle pour instituer un procureur juridictionnel.

25. 1540. — Escritures juridictionnis. —

26. 1586. — Institution d'un greffier par Dom Dagoneau, prieur du Val Ste Marie. — + 27. 1652. — Provision du greffe de Bouvante en faveur de St Jean Jay, de St Jean, par D. Le Sauvage, prieur + 28. 1694. — Provisions de la châtellenie de Bouvante en faveur de St Pierre Magnan, déjà plus haut. —

29. 1716, 26 Juillet. — Lettre de Mr Macaire, de St Jean, qui demande la greffe de Bouvante, duquel + il a été pourvu ledit jour par Dom de Ricou, prieur.

30. 1710. — Lettre de Mr Bigcard, subdélégué de lieutenant à Balaure, qui demande une déclaration des offices de Bouvante, avec un état des revenus patrimoniaux de ladite communauté, avec des notes sur la manière de répondre à ladite lettre.

31. 1734. — Reception à Die de Jacques Vignon pour garde-bois de Val Ste Marie après la nomina- + tion de Dom Denis Godard, prieur. —

32. 1738, 1er Juillet. — Institution de garde-bois de Barth Vignon, de Rochas, par Dom Augustin Georgat, + prieur

Inventaire 1737. — Tiroir XXIII. Liasse A. —

pieces, registrée au greffe de la Mairie de Die.

33. 1749, 17 Dec. Provisions et institution de François Gagnol, de Bouvante, pour procureur d'office audit lieu. —

## Liasse B. —

2e. — Pièces concernant les entreprises des officiers de St Nazaire sur la justice de Bouvante.

1. 1608. — Consulte et avis de Me Barral, avocat au parlement de Grenoble, sur l'appel de la justice de Bouvante à celle de St Nazaire.

2. 1643. — Ordonnance, sur requête du Val Ste Marie, laxée par le juge de St Nazaire, pour exécution de prise de corps décrétée par le juge de Bouvante.

3. 1661. — Un dossier de plusieurs lettres de Me Brunier, juge de Bouvante, qui se plaint à Dom Armandi, prieur du Val Ste Mie, de plusieurs entreprises des officiers de St Nazaire sur la judicature de Bouvante.

4. 1675. — Convocation de l'arrière ban pour la chastellenie du Val Ste Marie et pour Bouvante.

## Liasse C.

3e. — Assises, ordonnances et proclamations de la justice du Val Ste Mie en Bouvante.

1. 1543. — Assises tenues pour la justice de Val Ste Mie sur le mandement de Bouvante, et ordonnances du juge.

2. 1591. — Publication faite à Bouvante pour le payement et portage des cens dus au Val Ste Mie

3. 1593. — Proclamations pour règlement de police et justice, à la requisition de Dom Pierre Maria procureur du Val Ste Marie.

4. 1595. — Proclamations et ordonnance de justice du Val Ste Marie sur le mandement de Bouvante.

5. 1596. — Lettres du vibailly de St Marcellin, à la requête du Val Ste Marie, contre Fr. Flandin et Jean François, dit gagnor, portant défense d'élever aucun bâtiment dans le terroir de Bouvante.

6. 1596. 1597. 1599. — Publications pour la justice du Val Ste Marie en Bouvante.

7. 1601. — Proclamations de Me Thomé, juge de Bouvante, pour ferme ou albergement de terre à donner par le Val Ste Marie audit lieu de Bouvante.

8. 1604-1609. — Un dossier de plusieurs procédures faites à la cour de chatellenie de Bouvante

9. 1623. — Proclamations faites en Bouvante, à requête du Val Ste Marie, aux habitants de garder leur bétail de façon qu'il ne cause aucun dommage.

10. 1650. — Ordonnance de Dom Le Sauvage, prieur du Val Ste Mie, de faire garde en Bouvante, à cause de la peste, et que le Sr Brunier ait venue à St Jean de St Marcellin, pays infecté.

11. 1661. — Défenses faites par le châtelain de Bouvante et proclamations de justice.

12. 1596-1600

12. 1596-1600. — Anciennes proclamations pour les cabarets. —

13. 1672. — Défenses faites par Mr Paul Macaire, sous châtelain, de ne jurer, donner à manger à heure indue ou pendant les offices, etc...

14. 1696. — Criées faites à Bouvante par Mr Magnan, châtelain, pour le tarif des vivres. —

## Liasse D. —

4e. — Procédures criminelles et jugements du juge de la seigneurie de Bouvante. —

1. 1351. — Procédures et sentence de mort, prononcée par le juge de Bouvante, contre Jeanne Charrin, pour avoir assassiné Jean Delaye, son mari.

2. 1486. — Procédure criminelle et sentence de mort, prononcée par le juge de Bouvante, contre Antoinette Allier, sorcière. Ladite sentence est dans le rouleau en parchemin.

3. 1587. — Procédures à l'occasion du meurtre commis en la personne de Mr Baltasard Reymond, châtelain de Bouvante, et déclaration de Mr le vibailly de St Marcellin, que la connaissance de cette affaire appartient aux officiers et juge de Bouvante.

4. 1608. — Sentence de mort, prononcée par le juge de Bouvante, contre Marguerite Vigne. Ladite sentence confirmée par arrêt du parlement de Dauphiné; Acte de remise de ladite prévenue aux officiers de St Nazaire, au lieu appelé de la Blachère, pour être exécutée à l'endroit ordinaire, qui est Pafort, alias Montfastour. La sentence est dans l'arrêt en parchemin

5. 1608. — Acte d'appel de la condamnation à mort rendue par Mr le juge de Bouvante. —

6. 1633 et 1639. — Procédures criminelles pour Claude Cottin, de l'Echarasson, paroisse de Bouvante, contre Jacques de Fugères, Philippe et Jean Raoul Patin, Jean Roquin et Charaboud, accusés d'avoir volé Claude Cottin dans sa maison. —

7. 1656. — Déclaration faite par Antoinette François, dite Grandfoil, aux officiers de Bouvante pour faute commise. —

8. 1660. — Informations faites pour insultes, à requisition de Béatrix Bayle, femme de Martin, autour des vignes, paroisse de Bouvante, battue, comme accusée d'être sorcière. —

9. 1678. — Pièces servant au procès contre les assassins de Pierre Planel Perraud. Quittances pour le procureur d'office au sujet des informations pour le meurtre de Pierre Planel Perraud.

10. 1704, 11 Juin. — Verbal du vice châtelain de Bouvante touchant le corps de Matthieu Chise, de St Martin, trouvé mort dans nos forêts.

11. 1709, 15 Juillet. — Procédure sur un corps trouvé mort de faim en Bouvante.

12. 1710, 5 Janvier et 2 Juillet. — De même. —

Inventaire 1737. – Tiroir XXIII. – Liasse D. –

13. 1736, 19 Déc. – Requête du procureur d'office de Bouvante, au juge... pour informer contre Berneron de St Martin, en cas de vol et insulte, etc...

Liasse E. –

5e. – Défenses de tenir tavernes en Bouvante sans la permission du seigneur, et taux des denrées.

1. 1614. – Taux des denrées et livres réglés par le châtelain dudit lieu de Bouvante.

2. 1654. – Un dossier de plusieurs procédures du Val Ste Marie au baillage de St Marcellin, et au parlement de Dauphiné, pour défenses aux habitants de Bouvante, de tenir taverne sans la permission de leur seigneur, conformément aux ordres du roi et droits du seigneur; et plusieurs ordonnances à ce sujet. –

3. 1700. – Défenses faites à Guillaume Bourron, de Bouvante, de tenir taverne sans la permission du seigneur dudit Bouvante, conformément à la transaction de 1656 entre le Val Ste Marie et les habitants dudit Bouvante.

4. 1687. – Décret de Mr le juge de Bouvante contre ceux qui tiennent cabaret sans permission,

5. 1695. – Autre décret de même signifié à Bénistant et autres.

Liasse F. –

6e. – Echandis, poids et mesures de la seigneurie du Val Ste Marie en Bouvante.

1. 1646. – Un dossier contenant procédure pour la vérification des poids et mesures de Bouvante.

2. 1649. – Un dossier contenant plusieurs pièces et procédures sur le fait des poids et mesures de Bouvante, contre Guillaume Malsang et Mre Antoine Brenier, notaire royal de St Nazaire, sentences des juges de Bouvante et de St Marcellin, portant qu'on ne se servira au dit lieu de Bouvante, que des poids et mesures échandillés à ceux du seigneur du lieu; et transaction du Val Ste Marie avec ledit St Brenier, qui se conforme aux dites sentences. –

3. 1647. – Sentence du juge de Bouvante sur un quartal faible.

4. – Mémoire pour les mesures au temps des assises de Bouvante. –

Liasse G. –

7e. – Bannalité des moulins de Bouvante au Val Ste Marie, seigneur dudit lieu.

1. 1658. – Etat du moulin et grange de Bouvante.

2. 1659. – Requête du Val Ste Marie à Mr le juge de Bouvante pour la bannalité des moulins de ladite chartreuse, et décret de Mr Brenier, juge, qui ordonne aux habitants dudit lieu d'y aller moudre leurs grains, à peine de 300 livres d'amende.

3. 1691. – Autre de même, avec ordonnance... à peine de 100 livres.

4. 1659. — Lettre de Mre Brenier de la Cordonière, juge de Bouvante, au sujet de la banalité des moulins.
5. 1717. — Inhibition à Fr. Guillet de faire grener aucun grain à son battoir de chanvre.
6. 1709 et 1721. — Autre de même à Pierre Vigne, et contre ceux qui refusent de payer les cens de Mre le juge de Bouvante, à peine de 100 livres d'amende. —

## Liasse H. —

### 8e. — Ordonnances pour les chemins de Bouvante. —

1. 1638. — Informations contre Jean-Fr. François, de Bouvante, qui avait rompu un chemin allant de Lauland à Ambel, et ordonnance à lui par le châtelain de le rétablir. —
2. 1681. — Décret de Mre le juge de Bouvante contre ceux qui passent par nos chemins.
3. 1712, 1er oct. — Lettre du V. P. Dom Bézard, prieur de Valbonne, à Dom Fontaine, procureur du Val Ste Marie, au sujet d'un chemin disputé.
4. 1713, 19 Nov. — Décret de Mre le juge de Bouvante contre ceux qui prennent les eaux des ruisseaux ou qui coupent les chemins pour faire traverser les eaux, etc...
5. 1730, 16 Nov. — Ordonnance de Mre Rabot Chanion, de Quint, commissaire député de Mrs les trésoriers de France pour le changement d'un chemin près du moulin du Val Ste Mie (à Bouvante.

## Liasse I. —

### 9e. — Droits de pêche et chasse du Val Ste Marie en Bouvante. —

1. 1366. — Défenses par Sr Guillaume Faure, châtelain delphinal de St Nazaire, à toutes personnes de chasser sur les terres du Val Ste Marie.
2. 1529. — Défenses publiées de pêcher en Bouvante.
3. 1543. — Défenses du parlement de Dauphiné à tous étrangers de conduire quelles bêtes que ce soit dans aucuns fonds des habitants de Bouvante.
4. 1584. — Dalmas Raymond, de St Jean, fils de Balthazard, châtelain de Bouvante assassiné audit Bouvante, s'plaint à Dom prieur du Val Ste Mie, que les habitants dudit Bouvante portent les armes: a pris et dangereux, etc.
5. 1588. — Lettre de François Gagnor, de Bouvante, écrite à Dom prieur du Val Ste Mie à Romans sur plusieurs sujets, et entre autres sur celui de la chasse, avec un note, pour savoir combien on l'arrentait.
6. 1623. — Informations contre Bonnet-Blanc, Jacques Gagnor et Perelle, qui avaient tué un sanglier en Bouvante.
7. 1638 et 1640. — Mre le marquis de la Baume d'Oisans fait Dom prieur du Val Ste Mie de lui permettre de faire prendre des faucons dans les montagnes appartenant à ladite maison. —

Inventaire 1737. – Tiroir XXIII. Liasse I. –

8. 1641. – Arrantament de la pêche en Bouvante, passé par Dom Jérôme Manglier, prieur de Val Ste Marie, à André François, moyennant 36 livres de truites.

9. 1645 et 1659. – Lettres de Mr de Montoison, qui demande permission à Dom prieur de Val Ste Mie, de faire chasser en Bouvante et de prendre des faucons.

10. 1646. – Un dossier de procédures de Val Ste Marie contre Charles François, de Bouvante, accusé et convaincu d'avoir porté les armes et chassé dans la seigneurie de Val Ste Marie. Sentence du juge de Bouvante qui le condamne, etc. ; confirmée par sentence du vibailly de St Marcellin ; et arrêt du parlement de Dauphiné confirmatif comme dessus, etc.

11. 1652. 1656. 1658. – Lettres de Mrs de St Benoit, de Chatronière et conseiller d'Argenson à Dom prieur de Val Ste Marie par lesquelles ils le prient de leur permettre de faire prendre des faucons dans les montagnes de Val Ste Marie.

12. 1684. – Papiers de frère Jacques Noyer, Donné de Val Ste Mie, qui prouvent que Fr. Didier et quelques autres ont été à la chasse sans permission.

13. 1685. – Informations contre Jean de Luc et Pierre Lavardon, qui avaient chassé à Bouvante (sans permission.

14. 1689. – Extrait d'informations contre plusieurs particuliers qui ont pêché en Bouvante sans permission.

15. 1689. – Informations contre Jacques Pinat et Joseph Planel pour même fait. –

16. 1584. – Défenses aux habitants de Bouvante de pêcher.

17. 1592. – Acte pour défendre la pêche ... par Dom Dagoneau, prieur de Val Ste Marie.

18. 1710, 18 Août. – Décret de Mr le juge de Bouvante contre Louis Fr. Gagnon, Barthelemy Bourrey, Jacques Tardour et Laurent Chaix, de Bouvante, qui avaient fait paître leur bétail dans les fonds de Val Ste Marie ; lesquels ont demandé pardon à Dom prieur.

19. 1711. – Défenses de Mr Dolhon, juge de Bouvante, de la chasse et de la pêche.

20. 1727. – Ferme de la pêche et de la chasse dans toute l'étendue de Bouvante, donnée par Dom prieur de Val Ste Mie, à Jean Juge, moyennant 30 livres de truites et 2 lièvres.

21. 1732. – Autre de même de la pêche et de la chasse au dessus du Serf de la Croix, donnée par Dom prieur ... à Jean François Luson fils, moyennant 25 livres de truites et 2 perdrix.

22. 1583. – Décret de Mr Thomé, juge de Bouvante, pour fait de la chasse.

23. 1647. – Arrêt du parlement de Grenoble contre Charles François, de Bouvante, qui avait chassé sans permission.

24. 1637. – Informations contre le procureur du roi, de Crest, qui était venu chasser sans permission dans le bois de Bouvante.

25. 1678. — Décret de Mr Brémier, juge de Bouvante, pour informer contre les dessusdits. —

26. — copie informe d'un acte signifié à Mr Libaud, qui prend les eaux pour son domaine sans (abergement.

27. 1741. 17 Janvier. — Décret de juge de Bouvante contre les habitants ... qui détournent les eaux de la Lioma sans permission de la chartreuse.

28. 1745. — Convention entre le prieur du Val Ste Marie et Jacques Juge, de Bouvante, pour la chasse (et pour la pêche.

29. 1767, 5 Mars. — Arrentement de la chasse et pêche à Jean P. Clerc ... pour un an. ..

30. 1685. 29 Dec. — Décret de Mr le Vibailly de St Marcellin, qui défend aux habitants de Bouvante de prendre les eaux de la rivière ou des ruisseaux pour leur usage sans permis-sion.

31. 1686, 31 Janvier. — Autre décret de même et contre ceux qui coupent les chemins pour faire passer les eaux.

32. 1717, 15 Nov. — Acte signifié à Mre P. Libaud, de la part du Syndic de la chartreuse du Val Ste Marie pour avoir détourné les eaux.

33. 1752, 16 Dec. — Décret de prise de corps contre des particuliers pour fait de pêche dans la seigneurie de Bouvante, qui n'a son effet, et qui a accommodé moyennant 60 écus.

## Liasse K. —

### 10e. — Procédures, réglements et arrêts pour la manière et le lieu des assemblées de la communauté de Bouvante. —

1. 1647. — Mémoire de Dom Salvaige, prieur, sur la nomination des consuls en Bouvante.

2. 1649. — Un gros dossier de procès et procédures, à la poursuite du procureur d'office du Val Ste Marie, contre les habitants de Bouvante, à l'égard du lieu, où doivent se tenir les assemblées de la communauté.

3. 1649. 8 Janvier. — Arrêt du parlement de Dauphiné sur les susdites procédures pour le lieu d'assemblée de la communauté de Bouvante; qui ordonne que l'assemblée pour la nomination du consul se fera le jour et fête de St Pierre et St Paul, à la place des Flandins, près l'église dudit Bouvante, devant les officiers de la chatellanie dudit lieu; et toutes les autres à la corvée, toujours par devant lesdits officiers; et pour les affaires des différends qu'ils pourront avoir contre le Val Ste Marie, il leur sera loisible de s'assembler où bon leur semblera, et par devant autres officiers que les susdits de la châtellanie de Bouvante. —

4. 1649, 13 Mars. — Lettres de contrainte, sur requête du parlement de Dauphiné, en faveur de la chartreuse du val Ste Marie, pour faire payer à la communauté de Bouvante 60 livres de dépens adjugés à la chartreuse par arrêt du 5e février 1649. —

Inventaire 1737.—

# Tiroir XXIV.— Seigneurie directe du Val Ste Marie.—

## Liasse A.—

### 1e.—Mémoires et autres pièces concernant la directe du Val Ste Marie.—

1. .— Mémoire sur les droits de directe et le rachat des rentes du Val Ste Marie.
2. 1549. — Compte des lods dus au Val Ste Marie par le Châtelain, pour acquisitions ou échanges par lui faits en Bouvante sous D. Jean (sic) Fabri, prieur, et Dom Jean Quine, courrier du Val Ste Mie.
3. 1601. — Requête présentée par Dom Nicolas Molin, prieur du Val Ste Mie, à Me le juge de Bouvante pour albarger ou louer quelques fonds audit Bouvante, et faire passer nouvelles reconnaissances : appointée.
4. 1662-1667. — Parcelle et état des mutations de fonds faites en Bouvante, dont les actes ont été passés par devant Me Macaire, notaire de St-Jean-en-Royans.—
5. 1680, 12 février. — Ordonnance de Me le vibailly de St Marcellin, portant défenses aux notaires de mettre dans leurs contrats de ventes, la cense et mouvance indécises ; mais de mettre que les biens relèvent du Val Ste Marie, lorsque le cas y échoira.—
6. 1692. — Acte de Dom de Charnas, prieur du Val Ste Mie, à Lantour Tonin de déclarer en vertu de quoi il possède les biens provenus de Pierre Vigne Ballet.—
7. 1708. — Lettre et mémoire de Dom Barrat sur les censes et autres affaires du Val Ste Marie,
8. .— Mémoire de Dom de Ricou, prieur, concernant la formalité qu'il faut observer contre les habitants qui ont fait des acquisitions dans la terre de Bouvante, soit par convention, privée ou verbale qui doit lods.
9. 1680. — Copie informe d'un décret du vibailly de St Marcellin contre ceux qui, dans leurs contrats d'acquisitions, n'ont pas stipulé que lesdits fonds, étant de Bouvante, ne se mouvent que de la directe du Val Ste Marie.—
10. 1722. — Contrainte et saisie, sur requête du juge de Bouvante, contre Jean Revol et Louis Archinard pour lods dus au Val Ste Marie.
11. 1715. — Lettre de Me Daillon, curé de Bouvante, qui demande grâce de lods pour acquisition d'une maison. (Accordé.
12. 1688. — Rôle des courriers dus par les habitants de Bouvante au Val Ste Marie.—

## Liasse B.—

### 2e. — Pièces pour servir au droit de prélation du Val Ste Marie.—

1. 1644. — Factum contre Dom Alle Paule Didier, vaure Cura, au fief du domaine de Layron, où il est trouvé le droit de prélation acquis au Val Ste Marie.—

2. 1653. – Quittance de 53 livres 11 sol 6 deniers, passée à Dom Etienne le Sauvage, (prieur) par Etienne Richard pour composition de droit de prélation. –

## Liasse C. –

### 3e. – Entreprises des fermiers de St Nazaire sur la directe du Val Ste Marie. –

1. 1491-1729. – Un dossier contenant plusieurs extraits de reconnaissances sur fonds en Bouvante, prétendues passées au profit du roi et de Mre de la Baume d'Ostun, soit de Pallard; avec une annotation, en 1600, de Dom Lue, procureur du Val Ste Marie, sur le 1er mémoire qui accuse Mre Branier et Cara, de St Nazaire, de mauvaise manoeuvre; ladite annotation critiquée par Dom Louis Pichon, prieur. Réponses en 1729 à tous les mémoires desdits fermiers de St Nazaire, avec un extrait d'anciennes reconnaissances passées au profit du Val Ste Mie pour opposer aux prétendues de St Nazaire. –

2. 1729. – Quittance des arrérages de tenuis dus à Mre le président de la Saulne, sur le fond situé à St Martin, appartenant à Louis Tavet.

3. 1731, 21 Nov. – Quittance des lods payés pour Mre le président de la Saulne, par le Val Ste Marie, à Mre Barrey et, de St Jean, fermier dudit seigneur président, sur le fond acquis par Dom de Montaynard, prieur, qui est le même fond que dessus, provenu d'Hugues Charmeil. –

## Liasse D. –

### 4e. – Procès du Val Ste Marie contre les Srs Jacques Buisson et Jacques Magolet, fermiers du domaine du roi, à cause de la directe du Val Ste Marie. –

1. 1678. – Un mémoire de quelques fonds du Val Ste Marie à St Martin, prétendus de la censive du roi, avec un avis de Mre le juge de Bouvante, portant que s'il se trouve quelque titre au Val Ste Marie qui établisse la directe universelle, il prévaudra à cette prétendue censive.

Nota: C'est apparemment sur les mêmes fonds demandés par les fermiers de St Nazaire ci devant.

2. 1680 et suiv. – Un dossier de procédures, coté Intendance, contenant l'arrêt du conseil en faveur de Jacques Buisson, fermier du domaine, pour le recouvrement des lods et ventes, à cause d'échanges d'immeubles contre autres immeubles et rentes. Ordonnance de Mre d'Harbigny, intendant du Dauphiné, pour ce fait; Assignations données à ce sujet au Val Ste Marie et aux habitants de Bouvante, à la requête de Buisson et Magolet; Requêtes, réponses et productions du Val Ste Marie et desdits habitants, sur lesquelles consentement desdits Buisson et Magolet que le Val Ste Marie et les susdits habitants de Bouvante soient déchargés.

3. 1680. – 13 petits dossiers d'extraits, en forme, de reconnaissances des habitants de Bouvante au Val

au Val Ste Marie, produits pour répondre aux demandes, en 33 articles, de Buisson et Magolet, pour prouver que les fonds y énoncés sont de la censive du Val Ste Marie et non de celle du Roi. Il y a plusieurs articles dans lesdits extraits qui servent à prouver le droit de prélation, etc..

4. 1683. – Un dossier coté, Intendance, contenant plusieurs écritures du Val Ste Marie et de Bouvante, et répliques des Srs Magolet et Buisson...; Investitures données à plusieurs particuliers dudit Bouvante par le Val Ste Marie, pour fonds par eux acquis audit lieu; Assignations données par lesdits Buisson et Magolet à divers habitants de Bouvante pour payer lods au profit du roi, à cause de leurs acquisitions ou échanges de fonds audit Bouvante, comme relevant de la censive du roi, etc...

5. 1683, 17 Déc. – Ordonnance et décret de Mre Cardin Lebret, intendant de Dauphiné, qui décharge le Val Ste Marie et les habitants de Bouvante des demandes à eux faites par les Srs Buisson et Magolet, des lods, etc. sur plusieurs fonds audit lieu, prétendus de la censive du roi; et déclaration que, par les titres produits par le Val Ste Marie, la directe universelle et le droit de prélation est acquis à ladite maison: ledit décret signifié auxdits Buisson et Magolet.

6. 1683. 2 Déc. – Quittance de 110 livres, passée au Val Ste Marie par Mrs Château et Marcellier, fondés de procuration des Srs Buisson et Magolet, pour les frais de l'instance, jugée à l'Intendance de Dauphiné, pour les lods prétendus sur ladite maison et les habitants de Bouvante; avec déclaration que le roi ne prend aucun lod ni droit de directe pour échanges ou autrement dans la terre de Bouvante. –

## Liasse E. – 5e. –

1. 1761, 26 Janvier. – Procès au bailliage de St-Marcellin contre Vignon Gindan, de St-Martin, qui refusait de reconnaître un pré situé au bord de Lionne, près Flandène, etc..

2. 1761. – Procès verbal dressé par Mre Layssac, gradué, et ce, à l'effet de constater l'incendie

NB. – arrivé le 23 oct 1761, à l'appartement de V.P. Dom coadjuteur; dans lequel incendie ont péri les 2 derniers terriers, Frère et Ruban. Tiroir 24. –

---

# Tiroir XXV. – Limites et confins des terres et seigneurie du Val Ste Marie.

## Liasse A. –

1e. – Pièces concernant les limites des terres et seigneurie du Val Ste Mie et d'autres lieux circonvoisins

1. 1502. – Limites des montagnes et seigneurie du Val Ste Marie: extrait du terrier de la Grande Recette de Dauphiné, à la requête de Srs Bogat, châtelain de St-Nazaire, en l'an 1502, assemblé

ensemble les limites des seigneuries de Rochchinard, de Rochefort, de Chateaudouble, d'Eglig et des confins du mandement du Pont-en-Royans, le tout ligué Bachassan.

2. 1540. Avril. – Un dossier de plusieurs procédures et visite de limites et termes du mandement et territoire de Bouvante, commencé en 1539, à la requête de Dom Gouat Simon, prieur, et de Dom Jacques Guine, procureur du Val Ste Marie; Me Emmanuel Mulat, seigneur de St-Marcel et conseiller au parlement de Dauphiné, commissaire.

3. 1593. – Extrait en bonne forme de partie de la transaction du Val Ste Marie avec les habitants et mandement de St-Nazaire, où sont énoncés les confins dudit mandement et de celui de Bouvante, et où il est fait mention de la procédure et vérification ci-dessus, faite par Me le conseiller Mulat, seigneur de St-Marcel, an 1540. –

4. 1593. – Limites des terres et seigneuries du Val Ste Marie par Dom Pierre Masse, procureur.

5. – Mémoires des limites de Val Ste Marie, écrits par Dom de Moufraulle et pris apparemment sur la donation des princes Dauphins.

6. 1593, 6 Juillet. – Actes concernant les limites des gagères contre les habitants de Vaciaux, par lesquels leur est manifestement démontré par l'effet des donations faites au Val Ste Me les vraies limites qui séparent nos bois des leurs; avec protestation de tous dépens, dommages et intérêts par Dom Pierre Masse, procureur de Val Ste Marie.

7. 1593, 9 Juillet. – Acte de rapport de visite des confins des montagnes du Val Ste Marie concernant la division des mandements et bois de Bouvante et de Vaciaux; et l'herbage de nos montagnes, à l'instance de Dom Pierre Masse, procureur.

8. 1605, 22 Sept. – Acte de limitage des montagnes de Val Ste Marie et desdits de la Chapelle de Vercors et seigneurs de la dite Chapelle de Vercors.

9. 1605, 24 Sept. – Acte de visite de limites faite entre le Val Ste Marie et les habitants de Vaciaux pour les confins des deux seigneuries.

10. 1614, Août. – Un dossier contenant 5 actes: étant plusieurs assemblées et délibérations des habitants de Bouvante, aux fins de régler avec le Val Ste Marie les limites des bois, où ladite maison a accordé l'usage auxdits habitants; acte de plantation des limites desdits bois, où l'usage est accordé aux habitants; et ratification dudit acte de plantation de limites par la communauté dudit Bouvante.

11. 1620. – Mémoire instructif de Dom Bruno Gaude touchant la limite de Lante et Gansienne et les lieux de bucherage et pacquerage accordé aux habitants du mandement de St-Nazaire.

12. 1656,

Inventaire 1737. – Tiroir XXV. Liasse A. –

12. 1656, 13 Juin. – Acte de limitage entre le Val Ste Marie et les habitants de Bouvante pour les endroits où ladite chartreuse accorde le pâturage. –

13. 1672, 1er Mai. – Acte d'assemblée des habitants de St Laurent de Royans par devant Me Just Bertrand de Chatonière, châtelain du Pont, aux fins de convenir pour les réparations des chemins, et des bois qu'il sera permis au seigneur de l'assenage de faire charbonner dans les communaux, pour l'usage des forges que ledit seigneur veut établir audit St Laurent, sur le ruisseau de Cholaix ; et par ledit acte est accordé 200 tâtrées seulement de réserve aux dits habitants dans les dits communaux.

14. 1672. – Convention entre Me Charles Louis Alphonse de l'assenage, seigneur du Pont en Royans et St Laurent, et entre les habitants dudit St Laurent, pour la construction des forges sur le ruisseau de Cholaix, avec faculté audit seigneur de faire charbonner dans les bois communaux réservé les bois à sapin, 200 tâtrées et l'usage desdits habitants.

15. 1672, 8 Mai. – Convention entre Me Charles Louis Alph. de l'assenage et les habitants de Ste Eulalie et de St Hilaire, pour construction desdites forges et les forêts de la montagne de St Laurent à charbonner à l'usage desdites forges ; et tout réservés, dans lesdites forêts, les sapins et 70 tâtrées bois pour l'usage des habitants.

16. 1674. – Mémoire de Dom de Monfreulle, prieur... sur la limite de Bouvante et val St Martin le Colonel.

17. 1675. – Mémoire de Dom de Monfreulle, prieur... touchant la limite de l'Echarasson qui sépare les mandements de Bouvante et de St Nazaire. –

18. 1679, 27 Mai. – Lettre de Me Perrot, maître des forges de St Laurent, qui écrivit à Dom Coadjuteur de Val Ste Marie, et assura n'avoir placé aucun charbonnier dans les forêts de ladite chartreuse.

19. 1679. – Requête du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné pour avoir les informations faites contre Jean Lisaré, de l'Echarasson, à cause des limites enlevées.

20. 1687. – Vacation du garde forestier de Val Ste Marie et requête au baillage de St Marcellin à cause de la limite de terre de Beaucros, qui a été rompue.

21. – Mémoire touchant quelques limites vers le roc d'Armasas, du côté de la Rochâte.

22. – Limites des terres et seigneurie de Bouvante, du Val Ste Marie. Extrait de la donation des princes Dauphins.

23. – Limitage de 500 toises bois en Montué, faisant partie de la réserve des forêts du Val Ste Marie.

26. – Contenance des montagnes du Val Ste Marie, mesurées par toises, lieues et stades.

25. – Mémoire sans date, de Dom de Monfreulle... pour la coupe des bois contestée par les frères de Léoncel. – Parès

26. 1674. – 3 actes, à la requête des communautés de Châteaudouble, Combovin et Chaffal, étant en Val Ste Marie pour le trouble dans la coupe des bois achetés de Mr de Lallard ; et un acte signifié de la part de Val Ste Marie auxdites communautés, en réponse à leur dire. –

27. 1593. – Acte concernant nos limites avec les Pères de Léoncel. (ou 1393). i.c. –

28. 1661. – Limites du domaine de la charge pouvant servir pour les limites de Val Ste Marie avec les Pères de Léoncel.

29. – Mémoire, sans date, concernant les limites du mandement de Bouvante avec les PP. de Léoncel.

30. 1684. – Lettre du frère Jacques Noyer pouvant servir pour la coupe des bois contestée par les Pères de Léoncel.

31. – Minute, sans date, de requête au sujet du pré de la Lusernière au dessous de Rochas.

32. – Limites des terres, bois et pâquerage de Val Ste Marie ancien.

33. 1605. – Révision des limites entre le mandement de Bouvante et Vachieu.

34. 1647. 1651. 1658. – 3 actes qui font voir que les bâtiments de Jean Olivier sont à l'Echarasson.

35. 1657. – Informations touchant les limites de la charge. –

36. 1687. 9 juin. – Requête de Mr marquis de la Baume et du prieur de Val Ste Marie pour informer contre ceux qui avaient renversé la limite du pré Gilles.

37. – Mémoire, sans date, de requête pour les limites avec Mr de Sassenage. –

38. – Vue, sans date, d'une partie des confins, tant avec Mr de Sassenage, qu'avec Mr de Lallard.

39. – Mémoire, sans date, touchant les limites de l'Echarasson et du pré de la Lusernière.

40. 1701. – Confronts de la forêt de Bouvante.

41. 1679. – Procédures touchant les limites de la forêt de Bouvante.

42. – Mémoires touchant les limites des bois de Val Ste Marie, tirés de la transaction passée avec la communauté de Bouvante en 1656. –

43. 1688. – Procédures pour l'aulèvement de la limite du pré de Gilles, et mémoire publié en conséquence. (-quence.)

44. 1723. – Lettre du frère Jacques Noyer touchant la prétendue fabrique royale de St Laurent, et les limites avec Mr de Sassenage. –

45. 1727. – Extrait de lettre patente de Louis XV en faveur des Chartreux, pour l'exploitation de leurs bois.

---

## Tiroir XXVI. – Bois et Forêts du Val Ste Marie. –

### Liasse A. –

1°. – Procédures contre Jean Raymond à cause d'une scie, etc. à Chaillas, et remarques sur le lieu de l'Echarasson. –

1-16-4-1609. –

Inventaire 1737. — Tiroir XXVI. Liasse A. —

1. 1604-1607. — Un dossier de procédures du Val Ste Marie contre Sr Emmanuel Raymond, de Chabeuil, à cause d'un tènement de maison, moulin, scie, etc. à Chaillas, que le Val Ste Marie lui voulait faire déguerpir pour cause de lésion. Deux consultes de Mrs Scipion Guillet, avocat de Grenoble, favorables au Val Ste Marie. Extrait de reconnaissance des susdits fonds au profit du Val Ste Marie; et 3 pièces de procédures du Val Ste Marie et dudit Sr Raymond au bailliage de St Marcellin.

2. 1642 et 1645. — 2 actes qui font voir que le lieu de l'Echarasson est situé près de la grange de Mre de Salle sur St Jean.

3. 1674. — Remarques de Dom de Monfrault sur le lieu de l'Echarasson.

## Liasse B. —

### 2e. — Extraits de divers privilèges concernant les Bois. —

1. 1667 et 1669. — Ordonnances de la Maîtrise des eaux et forêts de montagne en faveur de la chartreuse du Val-Dieu, pour l'exploitation de plusieurs arpens de bois.

2. 1727, Mai. — Extrait de lettres patentes de Louis XV, roi de France, en faveur de l'ordre des Chartreux pour l'exploitation de leurs bois. —

## Liasse C. —

### 3e. — Mémoires et consultes pour le cantonnement des bois du Val Ste Marie, usagés aux communautés. —

1. 1657, 12 Juillet. — Mémoire et consulte donnée par les habitants du mandement de St Nazaire et avis de Mrs Livache et Perrachon, avocats de Grenoble, qui porte que le Val Ste Marie ayant été portionné par la réserve de la transaction de 1593, et les 500 toises encore bois réservées en Montué, dont les communautés sont exclues, le Val Ste Marie n'est plus recevable à demander un autre partage, soit plus grande réserve, etc...

2. 1658, 15 Janvier. — Consulte et avis de Mr Gaillard, avocat de Grenoble, portant que la chartreuse du Val Ste Marie peut réduire au quart l'usage qu'ont les communautés dans les forêts du Val Ste Mie, et les cantonner; lequel Mr Gaillard a vu la consulte ci-dessus de Mrs Livache et Perrachon.

3. 1658, 15 Janvier. — Consulte et avis de Mr de Barral, avocat de Grenoble, portant que la chartreuse du Val Ste Marie peut réduire à moins de moitié l'usage qu'ont les communautés dans les forêts du Val Ste Mie, et les cantonner; lequel de Barral a vu la consulte ci-dessus.

4. 1658, 23 Mai. — Requête de Dom Alexis Arnaudi à la Révérence et au chapitre général, aux fins de le pourvoir pour faire cantonner les communautés... attendu que l'usage leur accordé

étant commun avec lad. de chartreuse, suivant l'action « nemo tenetur in communione remanere propter discordias », le cantonnement est nécessaire. Ladite requête renvoyée à l'examen des pères visiteurs de la province. –

5. 1665. 4 Mars. – Extrait d'arrêt préparatoire du parlement de Dauphiné, en faveur de noble Jacques de Rivoire, seigneur des Abrets, Roybon, etc.. contre les consuls et communauté de Dionay, à cause des bois de Chambaran, où ledit seigneur demandait qu'il fut défendu aux dits habitants de couper des bois attaire assarts dans lesdits bois de Chambaran.

6. 1685. – Extrait de déclaration des habitants de Bouvante, qu'ils ne peuvent arrenter leur droit d'usage dans les forêts du val Ste Marie, au delà de 8 à 10 livres.

7. 1690. – Etat des bois coupés dans les forêts du val Ste Marie dans la courante année, fait par Vincent Chaix, garde forestier.

8. 1699. – Mémoire de Dom Dufour, prieur du val Ste Mie, sur la défense de Mr Bouchu, intendant de Dauphiné, à ladite maison de ne couper aucun arbre, à peine de 100 livres d'amende. –

## Liasse D. –

4e. – Visites, arpentages, plans des forêts du val Ste Marie; défenses et permissions à ladite maison d'y couper, tarer, etc..

1. 1658. – Plan des bois de réserve de la chartreuse du val Ste Marie, par Dom Alexis Arnaudi, prieur. –

2. 1658. – Plan des 500 toises bois en Montué, faisant partie de la réserve du val Ste Mie, par D. Al. Arnaudi, prieur.

3. 1674. – Plan, fait par dom de Monfrault, prieur, de la montagne du val Ste Mie, pour faire voir que les coupes de bois de hêtre pour faire du charbon à l'usage des martinets du val Ste Marie, ne feront aucun préjudice aux habitants de St Tean pour la commodité de leur chauffage. –

4. 1685. – Ordonnance de Mr Labrat, intendant de Dauphiné, portant défenses aux usagers dans les forêts du val Ste Mie, d'y couper aucun arbre propre à faire des rames de galères. –

5. 1686. – Requête présentée à Mr Lebret, intendant de Dauphiné, par le Sr Lerat, fournisseur de la marine, et défenses à Madame de Vireu, Mr de Beauregard, à la Grande chartreuse et au val Ste Marie, de ne couper aucun bois dans leurs forêts que ledit Sr Lerat n'ait marqué ce qui est propre au service du roi.

6. 1687. – Formule d'acte contre ceux qui se jactent d'avoir des commissions pour la marine.

7. 1689. – Requête à Mr l'Intendant de Dauphiné contre des particuliers du mandement de St Nazaire qui avaient contrevenu aux ordonnances et commis excès dans les forêts du val Ste Marie.

8. 1690. – Passeport du roi pour les bois de la marine, provisions de guerre et de bouche pour le Sr d'Olier entrepreneur.

9. 1692

Intendant 1737. – Tiroir XXVI. Liasse D. –

9. 1698. – Ordonnance de Mr l'Intendant de Dauphiné, portant défenses aux usagers dans les forêts du Val Ste Marie, d'y couper aucun bois sans sa permission, à peine etc...

10. 1698, 12 Sept. – Défenses de Mr Bouche, intendant de Dauphiné, aux maisons chartreuses de ladite province de couper aucun bois dans leurs forêts, qu'elles n'aient été visitées par le Sr Marcel, commissaire de la marine; et mémoire de Dom Reynaud, prieur du Val Ste Mie, à ce sujet, où il prétend que lesdits usagers sont sujets auxdites défenses, etc...

11. 1693. – Déclaration faite par Dom Reynaud, prieur... des bois de ladite chartreuse, dont il dit que le contenu est de 7500 arpents, et supplie Mrs les traitants de taxer modérément ladite maison sur ce contenu de bois.

12. 1693. – Un petit dossier, lié en ruban vert, contenant entre déclaration de Dom Reynaud, prieur... du contenu des forêts du Val Ste Marie; récépissé de ladite déclaration; placet du Val Ste Mie à Mr l'Intendant, aux fins de pouvoir couper 30 arpents des 7500, sur lesquels ladite maison a été taxée.

13. 1693. – Rôle arrêté au conseil, par lequel le Val Ste Marie est taxé à 7500 livres sur 7500 arpents (à peu près 5 millions 250 mille mètres carrés, la parcellaire est sans doute de Mr Magnat), qu'elle a déclaré lui appartenir, à raison de 10 livres par arpent. ita

14. 1693. – Arrêt du conseil du roi qui ordonne aux communautés régulières et séculières de faire arpenter leurs bois.

15. 1695. – 3 pièces étant requête du procureur du roi des eaux et forêts, et assignation au Val Ste Marie et aux consuls de Bouvante pour se trouver, avec ceux de St Jean, de St Martin, Oriol et Vercors, aux forêts du Val Ste Marie, aux fins de les visiter et arpenter. –

16. 1698, 17 Nov. – Ordonnance de Mr Bouche, Intendant de Dauphiné, portant défenses au Val Ste Mie et à tous autres, de ne couper aucuns bois de hêtre dans les forêts de ladite chartreuse, à peine de 100 livres d'amende.

17. 1699. – Prix fait donné par Dom Jean Bte Dufour, prieur du Val Ste Marie, à Srs Jacques Brasson, de St Jean, et Antoine Cortays, de Lans en Roy ans, pour arpenter les montagnes et terroirs de propriété du Val Ste Marie, moyennant 300 livres et leur nourriture aux frais des chartreux, en conséquence des ordonnances des commissaires de la réviscion des feux du Dauphiné.

18. 1699. – Requête présentée à Mrs des eaux et forêts par Sr Claude Clet et autres, entrepreneurs pour la marine, qui avaient fait des conventions avec Bonistant, de St Jean, et exposaient que le Val Ste Marie les troublait.

Nota: l'ordonnance porte qu'ils conviendront du prix des bois avec le propriétaire.

19. 1700. – Requête de la chartreuse de Boulieux pour l'enregistrement des privilèges des bois à la Maîtrise de Besançon: appointée d'un néant. –

20. 1701. — Visite des forêts du Val Ste Marie par Mr d'Artilliers, ingénieur du roi, et note des endroits qu'il (a marqués.

21. 1701, Juillet. — Lettre de Mr Hubart, commissaire de la marine, Visite faite par lui des forêts du Val Ste Marie, et ordre à la communauté de Bouvante de payer 4 journées pendant lesquelles les indicateurs ont travaillé

22. 1701, 14 Juillet. — Arpentage et mensuration de toutes les forêts de la chartreuse du Val Ste Marie, faite par ordonnance de Mrs les commissaires de la réviction des eaux du Dauphiné, pour être jointe au procelaire de la communauté de Bouvante par Mrs Jacques Bresson, et Antoine Corbeyl.

23. 1701, 30 Sept. — Permission accordée par Mr Bouche, intendant de Dauphiné, au Val Ste Marie et aux usagers, d'exploiter les bois, sous la réserve de plusieurs endroits énoncés en ladite permission, + et lettre de Dom Dufour, 1ier prieur du Val Ste Marie, à ce sujet.

24. 1702. — Autre permission de Mr Basset, maître des eaux et forêts, portant qu'il sera loisible au Val Ste Marie de faire enlever dans ses forêts les bois que les usagers y ont coupés, si ceux-ci ne les ont pas dans l'espace de 3 mois.

25. 1703, 1er Août. — Permission de Mr Chalvet, maître des eaux et forêts, au Val Ste d'exploiter ses bois avec réserva.

26. 1705. — Un petit dossier contenant un extrait de lettre écrite à Mr de Chamillard, Ministre, par Dom + de Montgynard, prieur, et les officiers, pour justifier leur conduite sur l'économie des bois,

27. 1705. — Un état des bois coupés par le Val Ste Marie depuis 1677 jusqu'en 1705; et un placet présenté par le Val Ste Mie (appartenant à Mr de Chamillard, Ministre) pour avoir permission d'exploiter les bois, sans avoir égard aux défenses de Mr Bouche.

28. 1707. — Ordonnance de Mr Bégeard, subdélégué de l'Intendance de Valence, pour la déclaration de la justice, bois, etc... du Val Ste Marie; ensemble une instruction de Mr Brunier Flandère, châtelain; et mémoire de Dom procureur du Val Ste Mie, très instruit à ce sujet,

29. 1708. — Mémoire de Dom Tournus sur la déclaration des bois à faire par le Val Ste Marie.

30. 1727. — Etat de Bouvante, des bois du Val Ste Marie, de leur contenu, des droits du Val Ste Mie, des scias établies dans le mandement, etc... donné par Mr Macaire, châtelain, à Dom Faviere + prieur, avec remarques dudit Dom prieur, qui est d'avis qu'il faut cantonner les communautés sur leur usage dans les forêts du Val Ste Marie. —

31. 1727, 3 Mai. — Lettre de Mr de Fontanieu, intendant de Dauphiné, à Dom Faviere, prieur du Val + Ste Marie, pour relacher quelques bois que ledit prieur avait fait saisir à Chabert, charpentier (de Romans.

32. 1727, 3 Nov. — Lettre de Mr Chabert de l'Isle, commissaire de la marine à Grenoble, prétendant interpréter les privilèges des bois de l'ordre des Chartreux, renouvelés en 1727. —

33. 1728

Inventaire 1737. — Tiroir XXVI. Liasse D. —

33. 1728 | — Arpentage et plan figuratif des forêts du Val Ste Marie fait par Mre Joseph Cabot, commis par Mrs les commissaires de la réformation des bois du Dauphiné.

34. 1731, 3 Juin. — Visite, mensuration et procès verbal des forêts du Val Ste Marie, fait par Mre Chabert de l'Isle, commissaire de la marine, résidant à St Gervais en Dauphiné, à la fabrique royale des canons.

35. 1734, 29 Août. — Acte signifié au syndic de la chartreuse du Val Ste Marie, de la part de Mre Sibaud, maître particulier des eaux et forêts de Die, qui voulait visiter les scies de ladite chartreuse, et opposition dudit syndic, etc. —

## Liasse E. —

5e. — Pièces concernant les déclarations des bois à couper du Val Ste Marie, faites au Bureau de la réformation des eaux et forêts. —

1. 1731, 18 Mars. — Mémoire et commission de bois demandé par Mre Farconnet pour Mre l'abbé de Clamet et pour Dom Rivoire, prieur de Valbonne.

2. 1731, 26 Mars. — Réponse de Dom prieur du Val Ste Marie audit mémoire de Mre Farconnet.

3. 1731, 28 Avril. — Déclaration donnée au bureau de la réformation des eaux et forêts du Dauphiné, par Mre Farconnet, procureur, pour et au nom du Val Ste Marie, de 6000 arbres à prendre à couper; dont 350 pour les scies qui fourniront 56 gros ais de planches; et il reste au magasin de ladite chartreuse 20 gros ais de vieilles planches.

4. 1731, 14 Mai. — Lettre de Mre Farconnet qui renvoie à Dom prieur la susdite déclaration.

5. 1731, 10 Juin. — Réponse de Dom prieur du Val Ste Mie à Mre Farconnet, et lui demande un passe-port pour des bois à envoyer en Provence.

6. 1732, 14 Mai. — Déclaration faite à la réformation des bois mal à propos par Mre Farconnet, d'une quantité de bois supposée rendue par la Val Ste Marie à Mre Antoine Turc, fournisseur de la marine à Toulon. Le Val Ste Marie ne reconnait point la susdite déclaration. —

7. 1732, 24 Mai. — Lettre de Mre Farconnet qui donne avis à Dom prieur... qu'il a fait la susdite déclaration.

8. 1732, 29 Mai. — Réponse de Dom prieur... où il marque les griefs sur ladite déclaration faite mal à propos.

9. 1732, 21 Juin. — Lettre de Dom prieur... à Mre Farconnet, de Grenoble, pour la déclaration à faire à la réformation, pour les bois que le Val Ste Marie veut couper dans la courante année, dont 350 pour les scies, et qu'il reste 24 gros ais de vieilles planches dans les magasins de ladite chartreuse.

10. 1732, 19 Juillet. — Lettre de Mre Farconnet à Dom prieur par laquelle il lui donne avis de la susdite déclaration.

11. 1741, 21 Dec. — Lettre de Mre Chabert de l'Isle, commissaire de la marine, qui donne consentement pour l'exploitation des bois exprimés dans la déclaration à Mrs de Maurepas, du 20 Août 1740 et autres. —

12. 1743, 15 Juil

12. 1743, 16 Juillet. – Copie de la déclaration des bois à exploiter pour l'année 1744, envoyée en chartres par Mgr de Maurepas, Ministre de la marine, et autres. –

13. 1745. – Autre de même.

14. 1743, 8. oct. jusqu'au 9 août 1744. – Quelques lettres de Mr Dasque, commissaire de la marine, au sujet du charbonnage dans nos réserves, et autres. –

## Liasse F. –

6e. – Ordonnances de Mrs de la réformation des bois de Dauphiné; leurs verbaux de visite, permissions de couper des bois et modèles aux gardes bois. –

1. 1725, 1er Janvier. – Ordonnance de Mrs les commissaires de la réformation des bois de Dauphiné, portant défenses à toutes communautés et particuliers de couper aucun arbre sans la permission de ladite réformation; enjoint aux châtelains et consuls, à l'art. 24. d'y tenir la main sous les peines de l'ordonnance, et défend aussi de tenir des chèvres sans permission, &c...

2. 1725, 18 Mai. – Avertissement de Mrs les commissaires de la réformation au Val Ste Marie, qu'ils se transporteront le 26 du courant mois pour faire la visite de ses bois. –

3. 1725, 18 Mai. – Permission desdits Srs commissaires au Val Ste Marie de couper dans la courante année 15 toiserées de ses bois. –

4. 1726, 4 février. – Ordonnance desdits Srs commissaires pour l'exploitation des bois, portant, article 1er, défenses de couper des bois sans permission; art. 2. de n'en couper dans les réserves par eux faites; art. 7: de ne couper aucun sapin qu'il n'ait 3 pieds de tour; art. 18 et dernier: enjoint aux châtelains et officiers de faire exécuter lesdites ordonnances.

5. 1726, 2 Avril. – Permission desdits Srs commissaires au Val Ste Marie d'exploiter, dans la courante année, 9 toiserées de ses bois.

6. 1726, oct. – Extrait du procès verbal de Mrs les commissaires de la réformation des bois, pour ce qui concerne les bois du Val Ste Marie et autres circonvoisins.

7. 1726, 28 oct. – Permission de Mrs les commissaires de la reformation ... à Sr Fr. François de Bouvante, de couper quelques sapins et hêtres, sous le consentement de Dom Favière prieur.

8. 1726, 28 oct. – Permission des mêmes à André Vinay, d'Oriol, de couper quelques bois dans les forêts du Val Ste Marie, sous le consentement de Dom Favière prieur... et à condition que les bois seront marqués de marteau du Val Ste Marie. –

9. 1727, 25 Janvier. – Permission des mêmes à L. Barruyer, de St Jean, de couper quelques bois dans les

dans les forêts du Val Ste Marie, sous le consentement du Sr Favier, fieur... et à condition de leur payer les droits dûs.

10. 1727, 18 Avril. - Ordonnance de Mrs les commissaires à la communauté de Bouvante et à la chartreuse de Bouvante, communauté de Percos, mandement de St Nazaire, pour couper des bois dans les quarts, qui ont été abattus à réserve, sans permission.

11. 1727, 13 Mars. - Rapport du bureau de la réformation, pour la sortie des bois destinés pour la chartreuse de Valbonne, avec quelques avis de Mr Farconnet, procureur à Grenoble.

12. 1727, 13 Mai. - Ordonnance de Mrs de la réformation des bois de Dauphiné, portant: Article 1er: qu'il sera fait au greffe de leur bureau la déclaration des bois qu'on voudra couper; Art. 3. qu'il y aura dans chaque communauté un marteau gravé aux armes du seigneur, pour marquer les bois à abattre; Art. 4.: qu'ils seront marqués avant l'abattage et ne seront coupés qu'en vertu de permission; Art. 6: ne pourra aucun particulier acheter aucun bois des délinquants, soit contrebandiers; Art. 7: ne pourra aucun voiturier voiturer les bois sans permission des Srs commissaires de la réformation; art. 9: enjoint aux officiers des communautés d'arrêter les bois en contravention, à peine d'en répondre à leur propre et privé nom.

13. 1727, 7 Juin. - Permission de Mr l'Intendant et des commissaires de la réformation, à St Chabert, charpentier de Romans, de prendre 400 travattes et 4 grolles de doublés dans les forêts du val Ste Marie, à la charge de payer à ladite maison les droits à elle dus. Lettres de Valence et de Romans qui certifient que ledit St Chabert s'est servi frauduleusement de ladite permission.

14. 1727, 10 Juillet. - Formule de Mr Farconnet, procureur de Grenoble, pour les certificats des bois, de l'agrément de Mr d'Agincourt, procureur du roi de la réformation des bois du Dauphiné.

15. 1690 - 1732. - Divers modèles de procès verbaux pour le garde bois du Val Ste Marie.

Nota: que les pièces concernant la réception des gardebois et leur prestation de serment sont avec les titres de justice du Val Ste Marie. Tiroir 23. liasse A. -

16. 1728, 19 Janvier. - Permission de Mrs de la réformation à St André Vinay, d'Oriol, de vendre pour Romans quelques pièces de bois, énoncées en la précédente permission du 28 oct. 1726.

17. 1682. - Arrêt et pareatis de Mrs de la table de Marbre à Paris, qui permet à la chartreuse du Val Ste Marie de procéder, pour les contraventions dans les bois, devant le lieutenant du Bailly de St Marcellin. Le copies de signification ou publication dudit arrêt à qui de droit.

18. 1682, 3 Juin. - Autre arrêt des juges de la table de marbre, qui ordonne qu'en cas d'appel des juges de Bouvante, au fait des eaux et forêts, les appellations seront relevées à la table de marbre à Paris.

à Paris, lourde peine d'amende.

19. 1682, 29 oct. — Extrait de procédures touchant le bois contre Mr le marquis de Lassanage.

## Liasse G. —

7e. — Divers mémoires et instructions de Paris et de Chartreuse concernant les bois et la réformation d'iceux dans la province de Dauphiné, et déclarations y faites depuis 1727. —

1. (1727 et suiv) — Un dossier contenant plusieurs mémoires à consulter, et arrêts de la Révérance (le R.P.), de Dom de Moirin, procureur de Chartreuse, et de Mr Pigné, secrétaire du roi à Paris, et de Mr Le Coulteux, intendant de Mr le duc de Lallard, concernant ce qu'il convient observer à l'exploitation des bois pour les chartreuses de Durbon et du val Ste Marie ; Lettres à Mr d'Agincourt, procureur du roi à la réformation des bois de Dauphiné, à la Révérance, à Dom de Moirin, à Mr Farcomet, procureur à Grenoble ; Réponses ; Requêtes présentées à ladite réformation des bois, etc. depuis 1727. —

2. 1745, 13 Juin. — Lettre de St Julien, procureur de Die, au prieur du Val Ste Marie, au sujet des bois et d'autres affaires, etc.

---

# Tiroir XXVII. — Diverses affaires concernant les Bois du Val Ste Marie. —

## Liasse A. —

1e. — Permissions demandées au Val Ste Marie de couper des bois dans ses forêts. —

1. 1584. — Plusieurs lettres écrites à Dom prieur du Val Ste Marie par Mr de la Franconière, par lesquelles il demande permission de couper des bois dans les forêts de ladite maison.

2. 1585. — Mr de la Baume d'Autun prie Dom prieur du Val Ste Marie de relâcher à Jean Poudrel, dit Picton, son vassal de St Nazaire, un radeau sur lui saisi à Romans.

3. 1592. — Lettre de Mr le connétable de Montmorency, écrite à Pézenas, à Dom prieur du Val Ste Marie, par laquelle il lui demande des bois pour les bâtiments d'Alais et de Baignols ; et consentement de Dom Dagoneau, prieur de ladite maison.

4. 1592. — Vente de bois faite par le Val Ste Marie pour les bâtiments dudit seigneur de Montmorency.

5. 1643. — Les Cordeliers de l'observance de Romans demandant au R.P. D. Juste, Général des Chartreux permission de prendre 8 arbres sapin dans les forêts du Val Ste Marie, pour le couvert de leur église, incendiée dans les guerres de religion. Leur requête renvoyée à Dom prieur du Val S. M.

6. 1645. — Permission accordée par le Val Ste Mie à Mr Louis Mazaire, châtelain de Bouvente, de prendre quelques pièces de bois dans les réserves du Val Ste Marie.

7. 1650. — Permission accordée par le Val Ste Marie à Sr Charles Raymond, St Jean, de couper des bois dans

dans les forêts du Val Ste Marie usagées, pour rebâtir une maison.

8. 1652. - Autre permission à Pierre Chaix, pour rebâtir sa grange brûlée.

9. 1655. - Mre de Pluvinal, gouverneur de Crest, demande à Dom Arnaud, prieur de Val Ste Mie, la permission de faire couper quelques bois dans sa forêt.

10. 1656. - Idem Me Chalvet, curé de St Nazaire, Jacques Sibaud, de St Jean, Pierre Barnaron, de St Martin; Ps Didier, de St Jean: Jacques Alloin, de St Jean: Etienne Thomas, consul de St Jean; Etienne Bodin, de St Jean, conformément à la sentence arbitrale de 1593. Du même Ps Courand et Girodin, Charles Sibaud et les Ps Frère, de St Jean. -

11. 1657. - Autre de même de Mre le marquis de la Baume d'Oison, pour réparations à la grange de Manne.

12. 1660. - Autre de même de Charles Cora et Marc Tamonet, de St Nazaire, et Jacques Pascal.

13. 1661. - Autre de même par les consuls et officiers de St Jean, pour réparer la halle.

14. 1662. - Etat des bois demandés au Val Ste Marie par Mre Cara, chatelain, pour les réparations de ses granges et de celles de Mre le marquis de la Baume.

15. 1664. - Autre de même à Ps Maillan, Etienne Thomas et Bodin, de St Jean, pour réparations à leurs maisons.

16. 1667. - Etat de ceux à qui Dom Arnaud ... a donné permission de couper des bois ... dans la courante année.

17. 1679. - Permission donnée à quelques particuliers de St Jean ... par Dom de Charnas, prieur ...

18. 1680. - Mre de Pluvinal, de Crest, demande, en payant, quelques bois de la réserve du Val Ste Marie pour les réparations de ses granges d'Ambel, et offre ses services.

19. 1680. - Permission accordée ... par Dom de Charnas, prieur ... à plusieurs particuliers de St Martin de couper des bois pour leurs réparations, ... et leur permet de passer par le chemin de Malamil, sans tirer à conséquence.

20. 1681. - Permission à Ant Lavardon et Dominique François, de St Martin, de couper quelques bois et de scier à la Rochette.

21. 1681. - Autre à Pierre Chol et P. Brenier, de St Jean, pour réparations ...

22. 1681. - Autre à Mre de Beaumont, comme procureur de Mre le marquis de la Baume, pour ses bâtiments et moulins de St Jean et St Nazaire. -

23. 1682 et 1683. - Autre à P. Fraud, P. Brunet, P. Chol et Jacques Bodin, aux conditions des baux et actions.

24. 1685. - Lettre de Mre Rabaud la Taillière de Grient, qui demande permission de faire tirer quelques bois pour Mre de Pluvinal d'Eglisy.

25. 1687. - Permission à Barthelemy Lasier, grangier de Mre de Chalvonière, de couper du bois et de faire dépaître les bestiaux de son maître dans les montagnes du Val Ste Marie aux conditions

conditions portées par les transactions.

26. 1688. – Un petit rossier contenant plusieurs permissions demandées par divers particuliers du mandement de St Nazaire, pour couper du bois ... aux conditions des transactions, et particulièrement par Mre Roux, curé de St Martin, pour la maison curiale qu'il fait bâtir.

27. 1687. – Permission ... à P. Combe, de St Jean ... pour réparations ..

28. 1689. – Autre à Madame d'Arzac de la Chardonnière ... pour planches à four ..

29. 1692. – Acte pour justifier de la demande faite au Val Ste Marie de quelques bois, pour les réparations d'ordonnées de Mre le marquis de la Baume à St Jean, par Mre de Beaumont, son procureur.

30. 1692-1704. – Permission accordée de couper du bois, sous les conditions des transactions, à Antoine Balla, de St Thomas: à P. Vignon, de St Martin: à Bre Arod, P. Abicel, Vincent Allier, de St Jean: à Jacques Drogue, de Quint: à Fr. Demaure, de St Nazaire: à Vincent Blache, Jacques Bodin, Jeanne Magnan, Joseph Vallier, Charles Vinay, Jacques Blanc, Vincent Allier, P. Bodin, P. Blache, Benoît Bodin, Jean Morel, Michel Audayar, veuve Magnan, veuve de Vincent Brenier, Pierre Jourdan, Jacques Ogier, Bodin et Eyraingeas, de St Jean.

31. 1704. – Autre de même à Et. Carrot, de St Nazaire; à remarquer par les fausses expositions qu'il fait sur la propriété des forets du Val Ste Marie. –

32. 1730, 27 Juillet. – Autre à P. Chabert, charpentier de Romans, aux fins de sortir des bois pour les réparations du château de Crépol de Mre le marquis de Marcieu.

33. 1709. – Rôle de ceux qui demandent des doubles pour bâtir, etc. ..

34. 1684. – Lettre de Mre de Pluvinel qui demande du bois au prieur ... et plaint des charbonniers.

35. 1726. – Attestation de Joachim Jage, charpentier, de besoin qu'a St François, de bois pour ses bâtiments.

36. 1741, 7 Avril. – Convention entre le prieur du Val Ste Marie et les Srs Bon, père et fils, et Rogier, fermiers du martinet de Chartreuse, etc. pour deux places de charbon à Lante, etc. ..

## Liasse B. –

2e. – Conventions et ventes de bois, planches, rames pour la marine, etc. – faites par le Val Ste Marie et autres. –

1. 1655. – Convention et mémoire sur les bois vendus par Dom Alexis Arnaudi, prieur du Val Ste Mie + à Dom Dupré, prieur de Valbonne. –

2. 1665. + – Convention et vente de bois faite par Dom Arnaudi, prieur du V.S.M., à Dom Dupré, prieur de Valbonne. Les planches prises à la scie de Bouvante à 40 sols la corde.

3. 1668. – Arrentement et vente de bois à scier passée par Dom Arnaudi .. (sic?!) à Jean Bodin et Vincent Lion

Inventaire 1737. – Tiroir XXVII. Liasse B. –

Lion, de St Jean, à prendre à la montagne de la Chambotte, entre le chemin du bois de Villeneuve et le chemin du bois des Aiguerieres.

4. 1674. – Convention du Val Ste Marie et vente de bois au St Balon; les pièces sapin rendues à Rochabrune, à 22 livres la chacune.

5. 1677. – Prix fait donné par frère J. B. Liénard à plusieurs particuliers de St Martin, pour tirer les pièces sapin des forêts du Val Ste Marie, jusqu'à la rivière de Lionne près St Martin.

6. 1677. – Mémoire des bois envoyés du Val Ste Marie à la chartreuse de Villeneuve.

7. 1680. – Lettre de Mr Morel à Dom coadjuteur du Val Ste Mie, traité fait à de ramas pour la marine.

8. 1680. – Convention et prix fait fait par Dom Bruno de Charnet... à Claude Meiron et Guillaume Clet, de Rayon, près St Garvais, pour fabriquer des ramats balançons, bois sapin, pour la marine, dans les forêts du Val Ste Marie, hors des réserves; et seront marqués au marteau de la dite chartreuse.

9. 1681. – Vente et prix fait de balançons par Michel Perrier et Jean Grand, de St Jean, à Jean Ginard (de Marseille).

10. 1683. – Convention et prix fait par Dom Cl. Juste Grégoire, procureur de V.I.M. à Jean Ruisant et St Mancro, de St Garvais, pour balançons pour la marine, à prendre... hors des réserves.

11. 1684. – Convention et prix fait entre Jean Grand, charpentier de St Jean, et Pierre Blanc et Jean Ruisant de St Garvais, pour balançons.

12. 1684. – Convention et prix fait par Dom C. J. Grégoire... audit Ruisant, pour balançons.

13. 1685. – Promesse de Pierre Blanc et Jean Ruisant... de payer au Val Ste Marie le prix de 300 ramats sur 1200 de leur prix fait avec Jean Grand, de St Jean, [illegible] payeront celles qui excéderont 36 pieds à raison de 12 sols pièce.

14. 1685. – Acte de protestation du Val Ste Marie au St Ruisant, qui avait coupé des balançons dans nos forêts.

15. 1685. – Acte de soumission de Jean Malsang, de Rayon, près St Garvais, qui avait fait couper des ramats pour la marine, dans les forêts usagères et de réserve du Val Ste Marie.

16. 1685. – Bail en voiture donné par le Val Ste Marie à plusieurs particuliers de St Martin pour 6 douzaines de bois sapin, depuis Taillabourse jusqu'à la rivière de Lionne, près St Jean, à 31 livres 10 sols la douzaine. –

17. 1687. – Mémoire des balançons fabriqués, en la présente année, dans les forêts du Val Ste Mie.

18. 1687. – Concession et convention de Dom Cl. J. Grégoire, procureur... avec Mr Noël Bonnet, de St Nazaire, pour couper 1200 ramats sapin hors des réserves.

19. 1689. – Vente faite par le Val Ste Marie au Sr Noël Bonnet... de 50 pièces sapin de 36 pieds, mesurement

moyennant 522 livres, rendus à l'Echarasson ; et autre ce, de 20 douzaines ramat à caïques à 12 sols la douzaine.

20. 1690. – Vente passée par le Val Ste Marie à Sr Noël Bonnet... fournisseur de la marine, de 14 douzaines bois en rasse, à rendre à l'Echarasson moyennant 1258 livres.

21. 1694. – Permission de Dom H. Tutte Grégoire, procureur du Val Ste Mie, à Th. Courrand, Jean Sibaud... de couper dans les forêts usagères du Val Ste Marie et pour le service de la marine, 50 douzaines de charge bois sapin, 200 antennes, 1200 ramat fayard de 12 à 15 pieds ; 25 douzaines de 20 à 24 pieds, moyennant 100 livres, sur la visible audit Dom proc. de faire arrêter les bois.

22. 1695. – Mémoire de Dom F. T. grégoire proc. sur les ramats pour caïques livrés à Rochebrune.

23. 1696. – Convention et vente passée par le Val Ste Marie à Fr. Rubichon, de Cognin, mandement d'Aiton, de 102 pièces de bois sapin rendues à St Jean, pour 1500 livres.

24. 1697. – Mémoire du frère Jacques Noyer sur les ramats de marine, et avis sur l'économie de cette.

25. 1698. – Un petit dossier contenant plusieurs pièces concernant les ventes faites par le Val Ste Marie des balançons et autres bois pour la marine depuis 1689 jusqu'en 1698, audit Sr Noël Bonnet, de St Nazaire.

26. 1702. – Convention et vente du Val Ste Mie à Fr. Lactour... de St Martin, de 23 pièces sapin à couper dans nos réserves au lieu dit en Villeneuve.

27. 1704. – Convention avec Fr. Courrand, de St Jean, pour couper 8 plantes sapin dans nos réserves à 7 livres pièce

28. 1705. – Item au même... 26 plantes à 7 livres pièce.

29. 1705. – Mémoire de Sr Bouvarat, de Rochebrune, pour rames et balançons.

30. 1707. – Vente de bois passée par Dom Barrot-Rivoire procureur du Val Ste Mie, à Sr Bonnet.

31. 1712. – Convention et vente de bois passée par le Val Ste Marie à Mrs du chapitre de St Barnard de Romans, de 42 pièces bois sapin pour les réparations de leur église : prix 600 livres.

31. 1725. – Conventions et comptes de fournitures de bois... à Sr Bouvant.

32. 1725. – Conventions et vente de bois faite par le Val Ste Marie à Mr André Nantes, pourvoyeur de la marine, et décharge par lui de ceux livrés ci-devant. –

33. 1725 et 1726. – Etat des bois coupés sous la régie de Dom Ferrière, prieur...

34. 1726. – Convention et vente de bois... à Nantes, pourvoyeur de la marine.

35. 1727. – Autre de même au même pour bois et planches. –

36. 1728. – Convention et vente de 1700 ramats de bois fayard, à prendre dans nos forêts usagères, à Pierre André le garde et à Th. Sibaud, de St Jean. –

37. 1714. [illegible]

Inventaire 1737. - Tiroir XXVII. - Liasse B. -

37. 1714. - Un petit dossier contenant les conventions et autres pièces qui concernent les fournitures de bois que Dom de Ricou, prieur... a faites à Mgr l'évêque de Vaison, au comtat d'Avignon,

38. 1717. - Un dossier contenant plusieurs récépissés d'Ant. Bouvaret... des planches à lui adressés par le Val. Mte

39. 1728, 26 Mai. - Récépissé et décharge de Mre Nartus des bois à lui vendus...

40. 1729, 8 Mai. - Convention avec P. André et P. Nalet et Just Farlin, de St Jean, pour la coupe de 720 rames pour la marine.

41. 1729. - Convention et vente de bois et planches à Mrs Fauchier et Rivail, entrepreneurs des casernes de Romans.

42. 1729. - Quittance du Val Ste Me et vente de bois à Nartes, fournisseur de la marine.

43. 1730, 9 Août. - Convention et vente de bois et planches à Mre Bernard Nartes, fournisseur de la marine.

44. 1730, 9 Août. - Récépissé dudit Nartes de tous les bois à lui vendus...

45. 1730, 4 Nov. - Convention et vente de bois et planches de Lante, à A. Bouillane, de Quint.

46. 1731, 4 Avr. Avis de Mre Nartes portant que Mr Chabert commissaire doit visiter les forêts du Val Ste Marie, pour les rames des galères.

47. 1731. 2 Juin. - Récépissé de Mre Nartes de tout le bois à lui vendu jusqu'à ce jour.

48. 1731, 25 Sept. - Convention et vente de planches de Lante à noble A. de Bouillane, de Quint,

49. 1731, 7 oct. - Convention avec Just Farlin... pour voiture de 120 arbres sapin à l'Echarradon, et du bois de chauffage pour la maison.

50. 1731, 30 Nov. - Convention et vente de 120 arbres à Mre B. Nartes, pourvoyeur de la marine.

51. 1732, 27 Avr. - Autre de même à P. Nalet, de St Gervais, pour 1100 rames sayées, pour la marine, à prendre dans les bois usagés. -

52. 1732, 22 Sept. - Autre vente... à St. François, de Bouvante, de toutes les planches qui se fabriqueront à Lante, depuis la Toussaint prochaine jusqu'à la St Jean Bte de 1733. -

53. 1732, 6 Nov. - Convention à Mre P. André la garde et Just Farlin pour 120 plantes sapin, moyennant 300 livres

54. 1732, 15 Nov. - Convention avec Fr. Modelet, de Bouvante, pour 100 cordes de planches à prendre à notre magasin de Bouvante, au prix de 5 livres la corde. -

55. 1732, 24 Nov. - Convention avec Barthelemy Bourron Ray, de Rochas, pour voiturer de Bouvante à Payrus, 50 cordes de planches à 40 sols la corde, pour Mre chartreux prieur de Beaumont.

56. 1720. - Convention et accommodement avec le Sr Macaire, de St Nazaire, pour les bois à lui vendus.

57. 1723. - Avis de Sr Guillermet, avocat de St Marcellin, au sujet de la convention avec le Sr Macaire

58. 1714-1716. - Un dossier contenant différentes conventions faites avec le Sr Michael, marchand de la Rivière

De la Rivière, pour vente de bois sapin, et une requête au juge de Saillans pour être payé de quelques pièces restées à Lubersac, après la mort dudit St Michel.

59. 1714. – Requête du Sr Cauvin, de Toulon, à Mr le subdélégué de l'Intendance, pour avoir permission de couper des bois pour la marine.

60. – Mémoire, sans date, de Dom de Monfreulle, prieur, pour fournir pilotis pour agrandir le port de Toulon : à garder.

61. 1677. – Permission donnée par le syndic du Val Ste Marie à Gédéon Blanc pour faire des ramas dans nos forêts pour les galères.

62. 1678. – Idem au même ; 1680, à Jean Grand ; 1683, au même et Guillaume Guelle.

63. 1684. – Ordonnance de Mr Lebret, intendant de Dauphiné, au sujet des ramas des galères.

64. 1684. – Permission au Sr Ruissan, de St Gervais, pour faire 300 ramas.

65. 1685. – Autre du prieur ... au Sr Grand, de St Gervais.

66. 1685. – Acte de la part du syndic du Val Ste Marie, signifié au consul de Bouvante au sujet du bois propre à la marine. Copie pour l'affaire des ramas.

67. 1689. – Permission ... du Val Ste Marie au Sr Bonnet, de St Nazaire, de couper dans nos forêts du bois propre aux ramas.

68. 1690. – Autre de même. Quelques comptes avec le même de 1690 à 1696. –

69. 1696. – Autre vente au même.

70. 1697. – Billet du Sr Baboy pour vente de ramas : on lui fait grâce.

Quelques papiers au sujet des ramas faits, par le Sr Bourson, dans nos forêts.

71. 1698. – Etat des bois que le Sr Bonnet, de St Nazaire, doit fournir pour la marine à Marseille.

72. 1699-1717. – Divers actes et comptes au sujet des ramas.

73. 1724. – Mémoire de la convention de feu Dom de Brest avec Mr Nartes pour vente de bois pour la marine.

74. 1736, 8 Oct. – Lettre de Mr Chabert de l'Isle, commissaire de la marine, au sujet de quelques bois sapin pour le service de la marine, et de charbon qu'on faisait dans les réserves, etc.

75. 1735. – Convention de Dom Godard avec Paul Chabert, de St Nazaire, et avec P. André le garde, de St Jean, pour vente de bois. Réquisition dudit bois par Dornay, garde de la Maîtrise de Die ; et main levée obtenue sur le certificat de la vente à eux passée par le prieur.

76. 1737. – Convention pour vente de bois avec le Sr Barreyer Flandène.

## Liasse C. –

3e. – Conventions et permissions du Val Ste Marie de charbonner dans les bois, ou aux

Inventaire 1737. - Tiroir XXVII. Liasse C.

-18

caux d'autres particuliers. -

37. 1. 1584. - Mre Perrot, de Bouvante, et Raymond demandent permission de couper des bois dans les prés de la dite maison

2. 1675. - Permission de Dom de Monfreulle à P. Revol, de St Jean, de faire une place, seulement, pour

38. charbonner dans nos bois usagés.

39. 3. 1675-1677. - Autres de même à plusieurs de St Jean.

40. 4. 1678. - Autre de même par Dom de Charnes... à Fr. Piston et André Baudot pour une place à l'Echarrasson.

5. 1678-1683. - Autres de même à plusieurs.

41. 6. 1687. - Permission de Dom de Charnes.. à Claude Mouton, charbonnier de St Laurent, d'achever le

42 charbon qu'il avait commencé à la Combe de Laval, sur lequel il y avait procès criminel

43 par devant le juge de Bouvante, moyennant 3 sols par charge.

44 7. 1691. - Autre de même au même de charbonner à ladite Combe de Laval.

45 8. 1714. - Vente de Dominique Achard, de Bouvante, au Val Ste Marie de tous les bois payard, qu'il a aux

4 Soresnes et Loulaud, pour être convertis en charbon, à raison de 4 sols la charge.

9. 1715. - Vente de Fr. François, de Bouvante, au Val Ste Marie, de ses bois au lieu dit au Soulet, pour

4 charbonner, à 4 sols la charge; et pris fait de la coupe et charbonnage avec Jean Juge...

4 de son bois en Ladret, à 15 sols par charge, pris sur place; et pris fait avec Antoine Charot

4 pour la coupe et charbonnage de bois de P. Payrard, à 13 sols 6 deniers la charge.

10. 1715. - Vente de Jean Eynard, le Vieux, de Bouvante, de son bois appelé le Rant, passée au Val Ste

5 Marie, pour être convertie en charbon, à raison de 4 sols la charge. -

11. 1732. - Projet de convention du Val Ste Marie avec le Sr Curton, directeur du martinet de Chatro-

nières pour charbonner le bois abattu dans notre réserve, à raison de 6 sols par charge

de la coupe du bois pris sur pied.

12. 1732. - Permission de Dom prieur... à Jean Chese, de Bouvante, de charbonner les débris de son

bois payard de chauffage en Rieu Laisson, et pour cette année seulement, ledit charbon pour

(son usage.

Liasse D. -

4e. - (Sans titre spécial). -

1. 1740. - Projet de société à la fabrique de St Laurent, proposé à la chartreuse de Val Ste Marie.

2. 1734-1745. - Diverses conventions avec différents particuliers pour achat de bois. -

3. 1731, 3 Juin. - Copie d'un procès verbal de Mre Charles de Lisle dans les bois de Val Ste Marie.

Diverses lettres de ce commissaire, au sujet des bois, par lesquelles on peut voir qu'il ne

perdait jamais ses intérêts de vue, quoiqu'il fit semblant d'avoir épousé les nôtres.

4. 1732

4. 1736, 5 Mai. – Convention de Dom Godard, prieur, avec le Sr Rubichon pour vente de 65 pièces sapin à choisir dans la réserve, moyennant 536 livres.

5. 1737, 14 Juin. – Lettre de Mgr Daniel de Cosnac, évêque de Die, qui fait excuse de ce que ses charpentiers ont coupé, sans ses ordres, 4 pièces sapin dans les forêts du Val Ste Marie.

6. 1738. – Projet de charbonner dans les bois usagés; difficile à mettre en exécution. –

7. 1738. – Lettre de Mr le comte de Maurepas, au sujet de la dégradation des bois.
Lettre du Sr Mr Chabert pour la même sujet. Copie de la lettre de Mr de Maurepas au Sr Chabert au sujet de la dégradation des bois. –

8. 1741. – Procès verbal fait par Davin, garde général de la réformation, au sujet de plusieurs radeaux qu'il fit saisir, dans lesquels il comprit abusivement les bois vendus par la chartreuse du Val Ste Marie, ignorant nos privilèges, qui nous permettant de les faire passer en franchise, même hors de la province, sauf les péages.
Certificat donné à ce sujet, et Lettre sur cette matière.

9. 1742. – Lettre de Mr le comte de Maurepas, en réponse de celle de Dom Georget, qui lui apprend la mort de Mr Chabert dans cette maison, où il a été enterré au chœur des frères. Ce veuve donna la somme de 150 livres, reconnaissance assez faible des soins et des peines, que la maladie et la mort de son mari avaient causé à la communauté. –

10. 1681. – Décret de Mr le juge de Bouvante contre ceux qui charbonnent sans permission du Val Ste Marie, et action contre Charles Bénistant; soumission et transaction. –

11. 1722. – Autre décret du juge de Bouvante pour défendre de charbonner. –

---

# Tiroir XXVIII. – Affaires litigieuses concernant les Bois du Val Ste Marie.

## Liasse A. –

### 1°. – Pièces et procédures sur les excès commis aux Bois du Val Ste Marie. –

1. 1591. – Estime et frais d'un radeau de bois saisi sur Guillaume Michel, de Sommière, en Languedoc, avec permission de Dom Dagoneau, prieur, de le faire enlever sous caution et à la charge de déclarer les particuliers de St Jean, qui lui ont vendu ledit bois.

2. 1592. – Une petite liasse contenant plusieurs pièces, procédures et saisie d'un radeau, bois du Val Ste Marie, fait au frandé par Vincent Dorelle, Jean Issoire et autres de Baignols, en Languedoc.

3. 1592. – Extrait d'une lettre écrite en faveur du Val Ste Marie, contre ceux qui dépeuplent les bois.

4. 1633 2 Août. – Décret du parlement de Dauphiné, portant défense à toutes personnes de couper des bois

des bois, qui ne sont pas de la jauge réglée, dans les forêts du Val Ste Marie, et de faire paqueyer dans les montagnes de ladite chartreuse. -

5. 1668. - Lettre de Me Brunier, de St Marcellin, juge de Bouvante, touchant les abus dans les paqueyages et bois du Val Ste Marie.

6. 1675. - Requête du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné, pour informer contre ceux et celles qui dégradent les bois de ladite maison : appointée.

7. 1677. - Extrait de procédures pour excès commis dans les bois de la chartreuse de Prémol

8. 1678. - Procédure du Val Ste Marie par devant le juge de Bouvante contre Benoit Benoit, dit Lorange, de St Nazaire, pour payement de bois vendu, et saisie dudit bois.

9. 1680. - Requête d'Esprit Casaut, dit La Fontaine, garde bois du Val Ste Marie, au juge du marquisat de la Baume, contre Roman et Vincent Chaix et Jacques de Clues ; ordonnance du juge de Bouvante, décret de prise de corps laché par le juge de la Baume contre Gilles Baracand, Antoine Pacot et A. Robert, compagnons chapeliers, de St Antoine, Didier, et autres procédures

10. 1681. - Formules pour exploits et ordonnances de saisies, etc.. à cause des contraventions aux bois, paturages, etc. du Val Ste Marie.

11. 1683. - Verbal du garde bois du Val Ste Mie contre Barth. Tésier.. grangier de Me de Chatronières, à St Martin, et contre plusieurs autres, qui avaient coupé quelques bois qui n'étaient pas de la jauge réglée par les transactions.

12. 1684. - Procédure contre les charbonniers de Mrs Barde et Terrot, maîtres des fabriques de St Laurent, qui avaient fait charbonner sans permission dans les forêts du Val Ste Marie.

13. 1685. - Acte de déclaration et d'excuse de Jean Malsang, de Rayon, au Val Ste Marie, d'avoir coupé des ramées pour ord au préjudice des défenses obtenues par ladite maison.

14. 1686. - Lettre de Mr Bagon, intendant de la marine à Marseille, à Dom de Charnes, prieur... sur les plaintes à lui faites sur les dégradations des bois de ladite maison.

15. 1692. - Convention et pardon accordé par le Val Ste Mie à Barth. Siberot, de St Martin, et à Jean Lavernon, son valet, sur les contraventions ès bois, moyennant 30 livres. -

16. 1693. - Etat des procédures faites par le Sr Brichet, de Bouvante, condamnant les bois.

17. 1697. - Mémoire de Dom Reynaud des frais du procès du Val Ste Marie contre les usagers dans les forêts de ladite maison ; sentence à St Marcellin contre lesdits usagers, et notamment contre Barth. Siberot de St Martin.

18. 1711. - Décret de Mr le juge de Bouvante pour informer contre les voleurs des charbons des fabriques du Val Ste Marie. -

19. 1662. – Lettre de Me Barral, avocat à Grenoble, au sujet de la saisie des bois.

20. 1747. – Lettre de Me Magnan, avocat à St Marcellin, au sujet de la juridiction de la Maîtrise de Die, pour (nos bois.

## Liasse B. –

2e. – Mémoires servant pour les forêts et pâturages du val Ste Marie. –

1. 1536. – Un dossier contenant 3 petits cahiers de mémoires de Dom Gonnet Simon, prieur... à l'occasion d'un procès contre les habitants de St Laurent et de Ste Eulalie, prétendant bucherage et pâturage dans nos montagnes. – Il est fait mention au 2e cahier que la petite Lante était attenante à la grande et le long du ruisseau de Bruson. Ces 2 pièces sont fort instructives pour faire mention des anciens titres de fondation.

2. 1572. – Arrêt du parlement contre ceux qui font ou permettent de faire des assart, contre les chèvres, les dégradations des bois, et ceux qui écorcent les arbres.

3. 1719. – Mémoire des habitants de Vaciers, qui ont coupé des bois dans nos forêts sans permission, où ils n'ont point de droits.

4. 1728, 13 Nov. – Lettre de Me Chaix, subdélégué de Me l'Intendant de Valence, touchant la dégradation des bois, et les foires à établir à Bouvante, etc...

5. 1739, 25 Mai. – Lettre de Me Macaire, de St Jean, châtelain de Bouvante, au prieur au sujet de la dégradation des bois de ladite maison par les usagers. –

6. 1744, 25 Janvier. – Lettre de Dom Hugues Moreau, procureur de la chartreuse de Lyon, et autrefois prieur du val Ste Marie, où il explique le droit des communautés du mandement de St Nazaire dans les bois de ladite chartreuse, etc...

## Liasse C. –

3e. – Assassinat d'Esprit Casaut, dit Lafontaine, garde bois du val Ste Marie. –

1680. – Un dossier contenant la monitoire, publié à St Jean et St Martin, pièces et procédures à la requête d'Esprit Casaut, dit Lafontaine, garde bois du val Ste Marie, assassiné et blessé à mort à St Jean. – (ita). –

## Liasse D. –

4e. – Pièces concernant le service du garde bois du val Ste Marie. –

1. 1667. – Information et nomination d'André Linat, de Bouvante, pour garde bois du val Ste Marie, et prestation de serment par lui devant Me Brenier, juge dudit Bouvante. –

2. 1680. – Information, visite et verbal de Vincent Chaix, garde bois du val Ste Marie, portant qu'il a trouvé 1600 pièces sapin abattues par les habitants de St Nazaire, dont la plupart ne sont pas de jauge. –

3. 1685. –

Inventaire 1737. – Tiroir XXVIII. Casse D. –

3. 1685. – Deux verbaux de Vincent Chaix, gardechois ... pour quantité de bois de sapin et sayard coupé en contravention par les habitants de Bouvante. –

4. 1685. – Deux minutes et formulaires de verbaux pour Vincent Chaix, garde bois du Val Ste Marie, pour contravention commise par les habitants de St Nazaire dans les bois du Val Ste Marie.

5. 1690. – Déclaration et saisie de bétail trouvé en contravention par Vincent Chaix.

6. 1676. – Nomination d'Esprit Casaud pour garde bois.

7. 1734. – Reception de Balthasard Rat pour gardebois, à la Maîtrise de St Marcellin.

Liasse E. –

5e. – Pièces et procédures contre Mre Bernard Nartus, pourvoyeur des bois de la marine.

1720-1725. – Un dossier contenant plusieurs actes signifiés, à la requête de Dom Louis de Bresse prieur, et de Dom Antoine de St Jacques, procureur du Val Ste Marie, à Mre Bernard Nartus, à l'occasion de quelques bois sapin et sayard à lui vendres. –

Liasse F. –

6e. – Pièces concernant une vente de bois prétendue par les Ste Bouvarat, de Rochebrune, à lui faite par le Val Ste Marie. –

1. 1730. – Un dossier contenant plusieurs pièces concernant une difficulté entre le Val Ste Marie et les Ste Bouvaret, de Rochebrune, à l'occasion d'une partie bois sapin, qu'il prétendait lui avoir été vendue; laquelle vente n'a pas eu lieu: ladite partie de bois ayant été remise à Mre Bernard Nartus, pourvoyeur de la marine.

Liasse G. –

7e. – Lettres de Mre le duc de Lallard, seigneur du mandement de St Nazaire, qui déclare vouloir que les bois du Val Ste Marie soient conservés, et les traités sur ce, faits observés.

1729 et 1730. – Un dossier de plusieurs lettres de Mre le duc de Lallard à Dom prieur ... par lesquelles il lui déclare que son intention est que les vassaux du mandement de St Nazaire ne dégradent point les forêts du Val Ste Marie, et qu'ils observent les transactions passées à ce sujet.

Liasse H. –

8e. – Procès de Liberat, de Rochas, et P. Vignon, de St Martin, réclamant à la réformation des bois saisis. –

1. 1729. – Un dossier de plusieurs pièces concernant la saisie faite à St Jean, par Davin, garde de la réformation, de quelques bois, que Barth. Liberat et P. Vignon, de St Martin, avaient achetés du Val Ste Marie, et qu'ils réclamaient à ladite réformation, où ils ont été

été déboutés et leurs bois confisqués et vendus à P. Chabert, charpentier à Romans. —

2. 1738, 17 Juin. — Requête du Rd Bon, Prieur, au maître particulier de la réformation de Die pour avoir main levée de quelques pièces sapin provenant des réserves du Val Ste Marie, à lui vendues par le prieur... et arrêtées par la garde de ladite maîtrise, avec le certificat dudit prieur...

3. 1738, 17 Juin. Requête du Rd Paul Chalvet, de St Nazaire, ... au maître particulier de la Maîtrise de Die pour avoir main levée de quelques pièces sapin, à lui vendues par la Chartreuse et saisies par Lamou garde...

4. 1742, 30 Janvier. — Lettre de Mre Chabert de Lisle, commissaire de la marine, au sujet de la dégradation de nos bois par les communautés voisines, et sur la saisie faite par Davin, garde de la Maîtrise de Grenoble, de quelques bois de nos réserves vendus.

## Liasse I. — 9e.

1. — Procès verbal et requête contre Lamou (sic), garde de la Maîtrise de Die, à Mre le maître particulier de Die, et main levée de quelques pièces de nos réserves saisies.

Divers papiers sur la même affaire. —

2. 1744. — Projet de Placet à présenter au roi pour faire priver les usagers de leur droit d'usage, eu égard aux abus énormes qu'ils y commettant journellement, avec plusieurs lettres à ce sujet de Me Vallier, avocat à St Marcellin.

3. 1744. — Autre liasse contenant un procès verbal d'une visite de la Maîtrise de Die, faite dans nos bois, même de réserve; un projet fait en conséquence par les officiers de ladite Maîtrise pour conserver lesdits bois. Plusieurs lettres de sa Révérence, du prieur du Val Ste Marie, de Dom Lair, procureur de la chartreuse à Paris, au sujet d'une requête à présenter au conseil contre ladite visite, et projet en conséquence, dressée au conseil des avocats (de Paris).

Nota: Cette affaire n'a point eu de suite; la maîtrise n'a fait aucune poursuite, ni nous non plus.

4. 1695, 5 Juillet. — Acte d'opposition signifiée au Rd Chalvet, maître des eaux et forets de Die, qui était venu visiter la forêt, au requis des consuls de St Jean. —

---

# Tiroir XXIX. — Communauté de Bouvante. —

## Liasse A. —

### 1e. — Divers rôles des habitants de Bouvante. —

1. 1595. — Rôle des noms et surnoms des habitants de Bouvante et des forains ayant biens audit lieu.

2. 1598. — Rôle des habitants de Bouvante sous Dom Nicolas Molin, prieur du Val Ste Marie

Inventaire 1737. - Tiroir XXIX. Liasse A.

3. 1635. - Rôle des habitants de Bouvante. -

Liasse B. -

2°. - Diverses requêtes et autres pièces concernant les habitants de Bouvante pendant les guerres de religion. -

1. 1560. - Compte des fournitures en moutons et grains faites par les habitants de Bouvante au temps de la guerre.

2. 1562, 8 sept. - Mandat de Mr de Changy, gouverneur du Valentinois et Diois, aux consuls de St-Jean, de St-Nazaire et Combe de Royans, de ne tirer dans leur rôle de contribution les habitants de Bouvante, attendu qu'ils sont sous la protection du roi. -

3. 1562, 9 et 16 Dec. - Mandats du capitaine Orbelles aux habitants de Bouvante de fournir leur contingent de contribution, auquel ils ont été tirés au rôle de St-Nazaire, pour l'entretien des troupes.

4. 1562, 30 Dec. - Sommation des consuls de Bouvante à ceux de St-Jean et de St-Nazaire de retirer à leur rôle de contribution, pour les guerres, les habitants dudit Bouvante, attendu que Mr de Changy, gouverneur du Valentinois et Diois, l'ait réservé ce qui concerne les dits de B. (Bouvante.

5. 1565. - Articles, griefs et requête des habitants de Bouvante à Mr le juge dudit lieu sur leurs privilèges et exemptions de contributions et étapes.

6. 1565 (ou 1545?) Arrêt de Mrs les commissaires députés du parlement de Dauphiné, qui décharge les habitants de Bouvante de la contribution à laquelle ceux de St-Nazaire les avaient taxés, et payement fait à Dom Gonvet Simon, prieur, de 40 livres pour 40 moutons que Antoine Gero et Claude Levet avaient pris au Bouvante pour l'étape de l'étape de Vercoppe. - (La date de cette pièce est fausse car D. Gonvet Simon prieur est mort le 21 février 1549. Elle doit être 1545.) -

7. 1569. - Rôle et déclaration d'Antoine Vigne, consul de Bouvante, des sommes dues par la communauté dudit Bouvante à divers particuliers pour avances et frais faits pendant la guerre de la religion: montant à 3000 écus. -

8. 1571. - Requête des habitants de Bouvante au parlement de Dauphiné pour jouir de leurs privilèges d'exemption de contributions, garnisons, etc...

9. 1571. - Autre requête et autres actes des habitants de Bouvante au parlement de Dauphiné pour le procès contre le tiers état de la province, pour la décharge de la contribution à l'entretien de la garnison de St-Nazaire.

10. 1576. - Requête des habitants de Bouvante à Mr de Gordes et à Mr de Bourbon, gouverneur de Dauphiné, pour être déchargés de l'entretien de la compagnie en garnison à la correrie du Val Ste Marie. -

N.B. -

11. 1575. -

11. 1575. — Un petit dossier contenant plusieurs pièces des habitants de Bouvante contre le Val Ste Marie, sur les biens de ladite maison, que lesdits habitants avaient pris en ferme; ordonnance du vibailly d'enfaire des déclarations; et menaces de capitaine chabans, religionaire de Die, au sujet des contributions.

12. 1582. — Diverses requêtes du conseil de Bouvante au vibailly de Ste Marcellin sur les contributions que le conseil des religionaires de Die avait exigées des habitants de Bouvante sur les revenus du Val Ste Marie.

13. 1585. — Requêtes présentées à Mr de Changy, gouverneur du Valentinois et Diois, par les habitants de Bouvante, pour être déchargés de la contribution à la garnison de St Nazaire.

14. 1586. — Mandat de capitaine Gaspard Richard, religionaire de Die, à Guigue Royet, granger de la correrie, de lui porter 6 écus, à défaut de quoi, le menace de venir avec 100 hommes.

15. 1586. + — Procuration passée par les habitants de Bouvante à Dom Dagoneau, prieur de Val Ste Marie, pour agir en leur procès contre le seigneur de Rochechinard, à l'occasion des contributions.

16. 1586. + — Etat des frais de voyages et autres faits par Dom Dagoneau, prieur, pour les habitants de Bouvante, aux temps des guerres de religion, au sujet des contributions.

17. 1587. — Décret de Mr de la Valette, sur requête de Mr de Rochechinard, qui enjoint aux habitants de Bouvante de contribuer à l'entretien de la garnison du château de Rochechinard.

18. 1587. + — Requête présentée à Mr le baron de la Roche par Dom Dagoneau, prieur... aux fins d'exempter les habitants de Bouvante d'être employés à travailler aux fortifications de Romans.

19. 1587. — Rôle et état des enlèvements faits en argent et bétail par les religionaires aux habitants de Bouvante, dont ils demandent leur être tenu compte sur leurs contributions.

20. 1587. + — Lettre du consul de Bouvante qui donne avis à Dom Dagoneau, prieur, qu'il a ordre des gens de la religion de Die, de séquestrer les revenus de ladite maison.

21. 1589. + — Acte des habitants de Bouvante à Dom Dagoneau... par lequel ils lui demandent de leur tenir compte, sur ce qu'ils doivent à ladite maison, des contributions qu'ils ont payées aux gens de la religion.

22. 1589. — Les habitants de Bouvante se plaignent à Dom prieur... qu'on leur a donné à charge de nourrir plusieurs soldats, envoyés par ordre de Mr le marquis de la Baume pour garder le fort Tolliat.

23. 1590. — Acte signifié par les habitants de Bouvante au capitaine de la Fornache, qui voulait lever une compagnie de soldats audit lieu, et défenses à lui par Mr Prunier de St André.

24. 1590. — Ordre de contribution de vin, blé, moutons et avoine, envoyé par le capitaine Cugie, habitant

habitant au Pont du Royans, aux consuls de Bouvante. –

25. 1592. – Rôle des tailles dues par les habitants de Bouvante.

26. 1600. – Rôle de dépante faite à Bouvante par la compagnie de Mr Bar. –

## Liasse C. –

3e. – Autres pièces concernant les habitants de Bouvante pour le fait des guerres. –

1. 1588. – Quittance passée à Dom Dagoneau... par le consul de Bouvante de 2 requêtes présentées à Mr le duc de Mayenne, et d'un accord passé avec le seigneur de Rochechinard pour servir à la communauté de Bouvante.

2. 1589. – Les consuls de Bouvante, écrivant à Dom prieur... à Romans, pour le prier de leur donner terme sur ce qu'il leur demande, à cause des contributions que le capitaine Rose et autres de Die et d'ailleurs, leur font payer, et qu'ils ont des soldats en garnison. –

3. 1590. – Lettre des habitants de Bouvante à Dom prieur... à Romans, par laquelle ils lui donnent avis que le capitaine La Rollière leur demande 3 écus par feu pour les fortifications de la citadelle de Romans. – –

4. 1597, 10 Mai. – Sentence arbitrale rendue par Mr de Garagnol, vibailly de St-Marcellin, Mrs de la Grange et Brenier arbitres, entre Dom Nicolas Molin, prieur du val Ste Mie et les habitants de Bouvante, à cause des démolitions qu'ils avaient faites, en temps de guerre, des bâtiments de ladite chartreuse, et pour arrérages de cens dus. Réglé que les dits habitants payeront, etc... et que la transaction de 1596 sortira son plein effet.

5. 1621. – Copies des requêtes de la communauté de Bouvante au parlement de Dauphiné contre le capitaine Claude François, dit Gaignol, qui demandait contribution aux habitants dudit Bouvante, pour les frais de démolition des forts et châteaux de Barbières et de Rochefort, du rellort et sénéchaussée de Crest.

6. 1622. – Copie de placet des habitants de Bouvante à Mr le Connétable, pour même fins, contre le capitaine Gaignor.

7. 1622. – Procédures du capitaine Gaignor, et ordonnance de Mr de Les diguières aux habitants de Bouvante de contribuer aux frais de démolition des châteaux de Barbières et de Rochefort. –

8. 1623. – Les habitants de Bouvante se pourvoient au parlement de Dauphiné pour être déchargés de la contribution aux frais de la démolition du château de Pontaix. Il est ordonné qu'ils la payeront sans préjudice à eux de leurs privilèges pour les tailles. –

9. 1637, 26 Avril. – Ordonnance de Mr le comte de Sault, portant que la communauté de Bouvante et autres contribueront aux frais de logement des compagnies des Srs Brosse et Marcher. –

10. 1637, 3 Mai. — Requête des habitants de Bouvante à Mr le comte de Sault pour être déchargés de la contribution du logement des compagnies des Srs Brosse et Marcher, étant dans leur mandement de Bouvante ; décrétée avec décharge.

11. 1685. — Acte signifié, à la requête du Val Ste Marie avec exhibition de ses exemptions, aux consuls de Bouvante, aux fins de mettre cotisé pour le logement des gens de guerre. —

## Liasse D. —

4e. — Diverses sentences et autres pièces pour le Val Ste Marie contre les habitants de Bouvante.

1. 1587. — Commandement fait aux habitants de Bouvante, de la part de Dan. Dagoneau, prieur, de payer à ladite maison les arrerages de cens.

2. 1590. — Requête des habitants de Bouvante à Mr le Président Prunier de St André pour être déchargés des contributions au bétail, etc., que le Sr de Lugia, maréchal de camp, leur demande. Ils reconnaissent que chaque habitant faisant feu audit Bouvante, doit 3 couvées, soit 3 couvées d'homme, au Val Ste Marie.

3. 1594. — Ajournement personnel aux consuls de Bouvante pour comparoir à St Marcellin, et s'y voir condamner à payer au Val Ste Marie les couvées à elles dues par les habitants dudit Bouvante, qui en avaient chaque couvée 2 sols et 5 sols par setier froment vendu dans le mandement ou transporté hors d'icelui, à la forme des anciennes reconnaissances.

4. 1603. — Un dossier de procès du Val Ste Marie contre la communauté de Bouvante, sur le refus qu'elle faisait de lui payer les 3 couvées par chaque faisant feu ; ce qu'ils accordent ensuite, comme appert par la quittance du 19 oct. 1603, incluse audit dossier au bas de la requête.

5. 1654 + — Factum et mémoire par Dom Etienne Le Sauvage, prieur, de tous les procès du Val Ste Marie contre la communauté de Bouvante, à cause des pâturages et bucherages, etc.

6. 1654, 22 Juin. + — Compromis de Dom Etienne Le Sauvage, prieur, avec les habitants de Bouvante, pour terminer tous leurs procès pendants au parlement de Dauphiné, par l'arbitrage de Mr Denis de Salvaing de Boissieu, 1er président à la chambre des Comptes de Dauphiné, et noble Philippe Pourroy de l'Auberivière, conseiller en ladite chambre des comptes. —

7. 1657. — Sentence du juge de Bouvante, qui maintient le Val Ste Marie dans divers droits.

## Liasse E. —

5e. — Actes d'assemblées, délibérations et autres pièces de la communauté et habitants de Bouvante.

1. 1596. — Acte d'assemblée des habitants de Bouvante pour s'accorder avec la chartreuse du Val Ste Marie pour raison du bucherage ; ce qui a été suivi de la transaction de ladite année 1596.

2. 1599.

Inventaire 1737. - Titre XXIX. Liasse E. -

2. 1579. 18 Juillet. - Assemblée et délibération des habitants de Bouvante, lesquels s'engagent envers la Chartreuse ... Dom Nicolas Malin, prieur, présent, de ne couper aucune pièce de sapin qui n'ait 18 pouces de diamètre à la coupe, sous peine d'amende portée par la transaction de 1596, ni aussi aucun arbre ... afin, pour témoins, sous peine de 2 écus d'amende. Et seront tenus lesdits habitants de nommer deux personnes, moyennant salaire, pour faire la vérification desdits bois.

3. 1602. - Acte de convocation d'assemblée des habitants de Bouvante à la Correrie. -

4. 1614. 17 Août. - Acte d'assemblée et délibération prise à la Correrie par les habitants de Bouvante, pour planter les limites qui distinguent les bois de réserve du Val Ste Marie, de ceux de ladite maison, où lesdits habitants de Bouvante ont permission d'usage; et ils nomment pour experts à cet effet Guillaume Raymond, Jean François Gagnon, P. Bressy et Jean Allat Platon.

5. 1629. - Procédure, assemblée et délibération des habitants de Bouvante, sous D. Bruno Garde prieur, pour l'établissement de 2 gardes champêtres pour la conservation des récoltes; ce que les habitants refusent de faire, disant que c'est chose nouvelle.

6. 1645. - Requête de Me Pierre Cara, châtelain de St Nazaire, présentée à Mrs les élus de Valence pour contraindre les habitants dudit mandement de St Nazaire d'assister aux assemblées de communauté y étant appelés, sous peine de 3 livres d'amende; ladite requête décrétée.

7. 1646, 3 Juin. - Assemblée et délibération des habitants de Bouvante à la Correrie, portant qu'ils ne veulent consentir à aucune des propositions de Dom Etienne Le Sauvage, prieur ... et qu'ils prétendent user des bois et pâturages, à eux permis, suivant leur coutume et à la teneur de leurs titres, sans rien innover.

8. 1649. - Un dossier de procédures au parlement de Dauphiné entre le Val Ste Marie et les habitants de Bouvante, pour faire régler la tenue des assemblées des susdits habitants, Mémoire instructif et arrêt dudit parlement, qui ordonne que lesdites assemblées de la susdite communauté se feront à la St Pierre et St Paul aux Flandins à Bouvante, pour la nomination de consul; et pour autres affaires non litigieuses avec le Val Ste Marie, elles se feront à la Correrie.

9. 1652. - Requête au parlement de Dauphiné par Me P. Cara et autres forains, ayant biens en Bouvante pour faire élire un syndic desdits forains, et convoquer une nouvelle assemblée, aux fins de délibérer à la liquidation des dettes de ladite communauté, et notamment sur les frais des procès

Inventaire 1737. — Titre XXIX. Liasse E. —

des procès à leur faits par Dom Etienne Le Sauvage, prieur du Val Ste Marie.

10. 1652. — Extrait de requête audit parlement dudit Sr Cara et autres forains ayant biens en Bouvante pour les mêmes raisons. Decrêt portant que les forains seront appelés aux assemblées de ladite communauté pour la liquidation des dettes.

11. 1653. — Signification, à requête de Sr P. Cara et autres forains, faite au châtelain de Bouvante, de recevoir les forains aux assemblées de ladite communauté. — Procédures et défenses du Sr Caillat, procureur du Val Ste Marie.

12. 1673. — Acte d'assemblée et délibération de la communauté de Bouvante, sur l'établissement des fabriques de fer, projeté par Dom Alphonse de Monfravelle, prieur du Val Ste Mie, audit lieu de Bouvante; laquelle communauté et habitants concluent que ledit Dom prieur sera supplié de faire ledit établissement, attendu les bénéfices en résultant à ladite communauté, qui n'empêche qu'il soit fabriqué des charbons dans les bois du Val Ste Marie, où l'usage leur est permis. — Lesdits habitants se sont depuis pourvus contre ladite délibération par lettres royales.

13. 1676. — Assemblée et délibération des habitants et forains de Bouvante, lesquels remettant au Val Ste Marie quelques sommes qu'ils lui demandaient pour frais de procès.

14. 1681. — Commission du parlement de Dauphiné à Mr Frère, châtelain de Rochechinard pour tenir audit lieu assemblée des forains de la communauté de Bouvante, pour y délibérer sur les affaires de ladite communauté.

15. 1689. — Délibération de la communauté de Bouvante sur la déclaration à eux demandée des fonds par eux nouvellement acquis audit Bouvante; déclarent qu'ils n'en ont acquis aucun; par la susdite pièce lesdits habitants reconnaissant qu'ils n'ont qu'un simple usage dans les forêts (du Val Ste Mie

16. 1691. — Assemblée et délibération, tenue à la Correrie par les habitants de Bouvante, à cause de la déclaration à eux demandée sur les biens de communauté par eux acquis, pour raison des amortissements. Ils déclarent n'avoir acquis aucun fond devant ni après l'année 1639; qu'ils ont seulement droit d'usage, de bucherage et de pâturage à la forme de la transaction de 1596; que le roi n'a aucune directe dans leur mandement, mais seulement la chartreuse du Val Ste Marie, qui prend la totalité de la dite directe et 3 couvées par chaque faisant feu, etc.

17. 1698. — Assemblée et délibération des habitants de Bouvante à la Correrie, sur la demande à eux faite de leurs titres, par lesquels ils prétendent être exempts de la taille. Ils concluent à prier Dom prieur du Val Ste Mie de députer quelqu'un à Paris pour y agir pour ladite affaire, avec promesse d'agréer ce qui sera fait par le dit député et de payer les frais, etc.

B. 1704.

18. 1704. – Verbal fait et signifié à Louis François Gagnon de nommer un consul au Bouvante.

19. 1705, 29 Juin. – Assemblée des habitants de Bouvante et leur délibération pour la nomination du consul et pourvoir au jugement des dettes de la communauté, et notamment envers le Sr. Cortays à qui il est dû 300 livres, pour ses vacations à recevoir les déclarations des habitants de leurs tènements, par rapport au parcelaire.

20. 1705, 15 Nov. – Assemblée et délibération des habitants de Bouvante pour répartir sur la communauté 300 livres etc.. à payer au Sr. Cortays pour ses vacations à la révision des feux; sur laquelle somme, Dom. de Montaynard a offert, pour la cote part du val Ste Marie, 40 livres acceptées par la communauté de Bouvante.

21. 1705. – Assemblée et délibération des habitants de Bouvante, pour faire homologuer le parcellaire et avoir permission d'imposer sur la communauté 2200 livres pour payer les dettes de ladite (communauté).

22. 1707, 11 Déc. – Autre de même de ladite communauté portant procuration à Jacques Baguin, Royat et Sr. Charles François de retirer des héritiers de Sr. Antoine Frère, de Sr. P. Macaire et Alphonse Fay, tous les titres et documents appartenant ou intéressant ladite communauté de Bouvante.

23. 1708, 24 Janvier. – Autre de même pour la répartition de 585 livres de capitation imposée sur la communauté de Bouvante.

24. 1708, 20 Mai. – Autre de même desdits habitants, qui députent G. Baguin à Grenoble pour défendre contre le val Ste Marie, qui poursuivait sa décharge de taille sur les fonds acquis depuis 1635; et qu'il lui soit défendu de couper, pour l'usage de ses martinets, au delà des 650 toises bois, dans les usages à eux accordés; et pour imposer 300 livres sur la communauté pour la poursuite du procès.

25. 1708, Mai. – Factum de Me Morel, avocat de Grenoble, pour le val Ste Marie, pour défendre au procès contre les habitants de Bouvante, sur l'imposition des tailles de ladite maison.

26. 1708, 29 Juin. – Assemblée et délibération des habitants de Bouvante, où le Comprieur du Val Ste Marie a fait proclamer les ordonnances de police pour les chemins, cabarets, etc.. Et Me Daillon curé demande aux habitants des réparations à la maison curiale, auxquelles il est pourvu par ladite délibération.

27. 1711, 29 Juin. – Autre de même, avec proclamation des ordonnances de police pour les chemins, cabarets, ports d'armes, pêche, chasse, etc.. à la réquisition du Comprieur du Val Ste Marie.

28. 1712 & 1713. – Diverses assemblées de la communauté de Bouvante pour élire un consul, et autres délibérations de peu de conséquence pour la maison. –

29. Legt. 1716. –

Inventaire 1737. — Tiroir XXIX. Liasse E. —

29. 1691–1714. — Un dossier contenant 14 délibérations de la communauté de Bouvante.

30. 1736. — Acte d'assemblée de la communauté de Bouvante pour députation contre les pasteurs de Provence, et acquisition de l'écurie de la cure, etc...

Liasse F. —

6°. — Divers comptes de la communauté de Bouvante. —

1. 1589. — Acte et compte de frais fournis par dom prieur... pour les habitants de Bouvante au temps des guerres de la religion, et notamment pour la garde du château de Rochechinard, dont Mre Roman Mosnier était seigneur.

2. 1683. — Extrait du compte consulaire d'Ant. Ponson, consul de Bouvante.

3. 1699. — Requête des consuls et communauté de Bouvante à Mre Bouche, intendant de Dauphiné, pour faire rendre compte des deniers de ladite communauté à Mre Jean Malsang, curé d'Oriol, et Me Pierre Cara, de St Nazaire, qui ont le maniement desdits deniers. —

4. 1699. — Diverses quittances passées à Dom Payelle, coadjuteur du Val Ste Marie, et à Me Brichat, pour avances faites par ladite maison pour la communauté de Bouvante, et notamment pour l'affaire des tailles à Paris : 2 quittances passées audit Dom Payelle, montant à 89 livres 12 deniers, à répéter sur ladite communauté.

5. 1701. — Compte de la somme de 76 livres 10 sols 6 deniers, avancées par le Val Ste Marie pour la communauté de Bouvante, à la visite de Mre Hubert, commissaire de la marine, par ordre de Mre l'Intendant, ladite somme à répéter sur ladite communauté.

Liasse G. —

7°. — Foires de Bouvante. —

1. 1730, 31 janvier. — Un dossier contenant arrêt du conseil, sur l'avis de Mre de Fontanieu, intendant de Dauphiné, portant établissement de 2 foires annuelles dans la paroisse de Bouvante, l'une au 6 octobre, au hameau des Flandins, et l'autre au 29 mai, au hameau de Rochas, enregistré au greffe de la judicature de Bouvante le 30 mars 1730; et autres pièces à ce sujet.

2. 1753. — Procès contre Fr. Planet. —

---

# Tiroir XXX. — Affaires avec la communauté de Bouvante concernant les Bois.

Liasse A. —

1°. — Pièces concernant les 500 toises bois réservés au Val Ste Marie, en Montée, et les contraventions des habitants de Bouvante dans les forêts du Val Ste Marie. —

1. 1590.

Inventaire 1737. - Tiroir XXX. Liasse A. —

1. 1590. — Informations et procédures contre P. Juvenon, dit Lanat, grangier du val Ste Marie, qui avait coupé des sommiers et filières dans les forêts de ladite maison, conduits avec les bœufs d'icelle et vendus à St-Jean.

2. 1596, 27 Janvier. — Défenses faites et publiées, à la requête du Val Ste Marie, contre les habitants de Bouvante, de ne couper ni sortir aucun bois des forêts de ladite maison, depuis l'Esseraine au dessus et au droit de ladite maison jusqu'aux Portes d'Urle, et au lieu appelé Ambel. —

3. 1607. — Informations, à la requête du Val Ste Marie, contre Jacques Boltin, de Bouvante, qui avait coupé du bois dans les forêts de la dite maison. —

4. 1614. — Procédures du val Ste Marie contre Fr. et Jean François, de Bouvante, qui avaient coupé des bois dans les réserves de ladite maison.

5. 1666. — Copie d'intimation faite au consul de Bouvante, du plantement de limites des 500 toises bois reservés au val Ste Marie sur les bois de Montué.

6. 1675. — Minute d'une requête du val Ste Marie à Mr le chancelier, pour obtenir qu'il lui soit permis de decliner le parlement de Dauphiné et de se pourvoir en 1re instance au juge de Bouvante, contre toutes sortes de personnes, étrangères ou autres, commettant des excès dans les forêts de ladite maison.

7. 1679. — Lettres de Mr de la Grange, de St-Marcellin, concernant les contraventions dans les bois du val Ste Marie. Fait mention d'une transaction passée avec Bénistant pour contravention par lui commise dans lesdits bois.

8. 1681. — Requête et copie d'ordonnance de Mr le juge de Bouvante contre ceux qui charbonnent dans les forêts du val Ste Marie.

9. 1682. — Requête et ordonnance de Mr le juge de Bouvante contre Guillaume Lavardon et André Rey et, qui avaient coupé sapins et fayards au lieu de Villeneuve, réservé.

10. 1680. — Procédures de garde qui a trouvé des bois coupés, qui n'étaient pas de la jauge ordonnée.

11. 1685. — Assignation par devant le juge de Bouvante contre P. Richaud, de Sibeu, qui avait fait des essarts et coupé du bois en Léonier.

12. 1685. — Autre de même contre Jac. et Jean Béguin ... et autres, de Bouvante, pour malversations dans les bois du val Ste Marie. —

13. 1685. — Autre par devant le vibailly de St-Marcellin contre P. Fraod Bit, Jean Allat ... qui avaient fait des essarts et coupé du bois en Péonier.

14. 1685. — Ordonnance de Mr Labret, intendant du Dauphiné, portant défens à aux usagers, et notamment

notamment à cause de Bouvante, de couper aucun arbre de faux fraps pour les galères, dans les bois du Val Ste Mie.

15. 1688. – Procédures au bailliage de Ste Marcellin contre Jean Bessée, de Bouvante, qui avait fait des efforts dans les bois du Val Ste Marie, et arrêt du parlement qui défend lesdits efforts. –

16. 1691. – Procédures contre Michel Eizingeat et Dominique François pour excès par eux commis dans les bois du Val Ste Marie, et lettre de Mr de la Grange à ce sujet. –

17. 1694. – Assignation pour contraventions dans les bois du Val Ste Marie.

18. 1699. – Lettre de frère Jacques Noyer contre les frères Gagnol charbonnant du bois en fraude.

19. 1701. – Décret de prise de corps contre Jean Brénat... lancé par le juge de Bouvante pour contravention dans les bois du Val Ste Marie.

20. 1715. – Informations contre plusieurs particuliers du hameau des Vignes pour contraventions.

21. 1717. – Procédures du Val Ste Marie par devant le juge de Bouvante contre Just et Joseph Baguin, Michel Baraccand, dit Cagnard, Barthelemy Fred, dit de Sosere, F. Baguin Charmant, Claude Fred Champé, Jean Pinat Vignon, Jacques Vignon Rochefort, Charles Brasson, Louis Vassal Béchille, Jean Béguin, P. Richaud, Ant. Vignon Rochefort, Joseph Colhet et Pierre Beguin, de Bouvante, qui avaient coupé des bois dans la réserve du Val Ste Marie, au Pélonier; lesquels sont venus ensuite demander pardon à Dom de Ricou, prieur; passant la transaction ci-jointe le 13 juillet 1717, et payant audit Dom prieur 80 livres pour dépens, dommages et intérêts de leurs contraventions.

22. 1718. – Mémoire contre Claude Charrat, dit la Manouille, et P. Bellier, de Bouvante, qui avaient coupé plusieurs pièces bois sapin en Malatra, qui n'étaient pas de la jauge réglée.

23. 1732, 30 juin et 10 juillet. – Verbaux de garde bois et assignation à la réformation des bois, contre Joseph Braynat, de Paumian, et P. Beguin, de Rochas, pour contravention dans les forêts du Val Ste Marie.

## Liasse B. –

2e. – Pièces et procédures du Val Ste Marie contre les habitants de Bouvante à cause de l'établissement des martinets, et sur les cas de droit. –

1. 1673, 19 février. – Assemblée générale des habitants de Bouvante et leur délibération, par laquelle ils supplient Dom Alphonse de Monfroulle, prieur du Val Ste Mie, d'établir des martinets en Bouvante, et le priant de ménager les bois, où ils ont usage, pour le charbon qu'il y faut faire au service desdits martinets.

2. 1684. – Extrait d'acte de remontrance de doléances de plusieurs habitants de Bouvante contre autres habitants dudit lieu, qui s'étaient pourvus au parlement contre la délibération du 19 février 1673.

Inventaire 1737. — Tiroir XXX, Liasse B. —

3. 1684, 2 Mars. — Signification de Dom Bruno de Charnas à la communauté de Bouvante, qu'elle ait à accéder le contenu en la délibération du 19 février 1673, pour l'établissement des martinets.

4. 1684, 10 Juillet. — Délibération de la communauté de Bouvante, qui nomme Mrs Branier, d'Antour et Anisson, de St Marcellin, pour arbitres de leurs différends avec la chartreuse du Val Ste Marie, à cause de l'établissement des martinets, acquiescement de Dom Prieur... à la nomination desdits arbitres, sous les protestations et sans préjudice des instances au parlement et au conseil privé du roi.

5. 1684, 11 Sept. — Verbal de saisie des bois coupés en contravention dans les forêts du Val Ste Marie par les habitants de Bouvante.

6. 1684, 9 oct. — Extrait informe d'arrêt du conseil portant défense aux habitants de Bouvante de plaider dans aucune cour, que le conflit de juridiction entre la table de marbre à Paris et le parlement de Dauphiné ne soit jugé, à cause de leurs différends avec la chartreuse du Val Ste Marie, sur les bois et l'établissement des martinets.

7. 1684, 14 Déc. — Acte du Val Ste Marie signifié au consul de Bouvante, par lequel il lui est notifié que le 10 oct. 1684, il a été rendu sentence arbitrale par Mrs Branier et Anisson de St Marcellin, sur les procès avec la communauté dudit Bouvante, sur les bois et martinets, que ledit consul ait à déclarer si ladite communauté acquiesce à ladite sentence.

8. 1685, 12 Juillet. — Requête du Val Ste Marie à Mr le Vibailly de St Marcellin pour avoir extrait des actes et comptes de la communauté de Bouvante, aux fins de justifier le Val Ste Marie contre les calomnies de ladite communauté.

9. 1685, 10 Sept. — Signification du Val Ste Marie des patentes portant droit de committimus au bailliage, faite à la communauté de Bouvante par Jean Falcon?, huissier. —

10. 1685, 30 Sept. — Délibération et procuration des habitants de Bouvante pour remettre à l'arbitrage de Mgr l'évêque de Die et Valence les procès pendants à l'officialité de Die, au bailliage de St Marcellin, au parlement de Dauphiné, à la table de marbre à Paris, et au conseil du roi, à cause de leurs différends avec le Val Ste Marie, pour les bois, martinets, cas de droit, &c...

11. 1685, 8 Nov. — Acte du Val Ste Marie aux habitants de Bouvante, portant consentement de remettre les procès sur les bois et martinets à l'arbitrage de Mgr l'évêque de Die et Valence, et sommation aux députés de la communauté dudit Bouvante de se rendre audit Valence au jour désigné.

12. 1687 et précédentes. — Un dossier de plusieurs quittances de Mr de la Grange, procureur à St Marcellin pour

pour ses vacations aux procès contre la communauté de Bouvante, à cause des bois et martinets.

13. 1688. — Parailles de Mre Jean Malsang, prêtre et curé d'Oriol, fondé de procuration et agissant pour la communauté de Bouvante, pour les frais faits par icelle aux procès contre le Val Ste Marie, à cause des bois et martinets, etc.

14. 1694, 1er Mai. — Rapport à Mre le Vibally de St Marcellin, d'exploit donné à plusieurs particuliers de Bouvante à comparoir par devant lui, pour excès par eux commis dans les bois de Val Ste Mie.

15. 1703, 25 Mars. — Mémoire et consulte pour le Val Ste Marie, pour être exempté de payer les cas de droit, attendu la transaction avec ceux de Bouvante de l'année 1685, et se défendre sur le possessoire; avec consulte de Mre Dufresnay et Drogat, avocats de Grenoble. —

16. 1710, 7 Févr. — Extrait de verbal de brigade logée pour le compte de Val Ste Marie chez ... pour le payement de la taille et autres droits.

17. 1710, 5 Déc. — Acte extrajudicial de la communauté de Bouvante, par lequel elle somme la Val Ste Marie de se régler à l'amiable pour l'imposition des cas de droit.

18. 1710, 17 Déc. — Assignation de la communauté de Bouvante, par devant Mrs de la réunion des feux, contre la Val Ste Marie, pour décliner la juridiction de l'élection de Valence, où était procès pendant entre les parties, pour raison des cas de droits.

Réponse du Val Ste Marie, qui dit que, mal à propos, elle est assignée par ladite communauté, puisque le 5 du même mois elle a été sommée par acte de se régler par arbitres. —

## Liasse C. —

3e. — Procès au parlement de Dauphiné entre le Val Ste Marie et les habitants de Bouvante, sur la délibération de 1673. Les martinets et les bois. —

1. 1684, 9 Juillet. — Délibération de la communauté de Bouvante par l'organe de Sr P. Cara, fondé aux fins de se pourvoir au parlement de Dauphiné, et y impétrer des lettres royaux, pour se faire restituer contre leur délibération du 19 février 1673, concernant l'établissement des martinets en Bouvante.

2. 1684, 1er Août. — Requête des habitants de Bouvante au parlement de Dauphiné, et assignation contre le Val Ste Marie, pour se faire restituer la délibération de 1673 concernant les martinets et réponse du Val Ste Marie, que cette affaire est en arbitrage par convention respective des parties.

3. 1684, 19 Août. — Requête de la communauté de Bouvante au parlement de Dauphiné aux fins que dessus, signifiée au Sr Courbis, procureur, lequel déclare n'avoir aucun ordre d'occuper pour le Val Ste Marie. —

4. 1684. —

Inventaire 1737. — Tiroir XXX. — Liasse C. —

4. 1684. — Acte du Val Ste Marie signifié à la communauté de Bouvante par lequel il lui est notifié qu'elle ne peut suivre les ordonnances royales de plaider en aucun tribunal, sans la permission du seigneur intendant.

5. 1685, 6 Janvier. — Procuration des habitants et communauté de Bouvante, passée à Mre Jean Molsang, prêtre curé d'Oriol, et à Mre Pierre Cara, pour poursuivre au parlement de Dauphiné, le procès contre le Val Ste Marie, à cause des martinets et bois, et pour faire annuler leur délibération du 19 février 1673, et la sentence arbitrale de St Marcellin du 10 oct. 1684, à ce sujet.

6. 1685, 24 Août. — Acte signifié par la communauté de Bouvante, et assignation de sa part au parlement de Dauphiné, contre le Val Ste Marie, comme prenant le fait et cause en main des particuliers sur lesquels le Val Ste Marie avait fait saisir des bois en contravention le 14 sept. 1684.

7. 1685, 15 sept. — Procuration passée par le Val Ste Marie à Mre Courbis, procureur à Grenoble, pour plaider au parlement contre la communauté de Bouvante, sur l'affaire des martinets et bois.

8. 1685, 29 sept. Requête du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné contre la communauté de Bouvante, à cause des martinets et des bois. Décret qui porte que ladite communauté est non recevable à plaider jusqu'à ce qu'elle ait l'attache de l'Intendant de la province.

## Liasse D. —

4e. — Procès à la table de marbre à Paris entre le Val Ste Marie et la communauté de Bouvante sur la délibération de 1673 : les bois et les martinets. —

Un paquet en papier contenant :

1. 1682, 12 Juillet. — Lettres de paréatis sur arrêt des eaux et forêts de la table de marbre à Paris, sur la requête du syndic du Val Ste Marie, pour mettre à exécution l'arrêt du 29 mai précédent, rendu audit siège sur l'affaire des bois et martinets contre la communauté de Bouvante.

2. 1682. — Autre de même, sur la requête du procureur général des eaux et forêts de ladite table de marbre à Paris, pour mettre à exécution les arrêts rendus audit siège les 2 et 3 dudit mois, sur la même affaire.

3. 1682, 3 Août. — Décret des juges de la table de marbre à Paris, à la requête d'Antoine Poulon, curial de Bouvante, qui ordonne que le Val Ste Marie plaidera par devant les juges dudit siège, sur l'affaire des bois et martinets, et par provision, lesdits habitants de Bouvante pourront couper du bois pour leur usage.

4. 1684, 24 Août. — Commission du conseil privé du roi pour assigner audit tribunal le Val Ste Mie et la communauté de Bouvante, sur l'arrêt rendu audit conseil, à la requête du procureur général

général de la table de marbre de Paris, dit jour 4 août, sur l'affaire des bois et martinets contre le Val Ste Marie et la communauté de Bouvante. –

5. 1682, 28 Août. – Signification d'un arrêt de la table de marbre à Paris, faite à la requête du procureur général audit siège, et assignation au syndic du Val Ste Marie pour y comparaître dans 2 mois, sur le procès à cause des bois et martinets contre la communauté de Bouvante.

6. 1683, 1er Mai. – Parcelle de Me Girard, procureur au parlement de Paris, avec la quittance de ses vacations pour le Val Ste Marie, au procès à la table de marbre contre la communauté de Bouvante, à cause des bois et martinets ; où est fait mention de plusieurs arrêts. Il est noté par Dom de Charnas qu'il ne faut pas produire cette pièce. –

7. 1683, 30 Juin. – Compte d'Antoine Ponson, consul de Bouvante, donné à la communauté dudit lieu, pour ses avances au procès contre le Val Ste Marie, à cause des bois et martinets.

8. 1684. – Mémoire de Dom de Charnas... pour Mrs de la table de marbre à Paris, sur le procès du Val Ste Marie avec la communauté de Bouvante, à cause des bois et martinets.

9. 1684 et 1685. – Brouillard de requête du procureur général de la table de marbre... en faveur du Val Ste Maria contre la communauté de Bouvante, à cause des bois et martinets, et contre les communautés du mandement de St Nazaire et de Vercors, à cause des bois. –

10. 1682. – 6 pièces concernant le procès qu'on eut avec la communauté pour les paquerages, et qui fut terminé par la transaction de 1685. –

## Liasse E. –

5e. – Procès au conseil du roi entre le Val Ste Marie et la communauté de Bouvante à cause de la délibération de 1673, des Bois et les martinets. –

1. 1683, Avril. – Déclaration du roi qui défend aux communautés de plaider en aucun tribunal sans la permission du Sr Intendant.

2. 1684. – Un petit dossier contenant 6 pièces, savoir : la transaction de 1596 avec les habitants de Bouvante ; celle de 1656 de même ; arrêt du parlement de Dauphiné du 5 août 1684, qui restitue les habitants de Bouvante contre la délibération de 1673 ; requête des habitants au parlement de Dauphiné pour faire entretenir les transactions de 1596 et 1656 ; décret de soit communiqué au Val Ste Marie, du 8 août 1684 ; signification dudit décret du 21 Août 1684

3. 1684, 8 Nov. – Commission du conseil qui, en règlement rajuges de la table de marbre à Paris et parlement de Dauphiné, ordonne qu'il sera plaidé audit conseil pour le susdit règlement sur le procès entre le Val Ste Marie et les habitants de Bouvante, à cause de la délibération

Inventaire 1737. - Tiroir XXX. Liasse E. -

délibération de 1673, bois et martinets.

4. 1685, 1er Avril. - Un dossier contenant requêtes d'avertissement au conseil du roi, données par le Val Ste Marie au procès contre la communauté de Bouvante, pour la délibération de 1673, bois et martinets.

5. 1685. - Un dossier contenant instruction, soit inventaire sommaire des pièces produites au procès au conseil du roi, entre le Val Ste Marie et la communauté de Bouvante.

6. 1685. - Un dossier contenant inventaire de production pour le Val Ste Marie... (même cause).

7. 1685. - Mémoire des pièces produites... (même cause).

8. 1685. - Consulté et mémoire... (sur la même cause).

9. 1685, 19 Janvier et 29 Août. - Actes signifiés à la communauté de Bouvante, sur le procès.

10. 1685, 17 Avril. - Extrait d'acte d'Antoine Ponson, pour le pouvoir au conseil contre les habitants de Bouvante, qui veulent dissuader les procédures, lors de son consulat et du procès contre le Val Ste Marie, à cause des martinets et bois.

11. 1685, 24 Avril. - Etat et parcelle de frais faits au conseil du roi, au procès contre la communauté de Bouvante, à cause des bois et martinets, en ce qui concerne Me de Valentin, avocat, et quittance dudit de 106 livres 14 sols.

12. 1685, 7 Mai. - Acte du Val Ste Marie au consul de Bouvante, par lequel il est protesté de poursuivre au conseil du roi la justice contre les entreprises et attentats sur l'affaire des bois et martinets.

Nota: que tous les susdits procès par devant le juge de Bouvante, bailliage de Ste Marcellin, parlement de Dauphiné, table de marbre à Paris et conseil du roi, ont été terminés par la transaction passée par l'arbitrage de Mgr Daniel de Cosnac, évêque de Die, à Valence, le 16 Nov. 1685: acte reçu Souchier, notaire audit Valence. -

## Liasse F. -

6e. - Défenses aux habitants de Bouvante de tenir des chèvres, et exécutions de justice à ce sujet.

1. 1684, 8 février. - Decret du parlement de Dauphiné, qui défend de tenir des chèvres dans son ressort. -

2. 1684, 28 Août. - Exploit de signification dudit decret... publié à Bouvante.

3. 1685, 9 Juillet. - Défenses aux habitants de Bouvante, par le châtelain dudit lieu, de tenir des chèvres et exécutoire contre Jean et Jacques Béguin, Fr. Allier, P. Fraud, P. Richaud, Pierre et Jean Vignon et Jean Allat Bardon.

4. 1685, 11 Juillet. - Signification d'amende à Jean Béguin... de Bouvante, à cause des chèvres.

5. 1685, 15 Juillet. - Comparant de Guillaume Pinat, procureur d'office de Bouvante, pour la défense des chèvres par devant le châtelain dudit Bouvante, et exécutoire contre Etienne d'Hauterive, Guillaume

Guillaume Drogue et Charles Richaud, dudit Bouvante.

6. 1685, 16 Juillet. – Autre de même ... contre G. Archinard et Cantalme, de Bouvante.

7. 1685, 18 Juillet. – Autre ... contre Jean Baguin.

8. 1685, 19 Juillet. – Pardon accordé par le procureur syndic du Val Ste Marie à Charles Richaud, de Bouvante, qui promet de ne plus tuer de chèvres.

9. 1685, 23 Juillet. – Autre ... et exécutoire d'amende contre Jean et Jacques Baguin.

10. 1685, 7 Août. – Signification d'amende à G. Archinard.

## Liasse G. –

### 7e. – Pièces concernant la 24e des Dîmes pour les pauvres. –

1. 1544, 12 Mai. – Arrêt du parlement de Dauphiné, qui ordonne que la 1/4 des dîmes ecclésiastiques sera pris pour le soulagement des pauvres, et que le 1/4 des décimes payables par lesdits ecclésiastiques leur sera diminué à cet effet; et ceux desdits ecclésiastiques qui se trouveront faire leur devoir envers les pauvres, seront exceptés de la règle dudit arrêt.

2. 1544, 8 Juillet. – Arrêt du parlement de Dauphiné qui décharge la chartreuse de la Silve de l'aumône et contribution pour les pauvres, ordonnée par l'arrêt ci-dessus, attendu les grandes aumônes que fait ladite chartreuse.

3. 1562, 22 Déc. – Requête des habitants de Bouvante au gouverneur du Valentinois et Diois, pour faire payer au Val Ste Marie l'aumône aux pauvres de leur paroisse. –

4. 1648, 8 Juillet. – Arrêt du parlement de Dauphiné qui ordonne le payement de la 24e de la dîme pour les (grandes).

5. 1650, 29 Mai. – Assemblée générale des habitants de Bouvante, pour procéder à la péréquation d'un rôle pour le soulagement des pauvres de la paroisse, auquel le Val Ste Marie sera accepté, en considération de ses aumônes. –

6. 1654, 8 Avril. – Certificat de la communauté de St. André de Vivars, qui porte que la chartreuse de la Silve n'a payé aucune 24e pour les pauvres, attendu l'arrêt ci-dessus du 8 juillet 1544, et des grandes aumônes qu'elle fait. –

7. 1653 et 1654. – Un dossier contenant le procès intenté au parlement de Dauphiné par le consul de Bouvante, demandeur, au Val Ste Marie, de la 24e des dîmes pour les pauvres. Le Val Ste Marie répond que l'aumône qu'elle fait excède la 24e; le consul répond que ladite aumône est arbitraire et qu'elle n'est pas d'obligation comme ladite 24e des dîmes. – Il y a arrêt du parlement du 19 nov. 1653, sur requête dudit consul, qui ordonne au Val Ste Marie le payement de ladite 24e; lequel apparemment n'a eu aucune exécution, se trouvant audit dossier des procédures postérieures (pièces).

B. 1727. 11 Mars

Inventaire 1737. – Tiroir XXX. Liasse G. –

1. 1727, 11 Mars. – Un petit dossier contenant arrêt du conseil pour la distribution de la 24e des dîmes pour les pauvres en Dauphiné, Lettre circulaire à ce sujet de Mr. l'Intendant de ladite province. Déclaration du Val Ste Marie aux fins dudits arrêts et lettre circulaire. –

---

## Tiroir XXXI. – Affaires avec la communauté de Bouvante concernant les Pacages et les Bois. –

1281. – Un titre en parchemin, contenant accommodement et soumission de Guigo Algo, Guillaume + Valensan, Humbert et Aymar Frères ; lesquels reconnaissent leur faute à Dom. L. Gontier, prieur du Val Ste Marie, et à son couvent, et qu'ils n'ont autre droit de mettre au pâturage du Val Ste Marie, que leur propre bétail. Ledit accommodement fait par la médiation de Dom P. Sallara, prieur de la chartreuse de Ste Croix, et de Guillaume d'Hostun, damoiseau. –

### Liasse A. –

1e. – Pièces concernant l'établissement des Martinets, la transaction de 1685, pour les cas de droit, jauge des bois, 24e des pauvres, tolérance des chèvres, inspecteurs des boissons, abonnement des vins, etc... pour défendre contre la communauté de Bouvante. –

1. 1684, 9 Juillet. – Copie informe d'un acte fait par le Val Ste Marie à la communauté de Bouvante, pour convenir de Mgr l'évêque de Valence et de deux avocats pour terminer le procès pendant au parlement de Dauphiné, table de marbre à Paris, au conseil du roi, à cause de la délibération de 1673, établissement des martinets et jauge des bois. –

2. 1685, 17 Avril. – Déclaration et désaveu d'Antoine Ponson, ci-devant consul de Bouvante, portant que ce n'a été qu'à la sollicitation du procureur syndic du Val Ste Marie, qu'il a fait assigner ladite maison à la table de marbre, au nom de la communauté dudit Bouvante, sur le procès entre les parties, pour raison de la délibération de 1673, bois et martinets. Signification au Val Ste Marie de ladite déclaration et désaveu par la communauté de Bouvante, qui déclare qu'elle a le pouvoir aux fins que le Val Ste Marie fournisse un secondaire, soit vicaire, à la paroisse, la 24e des dîmes pour les pauvres, et son contingent aux cas de droit.

3. 1685. – Un mémoire contenant la délibéré de l'assemblée des habitants de Bouvante. –

4. 1685, 3 Sept. – Déclaration au Val Ste Marie par la communauté de Bouvante, qu'elle prétend pouvoir intervenir au parlement de Dauphiné l'instance y pendante, pour l'entretien des transactions de 1596 et 1656 ; sans préjudice de l'instance étant au conseil, qu'ils disent n'avoir rien de commun, celle-ci étant un règlement de juges pour les bois et martinets, etc...

5. 1685, 3 et 4.

5. 1685, 30 Sept. – Partie inquise de la délibération consulaire de la communauté de Bouvante, qui accepte de se régler, sur les procès avec le Val Ste Marie, par la médiation de Mgr Daniel de Cosnac, évêque et comte de Valence et Die, et nomme pour députés Sr Fr. Baquin, consul, Jean fils à feu Guillaume François, G. Malsang, G. Baquin, Jean Richaud, Th. Tuga, Jean Vigne, pour la communauté, et Srs Jacques Brasson, Me Malsang et Me P. Cara pour les forains.

6. 1685, 15 Oct. Lettre de Me Coste at de Vaugrand, de Valence, qui marque à Dom prieur... que Mgr l'évêque dudit lieu ne peut encore préfiger aucun jour certain pour régler à l'amiable les différends du Val Ste Marie avec la communauté de Bouvante. –

7. 1685, 16 Nov. – Extrait informe de la transaction faite à Valence par devant Me Souchier notaire, et par la médiation de Mgr Daniel de Cosnac, évêque de Valence et Die, entre la communauté de Bouvante et le Val Ste Marie, portant que le Val Ste Marie prendra dans l'usage, je dis dans les endroits de ses bois, où l'usage est permis à ladite communauté, 650 toises bois coupés ou à couper, charbonnés ou à charbonner, pour l'usage de ses martinets; que la jauge accordée à ladite communauté pour les bois qu'elle peut couper, de 18 pouces sera réduite à 12; que le Val Ste Marie se départ des ajournements personnels donnés à aucuns des habitants de Bouvante à cause de leurs contraventions dans les bois; de même quant à la contravention aux défenses de tenir des chèvres; relâche les bois saisis en contravention par le verbal du 14 Sept. 1684; et pour ce qui concerne la secondaire ou vicaire demandé par ladite communauté, il en sera décidé par Mgr l'évêque à son loisir; et pour les prétendus cas de droit que ladite chartreuse en demeurera déchargée, et permis auxdits habitants de tenir des chèvres, suivant les règlements de la cour; moyennant quoi tous les procès et différends entre les parties demeurent éteints et assoupis, dépens compensés.

8. 1703, 25 Mars. – Consulte et avis de Me Dufrenay at Drogat, avocat de Grenoble, à noble Philibert de Pardegot, pour les deux premiers ordres, pour la communauté de Monglon, dans le Diois, sur les cas de droit; dit que les deux 1ers ordres ne sont contribuables que pour la garde champêtre, le maître d'école et le luminaire de l'église, et qu'il ne la pourra faire aucune imposition à l'avenir pour les cas de droit, sur les dits Srs des deux 1ers ordres, qu'en la présence des syndics nommés par lesdits deux 1ers ordres, et qui devront préalablement être assignés par la communauté; et qu'il sera libre aux deux 1ers ordres de faire faire la recette par les syndics sur un rôle séparé, qui sera fait pour cela.

Nota: que les forains doivent contribuer aux réparations de l'église, maison curiale, fours,

Inventoire 1737. - Tiroir XXXI. Liasse A. -

ponts, chemins et fontaines, gardes champêtres, sauf les cas de droit extraordinaires.

9. 1705. 1er (6-7-24) x Mémoire de D. Bérart, prieur de Valbonne, portant que le Val Ste Marie, avant l'année 1685, n'avait point été imposé à Bouvante aux cas de droit, et que la décharge énoncée en la transaction de 1685 regardait si bien l'avenir qu'elle fut ratifiée par un conseil général de la communauté dudit Bouvante du 8 juin 1687. Le Val Ste Marie a, outre cela, tous les droits des Dauphins dans sa seigneurie.

10. 1708, 17 Avril. - Lettre de Dom Rivoire, procureur de Valbonne, qui dit que le Val Ste Marie n'a jamais été cotisé à Bouvante pour les cas de droit et pour ceux qui regardent l'église, attendu que la maison fournit abondamment pour l'entretien de sanctuaire, linges, ornements, livres (cote ?)

11. 1708, 1er Août. - Lettre de Dom Bérart, très instructive, pour les assemblées de communautés et prescription des cens.

12. 1708, Déc. - Opposition du Val Ste Marie au rôle des habitants de Bouvante qui avaient cotisé la dite maison aux cas de droit.

Nota: qu'il y a arrêt du parlement de Dauphiné, qui porte que c'est à la communauté, et non au seigneur décimant, à payer le luminaire. Ensemble un mémoire sur les assemblées de communautés.

13. 1703. - Lettre de Mre Jo amis, prêtre, au sujet des cas de droit.

14. 1708-1716. - Rôle d'imposition sur le Val Ste Marie par la communauté de Bouvante, pour le luminaire, défense de l'église, abonnement des vins pour 1708: 19 liv. et 2 sols 1 denier; Autre des susdits articles pour 1709: 22 liv. 12 s. 11 den.; pour la luminaire et autres dépenses de l'église pour 1710: 28 liv. 6 s. 11 den.

15. 1710, 7 Août. - Acte de protestation de Dom Tournus, procureur du Val Ste Marie, signifié au consul et communauté de Bouvante, par lequel il proteste de toute imposition pour cas de droit, par aucune faite et à faire sur le Val Ste Marie, de même que pour les payements déjà faits à ce sujet.

16. 1710, 10 oct. - Opposition formée et assignation donnée, à la requête de Dom Tournus... à l'élection de Valence, pour voir ordonner que les consuls de Bouvante n'imposeront point en leur rôle la chartreuse du Val Ste Marie pour les cas de droit, en conséquence de la transaction de 1685, ordonnance de ladite élection.

17. 1710, 6 Nov. - Avis de Me Morat, avocat de Grenoble, portant que le Val Ste Marie est fondé à se pourvoir contre les habitants de Bouvante, pour faire valoir la décharge des cas de droit, énoncée en la transaction de 1685.

18. 1710, 7 Nov. - Requête à Mre l'Intendant de Dauphiné, et décrétée: portant permission au Val Ste Marie de se pourvoir par devant qui elle avisera bon être, pour faire exécuter la transaction de 1685

de 1685, restituer par la communauté de Bouvante les sommes payées pour les cas de droit et faire valoir son exemption.

9. 1710, 5 Déc. – Quittance aux cas de droit passée par Laurent Lestour... consul de Bouvante, au Val Ste Marie, sous les protestations de Dom Lajard, courrier d'icelle.

10. 1710 déc. – Copie d'acte de Dom Tournus, procureur du Val Ste Marie, signifié à la communauté de Bouvante, pour qu'elle délibère si elle veut soutenir le procès pour raison des cas de droit, ou si elle veut suivant l'acte du 5 Dec. 1710, convenir d'arbitres pour se régler : le Val Ste Marie nommant Mre le conseiller de Mottat.

11. 1711, 9 février. – Assemblée des 3 ordres à Bouvante et offres de régler à l'amiable, par arbitres, les différends entre le Val Ste Marie et la communauté dudit Bouvante, sur les cas de droit. Dom Tournus propose pour son arbitre Mre le conseiller de Mottat, et fait les protestations telles que de droit.

12. 1711, 26 février. – Quittance de la taille pour 1710, passée par Laurent Lestour, consul de Bouvante, au Val Ste Marie, à laquelle il déclare n'être compris les cas de droit.

13. 1711, 11 Mai. – Assemblée tenue à la Correrie par les habitants de Bouvante, où étaient Mre Magnan, Marc Cara, de la Batie. Il est délibéré que sur le choix fait par Dom Tournus de Mre le conseiller de Mottat pour arbitre, ladite communauté de Bouvante en nommera un pour terminer les différends respectifs sur les cas de droit.

14. 1712, 9 oct. Quittance de Jacques Lestour... consul de Bouvante, passée au Val Ste Marie pour les cas de droit de 1709 et 1712, sous les protestations de Dom Fontaine, procureur.

15. 1713, – Extrait du rôle de Bouvante, où le Val Ste Marie est cotisé à 2 liv. 8 s. 9 den. pour la luminaire de l'église : laquelle imposition n'a point été payée.

16. 1714. – Mémoire de Dom Fontaine, procureur du Val Ste Mie, qui remarque que ladite chartreuse n'était point imposée aux cas de droit avant 1685 ; qu'elle ne l'a point été jusqu'en 1698 ; qu'elle en est déchargée par la transaction de 1685 ; et que, même sans ce titre, la qualité de seigneur décimant l'en exemperait. Nota : que le Val Ste Mie fayera les cas de droit en 1714 par forme de consignation.

Sous ledit mémoire est la consulte et avis d'un avocat, semble être Mre Moret de Grenoble, portant que le mot demeureront déchargés, comprend l'avenir pour les cas de droit ; ce qui a été fait en considération des grandes concessions faites par le Val Ste Marie aux habitants de Bouvante, dont ils ont toujours joui et jouissent à présent : conclut qu'il faut poursuivre l'instance commencée par devant les élus de Valence, au 10 oct. 1710. – L'Avocat est d'avis que le Val Ste Marie ne peut charbonner à bois, où le mandement de St Nazaire a l'usage, mais qu'on peut demander un contonnement. –

17. 1725, 28 Dec. – Quittance de Mre Christ, consul de Bouvante, passée au Val Ste Marie pour tailles, autres impositions

inspections, etc. tous les protestations du Val Ste Marie. —

28. 1729, 29 Nov. — Signification du Val Ste Marie, au consul et communauté de Bouvante, de la transaction du 16 Nov. 1685, des privilèges des chartreux de 1663, de l'arrêt contradictoire du conseil en leur faveur du 4 janvier 1715, et lettres patentes en conséquence des 22 dudit mois et an (1715, 22 Jan.) avec sommation à ladite communauté de s'y conformer, en cessant d'imposer sur ladite chartreuse les cas de droit et abonnement des vins, soit d'inspecteurs des boissons, tous les protestations quelconques de droit, etc. —

29. 1730, 1er Mars. — Consulte prise de Me Rejols, avocat au parlement de Grenoble, par les habitants et communauté, sur la signification susdite du 29 Nov. 1729. —

30. 1730, 10 Août. — Brigade établie au Val Ste Marie, et copie donnée à Jean Vignon, rentier du domaine des Ollats, pour le payement de 28 livres 7 sols des cas de droit, jaugeurs, inspecteurs des boissons, et 43 livres 12 sols 9 den. du consulat de Jean Allard.

Nota: Le Val Ste Marie n'a payé aucune taxe ni frais. —

31. 1730, 12 Août. — Acte de protestation du Val Ste Marie, signifié à Jean Allard, ci-devant consul de Bouvante, et par lui à la communauté dudit Bouvante, sur la brigade établie ci-dessus; avec sommation de se conformer aux arrêts, patentes et transaction énoncées en l'acte à eux signifié (le 29 Nov. 1729.)

32. 1730, 12 Août. — Lettre de Dom prieur à Me Cartier, recevant nos tailles à Valence, où sont expliquées les raisons pour lesquelles le Val Ste Marie se dispense de payer les cas de droit et le droit d'abonnement des vins.

33. 1730, 16 Août. — Réponse de Me Cartier à Dom prieur... où il prétend que le Val Ste Marie est mal fondé à ne vouloir payer les susdits droits. Réponse ci-dessous. —

34. 1730, 20 Août. — Déclaration de Me Pierre Macaire, capitaine châtelain de Bouvante à Dom prieur... portant que les cas de droit, que les habitants et communauté de Bouvante imposent aujourd'hui sur le Val Ste Marie, sont de même nature et les mêmes qui existaient avant la transaction de 1685, et sur lesquels il fut transigé en icelle.

35. 1730, 23 Août. — Mémoire pour la chartreuse du Val Ste Marie concernant les cas de droit et les inspecteurs des boissons, soit abonnement des vins, etc. pour répondre aux prétentions de la communauté de Bouvante de? et les exiger sur le Val Ste Marie, avec inventaire des pièces servant à cette affaire, contenues en la présente liasse; et réponse de Dom prieur, à la fin du présent mémoire, à la lettre de Me Cartier du 16 Août 1730.

36. 1730, 1er Oct. — Autre mémoire pour le Val Ste Marie, sur les différends avec la communauté de Bouvante, pour les cas de droit et inspecteurs des boissons, dont est fait mention ci-dessus

37. 1730, 2 Oct. – Autre mémoire pour le Val Ste Marie, sur la transaction passée avec la communauté de Bouvante le 16 nov. 1685, et sur les autres différends ci-dessus. –

Nota: qu'il faudra avoir les 3 mémoires ci-dessus, les mieux éclaircir et y réformer quelque chose, avant de les produire, et se servir des papiers de 1732, des mémoires et lettres de Mr le subdélégué Chaix ci-devant...

38. 1684, 10 Oct. Sentence arbitrale entre le Val Ste Marie et la communauté de Bouvante au sujet de la coupe des bois pour les martinets.

39. – Mémoire sur divers affaires avec la communauté de Bouvante avant les transactions de 1656 et 1685. –

## Liasse B. – 2e.

1646-54. – Un gros paquet de procédures faites au parlement de Dauphiné sous la régie de Dom Etienne Le Sauvage, prieur, de 1646–1654, entre le Val Ste Marie et les habitants de Bouvante, demandant le paquerage de leurs bestiaux dans la totalité des montagnes du Val Ste Marie, même au celle de Lente; contraventions desdits habitants dans lesdits paquerages et dans les bois; enquête, descente de lieux et verbal ordonnés par le parlement contredits du Val Ste Marie contre ladite enquête, etc...

Il y a apparence que ce procès a été terminé par la transaction de 1656. –

## Liasse C. –

3e. – Suite du procès des habitants de Bouvante au parlement de Dauphiné à cause de leurs entreprises sur les paquerages et les bois du Val Ste Marie. –

1. 1647. – Mémoire des habitants de Bouvante pour les paturages qu'ils prétendaient aux montagnes du Val (Ste Marie)

2. 1647. – Mémoire du Val Ste Marie pour faire écrire contre les habitants de Bouvante sur leurs prétentions aux paturages du Val Ste Marie.

3. 1647, 7 Nov. – Procès-verbal à la diligence des habitants de Bouvante sur leurs prétentions...

4. 1647, 9 Nov. – Enquête des habitants de Bouvante au procès au parlement de Dauphiné, à cause de leurs prétentions aux paturages des montagnes du Val Ste Marie.

5. 1647, 2 Dec. – Lasce et acquit de messire Louis d'Arlac, prieur du Pont, pour avoir vaqué, en qualité d'adjoint, à la fonction de l'enquête au procès des habitants de Bouvante, à cause de leurs paturages et bois par eux prétendus...

6. 1647 et suiv. – Mémoires et instructions de Dom Etienne Le Sauvage, prieur... très important, particulièrement sur l'enquête des habitants de Bouvante faite en 1646, à cause des [illegible] et bois. –

7. 1650

Inventaire 1737. — Tiroir XXXI. Liasse C. —

7. 1650. — Un petit dossier contenant plusieurs mémoires et papiers concernant ladite enquête de 1647, à cause du procès au parlement de Dauphiné pour l'usage des pâturages et bois. —

Liasse D. —

4e. — Suite du procès des habitants de Bouvante au parlement de Dauphiné, à cause de leurs entreprises sur les pâturages et les Bois du val Ste Marie. —

1. 1647. — Un dossier contenant plusieurs écrits, procédures et mémoires du Val Ste Marie pour servir au procès pendant au parlement de Dauphiné contre les habitants de Bouvante, à cause de leurs entreprises sur les pâturages et bois du Val Ste Marie.

Il y est dit que le val Ste Marie avait, avant les guerres de la religion, 6 à 7 granges dans les montagnes de Lenta et de Montué : l'une appelée le Salaga, dit Calaga : l'autre Lenta, l'autre Montué : l'autre Pionnier : l'autre au Fornet : l'autre à la Rochette, l'autre à Villeneuve.

2. 1647. — Factum du Val Ste Marie pour servir au procès pendant au parlement de Dauphiné contre les habitants de Bouvante, à cause des pâturages et des bois. —

3. 1650. — Ecritures du val Ste Marie ensuite de l'arrêt provisionnel qui ordonne aux habitants de Bouvante de produire leurs titres pour établir leurs droits de pâturages, &c. dans les montagnes du (Val Ste Marie.

6. 1652 + — Mémoire de Dom Le Sauvage, prieur... sur le procès au parlement de Dauphiné, à cause des pâturages et bois du val Ste Marie, à l'usage des habitants de Bouvante. —

5. 1653 + — Réponses de Dom Le Sauvage, prieur... aux habitants de Bouvante sur leurs propositions et demandes, par rapport aux pâturages, bois, dîmes dans le Val Ste Marie. —

6. 1653 + — Requête de Dom le Sauvage... au parlement de Dauphiné ensuite de son arrêt du 5 juillet 1651, qui ordonne, qu'au choix du Val Ste Marie, sera donné lieu de pâturages aux bestiaux des habitants de Bouvante : 1° soit un terrain d'une lieue de long et 1/2 lieue de large ; 2° soit un espace suffisant où lesdits bestiaux puissent aller et revenir dans un jour ; 3° soit dans les lieux accordés pour pâturages aux bestiaux du mandement de St Nazaire, en payant la même somme que les habitants dudit St Nazaire. — Cette dernière alternative avait été optée par le Val Ste Marie. Nonobstant ledit accord, les habitants de Bouvante ont contrevenu en menant leurs bestiaux aux endroits réservés à ladite chartreuse, laquelle requiert ledit parlement qu'il en soit informé.

7. 1653. — Mémoire et écritures du Val Ste Marie pour répondre à la requête civile présentée par les habitants de Bouvante, au parlement de Dauphiné, pour revenir sur son arrêt du 5 juillet 1651 ; et projet du Val Ste Marie pour présenter aussi requête civile sur ledit arrêt, à cause des pâtur

des pâturages et bois.

6. 1654. — Production du Val Ste Marie sur la requête civile par elle obtenue contre l'arrêt du parlement du 5 juillet 1651, contre les habitants de Bouvante. —

## Liasse E. —

5°. — Suite du procès des habitants de Bouvante. (sur le même sujet.) —

1. 1647, 12 Avril. — Arrêt préparatoire du parlement de Dauphiné, qui ordonne, avant faire droit, que la Val Ste Marie et les habitants de Bouvante produiront, dans quinzaine, leurs titres respectifs, et que, dans le mois après, enquête et vue de lieu sera faite, pour prouver la prétendue possession desdits habitants dans les pâturages du Val Ste Marie, et ce pendant, maintient le Val Ste Marie dans la possession des pâquerages de la montagne de Lente.

2. 1651, 14 Mars. — Lettres de contrainte du parlement de Dauphiné obtenues par les habitants de Bouvante signifiées au Val Ste Marie et à Me Brenier, notaire de Ste Jean, pour leur délivrer les titres qu'ils requièrent, et notamment le contrat d'arrentement de la montagne de Lionier, passé (à Jacques Baguin.

3. 1651, 5 Juillet. — Extrait de l'arrêt du parlement de Dauphiné, rendu entre le Val Ste Marie et les habitants de Bouvante, portant 3 alternatives, au choix du Val Ste Marie, sur les différends avec les dits habitants, à cause des pâquerages et bois : le 1er (commencé le 1er mai 1653. n. 6 liasse D.)

4. 1654, 10 Janvier. — Ordonnance, soit décret du parlement de Dauphiné, portant que les habitants de Bouvante payeront au Val Ste Marie les droits de pâturages de leurs bestiaux mis aux montagnes de la dite maison, suivant l'option par elle faite...

5. 1654, 12 Janvier. — Décret du parlement de Dauphiné défendant aux habitants de Bouvante de couper aucun bois dans les forêts du Val Ste Marie jusqu'à ce qu'autrement soit ordonné.

6. 1654, 10 février. — Décret du parlement de Dauphiné, sur la requête civile du Val Ste Marie contre les habitants de Bouvante, qui remet les parties au même état qu'avant les arrêts intervenus jusqu'à présent, pour le fait du procès entre elles, pour raison des pâquerages et bois du Val Ste Marie.

## Liasse F. —

6°. — Suite du procès des habitants de Bouvante. (sur le même sujet). —

1. 1646. — Mémoires des articles en faveur de la chartreuse du Val Ste Marie, pour servir au procès contre les habitants de Bouvante, à cause des pâquerages et bois.

2. 1656. — Propositions faites par les habitants de Bouvante à Dom Salvage, prieur, sur le même (sujet.

3. 1656, 23 Mai. — Articles accordés et signés aux députés des habitants de Bouvante, par Dom prieur du Val Ste Marie et Dom de Franqueville, commissaire, pour transiger sur les procès avec les habitants

Inventaire 1737. — Tiroir XXXI. Liasse E. —

les habitants de Bouvante, à cause des bois et paquerages; avec une lettre de Mr Cara, de St Nazaire, à ce sujet.

4. 1682. — Décret du juge de Bouvante contre les habitants qui fauchent le foin dans les forêts. —

(in rue? ce cahier de Mr Magnat, 90 et 1/2 pages. —

## Tiroir XXXII. — Affaires avec divers particuliers de Bouvante:

### Liasse A. —

1° Procédures civiles du Val Ste Marie contre divers particuliers de Bouvante, pour dettes et dégats dans les récoltes. —

1. 1584. — Un dossier de procédures du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné contre Thomas Ollat et Anne Ollat, pour payement d'arrérages de cense et subhastation d'un pré, appelé pré Vachier; à cet effet délivré à Jean Leritty, clerc de St Jean-en-Royans.

2. 1593. — Déclaration de Dom Nicolas Molin, commissaire de la Grande Chartreuse, aux habitants de Bouvante, de ne payer aucune somme ni redevance à Dom Jean Dagoneau ci-devant prieur du Val Ste Marie, et présentement absous de son office.

3. 1603. — Instructions données à Dom Louis Pichon, prieur du Val Ste Marie, sur les procédures faites contre Dimanche Blanche, veuve de Jean Vigne... pour les biens saisis et adjugés au Val Ste Marie, pour payement d'arrérages de pension.

4. 1672. — Acte d'opposition à une assignation donnée à Dom de Monfraulle, prieur... de la part de St Robin, en vertu d'un prétendu arrêt du Conseil: Ledit acte ne mentionne point le sujet du différend (les parties.

5. 1681. — Décret de Vibaille de St Marcellin pour faire payer en Bouvante les redevances au Val Ste Marie.

6. 1688. — Acte de grâce faite par Dom Bruno Gorjon, coadjuteur du Val Ste Marie, à G. Archinard et P. Planel, de Bouvante, pour dommages causés par leurs bestiaux aux grains de la montagne (de Pionnet.

7. 1722. — Prise de corps lancée par Mr Pierre Cara, lors des Barrières (ita), contre Pierre et Jean B. François, de Bouvante, pour excès commis contre Claude Brignat.

8. 1724. — Fond inquanté à Bouvante pour Jacques Pinat contre Jacques Courrand, de St Jean.

9. 1741. — Liasse contenant divers verbaux contre plusieurs habitants de Bouvante, pour contraventions dans les bois de 1739 à 1741...

10. 1744. — Informations et procédures à la Maîtrise de Die contre Barthelemy Sibert... et autres, de Bouvante, pour contraventions dans les bois. —

# Tiroir XXXIII. — Mandement de St Nazaire et de ses dépendances. —

## Liasse A. —

1°. — Anciennes procédures pour la soution des droits de paturage et bucheraige des montagnes du Val Ste Marie, contre les habitants de St Nazaire, avant les transactions de 1683. 1693. 1707. 1793.

1. vers 1479. — Environ l'an 1479, procedure du Val Ste Marie au conseil dalphinal contre les habitants du mandement de St Nazaire, à cause des paturages et bucheraiges dans les montagnes du Val Ste Marie, avec mémoire des plus anciens titres du Val Ste Marie. —

2. — Un petit dossier contenant plusieurs autres procedures et mémoires pour les faits ci-dessus.

3. — Avis de Me de Montagu, avocat, sur l'usage des paquerages que peuvent avoir les habitants du mandement de St Nazaire ès montagnes du Val Ste Marie.

4. — Répliques du Val Ste Marie aux écritures des habitants du mandement de St Nazaire touchant les différends sur les paquerages et bois du Val Ste Marie.

5. — Répliques des habitants ... aux écritures du Val Ste Marie ...

6. — Articles du Val Ste Marie contre les habitants ... au procès ...

7. — Articles des habitants ... contre le Val Ste Marie ...

8. — Autres articles desdits habitants ... contre le Val Ste Marie, par devant les Srs commissaires arbitres, auxquels ils demandent que dans la sentence, qui interviendra, les clauses contenues au présent articulat, à la fin, y soient insérées.

9. — Articulat du Val Ste Marie contre les habitants ... par devant les sieurs arbitres, au procès pour les paquerages et bois du Val Ste Marie. —

10. — Allégations du Val Ste Marie, par son avocat, pour être exhibé (ées?) aux Srs arbitres, aux différends contre les habitants ...

11. — Autres articles du Val Ste Marie contre les habitants ... produits par l'avocat de ladite maison, où il est fait mention des plus anciennes donations, pour servir au procès concernant les paquerages et les bois ...

12. 1518. — Décret des officiers du mandement de St Nazaire contre Henry Bodin, par lequel il est repris d'avoir fait dépaître les troupeaux à la montagne de la Rochatte; et lesdits officiers déclarent que ladite montagne appartient au prieur et religieux de la chartreuse du Val Ste M[arie]

Nota: Sont actes diligentissima. —

## Liasse B. —

2°. — Procès au parlement de Dauphiné entre les habitants du mandement de St Nazaire et le Val

et la V.al Ste Marie, au sujet des paquerages et des bois, et procédures qui ont précédé la sentence arbitrale du 8 sept. 1593. —

1. 1584. — Un dossier de productions des habitants du mandement de St Nazaire, où sont plusieurs extraits non signés des régistres dudit mandement, où il est dit que le roi Dauphin possédait la forêt d'Alfy : ce sont les côtes au dessus de St Jean-en-Royans et au dessous de l'Echarasson, sur St Jean ; sur laquelle il percevait des droits de bucherage, qui se vendaient annuellement à l'encan.

2. 1584. — Décret du parlement de Dauphiné au Val Ste Marie et au mandement de St Nazaire pour plaider sur les paquerages et bucherages du val Ste Marie.

3. 1584. — Requête des habitants .... au parlement de Dauphiné sur les défenses contre eux obtenues par le val Ste Marie de couper des bois dans ses forêts.

4. 1584. — Un dossier de procédures au parlement de Dauphiné entre le V.al Ste Marie et le mandement de St Nazaire ; verbal de Mre Jean du Vache, conseiller au parlement, portant visite de limites et vérification de quantité de bois abattu dans les forêts du Val Ste Marie ; arrêt préparatoire portant que les parties produiront titres, etc... Ce pendant défendu aux habitants du mandement de St Nazaire de couper des bois de haute futaye dans lesdites forêts, et autres procédures concernant ladite affaire.

5. 1584. — Requête des habitants du mandement de St Nazaire au parlement de Dauphiné touchant les paquerages et les bois. Réponse du Val Ste Marie.

6. 1584. — Commission signifiée de Mre du Vache, commissaire député du parlement pour visiter les limites et bois du Val Ste Marie.

7. 1584. — Requête des habitants du mandement de St Nazaire, et lettres pour assigner le prieur du Val Ste Mie pour devant la chambre des comptes à Grenoble, pour y assister à l'extrait des comptes des fermiers de St Nazaire.

8. 1584, 1er 8bre. — Extrait de l'arrêt de la chambre des vacations du parlement de Dauphiné qui commet Mre Jean du Vache, conseiller, pour visiter les lieux contentieux ; cependant défendu à ceux de St Nazaire de couper aucun bois dans les forêts du Val Ste Marie. —

9. 1585. — Lettres du parlement de Dauphiné pour saisir au corps Jean Dogon, Michel Lionnet et Laurent Reyste, et les emprisonner pour contraventions aux forêts du Val Ste Marie, avec inhibitions à ceux de St Nazaire de couper aucun bois dans lesdites forêts. —

10. 1585. — Un dossier de plusieurs procédures et informations du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné

Dauphiné contre plusieurs habitants du mandement de St-Nazaire, qui avaient coupé des bois aux forêts du Val Ste-Marie, et mis en radeaux.

Commission au juge de Romans d'informer sur ce fait, avec mémoire de ladite affaire.

11. 1591. – Procédures du Val Ste-Marie par devant le juge de Romans contre Barthélemy Pinet, de St-Nazaire, qui avait coupé du bois aux forêts du Val Ste-Marie et mis en radeaux.

12. 1591. – Mémoires et écritures du Val Ste-Marie très instructives; et réponses des habitants du mandement de St-Nazaire.

13. 1592. – Requête de Dom Jean Dagonneau, prieur du Val Ste-Mie, au parlement de Dauphiné, pour informer contre les habitants... dégradeurs des forêts du Val Ste-Marie.

14. 1592. – Informations et procédures criminelles du Val Ste-Marie contre plusieurs habitants du mandement de St-Nazaire, contrevenant aux défenses de couper des bois dans la forêt dudit Val Ste-Marie: Messire Antoine de la Baume d'Hostun étant pour lors seigneur dudit mandement de St-Nazaire. –

15. 1593, 10 Mai. – Un rolle contenant le compromis entre Dom Joachim de Briançon, prieur du Val Ste-Marie, d'une part: messire Antoine de la Baume d'Hostun, et les habitants du mandement de St-Nazaire, d'autre part: pour terminer les différends respectifs, pour raison des paquerages et des bois des montagnes du Val Ste-Marie, par l'arbitrage de Messire François de Micha et Me Charles du Bouet Fine; Décret du parlement de Dauphiné, du 23 juin 1593, qui ordonne aux habitants... de ratifier ledit compromis, sous les protestations réservées par ledit Dom prieur; ratification, du 7 juillet, dudit compromis, faite par les dits de St-Nazaire; Requête du Val Ste-Marie et décret du parlement, qui lui permet de saisir les radeaux et bois coupés par les dits de St-Nazaire dans les forêts du Val Ste-Marie; Déclaration du gouverneur de Romans qu'il fera arrêter les dits radeaux, à la réquisition du Val Ste-Marie; Confirmation de ratification du compromis ci-dessus, par Me de la Baume et les dits de St-Nazaire du 2 juillet (ita).; Déclaration de Me de la Baume, du 5 juillet, des bois qu'il a ordonné de couper dans les forêts du Val Ste-Marie; Réquisition de Mes de Micha et du Bouet-Fine, arbitres, pour avoir Me Pierre de Granet pour tiers arbitre aux différends entre le Val Ste-Marie et les dits de St-Nazaire. –

16. 1593, 13 Mai. – Autre ratification de compromis du 10 mai, faites par les consuls et conseillers du mandement de St-Nazaire, pour raison des paquerages du Val Ste-Marie.

17. 1593, Juin. – Requête du Val Ste-Marie au parlement de Dauphiné aux fins de faire exécuter le compromis, fait... pour régler à l'amiable les différends des parties, et pour faire ~~exécuter~~ audit

audits de St Nazaire les défenses de couper des bois dans les forêts du val Ste Marie.

18. — Factum pour le val Ste Marie, très instructif, auprès contre les habitants du mandement de St Nazaire pour les pâquerages...

19. 1593, 5 Juillet. — Contredits des habitants... à l'enquête du Val Ste Marie pour les bois.

20. 1593, Juillet. — Requête du val Ste Marie et décret du parlement de Dauphiné contre les habitants du mandement de St Nazaire, à cause des bois et radeaux saisis: Mre de la Baume d'Hostun intervenant.

21. 1593, 29 Juillet. — Réquisition de Mrs de Micha et de Bonet Tine, de Mre Pierre de Granet, conseiller pour nos arbitres, aux différends sur les pâturages et bois, entre le Val Ste Mie et les habitants du mandement de St Nazaire. —

22. 1593, 31 Juillet. — Déclaration de Mre Fr. de Micha, arbitre pour les habitants... qu'il se rendra à Romans le 20e d'août prédite année.

23. 1593, 16 Août. — Requête au parlement de Dauphiné par le Val Ste Marie et les habitants... aux fins d'avoir prud'hommes et témoins pour assister les seigrs arbitres dans leur opération... (Décrétée.

24. 1593, 30 Août. — Enquête à cause du procès...

25. 1593, 31 Août. — Autre enquête, ou suite de la précédente...

26. 1593, 31 Août. — Enquête et verbal de visite de Mrs les commissaires arbitres, à cause du procès pour les bois et pâquerages entre le Val Ste Marie et les habitants du mandement de St Nazaire, terminé par la sentence arbitrale du 8 sept. 1593.

Nota: que ladite sentence est au tiroir 57. —

27. 1593, 26 sept. — Acte d'assemblée des habitants du mandement de St Nazaire, et ratification de la dite sentence. —

## Liasse C.

3e. — Ordonnances, procédures et autres pièces contre les habitants du mandement de St Nazaire et Mre le marquis de la Baume, qui ont précédé l'arrêt du parlement de Dauphiné du 21 Août 1665, à l'occasion des bois du Val Ste Mie; Actes d'assemblées des (habitants, etc.

1. 1347. 1348. 1369. — Trois extraits des comptes des droits seigneuriaux de la terre de St Nazaire, pour les habitants prétendaient mal à propos tirer preuve de leur droit de bûcherage dans les forêts du Val Ste Marie, et par où ils ne l'avaient au tout au plus qu'à la forêt dénommée d'Alpy, qui est la côte et rideau situé entre St Jean et l'Echarasson. —

2. 1614. — Extrait des registres de la cour ordinaire du mandement de St Nazaire, dont le juge voulait prendre

prendre connaissance des excès commis aux bois de la chartreuse du Val Ste Marie, qui a appelé du décret dudit juge au bailliage de St Marcellin. –

3. 1644. – Un petit dossier de procédures contre les habitants de St Martin le Colonnel pour restitution de titres et contraventions dans les bois du Val Ste Marie. –

4. 1647 et 1649. – Saisie et séquestration de bois et de bétail faite par Me Louis Macaire, châtelain de Bouvante, et informations contre Louis Germain, L. Tourdan .. et L. Courrand, pour contravention dans les forêts du val Ste Marie, et ne s'étant pas fait inscrire au rôle de bucherants.

5. 1649, 23 août. – Copie de décret du parlement de Dauphiné, qui ordonne que les bucherants du mandement de St Nazaire dans les forêts du val Ste Marie, lui donneront un rôle, où sera écrit le nom, surnom, demeurance de chaque bucherant, avec la qualité et quantité de bois qu'il voudra couper, pour l'exécution de la sentence arbitrale de 1593, avec permission au val Ste Marie de saisir bois, bestiaux, etc .. sur les contrevenants. –

6. 1649, 9 sept. – Un petit dossier contenant les originaux des deux décrets du parlement de Dauphiné l'un ci-dessus (voir dessus) du 9 sept. et l'autre ci-dessous du 23 sept. avec leurs significations.

6. 1649, 9 sept. – Copie de requête des habitants du mandement de St Nazaire au parlement de Dauphiné, et décret d'icelui au Val Ste Marie d'arrêter les bestiaux charriant les bois coupés par lesdits habitants à la forme de la sentence arbitrale de 1593. –

8. 1649, 23 sept. – Copie de décret du parlement de Dauphiné qui annulle celui du 9 sept. susdit et ordonne que les habitants .. donneront au Val Ste Marie un rôle, où sera marqué le nom, surnom, demeurance des bucherants, avec dénombrement de la qualité et quantité de bois que lesdits bucherants voudront couper ès forêts du Val Ste Marie, à la forme de la sentence arbitrale (du 8 sept. 1593.

9. 1649, 29 Dec. – Un dossier contenant récusation faite par le Val Ste Marie, du St Pierre d'Anglès notaire de Pont-en-Royans, commissaire pour examiner et procéder sur le rôle informa des bucherants, fourni par le consul de St Jean, mandement de St Nazaire, de l'arrêt du parlement de Dauphiné du 11 juin 1649. Le sujet de récusation est que ledit St Danglès est partie au procès du val Ste Marie avec les habitants dudit Pont-en-Royans, à cause de la fontaine minérale de Choranche, sur le fond du val Ste Marie, et prétendue publique. –

10. 1649, 29 Déc. – Un dossier contenant les procédures faites par le St Pierre Danglès, nonobstant les récusations du val Ste Marie; lesdites procédures faites sur la vérification du rôle informa des bucherants du mandement de St Nazaire, donné par le consul de St Jean; et autres pièces (à ce sujet

11. 1649. – Deux décrets du parlement au sujet des bois, contre le mandement de St Nazaire. –

12. 1650, 2

Inventaire 1737. - Tiroir XXXIII. Liasse C. -

12. 1650, 22 Janv. - Appel du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné contre les procédures faites par le Sr Dr Danglée et Blethon, à cause de la saisie des bois faite sur les habitants du mandement de St Nazaire, pour le droit de bucherage, etc... ; et assignation au parlement contre lesdits Danglée et Blethon.

13. 1650. - Procédures contre les habitants du mandement de St Nazaire, griefs et mémoires très instructifs de Dom Etienne Le Sauvage, prieur du Val Ste Me. Il est fait mention du 9 Août 1662.

14. 1650. - Mémoire très instructif de Dom Et. Le Sauvage, prieur... de plusieurs articles d'expédients pour s'accommoder avec les habitants du mandement de St Nazaire, pour raison des bois du (val M.

15. 1650. - Autre mémoire de même de Dom Le Sauvage... sur le même sujet.

16. 1652, 3 et 18 Déc. - Séquestration des bois coupés en contravention dans les forêts du Val Ste Marie par les habitants du mandement de St Nazaire ; procédures à ce sujet faites par la châtelain de Bouvante, habitant à St Jean, Défenses faites par l'autorité de Mr le marquis de la Bauma, seigneur du mandement de St Nazaire, aux officiers de Bouvante, habitant à St Jean, d'exercer leurs offices, pour les avoir exercés au service du Val Ste Marie, comparant desdits (officiers.

17. 1652, 16 Déc. - Copie de la requête présentée au parlement de Dauphiné par les habitants du mandement de St Nazaire pour obtenir cassation des décrets de la cour obtenus par le Val Ste Marie, ordonnant la description de la quantité des bois à couper par lesdits de St Nazaire. Réponse très judicieuse du Val Ste Marie à ladite requête.

18. 1652, 20 Déc. - Décret du parlement de Dauphiné qui met sous la protection du roi et de la cour, la chartreuse du Val Ste Marie et les sujets en dépendant contre les attentats des habitants du mandement de St Nazaire ; et notamment de ceux de St Martin-le-Colonnel et Jean Lavardon, consul dudit St Martin.

19. 1653, 8 février. - Communication faite au Val Ste Marie par les habitants du mandement de St Nazaire de ce pouvoir donné au Sr Rage, procureur à Grenoble, d'occuper pour eux, au procès pendant au parlement de Dauphiné avec le Val Ste Marie, pour raison de bucherage. - Autres écritures desdits du mandement de St Nazaire. Mr Caillat, procureur, et Mr Tassoud, avocat pour le Val Ste Marie.

20. 1653, 9 février. - Production très instructive du Val Ste Marie, faite par Mr du Barral, avocat au parlement de Dauphiné, contre les habitants du mandement de St Nazaire.

21. 1655, 20 Juin. - Assemblée et délibération des habitants du mandement de St Nazaire, qui proposent au Val Ste Marie de terminer à l'amiable leurs différends, pour raison des bois par la

par la médiation de Mr le comte de la Liègue et de Mr le marquis de la Baume.

22. 1655, 14 Juillet. - Sommation du Val Ste Marie aux habitants du mandement de St Nazaire, de se transporter à Lyon pour exécuter l'arbitrage proposé le 2 Juin 1655, par la médiation de Mr le comte de la Liègue et de Mr le marquis de la Baume, son neveu.

23. 1656. - Articles et conditions sous lesquels Dom Alexis Arnaudi, prieur ... offre de transiger avec le Sgr marquis de la Baume et les vassaux du mandement de St Nazaire, sur l'usage des bois du Val Ste Marie.

24. 1656. - Mémoire du Val Ste Marie sur le procès au parlement de Dauphiné contre les habitants du mandement de St Nazaire.

25. 1662, 19 Mai. - Permission donnée par Dom Arnaudi, prieur ... au consul de St Jean de tirer quelques bois pour les réparations du domaine de Mr le marquis de la Baume. -

26. 1662. - Verbal et signification du châtelain de Bouvante, au nom du Val Ste Marie, faite au Sr Carra, châtelain de St Nazaire, de faire arrêter et séquestrer les bois de contravention coupés dans les forêts du Val Ste Marie.

27. 1663, 8 Juin. - Intimation faite au Val Ste Marie de la part de Mr Rogar d'Hotten, marquis de la Baume, sur le différend entre eux et sur une coupe de bois, que ledit seigneur avait fait faire dans les réserves du Val Ste Marie, avec diverses procédures au parlement de Dauphiné à ce sujet.

28. 1663, 21 Juillet. - Consultation pour les habitants du mandement de St Nazaire, et avis de Mrs Perrachon, Gallaux et Rochas, avocats de Grenoble, bien loin à pour les intérêts du Val Ste Marie. -

29. 1664, 22 Janvier. - Remarques du Val Ste Marie sur les écritures communiquées par les habitants du mandement de St Nazaire, au procès pendant au parlement de Dauphiné, à cause des bois du Val Ste Marie

30. 1665, 11 Mai. - Divers écritures des habitants du mandement de St Nazaire ...

31. 1665, 13 Mai. - Réponses du Val Ste Marie aux susdites écritures. ...

32. 1665, Août. - Factum du Val Ste Marie contre les habitants du mandement de St Nazaire. -

33. 1663. - Un dossier de procédures au parlement de Dauphiné entre Mr Rogar d'Hotten ... et le Val Ste Marie, au sujet des bois que ledit seigneur a fait couper dans les forêts réservées au Val Ste M Divers décrets dudit parlement à ce sujet.

34. 1665. - Un dossier de plusieurs procédures et instructions très utiles sur le procès au parlement de Dauphiné, entre le Val Ste Marie et le mandement de St Nazaire, à cause du bucherage prétendu par lesdits habitants.

35. 1665. - Avertissement du Val Ste Marie produit au procès ... au parlement de Dauphiné ...

36. 166[illegible]

36. 1665, 2 Juillet. – Réponses et répliques très judicieuses du val Ste Marie contre les écritures des habitants du mandement de St Nazaire, et réponses mal soutenues de ces derniers.

37. 1665, 7 Août. – Plusieurs significations du val Ste Marie au procureur des habitants... etc... sur le procès au parlement de Dauphiné... où il est justifié que le val Ste Marie a tenté de se régler à l'amiable, par les pièces du 20 juin et 16 juillet 1665.

38. 1665, 21 Août. – Arrêt du parlement de Dauphiné au profit du val Ste Marie, qui lui accorde les fins et conclusions contre les habitants du mandement de St Nazaire. –
NB. –

39. 1665, 21 Août. – Copie informe de l'arrêt du parlement de Dauphiné, rendu entre le val Ste Marie et les habitants du mandement de St Nazaire, pour la limitation des 500 toises bois faisant partie de la réserve du val Ste Marie.

10. 1665, 4 Sept. – Comparant de Dom prieur du val Ste Mie pour l'exécution de l'arrêt du 21 août 1665. Récusation faite par les habitants... de Ste Verand, notaire de Montélier pour la susdite exécution.

1. 1665, 11 Sept. – Quittance de 372 livres 10 sols passée au val Ste Marie par Lovet, greffier du parlement, pour les épices et levée de l'arrêt ci-dessus contre les habitants du mandement de St Nazaire.

2. 1665, 18 Sept. – Signification faite de la part du val Ste Marie, aux communautés du mandement de St Nazaire de l'arrêt susdit... pour limitation des 500 toises. –

1. 1665. – Plan double des lieux contentieux pour la mensuration de 500 toises bois en Montué.

---

## Tiroir XXXIV. – Affaires avec la mandement de St Nazaire concernant les Bois. –

### Liasse A. –

1re. – Procédures contre les habitants du mandement de St Nazaire, a cause des Bois.

1592. – Avis de Mre de Garagnol, vibailly de St Marcellin, au val Ste Marie, touchant les entreprises des habitants du mandement de St Nazaire, sur les forêts du val Ste Marie.

1593. – Lettre de Mre de Garagnol... à bon Dagoneau, prieur du val Ste Marie, par laquelle il l'exhorte de le soumettre au R. P. Général, et lui offre de l'accompagner dans son voyage auprès de la Révérence.
NB. –
+

1596. – Informations, à la requête de Dom Nicolas Molin, par devant le St Faure, Châtelain de Bouvante, contre plusieurs particuliers de St Jean, Vercors et Bouvante, qui avaient fait des dégradations dans les forêts du val Ste Marie.
+

1599. – Lettre de Mre de Bonnet Fine sur les plaintes du val Ste Marie contre Mre de Chaillas qui avait fait faire quelques dégradations dans les forêts...

5. 1603. –

5. 1603. – Rôle des pièces bois sapin trouvées coupées dans les forêts du Val Ste Marie, qui n'ont point été trouvées (à la jauge.

6. 1619. – Requête présentée au parlement de Dauphiné par les habitants du mandement de St Nazaire contre ceux de Vercors et Vaucluse, à cause de leurs dégradations aux lieux de pâturage et bucherage des montagnes du Val Ste Marie. Décret pour informer. Défenses auxdits de Vercors et Vaucluse de bucheter et faire pâturer auxdits lieux.

7. 1621. – Lettre de Me Caillat, procureur à Grenoble, qui marque avoir fait informer contre les habitants du mandement de St Nazaire, qui avaient fait des dégradations dans les forêts du (Val Ste Marie.

## Liasse B. –

2e. – Suite des procédures contre les mêmes, à cause des Bois du Val Ste Marie. –

1. 1665, 15 Sept. – Acte et sommation du Val Ste Marie à Me Breniar, greffier de mandement de St Nazaire de délivrer le rôle des bucherants.

2. 1666, 26 Juin. – Procédures faites par Me Breniar, juge de Bouvante, en conformité de l'arrêt du parlement de Dauphiné, du 21 août 1665, sur les dégradations faites par les habitants du mandement de St Nazaire dans les forêts du Val Ste Marie.

3. 1667, 27 Juin. – Décret du parlement de Dauphiné en faveur du Val Ste Marie, et qui commet Me d'Arlac, assesseur au baillage de St Marcellin, pour informer contre Julien Bénistant, Pierre Farlin et son fils et son manœuvre Jean Lion, fils de Vincent, Alexis Payton, fils de G., André Royat, valet de P. Courrand, etc... qui avaient coupé des bois aux forêts du Val Ste Marie, sans se faire inscrire et déclarer.

4. 1679, 26 Janvier. – Prise de corps et autres procédures contre Charles-J.-Baptistant de St-Jean, qui avait coupé et charrié des bois sans se faire inscrire. Transaction avec ledit Bénistant par laquelle il se reconnait coupable envers le Val Ste Marie, promet de le corriger et s'oblige à 70 livres envers ladite maison. –

## Liasse C. –

3e. – Autres procédures contre les habitants du mandement de St-Nazaire, qui ont précédé et suivi la transaction du 13 Dec. 1683, à cause des bois du Val Ste Marie.

1. 1674, 18 Nov. – Un cahier contenant l'assemblée générale et délibération des habitants du mandement de St Nazaire, par laquelle la coupe des bois usagers susdits de St-Nazaire, dans les forêts du Val Ste Marie, est réglée avec dom Alphonse de Montvalle prieur...; ladite délibération approuvée par Me Roger d'Hostun, seigneur de la Baume; requête du Val Ste Me au parlement de Dauphiné, aux fins de l'enregistrement de ladite délibération; ensemble à ladite

à ladite cour par arrêt du 6 Avril 1675 ; Mémoire de Dom de Monfraulle pour l'exécution de ladite délibération.

Nota : que les habitants du mandement de St Nazaire se sont pourvus et ont fait rescinder la susdite délibération, par arrêt du parlement du 6 juillet 1681. –

2. 1672. – Projet d'accommodement entre le Val Ste Marie et les habitants du mandement de St Nazaire, pour leur usage aux forêts du Val Ste Mie, que lesdits habitants appellent mal à propos (forêt d'Alby.

Nota : Il est proposé de tracer lesdites forêts pour l'usage. –

3. 1672. – Minute de requête du Val Ste Marie contre les habitants du mandement de St Nazaire et autres, au sujet des bois usagés du Val Ste Marie, pour les exploiter par coupes réglées.

4. 1673, 25 février. – Requête du Val Ste Marie et décret de Mre le juge de Bouvante pour informer contre ceux qui ont coupé du bois, qui n'était pas de la jauge ordonnée, et qui auraient contrevenu aux transactions, avec le paréatis du juge de St Nazaire.

5. 1674, 15 Mars. – Sommation de Croisier, procureur au parlement de Dauphiné, pour les habitants du mandement de St Nazaire, à Allard, procureur audit parlement pour le Val Ste Marie, pour plaider au procès entre les parties, à cause des forêts.

6. 1665, 14e Sept. – Procédures contre les habitants du mandement de St Nazaire pour contraventions dans les bois, faites par le Sr Avignon, notaire de Romans, à la requête de Dom Arnaud, prieur.

7. 1676. – Requête du Val Ste Marie, décrétée par le parlement, pour visiter et informer sur les dégradations faites par les usagers.

8. 1677. – Lettre de Mre Allard, procureur du Val Ste Marie à Grenoble, sur le procès pendant...

9. 1678, 3 Juin. – Décret de Mre Brenier, juge de Bouvante, pour faire arrêter les bois coupés... non marqués au marteau du Val Ste Marie.

10. 1678, 3 Août. – Signification faite au Val Ste Marie par les habitants du mandement de St Nazaire, des lettres de récision, obtenues sur leur requête, qui les relèvent de la délibération du 18 nov. 1674 sur la coupe des bois.

11. 1679, 4 février. – Arrêt préparatoire du parlement de Dauphiné, qui ordonne qu'avant d'accorder aux habitants du mandement de St Nazaire la cassation de leur délibération du 18 Nov. 1674, ils feront une nouvelle assemblée générale.

12. 1679, 13 février. – Signification de la part du Val Ste Marie... de l'arrêt du 4 février 1679.

13. 1679, 31 Mai. – Lettre de Mre Allard procr du V. M. à Grenoble, sur le procès du Val Ste Marie.

14. 1680. – Mémoire de Dom de Charnal, prieur du Val Ste Mie, sur le procès...

15. 1680. – Écritures du Val Ste Marie pour établir que les habitants... ne sont pas recevables à faire

faire rescinder leur délibération du 18 nov. 1674. —

16. 1680. — Procédures au parlement par le val Ste Marie, qui demande que la communauté demandant de St Nazaire en général approuve le Sr Savoye pour son procureur en l'instance de cassation de la délibération du 18 nov. 1674.

17. 1678-1681. — Un dossier de plusieurs procédures au parlement de Dauphiné des habitants du mandement de St Nazaire, pour faire casser la délibération du 18 nov. 1674; et procédures du val Ste Marie pour la faire subsister.

18. 1681, 8 Juillet. — Acte du val Ste Marie aux habitants... pour établir... que le Sr Savoye n'est pas suffisamment autorisé pour occuper pour eux au procès...

19. 1681, Mai. — Ecritures du val Ste Marie pour opposer aux lettres royaux impétrées par les habitants en cassation de la délibération du 18 Nov. 1674. —

Nota: qu'il y a eu arrêt du parlement de Dauphiné le 8 juillet 1681, qui annulle la délibération du 18 nov. 1674, et les rétablit au même état qu'avant icelle, et le 31 juillet 1681, autre arrêt dudit parlement confirmatif du précédent.

20. 1681, 9 Août. — Parcelle de dépens des habitants... contre le val Ste Marie sur les arrêts du parlement de Dauphiné des 8 et 31 juillet 1681, concernant les bois.

21. 1681, 10 Août. — Réponse du val Ste Marie à la requête présentée au parlement de Dauphiné par les habitants du mandement de St Nazaire, à cause du procès sur les bois.

22. 1681. — Projet de signification d'un arrêt du parlement de Dauphiné, faite aux habitants du mandement de St Nazaire pour convenir des frais pour l'exécution dudit arrêt.

23. 1681, 13 Août. — Copie de requête du val Ste Marie, présentée au parlement de Dauphiné, contre les habitants... ensuite des arrêts de la dite cour des 8 et 31 juillet 1681.

24. 1681, 15 Août. — Facteurs du val Ste Marie contre les habitants du mandement de St Nazaire, pour l'exécution de l'ordonnance du roi de 1669 concernant les bois.

25. 1681, 18 Août. — Sommation du val Ste Marie aux syndics du mandement de St Nazaire de recevoir 55 L. livres 8 sols pour le taxat des dépens de l'arrêt du parlement de Dauphiné du juillet 16 qui rescinde la délibération du 18 nov. 1674.

26. 1681, 28 Août. — Commission du p. de D. pour arrêter... les bois qui n'ont pas la jauge.

27. 1681, 6 Sept. — Acte de Dom de Charnes, prieur du val Ste Mie, aux consuls du mandement de St Naz sur la défectuosité de leurs rôles de bucherage.

28. 1681, Oct. — Mémoire du val Ste Marie pour se pourvoir au conseil du roi et être renvoyé à la table

table de marbre, contre les arrêts du parlement de Dauphiné des 8 et 31 juillet 1681, obtenus par les habitants du mandement de St Nazaire, à cause des bois.

29. 1681, 10 oct. — Consulte du Val Ste Marie et avis de Me Brenier, avocat de St Marcellin, Mes Charlatte et Chassebras, avocats de Paris, et sur l'assignation donnée au Val Ste Marie au conseil privé du roi par les habitants du mandement de St Nazaire.

30. 1681, 10 dito 10 oct. — Avis desdits avocats ... portant que le Val Ste Marie est fondé à se pourvoir au conseil en cassation desdits arrêts du parlement de Dauphiné.

31. 1681. — Projet d'arrêt du conseil pour faire casser les arrêts du parlement de Dauphiné des 1681, pour plaider la cause des bois du Val Ste Marie à la table de marbre à Paris, contre les habitants du mandement de St Nazaire.

32. 1682. — Extrait de requête contradictoire du Val Ste Mie, présentée au conseil du roi contre celle présentée audit conseil par les dits habitants du mandement de St Nazaire.

33. 1682, 3 juin. — Acte fait par le Val Ste Marie aux habitants ... au sujet des dépopulations qu'ils font dans les forêts du Val Ste Marie.

34. 1682, 10 Juillet. — Décret du parlement de Dauphiné, qui décharge les habitants du mandement de St Nazaire de l'assignation à eux donnée, le 26 juin 1682, à la table de marbre, par le Val Ste Marie, en cassation des arrêts des 8 et 31 juillet 1681. —

35. 1682, 4 Août. — Arrêt du conseil, sur requête du procureur général à la table de marbre à Paris, qui ordonne que le Val Ste Marie et les habitants du mandement de St Nazaire y seront assignés en règlement de juges de ladite table de marbre et du parlement de Dauphiné, sur leurs différends à cause des bois. —

36. 1683, 8 Janvier. — Lettres de la grande chancellerie, qui permettent aux habitants du mandement de St Nazaire de faire assigner au conseil le Val Ste Marie, en règlement de juges entre le parlement de Dauphiné et la table de marbre. —

37. 1683, 13 Janvier. — Arrêt préparatoire du conseil en règlement de juges, à l'instance des habitants de St Jean et St Martin, mandement de St Nazaire, contre le Val Ste Marie, à l'occasion des bois de ladite maison. —

38. 1683. — Extrait de requête du Val Ste Marie au conseil du roi pour être renvoyé du parlement de Dauphiné à la table de marbre à Paris, sur ses différends avec les communautés de St Jean et de St Martin, à cause des bois.

39. 1683, 22 février. — Procuration passée par Dom de Monfaulle, prieur (lire pas vrai) à Me J. B. de Falconi.

Falentin, secrétaire du roi à Paris, pour agir au procès pendant au conseil contre les habitants du mandement de St Nazaire.

40. 1683, 4 Août. – Ecritures communiquées à Me de Falentin, avocat au Conseil, par les habitants du mandement de St Nazaire, contre le Val Ste Marie, au procès pendant audit Conseil. –

41. 1683, 6 Août. – Requête présentée au conseil du roi par lesdits habitants .. contre le Val Ste Marie. Suit la transaction (du 13 Déc. 1683), qui est au tiroir 57. –

42. 1684, 16 Mai. – Requête du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné pour informer devant le juge de Bouvante, sur les contraventions ès bois : Requête rejetée

43. 1685, 28 Juin. – Acte du Val Ste Marie auxdits habitants .. pour l'exécution de la transaction du 13 Dec. 1683.

46. 1695, 1er Déc. – Décret du parlement de Dauphiné pour contraindre ceux du mandement de St Nazaire à se faire inscrire, etc .. et à nous remettre le rôle ..

45. 1694, 11 Déc. – Copie en forme d'un décret du parlement .. obtenu contre les mêmes et pour le même sujet.

46. 1695. – Décret du juge de Bouvante pour faire payer les usagers qui se sont fait inscrire.

47. 1681. – Deux décrets du parlement au sujet des bois, servant au procès avec le mandement de St Nazaire, qui a précédé la transaction de 1683.

48. 1690. – Déclaration de Dom Bruno de Charnes, prieur du Val Ste Marie, aux habitants du mandement de St Nazaire, qui avaient inséré dans leur déclaration, au sujet des nouveaux acquets, quelques termes contraires aux droits de la chartreuse.

## Liasse D. –

4e. – Procédures contre les habitants du mandement de St Nazaire et de St Martin concernant les Bois. –

1. 1690, 1er Février. – Acte signifié de la part du Val Ste Marie aux consuls et habitants du mandement de St Nazaire, qui avaient déclaré à leurs noms quelques droits dans les forêts du Val Ste Marie, et à son préjudice, par rapport aux amortissements : et protestation en conséquence du Val Ste Marie.

2. 1690. – Ordonnance de Vibally de St Marcellin pour informer contre les habitants du mandement de St Nazaire, à cause des dégradations des bois ..

3. 1691, 6 Juillet. – Sentence du juge de Bouvante au profit du Val Ste Marie contre Michel Eyingeay et Dominique François, de St Martin .. pour avoir coupé des bois .. sans s'être fait inscrire au rôle des bucherants. Par ladite sentence ils sont déclarés déchus du droit de bucherage, condamnés à l'amende de 3 livres chacun et aux dépens de l'instance

l'instance. Laquelle sentence leur a été signifiée le 9 juillet 1691.

4. 1693. - Décret du vibailly de St Marcellin pour arrêter des bois coupés en fraude par les habitants.

5. 1693, 23 Avril. - Acte des habitants du mandement de St Nazaire au Val Ste Marie pour l'usage aux forêts.

6. 1693, 16 Nov. - Dénombrement des rôdeaux saisis à Rochebrune par le Val Ste Marie sur les habitants du mandement de St Nazaire.

7. 1694, 4 Janvier. - Acte de Dom Reynaud, prieur du Val Ste Marie, aux consuls du mandement de St Nazaire pour lui faire asséder en bonne forme le rôle des bucherants dudit mandement, et réponse desdits consuls. -

8. 1695. - Extraits informes de plusieurs procédures du Val Ste Marie au parlement de Dauphiné et devant le juge de Bouvante contre les habitants du mandement de St Nazaire, à l'occasion des bois, de 1647 à 1695. -

9. 1695. - Rôle, parcelle et quittance des vacations et patrocinet de Me Claude de la Grange, procureur à St Marcellin, pour le Val Ste Marie en diverses instances, et notamment en celles contre les habitants du mandement de St Nazaire, à cause des bois, montant à 128 livres 18 sols 6 deniers, jusqu'au 6 avril 1696, sous Dom Reynaud, prieur. -

10. 1699. - Extrait informe des défenses du vibailly de St Marcellin aux habitants du mandement de St Nazaire, d'aller coucher à la grange de Lante, appartenant au Val Ste Marie.

11. 1700, 21 Août. - Requête du Val Ste Marie et décret du parlement de Dauphiné contre les habitants du mandement de St Nazaire, à cause de l'usage des bois.

12. 1703, 10 Janvier. - Requête des habitants de St Jean à Me Bastet, commissaire des eaux et forêts, par laquelle ils demandent qu'il leur soit permis de couper des bois dans les forêts du Val Ste Marie, où ils ont un usage, disant que le Val Ste Marie n'y a aussi qu'un simple usage comme eux : et défenses dudit St Bastet auxdits de couper aucun bois ; avec une minute de réponse du Val Ste Marie audit acte. -

13. 1703, 17 février. - Réponse en bonne forme du Val Ste Marie à l'acte civil des habitants de St Jean, par laquelle il est prouvé qu'outre l'usage du Val Ste Marie dans les forêts en question, elle en est aussi propriétaire, et sommation auxdits de St Jean de plaider sur ce fait.

14. 1704. - Mémoire de Dom Rivoire, procureur du Val Ste Marie, sur ce qu'il faut répondre à la communauté de St Jean. Il y est dit que la jauge des bois sapin doit être de 10 pouces. -

15. 1711. - Décret de Me le juge de Bouvante pour arrêter sur les habitants du mandement de St Nazaire les bois coupés en contravention dans les forêts du Val Ste Marie. -

16. 1727. — Requête présentée à Mr l'Intendant de Dauphiné par les habitants de St-Jean, contre Mr Girard, curé.

17. 1728, 23 Nov. — Signification du Val Ste Marie aux consuls et habitants de St-Jean des titres de ladite maison et des ordonnances de la réformation des bois, pour empêcher les dégradations dans les forêts de ladite maison.

18. 1728, 4 Dec. — Réponse des habitants de St-Jean à la signification du Val Ste Marie du 23 nov., avec offre de se conformer aux susdits titres et ordonnances; au surplus réponse captieuse. Il faudra en examiner le contenu et délibérer.

19. 1729, 10 février. — Verbal de saisie de bois faite sur contravention par le consul de St-Jean, et acte d'intervention par le Val Ste Marie du 25 dudit mois.

20. 1731, 6 Sept. — Acte signifié, à la requête du Val Ste Marie, à la communauté de St-Jean, à cause des contraventions dans les forêts du Val Ste Marie.

22. 1731, 6 Sept. — Acte signifié de même à St-Martin.

23. 1731, 14 Sept. — Acte signifié de même à la communauté de St-Nazaire. —

## Liasse E. —

5°. — Procédures du Val Ste Marie contre plusieurs particuliers du mandement de St-Nazaire pour contraventions dans les bois: Jugements, sentences et transactions qui les condamnent et les privent du droit de bucheronage. —

1. 1629 et 1630. — 1er dossier de procédures par devant le juge de Bourante contre Gilles Chaix, Vincent Cottin et P. Thomas, de St-Jean, pour bois coupés en contravention, lieu dit forêt d'Alpy; soumission dudit Pierre Thomas, et continuation du procès contre les deux autres; sentence du juge dudit Bourante, du 13 mars 1630, qui condamne lesdits Chaix et Cottin; appel de ladite sentence au bailliage de St-Marcellin.

Nota: que les écritures du Val Ste Marie sont très instructives pour l'intelligence de ses droits

2. 1630. — 2e dossier contenant continuation des susdites procédures contre Gilles Chaix et Vincent Cottin qui avaient appelé de la sentence du juge de Bourante à St-Marcellin. —

3. 1631. — 3e dossier contenant intervention de Mr de la Baume d'Hostun et des habitants du mandement de St-Nazaire au procès... à St-Marcellin; plusieurs productions à ce sujet, et notamment l'homologation faite le 15 février 1594 au parlement de Dauphiné, de la sentence arbitrale du 8 Sept. 159

4. 1633, 3 Août. — Décret de prise de corps du juge de St-Nazaire contre Pierre Ollat pour contravention dans les forêts du Val Ste Marie.

5. 1656. — Un dossier de procédures contre P. Courrand, de St-Jean, pour ne s'être pas fait inscrire au rôle des bucherants et pour contravention... Transaction du 21 janvier 1656, par laquelle il paye

Inventaire 1737. — Tiroir XXXIV. Liasse E. —

il paye les défens et l'amende de 30 livres, et se reconnait privé de droit de bucherage. —

6. 1657. — Procédures et séquestrations de bestiaux qui s'était faites, à la poursuite du Val Ste Marie, contre Fr. Bodin, de St Jean, pour contravention... et se mettre fait inscrire... Transaction du 26 mai 1657 par laquelle il paye l'amende de 22 livres, grace faite du surplus, relache les bois par lui coupés, au Val Ste Marie, et se reconnait privé de droit de bucherage.

7. 1657. — Procédures contre G. Payssou et Jean Bodin, de St Jean, saisie et séquestration de leur bétail ... ne s'étaient fait inscrire. Transaction du 27 août 1657, par laquelle ils payent l'amende de 66 livres, relachent les bois ... etc.

---

## Tiroir XXXV. — Affaires avec le mandement de St Nazaire pour les paquerages et (les Bois.)

Liasse A. —

1°. — Pièces litigieuses du Val Ste Marie contre les habitants du mandement de St Nazaire, concernant les paquerages et les Bois. —

1. 1493, 3 sept. — Extrait informe de la transaction passée entre le Val Ste Marie et les habitants du mandement de St Nazaire pour l'usage des paquerages et bois... et notamment au dos de la (Rochette.)

2. 1537. — Informations du Val Ste Marie contre les habitants de St Laurent et de Ste Eulalie... au sujet des paturages.

3. 1539. — Décret du parlement de Dauphiné et procédures du Val Ste Marie contre les habitants du mandement de St Nazaire, à cause des paturages...

4. 1590 environ. — Vieux mémoires du Val Ste Marie contre les habitants du mandement de St Nazaire à cause de l'usage des paquerages et bucherages... très instructifs pour faire mention des anciens titres de fondations et donations faites au Val Ste Marie. Semblent avoir servi au procès qui a précédé la sentence arbitrale du 8 sept 1593...

5. 1592. — Autre mémoire portant les conditions avec lesquelles il convient au Val Ste Marie de transiger avec les habitants du mandement de St Nazaire pour leurs usages aux paturages (et Bois.)

6. 1648. — Requête du Val Ste Marie à Mr le juge de St Nazaire concernant les droits de ladite maison sur l'usage qu'ont les habitants... aux paturages des montagnes du Val Ste Marie.

7. 16[illegible]56. — Mémoire de Dom de Monfaulle qui porte que les clos de la Rochette, où les habitants du mandement de St Nazaire feuvent faire paturer leurs bestiaux ne contiennent pas plus de 9 setérées.

8. 1656. — Mémoire de Dom Arnaud prieur... sur quelque redevance due à Mr le Commandeur de St Paul

de St Paul sur la vigne d'oriol, et quelque herbage pris par Mre Cara, de St Nazaire.

9. 1659. — Procédures et sentence du juge de Bouvante qui condamne P. Chaix aux galères pour avoir volé une jument et son poulain ès plaines de Pré Courréas, vers Lante, ensemble la paroatis du juge de St Marcellin. —

10. 1668, 14 Juillet. — Requête du val Ste Marie et décret de Mre le vibailly de St Marcellin, qui ordonne aux habitants du mandement de St Nazaire l'exécution de la transaction de 1507, pour le paquerage de leurs bœufs aux montagnes du val Ste Marie, affermé laïc en cas de contravention.

11. 1678, 10 Juin. — Acte sur le rôle des facteurs des paquerants et bucherants du mandement de St Nazaire, avec les protestations du val Ste Marie, et contre-protestations d'Etienne Arod, consul de St Jean.

12. 1678, 2 Sept. — Décret du juge de Bouvante pour informer contre des particuliers de St Jean, qui avait rompu la clôture du pré de Gillas, situé à l'Echarasson, appartenant au val Ste Marie.

13. 1682. — Procédures contre Claude Landemme et Etienne Morin de St Morin, de St Jean, pour excès commis aux pâturages des montagnes du val Ste Marie, où ils ont été rencontrés armés de fusils.

14. 1683, 2 Juin. — Requête du val Ste Marie, et décret de Mre le juge de Bouvante contre ceux qui avaient dérobé la somette du troupeau des vaches du val Ste Marie à Lante.

15. 1684, 24 Juillet. — Acte du val Ste Marie signifié à tous les habitants du mandement de St Nazaire de payer à ladite maison les droits de paquerage et de bucherage depuis 1678.

16. 1687. — Acte de Jean Bodin, consul de St Jean, signifié au val Ste Marie, pour accepter le rôle des paquerants et bucherants, et refus du val Ste Marie pour être ledit rôle informe et y avoir des contraventions. —

17. 1688. — Requête du val Ste Marie contre L. Ollier et autres, et décret de Mre le vibailly de St Marcellin qui défend à toutes personnes de mener paître leurs bestiaux à la combe du Serf des Fonts et de les abreuver à la fontaine dudit lieu, sauf le droit de Mre de Passenage.

18. 1688, 5. Nov. — Ajournement personnel contre Françoise Giroud, femme de Benoît Farlin, Louise Ollier, Marguerite Blaton et Jacques Raval, cuisiniers, qui avaient mené avec violence, dépaître leur menu bétail aux paquerages du val Ste Marie. —

## Liasse B. —

2°. — Verbaux du garde bois du Val Ste Marie sur les excès commis par les habitants du mandement de St Nazaire et autres, dans les bois et paquerages du val Ste Marie, baux et locations de bois et bétail et procédures en conséquence.

1. 1653. — Saisie et ségrestration de bois, à la requête du val Ste Marie, contre plusieurs... pour excès

excès commis dans les bois.

2. 1656, 6 Déc. - Avis et acte faits par le Val Ste Marie à E. Thomas, consul de St Jean, des dégradations faites dans les forêts du Val Ste Marie, pour y être remédié par ledit consul. -

3. 1673. - Inquestre, à la requête du Val Ste Marie, de quelques bois et batteaux. -

4. 1686 et 1688. - Verbaux de garde bois, recenés par le juge de Bouvante, contre plusieurs particuliers de St Martin et St Jean, pour accès dans les forêts...

5. 1687, 2 et 10 Juin. - Autres de même...

6. 1688, 4 Nov. 1689. - Autres de même..

7. 1689, 25 Juin. - Autres... contre plusieurs particuliers de St Jean et St Martin, qui avaient coupé avec accès, depuis 8 mois, 3159 pièces 1 afin dans les bois de la forêts du Val Ste Marie

8. 1690. - Autre verbal contre L. Brenat et Fr. Juge... pour excès... dans les forêts...

9. 1691, 16 Juin. - Autre de même et saisie de 4 trentaines de moutons contre Matthieu Richaud et Jean Balthiane, de Quint, pour excès commis aux pâturages... et pardon à eux accordé par Dom Elz. T. Grégoire, procureur du Val Ste Marie.

10. 1691, 27 Juin. - Autres verbaux... récensés par devant le juge de Bouvante...

11. 1691, 16 Oct. - Ajournement devant le juge de Bouvante contre Vincent Chais, (peut être le garde bois) pour vol de bois..

12. 1693, 8 Janvier. - Verbal de Vincent Chais, garde bois du Val Ste Marie, contre Jac. Bodin.. pour excès dans les forêts.. et décret du juge de Bouvante pour informer.

## Liasse C. -

3e. - Avis, instructions et mémoires concernant l'usage des habitants du mandement de St Nazaire aux bois et pâturages du Val Ste Marie. -

1. 1612, 19 Déc. - Avis de Me Tremont, avocat de Valence, qui porte que les amendes provenant des contraventions aux bois du Val Ste Marie, appartiennent à ladite maison, attendu la propriété; et la connaissance des délits aux officiers de Bouvante. -

2. 1612, 19 Déc. - Autre avis sur la distinction de cens et pension annuelles, il dit que l'albergement suppose l'emphitéose et portant cens; et l'appointement est différent, etc..

3. 1693. - Mémoire de Me Claude de la Grange, procureur du Val Ste Marie à St Marcellin, sur les dépositions qu'on avait prises de plusieurs personnes, qui avaient vu les contrevenants aux transactions... dans les forêts...

4. 1693. Nota: 1693. - Instruction de Dom Raynaud, prieur du Val Ste Me, sur l'usage que les habitants

d'emmener

Du mandement de St Nazaire ont dans les forêts du Val Ste Marie, portant qu'en 1692, Mr l'Intendant ayant défendu aux charretiers du Dauphiné de couper aucun bois, les usagers de celle du Val Ste Marie coupèrent à l'ordinaire et ne l'amenèrent point du rôle ni prestation de redevance; sur quoi le Val Ste Marie, ayant fait informer par devant le bailly de St Marcellin, il y eut sentence contre 5 des accusés, non sans grande peine et mauvais traitements de St Nazaire, coups donnés au sergent, à ceux qui avaient parlé dans les procédures. Tout ce que dessus ressemble fort à ce que pratiquent les habitants du mandement de St Nazaire depuis 1726 jusqu'en 1733, quelle commission pour la réformation des bois et établie en Dauphiné.

5. 1699. 18 Janvier. — Lettre de Dom Dupont, prieur du Val Ste Marie, écrite de Grenoble, fort instructive sur les bois du Val Ste Marie, sur les dégradations qu'y font les habitants du mandement de St Nazaire, et sur les contrariétés des entrepreneurs de la marine. —

---

## Tiroir XXXVI. — Affaires avec plusieurs particuliers du mandement de St Nazaire.

### Liasse A. —

1°. — Procès du Val Ste Marie contre Pierre Courrand, de St Jean, pour contraventions dans les forêts du Val Ste Marie. —

1647-1658. — Un paquet de plusieurs pièces qui sont le procès du Val Ste Marie contre P. Courrand par devant le juge de Bouvante, le bailly de St Marcellin, le présidial de Valence et le parlement de Dauphiné, pour contraventions faites par ledit Courrand dans les forêts du Val Ste Marie, et une lettre fait intervenir au rôle des bucherants... Intervention de Claude Grangier et Antoine Mainier, consuls de St Jean; arrêt préparatoire du parlement de Dauphiné, du 11 juin 1669, qui ordonne que ledit Courrand défendra; et cependant maintient le Val Ste Marie au droit de faire intervenir les ayant usage aux forêts... à la forme de la sentence arbitrale du 8 sept. 1593, &c...

Nota: qu'il y a transaction du 21 janvier 1656 sur ledit procès. —

### Liasse B. —

2°. — Procès au baillage de St Marcellin contre Pierre Girodin, de St Jean, qui en avait coupé et fait charbonner 300 sacs au dessus de la forêt du Val Ste Marie. —

1684-1688. — Un dossier contenant le procès du Val Ste Marie au baillage de St Marcellin contre P. Girodin, de St Jean, qui en avait coupé et fait charbonner 300 sacs... et les

avait

avait constitué procureur... l'entence de vibailly... du avril 1688, qui condamne, au profit du Val Ste Marie, ledit Girodin... aux dommages et intérêts... et à l'amende de 3 livres et à la privation, pour toujours, du droit de bucherage... et aux dépens de l'instance: signé Garagnol de Vardun, vibailly... et signifié audit Girodin qui a dit qu'il s'en rendait appelant, etc...

## Liasse C. -

3e. - Procès au baillage de St Marcellin, contre P. Bonnet et consorts, de St Nazaire; Roman et Jacques Bodin et consorts, de St Jean, pour contraventions. -

1693-1696. - Un paquet de procédures contenant le procès du Val Ste Marie, au baillage de St Marcellin, contre Jean Cerot... et P. Bonnet, de St Nazaire, acheteurs de bois coupés en contravention... et contre Roman et Jacques Bodin, Fr. Lion, de St Jean: Barthelemy Liberot, Jean Baracan et Antoinette Bonnet, femme de Roman Bodin, et autres, du mandement de St Nazaire, énoncés dans le verbal de l'estour, garde bois, du 10 avril 1693. Ordonnance de Mr Bouchu, Intendant de la province de Dauphiné, du 8 Dec. 1693, portant défense aux habitants du mandement de St Nazaire d'enlever aucun bois de la forêt du Val Ste Marie. -

## Liasse D. -

4e. - Procédures contre divers particuliers du mandement de St Nazaire, pour contraventions dans les forêts du Val Ste Marie. -

1591. - Un dossier de procédures du Val Ste Marie devant le juge de St Nazaire contre les hoirs d'Antoine Alloin... de Bouvante, et Antonia Matz, sa femme, dudit Bouvante, pour payement d'obligation, Adjudication et saisie et mise en possession, au profit du Val Ste Marie, d'un fond de 4 setérées, si à St Jean, vers la source de l'autel. -

1594. 6 Juillet. - Requête du Val Ste Marie et décret du parlement de Dauphiné contre Bernard Poriol, qui avait été trouvé coupant du bois dans les limites des défenses réservées. -

1611. - Information du Val Ste Marie contre Leblanc, dit Bodin, et Jean Tamonet, de St Jean, pour excès... lesquels ont payé 24 livres d'amende.

1652. - Acte fait à St G. Maccaire séquestre de quelques bois saisis à St Jean, à la requête du Val Ste Marie.

1657 et 1662. - Informations du Val Ste Marie contre Fr. Courraud, de St Jean, pour malversations dans les forêts... accord et quittance de lui.

1672. - Procédures du Val Ste Marie, à la justice de St Nazaire, contre Claude Frère, notaire, pour quelques dommages à lui prétendus faits sur un pré, par P. Vigne et Vincent Chaix, conduisant des bois pour le compte du Val Ste Marie. -

1694. - D'acharge

7. 1674. – Décharge par Mr Brenlat, juge de St Nazaire, à Barthelemy Bretoux, de St Martin, de 11 pièces de bois à lui remis en séquestre.

8. 1678. – Saquestration de bois à St Nazaire, par le garde du Val Ste Marie : et procédures par devant le juge de Bouvante, contre E. Thomas, Fr. Berneron, Roman Bodin et autres, qui avaient conduit à St Nazaire du bois pris en contravention. –

9. 1681. – Assignation, à la requête du Val Ste Marie, au bailliage de St Marcellin, contre Laurent Brenat, Antoine Lavedon de la Balle, de St Jean, pour contravention et charbonnage.

10. 1683. – Informations du Val Ste Marie devant le juge de Bouvante, contre Benoit et Fr. Ardent et Jean Mosel, de St Martin, pour excès dans les forêts.

11. 1683. – Ajournement à Jean et David Richaud, de Bouvante, par devant le juge de Bouvante, pour contravention.

12. 1685. – Acte du Val Ste Marie à Jean Grand, charpentier de St Jean, qui avait fabriqué des ranes... sans permission.

13. 1685. – Assignation... au bailliage de St Marcellin contre Vincent Morse, de St Jean, qui avait coupé des bois et charbonné en contravention.

14. 1685. – Ajournement de même contre Jean Rovat et Jean Morin.

15. 1686, 31 Janvier. – Requête du Val Ste Marie au vibailly de St Marcellin contre Claude Freot... de St Martin, qui avait tiré des bois... sans se faire inscrire. Pardon à lui accordé sur la demande par devant notaire, et a payé 18 livres d'amende.

16. 1687. – Ajournement au bailliage de St Marcellin... contre Mathiolat de l'Echarallon, pour excès dans les bois.

17. 1688. – Procédures... au bailliage de St Marcellin contre Antoine Berneron, de St Martin, qui avait coupé 15 sapins à la Rochette.

18. 1693. – Procédures au bailliage de St Marcellin pour Pierre Dussart, marchand de St Nazaire, contre le Val Ste Marie, à qui il demande 36 livres 5 d. 6 den. pour droit de séquestre de quelques radeaux que ladite maison avait fait arrêter à St Nazaire. –

19. 1693. – Saisie, sur requête du Val Ste Marie au juge de Bouvante, contre Ant. Grand, de St Jean, de 25 douzaines de ranes... arrêtées à Rochabrune.

20. 1695. – Projet de transaction entre le Val Ste Marie et Jacques Bodin et Fr. Lyon, de St Jean, sur les contraventions de ceux-ci...

21. 1695. – Assignation... par devant le juge de Bouvante contre Antoine Vigne, dit Bouvante, pour contraventions.

22. 1696. – Parcelle de dépens de Mr de la Grange, procureur du Val Ste Marie au Bailliage de St Marcellin contre Barthelemy Sibaud, ensuite de la sentence obtenue contre lui au bailliage de St Marcellin le 1 mars 1696. –

23. – 1708. –

Inventaire de 1737. - Tiroir XXXVI. Liasse D. -

23. 1708. - Requête de Dom Lajard, cy devant curé de Ste Marie, à Mre Cie vibailly de St Marcellin, pour faire mettre contre Barth. Chise.. de St Martin, qui volait du bois à Lante et avait voulu frapper d'une hache frère Benoit Coutave. -

24. 1727, 14 Mai. - Saisie de bois et assignation, à la requête du Val Ste Marie, contre Benoit Vernay, meunier de St Jean, pour contravention aux transactions et ordonnances concernant les bois de (Val Ste Mie

25. 1738, 8 Avril. - Billet et commission de Sr Roman Courraud, de St Jean, pour contravention,

26. 1692-1734. - Plusieurs sentences contre.. les contraventions. -

## Liasse E. -

5°. - Procédures criminelles contre divers particuliers du mandement de St Nazaire, pour contraventions dans les forêts du Val Ste Marie. -

1. 1539. - Ajournement personnel par devant Mre Mulet, seigneur de St Marcel, commissaire du parlement de Dauphiné, à la requête du Val Ste Marie, contre plusieurs particuliers de St Jean, St Martin et Bouvante, pour comparaître à St Marcellin, à cause de leurs contraventions dans les forêts du Val Ste Marie.

2. 1630. - Mre Muret, avocat de St Marcellin, dome avil à dom prieur.. qu'il y a sentence au Baillage contre Gilles Chaix, etc.

3. 1678. - Décret de prise de corps du juge de Bouvante contre Ch. T. Bavistant de St Jean, pour excès dans (les forêts.

4. 1678. - Autre semblable contre E. Bourron, E. Bodin et Fr. Pagn.. et St Courraud, de St Jean.

5. 1679. - Ajournement personnel et commission du parlement de Dauphiné contre E. Thomas, Fr. Barneron.. P. Brénat.. et autres mandement de St Nazaire, pour contraventions dans les forêts du Val Ste Marie. -

6. 1683 et 1684. - Informations et ajournement personnel de Mre Cie juge de Bouvante contre Jean Claude et autre Claude Moaton, charbonniers de St Laurent,.. pour contraventions..

7. 1686. - Procédures du Val Ste Marie et ajournement personnel au Baillage de St Marcellin contre B. Berneron, Et. et Ant. ses fils, pour contraventions. Pardon par eux demandé et obtenu par transaction sous l'amende de 18 livres et charge des dépens.

8. 1692. - Pardon demandé et accordé.. à P. Pallion et A. Bourguignon, charbonniers de St Laurent, qui avaient charbonné dans les forêts du Val Ste Marie.

9. 1725. - Information criminelle faite, à réquisition de Jac. Pinat, procureur d'office de Bouvante, par Mre P. Macaire, châtelain du lieu, contre St Revol Latin, P. Textour, Fr. Vignon.. P. Flambone, Jean Buisson.. et autres, de St Martin le colonel, pour contraventions

10. 1729, 29 Mars. – Décret et prise de corps, basé par Me Cara de la Batie, juge du baché d'Hostun, contre Jean Vignon et Antoine Couvrand, de St Jean, à cause de rébellion et contraventions à l'ordre du bois à la forêt du Val Ste Marie. –

## Liasse F.

### 6e. – Procédures civiles. –

1. 1680, 17 oct. – Informations et procédures contre Jac. Bodin et verbal de garde bois pour bétail arrêté (not bois)
2. 1690, 8 Juillet. – Verbal de garde bois pour contraventions contre E. Sibaud, etc.
3. 1692. – Verbal de garde bois contre Ch. Benistant, Jac. Bodin, etc.
4. 1693, 3 Mars. – Ajournement personnel contre Jac. Bodin pour contravention.
5. 1696. – Procédures et sentence ... contre B. Sibaud ... déchue du droit de bucherage ...
6. 1719, 31 Juillet. – Procédures contre Jacques Blanc, Jul. Benistant, P. Farlin, P. Malhet, Jean Reyn, A. Vignon, J. Clesc, B. Berard et Jac. Mathieu, pour contraventions.
7. 1723. – Procédures contre P. Ezingeard, de St Nazaire, L. et A. Maurin, où est contenue une transaction avec ledit Ezingeard, pour grâce à lui faite ... pour contravention ...
8. 1723, 13 Sept. – Sentence de juge de Bouvante qui déclare Ezingeard déchue du droit de bucherage
9. 1719, 17 Juin. – Verbal de garde bois contre les habitants de mandement de St Nazaire et de la chapelle de Vercors, pour contraventions dans les bois. –
10. 1687 et 1688. – Procédures pour contraventions ... etc.
11. 1709. – Billet et assignation contre Chuillon et Sibaud, d'Oriol, pour avoir laissé entrer les boeufs dans notre pré de Lente ....

---

# Tiroir XXXVII. – Divers Albergements et Abenevis pris et donnés. –

## Liasse A. –

### 1e. – Albergements de fonds donnés par le Val Ste Marie à plusieurs particuliers.

1. 1604 + – Albergement donné par dom Louis Pichon, prieur du val Ste Me, à P. Juvenon, de Bouvante, terre audit Bouvante, au champ du Baille, d'environ 3 quarterées ... autre terre ... au Prene de 2 setérées et autre ... aux Baquinières d'une setérée ... tous les recognoissances etc. ...
2. 1616 + – Autre donné par dom Jean Bte Giraud, prieur ... à Jean Les ier Maréchal de Bouvante, de pièce de bois châtaigneraie, contre de ripas, audit Bouvante, en la Vésolière ... d'une setérée avec faculté de prendre les eaux de la Mayanne ... et tera loisible au Val Ste Me de prendre
3. 1616 – Autre donné par dom Jerome Manigler, procureur du Val Ste Marie, à Domat Vigna,

Bouvante, d'une terre, tartre et bruyère, audit Bouvante, en la Grande Combe sur la Perne... 25 quar. (taléés)

6. 1616. — Autre donné par le même... à P. Richaud, de Bouvante, d'une pièce de terre et tartre, audit Bouvante, en la Cabrière... de 5 tâterées...

5. 1618. + — Autre donné par Dom Jean Bte Giraud, prieur... à P. Malhet, de Bouvante, d'une terre audit Bouvante, en la Raynaudière, contenant une tâterée... autre terre et tertre... au Serf de la Croix, en Rivaud,... d'une tâterée...

6. 1619. — Autre donné par le même à Vincent Morel... de Bouvante, d'une terre tartre et Rapier audit Bouvante, en la Buyssière, vers le Lyat... de 3 émineés, tout la redevance de 4 onces de cire (etc.)

7. 1619. — Autre par le même à P. Malhet, de Bouvante, d'une terre d'une tâterée, en la Renaudière, etc.

8. 1622. — Autre donné par Dom Jérôme Manigler... à Jean Brénat Parrin, de Bouvante, de terre et tartre à la Rochette... de 5 tâterées...

9. 1626. + — Autre donné par Dom Bruno Gaude, prieur... à Jac. Vigne, de Bouvante, terre et tertre au quartil des Vignes, d'une émineé, pour être plantée de vigne.

10. 1626. + — Albergement donné par Dom Bruno Gaude, prieur... à Martin Flandin, de Bouvante, d'une quartelée de terre et tertre, aux Vignes, pour être plantée en vigne, tout la redevance etc.

11. 1627. — Autre donné par Dom Jérôme Manigler... à G. Planel, de Bouvante, d'un tènement de bois, terre et herme, audit Bouvante, en la Sistière... de 30 tâterées, au roc de (Roulard)...

12. 1630. + — Autre donné par Dom Bruno Gaude, prieur... à Jean Morel, de Bouvante, de 12 tâterées de terre, audit Bouvante...

13. 1630. — Autre de même au même de 6 tâterées de terre en la Baguinière... et 3 émineés audit lieu... et 3 émineés en Malline... 3 autres émineés audit lieu... 3 autres tâterées audit lieu... 8 tâterées et 1/2 aussi audit lieu... une autre tâterée audit lieu... plus une tâterée et 1/2 quartelée joignant etc... plus 1/2 tâterée... plus 3 quartelées... plus 2 tâterées... tous les (redevances, etc...

14. 1641. + — Autre donné par Dom Jérôme Manigler, prieur du Val Ste Marie, à Pierre Tantour, de Bouvante, d'une pièce de terre, tertre, herme, audit Bouvante, aux Chirouses et Armas des Mobretas, contenant 6 tâterées, joignant au tertre et Bois herme du Val Ste Marie, tous les redevances, etc...

15. 1660. + — Autre donné par Dom Alexis Arnaud, prieur... à Jean Jamonat, de Bouvante d'une pièce de terre audit Bouvante, lieu dit en la Leya ou Eglière... de 6 tâterées,

16. 1662. + — Autre extrait informe d'albergement donné par Dom Arnaud prieur... à Jean Allat, ménager de Bouvante, d'une émineé de terre provenue d'Antoine Roux Rimet

Rimet... plus autre terre de 2 sétérées au serre de la croix.

17. 1713, + Albergement passé par dom Bruno de Ricoux, prieur... à G. Bourron, dit Rey, de Bouvante, d'un tènement de grange appelé Ballan... au Rochas, contenant un couf...

18. 1715, + Autre... par le même à Jean François... Drapier de Bouvante, d'un pré de 2 quartelées et 5 journérées, en Bouvante, à Flandy, Séchanière et Font Margot, joignant au grand chemin de Bouvante à Ambléie... sous la redevance annuelle de 9 livres...

19. 1719. — Autre donné par dom Ant. de St Jacques, procureur de Val Ste Marie, à P. Jay, de Bouvante, d'un plattage et chatal contenant un couf et 1/2, situé audit Bouvante, avec vignes provenant de P. Vigne, joignant au chemin allant à ladite chartreuse, une croix entre deux, autour de laquelle, ledit donneur se réserve 6 pieds autour... sous la pension de 15 sols, payable au 1er N.V., rachetable.

## Liasse B. —

2e. — Albergements d'artifices et prises d'eaux, donnés par le Val Ste Marie à plusieurs particuliers

1. 1583. + — Abenevis donné par dom Albert Faure, prieur... à Jean Achard... de Bouvante, des eaux de la rivière de Lionne, pour édifier un batoir de chanvre au tènement de Layte, que ledit Achard a,... sous la redevance d'un sol tournois. —

2. 1644. — Albergement donné par dom Nicolas Tuillard, procureur du Val Ste Me, à Jean Combe et Valentin Vigne, de Bouvante, de l'usage de la fontaine du cartil de Rochas... vacant... en la Gabère ou champ du Bonnet Blanc, pour arroser le pré dudit Combe... d'un faucheur, et celui dudit Vigne, de deux faucheurs...

3. 1657. + — Autre donné par dom Alexis Arnaud... à Jean Baguin et P. Vignon, de Bouvante, de la fontaine des Alliers ou Baston, qui traverse le grand chemin allant des Alliers à l'église de Bouvante, pour l'arrosage de leurs fonds...

4. 1669. + — Autre donné par dom Alphonse de Monfreulle... à Jean Vignon... portant faculté d'ériger un tournet... sur la rivière de Lionne... vers la scie de Vincent François...

5. 1676. + — Autre donné par le même à J. Vignon... de l'usage d'une fontaine qui sort du grand chemin tendant de Lalle et Mallet à Paison, et une terre et broue de ladite chartreuse audit lieu, pour servir audit Vignon à l'arrosage de sa terre et pré...

6. 1680. + — Autre donné par dom Bruno de Charnas... à J. Vignon pour la faculté de prendre les eaux de la rivière de Lionne pour l'arrosage de 3 faucheurs de pré, à Bouvante, au lieu dit en la plaine, joignant à la rivière de Lionne... avec la reconnaissance du susdit pré en faveur

en faveur du val Ste Marie, faite en 1692 par André Vignon, fils dudit Jean...

7. 1687. – Autre donné par Dom H.T. Grégoire procureur du Val Ste Marie, à Jean Brénat, dit Marmot, de Bouvante... de prendre l'eau du ruisseau de Chaillas, pour arroser un pré de 2 panchées au hameau des Vignes, appelé la Molinière... sans préjudice des besoins dudite chartreuse.

8. 1687. – Autre donné par le même à J. et P. Vignon... de l'usage de la fontaine de Gante, pour la faire conduire... par le chemin de St Jean à Bouvante dans la curtillage de la Pene, pour s'en servir à l'abreuvage de leurs bestiaux et arrosage de leurs prés...

9. 1688. – Acte d'Hugues Charmail, natif de Pavelin, habitant à Bouvante, signifié à Jean Textour, par lequel il le somme, comme convenu de plusieurs fonds en Bouvante vers Rochas, de le faire jouir de l'aigage et arrosage d'une fontaine qui traverse le chemin allant de St Jean à Bouvante, pour arroser le pré situé en Garret, attendu que le syndic de la chartreuse... a fait couper ladite fontaine, sur ce qu'il n'apparoit d'aucun allegement d'icelle...

16. 1692, 11 oct. – Transaction entre Dom Bruno de Charnas, prieur... et P. Textour Bassat par laquelle ledit Bassat reconnait avoir mal à propos détourné les eaux qui dérivent du ruisseau de Barne... allant arroser le (pré) de la Tuilerie de la chartreuse, et consent que ladite chartreuse joüisse paisiblement de ladite eau... Acte reçu Robin, notaire à St Marcellin.

11. 1697, 12 juillet. – Extrait de reconnaissance au profit du val Ste Marie par Vincent François, de l'aigage à une écie et Batoir à chanvre, situé en Bouvante, avec grange, pré, cour, plaçage, jardin... de 5 quartelées, lieudit vers Guillet joignant la rivière de Lionne.

12. 1719. – Allegement donné par Dom Antelme de St Jacques procureur du Val Ste Marie, à P. Ray, de Bouvante, de l'usage d'une fontaine appartenant audit Ray et à sa femme, à eux vendue par Jac. Textour, à prendre dans un fonds qu'il possédait dans la communauté de St Martin, appelé la Vincenne; laquelle eaux ont été détournées par Fr. Brayton et Barth. Sibarot; ladite fontaine traversant le chemin allant dudit St Martin au Val Ste Marie, ledit chemin dans la seigneurie du Val Ste Marie: pour conduire ladite fontaine dans son fonds appelé de la Bobière, situé audit St Martin et assujetti au Val Ste Marie, sous peine de 66 livres. –

13. 1724. – Autre donné par le même à Fr. Brayton... de la faculté de prendre l'eau du ruisseau de Chaillas, y faire une écluse pour la conduire dans un sien terrain et perelle, qu'il a acquis de P. et J. Jay... situé en Bouvante entre les rochers de Chaillas... de 2 sétérées... sans préjudice du besoin que ladite chartreuse aura desdites eaux...

14. 1730, 1er Janvier. – Allegement des eaux de Chaillas passé par Dom Basile Bernard, procureur de

V.S.M.

Val Ste Marie, à P. Lautaud de Bouvante, pour les conduire à bouffé de la Molinière, territoire des Vignes... à condition que ladite prise d'eau ne préjudicie point aux arrosages ni autres de ladite chartreuse; sous l'intrage de 15 livres 1 sol de redevance annuelle...

15. 1737, + 30 Avril. – Accensement d'une fontaine... par Dom Denis Godard à P. Brichet... moyennant 5 sols de cens perpétuelle.

16. 1738, + 1er Avril. – Albergement de 2 sétérées et 3 quarteléés de terre au mas des Virrats, sous la censerve 3 deniers en faveur de P. Brichet, de Bouvante, par Dom Denis Godard prieur...

17. 1741, + 19 Avril. – Albergement d'un petit coin de terre à Rochat, prélevé à Barth. Bourron Ray... par Dom Georget, prieur... et Dom Luc Barralier procureur... sous la censerve d'un coup avoine.

---

## Tiroir XXXVIII. – Conventions et prix faits pour bâtiments et autres choses. – Liasse A. –

1°. – Plusieurs compromis et conventions anciennes peu utiles. (1 liasse)

1. 1518, + – Quittance de 31 florins, passée par Jean Glenat, ht Froment, de St André de Royans, et Etienne Arubi, à Dom Etienne (lis) Babelly, prieur du Val Ste Marie, pour réparations faites à ladite maison.

2. 1544, + – Compromis entre Dom Genet Simon, prieur du Val Ste Marie, et Me Ed. Odoard, de Romans, et autres pour terminer amiablement un procès. –

3. 1547, + – Prorogation d'un compromis entre Dom Genet Simon... et Me H. Raymond.

4. 1549. – Convention entre Me Guillaume Eynard, de Valence, et Jacques de Lers, de Pont-en-Royans.

## Liasse B. –

2°. – Conventions et prix faits sur différents sujets. –

1. 1568, + – Pacte entre Dom Albert Faure, prieur... et Claude Lanthéaume et P. Lieutaud, dit Brunier, de Bouvante, pour faire valoir la scie qui était autrefois sur le rif de Chailles, directement sous dessous de la maison du Val Ste Marie. –

2. 1647, + – Convention entre Dom Etienne Le Sauvage, prieur... et Claude Pâcheur, potier de terre de Roybon, pour l'établissement d'une fabrique de pots de terre au domaine de la Rue. –

3. 1657, + – Bail et prix fait donné par Dom Alexis Armandy, prieur... à P. Vigne et P. Planel, de Bouvante, pour faucher tous les prés du Val Ste Marie, y compris ceux de Lente.

4. 1659, + – Autre de même donné par le même aux mêmes et à Claude Brichet, de Rochechinard, et Gaspard Giraud Vinay, de la Motte.

5. 1672. – Autre de même donné par Dom Simon Salvany, procureur du Val Ste Marie, à P. Audeyar, de Vercors

de Narcors, et à Louis de Clesse, de St Martin, pour voiturer 12 rouyaines pièces sapin, des forêts du val Ste Marie au port de St Jean en Royans, au bord de la rivière de Lionne.

6. 1681. - Accord entre Dom Alphonse de Monfaoulle, procureur du Val Ste Mie et Jean François Gaignol et Barth. Vigne, de Bourcante, pour dommages faits sur les fonds dudit Gaignol et Vigne par un chemin pris sur iceux pour la voiture des mines de la fabrique.

7. 1694. - Convention entre Me Charles Maurice Patit, maire du Bourg-Les-Valence, au nom du Val Ste Marie, et Patron Guillaume Baquin, dit Valence, pour voiturer 150 setiers blé, pour le compte du Val Ste Marie, à charger à Avignon et rendre au port de Rochebrune à 40 sols par setier

8. 1700. - Convention et vente de laine de la Carreria, etc... faite par Dom François Payelle, coadjuteur du Val Ste Marie, à Jean François, dit la Magdelaine, marchand de Bourcante.

9. 1704. + - Convention de Dom Barthelemy, prieur du Val Ste Marie, avec Antoine Frère, notaire de St Jean-en-Royans, pour la réception et stipulation de tous les actes à passer pour la dite chartreuse, et quittances réciproques.

10. 1704. - Convention entre Dom Rivoire, procureur du Val Ste Marie, et P. Tay... pour ramasser les noix de la maison, moyennant 100 livres d'huile.

11. 1705. - Autre de même par le même avec Ant. Rochas... de Rochas, moyennant 140 livres d'huile.

12. 1711. - Convention et vente de laine de la carreria, etc. faite par Dom G. Lejard, procureur du Val Ste Marie, à St Jean François, dit la Magdeleine, marchand de Bourcante.

13. 1722, 27 Nov. - Convention de Dom Antelme de St Jacques, procureur du Val Ste Marie, (avec) et Claude Bourcier Bois, marchand poissonier de Lodeve en Dauphiné, que celui-ci fournira pendant 4 ans au Val Ste Marie, les carpes à 30 livres le quintal, les brochets, tanches et perches à 38 livres le quintal. Continués jusqu'en 1733. -

## Liasse C. -

### 3e. - Divers prisfaits de meubles, etc... pour le Val Ste Marie.

1. 1613. - Prisfait et vente de 6 tonneaux bois châtaignier ou fraisse, dont 2 contenant 10 charges chacun, et les deux autres 5 charges, faite par Moyse Cognon, dit Bergier, tonnelier de St André en Royans, à Dom Jean Bte Giraud, prieur, pour être rendus à la maison que le Val Ste Marie possède au Pont-en-Royans, moyennant 28 livres. -

2. 1614. - Autre de même faite par ledit Bergier à Dom Jérôme Manigliar, procureur du Val Ste Marie, d'un tonneau tenant 20 charges et de 2 autres tenant chacun 12 charges bois châtaignier

châtaigner et chêne, pour être transportés au cellier de Charanches, moyennant 39 livres.

3. 1614. – Prisfait donné par Dom Jérôme Manigliet, procr. à Jacq. Dessert, dit Duplan, chapuis de Pont en Royans, pour faire à neuf le couvert du tinalier du cellier de Charanches ; plus une tine, soit cuve bois de chêne liée de 3 anneaux : laditte cuve de 7 pieds et 1/2 de diamètre dans œuvre et de 7 pieds de hauteur ; plus un pressoir à vis avec 2 avis, etc. moyennant 120 livres ; avec acquittance dudit Duplan.

4. 1624. – Autre donné par le même au même pour construire une cuve, soit tine bois de chêne, pour le cellier de Charanches, de 8 pieds de hauteur, sur 8 pieds de diamètre, moyennant 99 livres.

5. 1626. – Autre donné par le même au même, pour construire de même une cuve de 9 pieds de diamètre dans œuvre et 6 pieds de hauteur, moyennant 127 livres 8 sols et un Barral de vin, avec quittance dudit chapuis et de la cuve.

6. 1634. + – Autre donné par Dom Chrétien Bressoy, procureur de Val Ste Marie, à Jean Allemand et P. Blache, de St. Jean, pour faire 8 anneaux de chêne et noyer à 2 tonneaux étant au cellier de Charanches, contenant chacun environ 60 charges, et pour accommoder le fond de la cuve dudit cellier, moyennant 120 livres.

7. 1651. + – Autre donné par Dom Ch. Le Sauvage, prieur... à Etienne Vincent et Dourey, fondeurs de Beaune, au duché de Bourgogne, pour refondre la grosse cloche de l'église, moyennant 60 livres de façon, etc. et 59 livres 8 sols pour 90 livres cuivre ou métal ajouté à laditte cloche avec quittance dudit Dourey. –

8. 1656. + – Autre donné par Dom Alexis Arnaudy, prieur... à St. Ph. Obejour, lanternier de Romans, pour couvrir en fer blanc l'horloge de Val Ste Marie, moyennant 120 livres.

9. 1657. + – Quittance passée à Dom Arnaudy... par Nicolas Chapuis, de 359 livres pour le tabernacle de l'église de Val Ste Marie.

10. 1661. – Poids du calice de l'église de la paroisse de Bouvante 1 marc, 7 onces, 10 deniers, 12 grains, l'argent 54 livres, façon et dorure 26 livres et le tout ensemble 80 livres payées à Lyon. –

11. 1664. × – Compte de Dom Hédon, prieur de la chartreuse de Lyon, pour une lampe et 2 calices d'argent pour le Val Ste Marie, montant 429 livres. –

12. 1666. – Compte et quittance d'un calice pour le Val Ste Marie, envoyé par Dom André Ferrus, coadjuteur de la chartreuse de Lyon, et fabriqué par le Sr Villette : montant 105 livres, 12 sols, 6 deniers.

13. 1703. + – Convention de Dom Barthelemy, prieur... avec Sr Paul Savin, peintre de Tournon, pour le tableau représentant St Bruno, posé au chapitre, moyennant 60 livres. –

14. 1703. – Mémoire des petits tableaux du réfectoire et autres de la maison... 15. 1728.

Inventaire 1737. – Tiroir XXXVIII. – Liasse C. –

15. 1728 – Convention avec Etienne Ballier, de la chapelle de Vercors, pour 2 meules de moulin à l'usage de celui de la Correrie, moyennant 240 livres pour les deux et 6 livres d'étrennes et quelques journées avec bœufs de Lente à la montée de l'Auxence; exécutée audit an.

16. 1734, 23 août. – Convention passée avec Louis Baguin, de Bouvante, pour réparation du sanctuaire et clocher de l'église de Bouvante. –

## Liasse D. –

4e. – Plusieurs prisfaits et conventions pour bâtiments, réparations, &c. au Val Ste Marie, en ses domaines et ailleurs. –

1. 1534 + – Prisfait donné par dom Jean de Cavère, prieur du Val Ste Marie, à Claude Froment, maçon de St André en Royans, pour construire une portion du grand cloître, du côté de bise: à prendre depuis la porte de l'église jusqu'au lieu convenu, sur le modèle du petit cloître; plus une galerie sur la voute dudit cloître, vers la chapelle Ste Catherine, où sera fait une sacristie; plus une chambre auprès, semblable à celle des religieux; plus une autre portion dudit cloître, tirant vers le levant, &c... moyennant 400 florins, 2 setiers froment, une saumée vin, &c...

2. 1538 + – Autre donné par dom Gonet Simon, prieur... à maître George Glanet dit Froment, maçon et chapuis de St André de Royans, pour deux naissances de voute au petit cloître, changer quelques portes audit lieu et à la fromagerie: mettre deux bachats; l'un pour laver les mains; plus une grotte depuis la porte de la cuisine jusqu'à l'arc du réfectoire, avec une porte à ladite grotte, où puissent entrer les bêtes avec leurs charges de vin; autres réparations à la cuisine avec portes et fenêtres; autre porte à l'entrée de la maison; accommoder le bachat aux carpes, faire plusieurs toisés de murailles en divers endroits de la maison, &c. moyennant 500 florins, petite monnaie. A été reçu de la Mayrie, notaire du Pont-en-Royans.

3. 1554 + – Autre donné par dom Jean Mulet, prieur,.. à maître Eymard Froment maçon, pour divers ouvrages, et notamment au petit cloître, au chapitre et à la sacristie.

4. 1562 + – Autre donné par dom Albert Faure, Recteur du Val Ste Marie, à maître Cabiat, maçon de Bouvante, pour refaire deux parties de murailles tombées à la correrie, sous le moulin et grenier dudit lieu, moyennant 36 florins.

5. 1581 + – Autre donné par dom Albert Faure, prieur... à J. Loire, dit Jacquet, maçon et chapuis d'Oriol, pour refaire le couvert de la grande église du Val Ste Marie et du chapitre y joignant, et de la cuisine jusqu'au fourneau de la grotte; moyennant 32 écus de 60 sols pièce &c...

6. 1595 + – Prisfait donné par dom Martin Galifet, prieur... à Jean Aguyton, chapuis du Val de

Quint

Quint, pour refaire à neuf le moulin et scie et dépendances, situés à la Corraire, présentement ruinés; et ce, aux endroits où ils étaient auparavant, moyennant 80 écus d'or à 60 sol pièce.

7. 1595 + 1. — Autre donné par Dom Guillaume Desmarets, Recteur du Val Ste Marie, audit J. Agueyton, pour faire à neuf le couvert du vieux grenier de la Corrèrie, et raccommoder la chapelle audit lieu, moyennant 30 écus d'or. — Item, Jacques Mattet, de Bouvante, s'oblige à parfaire les deux priffaits ci-dessus, à la décharge dudit Jean Agueyton.

8. 1596. — Priffait donné par Dom Maurice Perrucard, procureur du Val Ste Marie, à Jean François, dit Gagnor, de Bouvante, pour couvrir le chœur de l'église paroissiale de Bouvante, moyennant (4 livres...

9. 1608 + — Autre donné par Dom Louis Pichon, prieur... à Jean Combe, chapuis de la Ruchère, habitant de Bouvante, pour construire audit Bouvante, en Taillon, 2 moulins neufs avec leurs appartenances, de côté du levant, où est à présent le moulin de Taillon; et de celui-ci pourra emprendre les débris, meules, etc. pour servir aux 2 autres à construire; plus pour construire à neuf une scie à planches avec les appartenances, audit lieu, avec un avis à faire scier; moyennant que ledit Jean Combe jouira pendant 5 ans desdits moulins et scie, et du pré de 3 sétérées et d'un chenevier et jardin, vers ledit Taillon; après lequel temps, les susdits artifices et fonds seront rendus en bon état au Val Ste Marie. Item, état et inventaire des meubles etc. dudit moulins et scie.

10. 1627. — Autre donné par Dom Jérome Manigliar, procureur du Val Ste Marie, à Michel Baile d'Oriol, pour construire une maison avec les appartenances et dépendances au lieu de Léonnier; moyennant 75 livres tournois.

11. 1633 + — Autre donné par Dom Charles Jacob, prieur... à Gaspard Tay, maçon de St Jean-en-Royans, pour construire à neuf l'aile du grand doitre du Val Ste Marie, de côté de bise, avec 3 cellules et leurs dégrés de pierre, leurs appartenances, dépendances, etc. moyennant (1050 liv.

12. 1634 + — Autre donné par le même... à Jean Combe, chapuis de Bouvante, pour faire les couverts, planchers, autres boitages, etc... des 3 cellules du côté de bise, moyennant 256 livres, 10 sols et un sétier de blé.

13. 1638 + — Autre donné par Dom Jean Bte Giraud, prieur... à Gaspard Tay et Claude Plantier, maçons de St Jean, pour faire la voute du réfectoire à 3 croisées, moyennant 180 livres

14. 1641 + — Autre donné par Dom Jérome Manigliar, prieur... à G. Tay et Claude Plantier... pour reconstruire la chambre, avec les dépendances, de l'emprieur, moyennant environ (la

15. 1642 + — Autre donné par le même aux mêmes, pour la construction nouvelle de la salle du Val Ste

Val Ste Marie : à commencer depuis la 1ère chambre du cloître jusqu'à la grange, qui est aujourd'hui la maréchalerie, ferrant aussi les 2 chambres des visiteurs, et encore le passage, tenant du Malcontant, etc.. moyennant 174 livres et un setier de blé. –

16. 1643 + – Prisfait donné par Dom Jean Bte Gaud, prieur.. à J. Combe, chapuis de Bourcet, pour construire à neuf le couvert de la salle à 4 pans et autres ouvrages à ladite salle : moyennant 180 livres, une charge de vin, une émine de blé et 6 arbres sapin à prendre dans la réserve.

17. 1644 + – Autre donné par le même à G. Jay, maçon.. pour faire à neuf la voute du Malcontant à 3 croisées, etc.. moyennant 180 livres et 6 arbres sapin à prendre dans la réserve.

18. 1645 + – Autre donné par le même à Cl. Plantier.. pour quelques bâtiments au domaine de Chaillas.

19. 1667 + – Autre donné par Dom Alexis Arnaudy, prieur.. à Nicolas Picon et Claude Latin, maçons de Romans, pour la construction de l'hospice du Val Ste Marie audit Romans, suivant les prisfaits en détail, avec 5 quittances dudit Picon, montant ensemble à 524 livres, avec un état de 650.

20. 1669 + – Autre donné par Dom de Manfroulle, prieur.. audit Picon, pour refaire la docher, apparemment celui de l'horloge, moyennant 76 livres.

21. 1688 – Compte de plusieurs réparations faites à l'hospice et chapelle de Romans, par Dom Et. Tigrejoux, procr du Val Ste Marie, montant à 106 livres, 19 sols. –

22. 1690. – Etat des réparations faites à la grange des Maillet, montant à 14 écus. –

23. 1690 + – Permission du très Ven. P. Dom Trouillas, visiteur de la province, au V.P. Dom de Charves, prieur du Val Ste Marie, pour réparer l'angle des chapelles, du côté du jardin, un quartier de muraille du retrocelle, quelques toises de muraille du jardin et le couvert de l'écurie de l'hospice de Romans. –

24. 1701 + – Prisfait donné par Dom Jean Barthelemy, prieur du Val Ste Marie, à Fr. Baguin et Charles Fontaine pour plusieurs réparations au domaine de Chaillas, moyennant 91 livres 10 sols. –

25. 1701 + – Autre du même à Jacques Blanc et Michel Audeyer, de St-Jean, pour réparations aux chambres de Dom prieur et de Dom procureur, moyennant 55 écus de 3 livres pièce. –

26. 1701 + – Autre du même aux susdits Baguin et Fontaine, pour diverses réparations à la maison de Rochas, etc.. moyennant 91 livres 10 sols. –

27. 1703 + – Convention de Dom Jean Barthelemy, prieur... avec les susdits Blanc et Audeyer, pour refaire la tuile au dessus de la maison : moyennant 165 livres, etc.. –

28. 1703 + – Autre du même avec Nicolas Picon, maçon de Romans, pour faire un bâtiment dans la basse cour du Val Ste Marie. –

29. 1703 – Autre de Dom Benoit Riveire, procureur du Val Ste Marie, avec G. Eteingeat, de Rochechinard, pour

pour réparations à la grange des Allats, moyennant 48 livres. –

30. 1703-1705. – Un cahier écrit de la main de D. B. Rivoire, procureur... contenant divers prix faits pour lui donnés, pour constructions, réparations, etc...; pour tirer des tuiles; pour le ferrage des chevaux; pour la construction de la scie de Lente et le chauffage de la maison; pour refaire la scie de Lente en 1703; pour la réparation de la grange de Tolliet, à Payran, à la grange des Allats; pour la construction de la scie au dessus de la maison; pour cuire des billons pour la scie de Lente; une citerne à la grange de Péonnier, moyennant 44 écus;... pour le portail et la charpente de l'écurie hors de la maison; pour le four de la cuisine du val Ste Marie; le bâtiment de la scie de Chaillas, moyennant 90 livres; un four à chaux, avec les pastres de Provence moyennant un sol par mouton; 3 fonds à la Rochette affermés au fermier de Bonnet-Blanc: 1° Un pré appelé pré de la grange, à la Rochette... de un pré appelé pré Bachat... 3° un champ appelé de la Font, à la Rochette, que Fr. Baguin s'est approprié, l'ont savoir pourquoi... joignant de levant les 300 sétérées allongées au 4 tertour... Etat des revenus des granges; convention avec Jacq. Pinat, cordonnier de Bouvante, pour chanter les religieux; remèdes pour les bestiaux (malades, etc...

31. 1704 + – Prix fait donné par Dom Jean Barthélemy à Jacq. Blanc, pour toute la charpente de l'écurie hors la maison, moyennant 120 livres...

32. 1705 + – Convention de Dom Jean Barthélemy, prieur... avec Fr. Baguin, maçon de Bouvante, pour faire une citerne au domaine de Peonnier, moyennant 132 livres...

33. 1708. – Autre de Mre Just de Garagnol de Lourmet, au nom du val Ste Marie, avec Mre Pierre Bonnet pour 300 bouvreaux terre cuite d'un pied et ½, à 12 livres 10 sols le cent.

34. 1711. – Un petit dossier contenant plusieurs conventions avec P. Girard depuis 1705 pour fabriquer des tuiles et chaux pour le val Ste Marie.

35. 1718 + – Convention de Dom Bruno de Ricou, prieur... avec Joseph Vallier et P. Fontaine... de St Jean, pour achever les bâtiments et chambres du moulin de Bouvante, moyennant 60 livres.

36. 1726. – Autre de Sr Jean François Luron, de Bouvante, au nom du val Ste Marie, avec Jean Vignon, dit Rochefort, dudit Bouvante, pour la construction d'un moulin neuf au domaine de la dite chartreuse audit Bouvante, moyennant 33 livres. –

37. 1727 + – Autre de Dom Hugues Moreau, prieur... avec le même pour les réparations du domaine de Chaillas, moyennant 120 livres suivant le devis.

38. 1728. – Autre du même avec Joachim Jage, maçon de Bouvante, pour réparations au domaine de Péonnier, moyennant 65 livres. –

39. 1731, 27 Mai.

39. 1731, 27 Mai. — Prix fait donné par Dom Ambroise Garcias, coadjuteur du Val de Marie, à Jean Vignon, maçon de Bouvante, pour refaire l'écluse du pré de feu Dufort, dépendant du domaine du moulin, moyennant 29 livres.

40. 1734, 15 oct. — Prix fait donné à P. Brichet, de Bouvante, pour faire plusieurs réparations au domaine du moulin de Bouvante, moyennant 33 livres.

41. 1739, 29 Août. — Convention entre le prieur du Val de Marie et Jean Audebert, architecte, pour un bassin de pierre de taille dans le jardin dudit prieuré, à raison de 15 sols le pied carré, avec l'acquit dudit architecte au bas.

42. 1766, 9 Mai. — Convention de Dom Luc Barrallier, procureur du Val de Marie, avec Etienne Vignon Rochefort... pour réparations à Mailleti.

---

## Tiroir XXXIX. — Divers arrentements d'fermes pris et donnés. —

1. 1645-1660. — Un livre relié en parchemin contenant les arrentements des domaines du Val de Marie en Bouvante, Laval et ailleurs, des herbages des montagnes, des cens et, fenions etc... commençant en 1645 et finissant en 1660. —

2. 1676. — Un autre petit livre en papier contenant l'état des arrentements des granges en 1676.

3. 1679-1700. — Un autre livre relié en carton, contenant les arrentements des domaines et granges du Val de Marie, d'autres fonds, de la vigne d'Oriol, des moulins, des terriers etc. de 1679 à (1700.

4. 1697-1713. — Un autre livre relié en carton et papier marbré contenant les arrentements des domaines, granges, moulins, artifices, terriers de 1697 à 1713. —

5. 1717 et suiv. — Un autre livre, relié en parchemin, contenant les arrentements des domaines, granges, moulins, artifices, herbages des montagnes, terriers, pensions etc... avec inventaire des fonds et capitaux de bestiaux, meubles etc... par frère Jacques Noyer, Donné du Val de Marie, commençant en 1717.

6. 1720, 23 Nov. — Arrentement du pré du Val de Marie à Rochebrune, passé par Dom Louis de Bruyt prieur... à Ve Antoine Bouvaret, dit Rochebrune, pour 8 ans, au prix de 12 livres annuellement... continué par Dom Hugues Moreau, prieur, pour 2 ans, finissant au 23 nov. 1733.

7. 1724-1727. — Un livre, soit cahier en papier entier vers. P. Dom Favière, prieur, contenant l'extrait abrégé des arrentements des granges et domaines... de 1724 à 1727. —

8. 1674-1677. — Un autre livre relié en parchemin, contenant les comptes des granges et autres particuliers

particuliers, et des dépenses de la maison par Dom de Monfaucille prieur. de 1674 à 1677, et recommençant en 1730, pour les comptes des granges et des fermiers des granges, moulins, artifices, terriers..

9. 1730 et suiv. – Un autre grand livre relié en parchemin, contenant les arrentaments des granges, domaines, artifices, fonds, terriers etc.. commencé en 1730. –

10. 1693, 23 Avril. – Département du Rd Brichet de l'arrentament général à lui passé.

11. 1704, 1er oct. – Arrentament général passé au Rd Brichet des biens de la chartreuse du Val Ste Marie + situés à Bouvante, par Dom Jean Barthelemy, prieur, pour la somme annuelle de 3161 livres, non compris Laute.

12. 1706, 2 oct. – Département et révocation de l'arrentament général passé au susdit.

13. 1729, 9 Déc. Assignation donnée à P. Farlin del. Echarasson pour l'arrentament du pré de Gilles.

14. 1748, 4 Août. – Arrentament du pré de Gilles à L. Echarasson à P. Farlin, de Rd Jean, pour 4 ans, à 4 livres l'année, etc..

---

## Tiroir XL. – Affaires avec Chartreuse et autres maisons de l'ordre. –

### Liasse A. –

1°. – Divers affaires du Val Ste Marie avec la maison de Chartreuse. –

1. 1573. – Lettre du R.P. Général Dom Bernard à Dom prieur du Val Ste Marie, par laquelle il le charge d'engager Mre de Charpey d'attendre pour la reconnaissance et amortissement d'un pré appartenant à la grande chartreuse à Montélier, jusqu'à ce qu'on ait retiré le contrat d'acquisition d'icelui. Il marque aussi audit Dom prieur que Mre de la Baume d'Hostun demande prolongation du rachat qu'il doit faire à la grande chartreuse, apparemment sur quelque fond au domaine de Manne.

2. 1584. – Testament de Mre Barthelemy Manuel, prêtre de Romans, faisant la mère héritière, et légue une pension viagère de 16 écus d'or, sa vie durant, à la Grande chartreuse, où il doit se faire religieux. Et au cas que sa mère n'accepte pas l'héritage, il le donne à la Gde chartreuse.

3. (1622). – Plusieurs comptes du Val Ste Marie avec la Grande Chartreuse, où il est fait mention de la rente que le Val Ste Marie lui fait de 5 écus sol sur un pré à elle appartenant à Montélier; et des taxes du chapitre général, le Val Ste Marie était en 1622 à 25 livres 6 sols.

(1594-1622). Il y a un compte pour 1594, 1598. 1616. 1618, 1619. 1621 et un pour 1622. –

4. 1621. – Une Lettre du R.P. Général Dom Estelle Parrel (n'était pas Général en 1621) à Dom Bruno Gaud prieur

Inventaire 1737. - Tiroir XL. Liasse A. -

prieur du Val Ste Marie par laquelle il le remercie de quelques oreillers qu'il lui avait envoyés, et envoie au dit prieur 2 fromages. -

5. 1621. - Procuration passée par le R.P. Général Dom Juste Perrot (sic) à Dom Jean Ste Giraud, prieur du Val Ste Marie, pour recevoir de noble Emmanuel de Lhorme, de Leyssard, 3000 livres léguées à la Grande Chartreuse par V.R. Dom Laure de Lorme par son testament.

6. 1631. - Lettre du R.P. Général Dom Juste Perrot à Dom prieur du Val Ste Marie, où il lui parle de l'état de la nouvelle chartreuse d'Aix, et l'exhorte à se régler avec Mr de Sassenage, marquis du Pont-en-Royans, sur certains fonds acquis par le Val Ste Marie, que ledit seigneur prétend être de sa directe.

7. 1648. - Lettre du R.P. Général Dom Léon Tixier à Dom Le Sauvage, prieur du Val Ste Marie, assez pressante et comminatoire pour régler un procès, etc...

8. 1650. - Requête de la communauté du Val Ste Marie au R.P. Dom Jean Pagon, Général, avec la permission pour aliéner les biens immeubles provenus de l'hoirie de feu Mr Sébastien de Lhorme, pour le pouvoir être employé à l'acquittement des légats de ladite hoirie, etc.

9. 1682. - Lettre du R.P. Dom Innocent Le Masson, Général, à Dom prieur du Val Ste Marie, à l'occasion de l'évocation à la table de marbre contre les arrêts du mois de juillet 1681, rendus au parlement de Grenoble entre le Val Ste Marie et les habitants du mandement de St Nazaire. -

10. 1697. - Lettre du R.P.D. Innocent Le Masson, Général, à Dom Paul de Rieux sur sa retraite au Val Ste Marie.

11. 1708. - Lettre du V.P. Dom Bouchard, officier de chartreuse, écrite par ordre du très R.P.D. Antoine de Mongiffond, pour faire recevoir à l'alette Mlle de Beauregard, fille de Mr de Beauregard, conseiller au parlement de Dauphiné.

12. 1718-1723. - Plusieurs lettres du très R.P.D. Antoine de Mongiffond, Général, à Dom Louis de Brest, prieur du Val Ste Marie, sur sa promotion au prieuré de ladite maison, et sur la disposition qui envoit frère Valcier, apothicaire, au Val Ste Marie.

Liasse B. -

2e. - Divers quittances de la maison de Chartreuse. -

1. 1677. - Quittance de Dom Roussel, courrier de chartreuse, à Dom de Monfraulle, prieur du Val Ste Marie, pour la pension due par le Val Ste Marie au capital de 9500 livres.

2. 1681-1684. - Autre de même passée par Dom Bricard, courrier.

3. 1685-1687. - Autre de même passée par Dom Macomble, courrier.

4. 1688. - Autre de 45 livres de Dom de Barnets, procureur en l'obédience de Mélan, pour le louage

louage d'un an de la chambre de l'hospice à Grenoble.

5. 1694. – Autre de la pension due à Chartreuse par Col. du Val Ste Marie, passée à Dom prieur du Val Ste Marie par Dom Mocomble, courrier. –

6. 1719-1719. – Quittances de Dom Amédée Carron, courrier, et de Dom Etienne Taquinet, coadjuteur de chartreuse, pour les pensions dues par le Val Ste Marie et échues à dites années,

7. 1713. – Quittance de 72 livres pour 8 Missels fournis au Val Ste Marie par Dom Claude Duchesne, procureur de Chartreuse en l'obédience de Milan.

8. 1716. – Quittance de 400 livres du très R.P.D. Antoine de Mongossond, passée à Dom de Ricou, + prieur de Val Ste Marie, pour la taxe à la rénovation du privilège en 1715. –

9. 1718. – Quittance de Dom Taquinet, coadjuteur de chartreuse, passée à Dom de Ricou ... pour + la taxe du chapitre général, étant de 58 livres, et de 12 livres 10 sols pour 6 mois de louage de la chambre de l'hospice de Grenoble.

10. 1743, 16 Mai. – Quittance de Dom Carron, courier de Chartreuse, à Dom Ducret, prieur du Val Ste + Marie, de 2000 livres, en déduction du capital de 9500 livres, dues à la Grande chartreuse par la maison du Val Ste Marie.

11. 1746. – Autres quittances de la pension annuelle due en chartreuse jusqu'à 1746. –

Liasse C. –

3e. – Diverses permissions pour emprunter ou pour bâtir, demandées par le Val Ste Marie au R.P. Général, ou aux V.P. visiteurs de la province. –

1. 1693. – Permission accordée au Val Ste Marie par Ces très R.P.D. Innocent Le Masson, Général, et les V.P.D. Trouillas et Vanel, visiteurs, pour vendre deux maisons à Romans, provenues de l'héritage de Me Sébastien de Lionne, et maison, pré etc. à St Jean, sous Dom Reynaud, prieur du Val Ste Me + Marie.

2. 1694. – Un petit dossier contenant divers mémoires pour la chartreuse de Bonpas, concernant les affaires que ladite maison a contre Me de Caumont; avec réquisitoire de Dom Tag de Villiers.

3. 1694. – Permission accordée au Val Ste Marie, sous Dom Reynaud, prieur, par Ces très VV.PP. Dom Trouillas et Vanel, visiteurs, pour construire un nouveau martinet à Bouvante, près du moulin et fournaau du Val Ste Marie audit lieu.

4. 1700. – Requête du Val Ste Marie, sous Dom Reynaud prieur (qui n'était pas prieur en 1700), présentée aux VV.PP. visiteurs, pour prêter 100 livres à Fr. Brichat, fermier de Bouvante de ladite maison; non apointée,

5. 1701. – Permission accordée au Val Ste Marie, sous Dom Barthelemy prieur, par Ce. R.P.D. Innocent + Le Masson, Général, et les VV.PP.DD. Trouillas et Vanel, visiteurs, pour un bâtiment au Val Ste Marie

Marie, à loger les domestiques, couvrir les murailles voisines du réfectoire et du petit cloître et y faire un grenier à blé.

6. 1703 + – Autre accordée au Val Ste Marie, sous Dom Barthélemy prieur, par le R.P.D. Innocent Le Masson, général, et ces visiteurs D.D. Brouillas et Vanel, pour emprunter 3000 livres à employer en fond de mine pour les martinets de Bouvante, et emploi de la même somme en 1705.

7. 1704 + – Permission accordée au Val Ste Marie, sous D. Barthélemy prieur, par le R.P.D. Antoine de Mongaffond, général, et les R.P.P.D.D. Brouillas et Vanel, visiteurs, pour faire bâtir en maçonnerie lisserie et fenière hors la porte de la maison, que l'on compte ne devoir coûter que 250 livres.

8. 1706 + – Permission accordée au Val Ste Marie, sous Dom Hugues de Montaynard prieur, par le R.P.D. Antoine de Mongaffond, Général, et les R.P.P.D.D. Brouillas et Vanel, visiteurs, pour élever le bâtiment du moulin de Bouvante de 7 à 8 pieds, pour y loger un officier et faire des greniers à tenir le blé nécessaire aux ouvriers de la fabrique des fers. –

9. 1708 + – Permission accordée au Val Ste Marie, sous Dom Hugues de Montaynard prieur, par le R.P.D. Antoine de Mongaffond, Général, et les R.P.P.D.D. Brouillas et Vanel, visiteurs, pour emprunter 3000 livres à employer au achat de grains pour la communauté et pour la fabrique, et pour construire un martinet à Bouvante, vers le fourneau. –

10. 1712 + – Permission accordée au Val Ste Marie, sous Dom de Rico prieur, par le R.P.D. Antoine de Mongaffond, Général, pour emprunter 12 mille livres, pour acquitter les dettes criardes de ladite maison: sur quoi n'a été emprunté que 5000 livres. –

---

## Tiroir XII. – Rentes constituées et Pensions passives. –

### Liasse A. –

1°. – Pièces concernant la pension due par le Val Ste Marie à la maison de Chartreuse.

1. 1688, 19 Mai. – Quittance des arrérages de pension dus à la Grande Chartreuse par le Val Ste Marie, passée par Dom Claude Mocomble, coutrier d'icelle, à Dom Bruno de Charnes, prieur... portant nouvelle reconnaissance de pension annuelle de 380 livres, à raison de 4 %, réduite de 475 livres qu'était à raison de 5 % au capital de 9500 livres..., par contrat auparavant reçu Dussert, notaire à St Laurent du Pont; la présente et dernière reconnaissance passée au profit de la Gde chartreuse et de R.P.D. Innocent Le Masson, Général: acte reçu Dussert, fils de susdit notaire à St Laurent-du-Pont. –

2. 1720, 21 Août. – Réduction accordée au Val Ste Marie par le R.P.D. Antoine de Mongaffond, Général de la

de la pension annuelle de 38 livres à 285 feudaux 6 aus à venir, dous D. Louis de Brest, prieur. —

3. 1726, 7 Juillet. — Lettre du V.d. Dom Carron, courrier de chartreuse, à Dom Louis de Brest, prieur.
+ au quel il se plaint qu'il ne paye cette année la pension due à la Chartreuse, qui à raison de 280 livres devant être de 380 livres. —

---

# Tiroir XLII. — Rentes constituées et Pensions actives. —

## Liasse A. —

1°. — Divers actes promesses et obligations en faveur du Val Ste Marie. (Tombent de peu de valeur).

1. 1583. — Promesse de 40 écus de Me Fr. Faure, notaire de St Jean, passée à Dom Albert Faure, prieur.
+
2. 1587. — Obligation de 6 écus d'or at 54 sols, pour blé dû, passée à Dom Jean Dagoneau, prieur.
+ par Fr. Mailhet de Bouvante, hypothéquée sur un pré que tient P. Baguin.

3. 1590. — Obligation de 21 écus 39 sols, passée par P. Pouson, P. Maussan, G. Vélier et Ant. Mottet, de Bouvante, au profit de noble Jean Gilbert, seigneur de Verdon, de St Marcellin, pour avances
+ de frais de justice faits aux susdits, avec cautionnement de Dom Dagoneau, prieur. Hypothèque à lui passée, sauf tous recours contre les susdits P. Pouson et autres.

4. 1593. — Extrait d'obligation de 100 écus passée par Daumas Vigne et 6 autres particuliers de Bouvante à D. Joachim de Bruzanaut, prieur, pour arrérages de cens dus à ladite maison. —

5. 1632. — Obligation de 135 livres passée par Jean Fenton, tailleur d'habits de Romans, au profit de Jac. Fenton, conseiller du roi, receveur au Collection de Valence. —

6. 1634. — Obligation de 17 livres 4 sols, passée par Fr. Flandin et Paul Rougier, de St Martin à Dom Chrétien Bretton, coadjuteur du Val Ste Marie, pour redevance de blé.

7. 1651. — Autre de 12 Livres passée à Dom H. Le Sauvage, prieur par Augustin Breisson et Claude
+ Fontaine, de St Laurent de Royans, pour hebergement de 4 paires de vaches au Montué.

8. 1653. — Autre de 36 livres, passée par P. et J. Vignon à Jac. Baguin pour argent pris.

9. 1657. — Autre de 36 livres 5 sols passée par P. Bafort, de Bouvante, à St Vincent d'Auterives, marchand de St Jean ne servant que d'hypothèque.

10. 1672. — Autre de 11 livres 8 sols passée par Fr. Fréd. par B. Malsang.

11. 1673. — Extrait d'autre de 27 livres passée par P. Fred à Dom Alphonse de Monfreulle, prieur pour arrérages de fer. —

12. 1675. — Promesse au Val Ste Marie de 1545 livres 9 sols 3 deniers de Dom André Fornel, coadjuteur de la chartreuse de Lyon pour semblable somme qu'il avait reçue pour le Val Ste Marie.

Inventaire 1737. – Tiroir XLII. Liasse A. –

13. 1676, 5 Mars. – Extrait de transport passé au Val Ste Marie par P. Didier, de St Nazaire, de 522 livres à prendre et exiger de Sr Fr. Didier, marchand de Pont-au-Royans.

14. 1676. – Obligation de 471 livres passée au val Ste Marie par Ant. Drayer, marchand de St Nazaire sous dom Nicolas Thirma procureur, pour vente de bœil.

15. 1678. – Autre de 17 livres 10 sols passée au val Ste Marie par L. Magnan, forestier... pour argent prêté par frère J. B. Liemard.

16. 1682. – Obligation de 30 livres passée par Benoit Buisson, muletier de St Laurent de Royans, à Dom Bruno de Charnes, prieur. pour vente d'un cheval avec ses harnois...

17. 1694, 12 Janvier. – Quittance de 30 livres passée au Val Ste Marie par P. Breuat...

Liasse B. –

2e. – Anciens contrats de rentes et pensions actives au profit du Val Ste Marie. –

1. 1499. – Contrat de pension de 9 florins créée au profit du val Ste Marie par Ant. et Colin Pivans, dit Bruchet, de St Jean, hypothéquée sur leur maison.

2. 1499. – Autre de même de 3 florins au profit du Val Ste Maria, créée par noble Jean Vayarii, de St Jean, hypothéquée sur tous ses biens; avec extrait d'autre pension d'un écu d'or, créée par ledit Vejeros, ayeul de Me de la cordonière, au profit du Val Ste Marie; avec autres pièces
+ postérieures concernant lesdites pensions... tous dom Pierre Albi prieur...

3. 1528. – Autre de même de 2 sols... créée par Fr. Clusa...

4. 1536. – Autre de même de 7 florins et 1/2... créée par noble Jean de la Noyarie, de St Laurent de Royans, hypothéquée sur les biens qu'il a au Bouvanton, près de la grange et moulin de Val (Ste Marie.

5. 1543. – Autre de même d'un florin et 12 sols créée au profit du Val Ste Marie par charles Dumoulin
+ de Rochabrune... tous dom Gonet Lindon, prieur...

6. 1543. – Autre de même de 5 florins... créée par Ant. Pinat, de St Nazaire.

7. 1543. – Contrat de pension d'un florin... créée par P. Henry, de la paroisse de St Just.

8. 1552. – Autre de même de 2 florins... créée par Jean Domenjean, drapier de St Jean, tous D. Jean (Mulet prieur

9. 1573. – Autre de 4 florins et 8 sols... créée par Ant. Rosan... tous D. Albert Faure, prieur...
+

10. 1597. – Contrat de constitution de pension d'un setier froment créé...

Liasse C. –

3e. – Rentes constituées et pensions actives; un cahier en parchemin de plusieurs pièces. –

1. 1583. – Contrat de pension de 6 écus et 12 sols, créée au profit du Val Ste Marie, par P. et C. Pentet de Bouvante, hypothéquée sur une terre en la Gabière vers les Vignes, de 2 setérées... tous D. Albert-

+ Albert Faure, prieur... réduite ensuite à 8 livres 2 sols, et ensuite à 5 l. 4 sols, payable au 1er Nov. par les héritiers de Dauphine Brenat... La susdite pension de 5 l. 4 sols a été reconnue le (19 déc. 1703.

## Liasse D. —

4°. — Autres contrats de rentes constituées et pensions actives du Val Ste Marie. —

1. 1593. — Reconnaissance de pension passée au profit du Val Ste Marie par G. Raymond, fils à Balthazar de St-Jean en Royans, de 5 écus, hypothèquée sur les biens de Claude Bessée, dit Lalle, de Bouvante, dont il était héritier, tous deux Dom Nicolas Molin, administrateur du Val Ste Marie.

2. 1597. — Contrat de pension annuelle de 2 écus, créée au profit du Val Ste Marie par Guimond et Catherine Tuveron, de Bouvante, avec obligation pour quelques arrérages de fermes des vignes de Chorancher et 3 setiers blé, tous deux Dom Nicolas Molin, prieur...

3. 1618. — Autre de 3 livres de pension annuelle cédée par G. Badet, dit Pourt, de Romans, à prendre sur Mathieu Avignon, affaneur dudit lieu, hypothéquée sur une vigne au mandement de Peyrins, aux Camargues, d'une bétérée, joignant à la vigne de Dominique Bochard... avec autres pièces antérieures servant à ladite affaire, tous Dom Jérôme Manigler, procureur du Val S. M.

4. 1661, 4 Nov. — Autre de 6 livres 5 sols, créée au profit du Val Ste Marie par Pierre Bénistant, de Bouvante, au capital de 188 livres, tous Dom Armandy, prieur...

5. 1669, 18 Nov. — Quittance de 619 livres 6 sols, passée à Dom de Monfreulle, prieur... par Ire Marc Pourroy de Landrivière, de Pont-en-Royans, avec subrogation de ladite somme à prendre sur Ire P. Chaix, de St-Jean.

6. 1671, 27 Mars. — Contrat de pension annuelle de 10 livres au capital de 200 livres, créée au profit du Val Ste Marie par P. Poudral, chapuis de Bouvante, tous Dom Alphonse de Monfreulle, prieur, avec autres pièces antérieures servant à ladite affaire, où il sont énoncés les fonds donnés en hypothèque.

7. 1684, 21 Janvier. — Reconnaissance de pension de 3 livres au capital de 60 livres en reste de plus grosse somme, passée par Jac. Roux Rimet de Bouvante, au profit du Val Ste Marie, tous Dom Elzear Tuetta Grégoire, procureur du Val Ste Marie.

8. 1692, 28 Janvier. — Reconnaissance de pension foncière de 5 livres 8 sols, passée par Jean Liberd... de St-Jean, hypothéquée sur une maison, grange, four, étable, pigeonier etc... situés audit St-Jean, en la Martinette vers l'Adame, à présent vers Badot, contenant environ 3 quartelées. Acte reçu Paul Macaire, notaire de St-Jean... et expédié par A. Frère, notaire dudit lieu. —

9. 1702, 20 Mars. — Transaction entre le Val Ste Marie et Ire Antoine d'Autarives, de St-Jean, fils de feu Paule Bertrand, veuve de Ire Etienne d'Autarives... portant création de pension de 10 livres en faveur

au profit du Val Ste Marie, au principal de 200 livres, pour liquidation valable à fonds acquis en Bouvante par Ecrit Ier Etienne ... soumarié, et par elle ... Ratification de ladite transaction ...

+ du 21 Mars 1702. Acte reçu Frère, notaire, tous Dom Barthélemy, prieur ...

10. 1704, 1er oct. - Quittance de 105 livres 10 sols faite par Dlle Marguerite Libaud, fille à feu Ier Jean, Libaud, bourgeois de St Jean, ... à Jean Seingeat, de Bouvante, marié de Françoise Lautour, veuve de feu Jean Maillat, dit Bouvante, pour l'acquittement de semblable somme à elles, due à la dite Dlle Marguerite Libaud par ledit Jean Maillat: Cédées 105 livres 10 sols payées des mains

+ et deniers de Dom Barthelemy, prieur du Val Ste Marie, et la dite quittance servant hypothèque et finesté au Val Ste Marie contre Claude Morin Lune, de Bouvante, pour les fonds que le Val Ste Marie a retenus sur lui par droit de prélation. Avec autres actes servant à ladite affaire.

11. 1704, 2 oct. - Constitution de rente de 7 livres 14 sols, au capital de 154 livres, créée au profit du

+ Val Ste Marie par Jean Morin ... de Bouvante, hypothéquée sur tous ses biens ... sous D. T. Barth. (prieur.

Nota: qu'en 1709 le susdit capital ne subsiste que pour 111 livres 8 s. 1 den. et la pension que pour (111 sols 6 den.

## Liasse E. -

5e. - Actes contrats de rentes constituées et Pensions actives. -

1. 1661, 24 Août. - Reconnaissance de pension annuelle de 6 livres, au capital de 120 livres, passée par Michel Reynaud, cardeur de Romans, au profit de Louis Combe, teinturier dit Romans; ladite pension hypothéquée sur une maison audit Romans, en la Pigive, joignant à la grande rue allant de ladite Pigive à la porte de Clérieu, de bise. Acte reçu Reymond notaire de Romans. -

Nota: que ladite pension a été reconnue le 3 ou 9 oct. 1694 par Marie Yvier, de Romans, Veuve de Michel Reynaud ... Acte reçu Bochard, notaire de Romans. -

2. 1671. - Création de pension de 2 livres 8 sols 6 deniers ... par ledit Lautour, de Bouvante ..

3. 1684, 16 Mars. - Reconnaissance de pension annuelle de 24 sols, passée par Jean Baracand, de Bouvante ... sous D. T. grégoire, procureur du Val Ste Marie.

4. 1691, 29 Déc. Reconnaissance de pension annuelle de 3 livres 10 sols, passée par Laurent Cluse ... sous Dom T. Grégoire, procureur du Val Ste Marie. -

5. 1692, 28 Avril. - Reconnaissance de pension annuelle de 17 livres 15 sols, au capital de 355 livres 6 sols, passée par Jac. Lautour, de Bouvante ... sous D. T. Grégoire, procureur ...

6. 1696, 5 Mars. - Reconnaissance de pension annuelle de 3 livres 12 sols, passée par Jean Brasson, de Bouvante ... sous D. T. Grégoire, procr. .

7. 1696, 26 Juin - Quittance de pension de 150 livres, passée ... par D. T. Grégoire, procr. ... à Me Antoine Roganuel

Royannes de Boisages, ... au capital de 3 000 livres, dû au val Ste Marie par acte de constitution de rente, reçu Giroud, notaire de Pont en Royans, le 29 Avril 1664 ...

8. 1696, 3e Déc. — Quittance portant obligation et nouvelle reconnaissance de pension annuelle de 13 livres, au capital de 260 livres, passée par Jean Juvenon ... de Bouvante.

9. 1697, 20 février. — Reconnaissance de pension annuelle de 2 livres 5 sols, passée ... par Jean Juve-
+ non Caillat, de Bouvante, tous Dom Antoine Reynaud, prieur ...

10. 1698, 12 Avril. — Obligation contenant création de pension annuelle de 9 livres ... passée par Jean
+ Ollat, huissier de Bouvante, tous Dom François Payelle, prieur ... sans préjudice des 200 livres que ledit Jean Ollat a donné à prendre sur Ant. Charrot, de Bouvante, charbonnier travaillant à la fabrique des fers.

11. 1673. — Vente d'une pension au capital de 360 livres, sous la pension annuelle de 18 livres, par Pierre Roux Rimat, de Bouvante ... au val Ste Marie.

## Liasse F. —

6e. — Autres contrats de rentes constituées, d'pensions actives sur le Val Ste Marie.

1. 1698, 31 Dec. Transport passé au val Ste Marie par Me P. Macaire, de St Jean, d'une pension annuelle de 12 livres, 13 sols, 6 deniers, à prendre sur Claude Vignon, de Bouvante, lequel la reconnait en même temps au profit du val Ste Marie ..

Nota : qu'il y a dans ces dits papiers une obligation de 13 livres 5 sols passée au profit de Me P. Macaire, de St Jean, par Jean Gresse, tisserand de Rochas, et que c'est à présent Barthelemy
+ Vignon ... qui paye la susdite pension de 11 livres 8 s. 6 den., Dom J. B. Dupont, prieur du val Ste Ma

2. 1702, 21 Janvier. — Reconnaissance de pension annuelle de 3 livres 17 sols payables au 20 janvier, au capital de 77 livres, passée au profit du val Ste Marie par Jean Mollat, de Bouvante.

Nota : que c'est présentement P. Fr. Farlay (Farlay), de Bouvante, qui paye ladite pension, créée sous Dom Antoine Reynaud, procureur du val Ste Marie.

3. 1702, 21 Janvier. — Autre de 2 liv. 12 s. 6 den. ... passée par Claude Nicolas, veuve d'Antoine Poulon, de Bouvante, sous Dom Reynaud procureur.

4. 1702, 21 Janv. — Autre de 2 liv. 3 s. passée par Jean Juge, de Bouvante.

5. 1702, 22 Janv. — Autre de 1 liv. 10 sol ... passée par Jean Vigne, de Bouvante ..

6. 1703, 8 Août. — Autre de 3 livres ... passée par Fr. François ... de Bouvante, sous D. Barthelemy prieur

7. 1704, 7 Janv. — Transaction passée entre Jean Grelle, de Bouvante et Claude Vignon, son gendre ... portant reconnaissance de pension annuelle de 16 sols ... sous Benoit Rivoire, procureur du Val (Mie

Inventaire 1737. – Tiroir XLII. Liasse F. –

8. 1704, 14 Janv. – Constitution de rente et pension annuelle de 1 liv. 10 s. passée au profit du Val Ste Marie par Catherine Baudin, veuve d'Antoine Cluse, de Bouvante .. D. Benoît Rivoire procureur ...

9. 1704, 14 Avril. – Autre de 2 livres, au capital de 40 liv. passée par Me Roman Baudin, marchand de St Jean,

10. 1706, 10 Août. – Autre de 69 livres 10 s. au capital de 1390 livres, passée au profit du Val Ste Marie par Jean Cluse, de Bouvante .. Dom Benoît Rivoire procureur ...

11. 1709. – Autre de 13 liv. 8 s. 9 den. au capital de 336 livres, passée au profit du Val Ste Mie, par Me Fr. Flouvent, avocat au parlement de Dauphiné, banquier en cour de Rome, demeurant à Grenoble.
+ .. Dom Hugues de Montaynard, prieur ...

12. 1709, 25 Nov. – Autre de 2 liv. 8 s. passée par André Vignon, de St Martin le Colonel .. D. Gabriel Lajard, courrier.

13. 1710, 21 Juin. – Autre de 3 livres .. passée par P. Jay, mari de Marguerite Bodin, de Bouvante .. D.
+ Hugues de Montaynard prieur et Dom Gabriel Lajard, courrier du Val Ste Marie,

14. 1714, 22 Mars. – Autre de 3 livres .. passée par Jean Cluse .. Dom Bruno de Ricou prieur ...
+

15. 1714, 5 Avril. – Autre de 1 liv. 10 s. passée .. par Louis Mélian ..

16. 1716, 12 Février. – Autre .. de 15 livres au capital de 300 liv. passée par Antoine Belon, de Romans, au profit du Val Ste Mie, hypothéquée sur une maison et jardin situés audit Romans, et vendue
+ par Dom Bruno de Ricou, prieur ...

## Liasse G. –

7e. – Autres contrats de rentes constituées et pensions actives au profit du Val Ste Marie.

1. 1688, 7 févr. – Reconnaissance de 2 pensions annuelles ensemble de 28 liv. 10 s. au capital de 570 livres, passée .. par P. et Claude Fraod, de Bouvante, ... Dom Grégoire procureur ..

2. 1716, 10 sept. – Transaction portant reconnaissance de pension annuelle de 20 liv. .. au capital de 400 liv. passée par Me Fr. Naud .. de Romans, hypothéquée sur une maison audit Romans, quartier de St Nicolas, dans la rue qui va au monastère de St Just, confrontant .. du couchant et bise, le clos du Seigr Abbé de Leyssins ; et devant maison de Me Romanet : ladite maison appartenante
+ par Dom Bruno de Ricou prieur du Val Ste Marie.

Item obligation de 50 livres pour arrérages de pension que Louis Rambaud, chevalier de Romans, tient à présent ladite maison et doit ladite pension. –

3. 1717, 25 Janv. – Reconnaissance de pension annuelle foncière et solidaire de 13 5/8 livres, au capital de 3000 livres, passée au profit du Val Ste Marie ensuite et au lieu de celle de Me Louis Chavanin, de Romans : par Dlle Anne Gondoin, sa veuve à présent épouse de Me Pierre Chastel, conseiller du roi, élu en l'élection dudit Romans : et par Me Louis Rochas, teinturier, Me André Bagnis

Baquin, marchand: Louis et David Jouvion, travailleurs: Anne Manon, veuve de Mre Pierre Barthélemy: Nicolas Guinet, cordonnier: François Lavaye, boucher: Marie Faugière, veuve de Jean Vinay, et Antoine Lavedan, son gendre, tous dudit Romans, hypothéquée sur un tènement de 18 sétérées de terre, vendue ci-devant par Dom Bruno de Charnes, prieur du val Ste Marie, audit Thévenin, et situé au mandement de Montoux, territoire de la Chorache, près le mont Calvaire... confrontant... devant, le chemin tendant de Romans à Clérieux; dans lesquels confins est enclavée une vigne appartenant à l'hôpital du Ste Foy dudit Romans... Dom Bruno de Ricou, prieur... avec mémoire du contenu et portion du fond que chaque particulier possède (à présent).

4. 1716, 15 déc. - Sentence contradictoire rendue au profit du val Ste Marie, par Mre Ant. Brenier, juge royal de Romans, qui condamne ladite dlle Anne Goudoin... et tous les susnommés à payer solidairement au val Ste Marie la susdite pension de 135 livres.

5. 1682, 16 février. - Extrait en forme de l'acte de vente passée par Dom Bruno de Charnes, prieur du V.S.M. + à Mre Louis Thévenin, de Romans, du tènement énoncé ci-devant de 18 sétérées de terre ... au prix de 3000 livres à 4 et 1/2 pour %, sous la pension de 135 livres. -

6. 1702, 25 Janv. - Transaction et reconnaissance de pension annuelle de 6 livres, au capital de 120 liv. + passée au profit du Val Ste Marie par Antoine Clerc... de Bouvante... D.T. Barthélemy prieur.

7. 1697, 15 Mars. - Transaction passée entre Dom Ant. Reynaud, prieur... et Mre Charles Brenier, conseiller + au présidial de Valence, et fils d'Antoine Brenier, notaire de Ste Nazaire, concernant les dettes de Jacques Clerc... tenant d'hypothèque à la pension de 6 livres ci-dessus...

8. 1717, 5 Mai. - Reconnaissance de pension annuelle de 5 liv. 5 s. 5 den. au capital de 105 liv. 8 s. 3 den. passée au profit du Val Ste Marie par G. François, de Bouvante...

9. 1717, 4 Juin. - Transport contenant vente constituée et pension annuelle de 3 liv. 3 s. passée... par + Dominique Fraud.. de Bouvante... Dom Bruno de Ricou, prieur...

10. 1717, 2 Nov. - Constitution de rente et reconnaissance de pension annuelle de 3 liv. 5 s. passée... + par Pierre Roy.. de Bouvante, sous l'hypothèque de tous ses biens.. Dom de Ricou prieur du Val (Marie)

11. 1718, 2 Sept. - Constitution de rente et pension annuelle de 7 liv. 15 s. au capital de 155 livres, passée au profit du Val Ste Marie par Claude Charrol, de Bouvante, sous l'hypothèque de tous ses biens et notamment d'une maison audit Bouvante, aux Allats, confinée au bail ci-joint du 29 mai 1697.. Dom Anselme de St Jacques procureur du V. al Ste Marie.

12. 1718, 2 Sept. - Constitution de rente et de pension annuelle de 10 livres, au capital de 200 livres, passée par Barthelemy Eynard... de Bouvante...

13. 17.. Nota

Inventaire 1737. – Tiroir XLII. Liasse G. –

13. 1720, 1e février. – Autre de 13 liv. 11 s. 3 den. au capital de 301 livres 81. 7 den. passée... par le susdit P. Ray, de Bouvante, et Philippe Chita, sa femme... Dom Antoine de St. Jacques procr. du val Ste Marie.

14. 1728, 17 Mars. – Vente et appurtenances ayant dit une maison à Rochas et une terre à St. Martin... à Louis Ranet, muletier de Bouvante, sous la pension annuelle de 20 livres, au capital de 400 livres.

15. 1733, 5 Sept. – Rente de 16 livres 16 sols au capital de 336 livres... passée par Philippe Fraud... 50 écus ayant servi pour payer en partie l'alog fait à la sœur dudit Fraud par feu Claude, leur père. –

## Liasse H. –

8e. – Autres contrats de rentes et pensions actives pour le Val Ste Marie.

1. 1693, 7 oct. – Reconnaissance de pension annuelle de 8 livres 5 sols, au capital de 165 livres, passée par Jean Gex... de Bouvante, pour un reste de capital de 600 livres, sous la pension de 30 livres, que ledit Gex était obligé envers messire Guillaume Fornet, prêtre curé de St. Barnard de Romans, lequel Mre G. Fornet a cédé ledit capital de 165 livres, en reste, au Val Ste Marie le 21 juillet (68)... Dom Maurice Carron, coadjuteur du Val Ste Marie. –

2. 1703, 13 février. – Reconnaissance de pension annuelle de 5 livres, au capital de 100 livres, passée par Michel Allier, de Bouvante.

3. 1718, 30 oct. – Bail à ferme de domaine des Ollats, donné par le val Ste Marie, portant reconnaissance de pension annuelle de 26 livres 5 sols, au capital de 525 livres, passée au profit du Val + Ste Marie par Antoine Vignon, de Bouvante... Dom Bruno de Ricou prieur...
o Nota: que ladite pension a été réduite par dom Léon Favière, prieur de Bompas. Les mais[illegible] et qu'elle est à présent de 21 livres...

4. 1716, 16 Avril. – Continuation de bail à ferme de domaine des Ollats... portant reconnaissance de + pension annuelle de 10 livres, au capital de 200 livres, passée par le susdit A. Vignon... D. B. de Ricou (Prieur.

5. 1725, 5 février. – Quittance de Mre Vincent Fornet Duclot, chanoine de St. Barnard de Romans, passée au Val Ste Marie de la somme de 285 livres, avec subrogation de ladite somme sous la pension annuelle de 14 livres 5 sols... payable par les enfants de Jean Gex... Dom Léon + Favière, prieur du Val Ste Marie,

6. 1727, 19 Mai. – Constitution de rente et pension annuelle de 8 livres, au capital de 200 livres, passée o par Jean Vignon, fils de susdit Antoine... Dom Léon Favière, prieur de Bompas...

7. 1731, 19 Janv. – Autre de 2 livres au capital de 60 écus. passée par G. Baguin... D. Hug. Moreau prieur.
+
8. 1732, 29 février Autre de 6 livres... passée par B. Choron, boulanger de Romans, hypothéquée sur une maison de la directe du Val Ste Marie, située près de la porte de la Lanterne, qui avait

avait acquises de Fr. Rivail procureur audit Romans. de Basile Bernard, procureur du Val Ste Marie.

Liasse I. –

9e. – Autres contrats de rentes et pensions actives pour le Val Ste Marie. –

1. 1695. – Arrêté de compte de Dom Hzeard F. Grégoire procureur du Val Ste Marie, avec Fr. Chastel de Bouvante, portant reconnaissance de pension annuelle de 3 livres 2 sols, passée au profit du Val Ste Marie ensuite d'une cession faite à ladite maison le 7 février 1662 par Me Ant. Frère, notaire de St-Jean.

2. 1697, 4 Mars. – Reconnaissance de pension annuelle de 4 livres 10 sols... sur la vigne d'Oriol, provenue de Mre de Ste Beaigne de Dijon, au profit du Val Ste Marie par Jacques Sart, d'Oriol..

3. 1697, 11 Juillet. – Reconnaissance de pension, soit cense annuelle et foncière de 1 livre 4 sols passée... par Jacques Pinat, de Bouvante.

4. 1703, 19 Dec. Autre de 1 livre 7 sols passée... par André Baudin, de Bouvante.

5. 1732, 20 Nov. – Constitution de rente et pension annuelle de 50 livres, au capital de 1000 livres, passée au profit du Val Ste Marie par P. Lavardon dragon de Bouvante, hypothéquée sur un domaine audit Bouvante situé sur la rivière de Lionne, derrière Pellavey... Dom + Hugues Moreau, prieur...

6. 1732, 13 Dec. – Autre de 20 livres passée... par Fr. Lentour..

7. 1745, 25 Juin. – Reconnaissance de pension annuelle de 13 livres 9 sols, au capital de 269 livres, passée... par P. François, de Bouvante, avec le contrat de mariage dudit P. François, et les papiers de procès qu'il a soutenu contre le Sr André François Micolet.

---

## Tiroir XLIII. – Capitaux et pensions passifs et remboursés. –

### Liasse A. –

1e. – Pensions passives et capitaux empruntés par le Val Ste Marie sous Dom Nicolas Molin, prieur, et depuis remboursés. –

1. 1592, 20 Juin. – Quittance de 10 écus passée par Dame de Villeneuve, Abesse de St-Just de + Romans, pour prêt qu'elle avait fait ci-devant à Dom Dagoneau, prieur du Val Ste Marie qui avait remis en gage à ladite dame quelque linge et argenterie; ladite quittance passée à Dom. Nicolas Molin, prieur... (la quittance n'est pas de 1592, elle doit être de 1692).

2. 1598. – Emprunt de 200 écus fait de Me George Chabert, procureur de Romans, par Dom Nicolas + Molin, prieur du Val Ste Marie, avec l'approbation du R.P.D. Jean Michel, Général, pour le rétablissement des bâtiments ruinés par les réligionaires et pour la rénovation des terriers.

Lamotte

Inventaire 1737. – Tiroir XLIII. Liasse A. –

La susdite somme a été remboursée en 1603 par Dom de Cantenariis, prieur.

3. 1598, 8 Août. – Quittance de 210 écus faite à D. Nicolas Molin, prieur... qui avait emprunté ladite somme pour la reconstruction de ladite chartreuse, le 1er sept. 1597, de Me Antoine de Garagnol, vibailly de St Marcellin. –

4. 1598, 31 Juillet. – Quittance de 50 écus faite à D. Nicolas Molin, qui avait emprunté ladite somme + de Eynard de Giat, marchand de Pont-en-Royans.

5. 1599, 14 Déc. – Promesse de 200 écus faite au R.P. Général par Dom Nicolas, prieur de Val Ste Marie, + pour prêt qu'il lui avait fait; et ensuite ladite somme a été remboursée.

6. 1601, 22 Mai. – Quittance de Dom Duplastis, prieur de la Verne, de 50 écus, prêtés à D. Nic. Molin prieur.

7. 1602, 12 Janv. – Quittance de 100 écus faite à Dom de Cantenariis, prieur de Val Ste Marie, + par Me Michel Servonet, marchand de Romans, qui les avait prêtés à D. Nicolas Molin, ci-devant prieur... pour le rétablissement des bâtiments.

8. 1606, 18 Avril. – Remboursement de 200 écus, achevé par le Val Ste Marie, à Dom Fr. Mathol, prieur de Montrieux, pour semblable somme prêtée au Val Ste Marie par ordre du R.P. D. Jean Michel (Général).

9. 1606, 28 Avril. – Remboursement de 50 écus fait par Dom Louis Pichon, prieur de Val Ste Marie + à Dom Durand, prieur de Montrieux.

## Liasse B. – 2o

1. 1666, 13 Janvier. – Remboursement d'un capital de 1000 livres fait à la chartreuse de Durbon + par Dom Alexis Arnaudy, prieur de Val Ste Marie. –

2. 1674, 10 Mai. – Constitution de rente de 150 livres au principal de 3000 livres, faite au profit de Me Jean Borne, marchand bourgeois de Lyon, par Dom Pierre Paul de Rieux, procureur de Val Ste Marie, remboursé le 10 oct. 1677, par Dom Nicolas Thiesma, procureur de Val Ste Marie.

3. 1676, 18 Mai. – Quittance de 1489 livres 10 sols pour reste d'obligation d'un capital de 3000, dues à + St Jacques Monin de Lyon, à qui payées par D. Alph. de Monfrouelle prieur... payant.

4. 1676, 18 Mai. – Quittance de 535 4 livres passée par Me Jacques de Bonnel, bourgeois de Lyon, + pour capital de 3000 livres, et le reste pour fenions... D. Alph. de Monfrouelle prieur... payant.

5. 1677, 18 Oct. – Quittance de 3000 livres au principal et des rentes échues, passée par la chartreuse de Lyon à celle de Val Ste Marie, D. Thiesma procureur payant. –

6. 1677, 15 Nov. – Quittance de 500 livres pour reste de gage, passée par Hugues Charmeil, domestique de Val Ste Marie, à Dom procureur.

7. 1675, 25 Nov. – Quittance de 1000 livres passée par Me l'abbé de la Tour de Baignols à Dom de Charnas

+ Charnes, prieur... pour semblable somme qu'il lui avait prêtée. – (La date doit être 1677). –

8. 1677, 29 Nov. – Quittance de 1500 livres en principal et ses arrérages de rentes, faite au Val Ste Mie par Dlle Espérance Isoard, veuve de Me G. Allard, procureur de St Marcellin, à Dom Nicolas Thienne, procureur du Val Ste Marie payant.

9. 1677, 7 Déc. – Quittance de 2000 livres en principal et ses arrérages de rente, faite au Val Ste Marie par Etienne Chabert, apothicaire de Grenoble.

10. 1677, 16 Déc. – Quittance de 3000 livres et arrérages de rentes, passée au Val Ste Marie par les religieuses de Ste Marie des Chaines de Lyon; Dom Nicolas Thienne procureur du V. S. M. payant.

11. 1678, 18 février. – Quittance de 2000 livres et arrérages de rentes, passée au Val Ste Marie par les + religieuses Carmélites de Lyon, Dom de Charnes prieur payant.

12. 1678, 15 Avril. – Compte de l'emploi de 45600 livres pour le remboursement de plusieurs capitaux empruntés par le Val Ste Marie de divers particuliers à Avignon: ledit compte rendu par Dom Nicolas Thienne, procureur du Val Ste Marie.

13. 1678, 10 Mai. – Quittance de 6000 livres en capital passée au Val Ste Marie par Dom Privé, o prieur de la Val Ste en Suisse.

14. 1679, 27 oct. – Quittance de 700 livres en capital et de 400 livres pour arrérages de portion congrue + faite par Me Gabriel Poncet, vicaire perpétuel de Bonsonte, à Dom de Charnes, prieur...

15. 1680, 9 février. – Quittance de 1150 livres, faite au Val Ste Mie pour Mrs Aymard et Bertrand, de + Grenoble, pour semblable somme à eux due par le Val Ste Mie, Dom Bruno de Charnes prieur payant.

16. 1684, 16 Janv. – Quittance de 700 livres en capital et arrérages de rentes, faite au Val Ste Marie par Me ~~Fr. d'Antoine Varsin~~ Jacques Loin d'Avignon, avec quelques quittances de pension antérieures. –

17. 1684, 14 Juillet. – Quittance de 3000 livres en capital et arrérages de rentes, faite au Val Ste Marie par Me Fr. d'Antoine Varsin, châtelain royal de St Marcellin, N. I. St Grégoire procr du V. S. M. payant.

18. 1690, 20 Nov. – Quittance de 2100 livres en capital et arrérages de pension, passée au Val Ste Me par Me Joseph Gouget, mre chirurgien d'Avignon, avec quelques autres quittances de pension + Dom Bruno de Charnes prieur payant.

Ensemble, addition de constitution de rentes faites par le Val Ste Marie: de 660 livres au capital de 16500 livres au chapitre de St Pierre d'Avignon: de 800 livres au capital de 20000 livres à Dlle Marie de Varas, veuve de Me Pierre Blanc, bourgeois d'Avignon, et de 84 livres au capital de 2100 livres au susdit Me Gouget chirurgien.

19. 1690, 1er Juillet. – Quittance de 3000 liv. en capital – 1692, 19 Avril. Autre de 1050 en capital, ensemble

ensemble la cote, passée par la chartreuse de St Hugon au profit du Val Ste Marie : Dom de
+ Charnal, prieur, payant.

20. 1692, 16 Avril. – Quittance de 6000 en principal pour reste de 12000 livres et arrérages de pensions
de plusieurs années, passée au profit du Val Ste Marie par Dom Emmanuel Vanel, prieur
+ de la chartreuse de Marseille : Dom Bruno de Charnel prieur payant.

21. 1691, 19 Oct. Quittance de 825 livres – 1692, 26 Août, Autre de 825 liv., ensemble 1650 en capital
avec autres quittances des arrérages de pension, passées au profit du Val Ste Marie par Mrs du
Chapitre de St Pierre d'Avignon.

22. 1696, 3 Dec. – Quittance de 10000 livres – 1698, 16 Février, Autre de 10000 livres, ensemble 20000 liv.
en capital avec autres quittances des arrérages de pension, par noble Antoine Blanc, d'Avignon.
+ lesdites quittances au profit du Val Ste Marie : Dom Antoine Raynaud, prieur payant.

23. 1699, 25 Août. – Quittance de 7000 livres en capital avec les arrérages de pension passée au profit du
Val Ste Marie par Mre Fr. Monyer, d'Avignon. –

26. 1700, 27 Juillet – Quittance de 5000 livres en capital avec les arrérages de pension, passée au
profit du Val Ste Marie, par noble Fr. Monyer, d'Avignon, secrétaire du roi : Dom Jean Bte
+ Dupont, prieur du Val Ste Marie, payant. –

25. 1703, 11 Janvier. – Quittance de 2100 livres en capital avec arrérages de pension, passée au profit du
Val Ste Marie, par les dames religieuses de la visitation de Ste Marie de St Marcellin, Dom
Benoit Rivoire procureur du Val Ste Marie payant. –

26. 1703, 9 Mai. – Quittance de 1000 livres en capital avec les arrérages de pension, passée au profit
du Val Ste Marie par dlle Laurence Mollet, veuve de Mre Valentin Brunel, marchand de St
+ Marcellin : Dom Jean Barthelemy, prieur, payant.

Liasse C. – 3e. –

1. 1710, 27 Janvier. – Quittance de 600 livres avec les arrérages de pension, passée au profit du Val Ste Mie
par Mlle de Lalle, de St Nazaire, apparemment ajoute aujourd'hui de Mre de Garagnol,
ensuite d'une transaction de 1706 passée entre le Val Ste Marie et Mre Marc Lara de Lalle
avec les autres papiers concernant cette affaire. –

Nota : qu'il est fait mention par Dom de Rieu que le Val Ste Marie doit encore 26 livres.

2. 1712, 21 Avril. – Quittance de 1100 livres en capital, passée par Mre Louis Roger, chanoine de St Agricol
d'Avignon, et de 300 livres en capital, passée par dlle Marie Lagandre, d'Avignon...

3. 1712, 23 Juillet. – Quittance de 620 livres en capital avec les arrérages de pension, passés au profit
du Val

+ du Val Ste Marie par Me Avril, de Bordeaux : Dom de Ricou, prieur.

4. 1712, 11 Août. – 3 quittances ensemble ou plusieurs fois jusqu'à ce jour, faisant 2028 livres en capital avec les arrérages de pension, passées au profit du Val Ste Marie par Dlle Charavil, veuve Daumas,
+ de Romans, sous Dom Bruno de Ricou, prieur.

5. 1712, 11 Août. – Quittance de 600 livres en capital avec les arrérages de pension, passée au profit du Val Ste Marie par Me Blache, de Romans : Dom Fontaine, procureur, payant.

6. 1712, 30 Août. – Quittance de 500 livres en capital et les arrérages de pension, passée au profit du
+ Val Ste Marie par Me Jean Fr. Blache, prêtre de Romans ; Dom Bruno de Ricou prieur, payant.

7. 1712, 21 Oct. – Quittance de 2000 livres en capital et des arrérages de pension, passée au profit du Val Ste Marie par Me Fr. Poulle, d'Avignon : Dom Joseph Fontaine, procureur, payant.

8. 1713, 25 Mars. – Quittance de 3100 livres en capital et des arrérages de pension, passée par la dame
+ veuve de Villeneuve : Dom Bruno de Ricou, prieur, payant.

9. 1713, 17 Sept. – Quittance de 3300 livres en capital et des arrérages de pension, passée au profit du Val Ste Marie par Fr. Duc, habitant à Grenoble, ci devant valet du R.P.D. Innocent le Masson :
+ D. Bruno de Ricou, prieur...

10. 1714, 13 Juillet. – Quittance de 3000 livres en capital et des arrérages de pension, passée... par noble Jean Joseph de Dona Daé, d'Avignon ; laquelle somme avait auparavant été empruntée par Dom Jean Barthelemy, prieur du Val Ste Marie, pour l'acquisition du vignoble de la Guimatière à Chez-Ranchet

11. 1714, 11 février. – Quittance de 7000 livres en capital, passée au profit du Val Ste Marie par le R.P. Dom Tournus, prieur de la chartreuse de la Silve, de quel Val Ste Marie lui a été empruntée ci devant
+ pour rembourser Me Charavil, prêtre de Romans : D. Bruno de Ricou prieur du V.S.M. payant la Silve.

12. 1714, 28 Sept. – Quittance de 3000 livres en capital et des arrérages de pension, passée... par les RR. PP. Grands Augustins, d'Avignon ; D. Joseph Fontaine, procureur du Val Ste Marie, payant.

13. 1715, 27 Avril. – Quittance de 3000 livres en capital et des arrérages de pension, passée... par les religieux Carmélites de Chambery : D. Jos. Fontaine, proc. du Val Ste Mie payant, avec 4 quittances de Me Amas de Grenoble, sur des billets de frère Jac. Noyer, du Val Ste Marie.

14. 1714, 28 Avril. – Quittance de 2800 livres – 1715, 20 Mai, Autre de 3000 livres, ensemble 5800 en capital
– et des arrérages de pension, passées au profit du Val Ste Marie par Dom Alexis Gunny, vicaire des relig
+ aux chartreuses mes de Melan en Savoie : Dom Bruno de Ricou, prieur, payant.

15. Nota : que dans ces papiers est fait mention d'un don gratuit de 1000 livres fait par le R.P.D. de Mon
fort au Val Ste Marie, apparemment sous D.n Hugues de Montgynard, prieur du Val Ste Marie.

15. 1715, 1er Ja

Inventaire 1737. - Tiroir XLIII. Liasse C. -

15. 1715, 1er Janvier. - Quittance de 1200 livres en capital et des arrérages de pension, passée au V. de Mr. par St Giraud commis à la fabrique des fers du Val Ste Marie : Dom Bruno de Ricou, prieur, payant. -

16. 1716, Juin. - Billet de 1000 livres fait en faveur à Mre Pierre André, de St Jean-en-Royans, par Dom de Ricou, prieur, achevant le remboursement aujourd'hui.

17. 1716, 8 Sept. - Quittance de 1550 livres en capital et pour gages, passée au profit du Val Ste Marie par St Giraud commis à la fabrique des fers du Val Ste Marie : Dom Bruno de Ricou, prieur, payant. -

18. 1716, 15 Oct. - Billet de 920 livres passé à Jac François Gagnor, fermier de Lallard, par Dom Fontaine procureur du Val Ste Marie, à employer en achat de fourrages pour la fabrique (D. Fontaine n'était plus proc. au 25 Oct. 1716).

19. 1716, 12 Nov. - Acquit au Val Ste Marie de Mre Lavocat Brunier, de St Jean-en-Royans, de 2000 livres en principal et des arrérages de pension, payés par Dom de Ricou, prieur...

20. 1717, 11 Sept. - Quittance de 2999 livres en capital et des arrérages de pension, passée au profit du Val Ste Marie par Mre Pierre Brenier des Champs, procureur de St Marcellin, mari de Dlle Jeanne Carlet, fille et héritière de Dlle Marie Brunal : Dom de Ricou, prieur, payant.

21. 1717, 24 Nov. - Quittance finale sur 930 livres en capital et des arrérages de pension, passée au profit du Val Ste Marie par Mre Charavil, prêtre curé de St Barnard de Romans : Dom Bruno de Ricou, prieur. Ensemble plusieurs autres quittances de différentes sommes et de divers dates reçus par St Charavil.

22. 1732, 7 Juin. - 2 quittances faisant ensemble 1000 livres en capital et des arrérages de pension, passées par Mre Pierre Beaublé, de Moirenieux en Brosse, ci-devant valet de R. P. D. Antoine de Mongaffon : Dom Hugues Moreau, prieur, payant...

## Liasse D. -

4e. - Quittances pour le Val Ste Marie de prêts faits au clergé, d'amortissements et rachat de subvention, soit capitation.

1. 1691, 22 Mars. - Extrait en bonne forme de quittance de la somme de 2755 livres 11 s. 1 den. passée au profit du Val Ste Marie, par Mre Parnet, receveur des amortissements à Grenoble, pour la moitié de 5511 livres 21 s. 2 den., à quoi le Val Ste Marie a été taxé pour lesdits amortissements au rôle arrêté au Conseil le 21 oct. 1690 : Dom Bruno de Charnes, prieur, payant.

2. 1694, 25 oct. - Quittance de 4500 livres, passée au profit du Val Ste Marie par Mre P. Louis Reich de Pennautier, receveur général du clergé de France, pour prêt fait par ledit chartreuse audit clergé, en constitution de rente au denier 18, pour payer le don gratuit accordé au roi par le clergé. -

3. 1711, 19 Juillet. - Quittance de 2100 livres passée... par Mrs Ogier et de Pennautier, receveurs généraux du clergé de France. Acte reçu de Srs George et Richard, notaires au Chatelet de Paris.

Item

Item, Quittance de la susdite somme de Mre La Rochette, receveur du clergé de Die, le tout pour le rachat de la capitation ou subvention du val Ste Marie.

4. 1711, 29 Août. – Extrait de procuration passée par devant Brenier, notaire de St Jean en Royans, par + Dom Hugues de Montegnard prieur... en faveur de Dom Eugène Lair, coadjuteur de la chartreuse de Paris, pour agir au nom et pour les intérêts du val Ste Marie avec Mrs les Agents généraux du (clergé de France.

## Liasse E. –

5°. – Divers quittances de lods, de frais et de dépens payés par le Val Ste Marie.

1. 1678, 26 oct. – 4 quittances de Mre Galand, receveur des consignations au parlement de Grenoble, montant ensemble à 1022 livres, passées au Val Ste Marie pour consignation au procès pendant audit parlement contre Mre Ant. Brenier de St Nazaire, avec autres quittances des Mrs Palerin et Laborel, agens en cette (affaire.

2. 1678, 28 Juillet. – Quittance de 21 livres passée au val Ste Marie par le Sr Levat, greffier du parlement de Dauphiné, pour les épices de l'arrêt de ladite cour, portant homologation de transaction. Ledit arrêt est du 13 juin 1678.

3. 1683, 11 Mai. – 4 quittances d'avocats et autres défens, montant ensemble à 217 livres 5 sols, pour frais + payés par Dom Bruno de Chomes, prieur, au procès au conseil, sous le nom du procureur général de la table de marbre, à Paris, contre les habitants de St Jean et St Martin à cause des bois. – Nota: La transaction de 1683 a suivi.

4. 1691, 8 oct. – Copie de quittance de 3 livres 6 sols pour les lods de la terre de Loche, située à St Martin le colonel, passée à Hugues Charmeil pour Mre Jay, de St Jean, fermier du seigneur de la baume.

5. 1699, 15 oct. – Quittance de lods pour une pièce de bois châtaignerai, située à St Martin... passée à Jean Textour pour Jean Serrot, de Pont en Royans.

6. 1702, 23 Juillet. – Quittance des lods payés des deniers de Dom Jean Barthelemy, prieur du val Ste Marie, passée par Jean Serrot... à Jean Textour... des biens par lui acquis de Jacques Clerc... le 16 Avril 1692.

7. 1707. – Plusieurs quittances de tailles payées par le Val Ste Marie sur un pré appelé du Cellier à St Martin... que le Val Ste Marie tenait de Fr. Morel...

## Liasse F. –

6°. – Quittances des avocats, notaires, procureurs, commissaires à terriers, arpenteurs, etc... pour la révision des feux.

1. 1507, 13 Mars. – Quittance de 8 écus sol, au profit du val Ste Marie, par Mre Barbier, commissaire qui avait travaillé au procès entre le val Ste Marie et les habitants du mandement de St Nazaire + Dom Pierre Bernard, prieur, payant.

2. 1510, 1er Août

Inventaire 1737. – Tiroir XLIII. Liasse F.

2. 1510, 1er Août. – Quittance de Me Grillier, notaire, passée au Val Ste Marie, pour quelques actes et transactions qu'il avait reçus pour la dite maison : Dom Simon Gonet prieur (bien d'autres suivent) payant.

3. 1514. – Quittance des Srs Herards et Villard de certain procès que le Val Ste Marie avait à la cour de Romans.

4. 1594, 18 Juin. et 1596, 20 Juin. – Quittances de Me George Chabert, notaire de Romans, pour ses vacations au procès du Val Ste Marie contre Fr. G., fermier de notre domaine de Laval, et pour ses vacations, reception et expédition de la sentence arbitrale entre le Val Ste Marie et les habitants du mandement de St Nazaire passée le 8 sept. 1593, et pour cette dernière pièce 14 écus 10 sol.

5. 1598, 6 février. – Quittance générale et réciproque passée entre Dom Nicolas Molin, prieur du Val Ste Marie et Me Jean Granjon, notaire de Montalieu, pour la rénovation et expédition des reconnaissances du terrier du Val Ste Marie en Bouvante ; acte reçu Grand, notaire.

6. 1600-1608. – Plusieurs quittances de Me Garnier, notaire, pour la rénovation des reconnaissances du terrier du Val Ste Marie à Romans.

7. 1646-1660. – Comptes et quittances de Me Caillat, procureur au parlement de Dauphiné, faits au profit du Val Ste Marie. –

8. 29 Janv. 1666-1673, 10 Juillet. – Convention entre Dom Alexis Arnaudi, prieur du Val Ste Me et Me Seraphin de Reesan, notaire et commissaire de Chatte, en Dauphiné, pour la rénovation des terriers et rentes nobles du Val Ste Marie à Bouvante, à St Laurent de Royans et à Romans ; avec plusieurs quittances et procédures dudit Sr de Reesan.

9. 1674, 22 Janvier. – Quittance de 154 livres de Dlle Espérance Claude Ray, notaire et procureur de Valence, curateur de Me Jean Laurent, passée à Dom de Monfreulle, prieur... pour dépens adjugés audit Sr Jean Laurent par arrêt du parlement de Dauphiné, du 25 Janvier 1673.

10. 1675, 27 Nov. – Quittance de 154 livres de Dlle Espérance Berard, veuve de Me G. Allard, procureur de St Marcellin, passée au profit du Val Ste Marie, pour intérêts de capitaux à elle dus par le V. S. M.

11. 1677, 12 Juillet. – Quittance de 300 livres passée par Me Brenier, notaire de St Nazaire, où est fait mention de la subrogation par lui faite au Val Ste Marie du domaine des Ollats.

12. 1677 15 Dec. – Quittance de 82 livres passée... par Me Jay, notaire de St Jean, pour ses fournitures et vacations.
1680, 8 Mai. – Quittance de 9 liv. 18 s. 9 d. passée... par Me Ducros, de Romans, pour tailles dues audit Romans par le Val Ste Marie.

13. 1685, 16 Juillet. – Quittance de 38 livres 10 sols du avocat et procureur de Grenoble pour leurs vacations au procès suivi de l'arrêt contre les habitants de St Jean et St Martin au sujet du paquerage de la montagne de la Rochette.

15. 1683-1685

15. 1683 – 1685, 19 Juillet. – Quittance passée ... par Mre Combis, procureur au parlement de Grenoble : Dom Bruno de Charnel, prieur, payant. –

16. 1689, 2 Juin. – Quittance de Mre Macaire, notaire de St Jean, ... pour toutes ses vacations et procurations

17. 1689, 16 Sept. – Quittance de 382 livres 11 s. 3 den. passée ... par Mre Claude Arod, de St Jean, pour dépens au procès du Val Ste Marie contre Michel Cara.

18. 1689, 17 Sept. – Quittance de Mre Boliat, procureur au parlement de Dauphiné, passée ... pour ses vacations au procès contre les Srs Arod et Carlet.

19. 1690, 6 Août. – Quittance de Dlle Madeleine Chabert, veuve de Mre de la Cour, de Romans, pour patrocines au procès contre Dlle Marie Chastel, veuve de Mre Michel Carlet. –

20. 1688 – 1697, 16 oct. – Quittance ensemble de 132 livres, passée ... par Claude de la Grange, procureur à St Marcellin, pour ses patrocines au procès contre l'hoirie de feu Pierre Boguin, de Bouvante et P. Girodin, de St Jean.

21. 1697, 25 Avril. – Quittance réciproque entre Dom Antoine Reynaud, prieur du Val Ste Marie et Mre Jacques Bresson, bourgeois de St Jean, où est fait mention de certains fonds à St Martin, cédés par le Val Ste Marie audit Sr Bresson, et provenus de Jacques Chese, dudit St Martin, dont partie ont été vendus par ledit Chese à Barthelemy Siberot et Jean Textoris.

22. 1699, 18 Déc. – Quittance de 130 livres 12 sols, etc. passée ... par Jacques Bresson, pour ses vacations à la rénovation des reconnaissances du terrier de Bouvante : Dom Jean Bte Dupont, prieur, ...

23. 1701. – Mémoire du compte que le Val Ste Marie a fait avec Mre Arod, de St Jean, pour les frais en instance contre Mre le comte de St Vallier, avec note que l'affaire est finie.

24. 12 Juillet 1701 – 1702, 26 Déc. – 9 quittances montant ensemble à 691 livres 15 s. passées ... par les Srs Ballon et Blain, facteurs du parcelaire, soit cadastre de la communauté de Bouvante, y compris leur quittance finale : Dom Jean Barthelemy, prieur ...

25. 1701, 26 Juillet. – Quittance de 150 livres passée ... par Mre Antoine Corteys, notaire du Pont-en-Royans, pour ses apost du travail avec St Jacques Bresson, de l'arpentage des bois du Val Ste Marie, pour la confection du cadastre ou parcelaire, et des informations contre les dégradeurs des bois. –

26. 1701, 26 oct. – Quittance de 150 livres passée ... par Mre Magnan, de St Jean, comme mari de Dlle Mariamne Bresson, fille de Jacques Bresson, pour son travail avec St Ant. Corteys ... à l'arpentage des bois ... et la confection du cadastre.

27. 1703, 7 Sept. – Compte et quittance de 115 livres 5 s. payées par Dom Jean Barthelemy, prieur, pour l'homologation

l. homologation au parlement de Dauphiné du parcelaire ou cadastre de Bouvante.

28. 1709, 16 Mars. – Quittance de 17 livres 16 sols 10 den. passée... par Me Brenier, notaire de St Jean, et greffier de Bouvante, pour ses labeurs. –

29. 1712, 4 Août. – Quittance de 50 livres passée... par Me Moret, avocat de Grenoble, pour toutes ses + vacations ... Dom Bruno de Ricou prieur... payant.

30. 1717, 7 Avril. – Quittance de 60 livres passée au profit de Me Lagentil, notaire de Romans, pour ses avances et vacations au procès contre la dame Chasal, veuve Chevrier, dudit Romans, sur la pension annuelle de 135 livres.

31. 1726, 19 Juin. – Quittance de 85 livres 6 l. passée au profit du val Ste Marie par Me Farconnet, procureur au parlement de Grenoble, pour ses vacations aux affaires de la réformation des bois et autres.

32. 1725-1729. – 3 comptes et quittances de Me P. Macaire, notaire de St Jean, montant ensemble à 196 livres 7 l. 7 den. y compris, en 1725, le payement de la rénovation de 46 reconnaissances à 25 sols, de la rente noble du val Ste Marie à St Laurent de Royans, et autres vacations et comptes jusqu'au 28 décembre 1731. –

---

# Tiroir XLIV. – Capitaux et pensions actives remboursés. –

## Liasse A. –

1°. – Diverses pensions actives rachetées. –

1. 1568, 30 Juin. – Un titre en parchemin, soit transaction, passée entre Dom Albert Faure, prieur du + val Ste Marie et Jean Basset fils Lalle, de Bouvante, par laquelle ledit Dom Faure remet audit Basset plusieurs fonds et terres, et notamment la grange de Lalle, audit Bouvante, sous la pension annuelle de 25 florins. Lesdits biens ont été depuis possédés par St G. Reymonden, en 1630, et la pension a été remboursée par la veuve Cara en 1644.

2. – Capital de 600 livres remboursées en billets de banque par St R. Bodin, marchand + de St Jean, à Dom Louis de Brest, prieur du val Ste Marie (1718-1724). –

3. 1720, 18 Août. – Quittance de 67 livres 10 s. faite à Claude Fred Champ-Jay par Dom Antelme de St Jacques, procureur du val Ste Marie, pour remboursement d'un quart d'un capital de 270 (livres),

## Liasse B. – 2°. –

1. 1600, 29 Déc. – Obligation d'un écu passée à Dom Nicolas Malin, prieur... par Jeanne Allier, veuve + de Grégoire Bogain, de Bouvante, et depuis payée.

2. 1630, 2 Déc. – Constitution de rente annuelle de 118 livres 10 sols payable au val Ste Marie, au capital

capital de 1800 livres, faite au profit du val Ste Marie par la ville et communauté du Pont St Esprit en Languedoc, et du depuis rachetée le 5 juillet 1651. –

3. 1631, 16 Déc. – Constitution de rente annuelle de 6 livres, au capital de 96 livres, passée ... par Jean Vigne ... et du depuis payée au fonds au tronçon des Vignes.

4. 1660, 20 Juillet. – Constitution de rente annuelle de 12 livres, au capital de 192 livres, outre celle ci-dessus, passée ... par Jean Vigne, du depuis payée au fonds ...

5. 1692, 20 Juin. – Obligation de 236 livres de Pierre et Jean Vigne ... pour 2 mulets à eux remis par frère Jacques Noyer, Donné du Val Ste Marie.

6. 1669, 6 Avril. – Obligation de 33 livres passée ... par Jean Vigne ... pour prix de l'arrentement d'un an du pré de la scie. Nota: jusqu'au 22 Dec. 1669, a payé à compte en journées 16 livres. –

7. 1679, 21 Sept. – Billet de 7000 livres à 4 % de rente fait par Dom Antoine Colter, prieur de la chartreuse de Marseille à D. Bruno de Chaunes, prieur du Val Ste Marie.

8. 1683, 9 Juin. – Obligation de 24 livres passée ... par Jean Grand, charpentier de St-Geneis, lequel est noyé à Valence et est mort insolvable.

9. 1689, 2 Avril. – Obligation de 50 livres passée par Jean Vigne ... remboursée ...

10. 1702, 1er Janv. – constitution de pension annuelle de 3 livres passée ... par Jeanne Méliès ... à compte payé le 5 janvier 1706, 36 livres.

11. 1703, 19 Déc. – Arrêté de compte et obligation de 78 livres 18 s. passée ... par Ant. Bodin, de Bouvante, ainsi payé.

12. 1704, 8 Juin. – Obligation de 31 livres ... de Cl. et J. Bournat, de Pacian, ... ne paraît pas avoir été payée.

13. 1694, 23 février. – Contrat et constitution de rente annuelle de 250 livres, au capital de 4500 au denier 18, passée ... par Mrs les Agents généraux du clergé de France ... Au bas du contrat est la cédule de la rente de denier 18 au denier 20, ou à 225 livres annuelles, sous Dom François Payelle, prieur du Val Ste Marie. Acte reçu Garnier et Boutet, notaires au Châtelet de Paris.

14. 1714, 22 Mars. – Sommation au Val Ste Marie, par Mrs les agents généraux du Clergé de France, de recevoir le remboursement du capital de 4500 livres et arrérages dus au Val Ste Marie.
Nota: Le susdit capital a été remboursé en billets de Banque en l'année 1720. –

15. 8 Mai 1699 – 1719, 13 Déc. – Comptes et lettres des RR.PP. D. Lenlaque, D. Eugène Lair, et D. Joseph Hatonville, officiers de la chartreuse de Paris, sur les affaires du Val Ste Marie au clergé de France et autre.
Nota: que les actes du clergé ... ne sont sujets ni au contrôle, ni au papier marqué, par arrêt du conseil du roi et lettres patentes, donné à Versailles le 12 Avril 1710.

16. 1747, 18 Avril. – Pension de 13 livres ... remboursée par Jean François ... de Bouvante.

Plusieurs

Inventaire 1737. – Tiroir XLIV. Liasse B. –

17. – Pluisieurs actes de reconnaissances de pension : de Joseph Liberot, de G. Baguin, de Jean Vigne, etc.

---

# Tiroir XLV. – Edits du Roi. –

## Liasse A. –

### 1re. – Edits et ordonnances du Roi. –

1. 1559. Le 4 Janv. Donné à Blois. / 1560. Le 11 Août. Donné à Fontainebleau / 1566. Février. Donné à Moulins. – Edits du Roi, par lesquels le domaine Dauphinal est déclaré inaliénable et imprescriptible ; la réduction d'icelui est ordonné et de ses parts et portions ; qu'il serait d'abord procédé par saisie et réduction, nonobstant quelconque possession, titre ou concession au contraire ; qu'aucunes exemptions des droits et devoirs seigneuriaux affectés aux fiefs n'auraient que pour le recouvrement d'iceux ; il serait procédé contre les redevables ; que les terres vaines et vagues seraient albergées et données à titre d'emphitéose, et que les deniers d'entrée d'iceux seraient employés au rachat d'icelles ; que les justices et seigneuries dudit domaine ne pourraient être inféodées, et autres choses portées par icelles, etc...

2. 1580. – Extrait de l'Ordonnance de Blois concernant les degrés de parenté des juges avec les parties, au moyen desquels on peut décliner les tribunaux, etc...

3. 1601, Juin. – Edit du roi sur le règlement général des Chasses. –

4. 1661, 15 Nov. – Autre édit portant création et établissement d'une chambre de justice pour la recherche des abus et malversations commises dans les finances de Sa Majesté depuis l'année 1635. –

5. 1669, Juillet. – Edit du roi, donné à St-Germain-en-Laye, portant règlement général pour les offices de judicature du royaume.

6. 1685, 17 février. – Arrêt du Conseil d'Etat, tenu à Versailles, pour le procureur général du roi de la table de marbre de Paris, concernant l'intérêt de la juridiction dudit siège.

7. 1693, Sept. – Edit du roi, donné à Versailles, portant affranchissement des maisons, bâtiments et fonds, en la province de Dauphiné jusque à la concurrence de 30000 livres de revenus, de toutes tailles, taillons, subsistances, étapes, mêmes des tailles négociales et charges locales : à la réserve de celles auxquelles les fonds nobles sont sujets ; et généralement de toutes autres impositions et levées de deniers, tant ordinaires qu'extraordinaires, en payant par les acquéreurs la finance dudit affranchissement sur le pied du denier 12 et les deux sols pour livre.

8. 1694, Juin. – Autre Edit, donné à Versailles, portant que le même affranchissement des maisons, bâtiments et fonds, ordonné en la province de Dauphiné par édit du mois de Sept. 1693, et déclaration du 12 Février 1694, est continué jusqu'à concurrence d'autres 30000 livres de revenus,

9. 1701, Déc. – Autre Edit, donné à Versailles, portant création de receveurs généraux alternatifs et triennaux des domaines et bois de sa Majesté, en chacune des provinces et généralités du royaume, où il a été établi en exécution de l'édit du mois d'avril 1685, et autres intervenus depuis.

10. 1705, Février. – Edit du roi, donné à Versailles, portant attribution d'augmentation de gages aux receveurs généraux des domaines et bois. –

11. 1705, Août. – Autre édit, donné à Versailles, touchant les exempts et privilégiés.

12. 1705, Déc. – Autre édit, donné à versailles, pour l'établissement de 2 loteries royales.

13. 1707, 18 Janvier. – Arrêt du conseil d'Etat du roi, tenu à Versailles, concernant l'état et détail des domaines que les receveurs généraux des domaines étaient tenus de fournir avec leur compte

14. 1707, Nov. – Edit du roi, donné à versailles, portant création d'offices de présidents grenetiers et autres offices alternatifs et triennaux dans les greniers à sel du royaume.

15. 1708, Mars. – Autre édit, donné à Versailles, portant suppression des contrôleurs généraux des bois de chaque parlement du royaume, créés par édit du mois de février 1704; et des inspecteurs conservateurs des eaux et forêts, créés par édit du mois de mars 1706, dans chacune des maîtrises des eaux et forêts du royaume restant à vendre.

Création de conseillers du roi contrôleurs généraux anciens, mytriennaux, alternatifs mytriennaux des bois, buissons, eaux et forêts, dans chaque département des grands maîtrises

Création de conseillers du roi 1ers commis anciens mytriennaux, alternatifs mitriennaux des receveurs généraux des domaines et bois dans chaque généralité ou pays d'Etats, ou réunion d'iceux auxdits receveurs généraux des domaines et bois.

Suppression de tous les gardes généraux des eaux et forêts, créés dans chaque département et des sergents collecteurs des amendes, restitutions et confiscations, créés par l'édit du mois de Nov. 1689; et au lieu d'iceux création d'un garde général, receveur des amendes, restitutions et confiscations, dans chaque maîtrise des eaux et forêts. –

Création de 2 corps et sièges de maîtrise des eaux et forêts dans les villes de Soissons et N.

Création de conseiller du roi secrétaire 1er commis greffier en chacun des 17 départements de grande maîtrise des eaux et forêts, et réunion d'iceux aux grands maîtres des eaux et forêts de ce département

Création de conseillers du roi, lieutenants, procureur du roi, gardes marteau et greffiers alternatifs et triennaux dans toutes les maîtrises particulières des eaux et forêts du royaume, et réunion desdits offices aux lieutenants procureurs du roi, gardes marteau et greffiers anciens, établis dans les nouvelles maîtrises, avec nouvelles attributions.

Tous

... tous les dits offices créés et réunis avec attributions de gages, taxations, remises, droits, honneurs, privilèges et exemptions portés par ledit Edit.

16. 1708, Mai. - Edit du roi, donné à Versailles, qui ordonne le recouvrement des droits d'amortissements, francfiefs et nouveaux acquets échus au 1er mai 1708, et règle la perception de ces droits à l'avenir.

Création d'offices de receveurs et contrôleurs généraux anciens alternatifs triennaux desdits droits, en chacune province et généralité du royaume; et attribution aux offices des bureaux des finances du quart des droits dont ils feront la liquidation, et de la connaissance des contestations qui pourront survenir au sujet du recouvrement desdits droits.

17. 1708, Mai. - Autre édit, donné à Marly, portant création de plusieurs nouveaux offices en chacun des greniers à sel dépendants de la ferme générale des gabelles. -

18. 1708, Mai. - Autre édit, donné à Versailles, qui règle la manière dont se fera le recouvrement des droits d'amortissements, francfiefs et nouveaux acquets, portant création des offices de receveurs et contrôleurs généraux desdits droits.

19. 1708, Juillet. - Autre édit, donné à Fontainebleau, qui crée un inspecteur conservateur général des domaines du roi en chaque province ou généralité

20. 1708, Juillet. - Autre édit, donné à Fontainebleau, portant suppression des offices des conservateurs des domaines aliénés, créés par édit du mois d'octobre 1706, et création d'un conseiller inspecteur conservateur général des domaines en chacune province et généralité du royaume sous le titre d'ancien alternatif et triennal.

21. 1708, Août. - Edit du roi, donné à Fontainebleau, portant aliénation des domaines des hautes, moyennes et basses justices par démembrement des justices royales; érection en fief des maisons et héritages tenus en roture et en franc aleu, et création de conseillers du roi, inspecteurs et vérificateurs des amendes, dans toutes les cours et juridictions du royaume.

22. 1708, Août. - Autre édit, donné à Fontainebleau, portant aliénation des domaines, et création d'offices d'inspecteurs et vérificateurs des amendes, en chacune des cours et juridictions du royaume.

23. 1708, Sept. - Autre édit, donné à Versailles, portant création de 50000 livres de rente au profit de ceux qui voudront s'affranchir de la capitation.

24. 1708, Octobre - Autre édit, donné à Versailles, portant création en titre d'office formé et héréditaire d'un conseiller avocat du roi en chacun des hôtels de ville, sièges d'élections, de police, eaux et forêts, grenier à sel, traites foraines, prévôtés, châtellenies, bailliages, sénéchaussées

sénéchaussées et autres justices royales ordinaires et extraordinaires du royaume, pays, terres et seigneuries de l'obéissance de sa Majesté, dans lesquelles il n'y a point d'avocats créés (en titre).

25. 1708, octobre. — Autre édit, donné à Marly, portant création de 33 offices de contrôleurs provinciaux des (guerres).

26. 1708, Déc. — Edit du roi, donné à Versailles, portant création des offices de juges gardes conservateurs des étalons, des mesures, aulnes, toises et autres.

27. 1708, Déc. Autre édit, donné à Versailles, portant suppression des offices de secrétaires du roi, audienciers, contrôleurs et secrétaires du roi, créés dans les chancelleries présidiales.

Création de 600 offices de secrétaires du roi dans les chancelleries près les cours; et réunion desdits offices aux corps présidiaux, élections, bailliages et autres juridictions ressortissant nuement aux cours supérieures.

28. 1708, Déc. — Autre édit, donné à Versailles, portant rétablissement des offices de gouverneurs de villes où ils n'ont point été levés, et création de lieutenants du roi dans toutes les villes où il y a des (gouverneurs).

29. 1709, Janvier. — Autre édit, donné à Versailles, portant création de 600 000 livres de rente au denier 16 sur les aides et gabelles. —

30. 1709, Mars. — Autre édit, donné à Versailles, qui confirme la comptabilité de toutes les charges, en prenant par ceux qui en sont pourvus des augmentations de gages.

31. 1709, Mai. — Autre édit, donné à Marly, portant établissement d'une nouvelle tontine.

32. 1709, Mai. — Autre, donné à Marly, portant création de 5 000 000 livres de rente au denier 20 en faveur de ceux qui voudront s'affranchir de la capitation.

33. 1709, Déc. — Autre, donné à Versailles, portant suppression des charges d'inspecteurs, visiteurs, mesureurs et contrôleurs des matériaux servant aux bâtiments dans l'étendue et généralité de Paris, et de celles d'inspecteurs des bâtiments dans ladite ville: et création, dans ladite ville de Paris, de 200 offices d'inspecteurs des bâtiments, visiteurs, mesureurs des matériaux servant à leur construction, et des charges de mesureurs et contrôleurs desdits matériaux.

34. 1710, Janvier. — Edit du roi, donné à Versailles, qui décharge les receveurs généraux des finances et les receveurs des tailles d'acquérir des augmentations de gages, et leur attribue un denier pour livre des taxations.

35. 1716, Mars. — Autre édit, donné à Paris, portant établissement d'une chambre de justice.

36. 1734, 16 Mars. — Edit du roi concernant les chanoines réguliers de St Antoine pourvus, ou qui se feront pourvoir de bénéfices, etc. ....

Tiroir XLVI.

# Inventaire 1737. -

## Tiroir XLVI. - Déclarations du Roi. -

### Liasse A. -

1. 1648. Octobre. - Déclaration du roi et lettres patentes portant ampliation de celles du 12 Dec. et 14 juin derniers, sur le fait de la justice, police et finances, et soulagement des sujets de sa Ma. (-jesté.

2. 1674, 29 Dec. - Autre déclaration pour les déclarations que les ecclésiastiques et les gens de mainmorte sont obligés de fournir à la chambre des comptes de tout le temporel de leurs bénéfices.

3. 1675, Nov. - Autre donnée pour le recouvrement du 8e denier au prix des biens aliénés par les ecclésiastiques depuis l'année 1656, pour jouir, par les possesseurs, desdits biens, pendant 30 années, sans qu'ils puissent être retirés par lesdits bénéficiers pendant ledit temps, et des sommes à recouvrer sur les payeurs des rentes du Clergé. -

4. 1677, 6 et 27 Nov. - Déclaration et arrêt du conseil d'état du roi portant que les acquéreurs, détenteurs et jouissants des biens vendus, aliénés, unis, donnés ou échangés, engagés à cens, rente, avie, ou par bail amphithéotique, payables en grain ou argent par les échevins, maires, consuls, syndics capitouls, jurats, manans, habitants des villes, bourgs, bourgades, villages et hameaux de son royaume, depuis l'année 1555: payeront les sommes auxquels ils seront taxés, avec les 2 sols pour livre, pour jouir du bénéfice porté par ladite déclaration. -

5. 1689, 5 Juillet. - Autre déclaration portant règlement pour la levée et liquidation des droits d'amortissements et nouveaux acquets.

6. 1694, 12 février. - Déclaration du roi servant d'interprétation à l'Edit de Sept. 1693, qui accorde à ses sujets de la province de Dauphiné, l'affranchissement des tailles de leurs fonds, jusqu'à la somme de 30 000 livres de revenu. -

7. 1694, 20 Avril. - Autre, contenant le tarif des droits qui doivent être perçus sur les actes et contrats qui seront passés à l'avenir par les notaires tabellions et autres, à commencer au 1er juin prochain, au lieu de ceux qui étoient levés en exécution du tarif du 17 mars 1693, supprimé par la présente déclaration.

8. 1695, 1er février. - Autre portant abonnement de l'Edit de sa Majesté du mois de Décembre dernier, au sujet des (cens.

9. 1696, 28 février. - Autre portant augmentation de 10 sols sur chaque minot de sel.

10. 1696, Août. - Autre, portant suppression du contrôle des actes des notaires dans la province de Dauphiné.

11. 1702, 18 Juillet. - Autre, donnée à l'occasion des biens d'Eglise aliénés ou unis, par laquelle sa Majesté accorde aux ecclésiastiques et bénéficiers la faculté de rentrer dans lesdits biens pendant 6 mois; les en déclarant déchus, ledit temps passé, et confirmant ceux qui les possèdent

possèdent dans la propriété desdits biens à perpétuité, en payant le 6e denier de leur valeur portée par les contrats d'acquisition, suivant l'estimation; avec attribution de juridiction et connaissance au grand Conseil pour l'entière exécution de ladite déclaration. —

12. 1703. — Déclaration du roi et tarif des droits qui doivent être payés pour les ports de lettres, du 13 déc.

13. 1704, 4 Oct. — Autre, portant que les rentes constituées à prix d'argent, au profit des ecclésiastiques, officiers, communautés séculières, régulières, cures, fabriques, confréries et généralement de tous gens de mainmorte, seront sujets aux droits d'amortissement. —

14. 1704, 4 Oct. — Autre, concernant les droits d'amortissement.

15. 1705, 3 Mars. — Autre, portant augmentation sur le sel et sur les entrées et sorties de tous les marchandises et denrées,

16. 1705, 11 Août. — Autre, portant attribution du droit et jouissance du franc salé à ceux des officiers de sa Majesté qui n'en ont point par les édits et titres de leurs créations, et qui seront par Elle choisis et nommés par les états et rôles qui en seront arrêtés au conseil.

17. 1705, 18 Août. — Autre, qui décharge des droits d'amortissement les rentes constituées à prix d'argent par le clergé au profit des gens de mainmorte.

18. 1706, 9 Mars. — Autre, portant que les droits d'amortissement pour les rentes constituées à prix d'argent au profit des gens de mainmorte seront modérés à 2 années de revenu desdites rentes. —

19. 1708, 8 Mars. — Autre, portant qu'à commencer au 1er juillet 1708, les droits de contrôle des actes des notaires seront perçus suivant le tarif ci-après transcrit.

20. 1708, 20 Mars. — Autre, portant qu'au 1er juillet 1708, les droits d'insinuation seront perçus suivant le tarif ci-après transcrit.

21. 1708, 1er Mai. — Autre, portant réunion des offices de greyers procureurs du roi et greffiers, créés par l'édit de mars 1707, à toutes les justices, terres et seigneuries ecclésiastiques et laïques du Royaume.

22. 1708, 22 Mai. — Autre, qui fait défense de saisir les bestiaux pendant 6 ans.

23. 1708, 12 Juin. — Autre, concernant les droits sur la bière.

24. 1708, 28 Juillet. — Autre, portant que le recouvrement des droits d'amortissement, francfiefs et nouvel acquet, sera fait en vertu des rôles arrêtés, qui seront arrêtés au Conseil. —

25. 1708, 16 Oct. — Autre, qui ordonne que les édits de mars 1707 et déclaration du 1er mai 1708, concernant les greyers, seront exécutés selon leur forme et teneur; en conséquence, que les seigneurs ou particuliers qui payeront la finance ordonnée pour la réunion des juges, greyers, procureurs de sa Majesté, et greffiers, moitié dans le courant de Nov. 1708, et l'autre moitié en déc. suivant, la dite finance sera et demeurera réduite; savoir: à 100 livres pour chacune des paroisses

des paroisses ayant haute, moyenne et basse justice ; 6 livres pour chacune des hautes, moyennes ou basses justices n'ayant point de seigneurie de paroisse ; et 5 livres pour les moyennes et basses justices ou justices de fiefs, avec 2 sols pour livre desdites sommes. -

26. 1708, 4 Déc. - Autre, concernant les billets de l'extraordinaire des guerres.

27. 1708, 22 Déc. - Autre, portant qu'il sera racheté et affranchi, à raison du denier 22 %, 20000 livres de rentes, albergues et redevances dues au domaine du roi.

28. 1708, 22 Déc. - Autre, pour le remboursement des anciennes rentes sur l'hôtel de ville de Paris, constituées en 1656 jusqu'en 1663, supprimées en ladite année 1663, suivant la liquidation qui en sera faite, avec décharge des formalités, imputations et compensations qui avaient été ordonnées pour la liquidation et remboursement desdites rentes.

29. 1708, 29 Déc. - Autre, qui ordonne la levée par doublement, pendant 7 années, au profit de sa Majesté, de tous droits de péages, passages, bacs, pontonages, rivages, chaussages, ports et canaux et autres de cette qualité, dans toute l'étendue du royaume.

30. 1709, 30 Avril. - Autre portant que ceux qui acquerront des charges restantes à vendre des précédents édits de création, seront dispensés de payer aucune somme pour confirmation de comptabilité de charges. -

31. 1709, 27 Avril. - Autre, qui oblige ceux qui ont des grains, d'en faire une déclaration exacte sur les peines qui y seront portées.

32. 1709, 9 Juin. - Autres Lettres patentes, qui nomment des commissaires pour l'exécution des déclarations concernant les blés, dans plusieurs des généralités du ressort du parlement de Paris.

33. 1709, 11 Juin. - Autre déclaration du roi concernant plusieurs règlements sur les labours et semences, le payement des rentes foncières et autres redevances payables en grains, la conservation des fruits de la terre, et la défense d'acheter des blés et autres grains en vert.

34. 1709, 25 Juin. - Autre, qui règle les fonctions des commissaires envoyés dans les provinces, en exécution de la déclaration du 27 Avril dernier, et qui explique le pouvoir de la chambre établie pour connaître des appellations qui seront interjetées des ordonnances et jugements desdits commissaires.

35. 1709, 20 Juillet. - Autre portant règlement sur ce qui doit être observé pour les semences des terres en la présente année.

36. 1709, 13 Août. - Autre, qui décharge des droits de visite, les bâtiments et édifices construits aux dépens des acquéreurs, sur les lieux et places aliénés du domaine, qui explique quels biens, offices et droits domaniaux sont sujets à l'enregistrement des titres, en exécution de l'édit de juillet 1708, et qui fixe les droits d'enregistrement dus par chaque fois mutation. -

37. 1709, 28 Déc

37. 1709, 28 Déc. – Autre, qui ordonne le remboursement de ce qui reste à acquitter des 50 millions de livres délivrées : à quoi se montant les billets qui ont été faits par les fermiers généraux des fermes unies, et par les receveurs généraux des finances, au lieu de pareille somme de billets de monnaie qui devoient être faits en 5 ans, à commencer en l'année 1710, sera remplie d'une (année.

38. 1709, 28 Dec. – Autre, portant suppression des regrats du sel.

39. 1710, 12 Janv. Autre, pour l'expédition des requêtes civiles.

40. 1710, 7 oct. – Autre, en interprétation de l'édit de Dec. 1709, pour le rachat de l'annuel.

41. 1710, 7 oct. – Autre, pour le règlement de l'abonnement des octrois et des dons gratuits des villes.

42. 1717, 7 oct. – Autre, qui suspend toutes les disputes, contestations et différends formés dans le royaume à l'occasion de la Constitution de notre St. Père le Pape, contre les livres des Réflexions morales sur le Nouveau Testament.

43. 1726, 21 Juin. – Autre qui révoque la levée du 50e en nature de fruits.

44. 1730, 24 Mars. – Autre, par laquelle le roi explique de nouveau ses intentions sur l'exécution des Bulles des Papes, données contre le Jansénisme, et sur celle de la Constitution, Unigenitus. –

---

Nota : que les Tiroirs XLVII. – XLVIII. – XLIX. – L. – LI. – et LII. n'ont pas été inventoriés. –

---

## Tiroir XLVII. – Arrêts du Conseil d'Etat du Roi. –

1739, 3 Mars. – Arrêt contradictoire du conseil du roi, qui ordonne aux greffiers et secrétaires des communautés religieuses de faire contrôler tous les actes qui reconnoissent sujets au contrôle, de tenir 2 registres séparés : l'un concernant l'administration temporelle, et l'autre ce qui concerne le spirituel ; de faire contrôler dans la 15ene tous les actes contenus dans la 1re, sujets au contrôle, etc. ...

---

## Tiroir XLVIII. – Règlements du roi et de la Cour.

## Tiroir XLVIX. – Arrêts et règlements des parlements et Intendants du Dauphiné.

## Tiroir L. – Arrêts et règlements des Parlements de Paris et autres. –

## Tiroir LI. – Bulles des Papes et mandements des Evêques. –

1. 1654, 3 Janvier. – Bulle de notre St. Père le Pape adressée à la chartreuse de Villeneuve touchant (les décimes.

2. 1687, 22 Nov. – Approbation Missalis, Breviarii, et ordinarii ordinis Cartusiensis. –

3. 1688, 27 Ma

Inventaire 1737. — Tiroir LI. —

3. 1688, 27 Mars. — Confirmatio Statutorum, Ordinis Cartusiensis a Sanctissimo Papa Innocentio XI. —

4. 1719. — Bulle de N. St. P. le Pape Clement XI, qui déclare excommuniés tous ceux ou celles de l'ordre, qui mangeront ou feront manger de la viande dans l'enceinte de nos maisons, etc.

5. 1735. — Jubilé accordé par N. S. P. le Pape à l'ordre, etc. et Lettre en conséquence de Dom de Montaygnard, visiteur de la Province et prieur de Villeneuve, etc.

6. 1740, 30 Sept. — Privilegium concessum Priori vel vicario D. V. I. M. a Generalitatibus ordinis fratrum Predicatorum, applicandi quasdam indulgentias confraternitatis SS. Rosarii omnibus personis qui eam domum, etc.

7. — Bulles de nos SS. PP. les Papes, qui accordent indulgences à ceux qui assisteront les Quinze-vingt, aveugles de Paris, etc. Voir au tiroir 5. —

---

## Tiroir LII. — Factums et Affaires étrangères. —

---

## Tiroir LIII. — Choranches, Vignes du Château, Chatelus et le Pont-en-Royans. —

### Liasse A. —

Les 10 premiers titres des biens du val Ste Marie à Choranches, le Pont-en-Royans, Chatelus etc. — cotés P. depuis n° 1 jusqu'à X : suivant le grand Inventaire de 1629 de Dom Bruno Gaude, a fol. CXIX et suivants. —

### Liasse B. —

Les 10, 2de titres... depuis le n° XI à XX, suivant la même Inventaire. —

### Liasse C. —

6 titres... n°s XXI — XXIX, suivant la même Inventaire...

### Liasse D. —

1. (1542-1584). — Six dossiers de procédures, cotés P. 26. contre Noble Laurent de Sassenage, pour échange de directe sur un fonds provenu de Guibaud, et contre les Bourguignon, Boga, Bodet, J. Vin, André Benoit et autres ; à l'occasion de quelque maison au Pont-en-Royans et autres fonds donnés en échange à Fr. Guibaud et consorts, contre la vigne que nous possédons à Choranches, territoire de Salamont, avec une transaction passée à cette occasion ; et tout ce que dessus, depuis 1542 à 1584, au grand inventaire de Dom Bruno Gaude fol. CXXII^vo, et au petit inventaire de Dom Luc Duguet de 1603, Cotte CC. 9.

2. 1543, 17 février. — Copie informe de l'échange d'une terre et vigne à Choranches, en la Rambertière

d'autre

d'une maison au Pont-en-Royans et d'une vigne au dit Pont, le tout appartenant au Val Ste Marie

+ ... donné à P. Guibaud ... par dom Gonet Simon, prieur du Val Ste Marie, contre une maison et 60 toises de vigne à St. Etienne de Choranches, au clos des Salmons; avec un mémoire instructif sur ce fait. –

3. 1543, 17 février. – Obligation de 250 florins, faite par le Val Ste Marie au susdit P. Guibaud à cause de l'échange susdit: ladite obligation acquittée et rayée par le Val Ste Marie.

4. 1543. – Mémoire sur la transaction passée entre le Val Ste Marie et Mre de Sassenage sur nos biens (du Pont-en-Royans)

5. 1548, 19 janvier. – Extrait sur dimes des échanges de cens faits entre le Val Ste Marie et Mre Laurens de Sassenage, lequel nous remet la cense sur notre pré de Châtelus de 4 sitarées au Volzey, provenue de Fr. Guibaud, de Pont-en-Royans. –

6. 1548, 27 janvier. – Extrait d'échange entre le Val Ste Marie et Fr. Guibaud, lequel nous remet 4 sitarées de pré à Châtelus, au Volzey. –

7. 1572. – Extrait de transaction faite entre le Val Ste Marie et les enfants de Léonard Rostaing et Fr. Guibaud, pour le cellier de Choranches. –

8. 1649. – Acte d'dénonciation de nouvelle oeuvre signifié au conseil du Pont-en-Royans, qui avait fait faire un fossé dans le grand chemin, portant préjudice au pré du Val Ste Marie en Choranches.

9. 1697. – Copie d'une lettre écrite à Mre de Chaléon, au sujet de dommages que faisaient les eaux descendant de ses fonds dans notre vigne de Choranches, lequel nous a permis ensuite de faire un fossé et un canal en haut, entre lesdits fonds et notre vigne.
Nota: qu'il faut bien prendre soin d'entretenir ledit fossé et canal, et nous maintenir, pour l'avenir, en possession où nous sommes.

10. 1707. – Acte contre Mre Odier de Chatelus, qui causait des dommages à notre pré de la Motte à Châtelus, par un amas de pierre qu'il avait fait.

11. 1737, 14 sept. – Lettre de Mre le comte de Sassenage au sujet du droit de seigneur pour les vendanges de Choranches, etc...

## Liasse E. –

### 5e. – Choranches et Chatelus. –

1. 1543. – Mémoire des fonds que le Val Ste Marie possède à Choranches, provenus de Fr. Guibaud devant

2. 1549. – Vente de fruits faite au Val Ste Marie par Fr. Guibaud de 2 sitarées de pré à Chatelus, au Volzey

3. 1583. – Confins de la vigne de Choranches acquise la présente année de Benoît dit Biarron, drapier du Pont-en-Royans...

4. 1596

Inventaire 1737. – Tiroir I. III. Liasse E. –

4. 1590. – Etat des fonds que le Val Ste Marie possède à Choranches.
5. 1656. – Mémoire de Dom Arnaudy sur les fonds du Val Ste Marie à Choranches.
6. 1700. – Mémoire de Dom Reynaud pour chercher les titres des fonds possédés à Charanches par le Val Ste Marie.
7. 1710. – Mémoire de Dom Laurent sur les fonds du Val Ste Marie à Choranches.
8. 1710. – Plusieurs mémoires ensemble et instructions sur les fonds, terres et prés, que le Val Ste Marie possède à Châtelus, à Volsey, et sur sa contenue; ledit fonds arrenté présentement à Mre Cortey du Pont-en-Royans.
9. 1713. – Etat des fonds que le Val Ste Marie possède à Choranches, Guimatière et Châtelus.
10. 1716. – Autre de même.
11. 1723. – Lettre de Mre Dumont, chirurgien du Pont-en-Royans, instructive touchant la fontaine minérale de Choranches.

Liasse F. –

6e. – Choranches. –

1. 1555. – Minute d'une transaction de Mrs les prieurs et couvent de l'Abbaye de St Antoine portant abonnement de dîme sur nos vignes de Choranches à 3 saumées de vin annuellement.
2. 1555. – Minute de rémission de ladite dîme de 3 saumées ou charge d'icelles abonnée par mesdits Srs de St Antoine.
3. 1626. – Lettre de Mre Girard Carra, prieur du Pont-en-Royans, qui demande au Val Ste Marie la dîme sur les susdites vignes.
4. 1626, 4 février. – Requête dudit Sr G. Carra, prieur de l. en R. et ordonnance de Mre Henry de Garagnol, vicaire de St Marcellin, pour y assigner le Val Ste Marie, aux fins de payer audit Sr prieur la dîme sur nos vignes de Choranches: avec annotation de Dom Jérôme Manigler, qu'il a convaincu ledit Sr prieur du Pont qu'il ne lui est rien dû.
5. 1655, 31 déc. – Lettre de Mre Darliac, prieur du Pont-en-Royans, qui annonce à Dom Arnaudy, prieur du Val Ste Marie, qu'il ne faut se dispenser de la faire assigner au payement de la dîme sur nos vignes de Choranches.
6. 1656, 5 janvier. – Assignation dudit Sr d'Arliac au parlement, aux fins de faire payer ... ladite dîme ...
7. 1656, 13 juin. – Avis de Mre l'avocat Barral, de Grenoble, au sujet desdites dîmes.
8. 1656. – Ecritures de Dom Arnaudi pour répondre à l'assignation dudit prieur du Pont ...
9. 1674. – Lettre de Mre de Blassat, prieur du Pont-en-Royans, qui demande ladite dîme ...
10. 1695. – Certificat de Dom Reynaud, prieur du Val Ste Marie, portant qu'après s'être assemblé avec Mre le prieur du Pont-en-Royans et l'avocat, il a été convenu, sur la vue de nos titres, que nous ne devions aucune dîme sur nos vignes de Choranches. –

Inventaire 1737. — Tiroir L III. —

Liasse E. —

7e. — Choranches. —

1. 1533. — Permission de Mre le baron de Lassenage aux PP. Chartreux du Val Ste Marie de faire construire, à leur usage seulement, un treuil, soit pressoir à vin, au Pont-en-Royans, moyennant taliers (tournois annuellement.)

2. 1585. — Lettre de Me Granjon, notaire de Montélier, touchant les biens du Val Ste Marie au Pont-en-Royans et Choranches, et l'amortissement dudit biens par Mre le baron de Lassenage, et sur quelques droits que le Val Ste Marie demande à Mre de Chevrières.

3. 1588. — Quittance de cens par Mre de Lassenage sur nos vignes de Choranches. —

4. 1593. — Lettres de contrainte pour Mre de Lassenage pour le payement des cens à lui dus sur nos vignes (de Choranches.)

5. 1593. — Lettre de Mre le baron de Lassenage, qui demande les tailles de notre cellier de Choranches.

6. 1610. — Extrait de reconnaissance des biens du Val Ste Marie à Choranches, au profit du sgr baron de Lassenage.

7. 1617. — Autre de même.

8. 1671. — Autre de même, au profit du sgr, faite par Dom Joseph Gautier, procureur du Val Ste Marie.

9. 1626. — Conseil donné de Me Barral, avocat de Grenoble, sur les tailles qu'on voulait faire payer au Val Ste Marie sur ses vignes de Choranches. —

10. 1656. — Billet et mémoire des cens que le Val Ste Mie fait à Mre le baron de Lassenage sur les biens de (Choranches.)

11. 1681. — Lettre de Me de la Guichetière, intendant des affaires de Mre de Lassenage, qui demande permission de prendre du sable dans notre Volcée de Choranches, pour réparations aux bâtiments dudit sgr.

12. 1722. — Cotte des tailles de nos biens de Choranches. —

13. 1723. — Décharge sur les tailles de notre vigne de Guimetière.

14. 1707-1721. — Un paquet de quelques procédures et quittances de tailles sur nos biens à Choranches et Châtelus; et mémoire de procédures sur la capitation de nos domestiques; cas de droit pour les réparations de l'église en 1716, etc...

15. 1695-1726. — Un paquet de quittances des cens payés au baron de Lassenage sur nos biens et fonds (de Choranches.)

16. 1732. — Projet du Val Ste Marie de prendre à ferme la pêche de la rivière de Bourne, dépendante de Mre de Lassenage à Choranches. —

17. 1734-1737. — Quittances des cens pour les vignes de Charanches. —

Liasse H. — 8e. —

1. 1547. — Actes et lettres de Me Antoine de Lassenage à Me Antoine, son frère, au sujet des moulins qu'il a à Choranches. —

2. 1559. — Louage de la vigne dite St-George par le Val Ste Marie à Jacques Serrat. —

3. 1564. —

# Inventaire 1737. - Tiroir LIII. Liasse H. -

3. 1564. - Louage de la maison du Pont-en-Royans de Val Ste Marie à Etienne Sauval.

4. 1565. - Arrentement de la vigne de St-George de Val Ste Marie, à Jacques Serret...

5. 1576. - Bail à ferme des vignes de Choranches de Val Ste Marie, donné par Dom Albert Faure prieur...
+ à Noël Dubouchier... de Pont-en-Royans.

6. 1582. - Autre donné par la même prieur à Fr. Rochas...

7. 1593. - Arrentement du pré de Volsay, à Châtelus, donné par Dom Pierre Matte, à André Pourroy, de Pont-

8. 1601. - Autre dudit pré et des vignes de Choranches, passé audit Pourroy, par D. H. de Cantanard prieur.

9. 1606. - Autre passé au même par Dom Hilarion Baralhon, procureur de Val Ste Marie.

10. 1610. - Louage de quelque chambre à Choranches et du pré de Volsay, donné par D. Jean Bte Giraud,
+ recteur de Val Ste Marie, à Jacques Giraud... de Châtelus.

11. 1615. - Bail à culture dudit pré, et des vignes de Choranches... donné par le même au même.

12. 1670. - Arrentement de la pêche de Choranches donné par le Sgr de Sassenage à Etienne Bujon.

13. 1671. - Bail à culture des vignes de Choranches donné par Dom Alph. de Monfraulle, prieur, à
+ Fr. Raymond, de Choranches, avec charge des meubles, outils, etc...

14. 1673. - Inventaire du moulin sur Bourne donné à ferme par le baron de Sassenage à Jacme Rey, Claude et Gilbert Guichard.

15. 1677. - Autre de même... donné à ferme à Jean Boson, Salomon et Jac. Racon.

16. 1677. - Chargé dudit moulin... donné aux dessus dits par ledit Sgr. -

17. 1684. - Arrentement de la pêche... de Bourne par ledit Sgr à Jac. Clos et Rijon.

18. 1702. - Arrentement à Antoine Cortays, notaire de Pont-en-Royans, du pré de Volsay, passé par
+ Dom Barthelemy prieur, pour 6 ans, au prix de 15 livres avec quelques autres conditions.

19. 1716, 10 Juin. - Arrentement du pré de Volsay... environ 6 quartelées, passé par Dom Hugues Choin, procureur du Val Ste Marie, à Pierre Bourne, maréchal et Me Antoine Cortays... prix annuel 10 livres.

20. 1725, 9 Mars... Continuation dudit arrentement à Me Antoine Cortays, notaire de Pont-en-Royans, par Dom Antelme de St-Jacques, procureur du Val Ste Marie, au prix annuel de 14 livres.

21. 1732, 14 Oct. - Autre de même... au même passé par Dom Hugues Moreau, prieur, pour 8 ans...
+ Sous l'augmentation de 200 fagots bois et feuillard de buis.

22. 1739, 20 Janvier. - Convention pour faire valoir le domaine de Choranches, entre le syndic du Val Ste Marie et G. Faeod, de Bouvante, pour 8 ans, moyennant 6 livres de pain des domestiques par semaine, 3/4 minot de sel ou 18 livres, une charge de vin, moitié doux, moitié piquette, la pension de 3 livres 3 sols, tout il est redevable à la Chartreuse et la petite cense, etc...

Liasse I. – 9e. –

1. 1610. – Quittance de 180 livres ensuite du prisfait de 1609, passé par Pierre Mulat, maçon, à Dom Raphael Robert, procureur du val Ste Marie, pour la maçonnerie et taille du cellier de Choranches.

2. 1610. – Prisfait donné par dom Raphael Robert, procureur... à Jacques Dusert Duplan pour construire la chapuisière du cellier de Choranches, moyennant 255 livres.

3. 1625. – Permission de Mgr l'évêque de Grenoble de célébrer et faire célébrer la Ste Messe à la chapelle que le val Ste Marie a fait construire à son cellier de Choranches.

4. 1664, 10 Dec. – Prisfait donné par le Val Ste Marie à Jacquemat Lambert, maçon de Ste Etienne de Choranches, pour faire 300 carrés de tuf pour le cellier.

5. 1674 + – Conventions entre Dom Alphonse de Moufaulte prieur... et Ire P. Perrot, de Grenoble, pour faire construire sur la rivière de Bourne, près le domaine de Manne, un pont, ensemble, prisfait donné par les susdites parties à Jacques Grande Gaude, Jacques Villard et Vincent Roy, pour la construction dudit pont; et ensuite, en 1680, requête de Dom Bruno de Charnes prieur... à l'occasion de quelques difficultés survenues au sujet dudit pont avec le susdit P. Perrot.

6. 1702, 24 Sept. + – Permission de Dom Jean Barthelemy, prieur, à frère François, de faire quelques réparations à Choranches, le long de la rivière de Bourne.

Liasse K. – 10e

1695-1707. – 3 cahiers des comptes de frère François Charmeil, chargé de l'économie de l'obédience des biens du val Ste Marie à Choranches. –

Liasse I. –

11e. – Cellier et vigne du château de Guimatière à Choranches, et pré de la Motte à Châtelus en dépendant. –

1. 1656, 16 Juin. – Mariage de noble François Ferrand Tête, seigneur de Guimatière de... avec Dlle Diane de Chaulnes, passé à Grenoble: Raynard notaire..

2. 1656, 1er Juillet. – Quittance de Me de Guimatière à Me et Madame de Chaulnes, de 14000 livres pour la dot de Dlle Diane de Chaulnes, son épouse.

3. 1698, 1er Sept. – Copie de compte qui a rendu Madame la veuve de Guimatière dans la discussion de l'hoirie de feu Me son époux, par devant Me le juge d'Heron.

4. 1699, 20 Juillet. – Sentence de la judicature d'Heron, par laquelle il conste que Dame Diane de Chaulnes, veuve de Messire de Guimatière, est créancière de grosses sommes sur l'hoirie de son défunt époux.

5. 1704. – Conditions sous lesquelles Madame de Guimatière veut vendre son cellier, vignes, pré, etc... à Choranches.

Inventaire 1737. - Tiroir I. III. Liasse I. -

à Choranches et Chatelus.

6. 1704, 1er Mars. - Requête au Val Ste Marie aux très VV. PP. Visiteurs, par eux décrétée, et par le R. P. Général, pour l'acquisition dudit cellier. -

7. 1704. - Projet de vente faite par Dame Diane de Chaulnes, veuve de noble de Guimatière, au val Ste Marie des susdits cellier, vignes, pré, etc. -

8. 1704, 3 Déc. - Vente faite par Dame Diane de Chaulnes, veuve de noble de Guimatière, au Val Ste Marie. + Dom Jean Barthelemy, prieur, et Dom Benoit Rivoire, procureur; d'un cellier et vignes à Choranches, lieu dit au Château, et d'un pré à Chatelus, appelé la Motte, au dessus de la paroisse de Choranches, moyennant la somme de 3600 livres et 100 livres d'étrennes, et quittance à compte de la susdite somme; Acte reçu Corteys, notaire du Pont-en-Royans. -

9. 1707. - Ratification en forme de ladite vente, sous Dom de Montaynard, par le fils de Madame de Guimatière.

10. 1704, 4 Dec. - Ratification des dames religieuses de la Visitation de St Marcellin de l'acte de vente des susdits fonds faite au val Ste Marie par la Dame de Guimatière, et acceptation par lesdites religieuses de la délégation de 2700 livres, que ladite dame leur a faite, à prendre sur le Val Ste Marie.

11. 1704 et 1705. - 9 lettres missives de Mrs Folhon et Charbonnier, de St Marcellin, et de Mr Corteys, du Pont-en-Royans, concernant l'acquisition des susdits biens de Guimatière. -

12. 1705, 4 Janvier. - Lettre de Mr Brunel, à Die, pour l'enregistrement audit Die du contrat d'acquisition desdits biens.

13. 1705, 15 Juillet. - Extrait de la procédure de vue, visitation des biens, fonds et bâtiments etc. acquis de ladite Dame.

14. 1705, 30 Sept. - Quittance de 2600 livres faite au Val Ste Marie par Madame de Guimatière, sur le prix de la vente de ses fonds à Choranches et Chatelus.

15. 1705, 22 Oct. - Lettre de Madame de Guimatière, qui marque avoir signé un exploit.

16. 1706, 19 Janvier. - Quittance de 654 livres 12 sols, au profit des religieuses de la Visitation de St Marcellin, des deniers du Val Ste Marie, en tant moins de ce qui était dû par hypothèque aux dames religieuses sur ladite acquisition.

17. 1706, 9 Août. - Quittance au Val Ste Marie de Mrs Simon et Charbonnier pour les Dames de la Visitation de St Marcellin sur ladite acquisition.

18. 1711, 9 Sept. - Quittance de l'insinuation de l'acquisition des biens de Guimatière, à Choranches, et de cens d'Arnaud avec Ollats de Bouvante.

Nota: qu'il y a plusieurs anciens inventaires et cahiers très-instructifs des titres de Choranches, le Pont-en-Royans, et Chatelus, au Tiroir 2. liasse A. -

# Tiroir LIV. — Rente noble à St Laurent, St Jean, St Marcellin, St Nazaire, Oriol, le Pont-en-Royans, etc..

## Liasse A.

1. 1541. — Arrentement des cens et de Val Ste Marie au Pont-en-Royans, fait à noble Jean de la Mayrie, + châtelain dudit Pont, par Dom Gonet Simon, pour la prix de 12 florins.
2. 1598 (1er a) Mémoire très instructif de Dom Pierre Masse, procureur, sur les biens du Val Ste Marie au Pont-en-Royans, à Choranches, Chatelus, etc.. (Je doute par que D. Masse soit procr en 1598. / sera it ce 1593. —
3. 1600. — Arrentement des cens de Val Ste Marie au Pont.. fait à G. Larrot, notaire de St Jean, par D. Nic Ma (prieur.
4. 1606. — Autre de même passé par Dom Louis Pichon à Ier Tour au Giroud, avec la vigne de St George + au Pont, pour 24 livres et une aulne de toile de Hollande.
5. 1611. — Autre de même fait par D. Raphael Robert procureur du Val Ste Marie, audit Ier Giroud, avec la vigne de St George, pour 24 livres et 6 livres de treizets.
6. 1627. — Autre de même, des cens seulement, fait par Dom Jérôme Manigliar, procureur du Val M. audit Giroud, moyennant 15 livres..
7. 1640. — Autre de même fait par D. Jean Bte Giraud à P. Barret, de St Laurent, pour 27 livres et la moitié (des lods.
8. 1644. — Autre de même fait par le même au même, pour 27 livres et la moitié des lods.
9. 1648. — Autre de même au même, fait par D. Etienne Lat ouvrage prieur.. au même prix.
10. 1654. — Inventaire et quittance d'arrérages de rente, donné par Me de Sallenage à Dom Alexis Arnaud + prieur.. des fonds acquis à Pierre de Claude Rondet et Catherine Travail.
11. 1656. — Arrentement du terrier de St Laurent, du Pont en Royans.. fait à P. Barret.. par Dom Alexis + Arnaud, moyennant 27 livres et la moitié des lods.
12. 1660. — Autre fait par le même à Augustin Giraud au même prix..
13. 1693. — Autre, fait par Dom Reynaud, au même prix, à Me Macaire..
14. 1718. — Autre dudit terrier donné par Dom Bruno de Rieux.. à Me Vincent Brenier, notaire de St Jean + (au même prix.
15. 1721, 20 Janvier. — Autre de même fait par Dom Louis de Brest, prieur.. audit Pierre Macaire, + de St Jean, pour 27 livres et la moitié des lods, avec un mémoire sur ladite rente.

## Liasse B.

1. 1656. — Etat des nouveaux tenanciers des fonds dépendant de la rente noble du val Ste Mie à St Laurent etc..
2. 1670. — Plusieurs cartes et figural de divers placements anciens à Chaillas, St Martin, St Laurent et le P.
3. 1680. — Dénombrement des fonds de François Larrat dépendant de la rente noble de St Laurent du Val Ste Marie, situés à St Jean et St Thomas. —

4. 1720. —

Inventaire 1737. — Tiroir I. IV. Liasse B. —

4. 1710 — Liste des emphitéotes et des censes du terrier de St Laurent... Monte annuellement à 16 livres 5 sols 6 deniers en argent — 3 quartaux 6 coupts en froment — 13 quartaux 7 coupts en seigle — 2 galines. —

## Liasse C. —

1. 1570 — Procédure contre noble Jean d'Urre et Dlle Louise Lambert, fille de noble Jean de la Mayrie, de Pont-en-Royans, pour avoir nouvelle reconnaissance au terrier de Val Ste Marie (de St Laurent.
2. 1580 — Autre contre Jean Macoire... pour payement de censes au dit terrier de Pont.
3. 1590 — Procédure contre Jean Bayle, d'Oriol, pour payement de censes et prez...
4. 159.. — Autre contre Vincent François, d'oriol, pour payement de censes...
5. 1593 — Autre contre Jean et Michel Chirilon et autres de même...
6. 1638 — Autre de même contre Et. Pize Piquier, de St Laurent.
7. 1648 — Engagement d'une terre à St Laurent en la Prayte, remise à J. Brede..
8. 1660 — Procédure contre P. Barrat, de St Laurent, pour payement d'une ferme..
9. 1724 — Autre contre Dom. et A. Gastaud, de St Laurent, pour nouvelle reconnaissance.
10. 1724 — Autre de même contre Claude Tassine, de St Laurent.
11. 1724 — Autre de même contre Et. Chirilon, de St Laurent.
12. 1724 — Autre de même contre Jean Reybert, de St Jean.
13. 1724 — Autre de même contre Jacques Gautamar, chirurgien de Pont-en-Royans.
14. 1725 — Autre de même contre la Dame de Revol (Rayol) et Just Brun, son fermier de St André.

## Liasse D. —

1. 1595 — Dépouille du terrier de St Laurent, le Pont, etc... faite par G. Serrol, notaire de St Jean, à Dom Martin Gallefat, prieur de val Ste Marie.
   1600 — Lieve à 4 confins de la rente noble de St Laurent, le Pont, etc...
   1612 — Autre de même de St Jour en Giroud, fermier de ladite rente.
   1612 — Lieve de recette de ladite rente noble par ledit St Giroud..
   1622 et suiv. — Autre de même écrite par Augustin Giroud, fermier...
   1660 et suiv. — Autre de même écrite par le même...
   1678 — Autre de même par le même...
   1693 et suiv. — Autre de même écrite par Dom Defront..
   1704 et suiv. — Autre de même, semble écrite par Dom Barthelemy..

## Liasse E. —

1. 1597. — Autres extraits de vieilles reconnaissances et cens et mortes, sans directe, à St-Nazaire, de Emmanuel Pinet et Jacques Demolin.
2. 1599. — Autre de même des Tosselme, de St-Laurent.
3. 1645. — Copie informe d'inv estitures en faveur de Val Ste-Marie et de Mre de la Saulne, contre Fr. Molard et Jean Mélian, de St-Laurent..
4. 1666. — Extrait non signé de la reconnaissance de Jean Bret, de St-Laurent.
5. 1667. — Autre de même de Antoine Boisson et sa femme, de St-Laurent.
6. 1672 — Autre de même de ... P. Laurent, de St-Jean. —

## Liasse F. —

1. 1560. — Extrait de reconnaissance en forme de Claude ... Brun, de St-Laurent.
2. 1561 — Autre ... de Paronnatte Theolière, veuve de Fr. Poudral, de St-Laurent.
3. 1561. — Autre ... de Fr. Gachet, de St-Laurent.
4. 1643. — Autre ... de Fr. Molard, de St-Laurent.
5. 1644. — Autre ... de cens et mortes de Mrs Humbert et Sébastien de Lionne sur leurs biens de St-André
6. 1645 — Albergement fait à Fr. Molard et Jean Mélian, au profit de Val Ste-Marie et du Seigr de la Saulne, d'une terre, etc. ... à St-Laurent.
7. 1688. — Investiture donnée par le Val Ste-Marie à Jean Clerc de biens de Fr. Molard, à St-Laurent
8. 1692 — Reconnaissance de Jean Sibeud .. de St-Jean .. de quelques héritages à St-Jean.
9. 1701, 12 Oct. — Lettre de Mre Brenier ... à l'occasion d'enfonds de la censive de notre rente à St-Laurent, indivis avec le Seigneur de la Saulne ..
10. 1725, 17 Janvier. — Lettre de Mre Bodoin, de Pont-en-Royans, qui promet de reconnaître les fonds qu'il tient de la directe du Val Ste-Marie, tenu à présent par Mre de la Mayrie, capitaine au régiment (de Vallaid).
11. 1725, 30 Oct. — Lettre de Mre P. Macaire, notaire de St-Jean, sur la renovation du terrier du Val Ste-Marie à St-Laurent, et sur la lettre ci-dessus de Mre Bodoin, lequel promet de reconnaître ce qu'il tient de la censive du Val Ste-Marie.
12. 1733, 6 Janvier. — Reconnaissance de noble Fr. Bertrand de la Mayrie, héritier de susdit St-Bodoin, de 2 pièces de fonds situés à St-Laurent, de la directe du Val Ste-Marie.
13. 1486 et suiv. — Un terrier de reconnaissances des fonds et héritages, situés à St-Laurent, le Pont et St-Jean, etc.. signés Perrochin et Bogat, notaires. —
14. 1561. — Autre terrier de même signé G. Cévier, notaire. —

15. 1594 (

15. 1594.- Autre terrier de même signé G. Larrot, notaire.

16. 1597 et 1598.- Autres... signés Larrot, notaire.

17. 1666.- Autre terrier de même, signé Ruscan, notaire.

18. 1666.- Expédition en forme dudit original: Ruscan, notaire.

19. 1724.- Autre terrier en 4 cahiers non reliés... signés Macaire, notaire de St. Jean.

Nota: qu'il y a plusieurs inventaires volants des titres de St. Laurent, au tiroir L.-

---

## Tiroir LV.- Domaine de Laval et ses dépendances.-

### Liasse 1ère.-

20 Nos.- Les 20 premiers actes concernant les biens du val Ste Marie à Montélier et Laval.. suivant le grand livre d'inventaire de Dom Bruno Gaude, de 1629, fol. CXXXIX et suivants.

### Liasse 2e.-

20 Nos.- Les 20 actes concernant les biens du val Ste Marie à Montélier et Laval, suivant le grand livre d'Inventaire de Dom Bruno Gaude: fol. CXLI et suivants.-

Nota: Manquent les nos XXIII, de l'an 1256 et no XL, de l'an 1535. Le no XXIII, qui semble manquer ici, pourrait bien être la reddition du titre no III, qui est à la liasse précédente.

### Liasse 3e.-

20 Nos.- Les 20 actes concernant les biens du val Ste Marie en Montélier et Laval, du no XLI à LX, suivant le grand livre d'Inventaire de Dom Bruno Gaude, de 1629. fol. CXLIII et suivants

Nota: Manquent les nos LIV. LVII. LIX et LX.-

### Liasse 4e.- Alixan.-

1. 1265.- Arrentement passé à Dom prieur du Val Ste Marie par le seigneur d'Alixan de 2 prés au dit lieu (pour 5 ans)

2. 1541, 29 Avril.- Copie informe de transaction et reconnaissance de cens de vive de 7 setiers et 1/2 froment portant lods et ventes passée au profit du Val Ste Marie par la Dlle Perrière et St. Charles Chastaing, sur quelques fonds situés à Alixan.-

3. 1543.- Extraits informes de plusieurs reconnaissances à Alixan, au profit du Val Ste Marie, reçues par Granjon, notaire, avec un nota qui porte, qu'il y a apparence que l'original du terrier de ces reconnaissances a été vendu.-

4. 1544.- Quittance des vacations de la cuve du Pr procureur Manou, qui avait occupé au procès contre Dlle Claude Perrière.

5. 1584.- Plusieurs lettres missives écrites à Dom Dagoneau, prieur par le Sr Granjon, notaire de Montélier

de Montélier, par où il appert que le terroir d'Alixan a été aliéné par Dom Gonet limosprieur.

6. 1587. — Autres lettres missives de Mre Chabert, de Grenoble, et actes concernant la rémission faite au profit du Val Ste Marie du terroir d'Alixan par Mre de Chevrières et la Dlle Blot.

7. 1588. + — Convention de Dom Dagoneau prieur du Val Ste Me avec Ste Claude Guérin, notaire d'Alixan, pour la rénovation du terroir du Val Ste Marie, qui prenait cens, etc. audit lieu d'Alixan.

8. 1599. + — Pactes et procédures de Dom Nicolas Malin, prieur... contre Ste Jacques Garnier pour la rénovation du terroir d'Alixan, avec annotation du 25 déc. 1608, que ledit terroir a été rendu.

## Liasse 5e. — Montélier et Laval. —

1. 1237. — Extrait informe de l'attestation de Mgr l'archevêque de Vienne de la concession faite au Val Ste Marie des pâturages de Châteauneuf d'Isère, par Humbert, seigneur dudit lieu.

2. 1257. — Extrait informe de la vente faite au Val Ste Marie par Lantelme de Tavenac, d'un tiers de condamine dessous à Montélier, soit Laval, aux Motous et (ici).

3. 1257. — Extrait informe de la vente faite au Val Ste Marie d'un tiers de condamine dessous à Montélier, soit Laval, aux Montous et, par Odo Ulric.

4. 1275. — Extrait informe de la vente faite au Val Ste Marie d'un pré, appelé de Bramali, à Montélier, soit Laval, joignant les pâturages des Montous et, par Hugonet d'Hostun.

5. 1278. — Extrait informe de la confirmation de la concession faite au Val Ste Marie des pâturages pour 6 bœufs, au mandement de Montélier par A. de Roussillon, évêque de Valence et de Die.

6. 1281, 3 oct. — Extrait en bonne forme... de la vente faite au Val Ste Marie, d'un moulin en Tonac, territoire de Montélier, par les chevaliers templiers, avec les cours d'eau de la rivière de Guimand.

7. 1285. — Extrait informe de la concession et remise faite au Val Ste Marie, d'une pièce de terre à Montélier, soit Laval, joignant autre terre du Val Ste Marie, de bise, par Pierre Raynaud, prieur dudit Montélier; avec l'extrait suivant de 1290. —

8. 1290. — Extrait informe de la remise d'une cense de moutons sur un jardin du Val Ste Marie, près le château de Montélier, faite par Guinisius de Châteauneuf, seigneur dudit Montélier.

9. 1340. — Extrait informe d'une transaction, passée entre le seigneur et communauté de Montélier, d'une part: et le prieur du Val Ste Marie, d'autre; par laquelle ledit prieur restraint la faculté qu'a le Val Ste Marie de faire dépaître 60 trentenniers de moutons, dans le mandement dudit Montélier, à 15 trentenniers, qui peuvent faire dépaître avec le gros bétail, depuis la fête de l'Assomption jusqu'à la fête de St Urbain.

10. 1533. — Extrait informe d'un échange fait au Val Ste Marie par Ste Fr. de Deaud, de Valence, de

Inventaire 1737. - Tiroir IV. Liasse 5e. -

2 setérées de terre à Montélier, de la grange de la Mana, laditte terre de la directe du Val Ste Marie (Con la Moure).

11. 1539. - Extrait informe de la donation faite au Val Ste Marie par Sr Fr. de Blaus, de Valence, de 3 setérées de terre, à Montélier, territoire de Vigual.

12. 1547. - Extrait en bonne forme... d'une permutation faite entre le Val Ste Marie et Claude et Pierre Martel, qui remettent au Val Ste Marie un canton de terre aux Martaoux, d'une quartelée, lieu dit aux Condamines.

13. 1547. - Extrait informe, avec une carte, d'un échange fait entre le Val Ste Marie et Mr Jacques Barbe, marchand de Valence, lequel remet au Val Ste Marie 6 setérées et 1/2 de terre à Montélier, soit Laval, lieu dit en las Plantas.

## Liasse 6e. -

1. 1256, Déc. - Plusieurs extraits, dont quelques uns en bonne forme, de l'accensement perpétuel, fait par le Seigneur évêque de Valence et 5 autres coseigneurs de Montélier, de tous les patarages dudit Montélier, au profit du Val Ste Marie, avec faculté d'y tenir 60 trentaines de moutons, 6 bœufs, 4 ou 5 vaches, 30 roncines, d'y bâtir une grange, un four, et d'y faire 60 setérées de pré, usages des eaux, etc...

2. 1484 et 1488. - Un extrait en forme de reconnaissances passées à Mr Jacques de Sassenage, seigneur de Montélier, par diverses personnes et particulièrement par Fr. Dim, au droit duquel est le Val Ste Marie pour l'arrosage de son pré.

3. 1488. - Ecritures en bonne forme de Mr Antoine de Sassenage, seigneur de Montélier, par lesquelles il reconnait que le Val Ste Marie et au droit du nommé Franç. Dim, dudit Montélier, qui avait reconnu le 5 Nov. 1488 l'aigage dans son pré.

4. 1538. - Extrait en forme de l'acquisition faite par le Val Ste Marie de Jac. et Ant. Royannez, d'un passage pour conduire les eaux de Guimand aux terres et fonds de notre domaine de Laval en Montélier.

5. 1539, 28 Avril. - Extrait en bonne forme, d'accensement perpétuel fait au Val Ste Marie, par Mre Philibert de Sassenage, seigneur de Montélier, de la faculté de faire passer les eaux de Guimand etc. aux fonds de notre domaine de Laval, sous la cense d'une quarte d'avoine à la mesure de Valence. Acte reçu Grillier, notaire. (1re) à Messire ?

6. 1561, 19 Mars. - Extrait en bonne forme de l'élargissement du passage des eaux de Guimand, donné par Mre Antoine de Sassenage au Val Ste Marie, pour leur domaine de Laval, sous la cense d'un rat avoine, mesure de Valence. Acte reçu Granjon notaire

1561, 19 Mars

7. 1561, 19 Mars. – Extrait en bonne forme de 2 reconnaissances passées par le Val Ste Marie au profit de Me Antoine de Sassenage, de 2 rez d'avoine à Mre (sic à la mesure) de Valence, de cens et commise pour les conduites des eaux de Guimand, etc... à notre domaine de Laval, suivant les abergements en dates : années 1539 et 1561. –

Nota : qu'il y a une transaction avec Me René Simiand de Sassenage, seigneur de Montélier, pour les eaux de Guimand, de 1711, au tiroir LVII. –

8. 1591, 25 Mai. – Commission informe, à la requête du seigr de Montélier, pour contraindre le Val Ste Marie au payement de 2 rez avoine pour la cense de passage des eaux de Guimand.

9. 1592. – Extrait en bonne forme de la reconnaissance passée par le Val Ste Marie à noble Claude de Latier, seigneur de Charpey, pour la conduite des eaux de Guimand à notre domaine de Laval.

10. 1598, 5 Sept. – Quelques mémoires des cens qui étaient dues à Laval, en Montélier, au seigneur de Charpey, et des dimes dues au prieuré de St Jacquel dit Montélier.

11. 1610. – Permission, sous seing privé, donnée par le seigneur de Charpey, pour le passage de nos eaux de Guimand, pour les conduire à notre domaine de Laval.

12. 1649. – Reconnaissance passée à Me la conseiller de la Baume, seigneur de Châteaudouble, d'une terre à Laval... aux Bassomières, sous la cense de 4 fugnérées et 1/2 froment, mesure de Valence.

13. 1700. – Lettre missive du Sr Bronsal, qui demande par ordre de Madame de Châteaudouble, le lod pour indemnité sur la terre ci-dessus, aux Bassomières, mandement de Montélier à Laval.

14. 1676. – Etat donné par Me Ollivier, curé de Montélier, des cens dues au terrier dit Montélier, pour les conduites d'eau, et au terrier de Latier (appartenant Mr de Charpey), et au terrier de Mre de St Appolinaire. –

15. 1553, 15 Mai. – Extrait en forme de la reconnaissance passée par Dom Jean Mulet, prieur du Val Ste Marie, au profit de Me le prieur de St Félix de Valence, d'une terre située à notre domaine... au Vignal (sic), sous la cense de 4 fugnérées et 1/2 froment, mesure de Valence.

Nota : qu'il faut examiner cette reconnaissance, qui est très vicieuse. –

16. 1659. – Commission en faveur du prieur de St Félix contre le Val Ste Marie, pour payement de cens.

17. 1604. – Mémoire du Sr Granjon, notaire, qui demande au Val Ste Marie les cens dues à la Commanderie de St Vincent de Valance, sur les fonds provenus de Ga, en Montélier, à Laval. Ce peut être sur les fonds abergés auparavant au Val Ste Marie par les chevaliers Templiers, auxquels ont apparamment succédé ceux de Malte. Cense annuelle 13 fugnérées et 1/2 froment; argan 6 deniers; sans y comprendre ce qui est dû sur les biens du Sr Ga. –

Liasse 7e.

Inventaire 1737. – Tiroir LV. –

## Liasse 7e. –

### Quittances de dîmes au prieur de Montélier. –

1467-1729. – Divers quittances de dîmes payées au prieur de Montélier par le val Ste Marie. Annuellement: 4 setiers froment, 2 setiers seigle, 2 setiers orge, 2 setiers avoine. –

## Liasse 8e. –

### Quittances de censes du recteur de la chapelle de St Christophe. –

1604-1614. – Quittances de censes ou fonsion annuelle d'un barral de vin, payé par le val Ste Marie, sur ses biens à Laval, à Mre Jean Ruf, recteur de la chapelle de St-Christophe à Montélier.

Nota: faudra savoir comment cette redevance est éteinte.

## Liasse 9e. –

### Quittances de censes du prieur de St Félix de Valence. –

1543-1729. – Quittances de censes payées par le val Ste Marie au prieuré de St Félix de Valence, pour notre domaine de Laval. – Annuellement: 7 jugnérées et 1/2 froment. –

## Liasse 10e. –

### Quittances de censes des seigneurs de Châteaudouble. –

1633-1729. – Quittances des censes payées par le val Ste Marie, sur son domaine de Laval, à Mre le conseiller de la Baume et autres seigneurs de Châteaudouble. Annuellement: 6 jugnérées et 1/2 froment. –

+ Nota: Ladite conse a été reconnue par le V. P. Dom Claret, prieur du val Ste Marie, en faveur dudit seigneur de la Baume en 1746 ou 1747. –

## Liasse 11e. –

### Quittances des censes du seigneur de Charpey. –

1580-1663. – Quittances de censes payées à Mre de Chatte et autres seigneurs de Charpey, par le val Ste Marie: soit pour la prise d'eau de Guimand, semble être à présent Mre de Sassenage par une alliance faite avec une fille de Chatte de Charpey. Conse annuelle: 7 jugnérées froment, 3 deniers argent et une gélina. Nota: qu'il y a une quittance de 1596 pour conse sur le pré que la grande Chartreuse possédait alors à Montélier. –

## Liasses 12e et 13e. –

### Quittances des censes du seigneur de Montélier. –

1. 1549-1653. – Quittances des censes du seigneur de Montélier pour le passage et prise d'eau du Guimand, à l'usage du domaine du val Ste Marie à Laval. Conse annuelle: quelquefois 2 mas avoine et enfin 1 bal (seulement)

Nota: que sur la quittance de 1603 il y a une remarque de Dom de Huguet, portant qu'il semble que nos

que nos anciens titres donnent au Val Ste Marie ce droit d'aigage, sans en payer aucune censa.

2. 1668-1729. – Quittances de cens du seigneur de Montélier, passées au Val Ste Marie, pour l'aigage de Guimard à Laval; et apparemment pour la cense qu'on payait ci-devant au seigneur de Charpey. Cense annuelle: en tout, une quarte ou 7 pugnérées froment, 2 ras avoine et 1 géline.

3. 1718. – 2 lettres de Mr Lolive, agent de Mr de Passenage, au sujet d'une reconnaissance qu'il demande au prieur du Val Ste Marie.

## Liasse 14e. –

## Quittances de la Grande-Chartreuse. –

1591-1686. – Quittances de pension annuelle de 5 écus soit 15 livres, passées au Val Ste Marie par la Grande Chartreuse pour le pré, qu'elle possédait ci-devant à Montélier, possédé à présent par le Val Ste Marie. Ensemble, quittances diverses de la taxe du chapitre général.

Nota: qu'en 1597 il y a une quittance sur laict pour partie des contributions de la grande chartreuse et pour les religieuses chartreuses de Bruges. –

## Liasse 15e. –

## Quittances diverses. –

1. 1470. – Quittance des chevaliers templiers de Valence et Montélier, de la cense sur le moulin ... du Val Ste Marie à Montélier en Tarnac.

2. 1563. – Quittance d'Humbert Bonat de 18 écus, pour un quartier de l'arrentement du domaine du Val Ste Marie à Laval, au profit du roi (sur les Huguenots). –

3. 1579. – Autre de Chabert, sergent, pour exploitation, à la poursuite du Val Ste Marie, contre le prieur de Montélier.

4. 1585. – Divers mandats de Dom Dagoneau, prieur du Val Ste Marie, au nommé André, grangier de Laval, de délivrer des grains.

5. 1589. – Quittance de Mr Jean Granjon, pour Mr le Commandeur de St Vincent, des lods des fonds acquis par le Val Ste Marie, à Laval ... d'Antoine G.

6. 1594. – Quittance de dépens contre André Courtois qui avait maltraité Vincent Malhet, fils du grangier de Laval.

7. 1595. – Autre des agentes de Mr de Charpey pour dépens de certain procès.

8. 1596. – Autre générale de Dom prieur du Val Ste Marie à Fu Malhet, rentier de Laval. –

9. 1600. – Autre pour réparations aux chemins de Montélier.

10. 1604. – Autre de Mr Chalandon, procureur de Grenoble, pour ses vacations au procès contre les habitants de Montélier.

11. 1605. – Autre de Dom Lucas Lichon, prieur, passée à Jean Clément, rentier de Laval, pour argent reçu et pour diverses fournitures.

12. 1608. –

Inventaire 1737. — Titres I. V. Liasse 15e. —

12. 1608. — Autre quittance par ledit Jean Clément pour avances faites au Val Ste Marie.

13. 1687. — Quittance et départements du Val Ste Marie à Jacques Grégoire, qui avoit coupé furtivement du bois à notre domaine de Laval. —

14. 1702. — Quittance de Jean Vachier, rentier de Laval pour les journées au plantement des limites, etc.

15. 1705. — Quittance de Me Vallet, procureur à Grenoble, de 46 livres 16 d. pour les vacations au procès contre Mre de Lassonage pour les prises dans le gueimard.

16. 1729. — Autre du consul de Montélier pour les cas de droit, réparations etc. avec protestations du Val Ste (Marie.

17. 1730. — Autre de même. . .

## Liasse 16e. —

## Privilèges etc. . .

1. 1569. — Requête du Val Ste Marie à Mre de Gordes, lieutenant général de Dauphiné, décrétée et exemption contre la communauté de Montélier, qui demandait au Val Ste Marie une contribution pour achat d'armes pour le service du roi. —

2. 1574. — Sauvegarde du prince Dauphin François de Bourbon, par ses lettres données à Valence, pour le domaine du Val Ste Marie à Laval, avec inhibition aux habitants de Montélier de le cotiser pour les réparations des murailles dudit Montélier. —

3. 1594. — Requête du Val Ste Marie à Mre Alphonse d'Ornano, lieutenant général de Dauphiné, pour avoir dédommagement des dégats et consommation des denrées faites au domaine de Laval par les gens de guerre. — Ordonnance audit seigneur pour partie dudit dédommagement.

4. 1615, 22 Juin. — Permission de Mre Benoit Varnier, grand vicaire du diocèse de Valence, au prieur et religieux du Val Ste Marie de célébrer la messe dans la chapelle de leur domaine de Laval.

## Liasse 17e. —

## Arpentages, dénombrements des fonds du domaine de Laval, etc. . .

1. 1603. — Inventaire des meubles laissés par le Val Ste Marie à Jean Clément, grangier de Laval.

2. 1607. — Arpentage des terres ensemencées au domaine de Laval par ledit Jean Clément.

3. 1608. — Rapport des parts de l'arpentage des terres ci-dessus, ensemencées par ledit Jean Clément, grangier

4. 1654. — Extrait en forme, tiré du parcelaire de Montélier, contenant tous les fonds du Val Ste Marie de son domaine de Laval et leur estime, au fol. 4 et 8 dudit parcelaire. —

## Liasse 18e. —

## Divers Mémoires. —

1. 1256-1592. — Mémoires des titres en vertu desquels la chartreuse du Val Ste Marie a droit de prendre

# Inventaire 1737. — Tiroir L V. Liasse 18e. —

prendre les eaux au Montélier, pour l'arrosage de ses fonds au Laval. —

2. 1584 — Mémoire du blé reçu de la grange de Laval.

3. 1598 (1593 ?) — Divers mémoires à envoyer au Carrières à Dom Dagoneau, ci-devant prieur du V. al Ste Marie, pour avoir instruction sur ces affaires de Laval et autres. (La date doit être 1593 plutôt)

4. 1608 — Mémoire des réparations à faire à la grange de Laval.

5. 1608 — Mémoires et lettres missives du Sr Caillat, procureur à Grenoble, qui donne avis qu'il a été rendu arrêt au parlement de Dauphiné, portant défenses aux consuls de Montélier d'imposer les biens de Laval à la taille.

6. 1612 — Mémoire et quittances de tous les cens et rentes que le V. al Ste Marie paye annuellement sur les fonds du domaine de Laval.

7. 1629 — Mémoire de toutes les redevances et cens et rentes que le V. al Ste Marie paye annuellement etc...

8. 1690 — Mémoire de Montéin, fermier du domaine de Laval, qui demande des dédommagements à cause de la grêle

9. 1692 — Mémoire et projet de Dom E. T. Grégoire, procureur du V. al Ste Marie, pour l'arrentement à faire du domaine de Laval à P. et Jac. Vachier.

10. 1696 — Etat des possessions de Mr Lhotellier qui avoisinent les fonds de notre domaine de Laval.

11. 1698 — Mémoire et état du rentier de Laval pour avances et réparations par lui faites.

12. 1703 — Mémoire des réparations... à faire à Laval

13. 1705 ? — Lettres et mémoires de Dom Barthelemy, ci-devant prieur du V. al Ste Marie, concernant les affaires du domaine de Laval et autres de la maison. (La date doit être 1705, D. Barth. a été prieur jusqu'en 1705.)

14. 1703 — Mémoire à consulter sur l'accord allégué entre les paturages dans tout le mandement de Montélier, accordé anciennement au V. al Ste Marie pour les troupeaux du domaine de Laval.

15. 1714 — Mémoire des arbres plantés au domaine de Laval.

16. 1727 — Mémoire des bois envoyés du V. al Ste Marie à Laval pour les réparations.

## Liasse 19e. —

## Comptes et état des récoltes. —

1. 1584 — Cahier des affaires avec Antoine Ga, granger du domaine de Laval, état des récoltes, + comptes, mémoires, etc.. Dom Dagoneau, prieur...

2. 1585 — Autre cahier de même avec ledit Ga ou ses héritiers, sous Dom Dagoneau, prieur.

3. 1591 + — Comptes d'un commis au domaine de Laval.

4. 1598 — Comptes du domaine de Laval avec quelques prix faits pour bâtiments au V. al Ste Marie. —

5. 1603 — cahier des affaires avec Fr. Malhat granger du domaine de Laval, état des récoltes, comptes, mémoires, etc....

Inventaire 1737.—

# Tiroir LVI.— Suite du Domaine de Laval et ses dépendances.—

## Liasse 1ère.—

### Arrentements et fermes du domaine de Laval.—

1. 1547. — Pachet de grangeage du domaine de Laval, donné à Henri Ga, par D. Gonet, lieutenant prieur de (V. 1. M.
+
2. 1560. — Arrentement dudit domaine donné à Antoine Ga par Dom Jean Mulet, prieur.
+
3. 1566. — Autre donné au même par Dom Albert Faure, prieur.
+
4. 1570. — Autre du même avec prorogation jusqu'en 1578.
5. 1585. — Mandat de Dom Jean Dagoneau (prieur) sur Ant. Ga, fermier de Laval, pour 4 setiers froment.
+
6. 1593. — Grangeage donné à Fr. Malhat du domaine de Laval, par Dom Joachim de Bresson audit
+ prieur... ov ce remise de bestiaux et projet de continuation de grangeage et acquittance de grangeage (mi-carême 1596.
7. 1596. — Autre donné à Claude Monier, dit Berger, par Dom Nicolas Molin, prieur... avec addition
+ aux pachet dudit grangeage, et 2 comptes arrêtés avec ledit granger jusqu'en 1598.
8. 1600. — Autre du même donné au même par le même, avec 4 comptes dudit Monier de 1596 à 1603.
9. 1603. — Arrentement du domaine de Laval donné à Jean Clément et Mathieu Entremet, par Dom
+ Loüis Pichon, prieur... avec quittance et abandon dudit grangeage par les susdits fermiers en 1611.
10. 1610. — Autre donné à Claude Rochon par Dom Jean Bte Giraud, recteur du Val Ste Marie.
+
11. 1625. — Autre donné à André Charignon par Dom Bruno Gaude, prieur... avec inventaire des
+ meubles et charge expresse de tenir en bon état et de curer les fossés servant à la conduite
des eaux pour l'arrosage...
12. 1629. — Continuation du même... par Dom Bruno Gaude, prieur...
+
13. 1633. — Autre continuation... passée au même par Dom Paul Bloudeau, procureur du Val Ste Mie
14. 1643. — Arrentement... à Antoine Charignon, fils d'André par D. Jean Bte Giraud...
+
15. 1648. — Continuation au même par D. Etienne Le Sauvage, prieur... avec la faculté audit rentier
+ de rompre des prés à condition d'en faire d'autres...
16. 1653. — Arrentement... par le même à Jean Pierre Martel, avec inventaire...
17. 1661. — Continuation... par Dom Alexis Arnaudi... avec charge expresse de faire nétoyer les fossés
+ et notamment celui allant de Laval aux Marteaux, par où dérivent les eaux du seigneur, etc.
ov ce un compte dudit rentier
18. 1665. — Etat et charge de bétail, ouvrages, meubles, semences, etc. du domaine de Laval, en cons-
+ équence de l'arrentement dudit domaine à Jean et Antoine Bresson par ledit prieur Arnaudi,
19. 1669. — Arrentement passé à Antoine Charbonnel par Dom Joseph Favergel, procureur du Val Ste Mie

20. 1672

# Inventaire 1737. — Tiroir LVI. Liasse 1ère. —

20. 1672 — Inventaire et chargé de meubles, bétail, semences, etc... au même...
21. 1674 — Continuation... à Guillaume Charbonnel, fils d'Antoine, par dom Pierre Paul de Rieux, procr du (V.I.M.)
22. 1676. — Quittance de frais payés à la veuve de feu Roussillon, châtelain d'Alixan.
23. 1708, 10 Mai. — Lettre de Dom Reynaud, de Bonfos, ci devant prieur du Val Ste Marie, au sujet des limites de Laval.
24. 1718. — Mémoire des grains recueillis à Laval en la présente année.
25. 1719. — 2 lettres de Moutin, rentier de Laval, au sujet de la mauvaise récolte.

## Liasse 2e. —

1. 1678. — Projet d'arrentement, et arrentement du domaine de Laval, fait à A. et B. Moutin par dom Bruno de Charnas, prieur du Val Ste Marie.
2. 1679. — Inventaire des bestiaux, bâtiments, meubles, etc... remis auxdits fermiers.
3. 1682 — Quittance de Benoit Moutin, rentier... pour dégrèvement... à cause de la grêle.
4. 1685. — Compte de fournitures de Benoit Moutin, fermier...
5. 1688. — Arrêté de compte avec le même...
6. 1688. — Prolongation d'arrentement au même, par le même.
7. 1691 — Convention de Dom F. Grégoire... avec ledit Moutin... pour réparations...
8. 1691 — Acte signifié, à la requête du Val Ste Marie, à B. Moutin... pour arrérages de ferme, et dommagement pour n'avoir fait les réparations aux prises d'eau...
9. 1692 — Quittance de 742 livres, faite par Dom Bruno de Charnas... à B. Moutin, pour arrérages de ferme etc.
10. 1692 — Promesse d'arrentement... passée par F. Grégoire procr... à P. et Jac. Vachier.
11. 1693 — Arrentement aux mêmes par Dom Reynaud, prieur, et Dom Grégoire, procureur du Val Ste Marie...
12. 1698. — Continuation... par dom Jean Bte Dufour, prieur...
13. 1698. — Quittance respective entre Dom Antoine Reynaud, procureur du Val Ste Me et P. et Jac Vachier fermiers de Laval.
1703. — Convention de Dom Barthelemy prieur... avec Jac. Vachier de lui continuer l'arrentement...
1708. — Etat de l'estime du capital, etc... de Laval, remis par Jac. Vachier...
1712, 29 Mai. — Arrentement à B. et A. Moutin... par Dom Joseph Fontaine, procureur du Val Ste Marie, pour 6 ans, avec charge de bétail, grains etc... et inventaire de meubles.
1716, 7 Janv. Continuation... pour 6 ans... par Dom Hugues Chaix, procureur du Val Ste Marie.
1722, 1 Oct. — Continuation... pour 6 ans... par Dom Louis de Brest, prieur...
1727, 4 Oct. — Continuation... pour 6 ans... par D. Hugues Moreau, prieur... avec convention pour la voiture du blé.

## Liasse 3e. —

### Procédures pour les Dîmes.

1. 1678. — Procès

# Inventaire 1737. — Tiroir LVI. Liasse 3e. —

1. 1478. — Procès entre le val Ste Marie et le prieur de St Jacquet de Montélier pour raison des dîmes demandées par ledit prieur sur le domaine de Laval.
2. 1734-1746. — Continuation de l'arrentement de Laval aux Montélier.

## Liasse 4e. —

### Procédures contre la communauté de Montélier. —

1. 1625. — Assignation donnée au Val Ste Marie par les habitants de Montélier, à cause du domaine de Laval, pour délibérer sur les réparations à faire aux fontaines et murailles.
2. 1692. — Requête des habitants de Montélier à Mr Bouche, intendant de Dauphiné, et son ordonnance pour la refonte des cloches à Montélier.
3. 1692. — Comparant de Mr Langon, procureur du Val Ste Marie, qui proteste contre cette requête, et ordonnance.
4. 1710. — Procédure pour faire décharger les valets du Val Ste Marie au domaine de Laval de la capitation, leur exigée ... et requête du Val Ste Marie présentée à Mr Bouche, intendant ... décrétée ... et réponse faite aux consuls et receveur des tailles de Montélier, au sujet de cette capitation ... et autres écritures à ce sujet.

## Liasse 5e. —

### Divers procédures et reconnaissances à la diligence du Val Ste Marie. —

1. 1530. — Informations faites en latin contre quelques particuliers qui avaient dérobé du blé à notre domaine de Laval. —
2. 1594. — Lettre de Mr Granjon au sujet d'un valet blessé dans les prés de Laval.
3. 1594. — Un dossier de procédures entre le Val Ste Marie et Mr J. Granjon, notaire de Montélier, qui demandait quelques sommes pour les vacations, etc.
4. 1599, 11 Mars. — Reconnaissance de 2 setérées de terre au mandement de Montélier, territoire des Moriennes près la Mona et Laval, joignant du levant à la terre du Val Ste Marie, du couchant au chemin public allant de Montélier au Cognier; du bise au chemin allant de Charpey à Valence; et du vent à la terre du Sr Feraillon (Feralhon). Ladite reconnaissance passée au profit du Val Ste Marie par ledit Sr Feralhon, marchand de Valence ... sous la redevance de 7 fugnérées et 1/3 de froment, avec la plaît de vente à toute mutation de nouveau tenancier.
5. 1600. — Procédure contre P. Chandon pour raison d'un chemin qu'on faisait dans une terre ... de Laval ... à la Blache ou aux Couches.
6. 1608. — Un dossier de procédures de Mr Moyse Macaire, de St Jean, ... cessionnaire du Val Ste Marie contre Jean Clément et Alexandre Entremat, ci-devant fermiers de Laval. —

7. 1636. —

Inventaire 1737. - Tiroir LVI. Liasse 5e. -

7. 1636 - Procédural du Val Ste Marie contre Antoine Ferraillon, conseiller du roi, pour avoir nouvelle reconnaissance de 2 setérées de terre aux Mariéras en Laval.

8. 1658 - Procédure criminelle contre Guichardière, homicide de Jean Vignon, de Bourdanne.

9. 1650, 23 oct. - Reconnaissance de 2 setérées de terre aux Mariéras, faites au profit du Val Ste Marie par noble Gaspard Froment, docteur régent de l'université de Valence, d'ossaleur du domaine de la Mana.

10. 1696, 6 Dec. - Reconnaissance de fond suscrit par Me Antoine Latier, de Bayanne, seigneur d'Orinas, comme mari et maître des droits de Dame Marguerite de Veaux, son épouse.

Item plusieurs lettres de Me de Bayanne, qui promet de reconnaître ledit fond.

11. 1706 - Procédures à l'occasion d'un vol de notre domaine de Laval, qu'on voulait prendre pour la milice

12. 1732, 13 Nov. - Lettre de Me l'abbé Loliva, de Valence, qui promet de reconnaître les 2 setérées de terre à Montélier, près la Mana, au nom de Me le marquis de Lassenage, nouvel acquéreur, dès qu'il en aura reçu la procuration qu'il attend dans 15 jours.

13. 1733, 3 Janvier. - Lettre de Me Martin, de Valence, qui marque que Me l'abbé Loliva a reçu la procuration susdite et qu'il a promis de passer incessamment la reconnaissance.

14. 1733, 7 Janvier. - Reconnaissance du fond suscrit par Me Charles Fr. de Lassenage, par procuration faite à Me J. B. Loliva, prêtre et chanoine de la cathédrale de Valence, de ladite reconnaissance... (sic)

## Liasse 6e. -

### Procédures pour les fours et moulins bannaux. -

15. 1564 - Procès du seigneur de Montélier contre le Val Ste Marie: ledit seigneur prétendant nous empêcher l'usage de notre four en notre domaine de Laval et contraindre Antoine Ga, notre fermier, d'aller cuire au four bannal. -

2. 1693 - Procès du Sr Alexandre Laurent Chotelier prétendant dépens contre le Val Ste Marie, pour certains dommages prétendus causés sur ses fonds de Montélier par les eaux et par la saute des domestiques du Val Ste Marie.

3. 1699 - Procès de Fr. Didier, fermier des moulins bannaux de Montélier, prétendant que Jacques Vachier, fermier de Laval, était obligé d'aller moudre auxdits moulins. -

## Liasse 7e. -

### Procès contre les Ga, de Montélier, etc. -

1569 - 1628. - Divers procédures contre Henry, François et Antoine Ga, ci-devant fermiers de Laval, et débiteurs du Val Ste Marie en la discussion de leurs biens, de 1569 à 1628. -

## Liasse 8e.

### Procédures contre particuliers pour la prise des eaux. -

1, 1562. Proa

Inventaire 1737. - Titre LVI. Liasse 8e. -

1. 1542 - Procédure contre Martel troublant notre prise d'eau... au Laval.
2. 1546 - Autre contre P. et C. Martel, fermiers de Laval, pour fournitures qu'ils devaient au Val Ste Marie.
3. 1553 - Copie informe de la procédure du vicechâtelain de Montélier, au sujet des écoulaux de grand pré de la Bâtie, par les Martel et consorts.
4. 1553 - Requête, commission et assignation, à requête du Val Ste Marie, aux nommés Martel, à cause des prises d'eau pour le domaine de Laval.
5. 1554 - Procédure contre les mêmes pour le même motif.
6. 1554 - Autre de même... avec arrêt du parlement de Dauphiné, qui maintient le Val Ste Marie en la possession des eaux de Montélier pour l'arrosage de ses fonds de Laval.
7. 1592 - Lettre de Mre de Garagnol, bailly de St Marcellin, par laquelle il déclare avoir donné défense contre ceux qui troublent les droits de prise d'eau... à Laval.
8. 1594 - Sentance du juge de Montélier au profit du Val Ste Marie, contre André Courtois, qui avait troublé notre droit de prise d'eau..
9. 1595 - Procédure contre Jean Martel, à l'occasion de la prise d'eau..
10. 1600 - Procédure criminelle contre P. Chandon et P. Ferrand, à l'occasion des prises d'eau.
11. 1633, 5 Avril - Acte de nouvelle oeuvre, signifié, de la part du syndic du Val Ste Marie, à Pierre Martel, sur le trouble qu'il apportait au passage de nos eaux... à Laval.

Nota: La digue a subsisté sans protestation de non jouissance des Martel, en faveur du seigneur de Montélier, et du mois de mai 1633. -

## Liasse 9e. -

Procès contre Mre René Amidon de Sassenage, seigneur de Montélier, à cause des prises d'eau. -

1. 1539 - Mémoire sur la prise des eaux de Montélier à l'usage... de Laval, tiré du 3e livre des notes de Claude Granjon, notaire de Montélier.
2. 1632 - 1635. - Quittances au profit du Val Ste Marie de la redevance payée au seigneur de Montélier, pour les eaux au service du domaine de Laval.
3. 1636 - 1656. - Autres de même.
4. 1702. - Citations d'auteurs pour l'usage des eaux.
5. 1702 - Cartes et plans des lieux contentieux pour les prises d'eau de Laval.
6. 1702 - Exploit libellé signifié à Mre de Sassenage... pour raison des dites eaux.
7. 1703. - 6 dossiers d'écritures et productions respectives du seigneur de Montélier et du Val Ste Marie produites au procès pour raison des eaux. -

6. 1704. -

8. 1704. – Remarques sur la prise... de Guimand à l'usage du domaine de Laval.

9. 1711. – Avis de Me Bachasson, avocat de Valence, sur le procès du Val Ste Marie avec Me de Sassenage à cause des prises d'eau du ruisseau de Guimand et autres.

Nota: que ledit procès a été terminé par transaction du 23 juillet 1711, entre Mre René Em. + Don de Sassenage et Dom Hugues de Montagnard, prieur du Val Ste Marie.

10. 1707, 14 Nov. – Original et copie du conseil de 3 avocats: Lambert, Piemont et St Didier, du parlement de Grenoble, au sujet desdites eaux. – Liste des titres au sujet desdites eaux, etc...

## Liasse 10e. –

Mémoires et lettres sur le procès avec le seigneur de Montélier, à cause des eaux. –

1. 1702. – Lettre de Madame l'Abbesse de Soyon, sœur du seigneur de Montélier, sur le procès du Val Ste Marie avec son frère, à cause des eaux. –

2. 1702. – Autres de Me Olivier, curé de Montelier et agent dudit seigneur, sur ce sujet.

3. 1702. – Autres de Dom Reynaud, ci-devant prieur du Val Ste Marie, sur ce sujet.

4. 1703. – Autres et mémoires de Dom Benoit Rivoire, procureur du Val Ste Marie, de même.

5. 1703. – Autres de même de Dom Bérard, coadjuteur du Val Ste Marie.

6. 1703. – Autres de Me Valet, procureur à Grenoble, de même.

7. 1703. – Autres de même de Me St André de Vizieu.

8. 1703. – Autres de même de Me de Sassenage, seigneur de Montélier.

9. 1707. – Autres de même de Me Monier, chanoine de Romans. –

---

# Tiroir LVII. – Transactions avec plusieurs seigneurs, communautés et particuliers. –

## 1e Abbaye de Léoncel. –

1. 1190. – Transaction avec l'abbé et communauté des religieux Bernardins de Léoncel, qui regle les limites des territoires de ladite Abbaye et celles de la chartreuse du Val Ste Marie du côté d'Ambel et Boscaud

2. ... – Autres papiers concernant diverses affaires du Val Ste Marie avec ladite Abbaye. –

## 2e Mandement de St Nazaire. –

1. 1493. – Transaction avec le mandement de St Nazaire pour les clos et balmes de la montagne de la Rochette.

2. 1507 et 1537. – Autres de même pour les pâturages de la montagne.

3. 1593, 8 sept. – Sentence arbitrale pour les pâturages et bois.

4. 1613. – Transaction pour les bois.

5. 1665. –

Inventaire 1737. – Tiroir L VII. – 2e

5. 1665. – Arrêt du parlement de Dauphiné au profit du val Ste Marie pour les faturages et bois.
6. 1666. – Transaction pour la limitation de 500 toises à Montué faisant partie de la reserve du bois du (Ste Marie
7. 1674. – Assemblée et délibération desdits habitants pour la forme de couper les bois.
8. 1675. – Arrêt d'homologation des susdites assemblée et délibérations.
9. 1681. – Arrêt du 8 juillet, rendu au parlement de Dauphiné, qui annulle les susdites assemblée et déli- (bération de 1674
10. 1681, 31 Juillet. – Autre arrêt confirmatif du précédent.
11. 1683, 13 Dec. – Transaction avec les susdits habitants pour les limites du faturage. –

3e. – Communauté de Bouvante et Vicaire dudit lieu. –

1. 1583. – Transaction avec les habitants de Bouvante pour les arrérages dus au val Ste Marie.
2. 1596. – Autre pour les bois et faguerages.
3. 1597. – Autre de même. –
4. 1614. – Acte de vérification des bois du val Ste Marie, où l'usage est accordé aux habitants de Bou- – vante par la transaction de 1596. –
5. 1656 et 1685. – Transactions avec les mêmes pour les faguerages et bois.
6. 1678. – Transaction avec Mre le vicaire perpétuel de Bouvante pour ses droits.
7. 1715. – Extrait parti in quo de l'assemblée de la communauté de Bouvante sur la jauge des bois.
8. 1715. – 2 requêtes présentées au juge de Bouvante contre les contrevenants de la délibération.
9. 1716. – Extrait de l'assemblée de Bouvante, par laquelle on nomme des experts pour vérifier la quantité et qualité de bois avant de le vendre.

4e. – Communauté de Vercors et Mgr l'évêque de Die. –

1. 1504. – Informations des habitants de Vercors pour prouver leur usage dans les bois...
2. 1601. – Transactions... avec eux pour leur bucherage dans les bois du val Ste Marie.
3. 1605. – Révision des limites des mandements de Vercors et de Bouvante.
4. 1689, 10 Août. – Transaction avec les habitants de Vercors pour leur usage dans les bois du val Ste Marie avec défense à eux de y charbonner.
5. 1689, 8 Août. – Autre avec les susdits et Mgr l'évêque de Die pour le plantement des limites des deux mandements de Vercors et Bouvante.

5e. – Messieurs de la Baume d'Hostun et de Tallard. –

1. 1580–1638. – Une liasse de divers affaires du val Ste Marie avec les susdits.
2. 1680. – Transaction avec Mre Roger de la Baume d'Hostun, en vertu du compromis de l'an 1678, pour le plantement des limites qui séparent le mandement de Ste Nazaire et celui (de Bouv

de Bouvante, et qui déterminent le territoire de la Luserniere dans le mandement de Bouvante.

3. 1680. — Par un acte de la présente année le domaine de Manne appartenait à la Gde Chartreuse.

4. 1704. — Une liasse de diversal affaires que le val Ste Marie a eues avec Mrs de la Baume, de Callard, de Beaumont et l'Abbaye de Léoncel, pour la coupe des bois d'Ambel et de la Saulce, à l'usage des martinets du val Ste Marie. —

## 6e. — Messieurs de Sassenage. —

1. 1672. — Assemblée des habitants de St Laurent pour la construction des martinets de Mr de Sassenage.

2. 1686. — Procès contre Mre Joseph L. A. de Sassenage, pour contraventions faites dans les Bois du Val Ste Marie, par les charbonniers de St Laurent. —

3. 1687. — Transaction avec Mre de Sassenage pour la séparation et limitation des bois et seigneuries de St Laurent et de Bouvante.

4. 1687. — Ratification de la susdite transaction par les religieux du val Ste Marie.

5. 1688. — Plantements de limites selon la susdite transaction.

6. 1727. — Contravention faite au préjudice de la susdite transaction par les charbonniers du Sr Blanc, maître des martinets, dans les forêts du val Ste Marie, et reconnaissance dudit tort par le susdit St Blanc.

7. 1711. — Transaction avec Mre René Ennidon de Sassenage, seigneur de Montélier, pour la prise des eaux de Guimand à l'usage de notre domaine de Laval.

8. — Sous différentes dates, plusieurs lettres de civilité de Mrs de Sassenage. —

## 7e. Divers particuliers. —

1. 1588. — Transaction avec le seigneur de Rochechinard pour cotisation à cause des gens de guerre.

2. 1656. — Sentence arbitrale avec Mre Antoine Brenier pour nouvelle reconnaissance.

3. 1703. — Décharges refusées par Mre le comte de St Vallier.

4. 1716. — Autre de même par la veuve Giroud, de Pont en Royans. —

5. — Deux livres reliés, où sont la sentence arbitrale rendue avec le mandement de St Nazaire en 1593, avec les procéduras qui l'ont précédé ; le tout en bonne forme.

6. — Autre livre relié, où sont plusieurs transactions, arrentements et fermes ; le tout en bonne forme. —

---

## Tiroir LVIII. — Non Inventorié. —

---

Rayon B. —

# Inventaire 1737. —

## Rayon A. —

### Romans : Papiers de diverses affaires et de la rente noble, —

Sac 1er.

1642-1644 et suiv. — Procès avec les Dames de Ste Claire de Romans, pour la porte du jardin, à côté de notre hoffice audit Romans, et ordonnance de Mr l'Intendant à ce sujet. —

Sac 2e. —

1665. — Autre procès contre les consuls et ville de Romans pour sommes dues.

Sac 3e. —

1675. — Autre procès contre Ve Etienne Sonier pour sommes dues au Val Ste Marie.

Liasse 1ère. —

1689 et suiv. — Procès avec la Dame Abbesse de St Just de Romans pour la directe de la maison du Chapeau rouge audit Romans ; avec plusieurs titres concernant ladite directe.

Liasse 2e. —

1371 à 1605. — Anciennes procédures pour rentes actives, cens et servis. —

Liasse 3e. —

1613-1690. — Autres anciennes procédures de même...

Liasse 4e. —

1563-1729. — Plusieurs quittances des tailles et autres impositions à Romans, St Paul, et autres dettes, et des aumônes de Mr de Lionne. —

Liasse 5e. —

1209. — Un titre coté A VI, et un autre coté CXXXI : mentionnés au petit inventaire des papiers de Romans, au tiroir II. Semblent ne pas regarder la maison.

Liasse 6e. —

1594-1678. — Divers arrentements des biens du Val Ste Marie à Romans, St Paul, au Mont Calvaire, à Echevis, et de quelques autres biens provenus de l'hoirie de Mr de Lionne.

Liasse 7e. —

1566-1705. — Plusieurs arrentements du terrier de la rente noble du Val Ste Marie à Romans, et quittances d'icelui.

Liasse 8e. —

1558-1700. — Plusieurs autres arrentements donnés par le Val Ste Marie de diverses maisons à Romans ; acquisitions, constructions et réparations faites à l'hoffice dudit Romans ; devis et quittances à ce sujet ; inventaire des meubles ; répétition de jardin et autres immeubles usurpés par les gens de la religion ; acte de Mr du chapitre de St Barnard de Romans à Caseda de l'eau qui coule auprès

auprès de notre hostice audit Romans. —

Liasse 9e. —

1660-1710. — Divers mémoires sur la rente noble du val Ste Marie à Romans, et plusieurs demand de cens et à nous ou pour nous faites.

1637-1696. — Plusieurs pièces, arrêts, etc. concernant la ville de Romans.

1738, 1er Avril. — Lettre de Me Vincent, marchand à Romans, qui donne avis que la maison du Sr de Hautefort est à vendre. —

---

## Rayon B. — Anciens titres des biens et rente noble de Romans. —

### Liasse 1re. —

Contenant 20 actes... suivant l'ancien livre d'inventaire des titres de 1629, de Dom Bruc Gaude, prieur du Val Ste Marie, au chapitre, de Romans. —

Liasse 2e. — Contenant 20 actes... suivant ledit livre d'inventaire.

Liasse 3e. — Contenant 20 actes.. de même.

Liasse 4e. — Contenant 20 actes... de même.

Liasse 5e. — Contenant 20 actes... de même.

Liasse 6e. — Contenant 20 actes... de même.

Liasse 7e. — Contenant 20 actes, en parchemin... de même. — total 140 actes. —

---

## Rayon C. — Reconnaissances et papiers de la rente noble de Romans. —

### Liasse 1ère. —

1531-1637. — Plusieurs albergements et reconnaissances volantes. —

1667. — Extrait en forme de la reconnaissance d'une maison à Romans, au lieu des Argodes, fe + Benoit Barracand... en faveur de Dom Alexis Arnaudi, prieur du Val Ste Marie.

### Liasse 2e. —

1524-1711. — Echanges, ventes d'immeubles et autres reconnaissances en faveur de Me Jean de Veilhan, chanoine de Romans.

### Liasse 3e. —

6 Actes en parchemin de plusieurs affaires entre particuliers, qui n'intéressent pas le Vals

### Liasse 4e. —

1. — 11 Rouleaux de terriers et reconnaissances de la rente noble de Romans... énoncés au g

Inventaire 1737. — Rayon C. Liasse 4e. —

livre d'inventaire de 1629... au val Ste Marie, au chapitre de Romans. —

2. 1671. — Arrentament passé à Claude Chaix de notre terrier de Romans, par D. Alph. de Monpeallat, prieur...

3. 1701. — Un cahier contenant l'état des arrérages dûs au Sr Chaix, à la sortie de la ferme.

4. 1707. — Note de décharge donnée à Mr Chaix, noveau de feu notre rentier...

5. — 3 différentes reconnaissances de la maison du Chapeau Rouge à Romans.

6. — Contrainte pour payer les cens et lods.

7. 1708. — Plusieurs papiers, lettres et mémoires touchant la terre possédée par Mrs de Lovens, et à présent par Mr Perroton, procureur à Grenoble.

8. 1710. — Evaluation des cens de terrier de Romans, savoir: froment 3 sétiers, 3 fugnérées et 2/3: seigle 3 sétiers, 2 cartes, 2 fugnérées: Avoine 2 cartes, 3 fugnérées et 1/2: argent 10 livres, 16 sols, 9 deniers: gélines 9 et 1/4. —

9. — 3 différents mémoires sur la rente noble de Romans.

10. 1739, 23 sept. — Convention passée entre Mr Legentil, notaire de Romans, et le prieur du val Ste Marie, portant rente du terrier noble de Romans pour 8 années...

1749. — Autre convention entre les mêmes, finissant le 30 août 1755.

Ladite rente de 57 livres, attendu que celle portion de 60 livres... retrouvée éteinte,

1746, 21 Avril. — Compte rendu par Mr Legentil... à dom Luc Barrallier procureur du Val Ste Marie, à raison de ladite ferme...

1749, 27 Août. — Compte du même avec dom J.P. Rey, coadjuteur du val Ste Marie.

Chargé dudit Mr Legentil du terrier de la rente noble de Romans de Garnier 1596 (sic). —

---

## Rayon D. — Terriers, reconnaissances de la rente noble et autres affaires de Romans.

---

1487. — Deux terriers de Mgr Perin Ruffi prieur...

1504. — Un de Jean Reynaud et Jean Robert.

1530. — Un de François Malbet.

1538. — Un terrier et protocolle de Jean de Agnia.

1543. — Deux de Jean (sic) Brenier: l'un expédié par lui même, par Bayli et 7 autres; le 2e par Saya et autres. —

1596 et suiv. — Autre terrier de Jacques Garnier.

— Extrait non signé de reconnaissance faite à noble Fr. de Prat-Humbert, de Romans, et mémoire

8. 1350, 1353, 1440, 1499. — Livre de recette.

9. 1531. — Autre de même sur le terrier Malhat. —

10. 1543, 1550. — Autre livre de recette.

11. 1594. — Autre de même avec dénombrement des maisons de la directe de Romans.

12. 1608 et 1666. — Livre de la recette de la rente noble. —

13. 1710. — Mémoires sur la levée des cens de la rente noble à Romans. —

14. — Deux cahiers joints ensemble et 7 feuilles volantes y insérées, à savoir : tables et dépouilles en colonnes, de la rente noble du Val de Ste Marie à Romans des reconnaissances reçues ans :
1338, par Jean Odoard, notaire impérial.
1354 et suiv. — par Pierre Baudinis, notaire impérial,
1367 et suiv. — par Jacques des Chelis, notaire impérial.
1431 et suiv. — par Fr. de Ricardis, notaire apostolique et impérial.
1345 et suiv. — par Pierre Barnin, notaire impérial.
1428 et suiv. — par Ant. de Girodinis, notaire impérial.
Le tout sous la cote D. du grand livre d'inventaire de 1629.

15. — Dix cahiers joints ensemble des tables et dépouilles en colonnes de la rente noble du Val Ste Marie à Romans des reconnaissances reçues en :
1487 et suiv. — par Séverin Roux notaire.
1490 et suiv. — " Jacques Raynaud, notaire, expédiées par Rodet et Hugues de la
1530. — " François Mallet, notaire.

16. — Deux cahiers de même etc... des reconnaissances reçues en :
1543 et suiv. — par Jean Brunier, Jacques Bayle, Glaize et Grayon, notaires ; expédiées par P. Odoard, Louis Henry et Fr. Bonnivard, Jean Pagan, Monthuel, de Salhens et Mallat, notaires

17. 1596. — Deux cahiers joints ensemble de tables et dépouilles en colonnes de la rente noble du Val Ste Marie à Romans des reconnaissances reçues par Jacques Garnier. —

18. 1666. — Deux cahiers de même... etc... reçues de Ruisan, notaire.

19. 1675. — Un cahier d'observations faites sur les titres et terriers de ladite rente noble. —

20. — Lettres et mémoires concernant une affaire avec le Sr Rival et Choron, de Romans, qui refusait de payer les lods.

---

## Rayon E. — Papiers de la rente noble de Bouvante. —

Liasse 1ère. — Plusieurs procédures contre divers particuliers concernant la rente noble de Bouvante.

Liasse 2e.

Inventaire 1737. — Rayon E. —

Liasse 2e. — Plusieurs mémoires sur la rente noble de Bouvante, et sur la recette d'icelle.

Liasse 3e. — Rôles et comptes de divers particuliers sur cette rente...

Liasse 4e. — Dépouilles et extraits de terriers de la dite rente pour servir à de nouvelles reconnaissances.

Liasse 5e. — Extraits tirés du terrier, signé Granjon, pour servir à de nouvelles reconnaissances.

Liasse 6e. — Mémoires extraits de plusieurs terriers pour servir de même.

Liasse 7e. — Plans et figures des territoires de Bouvante pour servir aux nouvelles reconnaissances de la rente noble. —

---

## Rayons F. et G. — Lièves et reconnaissances de la Rente noble de Bouvante. —

1583. — Une liève à 4 cahiers des cens de la rente noble de Bouvante. —

1544-1679. — Autre de même avec recette. —

---

## Rayon H. — Terriers et reconnaissances de la rente noble de Bouvante. —

1487, 1504, 1583, 1596, 1668, 1762, 1769, signé Perrachin, Granjon, Terrot et du Ruban, notaires.

Liasse 1ere. — 1325-1571. — 3 reconnaissances anciennes en parchemin.

Liasse 2e. — 1531-1667. — Plusieurs expéditions en bonne forme d'autres reconnaissances en Chapier.

---

## Nota: que les rayons des lettres I. K. L. M. O. P. Q... sont en blanc. —

---

## Rayon R. — Papiers de la fabrique des parts du val Ste Marie. —

Liasse 1ere. — Affaires avec les Srs Félicien Thomas et P. Brossieu... fermiers de plusieurs domaines du val Ste Marie, de la fabrique et des martinets de Bouvante, dont les principaux actes sont au tiroir 1er, comme très-instructifs par rapport aux économies des forges, entrayages etc.

Liasse 2e. — Autres affaires pour dettes entre le Sr Thomas et la chartreuse de Marseille.

Liasse 3e. — Divers faits et conventions pour voitures, fournitures, ventes de fers, réparations etc...

Liasse 4e. — Divers conventions, faits et comptes de fournitures de mines.

Liasse 5e. — Envois, lettres de voitures de mines d'Allevard de 1677 à 1714. —

Liasse 6e. — Conventions avec la chartreuse de St Hugon, fournitures de mines, comptes et quittances

quittances desdites fournitures et des pensions faites audit Mr Hugon par le Val Ste Marie de 1679 à 1704.

Liasse 7e.– Fournitures faites par le Val Ste Marie à divers ouvriers de la fabrique : en bled, journées, argent, etc. – et comptes à ce sujet avec les charbonniers et autres et pour leurs ouvrages, journées et façons.

Liasse 8e.– Quittances de fournitures et voitures de mines, du louage d'une place à Rochebrune, de divers ouvriers et commis de la fabrique.

Liasse 9e.– Récépissés du Sr Bouvaret, de Rochebrune, des planches et fers de la fabrique jusqu'au mois de septembre 1717.–

Liasse 10e.– Conventions et commissions de divers marchands pour leur être fourni des fers par le Val Ste Marie jusqu'en 1716.–

Liasse 11e.– Récépissés des fers rapportés par marchands et états des fers qu'ils doivent de 1696 à 1704.

Liasse 12e.– Plusieurs états, mémoires et inventaires de la fabrique des fers et martinets du Val Ste Marie de 1676 à 1716.–

Liasse 13e.– Comptes de la fabrique des fers du Val Ste Marie, et du frère Jacques Noyer, en ayant la conduite de 1677 à 1715.–

.– 31 cahiers de comptes et états de la fabrique des fers du Val Ste Marie de 1673 à 1717.–

.– 10 Cahiers manuels des affaires de la fabrique des fers de 1683 à 1715.–

---

## Rayon S.– Livres de la fabrique des fers.–

1. 1680 à 1716.– 6 livres journaux de la fabrique des fers de 1680 à 1716.–
2. 1675 et suiv.– Un livre de comptes de Mr F. Thomas, ci devt fermier de la fabrique des fers.
3. 1678.– Un autre livre dudit Thomas.
4. 1679–1716 et suiv.– 9 grands livres des affaires de ladite fabrique.
5. 1692–1695.– Un livre de caisse des fabriques des fers ... tenu par frère Mathieu Abosta, com.

---

## Rayon T.– Divers comptes du Val Ste Marie.–

1. 1561–1725.– 50 Cahiers des comptes du Val Ste Marie.
2. 1679–1715.– 15 comptes généraux du Val Ste Marie.
3. 1740 et 1741.– Emplète des fers faite à Valence et Romans.–

---

# Inventaire 1737.-

## Rayon V.- Livres des comptes anciens.-

1596-1677.- 38 journaux et livres de comptes du val Ste Marie, où sont énoncés plusieurs arrentements, prixfaits et instructions très-curieuses.-

## Rayon X.- Livres des comptes modernes.-

1. 1677-1714.- 18 journaux et livres modernes des comptes du val Ste Marie, et dans cette dernière année, un grand compte des scies et des planches.-
2. 1717-1732.- Autres comptes modernes regardant les montagnes de notre grange de Lente.
3. 1705-1715.- Cahier de recette du frère Benoît.
4. 1716-1770.- 2 Cahiers de comptes concernant Lente de frères Benoît et Jacques Noyer.
5. 1744.- Etat de la maison du Val Ste Marie par Dom Ducrot, prieur.

## Rayon Y.- Quittances anciennes.- 1395-1700.- 15 liasses d'anciennes quittances.

Liasse 1re.- 1395-1550.- Plusieurs quittances d'anciennes acquisitions, constructions, réparations, prixfaits et autres, des notaires Chatelain, Brenier, Bogat, etc...

Liasse 2e.- 1545-1600.- Plusieurs quittances des notaires et commissaires Terrot, Granjon et autres, de divers officiers pour contributions et fournitures pendant les guerres de la religion, des censes à Romans sur les biens du Mont Calvaire.-

Liasse 3e.- 1601-1619.- Quittances de diverses censes et des notaires et procureurs Chabert et Durand de Romans, Macaire, Giroud, Thomé, etc...

Liasse 4e.- 1620-1639.- Quittances de diverses fournitures et censes.-

Liasse 5e.- 1640-1644.- Item..

Liasse 6e.- 1645-1650.- Item..

Liasse 7e.- 1651-1655.- Quittances des curés et vicaires de Bouvantes, de censes et aumônes.

Liasse 8e.- 1656-1659.- Comptes acquittés et quittances des vicaires de Bouvante, censes et fournitures.

Liasse 9e.- 1660-1664.- Quittances des vicaires de Bouvante, des aumônes, censes et fournitures.

Liasse 10e.-11e.-12e.- 1665-1675.- Item...

Liasse 13e.- 1676-1679.- Comptes acquittés et quittances des vicaires de Bouvante, censes, fournitures

fournitures pour la fabrique d'offices, aumônes, etc..

Liasse 14e. — 1680-1689. — Comptes acquittés et quittances de pensions, comptes fournitures, portion congrue du vicaire de Bouvante.

Liasse 15e. — 1690-1700. — Comptes acquittés et quittances de diverses fournitures, pensions, louage de la chambre de l'hospice à Grenoble, des voyageurs dans Payelle en 1699. —

---

## Rayon Z. — Quittances modernes. — 1701-1730. — 5 liasses de quittances modernes. —

---

Liasse 16e. — 1701-1705. — Quittances et comptes acquittés de pensions dues au Val de Ste Marie et autres provisions, mines, fournitures, etc..

Liasse 17e. — 1706-1716. — Comptes acquittés et quittances de décimes, pensions en chartreuse, à Avignon, au Sr Beaublé et autres, provisions... portion congrue du curé de Bouvante.

Liasse 18e. — 1717-1724. — Quittances de pensions en chartreuse, au Sr Beaublé et autres, apothicaires louage de la chambre de l'hospice à Grenoble, portion congrue... décimes, provisions, etc...

Liasse 19e. — 1725-1727. — Quittances pour décimes, portion congrue... pensions au Sr Beaublé...

Liasse 20e. — 1728-1730. — Comptes acquittés, quittances pour portion congrue... décimes, tailles, aumônes, pensions au Sr Beaublé et à Chartreuse, fournitures... voiture, etc...

Liasse 21e. — 1738-1746. — Comptes acquittés et quittances pour portion congrue du curé de Bouvante décimes, tailles, frais de justice, etc...

---

## Rayon AA. — Lettres missives. — 4 liasses de Lettres missives de 1573 à 1724. —

---

Liasse 1ère. — 1573-1692. — Lettres missives sur plusieurs affaires du Val Ste Marie, des juges, avocats, notaires Mrs Thomé, Félix, Chabert, Carrot, Frère, Chabudon, Guillet, Caillat, Drevion, Giroud, Allard, de la Grange et autres. —

Liasse 2e. — 1585-1659. — Lettres missives, dont plusieurs sont de quelques officiers et autres, au sujet des guerres de la religion, de diverses personnes de l'ordre, procureurs, marchands...

Liasse 3e. — 1660-1698. — Lettres missives de plusieurs personnes de l'ordre...

Liasse 4e. — 1699-1724. — Lettres missives de la Révérence et des PP. visiteurs, sur plusieurs dispositions et des VV. PP. officiers de chartreuse. —

Liasse 5e. — 1682-1698. — Lettres missives écrites à Dom Pierre-Paul de Rieu, ci-devant courrier à Villeneuve

à Villeneuve, procureur à Beaupas et mort au cloître du Val Ste Marie; par ses parents, amis, par des religieuses carmélites et par Mre de Boucherat, chancelier de France, son parent.

Liasse 6e. — 1737. Lettres missives écrites au sujet des huiles, marinade et autres provisions venues de Provence et d'ailleurs. Il y a dans la présente liasse plusieurs quittances du Sr Godemar, chirurgien de Pont-en-Royans et plusieurs passeports.

---

# Rayon BB. — Titres étrangers. —

---

1638-1701. — 16 cahiers ou livres de comptes et états de la chartreuse de Marseille sous différents prieurs, procureurs et officiers.

Liasse 1ère. — Plusieurs états de la chartreuse de Marseille, prisfaits, conventions, comptes et quittances d'ouvriers, etc. pour la construction de ladite chartreuse de 1691 à 1700. — Et mémoires très amples sur les différends entre ladite chartreuse et celle de Villeneuve 1699 et 1700.

Liasse 2e. — 1686-1697. — Quittances pour la chartreuse de Marseille, la plupart pour pensions.

Liasse 3e. — 1691-1700. — Comptes pour la chartreuse de Villeneuve, de V.P. Dom Bourrus, couvreur d'icelle, avec les officiers de ladite maison et autres; mémoires dudit Dom Bourrus sur diverses directes; affaires avec Mre de Provana, Mre d'Arguenay; autre concernant les péages à bord d'Avignon: le tout pour la chartreuse de Villeneuve. —

Liasse 4e. — 1683-1700. — Divers acquittances: la plupart pour pensions, pour le compte de la chartreuse de Villeneuve.

Liasse 5e. — Donation faite par Mre le comte de Arcil à la chartreuse de la Verne; Pension de Mre Balthasard de Chaponay à la chartreuse de Lyon; Mémoire sur le légat fait par Mre P. Arbaud à la chartreuse d'Aix; Sauvegarde de Guigues, Dauphin comte d'Albon, pour la chartreuse de Durbon; — Conseil pour la commise sur le biens d'Allionat, pour la chartreuse d'Aillon. —

Liasse 6e. — Affaires de la succession de Madame de Fos, dont la chartreuse de Marseille se prétend héritière; dispositions de ladite Dame; Mémoire et inventaire de ladite succession; consultes sur icelle; projet de vente des immeubles de ladite succession; Lettres touchant icelle.

Liasse 7e. — 1682-1698. — Lettres missives écrites à Dom Pierre Paul de Riccé... mort au cloître du Val Ste Marie, par Mre le Chancelier Boucherat, son parent, et autres parents et amis, et carmélites. — (Voir plus haut Rayon AA. liasse 5e, d'autres Lettres au même). —

Liasse 8e. — 1700. — Divers papiers et mémoires concernant la succession de feue Isabelle de Chailly, morte novice

morte novice au couvent de St-Dominique à Montpellier, en 1700.

Liasse 9e. — Divers actes, promesses, obligations, procédures, etc. entre divers particuliers de Bouvante, Papiers de Pinat, domestique de la Ste Marie; et testament d'Antoine Pançon.

Liasse 10e. — 1588. — Protocolle du notaire Chabert, de Romans; procès de Marguerite Baboy contre Jean Textor; Noirie au faveur des PP. Minimes de Loulon; Affaires de Sorgues entre Mre Jeannis et les Jésuites de Carpentras; Contrat pour un collège à St-Marcellin; Arrentement de Jacques de Lers, de Pont-en-Royans, de 1545; et autres actes...

Liasse 11e. — 1696. — Procédures entre P. Bayuis et Valentin Vigne... et autres créanciers.

Liasse 12e. — 1662. — Papiers, testament et titres de succession pour Fr. Meunier, natif de Genève, employé aux salines de Berre.

Liasse 13e. — Petit paquet au carré de papiers, où il est annoncé qu'il faut les faire rendre à Mre Rogier, notaire de St-Jalicu. Ce sont des chansons de piété.

Liasse 14e. — 1545. — Arrentement de pâturé de St-Pierre de la Saulne passé à Jacques de Lers...

Liasse 15e. — 1645. — Procédures et divers arrêts, décrets, etc... pour François Pallier, contre Barthélemy Vinson, de Romans, pour la vuidange de quelques fonds.

Liasse 16e. — 1517 et suiv. — Terriers, reconnaissances et autres titres appartenant à la chapelle de Notre-Dame de Pitié, appelée de la Mourier, de la ville de la Voulte, en Vivarais, remis ci-devant à Dom Journet. —

Liasse 17e. — Procédures pour l'exécution du testament d'un évêque de Limoges, fort anciennes.

Liasse 18e. — 1547. — Accord fait entre Cl. et Guigue Basset, de Bouvante.

Liasse 19e. — 1651. — Papiers de la succession et substitution des biens de Mre noble Claude de Blanc Seigneur de Pacaud, à Privezille, où sont intéressés Jean Grégoire... et Cl. Grosjean...

Liasse 20e. — 1566, 13 Juin. — Transaction entre les chanoines de St-Barnard de Romans et Mre Jean Chapuis, curé de Chatuzanges pour les dîmes.

1653. — Transaction et cession de fonds pour G. Pinat...

1710. — Mémoire sur l'affaire d'entre le Sr Syndic des religieux du tiers ordre de St-François de St-Paliers, et madame Gasparde de Garagnol, veuve et héritière de feu Mre Paul Cara de Lalle, avocat au parlement de Dauphiné; et plusieurs lettres à ce sujet. —

1742, 10 Mai. — Donation de Louis Textor...

1609. — Abergement de quelques fonds de l'hôpital général d'Orléans.

---

# Inventaire 1737. —

## Rayon CC. — Procès criminels et civils. —

### Sac 1er — Procès criminels et civils. —

### Liasse 1ère —

1. 1485. — Procédure pour cas d'inquisition.
2. 1486. — Sentence de mort contre Antoinette Allier, sorcière.
3. 1519. — Autre pour l'inquisition de la foi pour sortilège contre Jean Allet et Marguerite de Lala.
4. 1519. — Autre de l'inquisition de même contre Guigone Allier.
5. 1540. — Autre procédure criminelle contre Jean Tuys et Jean Flandin.
6. 1548. — Autre de même contre Claire Flandin, femme de mauvaise vie, de Bouvante.
7. 1547. — Autre de même des consuls de Bouvante contre leur curé.
8. 1550. — Autre contre Peronette Besson.
9. 1558. — Autre et état de défens contre Claude et Durand Perre, de Bouvante, pendus au hameau de Rochas, et quittance de Vincent Gonin, bourreau. —
10. 1564. — Autre contre Jean Vigne et autres qui avaient maltraité le séquestre des brebis saisies (en contravention.
11. 1565. — Autre contre le Sr Achard, curé de Bouvante, et autres qui avaient escaladé la nuit de Pentecôte les murs du val Ste Marie, avaient blessé dom Albert Faure, prieur, et l'avaient volé
12. 1574. — Autre contre Pinat et Perelle.
13. 1584. — Procédure criminelle contre ceux qui cultivaient les terres du val Ste Marie sans permission de ladite maison.
14. 1586. — Autre de même contre Antoine Flandin.
15. 1587. — Autre contre Antoine Pellard et autres, sur leurs voleries dans le mandement de Bouvante.
16. 1592 — Autre contre Dame Catherine de Villeneuve, Abbesse de St Just de Romans, accusée d'avoir en déjà les titres du val Ste Marie, enlevés par dom Dagoneau ci-devant prieur. (dom Dagoneau est encore prieur en 1592, la procédure pourrait être de 1593.). —
17. 1593. — Autre contre Antoine Vigne accusé de sortilège; et de même contre Fr. Freod.
18. 1596. — Autre contre Jacques Peyllon et autres.
19. 1599. — Autre contre Jacques Textoar, Barthelemy et Aymard Gagnor.

### Liasse 2e —

1. 1600. — Procédure criminelle contre Giraud Lanthaeume.
2. 1608. — Autre contre Jean François Pitz gagnor, qui avait battu un domestique du val Ste Marie à la plaine de Malatra.

J. 18.08.

3. 1608. – Autre contre Marguerite Vigne et Jean Brénat Peréd. –

Liasse 3e. –

1. 1609. – Autre contre Fr. Vigne.
2. 1619. – Autre contre André Lestour, voleur, domestique.
3. 1612. – Autre contre P. Gagnor et Catherine Choron, sa femme; Autre contre Jean Mottet.
4. 1620. – Autre contre des domestiques qui volaient le blé à la correrie.
5. 1622. – Autre contre Marthe Arnoux, femme à Jean Mottet.
6. 1623 et 1626. – Autre contre Fr. Vignon – Fr. Clerc – Jacques Planel.
7. 1629 et 1631. – Autre contre Jac. et Jean Vignon – Sébastien François.
8. 1644. – Autre contre Egeingeas, Gordin, Louis Fiol et Etienne Talisier.
9. 1647. – Autre contre Taffray Ogier, voleur de faucons.
10. 1647. – Autre contre Guiguettieu, assassin.

Liasse 4e. –

1. 1649. – Autre contre Louis Richaud, Guillaume François, Jean Planel et autres.
2. 1649. – Autre contre noble Pierre de Balhana, Pierre d'Argue, P. Brun, Matthieu, Jean et Antoine Didier, de St Julien-en-Quint.
3. 1652. – Autre contre Gaspard Allois et G. Payssan, incendiaires de foin et de bois.
4. 1656. – Autre contre Dimanche Bremerone, à requête de Balmas Vignon.
5. 1664 et 1667. – Autre contre Benoît Liotard, d'Oriol – Pierre Vigne.
6. 1678. – Autres contre Michel Chotain, Ant. Brison, St Coureau et consorts – P. Payssan, A. Bodin,
7. 1678. – Autre contre Fr. Brenat, Fr. Bernaron et autres,
8. 1678. – Autre contre les forgerons de la fabrique de Bouvante.
9. 1679 et 1680. – Autre contre Jean Liaure, de St Echarasson – C. Fred – Cl. Chechillane.
10. 1684. – Autres contre Marie Charbonnel, femme de Vincent François.
11. 1685. – Autre contre Simon Vignon et Fr. Bodin, voleurs; Jean Planel et G. Nicolas.
12. 1688. – Autre contre Guillaume Lavedon, de St Martin.
13. 1688. – Informations sur la mort de Mathieu Fanton, ouvrier au martinet de Bouvante.
14. 1689. – Procédure criminelle contre Jac. Pinat – Joseph Planel – Jean Berneron, dit le cavalier
15. 1692. – Autre contre Pierre Lestour pour avoir insulté Dom de Charnas, prieur de Val Ste Marie
16. 1701-1703. – Autre contre Bénistand, Françoise Bardon – Buguin – Françoise Ollat.
17. 1709. – Verbal sur la mort de Pierre Jay, suisse, fermier de Mr de Pluvinel, et de Pierre Boua fermier

fermier de Leoncel, précipités au lieu de la Vieille.

18. 1710. - Procédure criminelle contre Et. François - Pierre François, de Bouvante.

19. 1717. - Déclaration de Benoîte Savoye, veuve de Pierre Jay, huissier. -

20. 1730. - Informations de David Barnard, dit Le Talien, de Quint, grenadier au régiment de Normandie, assisté à la foire de Pont d'Isère, par Garnier Nouvellet, de St Jean, Lavardon dit Boullon et autres, de St Martin, avec les ordonnances de Mr le président de Gramont, commandant de la province de Dauphiné. -

## Sac 2e. - Procédures civiles contre divers particuliers. -

### Liasse 1ère. -

1. 1371. - Accord entre Dom Guillaume de Motarey, prieur du Val Ste Marie, et Dom Rodulphe et Ponce de Capriliis, frères. Semble être à l'occasion d'une succession. -

2. 1501. - Ordonnances du juge de Bouvante contre Marion de Roquis pour dettes.

3. 1505. - Autre pour cens contre J. Ollat, Et. Pollin dit Maillat, Germaine Bonier.

4. 1505. - Autre pour dettes contre Antoinette Achard, Jean Brat. -

5. 1521. - Autre contre les consuls de Rayans, pour dettes.

6. 1530. - Autre du même contre Jac. Penet, G. Ollat, G. de Lala, C. Beguin.

7. 1530. - Autre contre Bertrand Rochas pour payement d'obligation.

8. 1531. - Autre contre Amédée Bergeon, Maurice Pautre, Toussaint Allier, Etienne Mizouet, Jean et E. Allier, Jac. Flandin, Bertrand Allier.

9. 1533. - Autre contre Fr. Scalar, - Autre contre Jean Perrochin pour exhiber un livre de comptes et autres papiers de la rente de Bouvante.

10. 1534. - Saisies et procédures pour quelques biens appartenant à Fr. Odoard, de Romans. -

11. 1535. - Ordonnances du juge de Bouvante contre Et. Bretoux pour payement d'obligation.

12. 1539. - Autre contre P. et Philibert du Perrier pour payement d'une pension en blé.

13. 1540. - Autre contre P. Gautier, C. Brenier, Philibert Flandin.

14. 1540. - Procuration de C. Glenat, de St André, passée à Dom Gonet Simon, prieur du Val Ste Marie, pour exiger 100 florins de la veuve d'André Rey. -

15. 1542. - Ordonnances du juge de Bouvante, à requête de Vincent Allier, contre M. Reymond, pour dettes.

16. 1543. - Autre, pour le Val Ste Marie, contre Peronette, veuve de A. Eynard, pour dettes.

17. 1544. - Autre semblable contre Fr. Rochas, Jean Ollat, Et. Bert, J. Pannat, Jean Chapel, Martin Bonnat, Jean Payson, Marion Malsang, J. Algoud, Vincent Roux, Jac. Rochas, Alexis Liotier, Eynard de Lala.

18. 1546. – Ordonnance du juge de Bouvante contre les hoirs d'Ant. Rochas, pour dettes. –
19. 1547. – Requête apointée par le juge de St Nazaire contre T. Reyer pour pension.
20. 1547. – Ordonnance du même contre Guigue Bellée pour payement de pension.
21. 1548. – Procédure contre Gagnaguière pour interposition de décret.
22. 1550. – Autre contre Simon Quivors pour payement de bétail.
23. 1550. – Ordonnance du juge de Bouvante contre Et. Brotoux, pour obligation.
24. 1559. – Autre pour Jaime Laurent et Philibert Albert.
25. 1565. – Acte du consul de Bouvante contre les habitants de St Jean.
26. 1569. – Procédure contre Jac. et Et. Lieard pour payement de vin blanc.
27. 1569. – Acte contre Aymon Flandin pour payement de dettes.
28. 1570. – Autre contre Marie Lizerand pour une pièce de toile à elle volée par les soldats.
29. 1582. – Procédures ~~contre~~ C. Jay contre Jac. Algoud pour dettes. –

## Liasse 2e. –

1. 1583. – Autre contre noble P. de la Mayrie pour cens et nouvelle reconnaissance.
2. 1584. – Assignation contre T. Reymond, fermier de la rente noble.
3. 1584. – Procédures contre Anne et Thomas Allat, pour dettes.
4. 1584. – Autre contre Dom Dagoneau prieur, appelé en garantie par Cl. Cortillon.
5. 1585. – Autre contre Simon Thomas pour payement de blé.
6. 1586. – Autre contre Michelle Juvenon pour 5 charges vin qu'elle avait enlevé à Bomprieux.
7. 1586. – Autre contre Jac. Chabert, idem . . .
8. 1586. – Ajournement personnel contre Fr. Rochas et autres. 1587. . . . Contre Magnan.
9. 1588. – Divers actes de procédures contre Charral et Juvenon, gardes commis pour la garde de la maison
NB. – du val Ste Marie au temps des guerres de religion, accusés de malversations et concussions.
10. 1588. – Procédure contre Cl. Tézier pour payement d'arrérages de pension.
11. 1589. – Autre contre Cl. Rochas pour paiement de 5 olivres.
12. 1589. – Défaut de Dom Dagoneau, prieur, pour vigne et autres pour payement d'arrérages.
13. 1591. – Procédure contre les hoirs de Balthasard Raymond pour payement de dettes.
14. 1591. – Autre contre Guimond Pinet pour pension sur la maison de St Nazaire.
15. 1591. – Lettres de contrainte contre T. Baguin et P. Tézier pour payement d'arrentement et d'obligation.
16. 1592. – Procédures contre P. Juvenon, emprisonné pour sommes dues au Val Ste Marie.
17. 1593. – Autre contre Jac Vigne pour payement d'obligation.
18. 1596. – Autre contre Cl. Lanthreaume, demandeur au Val Ste Marie pour payement de dettes. –

19. 1596. –

Inventaire 1737. — Rayon CC. 1 ac 2e Liasse 2e —

19. 1596. — Autre contre Aymar Gagnor pour payement de 2 écus.

20. 1595. — Ordonnance contre Jean Maullang et Jean Tuge pour payement de dettes.

21. 1596. — Ordonnance du bailly de St Marcellin portant que le Sr Faure garantira une vigne.

22. 1597 à 1600. — Ordonnances pour payement de dettes ou pensions.

23. 1600. — Obligation de Dom Nicolas Molin, prieur, en faveur de Jean Nivelle, pour 100 écus prêtés audit Dom Molin. —

## 1 ac 3e. — Procédures civiles contre divers particuliers. —

1662? - 1674. — Une liasse concernant le droit de prélation, et diverses procédures et mémoires concernant les prétentions et le droit de prélation du val Ste Marie sur le domaine de Payron, possédé par Dlle Paule Didier Pourroy, veuve de Me Marc Carra; et autres procédures de Me Jean Chaperon, procureur du roi au baillage de St Marcellin, Sr Fr. Reymond, Sr Jean Pourroy et autres intervenants en ladite affaire; ensemble plusieurs mémoires instructifs sur le droit de prélation. —

## 1 ac 4e. — Procédures civiles contre divers particuliers. —

### Liasse 1ère. —

1678. — Procédures de Mre Pierre et Paul Carra, Me Antoine Brenier, notaire, Dlle Paule Didier veuve de Me Marc Carra, et Dlle Gasparde de Garagnol, veuve dudit Sr Paul Carra, contre Jacques Maillet, et depuis contre Marguerite Baguin, sa femme, cohéritière dudit Jacques, et Claude Maillet son fils: le Val Ste Marie intervenant pour arrérages de pensions et autres dettes. —

### Liasse 2e. —

1611 - 1648. — Partie du procès et procédures de Dlle Paule Didier ... Sr Paul Carra de Lalle, seigneur de Flandènes, dame Gasparde de Garagnol, sa femme et héritière de Dlle de Lalle leur fille, contre André, Pierre et Barthelemy de Clusel, de Bouvante, et Barth. Siberot, pour payement de pensions et autres dettes demandées par ladite Dame Paule Didier et consorts: le Val Ste Marie intervenant pour payement de pensions et autres dettes.

### Liasse 3e. —

1647 - 1669. — Suite et partie des susdites procédures et procès des consorts Carra, de Lalle et autres contre les de Clusel et autres: le Val Ste Marie intervenant. —

## 1 ac 5e. Procédures civiles contre divers particuliers - (suite). —

Liasse 1ère. — 1669 - 167?. — Suite du précédent procès. —

Liasse 2e. — 1672-1706. — Suite du même procès...

---

## Rayon DD. — Divers procès civils. —

### Sac 6e. — Procédures civiles contre particuliers. —

### Liasse 1ère. —

1. 1601. — Procédures contre G. Télier pour payement d'arrérages de dîmes.
2. 1603. — Autre contre Thomas ... vigne, et en recours de garantie contre Françoise Bertrand, de Chatronières, tutrice de ses enfants, pour vente d'un fond.
3. 1603. — Autre contre Aubert, maréchal de Romand, pour le payement d'un cheval de 50 écus, qu'il avait tué par ses remèdes. —
4. 1604. — Autre contre Françoise Bayle, veuve Bonnet, pour payement de 15 florins.
5. 1604. — Copie de lettres royaux pour Dom procureur du Val Ste Marie, pour se faire restituer contre un albergement passé en 1480, ratifié en 1505, par Dom Pierre Albi, à Antoine Télier, d'une scie, passage d'icelle et bois. —
6. 1604. — Extrait de contrat de mariage pour Bonnet et Bayle, de St Pierre de Macon.
7. 1604. — Procédure contre Jean Allier ... pour payement de 50 écus, dus au val Ste Marie.
8. 1605. — Autre et saisie contre dlle Françoise Bayle, de Chatronières ... veuve de Sr Jac. Raymond, dit le capitaine Carat, pour payement d'arrérages de cens. —
9. 1605. — Appointement entre les enfants Vigne Camel ... et autres Vigne ... pour le partage de certains fonds : le Val Ste Marie ayant des droits.
10. 1606. — Procédures contre Emmanuel Raymond, de Chabeuil, ... avec sentence arbitrale, par laquelle il est maintenu en possession d'une scie et bois au Bouvanta, albergés en 1480 par Dom Albi à Antoine Télier.
11. 1606. — Décret du bailly de St Marcellin, à requête de dom. et de cantemarii ... contre bergers de St Jean.
12. 1607. — Commission de Mr de Créquy pour informer sur les différends du Val Ste Marie avec G. Télier, Antoine Vigne, etc...
13. 1608. + — Assignation et procédures, à la requête de P. Beguin, contre Louis Pichon, prieur, pour assister en la cause des enfants Maillet.
14. 1609. — Assignation contre Claude Tortour pour arrérages de cens et nouvelle reconnaissance.
15. 1609. — Procédure contre Mr de Villiers pour la discussion des biens de Mr Thomé, procureur du roi de St Marcellin.

15. 1610.

# Inventaire 1737. — Rayon DD. 1ac 6e. Liasse 1ère. —

16. 1610. — Autre contre Domenge Blanc, demanderesse, à l'intégration d'Emmanuel Raymond par lettres royaux, pour rentrer dans les biens aliénés à divers particuliers et au Val Ste Marie, par Jean Vignes, son mari; accord de Dom Pichon, prieur, avec Jean Vésias pour la garantie du val Ste Marie envers lesdits fonds, provenus dudit Jean Vigne; déclaration de Dom Pichon à Emmanuel Raymond, qu'il retient par droit de prélation quelques fonds acquis de ladite Blanc.

17. 1611. — Autre et commande de juge de Ste Nazaire contre Philippe Odefray pour le payement de 90 livres pour vente de bois.

18. 1611. — Procédure contre Fr. Bodin qui avait coupé du bois à notre montagne de Moutier, contre la teneur des transactions...

19. 1612. — Autre contre P. Beguin... demandeur au Val Ste Marie en vidange de fonds au Bouvante et contre Emmanuel Raymond... en garantie sur lesdits fonds. —

## Liasse 2e. —

1. 1615. — Requête pour Cl. Chese contre Cl. Tautour pour raison d'une terre en Bouvante en Combe (Longe.

2. 1616. — Etat des droits de Claudine Chabert sur les biens d'Antoine Faure, par son mari.

3. 1621. — Sommation à Jean Brenier, notaire, de fournir extrait d'un arrentement.

4. 1624. — Engagement ou obligation de Marc Raymond, de Bouvante, fait à Jean Macaire... du Rout (-au-Royans.

5. 1624-1630. — Lettres de contraintes pour arrérages de cens...

6. 1631. — Exploit, à requête du rentier de l'hôpital de Romans, contre Ant. Bellard.

7. 1636. — Requête et contrainte contre Jean Laurent, consul de St Martin le colonel, pour payement de la pension que la communauté de St Martin fait au Val Ste Marie.

8. 1637. — Autre contre G. Breton, J. Bonnet et R. Nier, solidaires d'une pension au Val Ste Marie.

9. 1639. — Autre contre P. Garnier, consul de St Martin... pour la susdite pension.

10. 1641-1647. — Autres contre .... pour arrérages de pensions...

11. 1648. — Autre contre Me Antoine Cheyse, médecin de Romans. Le Sauvage, prieur appelant à St Marcellin d'une sentence rendue par le juge de Romans. —

12. 1651. — Commandement, à requête des consuls de Bouvante, au Val Ste Marie de leur payer 138 livres 5 sols pour la moitié des dépens de l'arrêt du Parlement du 5 juillet 1651. —

## Liasse 3e. —

1. 1652. — Commission de juge de Bouvante pour assigner Ch. Brassion, etc. pour cas d'excès...

2. 1652. — Assignation de Me de Lassonage contre le Val Ste Marie pour payement de cens dus à Ibron.

3. 1654. —

3. 1654–1655. – Assignations pour payement de censes.
4. 1658. – Procédure contre Vincent Chaix et Talot pour une cavalevolée.
5. 1673. – Procédure contre Fr. Baud, de Pont-en-Royant, pour le payement de 216 livres.
6. 1645–1675. – Autre contre Dlle Magdelaine de Vacha, veuve et héritière de Me Joseph de la Grange, pour payement de pension, et reprise de procès. –

## Sac 7. – Liasse 1ère. –

1665. – Procédure contre Jeanne Sauer, Hugues et Jules Thomassat, d'Iseron, pour arrérages d'arrentement des revenus du prieuré de St Pierre de Nacon et des fonds appartenant au Val Ste Marie par la succession de Me Sébastien de Lionne.

## Liasse 2e. –

1661. – Procédures contre Jeanne Patinot, veuve de Sr Esprit Baboy, d'Iseron, débitrice de plusieurs sommes pour arrérages de pensions, censes et dîmes du prieuré de St Pierre de Nacon, et sur plusieurs biens à St Pierre d'Echeraine, appartenant à feu Me Sébastien de Lionne, dont le Val Ste Marie a le droit. –

## Liasse 3e. –

1656–1662. – Procédures pour arrérages de pensions, censes, etc...
1663. – Autres contre Antoinette Baussan... à l'occasion d'une maison et terre, sises à St Pierre d'Echeraine et Iseron, mandement de Beauvoir, vendues par Dom Alexis Arnaudi, prieur, à Sr Jacques Baboy, bourgeois de St Romain. –

## Sac 8. – Liasse 1ère. –

1661–1688. – Papiers, titres et procédures contre Sr Michel Carlet, de Romans, pour payement d'un capital et pension, au lieu desquels a été adjugé au Val Ste Marie une maison à Romans et quelques autres biens, vendus ensuite.

## Liasse 2e. –

1689–1706. – Suite desdites procédures: ensemble accommodement fait avec Madame la Comtesse de St Vallier, intéressée et créancière dudit Carlet: ledit accommodement au profit du Val Ste Marie.

## Liasse 3e. –

1671–1673. – Procédures de Françoise Tamonet, veuve de Jean Rossillon, châtelain d'Alixan, contre J. P. Boissonnat, demandeur; et ledit Boissonnet contre Jean Robin et les hoirs de J. Laurent, marchand de Romans, le Val Ste Marie, comme héritier de feu Sébastien de Lionne, demandeur en assistance de cause pour sommations audit Sr de Lionne. –

Liasse 4e.

Inventaire 1737. - Rayon DD. Sac 8. -

Liasse 4e. -

1. 1673. - Assignation à Jeanne Allat... à requête du Sr Et. d'Autarive, pour payement de dettes.
2. 1675. - Assignation, à requête de J. Archinard, d'Oriol, contre P. Brassieu, fermier des martinets du Val Ste Marie, pour payement d'une lettre de change.
3. 1675. - Autre, à requête du Sr Le Balme, receveur des tailles à Valence, contre Claude Chapas pour payement de tailles.
4. 1675. - Procédure de Dom de Monfrealla, prieur... prenant fait et cause du Sr Philibert Sarges de Romans, contre Gabriel Fleury et Gaspard Bellon, pour soumissions de bois faites à Mr de Riquet, entrepreneur du canal de Béziers et de Languedoc, pour la jonction et communication des deux mers.

Sac 9. - Liasse 1ere. -

1. 1670-1688. - Procédures de Dlle Marie Baboy, épouse de Mr de Beaumont, Sr de St Pierre, contre Jean Textour et Jean Vignon, dont le Val Ste Marie a pris le fait et cause pour dettes prétendues par ladite Dlle Baboy.
2. 1637-1695. - Procédures de Françoise Textour... femme de Fr. Gagnor, créancière pour ses droits, et le Val Ste Marie créancier de plusieurs sommes pour capital de pension, arrérages d'icelle, etc... sur Pierre Textour... de Bouvante, frère de ladite Françoise, contre Sr Alexandre Charvet, Sr de la Targeate, se disant aussi créancier dudit Pierre Textour.
3. 1678-1685. - Procédure contre Sr Augustin Giroud, de Pont en Royans, pour arrérages de pension, et son transport sur Mr Fayard.
4. 1679. - Autre contre le Sr Bouche pour créance cédée par Sr Félicien Thomé.
5. 1679. - Ajournement du juge de Bouvante contre Jeanne Morin, Michel Mathiolat, Pierre Brusson et Catin, sa servante.
6. 1680. - Procédure de Dlle Françoise de Gélibert, de Verdun, veuve de Mr Henry de Garagnol, viballay de St Marcellin, contre le Val Ste Marie pour payement d'obligation.
7. 1683. - Procédure contre Jean Grand pour payement de bois vendu par le Val Ste Marie.
8. 1684. - Autre contre les héritiers des Srs secrétaires Cuchet et Baudot et noble Fr. de Nicolay pour payement d'obligation.
9. 1684. - Requête et contrainte contre Vincent Courrand, fermier des maisons et granges que le Val Ste Marie possédait à St Jean, pour reste de ferme.
10. 1685. - Procédures contre les héritiers de Jac. Roguienne, marchand de Paris... et David Florent. Contentieux

Inventaire 1737. - Rayon DD. Sac 9. -

Liasse 2e. -

1. 1690. - Opposition à une saisie faite sur Claude Cluse...

2. 1691. - Procédures contre Claude Chechat pour raison d'un four qu'il avait fait construire dans le chemin du Val Ste Marie au Val Ste 1er Mémoire

3. ... 1706. - Procédure contre Jean Guillermon pour payement de droit de subrogation faite au Val Ste Marie par Sèb. Ravin, marchand de Pont-en Royans.

4. 1706. - Autre contre madame Fr. Virgine de Gelinot, veuve de Mre Pierre de Portes, Sr d'Ambélieu pour 4 pièces de blaches de J. Brenairon, situées à Poumian, adjugées à ladite Dame, et dans lesquelles le Val Ste Marie voulait rentrer par droit de prélation.

5. 1709. - Autre contre Sr Claude Bouvène, de Die, pour payement de bétail à lui vendu.

Sac 10. - Liasse 1ère. -

1. 1653 et 1654. - Procédures de Sr Vincent Brenier, de Rochechinard, pour diverses prétentions contre le Val Ste Marie et plusieurs particuliers, ledit Val Ste Marie intervenant.

2. 1687-1701. - Autres du Val Ste Marie contre Sr Charles Brenier, conseiller au présidial de Valence, fils de Sr Antoine, notaire de St Nazaire, qui avait ajourné personnellement frère Antoine Charmeil, du Val Ste Marie, et autres, pour prétendues coupes de bois faites sur ses forêts; et autres procédures dudit Sr Brenier contre Barthelemy et Jean de Chasse, de St Martin, lequel Sr Charles Brenier a subrogé le Val Ste Marie en son lieu et place... et toute cette affaire s'est terminée le 15 mars 1697.

Liasse 2e. -

1652-1658. - Procédures du Val Ste Marie au parlement et ailleurs contre Mre Antoine Brenier notaire de St Nazaire, pour payement de causes et nouvelle reconnaissance sur plusieurs héritages, situés à Bouvante, et pour l'usage d'une raye, chemin, roseur et fontaine, situés aux Ollats; ledit Sr Brenier appelant d'une sentence arbitrale de 1656. -

Liasse 3e. - 1668-1671. - Suite des susdites procédures. -

Sac XI. -

1671-1672. - Suite des susdites procédures.

Sac 12. -

Liasse 1ère. - 1672. - Suite des mêmes procédures. -

Liasse 2e. - 1672-1677. - Suite des mêmes procédures. -

Sac 13. -

Inventaire 1737. — Rayon DD. —

Sac 13. — Liasse 1ère. —

1696. — Procédures au parlement de Paris de Dlle Jeanne Farges, veuve de Sébastien Boissaret, pour recouvrer sur les actions du val Ste Marie contre Fr. Saunier, de Romans. —

Liasse 2e. —

1. 1654. — Procédure contre Antoine Bénistant, de Bouvante, pour payement de dettes.
2. 1719. — Autres du val Ste Marie contre André... et Charles Médelet, les Srs d'Autrives et les Srs Sibeud, de St Jean, pour payement de lods d'une acquisition en Bouvante.
3. 1720. — Suite des mêmes procédures du val Ste Marie contre lesdits Médelet et autres, avec quittance des défauts fayés par le val Ste Marie aux Srs d'Autrives, Médelet et Sibeud. —

---

## Rayon EE. — Laissé en blanc. —

---

## Au dessus des Rayons. — Titres entre particuliers. —

Liasse A. —

(15e et 16e). — Dans les siècles de 1400 et 1500 et autres : 49 titres en parchemin contenant plusieurs créations de cens, fonciers, etc... au Pont-en-Royans, Choranches, Châtelus, Ste Eulalie, St André, etc... au profit de Jean, Antoine et Pierre de Lors, marchands de Pont-en-Royans, et de Jean et P. Ranconis et leur famille...

Liasse B. —

(15e et 16e). — Dans les siècles de 1400 et 1500 : 30 titres en parchemin d'albergements passés et donnés par les seigneurs de Sassenage ; et autres traités et affaires entre divers particuliers au Pont-en-Royans, Choranches, Châtelus, St André, le Villard, etc... qui semblent n'intéresser en rien le val Ste Marie. —

---

## Au dessus des Rayons : Papiers de la famille de Mre Sébastien de Lionne, Chanoine de St Barnard de Romans et prieur de St Pierre de Nacon, St Bonnet et Montrigaud. —

Protocolles de Antoine Lionne, notaire de Pont-en-Royans. —

1498-1529. —
1529-1535. — } Répertoires des actes dudit Sr Lionne, notaire. —

1569 et suivants. — Protocolle des actes de Pibères, notaire de Pont-en-Royans. —

Inventaire 1737. — Au dessus des Rayons. —

5. 1620-1626 et suiv. : — Livre de notal de Mre Sébastien de Lionne.

6. 1648 et suivants. — ; Autre concernant les affaires du chapitre de St Barnard de Romans. —

7. 1620 et suiv. — Autre concernant les affaires particulières et les bénéfices de Mre Sébastien de Lionne. —

8. 1634. — Plusieurs mémoires de dénombrements concernant le chapitre de St Barnard.

9. 1641. — Procédures de Mre Sébastien de Lionne contre le chapitre de St Barnard de Romans, et divers mémoires concernant les affaires et revenus dudit chapitre, et assistance au chœur.

10. 1608. — Affaires de Mre Sébastien de Lionne avec ledit chapitre.

11. 1634 et suiv. — Affaires criminelles et autres de Mre Sébastien de Lionne contre plusieurs chanoines de St Barnard de Romans.

12. 1606 et suiv. — Rôles des assistances au chœur desdits chanoines. —

13. 1644 et suiv. — Procédures de Mre Sébastien de Lionne contre les consuls de Romans. —

14. 1631. — Autres ... pour ses droits contre divers particuliers.

15. 1613-1647. — Autres de même.

16. 1610. — Autres de même, et monitoire pour les papiers des archives de St Barnard ...

17. 1640 et suiv. — Autres procédures de Mre Sébastien de Lionne contre le chapitre de St Barnard, et autres particuliers pour ses droits.

18. 1637 et suiv. — Autres contre divers particuliers, et plusieurs papiers concernant le prieuré de St Pierre de Nacon.

19. 1599 et suiv. — Autres contre divers particuliers pour ses droits à Choranches. —

20. 1626 et suiv. — Titres d'acquisitions et ventes diverses de Mre Sébastien de Lionne.

21. 1616. — Lettres missives à Mre de Lionne.

22. 1600 et suiv. — Arrentements, comptes des rentiers.

23. 1578 et suiv. — Reconnaissances et lièves au profit de Mre Sébastien de Lionne, et mémoire sur la chapelle de Ste Anne du Pont-en-Royans. —

24. 1639 et suiv. — Diverses transactions, mémoires, comptes et mandats de Mre Sébastien de Lionne. —

25. 1633. — Divers comptes acquittés et quittances en faveur de Mre Sébastien de Lionne. —

26. 1619. — Item.

27. (1551-1564). — Plus un protocolle en parchemin de divers actes reçus par Mathieu Perrochin, notaire de Pont-en-Royans, de l'an 1551, 1552, 1561, 1564. —

Fin du 3e cahier, de 92 pages, de Mre Magnat, signé : « Château double le 31 octobre 1910.
A. Magnat chanoine honoraire et curé. »

Calci 20 Nov 1916 J. B. —

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DROME